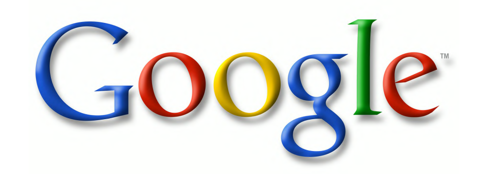




PARIS. TYP. E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4415-17.

CHRISTINE DE SUÈDE

ET

LE CARDINAL AZZOLINO

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1899.

PARIS. TYP. E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4415-17.



Christine de Suède
Buste en Bronze de Bernini
appartenant à M. le Marquis P. Azzolino à Florence



Kristina, Queen of Sweden.

CHRISTINE DE SUÈDE

ET

LE CARDINAL AZZOLINO

LETTRES INÉDITES

(1666 — 1668)

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

LE BARON DE BILDT

MINISTRE DE SUÈDE ET NORVÈGE A ROME

Ouvrage contenant deux gravures et un fac-similé



PARIS

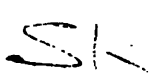
LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1899

*



A

MONSIEUR LE MARQUIS PIERO AZZOLINO

A FLORENCE

C'est à vous qu'est due la publication de cet ouvrage. Vous m'avez ouvert les archives de votre famille avec la libéralité traditionnelle des seigneurs de votre pays, et vous m'avez permis d'y puiser à pleines mains. Permettez-moi de vous témoigner ma reconnaissance en vous dédiant le fruit de mes travaux.

Votre dévoué et obligé,

BILDT.

Rome, juin **1898.**

INTRODUCTION

PRÉFACE

Christine de Suède a été jugée de manières très diverses, tant par ses contemporains que par la postérité, mais le jugement a rarement été impartial. On lui a prodigué les louanges, et le blâme ne lui a pas été épargné; on a rappelé certaines de ses qualités et fermé les yeux sur d'autres, selon le ton qu'on a voulu donner au portrait. En général, cependant, les opinions lui ont été peu sympathiques. Les protestants ne lui ont pas pardonné sa conversion, et les catholiques lui ont reproché d'avoir trompé leur attente en ne devenant pas une sainte. Elle a froissé les Suédois par son manque de patriotisme, et les Italiens en se refusant à respecter leurs traditions. En dehors de ces deux nations, au milieu desquelles elle a passé presque toute sa vie, elle a surtout excité l'étonnement. Elle a traversé l'Europe comme une énigme vivante, errant quelquefois d'un pays à l'autre sans but apparent, agissant sans faire deviner le motif de ses actions et ne laissant après elle que le souvenir d'une apparition excentrique et mystérieuse.

Il n'est pas difficile pour l'histoire de juger ceux qui ont accompli quelque chose de durable. Leurs œuvres révèlent ce qu'ils ont été et témoignent de leur mérite ou démérite. Grandes ou petites, bonnes ou mauvaises, elles marquent

la place de leur auteur dans l'humanité. Mais il n'en est pas de même pour ceux dont la vie est pleine d'actions sans résultats. Le personnage alors ne devient intéressant que par les mobiles qui l'ont poussé, et on n'arrive à le comprendre et à le représenter tel qu'il a été, qu'en étudiant son état d'âme.

C'est le cas de Christine. Le mouvement, l'activité fiévreuse, l'inquiétude qui emplissent sa vie, n'ont abouti qu'à bien peu de chose. Elle est morte sans laisser après elle rien dont on se souvienne, soit avec reconnaissance, soit avec colère, — aucune œuvre à conserver, ni à détruire. C'est qu'elle a réalisé durant sa vie, avec autant d'inconscience que d'énergie, cette théorie du développement du Moi, chère aux esprits modernes qui regardent l'altruisme comme un préjugé suranné, et nient l'existence du devoir.

Pour la comprendre, il faut pénétrer sa pensée intime, découvrir les ressorts secrets qui meuvent le capricieux mécanisme de sa personnalité, chercher et trouver le pourquoi de tant de paroles et d'actions intéressantes, mais bizarres. Cette tâche, malheureusement, a été rendue difficile à l'historien par la volonté de Christine elle-même, car elle a voulu que ses papiers fussent détruits après sa mort, et ainsi la plus grande partie de sa correspondance intime a péri.

De tous les documents nécessaires à reconstituer la figure d'un personnage historique, les plus précieux sont cependant les lettres confidentielles aux amis sûrs et dévoués. C'est là que tout masque disparaît, et que l'âme se montre à nu. Sans elles, il sera toujours difficile d'entrevoir le côté humain du sujet, et celui-ci appartiendra à la légende, à la poésie, au domaine de l'imagination, plutôt qu'à l'histoire, qui est le domaine de la réalité.

Jusqu'à présent l'histoire n'a eu à sa disposition que très peu de lettres intimes de la Reine, et aucune presque de celles qu'elle adressa au seul véritable ami qu'elle ait jamais eu, au cardinal Azzolino : elles sont cependant les plus intéressantes. La nombreuse correspondance qui a été publiée comprend presque uniquement des lettres de chancellerie ou de cabinet, traitant de religion, de politique, d'affaires, de science, de littérature, de bagatelles même, de tout, excepté de son cœur. C'est pourtant un point essentiel à connaître.

Aussi sa figure ne s'est-elle jamais détachée nettement sur l'ensemble des faits. On a pu nous la montrer comme souveraine, comme voyageuse errante et intrigante, comme savante, en somme, dans tous les rôles qu'elle a joués avec plus ou moins de succès, mais pas dans celui de femme. L'imagination alors a tenté de remplir la lacune que les recherches des écrivains consciencieux n'avaient pu combler, et des auteurs fantaisistes n'ont pu nous présenter que des Christine de fantaisie, auxquelles une critique négligente a permis de prendre place dans les pensées et souvenirs du public. Des poètes bien intentionnés, mais ignorants, comme M. Alexandre Dumas père et M. Browning, se sont emparés de ces Christine, les ont popularisées et les feront probablement vivre encore longtemps après que la science aura démontré la fausseté de leurs conceptions. Car les personnages créés par l'art ne meurent point : témoins Guillaume Tell, Max Piccolomini, la papesse Jeanne, et tant d'autres. Le malheur est que souvent, grâce à leurs couleurs éclatantes, ils cachent, eux qui n'ont vécu que dans le cerveau d'un homme, le personnage moins brillant qui a vécu sur la terre.

Pardonnons aux romanciers et aux poètes! Au moins, en échange de la vérité, nous ont-ils donné le sentiment de la beauté.

Mais l'imagination travaille aussi par des voies plus humbles et beaucoup moins respectables. Il y a toute une classe d'écrivains qui croient faire de l'histoire en puisant, à des sources dont ils ne connaissent pas la valeur, des renseignements dont ils ne peuvent contrôler l'exactitude, et qui arrivent ainsi à compiler des volumes parfois très amusants, mais où la vérité n'est due qu'au hasard. Christine devait nécessairement tenter ces plumes faciles. Elle a passé par toutes les formes du mensonge imprimé, depuis le pamphlet ouvertement dénigrant de l'auteur de *l'Histoire de la Vie de la Reyne Christine,* en 1660, jusqu'à la caricature prétentieuse de madame Arvède Barine en 1890.

Le recueil de documents que je présente aujourd'hui au lecteur lui permettra de connaître Christine telle qu'elle a été. C'est une série de lettres écrites par elle au cardinal Azzolino pendant son second voyage dans le nord de l'Europe (1666-1668). Elle y parle avec une entière franchise et une complète confiance, et elle y a peint son portrait avec une vérité que nul autre ne saurait atteindre. Nous la verrons tour à tour hautaine, vaniteuse, humble et simple, quelquefois dure et méchante, plus souvent indulgente et généreuse, toujours spirituelle, quelquefois gaie, toujours persuadée de sa grandeur et remplie de son Moi, mais toujours aussi fidèlement et tendrement attachée à son ami, et dans cette affection se montrant enfin *femme.* Peut-être nous paraîtra-t-elle un peu amoindrie, mais certainement plus vivante et plus humaine.

Cette série est la seule de cette nature que nous possédions. Il y en a certainement eu deux autres, écrites pendant les voyages précédents (1656-1658 et 1660-1662); mais elles ont disparu, probablement dans la destruction de papiers qui doit avoir eu lieu peu après la mort de la Reine, le 19 avril 1689.

Christine a pris ses précautions pour ne pas livrer ses secrets à la postérité. Dans son testament (1) elle a prescrit ce qui suit :

« Nous ordonnons à nos secrétaires de consigner à Notre héritier tous les écrits regardant Nos droits, prétentions et intérêts pécuniaires, et de brûler toute autre espèce d'écrits qu'ils auront dans leur chancellerie. »

Ceci ne regardait, bien entendu, que la correspondance officielle. Les documents privés ne se trouvaient naturellement pas entre les mains des secrétaires, mais dans l'appartement de la Reine, et elle savait qu'elle pouvait se fier quant à leur sort à son légataire universel, le cardinal Azzolino, pour lequel elle n'avait pas eu de secrets durant sa vie et qu'elle laissait maître de tout ce qu'elle possédait.

Le testament fut ouvert le jour même de la mort de la Reine (2), et le cardinal entra immédiatement en possession de tout ce qui était dans le palais (3). Quelques jours après, tous les papiers de la chancellerie furent transportés au Borgo Nuovo chez le cardinal (4), qui se trouva ainsi en possession

(1) Du 1er mars 1689. (*Archivio di Stato,* Rome, actes du notaire Lorenzo Belli. 1689, I.)

(2) *Aperitio Testamenti.* — *Loc. cit.*

(3) L'acte de prise de possession (sous bénéfice d'inventaire) est daté du 22 avril 1689. — *Loc. cit.*

(4) Déposition des frères Galdenblad dans le procès du comte Ulfelt. — *Archives Azzolino,* dossier de la succession.

de tous les documents de la Reine, tant officiels que particuliers.

Azzolino était déjà malade lors de la mort de la Reine, et il mourut le 8 juin suivant. Néanmoins, il a sans doute employé ses derniers jours à obéir au désir de son amie en débarrassant les archives de Christine et les siennes de tout les documents intimes. Il paraît avoir commencé par ses propres lettres. Autrement on ne saurait expliquer pourquoi il ne reste que fort peu de chose de tout ce qu'il a écrit à son amie. Une centaine de billets plus ou moins insignifiants, c'est à peu près tout.

Pour les autres papiers, la destruction a procédé, comme de raison, par ordre chronologique. Des documents des premières années de Christine à Rome, la plus grande partie a disparu. Après son dernier retour, en 1668, ils deviennent plus nombreux, et les dernières années (1681-1689) sont fort bien représentées.

Voilà très probablement pourquoi les lettres que Christine a écrites à Azzolino pendant sa première absence de Rome (1656-1658), et pendant son premier voyage en Suède et à Hambourg (1660-1662), n'existent plus. La troisième série, celle que nous allons lire, aurait certainement subi le même sort, si la mort du cardinal n'était survenue. Après 1668 la Reine n'a plus quitté Rome. Il n'y a donc plus eu d'échange de lettres entre elle et le cardinal, mais il reste une quantité de billets, dont une série, celle écrite pendant le conclave de 1670, est importante.

Les papiers de Christine et ceux d'Azzolino concernant les affaires de la Reine, réunis dans la maison du cardinal, formaient encore, malgré ce qu'Azzolino avait eu le temps de brûler, un ensemble très considérable, probablement

dix mille pièces environ. Cette collection, qui aurait dû former un tout inséparable, fut cependant de nouveau divisée après quelque temps, et près de quatre mille pièces entrèrent dans les collections de la famille Albani. Monsignor Gio:-Francesco Albani, qui devint en 1700 le pape Clément XI, avait été un des intimes de Christine et d'Azzolino ; il fut un des témoins du testament de la Reine, et après la mort de celle-ci il continua à s'intéresser aux affaires de Suède et devint le principal soutien de l'église suédoise de Saint-Brigitte à Rome. J'ignore cependant pour quelle raison il devint possesseur des documents en question. Ceux-ci furent, d'ailleurs, à ce qu'il paraît, choisis au hasard ; ainsi beaucoup de séries ou de dossiers ont livré une moitié de leurs documents à la collection Albani, tandis que l'autre moitié a été gardée aux archives de la famille Azzolino. Vers le milieu du siècle dernier, cette collection, qui appartenait alors au cardinal Alexandre Albani, fut mise à la disposition de l'historien suédois Arckenholtz, qui en tira les quatre cents lettres (environ) publiées en 1759 et 1760 dans les tomes III et IV de ses *Mémoires pour servir a l'Histoire de Christine*. Maintenant les documents en question se trouvent à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. M. W. J. C. Westzynthius, ancien consul général de Suède et Norvège, maintenant décédé, qui les a catalogués en 1878, a donné sur leur transfert à Montpellier, d'après le docteur Charles Anglade (1), les renseignements que je transcris ici, tout en avertissant le lecteur que je n'ai pas été à même de les contrôler.

« Ces manuscrits..... appartenaient au cardinal Gio:-Fr:

(1) *Montpellier médical*, t. II, janvier-juin 1859.

Albani lors de l'occupation de Rome par le général Berthier en 1798. Le gouvernement de la République française ayant décrété, entre autres confiscations, celle de la bibliothèque de ce cardinal, un officier français acquit plusieurs lots précieux et notamment les manuscrits de la reine Christine, qu'il rapporta chez lui, à son retour dans le département de l'Hérault, dont il était originaire. M. Gabriel Prunelle, bibliothécaire de l'École de médecine de Montpellier, ayant eu connaissance de ce fait, en informa le ministre Chaptal, et, suivant son autorisation, acheta en 1804, pour la somme de 4,000 francs, les ouvrages et documents dont ledit officier se trouvait possesseur. Ils furent déposés à la bibliothèque de cette faculté et n'en sont pas sortis depuis. »

La collection de Montpellier se compose de quinze volumes petit in-folio (20 × 28 centimètres) contenant 3,116 pièces, dont beaucoup de doubles. Il y a en outre sept volumes contenant les « *Sentenze della Regina* », recueil d'aphorismes publié par Arckenholtz sous le nom d'*Ouvrage de loisir*. Les volumes ont été reliés plus tard en parchemin (1), mais cette précaution n'a pas été entièrement à l'avantage des pièces, car celles-ci ont été taillées, rognées et pliées pour être réduites au format voulu. Le classement est très imparfait, mais ce qu'il y a de plus regrettable, c'est la disparition d'un grand nombre de pièces qui s'y trouvaient du temps d'Arckenholtz. Au volume VIII, par exemple, il manque 100 feuilles sur 248. — Un tiers environ des documents sont des lettres de courtoisie sans intérêt ; les autres sont pour la plupart des pièces de chancellerie, faisant partie de la correspondance

(1) La pagination actuelle est différente de celle citée par Arckenholtz.

officielle de la Reine; quelques-unes sont d'un intérêt littéraire ou scientifique; il n'y en a pas, ou presque pas, qui aient un caractère intime (1).

Le reste des papiers de Christine et du cardinal Azzolino sont encore la propriété de la famille du cardinal. Les archives sont maintenant installées à la villa Rinuccini, à Empoli-Vecchio, mais le marquis Piero Azzolino a eu l'obligeance de me permettre de transporter à Rome la partie qui regarde l'histoire de Christine. J'ai obtenu en même temps de l'obligeance du gouvernement français le prêt des manuscrits de Montpellier, et ainsi j'ai pu réunir pour un moment ces deux collections qui se rattachent si intimement l'une à l'autre. Les documents des archives Azzolino sont de beaucoup les plus importants, car ils comprennent non seulement des pièces de chancellerie, mais aussi ce qui reste de la correspondance intime, des comptes et des inventaires. — Avec l'autorisation du marquis, j'ai rangé ces pièces, qui n'avaient reçu qu'un classement des plus sommaires, d'après l'ordre chronologique, en conservant cependant plusieurs dossiers spéciaux (2). Ce travail a été fort difficile à cause du grand nombre de pièces sans date ni signature, et je ne me flatte nullement d'y avoir réussi comme je l'aurais voulu. Je n'ai pas compté les pièces, mais je ne crois pas me tromper beaucoup en en évaluant le nombre à environ quatre mille cinq cents. Les documents sont en italien, français, suédois, espagnol, latin, allemand et hollandais. L'ordre des langues indique l'importance numérique des documents.

(1) Les documents de cette collection seront cités avec l'indication : Montpellier, I, p. 1. — Le chiffre romain indiquera le volume, le chiffre arabe la feuille.

(2) Les documents de cette collection seront cités avec l'indication : Archives Azzolino. — Lorsque aucun dossier n'est indiqué, la pièce se retrouve d'après la date.

Pour compléter les renseignements fournis par ces deux collections, j'ai eu recours aux sources suivantes. Les rapports des ambassadeurs de Venise (Archivio di Stato, Venise) m'ont été d'une grande utilité. La copie d'un registre écrit tout entier de la main de Mgr Marescotti, nonce à Varsovie pendant l'interrègne (1668-1669), registre qui contient 462 pièces ayant trait à la candidature de Christine au trône de Pologne (1), m'a été obligeamment fournie par M. Al. Corvisieri, archiviste à l'Archivio di Stato de Rome.

J'ai trouvé d'autres documents aux Archives de l'État à Naples (Carte Farnesiane), Modène et Rome, ainsi que des pièces isolées aux Archives du Vatican, aux Archives Barberini et Santa Croce et aux bibliothèques Chigi, Corsini et Barberini. Un certain nombre de pièces m'ont été fournies par les Archives de Suède (Riks Arkivet) et la Bibliothèque Royale de Stockholm. D'autres proviennent des Archives du Ministère des Affaires Étrangères à Paris.

Les ouvrages imprimés n'ont qu'une valeur relative pour l'étude de l'histoire de Christine après son abdication, par la simple raison qu'aucun auteur n'a jusqu'à présent fait usage des archives Azzolino, source indispensable entre toutes. L'œuvre d'Arckenholtz (2) restera toujours utile et même nécessaire à l'historien. C'est un recueil fait sans art, sans cohésion et quelquefois sans beaucoup de critique, une *rudis indigestaque moles*, mais les documents qu'il fournit sont précieux, d'autant plus que plusieurs originaux ont disparu depuis. En général, la reproduction est fidèle, mais il convient de se rappeler qu'il ne s'est pas borné à moder-

(1) Les documents de ce recueil seront cités avec l'indication : Papiers Marescotti. — Le registre appartient à M. le professeur Cost. Corvisieri de Rome.

(2) *Mémoires pour servir à l'Histoire de Christine, Reine de Suède*, 4 volumes, Amsterdam et Leipzig, 1751-1760.

niser l'orthographe de la Reine, mais qu'il a cru devoir aussi retoucher son style. Le lecteur pourra juger par l'exemple suivant jusqu'où ce remaniement a été poussé; c'est un extrait d'un mémoire, daté de Rome, le 15 juin 1669, et envoyé au prieur Hacki, son agent en Pologne. La Reine y combat les objections qu'on lui avait fait prévoir contre son élection, dont une avait trait à la mise à mort de Monaldesco :

Minute à Montpellier, IX, 84. (Copie aux Archives Azzolino.)	*Arckenholtz, III,* 386.
. . . .	. . . .
Pour la mort d'un Italien je ne suis pas d'humeur de m'en justifier à Mess[rs] les Polonois, à qui je ne suis pas obligée d'en rendre compte quoyque je le pourrois avec assez de facilité; mais je crois que c'est en Pologne moins qu'en lieu du monde, qu'on puisse me reprocher cette action comm' un crime, puisqu'il est notoire que des gens de bien moindre qualité que je ne suis s'y rendent justice eux-mesmes des leurs serviteurs, et suiets quand, et comment il leur plaist sans que le Roy, ny le Tribunal oseroit leur en demander pourquoy, et d'autant plus que cela n'a pas empesché plusieurs de la Nation Italienne de la première qualité de s'engager à mon service, et qu'il y en a eu plusieurs, qui m'ont servie des huict et des dix années avec affection et fidelité du depuis...	Je ne suis pas d'humeur à me justifier de la mort d'un Italien à Messieurs les Polonois. Je n'ai aucun compte à leur rendre là-dessus, quoique je le pusse avec assez de facilité; mais je crois que c'est en Pologne, moins qu'en aucun lieu du Monde, qu'on peut me reprocher cette action comme un crime, puisqu'il est notoire que des gens de bien moindre qualité que moi, s'y font rendre eux-mêmes justice de leurs Serviteurs et Sujets, quand et comme il leur plaît, sans que le Roi, ni le Tribunal osât leur demander pourquoi; d'autant plus que cela n'a pas empêché plusieurs Italiens de la plus haute distinction de s'engager à mon service, et qu'il y en a eu plusieurs qui m'ont servi depuis des huit et des dix années avec affection et fidélité...

Ce sont surtout les textes français qui ont été retouchés ainsi. Les textes italiens et suédois ont subi bien peu de

remaniements. Il est fort rare que le sens des documents ait été altéré.

Les ouvrages contemporains, toujours si intéressants pour l'historien, s'approchent, lorsqu'il s'agit de Christine, trop souvent du libelle, pour ne pas mériter beaucoup de défiance. *L'Historia di Christina Alessandra* par Galeazzo Gualdo (Rome, 1656) est une exception honorable; c'est une œuvre des plus consciencieuses; le récit s'arrête malheureusement aux premiers mois de 1656. — *L'Histoire des Intrigues galantes* (Amsterdam, 1697) n'est pas, comme on l'a cru assez longtemps, un pamphlet ordinaire, mais c'est aussi bien loin d'être une autorité. L'historien néanmoins ne pourra se dispenser de la consulter (1). Quant aux *Mémoires de Chanut* (Paris, 1674-75), la critique moderne nous a appris à ne pas accepter sans examen la partie de cet ouvrage qui est due à la plume de Picques (2).

Je n'ai pas l'intention de faire ici une bibliographie de l'histoire de Christine, mais je ne saurais passer sous silence les ouvrages plus modernes de MM. Catteau-Calleville, Grauert, Geijer et Fryxell, ni la brillante étude de M. Ranke sur la conversion de Christine. Leurs mérites et leurs défauts sont bien connus des hommes de science.

Plusieurs monographies sur des épisodes de la vie de Christine ont été publiées en Italie pendant ces dernières années. MM. Malagola, Sardi, Campori et Sommi Picenardi ont traité avec compétence les relations passagères de Christine avec Bologne, Lucques, Modène et Pesaro. — Quant aux ouvrages plus considérables de MM. Grottanelli

(1) Voir pour les détails à ce sujet mon article *Cenni critici sul codice H. II, 3 della Biblioteca della Badia di Grottaferrata*, dans : *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi*, 1895, fasc. 1-2.

(2) Voir p. 19, note.

et Clareta, ils ont le mérite d'avoir mis en lumière quelques documents des archives de Florence et de Turin, mais c'est aussi tout ce qu'on peut dire en leur faveur. M. Clareta a cependant eu à sa disposition la collection de Montpellier ; il en a même publié une quarantaine de documents choisis au hasard, mais ces copies ont été collationnées d'une manière déplorable. On ne saurait reconnaître à son livre (1) que bien peu de valeur scientifique.

Après cet examen sommaire des sources générales, passons aux documents réunis dans ce volume. D'abord quelques notes sur la manière de travailler de la Reine.

Christine a eu comme secrétaires, après l'abdication, les Français Gilbert et d'Alibert ; les Italiens Baschi, Rossi et Santini ; les Suédois Appelman, Davisson, Gammal, les frères Brobergen, Cederkrantz et Galdenblad. Elle a aussi été souvent assistée par le comte Gualdo et par Azzolino lui-même. De tous ces secrétaires, Santini est resté le plus longtemps à son service, et la plus grande partie des minutes de la Reine est de sa main. Christine cependant n'a jamais abandonné ni à Santini, ni aux autres, la rédaction de lettres importantes. Elle l'a dit souvent elle-même, et ses minutes en font foi. Elle a été en vérité une infatigable travailleuse.

La chancellerie de Christine paraît avoir été tenue avec beaucoup d'ordre. Les minutes autographes de la Reine étaient généralement copiées deux fois : une fois pour une nouvelle minute qui devait rester à la chancellerie, et une seconde fois pour l'original à expédier. Les minutes des secrétaires étaient soumises à la Reine et corrigées par elle.

(1) *Cristina di Svezia in Italia,* Turin, 1892.

Ses corrections donnent généralement plus de simplicité et de clarté au style, et s'étendent jusqu'aux plus petits détails. Il y a des minutes qui ont été refaites trois ou quatre fois ; j'en ai trouvé jusqu'à cinq de la même lettre (1). — Malgré cela, souvent la Reine faisait encore des corrections à la pièce présentée à sa signature, et quelquefois ces nouvelles corrections étaient de si peu d'importance qu'elles paraissent presque avoir été faites seulement pour taquiner le secrétaire. Dans une lettre de recommandation, par exemple, Christine a mis « me servant de cette occasion » au lieu de « me servant de l'occasion », et comme Santini, auquel elle avait renvoyé la pièce sans la signer, la soumettait de nouveau telle quelle à la signature, elle a écrit en marge : « Ne voyez-vous pas que je l'ai corrigée? Et vous me la renvoyez sans la recopier! Ouvrez les yeux! » (2).

Une autre fois, c'est Christine qui se trompe. Elle croit qu'une lettre au grand-duc de Toscane est destinée à l'électeur de Brandebourg, et elle ajoute les mots « *fratello amatissimo* » après « *Serenissimo Signore* » et met en marge pour l'édification de Santini : « Il faut que vous n'ayez pas d'yeux. » Puis, s'apercevant de sa méprise, elle efface ce qu'elle a ajouté, et écrit pour s'excuser : « C'est moi qui suis une bête. Pardonnez-moi! »

Christine a fréquemment mis des post-scriptum autographes, qui ont été copiés après sur la minute. Quelquefois, lorsque l'étiquette exigeait qu'une lettre fût entièrement autographe, Christine faisait d'abord elle-même sa minute, puis Santini la recopiait et dictait la lettre à la Reine (3).

(1) Montpellier, VI, p. 171, s. d.
(2) *Ibidem*, VI, p. 349.
(3) *Ibidem*, VI, p. 102.

Il y avait encore des registres, où les minutes étaient de nouveau transcrites. On ne voulait rien perdre dans la chancellerie de Christine. De ces registres il ne reste malheureusement que deux fragments, un de l'année 1658, aux archives Azzolino, et un de 1660-1662, à Montpellier.

Christine a plusieurs signatures différentes après qu'elle eut, en 1655, ajouté à son nom celui d'Alexandra. Elle signe en suédois *Christina Alexandra;* en français *Christine Alexandra* et en italien *Christina Alessandra.* Il y a beaucoup de variantes, dues sans doute à quelque distraction. Quelquefois j'ai trouvé *Christine Alexandrine* (en 1657-58) et deux fois seulement *Christine* tout court (1). En écrivant à des Espagnols la Reine signe *Yo la Reyna;* et à ses employés et serviteurs, ainsi que sur des passeports, attestations et reçus, elle signe ordinairement *La Regina.*

La Reine écrivait de préférence en français, langue qu'elle maniait, à son propre avis, plus facilement que l'italien, et même que le suédois, sa langue maternelle. Quoique l'italien lui fût très familier, elle se défiait de sa plume, et quand il lui fallait expédier une lettre de quelque importance en cette langue, elle faisait la minute en français et la faisait traduire par un secrétaire ou par Azzolino. — Le cardinal écrivait toujours en italien. — Les deux Texeira, père et fils, banquiers de la Reine à Hambourg, écrivaient généralement en espagnol, mais aussi en français et en italien.

Les lettres de Christine au cardinal Azzolino que nous allons lire sont toutes autographes. Elles ne sont jamais

(1) Une fois, dans le billet à Mazarin, lors de la mort de Monaldesco (nov. 1657); voir p. 80. Cette pièce porte toutes les traces extérieures de l'excitation avec laquelle elle a été écrite. — L'autre fois, à vingt-sept ans de distance, dans une lettre de 1684.

signées. Au fond cela n'était pas nécessaire, car l'écriture de la Reine est si caractéristique qu'il n'est pas possible de se tromper; le lecteur en trouvera plus loin un fac-similé. L'orthographe de la Reine est très capricieuse. Ce n'est pas que Christine ne sût pas l'orthographe française du temps. Elle fait, il est vrai, certaines fautes constamment : ainsi elle mettra toujours *ng* pour *gn;* par exemple : *Polonge, campange* pour *Pologne, campagne*. Elle écrit toujours aussi *austre, lestre* pour *autre, lettre*, etc. Mais à quelques exceptions près, elle se montre familière avec les règles acceptées ; seulement elle n'y attache aucune espèce d'importance. Elle écrit au courant de la plume, relisant rarement ou jamais, sautant ici des lettres, des syllabes ou des mots, répétant là des mots deux fois, mêlant le singulier au pluriel, le masculin au féminin, et variant l'orthographe à l'infini comme les combinaisons du kaléidoscope. Très souvent un mot écrit correctement à une ligne est grotesquement travesti à la suivante.

J'aurais préféré conserver intacte l'orthographe de la Reine, toute mauvaise qu'elle soit, et reproduire tous les documents absolument comme ils sont, et j'avais même déjà préparé tout mon manuscrit d'après ce système. Il me semblait que les lettres avaient ainsi une certaine saveur que la transcription leur fait perdre, et qu'elles faisaient ressortir la figure de Christine avec plus de vérité. Je me suis cependant rendu aux désirs de mes éditeurs en modernisant l'orthographe, et j'avoue volontiers que la lecture des lettres devient ainsi plus facile. Il est vrai aussi que l'intérêt de conserver l'orthographe est amoindri par le fait que Christine n'était pas Française. Pour donner néanmoins au lecteur une idée exacte de la manière d'écrire de la Reine, je pré-

sente trois documents sans aucun changement (1). Tous les autres ont été modernisés quant à l'orthographe, mais le style n'a pas été touché. Pas un mot n'a changé de place. Lorsque j'ai dû ajouter quelque chose pour réparer un oubli évident, les mots ou syllabes ajoutés se trouvent entre crochets.

Beaucoup de passages sont chiffrés dans les originaux. Je crois devoir expliquer comment le déchiffrement a été fait. Christine en 1666-1668 avait deux chiffres : *la cifra grande* servait à la correspondance officielle, *la cifra piccola* aux communications intimes avec Azzolino. Christine gardait soigneusement ce dernier chiffre et ne le confiait jamais à ses secrétaires. La clef de la *cifra grande* se trouve à Montpellier (X. 260). Le déchiffrement des dépêches auxquelles a servi ce chiffre n'offrait donc aucune difficulté ; Azzolino lui-même avait d'ailleurs laissé la mise au clair de plusieurs passages. — Mais la clef de la *cifra piccola* a disparu, et je n'ai dû qu'à un heureux hasard de la retrouver. — Voici comment :

Lorsque Christine quitta Rome en mai 1666, elle comptait se rendre directement à Stockholm, où l'attendait son envoyé Adami, et, comme celui-ci était muni d'un exemplaire du grand chiffre, elle crut pouvoir se dispenser d'en emporter une nouvelle copie. En voyage on n'en aurait pas besoin, et à Stockholm on aurait l'exemplaire d'Adami. Mais Christine dut s'arrêter à Hambourg, et plusieurs semaines se passèrent avant qu'elle pût recevoir le chiffre d'Adami.

Or il arriva que la Reine eut besoin de chiffrer une pièce officielle : un mémoire adressé à M. de Lionne, dont elle

(1) Voir pp. 54, 79 et 80.

envoyait la copie à Azzolino le 4 août 1666 (1). — Force lui fut d'employer à cet effet le petit chiffre, et comme elle ne voulait pas confier celui-ci à Santini, elle fit le travail elle-même ; après quoi, Santini recopia comme d'habitude la minute en clair faite par la Reine. Mais, pour s'épargner la besogne, Christine ne chiffra pas tout le mémoire. Les parties les plus intéressantes furent seules chiffrées : le reste, entre autres une phrase entière à la fin, fut laissé en clair.

En parcourant la collection de Montpellier, je retrouvai la minute copiée par Santini, qui s'était égarée au milieu d'autres papiers absolument étrangers à l'affaire (XI. 239). Je reconnus la phrase de la fin, et, en comparant les deux pièces, je pus constater leur identité. Ceci fut suffisant pour reconstituer le petit chiffre ; les cryptographes s'apercevront que, malgré sa simplicité, il n'est pas à dédaigner.

Les deux tableaux des deux chiffres se trouvent à l'appendice. J'ai cru utile de les imprimer pour servir à ceux qui retrouveront peut-être de nouveaux documents chiffrés de Christine.

La correspondance de la Reine emploie la dénomination « écu » pour les trois différentes monnaies dont il est question dans ses affaires : l'écu de France, le *scudo* d'argent romain et le *riksdaler* de Suède. J'ai cru pouvoir suivre cet exemple, car la différence de ces monnaies est assez petite pour qu'on ait pu compter indifféremment dans l'une ou dans l'autre.

En effet, l'écu de France (1651) pesait 27^{gr}., argent fin ; le scudo romain (1650) pesait 26^{gr},442 ; le riksdaler (1639) pesait 25^{gr},697.

(1) Voir p. 195.

On peut évaluer approximativement l'écu du temps de Christine à 5 1/2 francs en monnaie actuelle.

Les dates sont celles du nouveau style grégorien. Quand une date est donnée d'après le vieux style, qui était encore en vigueur en Suède et dans l'Allemagne protestante, cela est expressément indiqué. La différence était alors de dix jours. — Pour les dates qui ne résultent pas des documents, j'ai généralement suivi Basnage. (*Annales des Provinces-Unies,* La Haye, 1719.)

Le portrait de Christine placé en tête du volume est la reproduction d'une photographie (de MM. Alinari, à Florence) d'un buste en bronze, œuvre du Bernin, appartenant au marquis Piero Azzolino. Le buste a probablement été exécuté peu après le retour de la Reine à Rome en 1669, et, selon toute vraisemblance, c'est l'image la plus fidèle qui existe des traits de Christine. — Le portrait du cardinal Azzolino, à la page 49, est reproduit d'après une photographie (de MM. Hansftaengl, à Munich) du tableau de Jacques Ferdinand Vouet, appartenant à la Galerie Royale de Berlin. Cette œuvre a probablement été exécutée en 1670.

Mon apport personnel au volume que je publie est modeste. J'ai cherché à retracer dans l'Introduction les grandes lignes de l'histoire de Christine après son abdication, pour rendre le lecteur familier avec la situation, lorsque la Reine prend la plume. J'ai aussi essayé de relier les lettres entre elles par un commentaire qui supplée aux lacunes. En même temps, j'ai voulu mettre en lumière les faits nouveaux ou imparfaitement connus que révèlent les documents, mais je ne me suis pas arrêté aux points déjà suffisamment connus et maintes fois racontés. De là, certaines inégalités dans le

développement du récit, qui n'entre dans les détails que quand ceux-ci sont nouveaux.

Je ne connais d'ailleurs que trop bien les défauts de ce travail. Il aurait gagné à être complété par des recherches plus minutieuses dans les archives de Paris et de Stockholm, mais pour cela il aurait fallu un séjour prolongé dans chacune de ces villes, ce qui m'a été impossible. De plus, les ouvrages de ce genre demandent de la continuité dans le travail, et c'est précisément ce que je n'ai pu y donner. Diplomate en activité de service, j'ai dû y consacrer le temps laissé libre par les affaires, élément naturellement des plus variables. Si j'ai cru devoir pourtant l'entreprendre, c'est que des circonstances heureuses m'ont permis de réunir pour quelque temps des documents précieux qui bientôt seront de nouveau séparés.

Il me reste à remercier ceux qui ont bien voulu m'assister dans ce travail : mon collègue M. Van Loo, ministre de Belgique près la cour d'Italie, qui s'est donné la peine de le revoir avec moi ; M. Odhner, grand archiviste de Suède, qui m'a indiqué et a fait transcrire pour moi les documents tirés des archives de Stockholm ; et M. Tausserat, archiviste au Ministère des Affaires Étrangères à Paris, qui m'a rendu le même service pour les documents provenant des collections qui se trouvent sous sa garde.

Je remplis un agréable devoir en leur exprimant ici ma vive gratitude.

Rome, juin 1898.

CHRISTINE DE SUÈDE

ET

LE CARDINAL AZZOLINO

CHAPITRE PREMIER

CHRISTINE AVANT SON ABDICATION (1626-1654).

I. Les parents de Christine. — II. Son enfance. — III. Ses études. — IV. Majorité de la Reine. — Christine et l'amour. — Les favoris. — Pimentel. — V. Préliminaires de la conversion. — Macedo. — Malines et Casati. — L'abdication. — VI. Conditions de cet acte. — Revenus réservés à la Reine. — État de ses finances. — Administration de ses provinces et domaines. — Ses banquiers.

I

Il est admis depuis longtemps qu'un choix scrupuleux des sujets reproducteurs est indispensable pour obtenir et conserver une bonne race. L'expérience a appris aux éleveurs à imiter la sélection naturelle qui s'opère, à l'état sauvage, au profit des plus forts et des plus beaux. Personne ne songerait à admettre dans un haras une jument malade, ou un étalon reconnu faible. Il est vrai, on opère des croisements; cela produit certains avantages. On accouple des individus inférieurs avec des reproducteurs d'un type plus élevé; l'intérêt l'exige. Mais on ne manquera jamais, à moins d'être taxé d'ignorance ou d'insouciance, de chercher à faire naître de sujets les mieux doués l'individu qu'on veut appeler à la vie.

Quand il s'agit de l'homme, c'est alors bien autre chose, et même absolument le contraire, bien que ce contraire essaye de se faire passer pour le vrai principe de la sélection naturelle. En effet, nous entendons parler de « bonne naissance », de « sang noble », de « descendance illustre », de « seize quartiers », etc. On affecte même, dans certains milieux, de tenir à ce que les membres d'une famille donnée ne s'allient pas à des individus réputés inférieurs, éventualité pour laquelle on a inventé le nom de « mésalliance ». C'est surtout chez les classes favorisées de la fortune qu'on retrouve cette préoccupation. Au premier abord celle-ci semblerait s'accorder avec les préceptes de la nature, mais c'est là une impression qui ne résiste pas à l'examen.

Dans le langage de convention adopté depuis des siècles par la haute société européenne, être « bien né » ne signifie nullement avoir des parents et des aïeux sains, forts, beaux, bons et honnêtes. Il suffit que les noms de ces ascendants aient été inscrits sur certains livres, parchemins ou papiers, et cela sans le moindre égard à leur condition physique et morale. Le document remplace l'individu. Les qualités de celui-ci sont purement accessoires. Si le document est en règle, l'individu pourra librement porter en soi le germe des fléaux les plus dangereux pour sa progéniture, il n'en sera pas moins « bien né », et éminemment désirable comme reproducteur, aux yeux de ceux qui tiennent à ce qu'ils croient être le maintien d'une bonne race.

En vertu de ce singulier préjugé, c'est le hasard qui se trouve avoir usurpé la place de la sélection, et comme la recherche du document a nécessairement contrecarré la tendance naturelle vers la beauté et la force, tendance qui se manifeste par l'amour, cette action du hasard a souvent été malheureuse. Malgré leurs quartiers, leur sang bleu et leur blason immaculé, les classes « bien nées » offrent des exemples nombreux de décadence, conséquence inévitable d'une série d'ancêtres mal doués pour la reproduction.

L'épuisement, l'étiolement, le dépérissement des familles

ristocratiques sont déjà un inconvénient sérieux pour la ociété, à laquelle elles deviennent incapables de rendre les mportants services qu'on a le droit d'exiger d'elles. Mais cet nconvénient est peu de chose en comparaison des véritables nalheurs que peut lui apporter la décadence de l'individu hez les familles régnantes. Il importe au premier chef qu'un nonarque soit absolument sain de corps et d'esprit. Tous les oins imaginables devraient être pris pour assurer que les rinces appelés à monter sur le trône y portent avec eux toute a puissance physique et morale dont l'homme est capable.)ans un État idéal, chaque jeune fille, exceptionnellement ien douée sous tous les rapports, devrait pouvoir aspirer à la nain du prince, fût-elle la fille d'un paysan ou d'un pêcheur. ie figure-t-on à quelle splendeur une race parviendrait après uelques générations, si le prince avait à choisir sa compagne armi les cent plus belles, plus fortes et plus aimables filles de on pays? Le monarque serait facilement alors le premier par a beauté, la force, la bonté et l'intelligence, et cette supériorité s'accentuerait de génération en génération, tandis que e règne des décadents, des maniaques, des aliénés ou des ibnormes deviendrait une impossibilité.

Malheureusement, cet État idéal n'existait pas en 1620, orsque Gustave-Adolphe, le grand roi de Suède, se décida à rendre femme. Il avait bien eu quelque velléité de suivre la 'oix de son jeune cœur et d'épouser une belle jeune fille, ippartenant d'ailleurs à la meilleure noblesse du pays, mais :ette tendance vers la sélection naturelle avait rapidement uccombé devant l'autorité de sa mère, fortement imbue de la iécessité du document. Il choisit donc son épouse dans une 'amille régnante et offrit sa main à la princesse Marie-Éléonore le Brandebourg. Sous le point de vue des parchemins, cette inion ne laissait rien à désirer, mais la jeune épouse ne lui ipportait en outre qu'une beauté insignifiante, une intelligence moins que médiocre, et un système nerveux faible et malade.

L'histoire nous montre cette princesse passionnément éprise

de son époux, auquel elle ne sait cependant inspirer qu'un amour qui ne s'élève point au-dessus des sens. Elle partage sa couche sans partager sa vie. C'est un instrument de plaisir et rien de plus; elle n'atteindra jamais au rang de compagne. Après la mort de Gustave-Adolphe, elle donne « des marques si excessives de son amour et de sa douleur, qu'on doit les pardonner plutôt que les justifier », comme le dit Christine dans ses Mémoires (1). Sa fille, à laquelle elle n'a jusqu'alors témoigné que de l'aversion — « elle ne pouvait me souffrir parce que j'étais fille et laide », remarque Christine — devient subitement l'objet d'une tendresse exagérée. Mais cette affection tardive se manifeste d'une manière égoïste et déraisonnable. Pour associer l'enfant à son deuil, elle l'enferme avec elle dans l'appartement drapé de noir, où elle pleure, entourée de bouffons et de nains, sur le cœur du héros renfermé dans une boîte d'argent. Elle la fait coucher dans son lit, elle consent à peine à la perdre de vue pendant les heures d'étude, mais sa tendresse capricieuse et exigeante tourmente l'enfant et compromet sa santé. Enfin, les fidèles ministres de Gustave-Adolphe sont obligés de la séparer de sa fille, dont on confie l'éducation à la sœur du feu roi, la princesse Catherine. Après quelque temps, Marie-Éléonore, se sentant négligée en Suède, passe secrètement en Danemark, puis en Allemagne, pour revenir enfin végéter tranquillement en Suède, où elle meurt peu après l'abdication de Christine, ne laissant d'elle d'autre souvenir que celui d'une vieille poupée encombrante et gênante (2).

(1) *Vie de la reine Christine par elle-même, dédiée à Dieu*, ch. VI. — Le manuscrit, ainsi qu'une partie des minutes autographes de cet ouvrage, se trouvent parmi les papiers Azzolino. Il a été imprimé, d'après une autre copie, chez ARCKENHOLTZ, III, p. 1-69.

(2) Il convient d'ajouter qu'avant la naissance de Christine, Marie-Éléonore avait donné le jour à une fille qui ne vécut guère, et qu'entre ces deux naissances la Reine fit en outre une fausse couche.

II

Ce fut d'une telle mère que naquit, le 8/18 décembre 1626, un petit être velu, qu'on prit d'abord pour un garçon. On ne s'aperçut de la méprise qu'après avoir annoncé au Roi la naissance d'un héritier. Ce fait, que Christine mentionne elle-même, semble indiquer une certaine imperfection sexuelle. Peut-être a-t-il contribué, avec la voix forte et virile, les allures brusques et l'affectation de masculinité dans le costume et le langage, à valoir à Christine cette réputation d'androgyne, dont les racontars de cour se sont plu à l'affubler. Christine, cependant était bien femme. Les rapports du médecin qui l'accompagna pendant son voyage de 1666-68, rapports qui nous renseignent à intervalles réguliers sur les conditions de la vie physique de la Reine, ne laissent aucun doute à cet égard.

Voici donc une enfant issue d'un père au génie vaste et puissant, aux tendances esthétiques prononcées, ayant à un haut degré le goût de l'action et de la domination, et d'une mère faible et neurasthénique, enfant venue au monde difficilement, mal conformée peut-être, mal douée certainement pour les fonctions sexuelles, ce mobile souvent secret, mais toujours puissant des actions humaines! Et cet être délicat se trouve seul à six ans, sans père et séparé de sa mère, donnant déjà des signes d'une intelligence hors ligne et portant sur sa petite tête le dangereux fardeau d'une couronne. Que de précautions ne devait pas exiger son éducation!

On aimerait à se la figurer élevée au milieu de compagnes de son âge, occupée aux jeux et aux petits travaux manuels, retenue aussi longtemps que possible loin des livres et des études, pour qu'une activité cérébrale précoce ne vienne pas entraver le développement des muscles et des organes et préparer le terrain à l'attaque menaçante de la névrose.

Il devait en être bien autrement. — L'éducation des princes a été de tout temps un problème très compliqué. — « Si vous saviez, Madame, combien il est plus difficile à nous autres, qu'au reste du monde, de devenir de braves gens », disait, il n'y a pas longtemps, un jeune prince à une dame. A combien plus forte raison aurait-il pu le dire s'il eût vécu au dix-septième siècle, avant que les vérités les plus élémentaires tant de la psychologie que de la physiologie de l'éducation se fussent fait jour! Christine elle-même a écrit sur ce sujet quelques pages remarquables :

« Ceux qui ont attribué à l'éducation la force et le nom d'une seconde nature », dit-elle (1), « ont sans doute connu combien elle est importante à tous les hommes, mais celle des jeunes princes l'est d'une manière si singulière que ceux qui la leur donnent mauvaise ne sont pas moins criminels que ces monstres (s'il y en a) qui empoisonnent les sources des rivières et des fontaines, où tout le monde va puiser l'eau... Il est vrai que des obstacles presque invincibles rendent l'éducation des princes très difficile. On ne saurait en former une idée si universelle qu'on n'y trouve bien des exceptions des règles qu'on pourrait en établir. Il faudrait avoir égard au naturel des enfants, aux climats où ils sont nés, aux mœurs de leur nation, à leurs forces, complexions, capacités et génies. Il faut même avoir égard aux siècles où ils sont nés et à leur sexe... Ceux qui croient que l'unique temps dans lequel la vérité approche des princes est leur enfance se trompent. La vérité entre rarement dans la cour. Le mensonge y règne, il y est trop puissant. On craint et on flatte les princes jusque dans leur berceau. Ils seraient encore trop heureux si dans leur enfance ce divin commerce leur était permis. Les hommes ne craignent guère moins leur enfance que leur pouvoir. Ils les manient à plus près comme ces petits lions qui égratignent toujours, quoiqu'ils ne dévorent pas encore les gens... »

(1) *Vie de la reine Christine,* ch. IX, p. I, ARCKENHOLTZ, III, p. 48. — Le texte imprimé par Arckenholtz diffère considérablement du manuscrit de la Reine. Comme d'habitude, il a cru devoir le corriger et l'embellir.

Christine se montre néanmoins très contente de sa propre éducation qu'elle appelle « excellente et royale », et elle en témoigne à plusieurs reprises sa reconnaissance à ses tuteurs. Il est aussi certain que ceux-ci étaient animés des meilleures intentions. Cependant il est permis de se demander si, avec toute leur bonne volonté, ils tinrent suffisamment compte du naturel de l'enfant, de sa « force, complexion, capacité et génie », du climat et des mœurs de la nation, et surtout de son sexe.

Écoutons encore une fois le témoignage de Christine elle-même (1). — « Le Roi (2) avait ordonné à toutes ces personnes (3) de me donner une éducation toute virile et de m'apprendre tout ce qu'un jeune prince doit savoir pour être digne de régner. Il se déclara positivement qu'il ne voulait pas qu'on m'inspirât aucun des sentiments de mon sexe que les seuls de l'honnêteté. Il voulait que dans tout le reste je fusse prince et que je fusse instruite en tout ce qu'un jeune prince doit savoir. Ce fut en cela que mes inclinations secondèrent merveilleusement bien ses desseins, car j'eus une aversion et une antipathie invincibles pour tout ce que font et disent les femmes. Leurs habits, ajustements et façons m'étaient insupportables. Je ne portais jamais ni coiffe ni masque, je n'avais aucun soin de mon teint, de ma taille, ni du reste de mon corps, et, à la propreté et à l'honnêteté près, je méprisais tout l'apanage de mon sexe. Je ne pouvais souffrir les habits longs, je ne voulais porter que des jupes courtes, surtout à la campagne. J'eus de plus une telle inhabileté pour tous leurs ouvrages des mains qu'on ne trouva jamais moyen de m'en rien apprendre. Mais en revanche j'appris avec une merveilleuse facilité toutes les langues et tous les exercices qu'on voulut m'apprendre. »

Christine se vante de ce qu'elle étudiait « six heures le matin et autant le soir ». Espérons qu'il y a là dedans quelque

(1) *Vie de la reine Christine*, ch. IX, p. 10; Arckenholtz, III, p. 52. — La version d'Arckenholtz est très défectueuse et incomplète.
(2) Gustave-Adolphe.
(3) Les gouverneurs.

exagération : en tout cas, l'étude l'absorba beaucoup plus que de raison. Au contraire, elle « mange peu, dort moins et passe deux ou trois jours sans boire » . Elle « s'abstient souvent exprès de manger pour s'accoutumer à tout », mais « pour manger tout lui était bon » . Aussi la nature se vengera-t-elle bientôt par une série d'attaques de grippe et d'indigestions, qui la molesteront pendant toute sa vie.

III

Les études de Christine embrassaient surtout la philologie, l'histoire et la théologie, car telle était alors la base de toute bonne éducation. Elle a vite fait d'apprendre le latin, le grec, le français, l'espagnol, l'italien et l'allemand. Elle dévore les auteurs classiques, elle pénètre dans ce monde peuplé d'abstractions que nous présentent les historiens de l'antiquité. Plus tard, elle voudra aussi se familiariser avec les sciences naturelles, la philosophie, les arts, les lettres modernes. Tout éveille sa curiosité, elle a soif de savoir, elle absorbe rapidement, retient facilement. Son cerveau bourré de leçons et de lectures devient bientôt un magasin richement fourni de faits qu'elle classe avec lucidité et se rappelle sans effort. Elle est ce qu'on appelle très intelligente.

On attache souvent, surtout lorsqu'il est question de la jeunesse, une importance prépondérante aux facultés réceptives et retentives de l'esprit. Apprendre et se souvenir facilement, voilà en général les qualités qui valent à un élève l'épithète de brillant. L'autre côté de l'intelligence, la capacité de distinguer, d'établir une synthèse, d'appliquer les idées abstraites aux faits concrets, de se servir utilement de ce que l'on sait, tout cela ne vient qu'en seconde ligne dans l'appréciation qu'on porte sur les forces intellectuelles des jeunes gens. C'est qu'il faut du temps pour s'en apercevoir. Ce sont

là cependant les qualités les plus précieuses et celles qui mènent à la victoire dans la lutte pour la vie. Qui de nous n'a vu des individus, réputés jadis des cancres sur les bancs de l'école, se frayer une carrière, tandis que les brillants sujets, les forts en thème ont disparu des rangs de bonne heure ou n'ont pu arriver à se créer une position? Les applaudissements qui saluaient, dès l'enfance, l'intelligence de Christine, s'adressaient surtout, il est bon de s'en souvenir, à ses facultés réceptives.

Dès l'âge de douze ans, la petite reine devait recevoir des leçons d'une portée bien autrement pratique que celles de ses professeurs. Le grand chancelier Oxenstiern venait presque tous les jours causer avec elle et l'entretenir des affaires. Et quelles affaires! C'était tout le drame de la guerre de Trente ans que déroulait l'homme d'État aux yeux de l'enfant, qui apprenait à dire *mes* victoires, *mes* défaites, *mes* armées, *mes* peuples. Quel sentiment de son importance et de sa grandeur ne devait pas en concevoir cette petite fille! Que de facilité à développer en elle un caractère exceptionnellement grand et généreux, mais quel danger aussi de préparer dans ce jeune esprit un terrain trop propice au développement des germes de la névrose!

L'enseignement religieux lui était donné par son précepteur le docteur Jean Mathiæ. C'était un homme de bien, doux, honnête et tolérant. Christine eut bientôt pour lui une affection qui devait durer toute la vie. Elle l'appelle son père, son papa, en fait son confident, lui conte ses petits chagrins, ses réflexions, ses rêves. Il est touchant de retrouver sous la plume de la Reine, longtemps après qu'elle aura abjuré la foi de son père, les expressions de sa reconnaissance pour celui qui l'y avait guidée. Depuis longtemps les leçons du docteur auront été oubliées, mais le souvenir de sa tendresse paternelle sera resté dans le cœur de Christine. Leur correspondance continuera encore après qu'elle aura abdiqué, elle l'assistera dans les jours malheureux et reportera sa bienveillance sur ses fils. Il avait donc tout ce qu'il fallait, ce prêtre, qui

était en même temps un confident et un ami, pour conduire une jeune âme dans le sentier de la religion. Examinons maintenant un moment quelle était cette religion.

Toute doctrine est nécessairement imparfaite, puisqu'elle doit passer par un cerveau humain, se traduire par des idées et des paroles humaines. Mais tout imparfaite qu'elle puisse être, une religion nous est toujours nécessaire. Même les disciples les plus convaincus de la critique moderne se contentent, à des exceptions près, d'être, au moins de nom, catholiques, orthodoxes, protestants ou israélites, et ils s'en contenteront probablement jusqu'au jour où un nouveau saint François ou un nouveau Luther montrera à l'humanité une vérité plus pure, la grande religion de l'avenir. Luther n'avait pas eu la force d'aller si loin qu'il aurait voulu. Il avait dû s'arrêter à moitié chemin dans sa grande lutte pour la liberté de conscience, et après lui les siens avaient dénaturé son œuvre. Dans les pays scandinaves, et surtout en Suède, la réformation avait été politique autant que religieuse. C'était plutôt contre le papisme que contre le catholicisme qu'elle était dirigée. On ne voulait plus tolérer qu'un prêtre italien se mêlât des affaires du pays, qu'il en tirât de l'argent pour enrichir des princes romains ou embellir une ville étrangère, on ne voulait plus voir les richesses de la nation s'accumuler dans les mains de prélats et de moines, ni permettre qu'une loi venue du dehors réclamât la supériorité sur les lois que le pays se donnait lui-même. C'était en premier lieu un affranchissement de Rome et de l'Église, romaine et papiste, qu'on avait voulu. Les dogmes ne venaient qu'en seconde ligne. Et, quant à la liberté de conscience, ce rêve généreux des premières années de la Réforme, il en restait bien peu dans la nouvelle église protestante. On avait remplacé les dogmes de Rome par d'autres dogmes, le pape en chair et en os de Rome par un pape en papier qu'on appelait les livres symboliques de l'Église, et pour ce pape on réclamait la même omnipotence spirituelle que pour l'ancien. On avait changé de maître, voilà tout, mais ce nouveau maître on l'avait chez soi, et non pas

à Rome. C'était là un grand progrès et un avantage si précieux aux yeux du monde protestant, que la Suède n'avait pas hésité à verser le meilleur de son sang pour le conserver.

La nouvelle Église était, nous l'avons dit, tout aussi autoritaire que l'ancienne. Malheur à qui osait discuter ses dogmes! On était là-dessus, en Suède, d'une intolérance qui devait étonner même l'ambassadeur de Cromwell, le puritain Whitelocke. On voulait avant tout l'unité dans la foi. Compromettre cette unité par des doutes et des discussions était se rendre l'ennemi de l'Église, de la société et de l'État. Seulement, par son origine même, cette Église qui se déclarait fondée sur le droit au libre examen, se trouvait bien plus faiblement armée que l'ancienne contre le doute et la critique. Rome défendait tout libre examen : c'était clair, simple et logique. La Réforme admettait le libre examen, mais seulement pour elle-même, et jusqu'à un certain point arbitrairement fixé.

La nouvelle Église avait encore un autre point faible : l'extrême sécheresse du culte. La réaction contre le cérémonialisme du culte catholique avait produit un service divin empreint de mesquinerie et d'ennui. Les temples dépouillés de leurs ornements et ne s'ouvrant que les dimanches et jours de fête, la pauvreté de la musique, l'absence de toute pompe, tout cela donnait une impression de froideur et de sévérité. La prédication était le point central et essentiel du service. Le sermon, nécessairement long, devenait souvent pénible et fatigant à écouter. Pour bien parler pendant une heure, il faut beaucoup plus de talent qu'on n'en pouvait exiger de la grande majorité des pasteurs, rudes braves gens dont l'éducation ne pouvait être ni profonde, ni variée. Ces défauts, il faut le dire, n'étaient pas généralement sentis. Bien au contraire, le peuple suédois manifestait pour les formes de son culte un véritable attachement, mais il est explicable que ces formes aient froissé un esprit possédant la culture raffinée et les goûts esthétiques de Christine. Plus tard, elle se plaindra des longs et ennuyeux sermons qu'elle a dû écouter dans sa jeunesse, et elle manifestera pour la grandiosité artistique des

cérémonies catholiques une constante sympathie. — Les sujets neurasthéniques se laissent encore de nos jours facilement impressionner par les pompes religieuses du catholicisme.

Christine était déjà une femme faite lorsqu'elle laissa paraître son peu de goût pour le service protestant. Mais depuis longtemps déjà elle avait ressenti les premières attaques du doute. Voici le récit qu'elle fait elle-même (1) de ses luttes intimes :

« J'avais à peine l'âge de la raison que j'étais devenue incrédule et défiante. J'avais du mépris pour tout ce qui m'environnait, surtout pour mes femmes, desquelles je ne pouvais souffrir aucune correction. Ma gouvernante était aussi ma tante (2). Cela me donnait quelque considération et même de l'amour pour elle, mais je ne souffrais qu'avec peine les corrections. Je n'avais de l'estime que pour mon précepteur (3) et pour mon gouverneur (4). C'était aussi de fort honnêtes gens, et par l'amitié et l'estime que j'avais pour eux je souffrais tout d'eux, mais aussi il fallait qu'ils me rendissent raison de tout, et de cette manière ils ne trouvaient aucune répugnance en moi, et [quoique] (5) j'étais incrédule et méfiante, ces deux hommes, qui étaient amis, avaient toute autorité auprès de moi. Ils surent si bien me prendre qu'ils gagnèrent

(1) Cet écrit a probablement été destiné au cardinal Azzolino. On verra plus loin (p. 262 et 291) que Christine avait, à la demande du cardinal, commencé à écrire ses Mémoires à Hambourg en 1666. Elle rapporta son manuscrit à Rome, mais outre la minute de sa « *Vie,* etc. », imprimée chez ARCKENHOLTZ, III, p. 1-69, laquelle, d'après une annotation autographe en marge, a été commencée le 11 juin 1681, il ne se trouve plus aux Archives Azzolino que les deux premiers feuillets d'un ouvrage intitulé : *Les Mémoires de Christine-Alexandrine.* C'est du second de ces feuillets qu'est tiré l'extrait ci-dessus. Je n'oserais cependant affirmer que ces feuillets furent écrits en 1666. L'écriture semble appartenir à une époque postérieure. Le filigrane du papier est le même que celui qui servait à la chancellerie de la Reine à Hambourg, mais cette marque (la colombe) est d'un emploi constant. Elle existe encore aujourd'hui.

(2) La princesse Catherine, sœur de Gustave-Adolphe, épouse du comte palatin Jean-Casimir des Deux-Ponts et mère de Charles X Gustave, morte en 1638.

(3) Le docteur Jean Mathiæ, plus tard évêque de Strengnäs, déposé de sa charge en 1664, comme suspect de tendances calvinistes.

(4) Le baron Axel Banér, sénateur et grand maréchal, ami intime de Gustave-Adolphe.

(5) Ce mot a été effacé par la Reine.

mon amitié et toute [ma] confidence. J'étudiais avec plaisir. J'étais curieuse au delà de l'imagination, je voulais tout apprendre, je voulais tout savoir, mais quelque confiance ou autorité qu'eussent auprès de moi ces deux hommes, quelque persuadée que je fus de leur probité je [ne] laissais pas [de] me défier de leurs raisons et de raisonner à ma mode.

« Une des choses du monde qui fortifia le plus mon incrédulité, et qui me semble digne de vous être racontée, était ce qui m'arriva environ à l'âge de six ou sept ans. Me trouvant, selon la coutume, pour la première fois, à la prédication du dernier jugement, le prédicateur, exagérant avec beaucoup d'emphase cette dernière catastrophe, il m'en donna une si grande frayeur que je crus tout perdu. Je m'imaginai que le ciel et la terre m'allaient accabler sous leur chute. Je me mis à pleurer amèrement, m'étant figuré que cela devait arriver dans le moment. Au sortir de la prédica[tion], j'appelai mon précepteur et lui demandai :

« Qu'est-ce donc ceci, mon père (1)? Pourquoi ne m'avez-vous pas parlé de cet effroyable jour? Que deviendrai-je ce jour-là? Est-ce dans la nuit qui vient que cela doit arriver? »

« Il se mit à rire de ma naïveté et me dit : « Vous irez en paradis, mais pour y aller il faut être obéissante au précepteur. Il faut prier Dieu et étudier. »

« Cette réponse me fit faire des réflexions que je n'ai jamais oubliées et qui étaient assurément au-dessus de mon âge et de ma capacité. L'année après j'écoutais encore la même prédication, et, voyant le même jugement, j'en fus encore touchée, mais bien moins que la première fois. Je ne pleurais plus et au sortir de là je demandais encore à mon précepteur : « Quand sera-ce donc que viendra ce jugement dont on parle tant? »

« Il me dit : « Il viendra, viendra. Ne vous en mettez pas en peine, mais il n'y a que Dieu qui sait quand cela arrivera, et cependant il faut s'y préparer. »

(1) Christine a d'abord écrit « papa », puis remplacé ce mot par « père ».

« Je ne fus pas fort satisfaite de cette réponse et je commençais à raisonner à ma mode et à douter et à me défier, presque de mon précepteur même, quoique je l'estimais et l'aimais beaucoup.

« La troisième année, quand je vis que l'on rebattait encore le même texte, je m'en moquai et ne crus plus rien. Je recommençai à douter de tout le reste. Un jour, étudiant avec mon précepteur, je lui dis : « Dites-moi la vérité? Tout ce qu'on nous conte de la religion, ne sont-ce pas des fables, aussi bien que le dernier jugement ? »

« Mais il me fit là-dessus une terrible réprimande, me disant que c'était un horrible péché et une impiété d'avoir eu seulement la pensée, et que s'il m'arrivait jamais de dire quelque chose de semblable, il me ferait fouetter par ma gouvernante. Cette menace me piqua, et je lui [dis] : « Je vous promets de ne dire plus rien de semblable, mais je ne veux pas être fouettée, car vous vous en repentiriez tous si cela arrivait. »

« Je lui dis cela d'un air si impérieux que je le fis trembler. »

Passons sur l'exagération de la petite vanterie de la fin! Christine nous fait assister au premier éveil de l'esprit critique en son âme d'enfant. Il serait intéressant d'en suivre le développement jusqu'à ce que doute et incrédulité viennent se noyer dans la soumission absolue à l'autorité papale, mais la Reine a arrêté sa plume avant d'y arriver.

IV

A dix-huit ans, Christine devient majeure. Elle règne et gouverne en vraie souveraine. Elle s'intéresse aux affaires, les étudie, les discute, et décide avec une capacité qui étonne même les vieux ministres. Aussi entend-elle de toutes parts un unanime concert d'éloges. La jeune Reine n'est plus seulement la fille de Gustave-Adolphe, l'orpheline que son abandon et sa

faiblesse faisaient aimer; elle s'empare elle-même du cœur de ses sujets; on admire sa sagesse, son application, sa modération. La protection qu'elle accorde aux lettres, aux sciences, aux arts la rend aussi célèbre que les victoires des armées suédoises. On la compare à Minerve, elle est la *Pallas Nordica* dont le règne présage la félicité des peuples, l'âge d'or. Il n'y a pas de flatterie qu'on ne lui prodigue, du moment surtout qu'on s'aperçoit qu'elle la récompense royalement. Deux paix glorieuses pour la Suède, celle de Brömsebro avec le Danemark en 1645 et celle de Westphalie en 1648, se suivent à de courts intervalles, augmentant à la fois le territoire du royaume et le prestige de la souveraine. Un souffle de grandeur passe sur la Suède et se personnifie en Christine. Faut-il s'étonner si elle acquiert de soi une opinion que rien ne pourra plus rabaisser (1)? Les mots « ma grandeur » et « ma gloire » reviendront dorénavant constamment sur ses lèvres et sous sa plume. Elle goûtera aussi la sensation mystique de la communication directe avec Dieu. Quand, dans sa vieillesse, elle écrit sa Vie, c'est à Dieu qu'elle la dédie. Dieu seul est assez grand pour cet honneur.

A cette première ivresse du pouvoir et du succès une première amertume vient se mêler. Christine a senti parler son cœur. Comme il arrive souvent, c'est le petit cousin qui est l'objet de sa passionnette. Le petit cousin, c'est le comte palatin Charles-Gustave, le fils de la bonne tante Catherine qui a été sa gouvernante, le frère des jeunes princesses Marie-Euphrosyne et Éléonore qui ont partagé ses jeux et quelquefois ses leçons. Il est court, gros et laid, il n'a pas l'âme tendre, ce n'est pas non plus un modèle de vertu. La bonne bière et les robustes appas des maritornes ont bien des attraits

(1) Voici ce qu'elle écrira plus tard sur elle-même : « Dès sa majorité elle s'était rendue l'arbitre absolu, non seulement de son royaume, mais de toute l'Europe, dont les destinées paraissaient dépendre seulement de ses volontés. Elle se vouait avec une application infatigable et inouïe à ces intérêts si grands et si divers, n'enlevant qu'aux repas et au repos les moments qu'elle employait à ses nobles et héroïques divertissements. » — *Informazione della Confraternità d'Amarante*, Montp., XIII, p. 104. Trad. du texte autographe italien.

pour lui. Mais il est le premier. C'est avec lui que Christine échange, à dix-sept ans, de timides serments d'amour. L'idylle cependant ne dure pas longtemps. Christine ne tarde pas à s'apercevoir que c'est sa couronne plutôt que sa personne que recherche son cousin. L'imprudent mène de front avec la cour qu'il fait à la Reine des amours de bas étage. Une jeune fille forte, saine, sûre de ses charmes, aurait peut-être facilement pardonné, mais Christine n'est pas dans ce cas. Peut-être a-t-elle même déjà la conscience de quelque secrète infériorité physique, de quelque faiblesse sexuelle à se faire pardonner? Les femmes dans de telles conditions sont nécessairement plus exigeantes. Elles savent d'instinct que pour retenir l'homme, auquel la possession aura apporté une désillusion, il faudra pouvoir compter sur une affection de l'âme exceptionnellement solide. Leur amour-propre est aussi plus ombrageux, plus facilement blessé. Une beauté se rira d'une infidélité qui fera pleurer un laideron.

Christine ne pardonne pas, elle ne rompt pas non plus ouvertement, mais dans son cœur le cousin est irrévocablement condamné. Presque en même temps elle laisse paraître un engouement pour un jeune seigneur, beau, brillant, séduisant sous tous les rapports, le comte Magnus Gabriel de la Gardie. Le comte devient le favori de cette reine de vingt ans; elle le comble de faveurs et de cadeaux, le fait colonel, général, ambassadeur, sénateur, grand maréchal de la cour. Sa fortune étonne, choque et fait jaser. Diplomates et courtisans voient en lui l'amant de la Reine. Comment expliquer autrement sa faveur? Christine, il est vrai, lui fait épouser sa cousine, la princesse Marie-Euphrosyne, et cette union se montre des plus heureuses. La médisance néanmoins ne désarme pas; elle ne trouve dans ce mariage qu'une accusation de plus contre la Reine.



J'ai appelé le sentiment de la Reine un engouement. Lui donner un autre nom n'est guère possible. Était-ce de l'amitié, était-ce de l'amour, voilà ce que personne n'a probablement jamais su ni ne saura jamais. Peu importe, du reste. S'il faut

appeler de l'amour cette liaison entre une reine de vingt ans et un beau garçon de vingt-cinq, du moins faut-il se souvenir qu'aucun historien n'a pu encore retrouver la moindre preuve que la Reine ait passé le Rubicon avec le comte de la Gardie. On ne retrouve non plus dans leurs relations aucune trace permettant d'établir qu'il ait jamais exercé sur elle, même passagèrement, la domination du mâle triomphant. Il exploite habilement sa faveur, voilà tout. Et lorsque plus tard il tombe en disgrâce, d'ailleurs à cause d'une bagatelle, il ne se défend pas en amant qui aurait des droits; il implore et s'humilie plutôt comme un domestique chassé. Nous le verrons dans la suite devenir le redoutable, mais pas toujours loyal adversaire de Christine.

Il est temps d'examiner plus attentivement le rôle, ou plutôt ce que nous savons du rôle qu'a joué l'amour dans la vie de Christine. Laissons-la d'abord parler elle-même :

« Mon tempérament impétueux et ardent, écrit-elle (1), ne m'a pas donné aussi moins de penchant à l'amour qu'à l'ambition. En quel malheur ne m'eût précipité un si terrible penchant, si Votre grâce n'eût employé mes défauts mêmes pour m'en corriger? Mais mon ambition, ma fierté incapable de se soumettre à personne, mon orgueil méprisant tout, m'ont servi de merveilleux préservatifs, et par Votre grâce Vous y avez mêlé une délicatesse si fine, par laquelle Vous m'avez garantie d'un penchant si périlleux pour Votre gloire et pour mon bonheur. Aussi, quelque proche que j'aie été du précipice, Votre puissante main m'en a retirée. Vous savez, quoi qu'en puissent dire l'envie et la médisance, que je suis innocente de toutes les impostures dont elles ont voulu noircir ma vie. J'avoue que si je ne fusse née fille, le penchant de mon tempérament m'aurait entraînée peut-être en des terribles désordres, mais Vous, qui m'avez fait aimer toute ma vie la gloire et l'honneur plus qu'aucun plaisir, Vous m'avez préservée des malheurs, où les occasions, la licence de ma condition et l'ardeur de mon tem-

(1) *Vie, dédiée à Dieu,* ch. IX, p. 24. ARCKENHOLTZ, III, p. 57.

pérament m'auraient précipitée. Je me serais infailliblement mariée, si j'eusse reconnu en moi la moindre faiblesse, mais ayant connu par Votre grâce la force que Vous m'avez donnée de me passer des plaisirs, même des plus légitimes, j'ai suivi l'aversion naturelle que j'avais pour le mariage... »

Ce document est naturellement sujet à caution. Il était destiné à la publicité et il a été écrit à Rome, où les mauvaises langues trouvaient fort à redire sur les relations de la Reine avec le cardinal Azzolino. Confesser une faute aurait été compromettre non seulement soi-même, mais aussi son ami, et cet ami était un prince de l'Église. Quelle femme d'ailleurs livrerait gratuitement son secret au public? Christine parle volontiers de l'ardeur de son tempérament; c'est là un faible assez commun justement aux individus mal doués pour l'amour. Ils aiment à mettre leur froideur au compte de la retenue plutôt qu'à celui de l'impuissance. Elle manque aussi de franchise lorsqu'elle parle de « la licence de sa condition ». Une reine n'est-elle pas cent fois plus surveillée qu'une bourgeoise? A moins d'être une amoureuse sans vergogne, sa « licence » sera toujours moindre que celle de ses femmes de chambre. — Tout bien considéré, la confession de Christine me semble plutôt indiquer un tempérament physiquement apathique, ce qui d'ailleurs n'exclut nullement les passions du cœur ou de la tête. Ce que nous appelons le sang peut très bien n'y être pour rien, surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet neurasthénique.

Christine cependant a des favoris, quelquefois plusieurs en même temps, — quelle jeune femme dans sa situation n'en aurait pas? C'est, par exemple, le médecin français Pierre Bourdelot, appelé à Stockholm sur la recommandation de Saumaise. Peut-être n'était-ce pas un homme d'un caractère bien élevé — ses lettres nous montrent plutôt un esprit frivole, épris de petites affaires et de cancans — mais c'était certainement un bon médecin. Il a le don si rare de comprendre son client et de ne lui demander que ce qu'il peut faire. Il inspire la confiance et parvient à obtenir qu'on obéisse

à ses prescriptions et à ses conseils. Il réussit aussi à guérir. Rien d'étonnant donc si la Reine lui témoigne de la reconnaissance, de la considération, de l'amitié même. Dans les cas de névrose, rien n'est plus naturel que ces relations intimes et très personnelles entre le client et le médecin, puisque celui-ci ne peut guérir le corps sans s'occuper aussi de l'âme. Mais il arrive souvent, surtout lorsque l'envie s'en mêle, qu'elles sont mal interprétées, et que la médisance essaye de trouver sous la robe du médecin le galant ou le chercheur de fortune. Ce fut précisément le cas de Bourdelot. On a voulu voir en lui l'intrigant, l'ambitieux, le charlatan, même l'amant perverti et pervertisseur. Rien de tout cela n'est documenté. Le Bourdelot qui ressort des matériaux sérieux de l'histoire n'est qu'un médecin assez sympathique à sa cliente pour en devenir quelquefois le confident. Ajoutons qu'il restera pendant de longues années le correspondant de Christine, et que si ses lettres sont souvent triviales, elles sont du moins toujours innocentes.

Puis c'est le jeune comte Tott, cavalier brillant comme de la Gardie, mais plus viril et plus loyal. C'est l'écuyer Steinbergh, c'est le diplomate Dohna et d'autres encore. Les cours sont les cours, — il n'y en a guère sans favoris, car après tout les souverains sont des hommes et ont bien le droit d'avoir des préférences. Christine, certainement, en avait; peut-être ne les a-t-elle pas très bien choisies. On peut lui reprocher ses largesses envers ses protégés, leur carrière rapide, souvent imméritée, et d'autres choses encore, mais il serait souverainement injuste de faire d'eux ses amants. Les documents enregistrent bien des on dit à ce sujet, mais ne nous montrent pas de faits, et les cancans, même après deux siècles, ne font pas de l'histoire (1).

(1) La réputation de légèreté, faite à Christine par beaucoup de ceux qui se sont occupés de son histoire, repose en grande partie sur l'autorité accordée aux soi-disant *Mémoires de Chanut*, ouvrage publié à Paris en 1675 par P. LINAGE DE VAUCIENNES. Grâce aux patientes et clairvoyantes recherches de mon savant compatriote, M. le professeur Martin Weibull, il a été abondamment démontré que les accusations d'inconduite que contiennent ces volumes ne proviennent pas

Un des hommes distingués par Christine mérite une place à part: c'est Pimentel (1). — Don Antonio Pimentel de Prado, mestre de camp et chevalier de Saint-Jacques, arrive à la cour de Suède en août 1652, comme envoyé du roi d'Espagne. Dès sa première entrevue avec la Reine, il devient l'objet d'une distinction spéciale. Elle lui accorde de longues audiences, l'invite constamment au château, recherche son entretien, le veut à ses côtés à la promenade, aux bals, aux dîners. Cela fait jaser en 1652, absolument comme cela le ferait de nos jours. Et des bavardages sur ce que l'on a vu, on en arrive souvent aux médisances sur ce qu'on n'a pas vu. C'est ainsi que, contre toute vérité, la légende s'est accréditée que Pimentel logeait au château même et qu'il passait des nuits entières dans le cabinet de la Reine. — La faveur de

de Chanut, mais de son ancien secrétaire le résident Picques, qu'on peut classer à bon droit parmi les gens mal informés, malgré son caractère diplomatique. (M. Weibull, *Mémoires de Chanut*, dans *Historisk Tidskrift*, Stockholm, 1887 et 1888. Il est à regretter que cet ouvrage n'ait pas encore été traduit en français.) — Christine a du reste de son vivant protesté contre « ces calomnies », comme elle les appelle. Dans une lettre à Bourdelot (6 nov. 1674; Arckenholtz, III, p. 492), elle exprime son mécontentement de ce que l'auteur ait donné à son livre le nom de Chanut. « Je suis sûre qu'il ne l'a pas fait et suis mortifiée de ce qu'on imprime une aussi noire tache à la mémoire d'un si honnête homme » Dans une autre lettre à Bourdelot (10 sept. 1675, *ibid.*, p. 493), elle écrit au même sujet : « Me calomnier, c'est attaquer le soleil! »

(1) Don Antonio Pimentel de Prado, issu d'une noble famille espagnole originaire de Léon, naquit en 1604 à Palerme où son père était magistrat. Le nom s'écrit aussi, à l'italienne, Pimentelli. Il embrassa de bonne heure la carrière des armes. Engagé comme simple soldat dans l'armée espagnole d'Italie, il combattit avec distinction dans le Milanais, monta rapidement en grade, et passa en 1620 avec son régiment en Flandre. Il est nommé gouverneur de Nieuport en 1647 et mestre de camp d'un régiment d'infanterie en 1651. Sa mission en Suède occupe les années 1652-1653. Après l'abdication de Christine, Pimentel est de nouveau attaché à sa personne par Philippe IV, pendant le séjour de la Reine en Flandre, et l'accompagne à Rome, en qualité d'ambassadeur extraordinaire (1655). Il reste auprès d'elle à Rome jusqu'au mois de juin 1656. En 1658 il est chargé de négociations de paix auprès du duc de Modène et négocie l'année suivante les préliminaires de la paix des Pyrénées. En 1669 on le retrouve en Flandre comme gouverneur d'Anvers. Il est mort à Bruxelles le 6 mars 1671. (Notes tirées d'un dossier sur Pimentel, recueilli par Don Gaspar Muro, archiviste en chef au ministère des affaires étrangères d'Espagne († 1890), et M. Alfred Weil, banquier à Madrid et écrivain distingué († 1888). Ce dossier m'a été communiqué par M. Henri Akerman, ancien ministre de Suède et Norvège en Espagne.)

Pimentel s'explique d'ailleurs facilement sans qu'il soit besoin d'y mêler l'amour. Il était le confident du projet de conversion qui occupait alors toutes les pensées de la Reine. Cet événement devait se produire sous les auspices du roi d'Espagne, et c'est avec Pimentel que la Reine élaborait les détails de son plan. Ce secret entre eux explique suffisamment une intimité que les courtisans, dans leur ignorance, n'étaient que trop portés à mettre sur le compte du petit dieu badin. Pimentel, du reste, n'était pas un jeune muscadin. Il avait quarante-huit ans, et au dix-septième siècle on vieillissait plus vite que de nos jours. C'était un homme posé et sérieux, ayant fourni une belle carrière militaire, et que ses qualités de prudence et de circonspection avaient désigné pour ses nouvelles fonctions diplomatiques (1).

(1) *Audiatur et altera pars.* Il convient de remarquer que dans une lettre de L. Boreel, ambassadeur des Pays-Bas à Paris (1650-1668), à Jean de Witt, en date du 23 octobre 1654, ce diplomate écrit, en faisant allusion à certaines lettres envoyées de Suède à destination d'Espagne et interceptées à leur passage par les Pays-Bas : « Il y en a une aussi de la reine Christine de Suède à Don A. Pimentel, qui est couchée d'une manière si plaisante et si ambiguë et dans des termes si passionnés de l'affection de S. M. pour M. Pimentel, que ceux qui ne connaîtraient pas la vertu de cette reine pourraient s'imaginer faussement que cette lettre parte d'un amour tout charnel. Cependant on ne doit la regarder que comme une preuve de la grande estime et de l'affection que S. M. témoigne pour l'esprit et la capacité que S. M. chérit en Pimentel. Cette lettre est remplie des plus fortes expressions dont se puisse servir l'amour le plus violent. » (*Lettres et négociations de Jean de Witt.* Amsterdam, 1725, I, 15. 263.) Voici le texte hollandais de cette lettre qui se trouve aux Archives de l'État à La Haye (portefeuille des dépêches provenant de France, 1653-1660) :

« Daer is oock eenen vande Coninginne Cristina van Sweden aen Dom A. Piementel die soo aerdich ende ambigu is gestelt in soodanighe gepassionneerde termes van affectie van haere Majesteit totten selven Piementel, dat iemant die de eerbaerheyt van de Coninginne niet ten vollen bekent soude wesen, soude connen vervallen in die faulte om te estimeren, dat die breeff spreecht van charnelle affectie : daer noch tans alles moet ende can werden geduyt op eene groote estime ende affectie, die haer Majesteit onmatelige thoone vande groote geest ende capaciteyt, die sy tieff heeft inde voors Piementel. De hoochstgemelde brieff is vol sterche tot de stereste expressien van lieffde. »

J'en dois la communication à M. de Westenberg, ministre des Pays-Bas à Rome. — Boreel dit expressément que les lettres étaient *in originali,* et il paraît les avoir lues. Le témoignage d'un homme aussi sérieux est sans doute fort important, mais jusqu'à ce que la lettre de Christine elle-même sorte de la cachette où elle dort peut-être encore, l'historien consciencieux doit se contenter de mettre un point d'interrogation, sans prendre sur lui de rien affirmer.

Le lecteur verra plus tard quel rôle jouera le sentiment dans la seconde période de la vie de la Reine, après l'abdication. Il suffit pour le moment de constater que tout débordement lui a été étranger pendant la première période, celle de son règne.

Christine, sur le trône, n'est pas une Messaline, esclave sans retenue d'un tempérament impérieux, ni même une Catherine II, aux sens puissants et exigeants. C'est une jeune femme à la santé chétive, organisant sa vie au mépris des lois de l'hygiène, surexcitant son cerveau et ses nerfs, recherchant des satisfactions d'orgueil et d'amour-propre, avide de flatterie et d'applaudissements, jouissant de sa supériorité intellectuelle autant que matérielle, active sans relâche, menant du même train endiablé les affaires, les études et les divertissements, goûtant un moment toute la douceur, un autre, toute l'amertume du pouvoir, enivrée de la grandeur et bientôt fatiguée d'en sentir le poids, être énigmatique, complexe et redoutable, auquel il a manqué une main sûre pour guider son enfance et un cœur dévoué pour donner à sa jeunesse un peu de bonheur. On a bourré son cerveau de lectures, mais personne ne lui a appris à aimer, et elle marche dans la vie dure et froide sans tendresse, sans miséricorde, sans patriotisme; en somme, une égoïste névropathe.

V

L'histoire du règne de Christine est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'en retracer ici les événements. Nous nous contenterons d'examiner brièvement sa conversion et son abdication, puisque ce sont là les points de départ de sa nouvelle vie. Ces deux faits ont entre eux une connexité qui fait que l'on ne peut expliquer l'un sans l'autre.

Christine avait coutume de dire qu'elle n'avait jamais été

luthérienne. « Je ne croyais rien, écrit-elle (1), de la religion dans laquelle je fus nourrie. Tout ce qu'on m'en disait me semblait peu digne de Vous (2). Je crus que les hommes Vous faisaient parler à leur mode et qu'ils me voulaient tromper et me faire peur pour me gouverner à la leur. Je haïssais mortellement les longs et les fréquents sermons des luthériens, mais je connus qu'il fallait les laisser dire et avoir patience, et qu'il fallait dissimuler ce que j'en pensais. Mais quand je me trouvai un peu agrandie, je me formai une espèce de religion à ma mode en attendant celle que Vous m'avez inspirée, à laquelle j'avais naturellement une si forte inclination. Vous savez combien de fois, par un langage inconnu au commun des hommes, je Vous ai demandé la grâce d'être éclairée de Vous, et que je Vous fis vœu de Vous obéir au prix de ma fortune et de ma vie. »

C'est dans de telles dispositions d'esprit que se trouvait Christine lorsqu'elle connut Descartes, qu'elle avait appelé auprès d'elle sur les conseils de Chanut (3). L'enseignement du grand philosophe fut de courte durée, car Descartes mourut quatre mois après son arrivée à Stockholm (le 11 février 1650); mais le fait que le maître de la spéculation métaphysique du siècle était en même temps un fervent catholique devait nécessairement produire une forte impression sur la Reine.

« Nous certifions même par les présentes », écrira Christine dix-sept ans plus tard, « qu'il a beaucoup contribué à notre glorieuse conversion, et que la providence de Dieu s'est servie de lui et de son illustre ami, le dit sieur de Chanut, pour nous en donner les premières lumières, que sa grâce et miséricorde achevèrent après à nous faire embrasser les vérités de la religion catholique apostolique romaine que ledit sieur de Cartes a toujours constamment professée, et dans laquelle il est mort avec toutes les marques de la vraie piété

(1) *Vie, dédiée à Dieu*, ch. IX, p. 23. — Ce passage n'a pas été publié par Arckenholtz.

(2) Dieu.

(3) Pierre-Hector Chanut, résident de France à Stockholm, 1646-1649, ambassadeur, 1649-1651, et mai-juin 1653.

que notre religion exige de tous ceux qui la professent (1). »

Descartes et Chanut ne sont cependant pas des convertisseurs. Bien loin de là. Chanut est même contraire à une résolution qui doit fatalement entraîner la perte de la couronne et pourra compromettre les intérêts de la France dans le Nord. Mais Christine n'a pas besoin d'une influence extérieure. Elle prend elle-même l'initiative, et le premier religieux catholique qu'elle trouve sur son chemin amène sans effort à son église cette précieuse recrue. Ce religieux fut le jésuite Antonio Macedo, confesseur de l'ambassadeur de Portugal. La Reine profite, pour s'ouvrir à lui, des occasions où il sert de truchement à l'ambassadeur et bientôt lui confie la mission de se rendre à Rome auprès du général de son ordre. Là, il communiquera à celui-ci l'inclination de la Reine pour le catholicisme et lui demandera l'envoi de deux théologiens avec lesquels elle pourra discuter, éclaircir ses doutes et vaincre ses hésitations.

Macedo arriva à Rome vers la fin de 1651, fit part de la mission que lui avait confiée Christine au père Nickel, général des jésuites, ainsi qu'au cardinal Fabio Chigi, l'ancien négociateur du congrès de Münster, alors secrétaire d'État, et il obtint l'envoi en Suède de deux religieux, les pères Alessandro Malines et Paolo Casati. Ceux-ci, à leur arrivée à Stockholm en février 1652, n'eurent pas de grandes difficultés à surmonter auprès de la Reine. La résolution de celle-ci était plus qu'à moitié prise déjà lorsqu'elle avait dépêché Macedo à Rome. Presque en même temps elle avait communiqué pour la première fois au Sénat sa résolution d'abdiquer, et quoiqu'elle se rendit aux vives instances de ses ministres la priant de

(1) Déclaration en forme de lettre patente sur les mérites de Descartes, Hambourg, 30 août 1667 (Montp., XIII, p. 179, minute, impr. ARCKENHOLTZ, IV, p. 19), envoyée avec lettre du même jour (Montp., IX, p. 196) à Antoine de Courtin, alors résident de France à Copenhague. Antoine de Courtin était un des secrétaires qui accompagnèrent Chanut en Suède en 1646. Il servit tour à tour la France et la Suède dans les grades inférieurs de la diplomatie. C'est par erreur qu'Arckenholtz donne Charles Caton de Court comme destinataire de la lettre.

garder la couronne, elle laissa bien entrevoir à ses intimes que l'abdication n'était que partie remise. Aussi lorsque Fabio Chigi, devenu pape sous le nom d'Alexandre VII, annonça aux cardinaux la prochaine arrivée de la Reine à Rome (1), fixa-t-il la date de sa conversion à l'année 1651.

Le dernier point sur lequel Christine hésite encore est de savoir si le pape ne pourrait lui permettre de ne se faire catholique qu'en secret et de rester luthérienne devant le monde. Mais à la réponse formellement négative des deux jésuites elle se rend immédiatement. « Donc, il faut déposer la couronne », dit-elle simplement, et dès ce jour les préparatifs commencent. Elle renvoie le P. Casati à Rome et confie au P. Malines une mission en Espagne. Elle a compris qu'après son abdication, lorsque la Suède et tous les pays protestants se tourneront contre elle, l'appui d'un monarque catholique lui sera nécessaire, et elle a jeté les yeux sur Philippe IV. L'Empereur et le roi de France pourraient avoir trop de ménagements à garder envers la Suède; Louis XIV d'ailleurs n'est encore qu'un enfant. Philippe IV, lui, se montre à la hauteur de la confiance de la Reine. Il accepte de suite de la couvrir de sa protection lorsqu'elle fera son entrée dans le monde catholique, et il tient religieusement parole. Néanmoins Christine joue gros jeu, car malgré toutes les précautions, il est toujours possible que l'indignation des Suédois, lorsqu'ils apprendront sa conversion, ne force son successeur à lui retrancher ses ressources financières.

Cette éventualité doit nécessairement s'être présentée aux yeux de Christine, et le fait d'avoir passé outre prouve la sincérité de sa conviction.

L'envoyé de Philippe IV devint donc le confident de la

(1) FERIA 2ª DIE 15 NOV. 1655. CONSISTORIUM SECRETUM IN AULA QUIRINALI. — « *Jam quintus agitur annus ex quo Pater luminum ac misericordiarum Deus Christi Filii Sui sanguine redemptam ovem in remotis Septentrionis regionibus aberrantem respexit ab alto et viam ostendit redeundi ad gremium Sanctæ Matris Ecclesiæ, Christinam scilicet Suetiæ Reginam*, etc., etc. » — ALEXANDRI VII PONT. MAX. ALLOCUTIONES HABITÆ IN CONSISTORIIS SECRETIS. (*Arch. Vatican.* — Act. Consist., 1655-1660, f. 398.)

Reine néophyte. Lui, son confesseur et Bourdelot sont les seuls à connaître le secret. D'autres, sans doute, le soupçonnent, mais eux seuls savent la vérité. Faut-il s'étonner si leur intimité devient grande, trop grande même aux yeux des étrangers?

Ce qui rend l'abdication moins pénible à Christine, c'est sa position délicate vis-à-vis de son cousin, le comte palatin, Charles-Gustave. Elle lui a promis sa main, puis elle a rompu avec lui, et en compensation elle l'a fait déclarer son successeur. Mais il est ambitieux, l'attente lui est longue, il retourne à la charge. De tous côtés on la presse de se marier, elle qui a maintenant le mariage en horreur. Elle a jadis promis à Charles-Gustave que s'il ne devenait point son époux, personne au monde ne le serait jamais. Or elle sent tous les jours davantage qu'elle ne voudra jamais de lui. L'abdication, c'est donc pour elle la délivrance de cette fausse position dont la gêne lui devient de plus en plus pénible. Et puis, une autre puissance commence à exercer sur elle son invincible attrait : l'amour des sciences, des lettres et des arts, amour dont pourra peut-être sourire celui qui n'en a pas goûté, ou qui n'est pas en mesure de l'éprouver, mais dont nul de ceux qui l'ont une fois ressenti ne méconnaîtra la force dominatrice et absorbante.

La couronne avait bientôt donné à la jeune femme (elle n'avait que vingt-huit ans) toute la mesure de ce qu'elle pouvait donner. Christine avait connu de bonne heure l'ivresse des grands succès. Il lui restait, après la jouissance d'un brillant début, le dur labeur des difficultés sans cesse renaissantes qu'amène l'exercice du pouvoir. Les menus devoirs de tous les jours la fatiguaient sans l'intéresser. Son âme, remplie de soi-même, ne pouvait voir aucune grandeur dans le rôle d'un souverain se soumettant consciencieusement à la besogne journalière. La grandeur, pour elle, c'était de remplir le monde entier de son nom, et quelle action pourrait faire retentir avec plus d'éclat les trompettes de la renommée — j'allais dire de la réclame — que celle de renoncer au trône

pour la foi? Elle irait vivre — libre, heureuse et plus célèbre que jamais — sous un ciel dont la splendeur inconnue, mais vantée, comprise, devinée, fascinait son imagination de névrosée — au milieu des chefs-d'œuvre de l'art qui enflammaient de loin son tempérament esthétique — entourée de lettrés qu'elle applaudissait et qui l'applaudissaient — enfin, elle respirerait de nouveau l'encens des louanges et des flatteries que ne manquerait pas de lui valoir une action qui lui paraissait à elle-même héroïque.

Qu'y avait-il qui pût la retenir? Le respect dù au nom illustre de Gustave-Adolphe, mort pour la religion qu'elle allait abandonner? Elle n'avait de son père qu'un souvenir d'enfant, et il devait lui paraître bien moins grand qu'il ne se montre à nous après deux siècles. Il faut que l'histoire ait le temps de dessiner tous les traits d'un héros pour que la postérité apprenne à le connaître. On ne voit bien une tour qu'en s'éloignant d'elle. — L'amour de son pays, de son peuple? Hélas! on avait oublié d'inspirer à Christine ces grands sentiments; on avait négligé de lui apprendre à aimer. On avait cultivé son esprit et laissé son cœur se dessécher. — Le sentiment du devoir? Existe-il seulement pour les névropathes? Ceux-ci connaissent, au contraire, un autre «impératif catégorique» pour employer la formule de Kant; c'est l'idée fixe. Une fois la suggestion acceptée, soit d'eux-mêmes, soit d'autrui, ils poursuivent avec une redoutable ténacité leur but, quitte à l'abandonner dès qu'ils l'auront atteint. Mais, coûte que coûte, il faut que l'idée fixe se réalise.

VI

Ce fut le 6/16 juin 1654 que Christine descendit du trône et remit le sceptre à son cousin Charles-Gustave. Immédiatement après elle se hâta de quitter la Suède et se rendit dans les

États de Philippe IV en Flandre. Je ne m'arrêterai pas aux détails de ces événements déjà bien connus, mais il me semble nécessaire d'examiner de près avec le lecteur les arrangements pris entre Christine, son successeur et la Diète de Suède quant à sa position financière après l'abdication. Les conditions de cet arrangement sont stipulées dans un acte ordinairement appelé le « recès d'abdication (1) », lequel fut signé par les États à Upsal, où ils étaient alors assemblés, le 1er/10 juin 1654, et c'est dans leur dispositif qu'il convient de voir les causes des agissements de la Reine pendant le reste de sa vie. Christine avait cru que ces stipulations ne seraient qu'un détail de sa vie nouvelle ; au contraire, elles allaient y jouer le premier rôle.

Les finances de la Suède ne lui permettaient pas de payer à Christine un capital dont le revenu suffirait à son entretien. D'autre part, il ne paraissait pas assez sûr à la Reine de se contenter d'une rente que lui payerait annuellement la Couronne. Elle préféra se réserver les revenus de quelques provinces qu'elle pourrait faire administrer par ses propres agents et dans lesquelles elle garderait une souveraineté limitée. Elle n'entendait d'ailleurs nullement descendre, par son abdication, au rang de sujette.

En tête des conditions de l'acte, elle fit donc inscrire qu'elle restait exempte de toute « sujétion et obéissance » et n'était responsable qu'à Dieu de ses actions tant avant qu'après l'abdication. Les sujets des provinces qu'elle se réservait devaient lui prêter serment. Elle gardait entre ses mains toute l'administration, y compris celle de la justice et des affaires ecclésiastiques, nommait les gouverneurs, bourgmestres, juges et tous les employés en général, pourvoyait aux cures et bénéfices de l'église, faisait rendre la justice en son nom, etc. Elle se réservait de faire juger les crimes commis par des membres de sa cour ou de sa garde, soit par les tribunaux

(1) Il existe un seul original de cet acte (à la Bibliothèque Vaticane). C'est celui qui fut signé par les trois états non nobles, le clergé, les bourgeois et les paysans. L'exemplaire original signé par le sénat et la noblesse a disparu.

ordinaires, soit par une cour spéciale. La Couronne pouvait bien tenir des garnisons dans les provinces, mais celles-ci devaient être exemptées de fournir soit des quartiers, soit d'autres corvées ou contributions de guerre.

Les provinces dont les revenus, tant ordinaires qu'extraordinaires, devaient être affectés à l'entretien de Christine, étaient la ville de Norrköping, les îles de Gotland, d'Öland et d'Ösel, la ville de Wollgast et les domaines « de la table » en Poméranie. On appelait ainsi les biens ayant anciennement formé l'apanage des ducs de Poméranie. Deux de ces domaines, Pohl et Neukloster, étaient situés dans le Mecklembourg. La Couronne s'obligeait à racheter tous les droits concédés à des particuliers sur ces domaines et à les mettre sans retard à la disposition de la Reine.

A la mort de Christine, ces provinces devaient faire retour à la Couronne. Elle ne pouvait donc rien aliéner par vente, hypothèque ou donation, à l'exception de trois domaines en Poméranie et un dans l'île d'Ösel qu'il lui était permis d'hypothéquer.

Il était de plus expressément stipulé que la Reine ne serait responsable d'aucune dette qu'elle ou la Couronne aurait contractée avant l'abdication. Par contre, elle se réservait les créances de la Couronne à l'étranger : « les sommes de satisfaction (1) non encore payées et les Römerzüge, dont l'Empereur nous a, par amitié personnelle, laissé la disposition ».

Ces avantages étaient assurés à Christine sa vie durant et tant qu'il ne serait pas constaté qu'elle eût rien entrepris contre les intérêts du Roi et du royaume. Un gouverneur général, choisi par elle parmi les sénateurs, aurait la direction suprême de ses affaires et servirait d'intermédiaire avec la Couronne.

Aucune somme n'était fixée dans le recès d'abdication, mais on estimait le revenu annuel des provinces de Christine à environ deux cent mille écus de Suède (*riksdaler*), soit à peu près un million de francs. Pour la Suède d'alors cette somme

(1) C'était le nom donné à l'indemnité de cinq millions d'écus accordée à la Suède par la paix de Westphalie.

était énorme, et c'était une grande preuve de leur affection pour la fille de Gustave-Adolphe que donnaient les États en consentant à ce qu'une rente si importante passât chaque année à l'étranger. Mais Christine imposa au pays un sacrifice plus grand encore, et cela sans le consulter. Tout ce que le château de Stockholm renfermait de précieux, tableaux, statues, tapisseries, argenterie, pierreries, joyaux, livres, manuscrits, etc., fut emballé et emporté. Christine ne fit aucune distinction entre ce qui appartenait à la Couronne et à la personne du souverain. A vrai dire, cette distinction n'était pas alors nettement établie comme de nos jours. La Reine en abusa, et on la laissa faire. La Suède perdit ainsi des collections d'un prix inestimable (1) et vit retarder pour longtemps son développement artistique et scientifique.

Malheureusement, ce n'était pas seulement du patrimoine artistique de l'État que Christine avait disposé en autocrate. Elle laissait les finances de la Couronne dans le plus complet désarroi, et la responsabilité de cette mauvaise administration ne saurait être détachée de sa propre personne. Elle avait hérité de sa mère des penchants de prodigalité désordonnée que son amour du faste et le sentiment exagéré de sa propre grandeur devaient développer à outrance. Elle aimait donner et donnait sans compter. La générosité est une vertu, mais à la condition de ne pas s'exercer aux dépens d'autrui. Les souverains dont les largesses sont puisées dans la poche des contribuables, sans que personnellement ils se privent de rien, sont à nos yeux modernes de coupables dissipateurs plutôt que des protecteurs généreux. Il en était autrement, il est vrai, en 1654, mais même alors, même au sein de ce peuple ultra-loyaliste, les dépenses démesurées de Christine avaient causé le plus vif mécontentement.

La liste civile (2) qui, en 1644, lors de la majorité de la

(1) Voir Olof Granberg, *La galerie de tableaux de Christine de Suède*, Stockholm, 1897.

(2) Voir Sam. Clason, *Reduktionens Förhistoria*, Stockholm, 1895, pp. 102-119 et 146-172.

Reine, n'absorbait que 3,1 pour 100 du revenu total du royaume, monta en 1653, à la veille de l'abdication, à 12,3 pour 100, et cela pour la cour et la garde de la Reine seule. Si on ajoute la rente de la famille royale, on arrive à près de 20 pour 100 (1). — En même temps, la Cour et l'État sont criblés de dettes, petites, mais criardes. Employés et fournisseurs attendent en vain d'être payés. Les domaines et les rentes de l'État sont prodigalement distribués en cadeaux, récompenses et libéralités capricieuses. En 1644, l'État avait cédé à des particuliers des domaines représentant le 12 pour 100 de ses revenus fonciers. C'était alors la manière de récompenser des services ou de payer des dettes. Mais Christine en use pour satisfaire tous ses instincts de générosité et de dissipation. Dès l'année 1650, elle a déjà tant donné de domaines que l'État voit ses revenus fonciers diminués de 23 pour 100. Et depuis que sa résolution d'abdication est prise, elle ne pense plus qu'à donner encore davantage pour se faire des obligés qui lui resteront utiles. En 1653, ses donations ont diminué lesdits revenus de 32 pour 100; en 1655, de 33,9 pour 100. Elle montre la même prodigalité dans la distribution des lettres et titres de noblesse, ce qui ne contribue pas moins à appauvrir l'État, puisque les nobles jouissent dans une large mesure de franchises de toute espèce. A sa majorité, elle trouve quatre comtes et neuf barons; elle crée dix-huit comtes et une cinquantaine de barons. Quant aux simples nobles, elle en fait un par semaine. Jusqu'à son tailleur qui est anobli !

La précaution que Christine avait prise de rendre la Couronne seule responsable de toutes ses dettes était fort nécessaire, puisqu'il aurait été assez difficile de distinguer ce qu'avait emprunté la Reine ou l'État. La confusion sous ce rapport était extrême. Mais la fatalité a voulu que Christine se débattît toute sa vie au milieu d'embarras financiers. Quelques mois après l'abdication, elle commence déjà à emprunter, et,

(1) De nos jours la liste civile suédoise n'absorbe qu'environ 1,3 p. 100 du budget.

comme la Couronne de Suède n'est plus là pour prendre les dettes à sa charge, sa situation économique restera compromise jusqu'à sa mort. Le 15 décembre 1654 elle écrivit d'Anvers à son intendant Leijoncrona (1) d'envoyer à la monnaie deux services d'or et d'argent. L'intendant se contenta de les engager et put bientôt les racheter, mais peu à peu Christine se vit obligée d'engager une grande partie de ses joyaux pour quarante-six mille écus, et elle devait mourir sans arriver jamais à pouvoir les racheter. A l'époque de son départ de Bruxelles pour l'Italie elle avait déjà emprunté 88,824 écus de Suède (2).

La faute n'en était pas, il faut l'avouer, entièrement à Christine. Une année s'était à peine écoulée depuis l'abdication de la Reine, que son successeur déclarait la guerre à la Pologne. Les hostilités ne touchaient pas directement les provinces et domaines de Christine, excepté ceux de Poméranie, mais en faisaient tout de même baisser les revenus, d'autant plus que la pénurie du trésor suédois empêchait le gouvernement de maintenir l'exemption des contributions de guerre promise par le recès. En outre, l'administration de ces provinces, à une grande distance les unes des autres, était très compliquée et manquait d'unité dans la direction suprême. Les provinces d'Ösel, Öland et Gotland étaient administrées chacune par un gouverneur qui touchait les revenus et les remettait, déduction faite des frais, au gouverneur général (3). Ces revenus consistaient soit en impôts, douanes et gabelles, soit en rentes payées par les fermiers des domaines de la Couronne, soit en produits de ceux de ces domaines qui n'étaient pas affermés, mais exploités directement pour le



(1) C'était le tailleur anobli, promu au grade d'intendant.

(2) Obligation du montant de 136,437 écus « en monoye blanche de Suède » en faveur des héritiers de Don Garcia de Yllian et autres (donnée tant pour le payement de ladite dette, que pour leurs déboursés futurs) datée de Bruxelles, 21 septembre 1655. Arch. Azzolino, copie.

(3) Le premier gouverneur général de Christine fut l'amiral baron Herman Fleming. Il se démit de ses fonctions en 1657 et fut remplacé par le baron Seved Bååt.

compte de la Reine. Tout cela ne rentrait pas seulement en monnaie d'argent ou de cuivre, sujette d'ailleurs à de fortes fluctuations de change, mais aussi en blé, bois, goudron, chaux et pierre de taille. A Norrköping, où un bourgmestre et des échevins étaient à la tête de l'administration, la douane constituait le revenu principal. Toute guerre qui menaçait la tranquillité de la Baltique devait nécessairement nuire au commerce de la ville et, par contre-coup, aux intérêts de Christine.

Les domaines de Poméranie devaient être administrés par un gouverneur ou intendant général, dont les fonctions furent confiées par Christine, en 1655, à son secrétaire particulier, Pierre Appelman. Ce poste offrait des difficultés toutes spéciales. Plusieurs des domaines se trouvaient entre les mains de seigneurs auxquels ils avaient été hypothéqués ou donnés en fief, et le Trésor se trouvait hors d'état de les racheter comme il avait été promis. Ceux dont l'intendant avait obtenu possession manquaient de bâtiments et de bestiaux. De plus, les intérêts de Christine se trouvaient en collision constante, surtout après la déclaration de la guerre, avec ceux du gouvernement suédois, qui fit bientôt de la Poméranie une des bases principales de ses opérations militaires. Et enfin, la ville de Wollgast, dont les revenus étaient alloués à Christine, était en même temps la résidence officielle du gouverneur général représentant de la couronne de Suède, le feld-maréchal comte Charles-Gustave Wrangel, le héros de la guerre de Trente ans. Le comte Wrangel comptait parmi les amis de Christine, mais c'était avant tout un homme de guerre, qui n'y regardait pas de bien près lorsqu'il s'agissait de lever une contribution ou de cantonner un régiment. Les privilèges de la Reine valaient alors peu de chose. — Il aurait fallu, au milieu de ces complications, un homme sûr, dévoué, doué d'autant d'honnêteté et de tact que d'habileté et d'énergie. La suite fera voir que les deux premières qualités manquaient à Appelman, dont le nom reviendra encore souvent dans ces pages.

Les revenus des domaines allemands n'étaient pas envoyés

au gouverneur général de Christine, à Stockholm, mais transmis directement à Hambourg, à son homme d'affaires ou résident (1), le banquier israélite Diego Texeira. Celui-ci recevait également du gouverneur général les revenus des autres provinces et se chargeait quelquefois de la vente des produits payés en nature. Mais il correspondait en même temps avec les autorités des provinces et leur donnait de la part de la Reine des ordres qui venaient parfois contrecarrer ceux du gouverneur général. Pour mettre le comble à la confusion, Christine donnait encore des ordres directs aux provinces, sans les faire passer ni par le gouverneur général, ni par Texeira.

Une fois l'argent réuni à Hambourg entre les mains du résident Texeira, celui-ci le faisait parvenir à Christine par ses correspondants (2) au moyen de traites sur Amsterdam ou Venise, transmission qui a dû coûter assez cher, puisque le « riksdaler » de Suède était successivement transformé en thalers hambourgeois et en florins hollandais ou ducats vénitiens pour finir en *scudi* romains. Aussi les plaintes sur les calculs du change ne sont-elles pas rares. A Anvers, Christine avait comme résident un autre juif portugais, Don Fernando de Yllian, « seigneur de Bornival », et en Hollande encore un homme d'affaires, le Suédois Jean Philippe Silfvercrona (3). Son correspondant et « facteur » à Paris était le banquier-diplomate Pierre Bidal (4). — Tout ce monde ne servait pas

(1) « Résident » était au dix-septième siècle un grade moitié diplomatique, moitié consulaire. On nommait ainsi ceux que nous appelons maintenant les chargés d'affaires ou conseillers, mais on donnait aussi ce titre à des *consules electi*.

(2) C'étaient à Amsterdam son parent Juan Nunez Henriques, à Venise Manoel Valensin, à Rome Sanchez Nunez et Ruy Lopez, tous comme lui juifs portugais. Abraham Isaac Orgaz était le « facteur » de Christine à Livourne.

(3) Il écrit ordinairement son nom Silbercroon, à la flamande.

(4) Pierre Bidal avait reçu en fief de Christine, en 1652, les domaines commendataires de Wildenbruch et Harsfeldt, dans le duché de Brême, comme hypothèque d'une somme de 180,000 écus prêtés par lui à la Reine. Il se faisait appeler depuis baron de Wildenbruch et Harsfeldt. Plus tard il entra au service de la France, accompagna le chevalier de Terlon dans sa mission dans les pays du Nord (1657-1660), et était résident de France à Hambourg en 1666. (Selon Wrangel, *Liste des diplomates français en Suède*, il mourut à Hambourg, 1683.)

pour rien. Texeira et Yllian, par exemple, touchaient mille écus par an, outre leurs commissions, frais de poste, etc., mais en revanche ils trouvaient toujours de l'argent à lui prêter à un taux d'intérêt raisonnable (1). — On comprendra facilement qu'une femme, qui n'avait jamais été habituée à compter, qui trouva dès la première année ses revenus réduits à la moitié environ de ce qu'elle les avait évalués, et dont l'argent devait passer par tant de mains, se soit vite trouvée dans l'embarras. Le contraire aurait plutôt lieu d'étonner.

(1) Christine a rarement dû payer plus de 6 1/4 p. 100, ordinairement 4 p. 100.

CHAPITRE II

LES VOYAGES (1654-1658).

I. Séjour de Christine en Flandre. — Abjuration secrète à Bruxelles. — Départ pour Rome. — II. Profession de foi solennelle à Innsbrück. — Voyage triomphal par l'Italie. — III. Entrée à Rome. — Réception magnifique faite à la Reine. — Ses embarras d'argent. — Mission d'Appelman auprès de Charles-Gustave. — IV. Christine au palais Farnèse. — Relations avec l' « Escadron Volant ». — Le cardinal Decio Azzolino. — Brouille avec les Espagnols. — V. Christine se rend en France. — Ses impressions. — VI. Elle retourne en Italie. — Visite à la cour de Turin. — Négociations avec le duc de Modène. Projets de Christine pour l'invasion de Naples. — Elle s'établit pour l'hiver à Pesaro. — Son entourage. — Le vice-légat Lascaris, Santinelli et Monaldesco. — Christine se prépare à revenir en France. — Inimitié de Santinelli et de Monaldesco. — VII. Christine à Fontainebleau. — Nouvelle mission d'Appelman auprès de Charles-Gustave. — Préparatifs pour l'expédition de Naples. — Dilapidations de Santinelli et intrigues de Monaldesco. — Mort tragique de Monaldesco. — La cour de France et Christine. — La Reine retourne de nouveau en Italie. — Traité de Sassuolo avec le duc de Modène.

I

Le séjour de Christine en Flandre fut de plus d'une année (août 1654-septembre 1655). D'abord elle attendit le retour de Pimentel d'Espagne, où il était allé rendre compte de sa mission. Il arriva dans les premiers jours de décembre à Anvers, où Christine se trouvait depuis le mois d'août. Le 23 du même mois, il conduisit la Reine à Bruxelles où, après une entrée magnifique, elle faisait secrètement le lendemain soir sa première profession de foi catholique entre les mains du confesseur de Pimentel, qui devenait aussi le sien, un dominicain du nom de Gomez. — Quelques jours plus tard, Innocent X mourut à Rome, et le conclave dura jusqu'au



7 août suivant. Alexandre VII, le nouveau pape, était déjà, comme nous l'avons vu, au courant des intentions de Christine, à qui aucune élection n'aurait pu être plus agréable; mais les arrangements nécessaires pour préparer le voyage de la Reine à Rome furent néanmoins retardés. Une difficulté d'un autre genre la retenait aussi à Bruxelles. Elle commençait à comprendre que l'irritation que manifestaient les Suédois au sujet de sa conversion, déjà soupçonnée, pourrait bien, une fois la vérité connue, forcer son successeur à confisquer ses revenus. Il n'y avait qu'une manière d'éviter ce danger : échanger ses domaines contre une somme d'argent, qu'elle pourrait transporter en lieu sûr, et ne pas donner de publicité à la conversion avant que l'argent fût payé. Mais à cela s'opposait malheureusement un obstacle capital : le trésor de la Suède était vide. Personne ne le savait mieux que Christine. Pouvait-elle raisonnablement espérer que son successeur, au moment d'entrer en campagne contre la Pologne, emprunterait de l'argent pour la satisfaire? Et même l'eût-il voulu, Charles-Gustave aurait-il pu y réussir? Il avait déjà bien de la peine à trouver ce qu'il lui fallait pour ses troupes. Cependant, telle était l'importance de l'affaire pour la Reine, qu'elle se décida, comme on le verra plus tard, à faire une tentative.

Mais il fallait encore compter avec le pape. Quelle réception ferait-il à une convertie qui, aux yeux du monde, resterait encore une hérétique? — Philippe IV se chargea de sonder le terrain. Il écrivit, le 2 août 1655, à Alexandre VII (1) pour

(1) *Philippe IV au pape Alexandre VII* (*).

TRÈS SAINT-PÈRE,

Dieu Notre Seigneur, qui tient dans sa main les cœurs des Rois, a inspiré à celui de la Sérénissime Reine de Suède, en lui donnant la lumière pour arriver à la connaissance de la vérité infaillible de notre Sainte Religion Catholique, de se réfugier dans le giron de la Sainte Église Apostolique Romaine.

Je dois à la Reine de m'avoir confié ce secret et de m'avoir choisi comme confident d'une aussi grande résolution; pour pouvoir l'exécuter, la Reine a décidé de quitter le Royaume et, sous différents prétextes et détours, elle est venue fixer

(*) Traduction de copie espagnole. — Arch. Vatican. Miscell. Arm., XI, 141.

lui faire part des intentions de la Reine, mais il se heurta à un refus formel. Le pape exigeait absolument que la Reine n'entrât à Rome qu'après une profession de foi publique. C'était en effet la seule solution possible, et Christine en prit vite son parti. — Cependant cette négociation avait fait perdre du temps, et ce ne fut que le 22 septembre que la Reine put enfin quitter Bruxelles pour s'acheminer vers l'Italie.

Christine avait dû s'organiser une nouvelle cour pour le voyage. Les seigneurs suédois qui l'avaient accompagnée hors de Suède ne pouvaient lier leur fortune à celle d'une reine qui cachait mal son intention de se faire catholique et de se fixer à Rome. Un seul gentilhomme suédois (1) restait encore auprès d'elle, et il devait retourner en Suède après l'établissement de la Reine à Rome. Sur la recommandation de Pimentel, Christine prit à son service un officier supérieur de

sa résidence en mes provinces du Pays-Bas, où elle se trouve aujourd'hui, cherchant à arranger avec le Roi ses affaires d'intérêt, de telle façon que, convertissant en une somme d'argent ce que peut rapporter la partie de cet État réservée pour sa subsistance, la Reine se trouve libre de toute espèce de dépendance envers ce Royaume, et puisse jouir de la tranquillité qu'elle désire. Ce motif l'oblige à suspendre pour le moment sa déclaration, tant que durera la négociation qu'elle traite en Suède, mais elle n'a pas voulu tarder à apprendre la nouvelle à Votre Sainteté et, augmentant les obligations que je lui dois par cette nouvelle faveur, elle a voulu que ce fût moi qui communicât à Votre Béatitude une nouvelle aussi agréable, me choisissant en outre comme parrain pour sa régénération, afin que, réunis, nous arrivions aux très saints pieds de Votre Sainteté avec ce noble trophée de l'Église, qui rendra heureux le début du bienheureux Pontificat de Votre Béatitude.

La Reine désire que cette matière ne soit révélée qu'à Votre Sainteté, et c'est pourquoi je l'ai totalement cachée au Duc de Terranova (*), en lui enjoignant de remettre immédiatement cette lettre entre les mains de Votre Béatitude, sans rien ajouter à ce que je lui ai ordonné, et de dire à Votre Sainteté que la matière de son contenu doit être traitée entre Votre Béatitude et moi seuls. Je demeure avec la plus grande joie que je puis de la... (**) qu'a fait la Reine et de ce que la Providence de Notre Seigneur ait permis que ce fût pendant le Pontificat de Votre Sainteté, à qui je désire du plus profond de mon cœur toute félicité et de nombreuses années de vie.

De Madrid le 2 août 1655.

Le très humble fils de Votre Sainteté,

LE ROI.

(1) Le chambellan Gustaf Lilliecrona.

(*) L'ambassadeur d'Espagne à Rome.

(**) Lacune.

cavalerie espagnol, Don Antonio della Cueva y Silva, qui devait remplir les fonctions de grand écuyer, tandis que sa femme se chargeait de celles de grande maîtresse. A ce couple se joignirent quelques gentilshommes espagnols, portugais, belges et hollandais, qui profitaient de l'occasion pour faire le voyage d'Italie aux frais de la Reine, mais qui n'étaient pas attachés à sa personne d'une manière permanente. Un Espagnol, Gaspar Rodriguez Rezio, était trésorier; un Français, Gilbert, et deux Suédois, Appelman et Lidenius, composaient la chancellerie. Il y avait en outre trois musiciens italiens, et des gardes, valets, cochers et palefreniers de différentes nationalités. Toute cette suite cosmopolite se montait à environ deux cents personnes (1).

Pimentel accompagnait la Reine en qualité d'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Catholique. En route, le cortège s'augmenta encore d'un autre personnage, le célèbre général Montecucolli, que l'Empereur envoyait pour être son représentant auprès de la Reine. Ce n'était pas un inconnu pour Christine, car il avait déjà rempli une mission en Suède, en 1654, peu de temps avant l'abdication, et elle l'avait retrouvé l'année suivante en Flandre, où il avait assisté à l'abdication secrète, acte dont il avait été chargé par Christine d'avertir l'Empereur. Le général était maintenant choisi pour accompagner la fille de Gustave-Adolphe à Rome, afin que l'honneur d'amener cette précieuse recrue au Saint-Siège ne fût pas laissé exclusivement à l'Espagne.

II

La ville d'Innsbrück avait été désignée d'un commun accord comme le lieu où se ferait la cérémonie de la profession de

(1) A 221 personnes, dont 5 femmes et 3 religieux, d'après la liste envoyée à Rome par le légat Holstenius (de Mantoue, 21 octobre 1655). — Arch. Vatican. Miscell. I, 19, c. 263.

foi. Christine s'y arrêta quelques jours auprès de l'archiduc Ferdinand-Charles, qui gouvernait alors le Tyrol, et qui la reçut avec toute la pompe et la magnificence possibles. — Ce fut là, dans cette belle et sympathique église de la « Hofburg », au milieu des colosses de bronze qui entourent le tombeau de l'empereur Maximilien, le « dernier chevalier », que Christine s'agenouilla le mercredi 3 novembre 1655, devant le légat du pape, et prononça à haute voix les paroles prescrites par le concile de Trente pour la profession de foi catholique. Le légat Lucas Holstenius, le célèbre bibliothécaire du Vatican, était lui-même un luthérien converti. Il avait avec lui le même P. Malines qui, trois ans auparavant, avait été auprès de la Reine en Suède. Christine se trouvait ainsi, en ce moment solennel, au milieu de gens qui pouvaient la comprendre. C'était là une des nombreuses preuves de bienveillance pleine de tact dont Alexandre VII s'ingéniait à l'entourer. — Un exemplaire de la profession de foi signé par Christine fut expédié deux jours après à Rome (1).

Christine quitta Innsbrück le 8 novembre, après une semaine passée en banquets, représentations théâtrales et réjouissances de toute espèce. Tout son voyage par le nord de l'Italie ne fut plus qu'une série de fêtes. Elle passa par Trente, Mantoue, Ferrare, Bologne, Rimini, Pesaro, Ancône, Lorette, Macerata, Foligno, Assise, et arriva le 18 décembre à Caprarola, où le duc de Parme avait mis à sa disposition son magnifique

(1) Holstenius avait fait imprimer pour la circonstance le formulaire de la profession établi par le Concile de Trente sur parchemin, format grand in-folio. Christine en signa quatre exemplaires le 4 novembre. L'acte devait en outre recevoir la signature des témoins : l'archiduc Ferdinand-Charles, son frère l'archiduc Sigismond, Pimentel et Holstenius, ainsi que l'attestation du notaire Castner de Castenstain. Holstenius dut préparer cet instrument lui-même, *propter ineptitudinem notarii,* et le signa avec les autres témoins le 8 novembre. (L. Holstenius, *Ephemeris itineris OEnipontani.* Bibl. Barberini, XXXII, 17.) — Gualdo Priorato, *Historia di Cristina,* Rome, 1656, p. 107-110, affirme que quatre exemplaires furent signés par la Reine et les témoins et légalisés par le notaire. Un exemplaire de ce document se trouve actuellement aux Archives de la Basilique de Saint-Pierre, où il fut déposé après l'arrivée de la Reine à Rome, et un autre aux Archives du Vatican. (Miscell. Arm., XI, 141.) Le texte de la profession a été publié par Gualdo, p. 100-102, avec quelques légères inexactitudes.

château, le chef-d'œuvre de Vignola. Partout elle avait été reçue en triomphatrice. Princes, prélats et gentilshommes s'étaient empressés autour de cette reine qui n'avait pas hésité à sacrifier une couronne à la foi. *Te Deum,* actions de grâces et prières, toutes les splendeurs du culte d'un côté, tournois, banquets, bals, mascarades, concerts et académies de l'autre, rien n'avait été épargné pour donner à Christine une bienvenue plus que royale. Son cortège grossissait à mesure qu'il avançait. C'étaient d'abord les quatre nonces que le pape avait envoyés pour la saluer, à la frontière des États de l'Église, puis pendant le voyage quelques gentilshommes désireux d'attacher leur fortune à celle du nouvel astre.

Ce fut ainsi que Christine connut à Pesaro les comtes Francesco Maria et Lodovico Santinelli. Ces deux frères, d'une famille noble, mais pauvre, avaient su attirer l'attention de la Reine par la grâce avec laquelle ils avaient dansé dans un ballet, le *canario,* la danse à la mode d'alors. Elle se les fit présenter, prit goût à la conversation de Francesco Maria, qui se piquait de littérature, et leur proposa de la suivre à Rome. Elle se doutait peu de tout le désagrément qu'allait lui attirer par la suite cette connaissance faite à la légère.

III

Le soir du 20 décembre 1655, Christine arrivait à Rome. A quelques kilomètres de la ville, à la Storta, un imposant cortège vint à sa rencontre. Deux cardinaux de rang princier marchaient en tête, Jean-Charles de Médicis (1) et Frédéric de Hesse-Darmstadt (2). Celui-ci était le grand-oncle à la

(1) Gian Carlo dei Medici, fils de Cosmo II, né en 1603, cardinal en 1644; † 1662.

(2) Frédéric de Hesse, fils du landgrave Louis Ier de Darmstadt et de Madeleine de Brandebourg, tante de la mère de Christine, né en 1616, converti au catholicisme en 1636, cardinal en 1652, † 1682, ordinairement appelé « il cardinal Langravio ».

mode de Bretagne de Christine et comme elle un converti. Tous les deux s'étaient, quoique princes de l'Église, distingués comme amiraux. Le premier avait commandé les galères de Toscane, le second celles de Malte. Le pape n'aurait pu mieux choisir pour plaire à Christine. Les compliments d'usage échangés, les deux cardinaux conduisirent la royale voyageuse le long de la rive droite du Tibre jusqu'aux murs de Rome. A la nuit tombante, elle entra par une des portes du jardin du Vatican et vint se jeter aux pieds d'Alexandre VII. L'entrevue fut des plus cordiales. Pape et Reine rivalisèrent de courtoisie et d'amabilités et se séparèrent aussi enchantés l'un de l'autre que possible. Alexandre avait même, contre toutes les règles de l'étiquette, invité Christine à loger au Vatican. Elle demeura au pavillon du Belvédère et fut pendant les jours suivants constamment auprès de Sa Sainteté.

Le cérémonial romain ne pouvait cependant pas se contenter d'une entrée aussi simple, qui, bien qu'au milieu de la foule, avait eu lieu en carrosse, le soir et *incognito*. Il exigeait absolument l'entrée officielle à cheval, la *cavalcata solenne*. Christine sortit donc du Vatican l'après-midi du 23 décembre, suivit la rive droite du Tibre jusqu'au Ponte Molle et rentra par la rive gauche et la Porta del Popolo, entourée de toute sa suite et de nombreux prélats et gentilshommes (1), et suivie de ses carrosses. A la porte, le Sacré Collège l'attendait et se joignit ainsi que toute la noblesse romaine au cortège, pour conduire la Reine d'abord à Saint-Pierre et de là au consistoire, où le pape la reçut et la complimenta sur sa conversion (2).

Enfin, le 25 décembre, jour de Noël, Christine recevait à Saint-Pierre des mains du pape les sacrements de la confirmation et de la communion et ajoutait à son nom ceux de Maria Alexandra. Elle ne porta cependant jamais celui de Maria, et

(1) Parmi ceux-ci se retrouve le nom si tristement célèbre du marquis Giovan Rinaldo Monaldesco.

(2) Voir pour les détails de ces cérémonies GUALDO, *loc. cit.*, p. 226-260, et SFORZA PALLAVICINO, *Vita di Alessandro VII*, Prato, 1839, III, ch. 14.

se contenta de signer Christine Alexandra (1). Le soir du 26 décembre, elle se transférait au palais Farnèse, que le duc de Parme avait mis à sa disposition (2).

Une nouvelle époque de fêtes s'ouvrait maintenant pour Christine. Cardinaux, ambassadeurs, princes et prélats, savants, poètes et artistes s'empressaient autour d'elle. Elle partageait son temps entre les visites à toutes les merveilles de Rome et les réceptions, opéras, séances académiques, etc., qui se donnaient en son honneur. A lire les descriptions que donnent les contemporains de toutes ces magnificences, on dirait presque que Christine n'avait abandonné la Suède que pour régner sur le pays de Cocagne. La réalité, cependant, était moins gaie que ne le montraient ces riants dehors, et Christine a dû se dire bien des fois, au milieu des splendeurs de son premier séjour à Rome, que tout ce qui reluit n'est pas or.

(1) La Reine signe : en italien, Christina Alessandra ou La Regina; en français, Christine Alexandra; en suédois, Christina Alexandra; en espagnol, Yo la Reyna. Quelques rares fois j'ai trouvé, en français, Christine Alexandrine.

(2) Il appert de la correspondance échangée dans le courant de 1655 entre le marquis L.-P. Lampugnani, ministre d'État du duc de Parme, et le marquis Giandemaria, résident de Parme à Rome (Carte Farnesiane, fasc. 538, Arch. di Stato, Naples), que le palais Farnèse avait été offert à la Reine et accepté par elle dès le mois de mai 1655. La cour de Parme avait deux motifs pour désirer d'obliger la Reine. On considérait l'arrivée de Christine à Rome comme « la scène la plus remarquable que notre siècle ait vue » et on voulait en profiter « pour faire parvenir le bruit de la magnificence de Son Altesse (le duc) jusqu'aux pays les plus éloignés de l'Europe et même du monde ». Mais la principale raison était qu'on espérait se servir de l'influence de la Reine auprès du pape pour la revendication des territoires dont le Saint-Siège avait dépouillé le duc.

L'ordre avait été donné de ne rien épargner pour mettre la décoration du palais à la hauteur de la circonstance, et on fit construire toute une façade postiche avec les armes de la Reine et des emblèmes et devises à l'avenant. — Une circonstance imprévue menaça cependant de tout gâter. Le duc avait déjà prêté le palais au cardinal de Hesse lorsqu'il était venu à Rome pour le conclave d'Alexandre VII. On l'avait bien prévenu que l'invitation était limitée à cette occasion et qu'on aurait besoin du palais plus tard, mais le cardinal, qui était ordinairement à court d'argent, s'obstinait à ne pas déloger. Il espérait pouvoir rester même après l'arrivée de la Reine et faisait savoir qu'il s'arrangerait avec elle pour partager le palais. Cette indiscrétion agaçait fort la cour de Parme, et on finit par menacer le cardinal de l'intervention du pape s'il ne partait pas. Ce ne fut que le 28 octobre que le résident Giandemaria put enfin informer sa cour que le cardinal avait déménagé.

L'or, en effet, manquait. L'avance faite pour le voyage par le banquier d'Anvers était épuisée, et les remises de Suède se faisaient attendre. Allaient-elles manquer pour toujours? Le retard des remises était-il dû simplement à la guerre dans laquelle la Suède s'était engagée avec la Pologne, ou fallait-il croire que Charles-Gustave et les États de Suède voulaient profiter de l'abjuration solennelle de la Reine pour se libérer de toute obligation envers elle? Voilà le doute qui tourmentait Christine au milieu de toutes les fêtes de Rome. Pour s'en délivrer, elle se décida à envoyer auprès de son successeur son secrétaire Appelman, qu'elle désignait aussi pour prendre l'administration de ses biens de Poméranie.

Appelman devait faire part au Roi de l'intention de Christine de s'établir en Italie pour le reste de ses jours et lui proposer de racheter tous les droits de la Reine pour 1 million 500,000 écus. Dans le cas, que Christine prévoyait, d'un refus motivé par l'impossibilité de se priver en temps de guerre d'une pareille somme, il devait proposer qu'on rachetât au moins, pour commencer, les îles d'Öland, Gotland et Ösel et, plus tard, au fur et à mesure, les domaines de Poméranie. Christine s'offrait aussi à accepter en échange des domaines dans la Pologne, que Charles-Gustave avait en ce moment presque à moitié conquise. Si incertaines que pussent lui paraître de telles possessions, la Reine les trouvait encore préférables à ce qu'elle avait. Mais si toutes ces propositions étaient refusées, Appelman devait s'assurer pour le moins qu'on conserverait à la Reine tout ce qui lui avait été accordé à son abdication et obtenir, en outre, pour elle, le droit de vendre et d'hypothéquer quelques domaines. Cette demande était motivée par le fait que Christine n'avait réussi à tirer que 70,000 écus des créances qu'elle s'était réservées et qui, selon ses calculs, auraient dû produire une somme bien plus considérable (1). Elle se voyait donc privée des ressources sur les-

(1) La partie la plus importante des reliquats de l'indemnité de cinq millions d'écus due à la Suède par l'Empire, aux termes du traité de Westphalie, était une somme de 600,000 écus formant la quote-part de la Bavière. Christine, qui s'était

quelles elle avait compté pour faire face aux premiers frais de son établissement à Rome. La vente de quelques domaines devait suppléer à ce besoin. En outre, Appelman devait se plaindre des nombreuses atteintes aux droits de la Reine, dont se rendait coupable le gouvernement suédois, et obtenir un prompt redressement de tous ces torts. Enfin Christine, laissant entrevoir qu'elle pouvait être forcée de retourner en Suède pour veiller à ses intérêts, demandait pour ce cas le libre exercice de la religion catholique pour elle-même et pour sa cour (1).

La mission d'Appelman ne réussit qu'à moitié. Charles-Gustave était trop généreux pour vouloir saisir le prétexte de la conversion pour dépouiller celle à qui il devait le trône. Il comprenait d'ailleurs que Christine Alexandra, catholique, était pour lui, si jamais elle retournait en Suède, une rivale bien moins dangereuse que la fille de Gustave-Adolphe protestante. Il donna donc les plus amples assurances quant au maintien des droits de Christine, mais il ne put et ne voulut promettre rien de plus, prétextant qu'il faudrait le consentement de la Diète pour un rachat ou un échange (2). Il conseilla à la Reine, dans son propre intérêt, de ne songer à rien changer aux conditions du recès d'abdication, lui faisant observer que des domaines offraient un placement plus sûr que de l'argent comptant, et il promit de veiller à la bonne administration de ses provinces, pour lesquelles il lui proposait d'adopter le système des fermiers généraux.

Les nouvelles rassurantes pour l'avenir qu'Appelman put rapporter à Christine furent bientôt suivies de quelques remises d'argent. Quoique les revenus ne dussent jamais arriver aux

réservé ces reliquats, évaluait la totalité de la dette de la Bavière à un million. (*Mémoire* pour le marquis del Monte, Rome, 2 juillet 1672. Arch. Montpellier, IX, p. 178. ARCKENHOLTZ, III, p. 426.) Elle fit pendant longtemps de vains efforts pour en obtenir le recouvrement.

(1) *Instruction* pour P. Appelman, Rome, 30 janvier 1656. Arch. Azzolino, minute.

(2) La réponse du roi se trouve citée dans une lettre de Christine à son gouverneur général le baron Seved Bååt, Hambourg, 20/30 novembre 1666. Arch. Azzolino, minute. ARCKENHOLTZ, II, p. 91-103.

200,000 écus prévus lors de l'abdication, ils s'élevaient cependant encore à une somme assez importante pour le temps (1) et qui pouvait permettre à Christine de vivre tranquillement et sans soucis à Rome. Mais pour cela il aurait fallu de l'ordre chez elle-même et de l'honnêteté dans son entourage, et ces deux qualités faisaient défaut tant d'un côté que de l'autre.

IV

La petite cour de Christine au palais Farnèse était en effet loin d'être un modèle. Dès le premier moment, le marquis Mario Giandemaria, ministre de Parme, que le duc avait chargé de faire les honneurs du palais, se lamente de la mauvaise conduite des gens de Christine. Quelques jours après l'arrivée de Christine ils veulent y établir une maison de jeu ouverte (2). Les domestiques pillent, volent, cassent, brûlent. Ils arrachent les galons des couvertures pour les vendre, ils brûlent des portes pour se chauffer, ils s'emparent de tout ce qui leur tombe sous la main. Un jour un candélabre d'argent est remplacé par une imitation en cuivre argenté (3). Ils vont jusqu'à voler les portières et les rideaux de la voiture de Pimentel pendant qu'il est chez la Reine (4). Et ce ne sont pas seulement les domestiques, dont le marquis a à se plaindre. Lorsque la Reine visite la collection de médailles du palais, il se croit obligé de surveiller les courtisans qui l'accompagnent (5). Hélas! il n'avait pas tout à fait tort! On verra plus

(1) De 1655 à 1660 Christine ne reçut jamais moins de 94,000 écus par an. Elle l'affirme elle-même dans ses réclamations contre le gouvernement suédois, 1666-1668.

(2) Rapport du marquis Giandemaria, 1er janvier 1656. Arch. di Stato, Naples. Carte Farnesiane, fasc. 8.

(3) *Ibid.*, 12 janvier.

(4) *Ibid.*, 6 février.

(5) *Ibid.*, 29 janvier.



tard que le comte Francesco Maria Santinelli était parfaitement capable de s'approprier des diamants, des tentures, des habits, jusqu'à des chemises. Et quant au marquis Monaldesco, qui entre au service de Christine au mois d'avril 1656 (1), c'est un digne compère de Santinelli. Tous deux payent les fournisseurs en leur cédant un peu de tout, un collier, de l'argenterie, une voiture même. Ils vendent et gardent l'argent. C'est au point que le comte Ludovico Santinelli, frère de Francesco, en est scandalisé. « Voilà qui commence bien! » s'écrie-t-il (2). Le chef de la cour, le grand écuyer don Antonio della Cueva, ne pouvait ou ne voulait pas réprimer le désordre. Ce n'était sans doute pas chose facile que de tenir en respect une valetaille qui se croyait tout permis parce qu'elle attendait depuis longtemps le payement de ses gages, et qui, au besoin, ne se gênait point pour rosser les sbires du pape. Le marquis Giandemaria se plaignait au pape et à la Reine, celle-ci grondait vertement don Antonio — et les choses allaient comme avant.

Il y avait encore d'autres nuages au ciel de cette existence que Christine avait rêvée si tranquille. Alexandre VII, qui au début l'avait comblée d'attentions, d'honneurs et de cadeaux, n'avait pas tardé à se refroidir. C'est que Christine, la glorieuse conquête de l'Église, avait bientôt été pour Rome, et surtout pour lui, un sujet d'amère désillusion. Il avait rêvé une convertie remplie de zèle, brûlante de l'ardeur de la foi, passant sa vie en pratiques religieuses, édifiant la chrétienté par sa piété, son humilité, son obéissance, en somme, une espèce de dévote couronnée qu'il aurait pu offrir triomphalement en spectacle aux hérétiques, et qui serait venue un jour augmenter la liste des saints du paradis. N'avait-il pas cru devoir recom-

(1) Monaldesco (il signe Gian Rinaldo Monaldesco) écrit de Rome, 19 mars 1656, au duc François de Modène pour demander d'entrer à son service, et présente une recommandation du cardinal Mazarin. Le 8 avril, autre lettre au duc de Modène donnant des détails sur la cour de Christine, dont il paraît faire partie. Il sera probablement entré au service de la Reine entre ces deux dates. (Arch. di Stato, Modène.)

(2) *Mémoire* écrit de la main du cardinal Azzolino en 1658 (sans date) sur les escroqueries de F. M. Santinelli. (Arch. Azzolino, dossier du procès Santinelli.)

mander aux cardinaux en plein consistoire de bien veiller sur leur conduite pour ne pas scandaliser la nouvelle venue? Pas de conversation pendant le service divin surtout — ces causeries pouvaient choquer les gens sérieux du Nord (1)! — Rome, de son côté, avait cru recevoir dans ses murs une princesse qui répandrait l'or à pleines mains : faire un peu de bien aux Romains, cela n'a-t-il pas été de tout temps le meilleur moyen pour un *forestiere* d'aller au ciel? — Et, au lieu de ce modèle de piété et de générosité, qu'avaient Rome et le pape? — Hélas! on a beau se convertir, on garde toujours quelque vieux levain, et il restait en Christine beaucoup de la protestante et de la libre penseuse d'autrefois; et il lui restait surtout l'habitude de ne se gêner avec personne. Elle voulait bien professer les dogmes catholiques, mais accepter la domination du prêtre, se laisser guider, obéir, — cela non. Quant à pratiquer pour l'édification de la galerie — cela lui paraissait tout simplement de l'hypocrisie. Elle dut être bien étonnée lorsque le pape lui dit un jour qu'il y avait plus de mérite à réciter publiquement un Avé Maria que tout le rosaire en secret (2). La femme du Nord ne pouvait pas comprendre non plus la Rome qu'avait produite la réaction du concile de Trente, la Rome pudibonde qui enfermait ses femmes à l'orientale (3) et mettait des caleçons aux nudités de Michel-Ange. Elle restait seule avec des hommes sans y voir aucun mal, elle se moquait des voiles dont *monsignor governatore* (4) avait fait entourer certaines statues du palais Farnèse, et elle emplissait son appartement de tableaux réputés lascifs. Peut-être eût-on pardonné plus facilement ces travers à une princesse apportant

(1) Allocution consistoriale du 15 novembre 1655, *loc. cit.*

(2) Sforza Pallavicino, III, p. 386.

(3) Avant l'arrivée de Christine, Giandemaria fit munir l'appartement du palais Farnèse réservé aux femmes de la Reine d'un « tour » pour passer les aliments.

(4) Giandemaria, rapport du 8 janvier 1656. — « Detto Monsre (Farnese) fece anche porre certe coperte di banda alle parti da basso d'alcune statue, ma queste all' arrivo della Regina furono levate. In somma questa sera lui stesso gliene ha parlato, e ha havuto per risposta, che lei non haveva avvertito a questa cosa, ma che queste considerationi erano propriamente degne de' preti. »





Le Cardinal Decio Azzolino.
D'après un portrait de Ferdinand Voet
Galerie Royale de Berlin.

Phot. Hanfstaengl

à Saint-Pierre et à ces bons Romains des trésors; mais, loin de là, et pour mettre le comble à ses désillusions, Alexandre VII était encore inquiété par l'idée d'avoir un beau jour à prendre la Reine à sa charge.

En même temps que les rapports avec le pape se refroidissaient, une brouille naissait entre la Reine et son entourage espagnol. En Italie il fallait être alors soit Français, soit Espagnol, et le Sacré Collège lui-même n'échappait pas complètement à cette règle. La « faction » française se groupait autour des cardinaux d'Este et Antoine Barberini, l'espagnole autour des cardinaux de Médicis. Mais entre ces deux groupes il y avait ce qu'on appelait « l'escadron volant », les cardinaux indépendants qui visaient à affranchir le Saint-Siège des influences étrangères et se portaient, selon que leurs intérêts l'exigeaient, soit d'un côté, soit de l'autre. Cette faction, composée en général des créatures d'Innocent X, comptait dans ses rangs les plus actifs et les plus brillants des princes de l'Église. C'étaient les éminentissimes Lomellino, Imperiali, Homodei, Ottoboni et Acquaviva, le cardinal de Retz, et surtout le cardinal Azzolino, qui en était l'âme et le directeur, sinon le chef reconnu.

Decio Azzolino, de Fermo dans les Marches, avait parcouru rapidement tous les degrés de la carrière ecclésiastique. Né le 11 avril 1623 d'une famille de petite noblesse, qui avait cependant déjà donné deux cardinaux à l'Église, il s'était dès sa première jeunesse attaché à la fortune du cardinal Panciroli, qu'il suivit dans sa nonciature en Espagne, et plus tard au secrétariat d'État, où son instruction aussi solide que brillante, sa sagacité et sa capacité de travail lui permirent bientôt de se distinguer. Après la disgrâce du cardinal Astalli, — à laquelle il ne fut pas étranger, — Innocent X le créa cardinal le 2 mars 1654. Outre les qualités administratives qui lui avaient valu la pourpre, il avait une grande facilité à écrire et à parler. Son style clair, précis et logique, était élégant sans sacrifier à l'exubérance alors à la mode. Il tournait agréablement le vers et s'intéressait aux arts, aux lettres et aux sciences. Mais, par-dessus

tout, il possédait le plus grand des arts, celui de plaire. La nature ne lui avait rien refusé de ce qu'il faut pour cela. Ses traits étaient énergiques et sympathiques en même temps, ses yeux grands et spirituels, sa physionomie mâle, fière et charmante. S'il n'avait pas de bonnes fortunes, au moins on lui en prêtait (1). L'amour n'a jamais eu peur de la pourpre.

Tel était l'homme, alors dans tout l'éclat de la jeunesse, de la force et de la beauté, que Christine devait rencontrer sur son chemin. Elle le distingua dès le premier jour, rechercha sa compagnie, le retint auprès d'elle pendant de longues visites et entretint avec lui un fréquent échange de billets, si bien qu'Azzolino se vit forcé d'assurer par écrit le père Sforza, le confident du pape, de l'innocence de leurs relations (2). Ses intérêts aussi la portaient nécessairement vers la faction de l'escadron volant. La reconnaissance qu'elle devait à Philippe IV ne pouvait lui faire oublier les avantages qu'offrait une position neutre entre les deux partis. L'Espagne, d'ailleurs, commençait à manifester de plus en plus ses sympathies pour la Pologne, avec laquelle la Suède se trouvait en guerre. Christine, il est vrai, déplorait et désapprouvait cette guerre (3), mais ses intérêts ne pouvaient se séparer de ceux de la Suède. Nous avons déjà vu qu'elle ne demandait pas mieux que de profiter des victoires de son pays et attendait de Charles-Gustave des domaines en Pologne. — La France au contraire, l'ancienne alliée, semblait prête à unir encore une fois ses forces à celles de la Suède. Il y avait là des possibilités qu'il ne fallait pas négliger. Christine, de plus, caressait l'espoir de se faire céder par la Suède les prétentions que cette puissance avait encore à l'égard de la France pour la liquidation des arriérés des subsides de la guerre de Trente ans. Aussi accueillit-elle avec empressement toutes les amabilités que lui firent le cardinal Antoine Barberino et Hugues de

(1) Relation de Rome d'Angelo Correr (apocryphe), p. 91 et 92.

(2) Lettre du 22 mars 1656. Bibliothèque Chigi. Ce document m'a été communiqué par le professeur A. Corvisieri.

(3) Christine à la République de Pologne. Copie de minute sans date. Montpellier, IX, p. 168 et 229.

Lionne qui se trouvait alors en mission à Rome (1). Elle accepta leurs invitations et les reçut chez elle. — Les Espagnols, naturellement, prenaient ombrage de cette intimité naissante; et le duc de Terranova, ambassadeur d'Espagne, ne cessait d'en faire des reproches à la Reine; Pimentel et della Cueva refusèrent de la suivre lorsqu'elle se rendit à la comédie chez M. de Lionne — dont la demeure était pour eux territoire ennemi — et la virent avec chagrin recevoir le portrait de Louis XIV (2). Mais ce qui les indisposa plus encore, ce furent les relations de la Reine avec l'escadron volant (3), et surtout la faveur qu'elle témoignait au cardinal Azzolino. Les cardinaux de l'escadron étaient des neutres, c'étaient donc des ennemis; peut-être, pour Pimentel, un peu de jalousie personnelle se mêlait-elle à ses autres sentiments. Pimentel se contenta cependant de bouder et d'espacer ses visites à la Reine (4); mais della Cueva, qui voyait les choses de plus près, puisqu'il habitait au palais Farnèse auprès de la Reine, et dont les susceptibilités étaient encore excitées par les petites préférences dont Santinelli était quelquefois l'objet, prit une attitude plus hostile. Des propos qu'il avait tenu sur le compte de Christine furent rapportés à celle-ci. Elle s'en formalisa, et on convint de se séparer. Della Cueva retournerait en Flandre et emmènerait avec lui une partie des gardes et serviteurs de la Reine (5). Mais, avant que le départ pût avoir lieu, une scène violente éclata à propos d'une question d'étiquette.

Christine avait fait monter Santinelli dans son carrosse à la place de della Cueva. Celui-ci offensé quitta le palais Farnèse et se retira avec tout son monde à l'ambassade d'Espagne. Un cadeau de sept chevaux que Christine lui envoya, le soir même, ne suffit pas à l'apaiser. Il ne brida plus sa langue, et Rome

(1) Sans toutefois porter le caractère d'ambassadeur.

(2) Giandemaria, rapport du 4 mars 1656.

(3) *Ibidem*, 16 février et 1er mars.

(4) *Ibidem*, 5 et 8 avril.

(5) *Ibidem*, 26 avril. — Le retour de Pimentel avait aussi été décidé dès les premiers jours d'avril. Christine écrit à Mazarin le 3 avril pour demander un passeport pour lui. Paris, Arch. des Affaires Étrangères, Suède, Suppl. 22, f. 64.

fut bientôt remplie des bruits les plus offensants pour l'honneur de la Reine (1).

Quelques jours plus tard, della Cueva prit congé de la Reine en audience officielle. L'accueil fut des plus froids, et Christine fit dire par un de ses gentilshommes au cardinal de Médicis, protecteur d'Espagne, que si don Antonio n'eût pas été général au service du roi d'Espagne elle lui aurait fait donner des coups de bâton. Et, non contente de le dire, elle le fit écrire et publier dans un pamphlet manuscrit qui circula bientôt à Rome (2). — Pimentel, après cela, se tint encore plus à l'écart et refusa de se rendre chez la Reine, même après avoir été appelé trois fois (3). La brouille devenait complète.

V

Telle était la situation de Christine à Rome, lorsqu'une circonstance imprévue vint la forcer à s'éloigner. La peste, qui sévissait à Naples, avait commencé à inspirer, dès le mois d'avril (4), de sérieuses préoccupations à Rome. Christine résista quelque temps à la panique; mais, comme la saison s'avançait, et qu'avec elle la crainte de la contagion augmentait, elle décida de partir et de profiter de son déplacement pour aller mettre ordre à ses affaires dans le Nord. Elle fit donc annoncer son prochain départ et en même temps connaître l'itinéraire qu'elle comptait suivre : les frontières d'Allemagne lui étant fermées par les quarantaines, c'était par la France et la Flandre (5) qu'elle passerait. Le choix de

(1) GIANDEMARIA, rapport du 6 mai. « Questo (della Cueva) con li suoi la predicano per la maggior putana del mondo. »

(2) *Ibidem*, 17 mai et 17 juin. Ce pamphlet « *Manifesto della Regina di Svezia* » a été imprimé dans les *Bizzarrie Politiche* de L. BANCK, Franecker, 1658, et réimprimé chez ARCKENHOLTZ, I, p. 521-527.

(3) *Ibidem*, 7 juin.

(4) *Ibidem*, 22 avril.

(5) Christine à Ferdinando de Yllian. Rome, 1er juillet 1656. Arch. Azzolino, minute.

cette voie semble aussi avoir été déterminé par l'espoir qu'elle nourrissait en secret d'obtenir de la Cour de France quelque règlement des prétentions de la Suède, qu'elle considérait comme siennes. En notifiant son voyage à Mazarin elle annonça simplement qu'elle passerait par la France pour aller trouver le roi de Suède. Elle demanda que son voyage, qu'elle désirait ne pas voir retardé d'un seul jour, pût se faire sans aucune cérémonie, et déclara ne pas avoir l'intention de passer par Paris. Elle exprima cependant en même temps le désir de se rencontrer avec le cardinal (1). — Il ne faut pas prendre trop au sérieux ce désir d'échapper aux cérémonies, car elle se prêta, dès son arrivée, de fort bonne grâce à toutes celles dont la Cour de France crut devoir l'entourer.

Ce ne fut pas sans difficulté que Christine réunit les fonds nécessaires pour le voyage. Les remises reçues de Suède ne suffisaient pas, et la vente de ses chevaux et de ses carrosses ne produisit que quelques milliers d'écus, qui durent d'ailleurs passer par les mains de Monaldesco et de Santinelli. Le pape lui fit généreusement cadeau de 10,000 écus (2), mais elle dut encore emprunter environ 12,000 écus sur ses diamants (3). Le pape lui prêta en outre quatre galères pour la porter à Marseille, et enfin, dans la soirée du 19 juin, elle put s'embarquer à Palo. Ses adieux à Rome furent tristes. Elle partit en pleurant à chaudes larmes, et l'on avait déjà remarqué que, les derniers jours, elle tirait constamment de sa poche un portrait qu'on devinait être celui d'Azzolino (4).

Sa suite était presque exclusivement italienne. Elle avait avec elle Monaldesco, promu grand écuyer à la place de della

(1) Christine à Mazarin, Rome, 23 juin 1656. Paris. Arch. des Aff. Étr. Suède, Suppl. 22. f. 88.

(2) Sforza Pallavicini, IV, p. 40.

(3) Elle engagea par l'entremise de Monaldesco quatre diamants au marquis Palombara pour 2,200 écus, quatre autres pour 3,500 écus, et un neuvième, d'une belle grosseur, pour 3,000 écus, au Mont-de-Piété. Le cardinal Antoine Barberini lui prêta en outre 3,000 écus sur la reconnaissance de ce dernier diamant qui était estimé 20,000 écus. La somme prêtée par le cardinal fut perçue par Santinelli, qui n'en rendit jamais compte. *Mémoire du cardinal Azzolino.*

(4) Giandemaria, rapport du 19 juillet 1656.

Cueva; F. M. Santinelli nommé grand chambellan (1); son frère L. Santinelli et le comte Annibale Thiene, gentilshommes de la Chambre; le père Malines; le capitaine Francesco Landini (2), en qualité de maréchal des logis; un converti suédois, Guillaume Davisson, qui lui servait de secrétaire, trois femmes de chambre, quelques officiers italiens et des domestiques de différentes nationalités, en tout environ soixante personnes. Elle débarqua le 29 août à Marseille, où son arrivée faillit provoquer une émeute par crainte de la contagion (3), traversa la France, où elle fut partout reçue avec les plus grands honneurs, et fit son entrée solennelle à Paris, le 8 septembre 1656. De Paris elle se rendit, après quelques jours, à Compiègne, où se trouvait la cour, et ce fut là qu'elle vit pour la première fois le jeune Roi (4).

Elle a laissé sur sa visite un document assez curieux que je crois devoir insérer ici, quoiqu'il n'ait été écrit que quelque temps après son retour en Italie; c'est une lettre au cardinal Azzolino, en date de Pesaro, le 30 décembre 1656. Le lecteur remarquera avec quelle circonspection la Reine s'exprime sur les relations d'Anne d'Autriche et de Mazarin. A-t-elle entrevu la vérité, ou bien son esprit d'observation lui a-t-il fait défaut précisément sur le point qui aurait dû l'intéresser le plus?

Christine au cardinal Azzolino.

De Pesaro, le 30 décembre 1656 (5).

Pour vous faire une relation de l'estat ou i'ay trouve la

(1) « Cameriere maggiore », avec mille écus de traitement. GIANDEMARIA, rapport du 31 mai.

(2) Landini fit partie des *lancie spezzate* de la Reine jusqu'à la mort de celle-ci.

(3) *Mémoire* de M. DE LEISSENS, Marseille, 31 août 1656. Paris, Arch. des Aff. Étr., Suède, Suppl. 22. f. 115. — Ce gentilhomme avait été chargé de la réception de la Reine.

(4) Voir, pour les détails de la visite de Christine, les *Mémoires* de Mme DE MOTTEVILLE (Paris, 1869), IV, p. 58-74, et ceux de Mlle DE MONTPENSIER (Amsterdam, 1735), III, p. 148-170. Ces ouvrages ont été trop souvent cités pour qu'il soit nécessaire de les résumer. Je me bornerai à indiquer les quelques faits nouveaux indiqués par les documents inédits.

(5) (Arch. Azzolino, fasc. 1.) L'orthographe de la Reine a été scrupuleuse-



France, ie ne vous diray pas que c'est un grandt royaume puissant, abondant d'une infinite des peu[p]les, fertile, riche, et pourveu non seullement de toute les chose necessaires pour la vie des hommes, mais pour contenter et satisfaire au luxe des plus sensuels. Je ne vous diray pas que la nation est spirituelle, valiante, legere, inconstante, industrieus, polie et sava[n]te. Tout le monde demeure d'accordt de ces verites, et vous ne pouves les ignorer. Vous saves que l'estat de France est compose des Parlements, d'un clerge puissant, d'une grande et nombreuse noblesse, d'une infinite de viles grandes et puisantes, dont Paris est la plus considerable. Tout cecy ensemble iouit d'un quantite privileges qui s'observent celon les temps et les circonstances dans les quels se trouvent les roys, et celon qu'ils ont ou plus ou moins d'autorite ou de bonte, car enfin la France a le genie monarchique, et quant le roy dit ie le veux il est obeij, et tout plie a sa volonte. Les minorites sont suiettes aux troubles et aux revolutions, mais le nom du du roy est si aime et revere des ses suiets qu'enfin tousiour avec les succes du temps ils revienne a leur devoir et tirent cet avantage de leur inconstance que leurs maux et dengers ne sont pas durables.

Auiourhuy l'on peut dire que M. le Card. Mazarin gouverne la France avec une autorite tout a fait absolue et extraordinaire. La faveur de la reine a porte sa fortune a une elevation qui l'on peut dire qu'il est hors de la porte de l'envie. Il doit a la fermete et a la constance de la reine l'establissement d'une fortune agitee par tan de tempestes coniures a sa perte, si la reine, d'une constance inesbranlable, ne l'eust soutenue. Croies toutefois que dans l'amitie de ces deux personnes il n'y a rien de criminel. Je vous iure sur tout ce qu'il y a de plus saint et sacre au monde que la medisence a fait tort a la vertu de cette princesse. C'est la plus vertueuse princesse du monde, d'une piete singuliere et exemplaire, incapable de manquer aux loix de l'honeur, et tel enfin qu'on

ment conservée pour donner au lecteur, par cet échantillon, une idée complète de sa manière d'écrire.

ne peut la supsonner sen se rendre couppable d'une iniustice manifeste, et si elle a fait pour Mazarin des choses extraordinaires en establissant son autorite, c'est qu'elle a coneu sa fidelite et sa capasite a bien servir le roy. Elle y a reusi avec tan de bonheur qu'elle se voit par le moien du dit Cardl. maistresse absolue de la France. La Court a present est compose des amis serviteurs et creatures du Cardl. (Saches que le Cardl. et la reine n'est qu'une mesme faction, mais avec cette distintion que le Cardl. avoit autrefois besoin de la reine et depandoit d'elle, mais a present la reine a besoin de luy et depandt du Cardl.) Tout ce que pouvoit donner ombrage a la grandeur du Cardl. est escartes proscrit et exile. La majorite du roy a imposér le silence aux parlements qui des temps a austre tache de faire de remontrance au roy qui ne sont pas escoutte, et les austres Courts souveraines modere son autorite avec tan de bonheur pour le cardl. qu'il semble qu'ils ne sont en different entre eux que pour establir leur servitude et son autorite. La noblesse est mal satisfaite des chefs des partis, le duc d'Orleans meprise, le Prince estime hay et craint, le Cardl. de Rez a moins d'amis qu'il ne nous fait a croire. On l'estime mais on le craint et ces meillieurs amis seroit fache de le voir dans le ministere. Le prince de Conti est mal avec le prince son frère et attache a la fortune du Cardl. Mazarin par le mariage de la niesse, de sorte que tout ce qu'aproche le roy et dependant de Mazarin. Les peuple qui s'est veu ruine par les troubles intestins s'est lasse des revoltes, aime leur roy et puis ne peut vivre san la Court et ne respire que la presence du roy la quelle calme touts les mouvements avec beaucoup de facilite d'un peuple qui se voit abuse et maltraitte par les factieux qui sont abbandonnes de la populace a qui la nouvaute plaist et qui change a touts vents d'opinion et des sentiments. Les Hugenots depuis la gere de la Roschelle sont reste dens une impuisance qui les rendt incapables a desobbeyer au roy et leur faiblesse les rendt bons suiests contre leur instincte. M. le Marecha de Turene et le seul parmi eux qui soit considérable, mais il leur est sucpect et la

faveur qu'il a a la Court le rendt odieux pour eux, car ce leur fait iuger qu'il estime sa fortune et son establissement puls que l'interet d'une religion dont l'on croit qu'il n'a que le nom et que le libertinage. Le Cardl. l'a gange avec tan de bonheur et l'a menage avec tan d'adresse que c'est un de ceux sur qui il peut faire le plus de fondement, de sorte que ce matiere peccante que la Fance nourit au millieu de son corps est reduit et domte d'une manière qu'elle n'a rien a aprehender des Hugenots, si ce n'est qu'avec le temps le voissinage de l'Angleterre et la nouvelle secte des Jansenistes ne ralume ce feu qui dort souls cendres. Mais on a porté asse bon ordre a ce dernier inconvenient, et l'aprehension de l'Angleterre est encore si esloinge que dans les coniunctures presentes il n'y a rien a craindre de ce coste la, de sorte que ie crois que la France aujourhuy est dans l'estat le plus heureux qu'elle a iamais este et ses ennemis se verront trompes dans l'esperance qu'il ont des revolutions qui a mon avis ne peuvent ariver durant la vie du roy, qui est un jeune prince saint et vigureux, qui donne touttes les apparences d'un longe vie.

Il est d'un temperament sangin et melancolique qui donne toutes beacoup de marques d'une prudence qui excede son age, pieux, iuste, genereux, bon, constant. On remarque en luy un désir extrodinaire de la vertu et une timididité de manquer. Il parle peu mais bien, disimule ses passions avec une merveillieuse adresse, quoy que je sois d'opinion qui ne les aura iamais fort violentes et que par consequent il aura peu de peine a les chatyer. Il est civile et courtois au de la de ce que l'on se peut immaginer. Ie crois qu'il sera valiant et mesme qu'il l'est desia et se sera asseurement un grandt prince s'il s'applique jamais aux affaires. Iusques a present il s'occupe avec les beaux habits les chevaux, la chasse et la dance et reusit mervellieusement bien aux excercices du corps. Il est grandt, bien fait et est beau, mais il l'est beaucoup moins qu'on ne le paint. Il resemble fort a une personne que vous conoisses, excepte qu'il est plus blanc, pus rouge et plus gras. Il [a] les yeux plus

petits et plus doux mais peu anime du feu. Il est enfin amoureux de la Mancini, mais c'est avec tan de modération et de vertu que je ne panse pas que depuis trois ans qu'il la sert il se soit iamis emancipe de luy toucher le bout du doit. Elle est spirituelle, adrette, qui sait contrefaire mervellieusement la cruelle et pr[e]ns plaisir de voir langir à ces pies un des plus grands roys du monde, quoy que ie suis for persuade qu'elle n'est pas d'humeur a le laisser mourir. Mais vous conoisses les artifices de dames romaines. Elle a raison, a mon avis *non merita pieta chi no la ciede*. Enfin plusieurs croient qu'elle court risque d'estre reine de France, mais depuis mon depart l'on dit qu'elle se mariera aux prince Eugene, et ie le crois, car Mazarin n'ignore pas que le mariage et un remede suverain contre l'amour, et que le lit de l'himene et son tombeau, et je ne crois pas qu'il voudra exposer sa fortune a une espreuve si dangereuse et qui seulle peut causer sa perte. Du reste il n'a rien a craindre, s'il ne se rendt cett amour du roy fatal en luy donnant sa niesse. Il le peut faire s'il le veut, mais ie le tiens perdu s'il le fait, car cet amour ne peut estre durable ; c'est un amour d'enfant et de bagatelle qui n'a rien qui resemble a une veritable passion dont je le croisroy incapable, et aussitost qu'il se vera marie il haisra ceux qui auront abuse sa ieunesse, et iuges quel sera la disgraçe de Mazarin en un semblable changement. Ie le tiens trop habile pour s'exposer a ce revers de fortune. Du reste il n'a rien a craindre, il est maistre de l'esprit du roy, qu'il ne l'aime pas, mais il l'adore, il ne peut vivre sans luy, il est de touts ces divertissements, et i'admire comme il est possible qu'une seul homme peut fournir a tant des choses differentes comme son les divertissements d'un ieune prince et le gouvernement d'un grandt estat. Au reste Mazarin est une homme prudent, adroist, fin, mais fait profession d'estre homme d'honeur et le contrefait asse bien quelquefois, modere dans toutte ses passions, ou plustot l'on peut dire qu'il n'a qu'une seule qui est la plus belle et c'est l'ambition. Il fait servir toutte les austres a celle la et n'a de l'amour ny de la haine qu'autan qu'il convient a son interest

qui n'est austre qu'une desir immense de regner. Il a des pansers vastes et grans dignes d'une Ambition sen bornes, un esprit calin, net, facile et accommodant, une conoissance infinie des affaires du monde, dont il est plus informé qu'home que ie conois, laborieux, assidu, qui apporte touts les soins immaginables a conserver sa fortune et qui fera tout ce qu'il poura pour la pousser à bout. Tel que ie vous le depains il n'a pas laisse de faire plusieurs fautes dans le gouvernement, il les conoist et les advoue, mais en vous louant Mazarin ie ne pretens pas de vous faire a croire qu'il soit plus qu'un austre homme, mais je crois ne vous tromper pas si ie ie vous asseure que cet un grandt homme, que je ne puis m'empecher d'estimer, et d'avouer que ignore s'il a plus de merite ou plus de fortune. On l'accuse d'estre avare, mais ie ne le crois pas. Ie crois qu'il estime l'argent et en fait conte comme le doit faire un chacun qui conoist la puissance de cette asme du monde qui regit toute les choses, mais ie suis fort asseure qu'il saist le mepriser quant il faut, car c'est un homme qui sacrifie tout a son ambition et n'esparnge rien pour venir à ces fins. Il n'est pas de son interest particulier de faire la paix, mais il sait faire a croire aux bonne gens qu'il la desire, et si la fortune seconde ses intentions, il aura le plasir de livrer le monde a la posterite dens un austre estat qu'il ne l'a trouve.

Vocy ce que ie iuge de la France et des humeurs des ceux qui la gouvernent. Je crois que je feray mieux de brusler encore cette lettre comme i'ay fait l'austre pour vous esparnger la la lecture d'une longe et facheuse relation qui n'a rien digne de vostre esprit que le suiet, qui merite l'occupation d'une plusme plus savante et plus ingenieuse, mais agrees au moins les verites que vous saures difficilement d'alieurs, puisqu'il n'y a que moy qui puisse parler des ces matieres sens interest.

(*Sans signature.*)

VI

Christine avait vite abandonné l'idée de pousser jusqu'en Suède. En effet, sa présence y aurait été inutile, puisque le Roi ne pouvait s'absenter du théâtre de la guerre en Pologne, et les projets de Christine pour l'arrangement de ses affaires ne pouvaient se réaliser sans lui. Elle résolut donc de retourner en Italie, et quitta Compiègne le 23 septembre. La veille elle avait obtenu pour Monaldesco la nomination de maréchal de camp dans les troupes françaises qui se trouvaient alors en Italie sous les ordres du duc François Ier de Modène (1). Cette faveur se rattache à un plan qui paraît avoir germé dans son cerveau pendant son premier voyage en France : la conquête de Naples par les troupes françaises, réunies à celles du duc de Modène. Christine, tout récemment la protégée et l'amie de Philippe IV, rêvait maintenant de se mettre à la tête d'une armée française pour lui arracher le royaume de Naples !

C'est à Compiègne qu'elle s'était ouverte à Mazarin de ses projets. Elle demandait à la France de l'aider à devenir reine de Naples et s'engageait de son côté à prendre pour successeur un fils de France. La réponse de Mazarin n'avait pas été très nette, car tandis que la Reine parle plus tard du « traité qu'elle fit à Compiègne (2) », le cardinal se borne à nommer cet arrangement « le traité qu'elle avait proposé ». Évidemment il ne voulait pas décourager absolument une entreprise qui pouvait toujours devenir une inquiétude et un danger de plus pour l'Espagne, mais il ne voulait pas non plus s'engager dans une forte dépense, et Christine avait besoin de beaucoup d'argent.

(1) Monaldesco au duc de Modène, Compiègne le 22 septembre 1656. Arch. di Stato, Modène.

(2) *Mémoire* de Christine à Mazarin, envoyé par Chanut, sans date, mais évidemment écrit pendant le second séjour de la Reine en France, en 1657, et réponse à ce *Mémoire* (minute), également sans date. Paris, Arch. des Aff. Étr. Suède, Suppl. 22, ff. 371 et 379.

Elle avait déjà fait entrevoir qu'elle comptait toucher les arriérés réclamés par la Suède à la France, sur les subsides de la guerre de Trente ans, et elle n'estimait pas cette somme à moins de 900,000 écus. — Mazarin chercha à persuader à Christine qu'il fallait commencer par agir auprès du pape pour le gagner en faveur de l'entreprise, et il la laissa partir avec de vagues promesses d'assistance, dont elle n'allait pas tarder à réclamer l'accomplissement.

Christine s'arrêta à Senlis pour visiter Ninon de Lenclos. Curieuse entrevue que celle de ces deux femmes ! Christine n'a pas laissé de notes sur ce sujet, et ce n'est que par les lettres de la belle Ninon que nous savons que la conversation roula sur l'amour (1). Il leur aurait été en effet difficile de n'en point parler ! — Continuant son voyage, elle se dirigea vers Chambéry, passa le mont Cenis le 13 octobre et arriva le 16 à Turin, où elle fut magnifiquement reçue par la Cour de Savoie (2). Là une question d'étiquette faillit gâter les fêtes. La duchesse mère, Christine de France, exigeait que Christine de Suède lui cédât la droite lorsqu'elle viendrait lui faire visite. Celle-ci de son côté s'y refusait absolument. On finit par arranger l'affaire de cette manière que la Reine simulerait une maladie et recevrait la duchesse au lit. Ceci n'est qu'un exemple des nombreuses histoires d'étiquette dont abonde la vie de la Reine. En ce siècle où le culte de la forme et des formalités était poussé à l'extrême, où l'on dégainait pour une place à table, où l'on se brouillait à cause du dossier du siège offert à un visiteur, Christine a été une des plus exigeantes en matière de préséance et de tout ce qui a trait à la chorégraphie officielle.

Pendant son séjour à Turin, elle reçut un envoyé du duc de Modène, le comte Ronchi, et lui dépêcha de son côté Monaldesco pour l'entretenir des projets sur Naples. Ceux-ci cependant restaient dans le vague, et Christine résolut d'en-

(1) *Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné* (éd. Bret), p. 139.
(2) Voir, pour les détails, la relation du grand maître des cérémonies, comte Muratore, impr. chez CLARETA, *Cristina di Svezia*. Turin, 1892, p. 369, append.

voyer Monaldesco à Paris pour obtenir de Mazarin des pro messes et des ordres précis (1). En attendant, elle se dirigeai par Mantoue (2) vers Pesaro, où elle comptait passer l'hiver. L peste l'empêchait encore de rentrer à Rome, et elle choisit alor pour résidence cette riante petite ville des Marches, peut-êtr sur les conseils des Santinelli, qui en étaient originaires, peut être aussi sur ceux du cardinal Azzolino, qui y avait un am sûr en la personne du cardinal-légat Homodei et un confi dent en celle du vice-légat Mgr Gasparo Lascaris (3).

Le 19 novembre Christine s'installait au Palais apostoliqu de Pesaro, et de là Monaldesco partait par la Suisse pou Paris (4), d'où il devait rapporter le plan de la campagne d Naples et surtout quelque acompte sur les 900,000 écus qu Christine considérait lui être dus. La Reine en avait grande ment besoin, et c'était le manque d'argent autant que l crainte de la peste qui la faisait s'arrêter à Pesaro malgré so vif désir de revoir Rome et Azzolino.

La correspondance avec le cardinal avait duré pendant tou le voyage, et l'absence n'avait modifié en rien les sentiment de la Reine. Elle ne pouvait parler d'Azzolino sans laisse voir sa sympathie pour sa personne, et aucun jour ne s passait sans qu'elle parlât de lui (5). A Pesaro on continu naturellement l'échange des lettres, mais deux d'entre elle seulement nous ont été conservées (6) ; elles n'ont pas de c

(1) Christine au duc de Modène, Mantoue, 6 novembre 1656. Arch. di Stat Modène.

(2) Selon l'ambassadeur de Venise à Paris, Francesco Giustiniani (dépêche d 5 décembre 1656. Arch. di Stato, Venise), Christine aurait entrepris de s propre chef de régler les affaires pendantes entre le duc de Mantoue et la Franc Monaldesco devait traiter aussi ces affaires.

(3) Issu de l'ancienne famille Lascaris de Constantinople, dont un memb était alors grand maître de Malte. Mgr Lascaris fut vice-légat d'Avignon penda les troubles de 1662.

(4) Il écrit de Lyon le 3 décembre au duc de Modène. *Ibidem.*

(5) Santinelli à Azzolino, Pesaro le 22 novembre 1656. Arch. Azzolino. E général les lettres de ce peu véridique seigneur ne méritent aucune créance, ma le fait même qu'immédiatement après son arrivée à Pesaro il ait cru deve adresser au cardinal une lettre pleine de flatteries, montre combien il est co vaincu de l'empire d'Azzolino sur le cœur et l'esprit de la Reine.

(6) Celle que nous venons de citer et la lettre d'adieux citée plus loin, p. 6

ractère intime. Plusieurs lettres du vice-légat Mgr Lascaris nous renseignent cependant sur leurs relations et sur ce qui se passait autour de Christine. Les lettres du cardinal étaient attendues avec impatience et lues avec bonheur. Les poésies qu'il envoyait quelquefois enchantaient la Reine. Mais les conseils qu'il donnait n'étaient pas toujours écoutés. Azzolino était avant tout un homme d'ordre et d'économie, juste le contraire de Christine et de son entourage. Il lui faisait conseiller par Lascaris de vivre aussi modestement que possible pendant sa retraite, de licencier ses gardes, par exemple. Mais les économies ne faisaient pas l'affaire de Santinelli. « Mieux vaut être sans pain que sans gardes », répliquait-il à Lascaris ébabi, et il n'eut pas de difficulté à faire accepter par Christine cette manière de voir qui ne s'accordait que trop avec ses propres idées (1).

Monaldesco était le principal personnage de la cour et prétendait, en qualité de grand écuyer, au titre d'Excellence. François Santinelli, grand chambellan, partageait avec lui l'administration de la maison. Toujours la vieille histoire du loup dans la bergerie! — Deux couples étaient venus s'ajouter au personnel : le comte Rangoni avec sa femme, donna Barbara, et les époux Vicino Orsini (2). Les comtes Caccherano et Tassoni et le chevalier Ferretti avaient été reçus en qualité de gentilshommes de la chambre.

Quelques gardes avaient été recrutés parmi la jeunesse aventureuse de Pesaro, de Padoue, de Ferrare et de Bologne (3) et placés sous le commandement du maître de camp Tenderini, condottiere de bas étage, qui prenait le titre de capitaine de la garde « suisse » de Sa Majesté. — Santinelli devait aussi enrôler quatre pages; mais comme il fallait que ceux-ci fussent titrés ou chevaliers de Malte (4), ils étaient plus difficiles à trouver que les Suisses.

(1) Lascaris à Azzolino, Pesaro, 15 janvier 1656. Arch. Azzolino.

(2) Rien de la famille princière Orsini.

(3) Lascaris les appelle dédaigneusement *sgherri*, coupe-jarrets. Lettre précitée.

(4) Santinelli à Giulio Cesare Valtielli. Pesaro, 10 mars 1656. Stockholm, Bibl. Royale, *Mss. Hist. Suec. Christina.*

Les deux dames n'étaient pas précisément des beauté
Donna Barbara Rangoni approchait de la cinquantaine, ét
petite, grasse, avec des cheveux « plus morts que vifs et u
dent noire au milieu des autres » ; elle n'avait jamais été bell
« mais galante et fière » . Elle avait de l'esprit, s'habillait à
française et rêvait les grandeurs. — Madame Orsini av
quelques années de plus et se fardait tellement de blanc et
rouge « qu'elle ressemblait à un de ces vieux étendar
qu'avait le landgrave de Hesse, aujourd'hui cardinal » . El
n'avait plus guère de dents, mais en revanche elle se confess
et communiait plusieurs fois par semaine. — Ces deux dam
touchaient chacune soixante-dix écus par mois et se faisaie
appeler Excellences. — Tels sont les portraits que Lasca
envoyait à Azzolino (1).

L'aimable vice-légat ne détestait nullement la plaisanteri
Il la poussait même quelquefois au delà des bornes qui co
viennent à une correspondance entre dignitaires de l'Églis
Voici comment il raconte une visite chez la Reine (2) : « Sa M
jesté est plus belle et plus dévote (3) que jamais. Hier elle s'e
mis une toilette de velours noir toute garnie de rubans ble
avec un très beau collet d'homme. C'était chose à rendre fo
surtout quand, prenant sur la table une certaine comédie fra
çaise, elle se mit à me la lire à la lueur d'une bougie. El
lisait le rôle de Diane amoureuse d'Endymion et lisait si bi
que plusieurs fois je fus sur le point de lui dire : Madam
quoiqu'on m'appelle *lasca*, je crois qu'en vérité, je ressemb
plus au *cefalo* (4). »

Christine témoignait souvent de son impatience de rentr
à Rome, mais la peste sévissait encore et l'argent manqua
toujours. Elle ne s'ennuyait cependant pas à Pesaro. Elle do
nait des bals et des comédies au palais apostolique, organisa
des parties de campagne, et en même temps ne négligeait p

(1) Lettre sans date. Arch. Azzolino.
(2) Lettre du 28 décembre 1656. *Ibidem*.
(3) Jeu de mots. *Devota*, en italien, signifie dévote et dévouée.
(4) Jeu de mots obscène. *Lasca* et *cefalo* sont deux noms de poissons, mais dernier sert aussi à représenter la virilité.

le salut de son âme. Nous la trouvons, en effet, assistant à toutes les grandes cérémonies de l'Église, visitant les monastères, s'intéressant au chant des religieuses et posant la première pierre d'un couvent de capucins (1). Ces occupations tour à tour mondaines et religieuses ne satisfaisaient pourtant pas son esprit inquiet et actif. Son imagination se portait, avec la mobilité propre aux névrotiques, d'un sujet à un autre. Tantôt elle rêvait de revoir Rome et Azzolino, tantôt elle se voyait à la tête d'une armée française débarquant à Fondi pour marcher sur Naples, ou envahissant les Abruzzes aux côtés du duc de Modène. L'idée de la conquête de Naples la travaillait sans cesse, malgré la froideur que témoignait la Cour de France pour l'entreprise (2).

Santinelli avait été envoyé à Paris, peu après l'arrivée de la Reine à Pesaro, pour activer la négociation de Monaldesco. Ils retournèrent vers la mi-février avec quinze mille écus en louis d'or, mais aussi avec la réponse que Mazarin, bien que favorable en principe à l'entreprise, désirait la remettre à un temps plus propice. La somme n'était pas considérable pour Christine qui s'attendait à recevoir trois cent mille ou, pour le moins, cent mille écus (3), surtout si elle devait se préparer à la conquête d'un royaume. Elle le fit un peu ironiquement comprendre à Mazarin (4). Les quinze mille écus furent cependant

(1) Extraits des Archives du magistrat de Pesaro et de l'église et couvent du *Corpus Domini* faits en 1742 par J.-C. Portovinus et J. Valtielli. Stockholm, Bibl. Royale.

(2) « Mi conviene però dolermi della Corte (di Francia) la quale non ha degnato mai di rispondere a niuna delle mie lettere. » Christine au duc de Modène, Pesaro, 19 mars 1657. Arch. di Stato, Modène, impr. chez C. Campori, *Cristina di Svezia ed i Principi Estensi,* dans *Atti delle Deputazioni di Storia Patria per l'Emilia*, Modène, 1877, N. S., II, p. 209. J'ai confronté cet opuscule qui contient les détails des relations entre Christine et la cour de Modène avec les documents originaux. La narration est incomplète, mais, sauf quelques erreurs, les documents sont assez fidèlement reproduits.

(3) Lascaris à Azzolino, 5 janvier 1657.

(4) « Io non domando più a V. E., ma lo dico bene che se V. E. desidera da dovero di conseguire il fine del negozio, bisognerà metter la mano alla borsa e cavarne somme più gagliarde. » Christine à Mazarin, Pesaro, 29 avril 1657; copie en partie chiffrée envoyée au duc de Modène avec lettre autographe de Christine, le 30 avril. Arch. di Stato, Modène. Impr. Campori, p. 226.

les bienvenus, et pour le moment ils firent de nouveau tourner les regards de Christine vers Rome (1).

Elle y dépêcha Santinelli pour s'informer des conditions sanitaires de la ville et s'enquérir de la possibilité d'un prochain retour. Il devait spécialement sonder le terrain pour savoir si le palais Farnèse serait de nouveau mis à la disposition de la Reine et calculer les frais d'installation.

Était-ce peut-être une feinte pour cacher à la cour de Rome ses plans aventureux? La chose n'est point improbable, car il était clair que le pape, avec son jeu de bascule entre la France et l'Espagne, verrait de fort mauvais œil l'entreprise de Naples, et Christine ne paraît pas même avoir osé confier son secret à Azzolino, craignant sans doute qu'il ne désapprouvât sa manière d'agir. Il est également possible qu'elle ne demandait pas mieux que de renoncer à toutes ses fantaisies et de revenir

(1) Les documents que j'ai consultés n'établissent pas d'une façon précise quelles sommes Christine a reçues de la cour de France, ni à quelle époque celles-ci furent payées. Elle écrit en 1678 au cardinal de Bouillon (Arch. Montpellier, VII, p. 272, minute sans date) : « Quand je fus en France, le Roy eut la justice d'ordonner qu'on me payast 300,000 francs à bon compte, et je n'en receus que 30,000 par des raisons, qui sont assez connues de Monsr Colbert, et que vous n'ignorez pas. On m'a paye encore par la voye du Cardl Antoine (Barberino) quelque argent icy à Rome, mais ce fut si peu de chose que cela ne pourroit servir que pour averrer que mes prétensions des alors estoient advouées de la France. » Le chiffre de 30,000 francs est évidemment une simple erreur de plume. En effet, dans les instructions pour son secrétaire Jean Cederkrantz, qu'elle chargea en 1678 de négocier avec M. de Pomponne le recouvrement du reste de sa créance, elle écrit : « Il faut scavoir que cette dette (de 900,000 écus) fust receue quand S. M. fust en France, et qu'on Luy paya 100,000 livres la dessus a bon conte, quoy que l'ordre du Roy estoit de 300,000, et on La pria d'avoir patience, en promettant de Luy payer l'interest quand on seroit en meilleur état. Depuis on Luy paya encore icy (à Rome) trois ou quatre mille pistoles. » (*Mémoire* sans date annexé à lettre du 20 juillet 1678, imprimé chez Brinc, *Bref och handlingar till Drottning Christinas historia*, Lund, 1832, p. 18.)

Le Mémoire du card. Azzolino, cité page 47, note 2, dit que des quinze mille écus venus de France, neuf mille furent confiés à Monaldesco et six mille à Santinelli. Comme cette dernière somme est aussi appelée tour à tour 2,000 « doppie » ou 2,000 louis, et que d'après le même calcul toute la somme équivaudrait à 5,000 « doppie » ou louis, il semble que cette somme correspond aux 100,000 livres que la Reine dit avoir reçues. En outre, la Reine emprunta pendant son second séjour en France 50,000 écus au cardinal Mazarin. Elle écrit de Nevers, le 14 septembre 1657, à son gouverneur général qu'elle a « contracté d'une avance de 50,000 écus sur mes revenus qui sont présentement payables en Suède » avec Mazarin et lui ordonne de rembourser la somme. (Arch. Azzolino, minute.)



à Rome pour y jouir en paix de l'affection de son ami. Cette dernière explication paraît la plus probable lorsqu'on observe la facilité avec laquelle Christine a souvent renoncé à des projets auxquels elle semblait se donner corps et âme. C'est ce qu'elle fera justement une année plus tard avec l'expédition de Naples, comme dans l'avenir avec la régence des Pays-Bas espagnols, la ligue pour Venise, l'élection au trône de Pologne, etc. Il lui faut des passe-temps pour son cerveau dominé par la névrose. Dans l'action, c'est plutôt l'excitation d'agir que l'obtention du but qu'elle recherche.

Quoi qu'il en soit, nous la voyons bientôt renoncer au voyage de Rome et se vouer à ses plans belliqueux. Elle reprend la correspondance avec Mazarin et le duc de Modène. Elle veut bien différer le coup de main à tenter sur Naples, mais non point en abondonner l'idée. Cela ne lui suffit même pas. Elle voudrait marier le roi de France à une princesse de Savoie et le duc de Savoie à une princesse de Modène; elle conseille à Mazarin de profiter de la mort récente de l'empereur Ferdinand III pour tenter d'arracher la couronne impériale à la maison d'Autriche et la donner à la Bavière. Et elle termine par cette exhortation :

« Que Votre Éminence se souvienne qu'elle est Italien et de plus cardinal. Donc quelque fortune qui lui arrive tout autre part qu'en Italie sera toujours inférieure à son mérite. Votre Éminence me comprend et je la salue (1). »

C'étaient de vastes projets, et il fallait les appuyer autrement que par des lettres, qui risquaient de rester sans réponse, ou par des missions confiées à un Monaldesco ou à un Santinelli. Christine résolut de se rendre elle-même en France. Après tout, elle perdait son temps à Pesaro et, malgré les assurances de Santinelli, — qui était revenu lui dire qu'à Rome tout le monde l'attendait avec impatience, que le palais Farnèse était prêt à la recevoir, qu'il ne lui fallait que 4,000 écus pour son voyage et son installation, assurances

(1) Christine à Mazarin, Pesaro le 29 avril 1657, déjà citée.

aussi fausses les unes que les autres (1), — elle comprenait bien qu'elle ferait mieux de retarder encore son arrivée. Elle emploierait les mois d'été à vaincre les hésitations de Mazarin et en même temps elle tâcherait de négocier une alliance entre la France et la Suède, et d'obtenir pour celle-ci des subsides que le roi de Suède lui céderait ensuite en échange des revenus de ses domaines; finalement, elle demanderait le payement de ce qui lui restait dû encore des fameux 900,000 écus (2). Tout cela valait bien un nouveau déplacement.

Les lettres de Mazarin ne l'encourageaient cependant pas, — bien au contraire. Il lui déconseillait même formellement de venir en France, sous prétexte que cela pourrait nuire à l'entreprise de Naples en laissant deviner leurs plans. Il désirait un retard, et même après que Christine se fut déjà mise en route, il écrivit pour la supplier de rester dans les États pontificaux. Il affectait toujours d'attacher un grand prix à obtenir par Christine l'assistance du pape, ce qui démontre bien le peu de confiance qu'il avait dans l'affaire, puisqu'il connaissait mieux que personne l'impossibilité de faire sortir le Saint-Siège de sa neutralité (3).

Mais le cardinal perdait sa peine en écrivant. La résolution de la Reine était prise, et le départ fut décidé. Christine en avertit Azzolino par la lettre suivante (4), dont le ton plutôt cérémonieux contraste avec celles que nous verrons plus loin et semble indiquer qu'elle a été écrite pour pouvoir être montrée :

« MON COUSIN,

« Après avoir traité si souvent Votre Éminence en ami, vous trouverez bon que je vous donne part de la résolution

(1) Lascaris à Azzolino, 11 juin 1657.

(2) Les intentions de Christine sont développées dans les instructions données, à Fontainebleau, en octobre 1657, à P. Appelman qu'elle envoie auprès de Charles-Gustave. Minute, sans indication du jour. Arch. Azzolino.

(3) Mazarin à Christine, sans lieu de date, 29 mai et 17 juillet 1657, Paris, Arch. des Aff. Étr., Suède. Suppl. XXII. ff. 217, 309 et 350.

(4) Arch. Azzolino (sans date).

que j'ai faite de m'en aller en France, et que je vous rende ce devoir en Cardinal, puisque je le dois à Votre Éminence plus que tout autre et que nos civilités ne peuvent être employées en aucun lieu plus justement qu'auprès de la personne du monde qui les mérite le mieux. Ce ne sont pas les obligations que j'ai à Votre Eminence qui me font juger si avantageusement de vous. Quelqu'infinies qu'elles soient, elles n'ont point de part en la justice que je vous rends, qui n'est pas corrompue par ma reconnaissance. Je ne prétends pas de m'acquitter à si bon marché des obligations que je vous professe. Je chercherai avec soin d'autres occasions pour m'en acquitter dignement et pour mériter de vous la continuation de votre estime. Cependant, agréez pour cette fois mes civilités et soyez persuadé qu'encore qu'il m'arriverait d'aller plus loin et en des climats plus éloignés que la France, que je porterai partout le souvenir d'une amitié aussi précieuse que la vôtre, que je désire de cultiver avec un soin digne du mérite de Votre Eminence. — Je vous conjure de me la conserver durant mon absence et de croire que je serai inviolablement, mon cousin,

« Votre plus affectionnée et obligée cousine et amie,

« CHRISTINE ALEXANDRE. »

Les deux dames Rangoni et Orsini furent congédiées et remplacées par de simples femmes de chambre (1). — François Maria Santinelli fut chargé des intérêts de la Reine à Rome. Il reçut 6,000 écus sur les 15,000 envoyés de France, avec charge d'en employer immédiatement 2,200 pour retirer les diamants engagés l'année précédente par la Reine au marquis Palombara quelque temps avant son départ. Les diamants devaient être remis au cardinal Azzolino et le restant de l'argent employé à mettre en ordre le palais Farnèse, où

(1) Une de ces femmes se nommait Portia Passaglia Giustiniani. Deux de ses sœurs, Ottavia et Francesca, entrèrent aussi au service de la Reine. Francesca y mourut encore jeune. Ottavia et Portia restèrent auprès de Christine jusqu'à sa mort. Ottavia est peut-être entrée chez Christine en même temps que Portia, mais celle-ci seule se trouve par hasard nommée dans les documents de 1657.

la Reine annonçait son retour pour le mois d'octobre. — L reste de la cour suivait Christine qui quitta Pesaro le 22 jui 1657 et se rendit d'abord à Arcione, près de Rimini, pou purger la quarantaine imposée à ceux qui quittaient le terri toire pontifical.

Ouvrons ici une parenthèse. C'est à Pesaro que doit avoi pris racine, sinon naissance, l'inimitié de Monaldesco et d François Santinelli. Mais cette inimitié n'a certainement pa été causée, comme on l'a prétendu, par une jalousie d'amants Lascaris, qui renseigne Azzolino sur tous les menus détails d la vie de Christine, n'aurait pas manqué de l'avertir, s'il avai eu le moindre soupçon que quelqu'un pût disputer à son am la place qu'il occupait dans le cœur de la Reine. Il ne fai cependant aucune allusion au moindre faible amoureux d Christine pour Monaldesco ou pour Santinelli. Au contraire « la Reine n'aime personne en ce monde, excepté ses caprices lesquels elle ne peut réaliser par manque de forces » écrit-il (1). Pour Santinelli, il n'a que les paroles les plu sévères. C'est un menteur, un vantard, un coquin, un infâme il est plein de fourberie et de vanité; il fait le plus grand tor à la Reine; il pousse la rouerie jusqu'à simuler une attaqu contre sa propre vie pour faire croire que ses ennemis veulen l'assassiner; sa présence à la Cour est une honte, etc., etc Mais de voir en lui un amant de la Reine, cela ne passe pa même par la tête de cet observateur minutieux et clairvoyant Il en est de même pour Monaldesco dont, au reste, il dit for peu de chose. Quand il parle de la mauvaise compagnie don la Reine est entourée, il fait une exception, une seule, pou le comte Thiene, mais il ne nomme jamais Monaldesco dan un sens de blâme spécial. C'est sur Santinelli que retomb son aversion, — sentiment qui fut bientôt justifié par le événements.

(1) Lettre du 11 juin 1657. Le caprice auquel il fait allusion ici est le voyag de Rome.

VII

Christine quitta Arcione le 10 juillet 1657, s'arrêta un jour à Ferrare et arriva le 14 à Modène (1), où cependant elle ne trouva pas le duc, qui était au siège d'Alexandrie. Elle partit le 16 pour Reggio, passa rapidement par Parme et Plaisance (2), s'arrêta trois jours, du 28 au 30, auprès de la Cour de Turin, et quitta Suse le 1er août pour traverser le mont Cenis (3). Elle resta quelque temps à Lyon, où sa suite s'augmenta d'un personnage important, l'historien comte Galeazzo Gualdo Priorato (4). De là elle envoya, le 25 août, le comte Louis Santinelli au duc de Modène, avec une longue lettre où elle expliquait son plan de campagne (5). Quelques jours plus tard, nous la trouvons à Nevers, d'où elle envoya son autre capitaine des gardes, Tenderini, porter des lettres à Mazarin et au Roi, et les entretenir de ses projets. Enfin, en octobre, elle s'installe, en attendant une invitation à la Cour, au château de Fontainebleau (6).

Son séjour dans cette ville fut marqué par une grande activité. Elle y avait appelé son ancien secrétaire Appelman, maintenant intendant général des domaines de Poméranie,

(1) Campori, *op. cit.*, p. 211.

(2) Monaldesco écrit de Plaisance au duc de Modène, le 18 juillet, pour s'excuser de ce que son service auprès de la Reine l'empêche de se rendre à l'armée. — Arch. di Stato, Modène.

(3) Claretta, *op. cit.*, p. 104.

(4) Son brevet de gentilhomme de la chambre, daté de Lyon, le 10 août 1657, mentionne qu'il a été nommé sur la recommandation de Monaldesco. Archives Azzolino.

(5) Campori, *op. cit.*, p. 230.

(6) Selon l'ambassadeur de Venise, Fr. Giustiniani, l'arrivée de Christine ne plaisait que médiocrement à la Cour de France. Quoiqu'elle eût annoncé par Tenderini son désir de se rendre de Nevers à Paris, Mazarin et la reine mère la firent prier de rester à Fontainebleau jusqu'à ce que le Roi fût rentré à Paris. — Dépêches des 31 juillet, 4 septembre et 3 et 12 octobre 1657. Arch. di Stato, Venise.

pour recevoir ses instructions et se rendre ensuite encore une fois auprès du roi de Suède, porteur des propositions suivantes. La Reine désirait avant tout que le Roi lui cédât, en échange des revenus de l'île d'Öland et de la ville de Norrköping, une rente annuelle de 100,000 écus des subsides qu'il comptait recevoir de la France. C'était un peu vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, puisqu'il était fort douteux que la France dût trouver son intérêt à une pareille combinaison; mais la Reine, qui déclarait que le règlement de cette affaire était le principal but de son voyage, se faisait forte de surmonter la difficulté. Elle s'offrait en effet à négocier elle-même le traité entre la France et la Suède, et faisait entrevoir qu'elle obtiendrait des conditions exceptionnellement avantageuses. En même temps, elle demandait la cession formelle des droits de la Suède sur le reste des anciens subsides (les 900,000 écus) et abandonnait en échange les créances contre l'Empire qu'elle s'était réservées à l'abdication et dont elle n'avait touché que 78,000 écus. Elle réclamait enfin une indemnité pour tous les torts que la guerre et l'administration arbitraire du gouvernement suédois lui avaient causés dans le rendement de ses domaines de Poméranie. Le secrétaire Davisson devait accompagner Appelman dans sa mission auprès de Charles-Gustave, et revenir aussitôt que possible porter à Christine la réponse du Roi (1).

L'agent de la Reine en Hollande, Silfvercrona, avait aussi été appelé à Fontainebleau. Il devait s'occuper de dégager les joyaux de la Reine, sa bibliothèque, etc., et s'occuper en Hollande de la vente des céréales qui formaient une partie des revenus de Christine (2). Tout cela donnait lieu à des écritures assez volumineuses, d'autant plus que les provinces et domaines de Christine venaient de passer sous l'administration d'un nouveau gouverneur général, le baron Seved Bååt. Son prédécesseur, le baron Herman Fleming, avait été, à sa

(1) Instructions pour Appelman. Fontainebleau, octobre 1657. Minute sans indication du jour. Arch. Azzolino.
(2) Instructions pour Silfvercrona. *Ibidem.*

demande, relevé de ses fonctions peu avant le départ de la Reine de Pesaro (1).

Ces préoccupations ne faisaient point oublier à Christine de se préparer à l'entreprise de Naples. Louis Santinelli était bientôt revenu de sa mission de Modène. Elle s'entourait de réfugiés napolitains, dont l'un des principaux, le duc de Castelnuovo, entrait à son service. Elle s'occupait déjà de l'équipement de ses gens, et son fournisseur, des Touschelles, avait fort à faire (2). Il livrait « quarante habits de mesme draps viollet pour quarante suises chamarrez de passemant incarnat et blanc garnis de petites oijes, bas, soulliers, chemises, collets, gands, espées, baudrier et chacun un hallebart », plus cent deux casaques de gardes et deux habits de trompette. Il habillait encore douze pages de la chambre et douze pages de l'écurie, vingt-quatre valets de pied, trois cochers, vingt-quatre palefreniers, tous en violet. Pour quelques-uns, il y avait en outre une livrée de campagne en drap gris. Le valet de chambre Clairet Poissonnet, homme de confiance qui était entré chez Christine avant qu'elle renonçât au trône et qui devait passer toute sa vie à son service, était habillé de gris avec des galons d'or et de velours noir. Les femmes de chambre recevaient chacune un trousseau complet. Pour sa propre personne, la Reine commandait toute une garde-robe des plus variées. Il y avait entre autres six justaucorps de différentes couleurs et étoffes, chacun avec une épée, un baudrier et deux paires de gants, et « un pair de bottes d'hommes pour monter à cheval » (3). Ainsi équipés, Christine et sa cour étaient prêtes à marcher sur Naples. Il ne manquait plus que de s'entendre avec Mazarin.

C'est au milieu de ces occupations et de ces préparatifs, et pendant que la Reine attendait à Fontainebleau l'invitation de venir à la Cour de France et une entrevue avec Mazarin,

(1) Le 8 mai 1657. Fleming à Christine, Stockholm, 12 juin 1657. Archives Azzolino.

(2) Comptes de des Touschelles. Arch. Azzolino.

(3) Les fournitures de des Touschelles coûtèrent en tout 145.306 livres 10 sols, dont 33,000 livres furent payées comptant.

qu'arriva, le 10 novembre 1657, la mort tragique de Monaldesco. Les circonstances de cet événement sont trop connues pour que j'entreprenne d'en répéter ici les détails (1). Je me bornerai à relater les faits inconnus ou insuffisamment connus que donnent les documents.

François Santinelli s'était, nous l'avons vu, rendu de Pesaro à Rome avec une somme d'argent, qu'il devait employer à dégager les diamants de la Reine et à mettre en ordre le palais Farnèse, sur lequel Christine croyait pouvoir toujours compter. Outre cela, il reçut encore de l'agent de la Reine à Venise, Manoel Valensin, quelque argent pour cette installation et devait prendre charge de tous les effets que la Reine avait laissés à Rome ou qu'elle y avait envoyés de Pesaro à son départ pour la France. La confiance que lui avait témoignée Christine était malheureusement imméritée. Il dégagea effectivement les diamants chez le marquis Palombara, mais au lieu de les remettre, comme il était convenu, au cardinal Azzolino, il les réengagea immédiatement à un juif. L'argent qu'il devait dépenser pour le palais resta dans sa propre poche, et, malgré les assurances qu'il avait données à la Reine, il n'avait obtenu au palais qu'un petit logement pour lui-même. Il prétendait que son rang exigeait qu'il maintînt auprès de lui un gentilhomme, dont il portait les gages au compte de la

(1) Le récit le plus détaillé de la mort de Monaldesco est la relation attribuée au père Lebel, prieur du couvent des Mathurins de Fontainebleau, lequel confessa le malheureux et fut présent à l'horrible scène. Cette relation a généralement été suivie par les historiens. Elle fut imprimée pour la première fois dans le *Recueil de quelques pièces curieuses servant à l'éclaircissement de l'histoire de la vie de la reine Christine*, Cologne, chez Pierre Marteau, 1660. Ce *Recueil* a été réimprimé en 1662, Cologne, Jean Du Castel; 1668, Cologne, Pierre Marteau; 1677 et 1682, Stockholm, Jean Plein de Courage. Toutes ces indications sont fausses : les ouvrages proviennent réellement des officines Elzévir en Hollande. — La première pièce du *Recueil* est le fameux *Portrait de la reine Christine*, qui n'est qu'un méprisable pamphlet. La relation de Lebel se trouve donc là en mauvaise compagnie.

Pour juger de l'authenticité de la relation il faudrait connaître l'original. Cette pièce aurait dû appartenir aux Archives des Mathurins de Fontainebleau, mais elle ne se trouve pas aux Archives départementales de Seine-et-Marne à Melun, où les papiers du couvent ont été transportés. — Quant à l'exemplaire du *British Museum* (Harleian M. S. 3493), publié par CHAMPOLLION, VIDAL et SOMMI PICENARDI, et réputé être l'original, ce n'est qu'une copie de provenance inconnue.



Reine, tandis que ce personnage n'existait que sur ses notes. Espérant que l'immense désordre qui régnait autour de Christine empêcherait toute découverte, ou lui permettrait de rejeter la faute sur un autre, il faisait main basse sur l'argenterie, remplaçait sur la vaisselle les armes de la Reine par les siennes, vendait plats, assiettes et candélabres, brûlait des broderies pour en tirer l'or et l'argent (1), etc. Mais tout cela se faisait, à ce qu'il paraît, un peu trop ouvertement, et un certain Peruzzi tenait Monaldesco au courant de ce qui se passait.

Si Monaldesco avait été un homme franc et loyal, il aurait averti la Reine de ces dilapidations, mais, pour son malheur, il était naturellement porté à la ruse et aux expédients, et peut-être même aura-t-il voulu profiter de l'occasion pour mettre à la charge de Santinelli quelques méfaits plus graves. Toujours est-il qu'il écrivit des lettres destinées à tomber entre les mains de la Reine, dans lesquelles il contrefit l'écriture de Santinelli, ce qui ne doit pas lui avoir été très difficile, car leurs écritures avaient beaucoup de ressemblance. Quelqu'un, d'ailleurs, à la cour de Christine devait intercepter, ou ouvrir des lettres, car le 8 juillet précédent Lascaris avait déjà prié la Reine de lui faire savoir si ses lettres lui parvenaient avec les trois cachets intacts, « parce que, écrivait-il, le monde est plus curieux que jamais ». Par précaution, il entourait d'un léger fil de fer un pli d'Azzolino, qu'il lui envoyait. Un peu plus tard (2) la Reine faisait prier le maître des postes de Lyon de donner ses lettres au courrier même, « sans les faire enfermer dans ses malles », ce qui indiquerait qu'elle voulait se prémunir contre quelqu'un qui interceptait ses lettres à l'arrivée. D'autre part, Christine se considérait comme ayant le droit d'ouvrir et de lire les lettres de ses gens (3), et elle paraît s'être emparée de celles de Monaldesco.

(1) *Mémoire du cardinal Azzolino.*

(2) Le 15 octobre 1657. Arch. Azzolino.

(3) Pendant son séjour à Hambourg, 1666-1668, les membres de la suite sont obligés de prendre des précautions pour que la Reine ne lise pas les lettres qu'ils reçoivent d'Azzolino ou qu'ils lui adressent.

Quelque lumière sur la cause du drame est fournie par une lettre que Christine écrivit, cinq jours après la mise à mort de Monaldesco, à François Santinelli. Elle y dit :

« Je vous envoie la relation de la mort de Monaldesco, qui me trahissait et voulait me faire croire que vous fussiez le traître. J'avais tous les renseignements nécessaires pour prouver le contraire et je n'ai pas voulu vous faire le tort de croire de vous les infamies desquelles je ne pouvais m'imaginer que quelqu'un d'autre que lui fût capable.

Il m'est convenu de faire semblant de croire ce qu'il voulait me donner à entendre, parce qu'il convenait de faire ainsi pour vous justifier et le punir.

Finalement il est mort, confessant son infamie et votre innocence, protestant d'avoir inventé toutes ces chimères pour vous perdre.

Mirez-vous dans cet exemple et priez Dieu qu'il ne vous prive ni du cerveau ni de l'honneur. Agissez toujours en gentilhomme et ne faites jamais aucune action indigne de ce caractère.

Ne prenez pas la peine de justifier mon action auprès de personne. Je prétends de ne rendre des comptes qu'à Dieu seul, qui m'aurait punie, si j'avais pardonné au traître son énorme délit. Et que ceci vous suffise.

Je sais en ma conscience d'avoir agi selon la justice divine et humaine, et que je ne pouvais, ni ne devais faire autrement. Et ceci est tout ce que je puis vous dire.

Restez de bonne humeur, tandis que je ferai mon possible pour vous donner la consolation que vous avez désirée (1), et soyez certain que je prendrai votre parti. »

Fontainebleau, le 15 novembre 1657 (2).

(1) Allusion à la demande de Christine d'un duché pour Santinelli. Voir p. 81.

(2) Traduction de la copie italienne du cod. 1579. Bibl. Angelica, Rome. Il y a d'autres copies aux Archives et à la Bibliothèque du Vatican, à la Bibliothèque Barberini, aux Archives Santa Croce à Rome et à la Bibliothèque nationale à Naples. Comme l'original n'a pas été retrouvé, il n'est pas permis de donner

Il y a trois méfaits dont Monaldesco a pu accuser Santinelli : de voler la Reine, de dénigrer sa réputation et spécialement ses relations avec Azzolino, et de livrer le secret de ses projets sur Naples aux Espagnols. Peut-être ses accusations ont-elles porté à la fois sur ces trois chefs. Mais il s'agit aussi d'une action que, selon la Reine, Monaldesco a réellement commise lui-même en même temps qu'il en a accusé Santinelli. Monaldesco ne pouvait pas prendre part au pillage auquel Santinelli se livrait à Rome. Il est aussi difficile d'admettre qu'il ait cru de son intérêt de répandre des bruits calomnieux sur la réputation de la Reine, mais il a pu fabriquer des lettres diffamatoires dans l'espoir qu'on les croirait émaner de Santinelli et que la découverte des escroqueries de celui-ci permettrait de lui attribuer encore ce nouveau crime. La dernière explication, celle des relations clandestines avec l'Espagne, remplit parfaitement les deux conditions requises, et elle est aussi, sous tous les rapports, la plus vraisemblable. Monaldesco peut avoir accusé Santinelli de cette trahison, et il peut avoir révélé lui-même au gouvernement espagnol les machinations de Christine. La cruelle vengeance de la Reine se laisserait plus facilement comprendre, car elle pouvait avoir intérêt à clore la bouche d'un homme qui avait été initié aux secrets de ses négociations. C'est aussi l'explication qui paraît avoir été acceptée à Paris. L'envoyé de Modène, Ercole Manzieri, écrit au duc, le 16 novembre 1657 (1), qu'on disait que Monaldesco livrait les secrets de la Reine à l'Espagne (2). — D'autre

comme certaine l'authenticité de ces copies. Le style cependant en est bien celui de la Reine, et il n'y a pas de raison pour soupçonner une falsification. Un faussaire aurait probablement été plus explicite.

(1) Arch. di Stato, Modène.

(2) Le cardinal Azzolino affirme plus tard la même chose. Dans une lettre (chiffrée) à Mgr Marescotti, nonce en Pologne, il écrit, le 15 juin 1669, pendant les négociations pour l'élection de Christine au trône de Pologne : « La mort de Monaldesco fut causée par la découverte de son affreuse trahison. Il avait révélé ses plus secrètes négociations, dont il était alors lui-même l'intermédiaire auprès du cardinal Mazarin et auprès d'autres personnes. Ce fut prouvé par trois témoins et au moyen de ses propres lettres interceptées par la Reine. Il les reconnut pour siennes et confessa son crime. » — Papiers Marescotti (n° 302), appartenant aux héritiers du professeur Const. Corvisieri de Rome.

part, l'ambassadeur de Venise écrit quelques jours après (1) que la mort de Monaldesco fut causée par de fausses lettres écrites par lui contre l'honneur et la réputation de la Reine. Les deux hypothèses resteront en présence jusqu'à ce qu'un jour des documents indiscutables viennent nous fournir l'entière vérité.

Ce qui est certain, c'est que l'amour n'a été pour rien dans la mort du malheureux écuyer. C'est une légende accréditée par les poètes et les romanciers, et pas autre chose (2).

L'interprétation la plus charitable qu'on puisse donner à l'acte sanguinaire de la Reine, est qu'il a été inspiré par la peur. Les dangers auxquels la conduite de Monaldesco pouvait l'exposer n'étaient pas très graves, mais les névrosés sont spécialement accessibles à la crainte pour la sûreté de leur personne. Naturellement portés aux décisions subites, ils sentent cette tendance s'accentuer encore sous l'influence de la peur. Même les natures douces et hésitantes deviennent alors cruelles et inflexibles, hypnotisées par la terrible préoccupation du moi, dont elles ne peuvent se détacher. Névrose, égoïsme, cruauté, tout cela se tient et se suit comme les grains d'un chapelet. La crainte de montrer combien ils ont eu peur est une autre particularité des névropathes. Plus ils ont tremblé, plus ils aiment à faire les braves. Les lettres de Christine en sont un horrible exemple. Quelques années plus tard, nous la verrons écrire au cardinal Azzolino que la régence de Suède veut se débarrasser d'elle par le poignard ou le poison, et elle vantera son courage à braver ces chimériques dangers.

L'action de Christine peut s'expliquer, mais il est difficile de la justifier, et elle restera toujours une affreuse tache sur sa mémoire. Monaldesco n'est certainement pas un caractère

(1) Dépêche du 20 novembre 1657. Arch. di Stato. Venise. Dans une dépêche du 29 janvier 1658 (*ibidem*) Giustiniani écrit qu'un confident de la Reine l'a assuré que M. fut mis à mort parce qu'il livrait les secrets de la Reine aux Espagnols et traitait même avec eux de l'empoisonner.

(2) Alexandre Dumas père et le poète anglais Browning se sont occupés du drame de Fontainebleau. J'avoue que j'ai peu compris du poème de ce dernier, excepté que l'auteur ne savait rien du caractère historique des personnages qu'il chantait.

très sympathique, mais François Santinelli, son adversaire, protégé par Christine, l'est encore bien moins que lui, et ce n'est pas le moindre reproche qu'on puisse faire à la Reine, que d'avoir immolé une victime à un si triste personnage.

Ajoutons, par devoir d'impartialité, que la famille Monaldesco pardonna à la Reine. Celle-ci fut plus tard en correspondance (1) avec le comte Paul-Antoine Monaldesco d'Orvieto, dont elle fit épouser la fille à un de ses courtisans, le marquis Jean-Mathieu del Monte.

La visite de Christine avait été dès le commencement un embarras pour la Cour de France. Le meurtre de Monaldesco y mit le comble. Indigné autant qu'embarrassé, Mazarin envoya à Fontainebleau Chanut et l'abbé Ondedei (2), pour faire savoir à Christine qu'il serait bon qu'elle essayât de masquer la vérité en attribuant la mort du malheureux marquis à une rixe survenue entre ses courtisans. Mais c'était mal connaître le caractère de la Reine. Voici les réponses qu'obtinrent Chanut et Mazarin : j'en ai conservé scrupuleusement l'orthographe qui ajoute une saveur particulière à ces billets, où se mêlent la cruauté et la fierté.

Christine à Chanut (3). (Sans date.)

Je vous envoy la lettre que i'ay escrite a M. le Card. Je n'ay rien a y adiouster sinon de vous prier de l'asseurer de ma part que ie suis capable de tout faire pour luy et pour le roy son maistre hormis de craindre et de me repentir [ny de desavouer aucune de mes actions] (4). Je ne conois personne asse grand ny asse puissant pour me faire demantir mes sentiments ny

(1) Dans la collection de Montpellier il se trouve (VI, p. 347) une lettre de Christine au comte Paul-Antoine Monaldesco, du 23 mars 1680. Un libraire antiquaire de Rome m'a assuré en avoir vendu plusieurs autres, il y a quelques années, à un collectionneur d'autographes.

(2) Dépêche de Francesco Giustiniani, du 20 novembre 1657. Arch. di Stato, Venise.

(3) Paris, Archives des Affaires Étrangères, Corresp., Suède, t. XXII, fol. 141. autogr. Imprimée chez GEFFROY, *Recueil des Instructions*, Suède, p. XXVI.

(4) Les mots entre crochets ont été rayés.

pour m'obliger a desavouer mes actions. Je ne vous dis pas cecy comme un segret que ie vous confie comme a un ami, mais ie vous le dis comme un sentiment que ie suis prest a declarer a toute la terre et l'on ne pourra m'empecher de l'avoir ny de le degiser qu'en m'empechant de vivre.

CHRISTINE ALEXANDRE.

Christine à Mazarin (1). (Sans date.)

MON COUSIN,

Monsieur Chanut, qui est un des meileurs amis que ie pense avoir, vous dira que tout ce qui me vient de vostre part est receu de moy avec estime et s'il a mal reussi dans les terreurs paniques qu'il a voulu susiter dans mon asme, ce n'est pas faute de les avoir representes ausi effroiables que son elocance est capable de les figurer. Mais a dire le vray nous austres gens du Nord sommes un peu farouches et naturellement peux craintifs. Vous excuseres donc si sa commission n'a pas eu tout le succes que vous auries desire, et vous prie de croire que ie suis capable de tout faire pour vous plaire hormis de craindre. Vous saves que tout homme qui a passe trente ans ne craint gere les sornettes, et moy ie trouve beaucoup moins de difficulte a estrangler les gens qu'a le craindre. Pour l'action que i'ay fait avec Monaldeschi ie vous dis que si ie ne l'avois fait que ie ne me choucherois pas ce soir sans la faire, et ie n'ay nulle raison de m'en repentir, mais que i'en [ay] plus de cen mil d'en estre ravi. Voila mes sentiments sur ce sujet. S'ils vous plaisent, ie seray ravi, sinon ie ne laisseray pas de les avoir et seray toutte ma vie

Vostre tres affectione amie

CHRISTINE.

Tout ce que purent obtenir les envoyés de Mazarin fut l'éloignement de Louis Santinelli et des deux gardes qui

(1) Paris, Archives des Affaires Étrangères, Corresp., Suède, t. XXII, f. 143, autogr. Imprimée chez GEFFROY, avec une lacune.

avaient fait avec lui l'office de bourreau. Christine avait si peu conscience de l'horreur qu'inspirait son action qu'elle n'hésita pas à demander un mois plus tard à Mazarin un duché pour François Santinelli, le frère du meurtrier (1).

Il est assez naturel qu'après ceci le peu d'empressement que la Cour de France avait dès l'abord témoigné à Christine se soit changé en froideur. Aussi fut-elle laissée à Fontainebleau jusqu'à la fin de février, lorsqu'elle fut enfin invitée à venir à Paris, et prit part à quelques fêtes. Ce fut alors qu'elle vit Louis XIV danser dans le ballet « Alcibiade » de Benserade et de Lully et qu'elle fut reçue par l'Académie française. Mais l'accueil de la cour fut limité aux plus strictes exigences de la politesse. On est rarement le bienvenu lorsqu'on demande de l'argent ou lorsqu'on propose des entreprises aventureuses, et moins encore si l'on enfreint en même temps les lois de l'hospitalité et celles de l'humanité. Christine en fit l'expérience.

Cependant, Mazarin avait intérêt à la ménager : d'abord par égard pour Charles-Gustave (2), ensuite parce que la menace d'une invasion de Naples, même si on n'avait nulle intention de la réaliser, pouvait encore inquiéter les Espagnols (3). Aussi continua-t-il à écouter les propositions de la Reine tant pour l'affaire de Naples, que pour l'intervention de la France dans les arrangements pécuniaires de Christine avec Charles-Gustave, mais il fut des plus prudents dans ses promesses et dans ses avances d'argent. Il lui avait déclaré, dès la reprise de leurs relations après la mort de Monaldesco, qu'il ne s'engagererait qu'à lui payer l'équivalent des revenus qu'elle abandonnerait de son côté au roi de Suède (4). Plus tard,

(1) Annotation de la main de Son Éminence à la lettre de la reine de Suède du 18 décembre 1657. Paris, Arch. des Aff. Étr., Suède, t. XXII, f. 488.

(2) Mazarin écrit à Terlon le 19 avril 1658 : « Dites au roi de Suède que je me suis appliqué avec soin et succès à empêcher cette reine de lui aller tomber sur les bras ; que cela coûte 80,000 écus au roi. » *Ibidem*, t. XXIII, f. 244. GEFFROY, *Recueil des Instructions*, Suède, p. 22.

(3) Mazarin au duc de Modène, Calais le 19 juin 1658. CAMPORI, *op. cit.*, p. 230.

(4) « Copie de l'escrit donné à la Reine de Suède par Mgr le cardinal à Petitbourg, 30 nov. 1657. » Paris, Arch. des Aff. Étr., Suède, Suppl. XXII. f. 435.

lorsque Christine lui eut annoncé que Charles-Gustave lui avait effectivement cédé les prétentions de la Suède contre la France (1), il se borna à charger une commission d'examiner l'affaire. Le rapport de cette commission, dont faisaient partie entre autres, Chanut, Séguier, Servien et Foucquet, n'admit sur la réclamation de la Reine, qui se montait en tout à 993,445 écus, qu'une somme de 33,445 écus, et encore sous certaines réserves (2). Les secours d'argent qu'obtint Christine ne furent donc pas considérables. — Les encouragements pour l'entreprise de Naples avaient l'avantage de coûter moins cher, et le cardinal paraît les avoir prodigués à Christine avec plus de libéralité que les écus. Du moins la laissa-t-il partir fermement convaincue que les troupes et les galères de France allaient bientôt combattre sous ses ordres, et qu'elle trouverait à Naples « un établissement grand et glorieux » (3).

La Reine quitta Paris vers le 18 mars et, après s'être arrêtée un jour à Fontainebleau, elle se dirigea par Lyon et Aix vers Toulon pour s'y embarquer. Ses plans contre Naples, désormais ébruités, l'empêchaient de prendre la route accoutumée par la Savoie et le Milanais. Elle laissait, pour la représenter à Paris, le duc de Castelnuovo, promu grand écuyer à la place de Monaldesco. Les galères françaises, qui devaient porter quelques renforts au duc de Modène, transportèrent aussi Christine et sa suite. Elle débarqua à Livourne, se rendit de là à Lucques, où les autorités de la petite république, assez embarrassées pour les dépenses qu'occasionnait son passage, lui firent cependant une magnifique réception (4). Le 7 mai, elle se rencontra à Sassuolo avec le duc de Modène, et signa avec lui une espèce de traité pour l'invasion de Naples. Le duc s'engageait formellement à appuyer d'un contingent de troupes

(1) Christine à Mazarin, sans date. Paris, Aff. Étr., Suppl. XXII. Suède, f. 436.

(2) Rapport des commissaires, rédigé par Chanut. *Ibidem*, XXIV. f. 384.

(3) Réponse de Mazarin à un *Mémoire* de Christine, 1657, sans date. « Si l'entreprise réussit, le Roi veut que Christine en recueille les fruits et qu'elle y trouve un établissement grand et glorieux. » *Ibidem*, XXII. f. 379, minute.

(4) Voir pour les détails : CESARE SARDI, *Cristina di Svezia in Lucca*, Lucques, 1883.

l'attaque que Christine devait diriger par les Abruzzes, mais il avait soin d'ajouter certaines conditions qui permettent difficilement de croire qu'il ait pris au sérieux le document auquel il apposait sa signature. D'abord, le débarquement de troupes françaises sur les côtes napolitaines que Christine promettait, devait avoir réussi. Puis le duc devait être lui-même assuré contre toute attaque des forces espagnoles du Milanais. Enfin, Christine devait obtenir du Saint-Siège le libre passage des troupes du duc par les États pontificaux. Seulement lorsque ces conditions, dont il devait bien comprendre les difficultés, seraient remplies, le duc ferait marcher son contingent, dont il négligeait, du reste, de stipuler la force (1).

Cet acte important accompli, Christine reprit la route de Rome, où elle arriva le 15 mai 1658, à midi. Elle fut reçue sans solennité (2) et alla s'installer au palais Mazarin (3), sur la place de Monte Cavallo, que le cardinal avait, sur sa demande, mis à sa disposition. Le duc de Parme avait déclaré qu'il ne pouvait plus lui céder le palais Farnèse, dont il pouvait avoir besoin lui-même pour ses missions diplomatiques (4).

(1) Ce document n'est pas mentionné dans l'étude précitée de Campori. Il se trouve aux Archives de Modène, parmi les lettres de la Reine. Il est signé : CHRISTINA ALESSANDRA et FRAN^co D'ESTE.

(2) « In forma privata. » Dépêche de l'ambassadeur de Venise, Angelo Correr, du 18 mai 1658. Arch. di Stato, Venise.

(3) Actuellement le palais Rospigliosi.

(4) Le duc de Parme au marquis di Felino, Parme, 22 mars 1658. Arch. Azzolino, copie.

CHAPITRE III

ÉTABLISSEMENT A ROME (1658-1660). PREMIER VOYAGE DANS LE NORD (1660-1662).

I. Difficultés d'argent. — Agissements frauduleux de F. M. Santinelli. — Ses amours avec la duchesse de Ceri. — Mauvaise intelligence entre Christine et Alexandre VII. — II. Réconciliation avec le pape. — Abandon de l'entreprise de Naples. — Christine veut secourir Venise contre les Turcs. — Santinelli envoyé à Vienne. — III. La Reine s'installe au palais Riario. — Changement de personnel. — Relations d'Azzolino et de Christine. — Caractère de l'influence du cardinal. — Disgrâce de Santinelli. — IV. État critique des finances de Christine. — Propositions de la Reine à l'Empereur — Mort de Charles-Gustave. — V. Premier retour de Christine en Suède. — Accueil qui lui est fait. — La régence lui interdit l'exercice de la religion catholique. — Christine à Norrköping. — Gualdo Priorato. — Sa mission en France. — VI. Séjour de Christine à Hambourg. — Contrat passé avec Texeira. — Diego et Manoel Texeira. — Tentatives de propagande catholique. — Départ pour l'Italie.

I

Christine devait se trouver dès le premier moment de son séjour à Rome dans de sérieuses difficultés. D'abord, l'argent manquait, comme à l'ordinaire. Elle s'attendait à trouver à son arrivée des remises considérables de ses revenus de Suède, mais elle avait oublié que Mazarin lui avait prêté cinquante mille écus (1), et qu'elle avait donné l'ordre à ses agents de le rembourser aussitôt qu'il ferait présenter les quittances de la Reine. Cet ordre avait été si scrupuleusement exécuté que Texeira, son banquier à Hambourg, n'avait pu effectuer les remises ordinaires de chaque mois. Christine dut lui écrire de faire attendre Mazarin et lui demander des avances (2). Les

(1) Voir p. 66, note.
(2) Christine à Texeira, Rome le 25 mai 1658. Arch. Azzolino, minute.

propositions qu'elle avait faites au roi de Suède n'avaient produit aucun résultat. Trois jours après son retour à Rome, elle voyait arriver Davisson, qui lui fit de sa mission auprès de Charles-Gustave un compte rendu des moins encourageants. Malgré les recommandations du chevalier de Terlon, le Roi, qui n'aimait pas les convertis, avait refusé de le recevoir, à moins qu'il ne pût jurer qu'il n'était pas catholique (1). Davisson ayant eu la loyauté d'avouer sa religion dut s'arrêter à Hambourg, et Appelman, qui fut seul reçu, n'avait guère été plus heureux. Charles-Gustave, qui venait de mener la brillante campagne contre le Danemark et de conclure la paix de Roskilde, avait bien autre chose à faire que de s'occuper des intérêts de Christine. Il s'excusa sur l'impossibilité où il était d'accepter les propositions de la Reine et renvoya Appelman avec des compliments. Mais Christine ne se tint pas pour battue. Elle revint à la charge, proposant cette fois au roi de Suède de lui céder la ville de Norrköping pour deux cent mille écus, toujours à payer sur les subsides qu'on attendait de la France (2),

(1) Voir les lettres de Davisson à Terlon, Hambourg les 19 janvier et 5 février 1658, et à Charles-Gustave, le 5 février. — *Mémoires de Terlon*, Paris, 1682 (édition Billaine), I, p. 353-357.

(2) *Christine à Charles-Gustave.*
(Arch. Azzolino. Minute datée juillet 1658.)

Monsieur mon frère,

Il pourra peut-être déplaire à Votre Majesté que je vous importune si souvent pour mes affaires, particulièrement dans un temps, où vous ne pouvez songer qu'à vos propres intérêts; mais si vous considérez le sujet qui m'y oblige, vous ne le devez pas trouver mauvais.

Je croyais dans le temps que j'ai tout quitté en Suède, qu'il ne me pourrait rien manquer de ce que je m'étais réservé pour vivre honorablement le reste de mes jours, puisque j'en avais toute l'assurance que je pouvais désirer de vous. Sur cette confiance je me suis éloignée du Royaume afin que ma présence ne fût point à charge ni d'obstacle à Votre Majesté dans ce que vous pouviez trouver bon de faire pour le bien de votre couronne. Au commencement j'avais sujet de me louer du soin que vous preniez pour me faire jouir de ce qui m'appartenait, et en effet j'en tirais toute la satisfaction que je pouvais désirer. Mais dès que le feu d'une nouvelle guerre commença à s'animer dans vos quartiers, je trouvai un grand changement dans mes affaires, et que je n'étais plus tout à fait maîtresse du mien. Car de plus en plus on s'est saisi de mes revenus tant en Suède qu'en Poméranie, et comme je voyais que la nécessité de Votre Majesté était grande, je vous ai accordé de bon cœur tout ce que mes sujets pouvaient contribuer à votre service et à celui de votre couronne, pourvu qu'ils n'en fussent point ruinés ni mes fiefs endommagés. Là-dessus j'ai dépêché vers Votre Majesté mon Intendant

et envoya de nouveau Tenderini à Paris pour supplier Mazarin d'appuyer sa demande (1).

En attendant, il fallait vivre. La Reine dut vendre et engager non seulement de l'argenterie, des bijoux et des bibelots, mais aussi des tapisseries et des couvertures brodées d'or et d'argent, et jusqu'à son manteau royal parsemé de couronnes d'or et doublé d'hermine. Pour comble de malheur, ce fut Santinelli qu'elle chargea de l'affaire.

pour traiter que je pusse jouir en repos de mes revenus ordinaires, et qu'une modération fut observée dans les contributions dont on commençait déjà trop charger mes paysans. Vous m'en donniez des résolutions assez favorables avec plusieurs ordres aux Ministres de Votre Majesté en Poméranie qu'ils dussent remédier aux abus qu'on y avait déjà faits. Cependant vous aviez ordonné aux dits Ministres d'y mettre une nouvelle contribution sans aucune exception ni égard à personne. Mes gens avaient beau leur montrer les ordres de Votre Majesté pour mes biens : ils ne servaient plus de rien : on se moqua du *Recès,* et votre protection ne m'en pouvait plus garantir, et afin que la faute n'en fut point imputée à eux, ils se sont avisés d'en donner la charge à certains commissaires de la Noblesse, qui devaient tirer de mes fiefs par violence ce qu'ils ne pouvaient pas par raison. Me voilà moins considérée qu'un sujet : car après avoir épuisé mes paysans, ils ont forcé mes pensionnaires par exécution militaire d'employer pour la subsistance et les payements de vos soldats tous mes revenus ordinaires, sans que j'en puisse tirer un sou, disant que vous m'en payeriez. Mais Votre Majesté sait ce qui en est : à la fin vos ministres voyant que les pensionnaires ne voulaient plus rien avancer outre la pension, ils ont eu assez la hardiesse de vouloir obliger mes gens à leur donner en hypothèque mes fiefs pour jouir des revenus jusqu'à ce qu'ils fussent payés des avances qu'ils feraient encore; et quand on leur a demandé une assurance que j'en serais satisfaite, ils ont refusé. Voilà les traitements qu'on m'a faits en ce pays-là. Je m'en suis plainte à Votre Majesté par plusieurs fois, mais vous dites que mes affaires sont à part, et que vous ne pouvez pas vous en mêler. Cependant vous permettez qu'on m'ôte ce qui est à moi, et puisque vous vous excusez sur l'état présent de vos affaires que vous ne pouvez rien faire pour moi touchant les dernières propositions que mon intendant vous a faites de ma part, je lui ai donné ordre de vous offrir la ville de Norrköping avec ses douanes et principalement celle de Barsund avec toutes les prétentions que j'ai là-dessus, que je veux vous céder pour jamais moyennant une somme de deux cent mille écus, que vous me ferez payer, si cette proposition vous agrée, des subsides que la France vous donnera en vertu de la nouvelle alliance. Au reste, je vous conjure de me tenir la parole que Votre Majesté m'a donnée lorsque je vous transportais tout ce que j'avais de plus précieux au monde. Donnez-moi satisfaction de ce qu'on m'a ôté; car j'en ai besoin à cette heure, et permettez que je puisse jouir paisiblement de mon bien, pour le peu de temps que je pourrai encore avoir à vivre.

C'est tout ce que je puis vous demander, vous assurant que je suis avec autant de passion que je le dois, etc.

(1) Instructions pour Tenderini. Juin 1658. Arch. Azzolino, minute sans indication du jour.



La confiance que Christine témoignait à son grand chambellan n'avait pas été diminuée par les accusations maladroites de Monaldesco. Au contraire, elle semble avoir mis une espèce d'amour-propre à lui laisser plus que jamais la direction de ses affaires. C'est même en son nom que l'argent de la Reine est déposé à la banque du Mont-de-Piété, et c'est lui qui signe les mandats. L'audace de Santinelli n'a d'égale que la crédulité de Christine. Il ose lui raconter qu'il n'a pas dégagé ses diamants, parce qu'il a dû prêter l'argent au cardinal Azzolino, et il supplie la Reine de n'en pas parler au cardinal pour ne pas mortifier celui-ci. Il prétend que le cardinal Barberino n'a pas voulu se dessaisir de la reconnaissance du Mont-de-Piété pour un gros diamant, sur laquelle il a prêté 3,000 écus, et même lorsque le cardinal vient offrir la reconnaissance à la Reine, sans qu'elle la lui ait demandée, et sans prétendre lui-même à être remboursé, les yeux de Christine ne s'ouvrent pas. Encouragé par le succès, Santinelli met la Reine en coupe réglée : il lui fait signer des reçus qu'elle n'a pas eu le temps de lire, et lui emprunte, sous prétexte d'une représentation théâtrale, les beaux justaucorps qu'elle vient d'acheter à Paris, du linge, des livrées, des armes, etc. Tout cela disparaît, est vendu, engagé ou envoyé à Pesaro (1).

En même temps qu'il pillait sa bienfaitrice, Santinelli réussissait à la mêler à une affaire qui devait aussi attirer à Christine de nombreux désagréments. Il avait su plaire à la jeune veuve du duc de Ceri, donna Anna Maria Aldobrandini, et rêvait de l'épouser. Mais la famille de la duchesse ne voulait pas entendre parler de ce mariage. Un pauvre gentilhomme de province au service d'une reine sans couronne était un bien mince parti pour la petite-nièce d'un pape, et la réputation de Santinelli n'était pas pour lui faire pardonner son manque de fortune. La rumeur publique l'accusait même d'avoir empoisonné le duc de Ceri, de concert avec la du-

(1) *Mémoire du cardinal Azzolino.* Ce document contient tous les détails de la stupéfiante série de fraudes dont Christine fut victime de la part de Santinelli et de ses complices.

chesse, et les circonstances de la mort du duc prêtaient de la vraisemblance au soupçon. La famille avait intéressé le pape à sa cause et avait obtenu qu'il se prononçât énergiquement contre le mariage. De leur côté, Santinelli et la duchesse avaient demandé la protection de Christine et avaient même obtenu qu'elle écrivît en leur faveur au duc de Parme, parent de la duchesse. Cet antagonisme ne devait pas contribuer à rendre plus cordiales les relations de Christine avec le pape.

En effet, Alexandre VII ne voyait pas d'un très bon œil le retour de la Reine. La mort de Monaldesco avait déjà produit la plus mauvaise impression à la Cour de Rome, et voici que Christine arrivait précédée du bruit de ses projets d'invasion contre Naples, parlait de lever des troupes, s'entourait d'émigrés napolitains, et venait avec sa petite garde se loger au palais Mazarin, en face du Quirinal. C'en était assez pour exaspérer le timide et ombrageux Alexandre. Christine ne pouvait-elle pas méditer quelque coup de main? A quoi ne pouvait-on s'attendre de la part d'une femme cruelle et barbare, entourée de spadassins aux ordres d'un Santinelli? — Le pape s'attendait surtout à devoir lui donner de l'argent, et ce n'était peut-être pas ce qu'il y avait de moins désagréable. Cependant des explications nettes et franches n'étaient pas de son goût; il préférait les bouderies longues et sournoises, et c'est ainsi qu'il en usa avec Christine.

La lettre que la Reine avait écrite à Sa Sainteté pour lui annoncer son retour était restée sans réponse. Alexandre VII envoya cependant au palais Mazarin, comme cadeau de bienvenue, un superbe « rinfresco », c'est-à-dire des fruits, des confitures, du gibier et des provisions de toute espèce (1), mais il refusa de recevoir la Reine à Castel Gandolfo, où il s'était établi pour la saison d'été. Il envoya dire à Christine qu'elle jouirait de plus de liberté si elle choisissait pour rési-

(1) Il fallut quatre-vingts porteurs pour les transporter; dépêche d'Angelo Correr du 25 mai 1658. Une liste d'un de ces « regali » ou « rinfreschi » envoyés par le pape à la Reine se trouve à la Bibliothèque Barberini, Cod. LV. 1 (*ultimo*). Elle n'est pas datée.

dence une autre ville que Rome, et comme elle faisait la sourde oreille, il lui demanda de quitter au moins le palais Mazarin, et de renvoyer Santinelli. En même temps, il faisait mettre des gardes aux portes de Rome pour surveiller les allants et venants et empêcher les enrôlements qu'on soupçonnait la Reine de vouloir faire. Il installait un corps de garde sur la place de Monte Cavallo, en face de la Reine, défendait de porter les armes nues sur cette place, et ordonnait des rondes de nuit de fantassins et de cavaliers autour du palais Mazarin. Enfin, sur ses ordres, la duchesse de Ceri était enlevée à main armée, dans la nuit du 31 mai 1658, pour être enfermée au couvent de Saint-Sylvestre (1). Dans une audience qu'il accorda à l'ambassadeur de Venise, le pape appelait la Reine « une femme née barbare, barbarement élevée et vivant avec des pensées barbares », et se plaignait de son « orgueil féroce, presque intolérable », et même des mauvaises plaisanteries qu'elle se permettait (2).

A vrai dire, Christine ne méritait pas toutes ces précautions. Elle parlait haut, et à qui voulait l'entendre, de ses projets sur Naples; elle disait qu'elle n'attendait que le départ de la flotte française pour se mettre en mouvement; elle continuait sa correspondance avec le duc de Modène et Mazarin; mais elle bornait aussi à cela ses velléités d'action. Les levées de troupes qu'elle était censée faire se réduisaient à quelques « suisses », qui du reste ne servirent que quelques semaines, car lorsque le pape doubla sa garde à Monte Cavallo, Christine eut l'esprit de licencier toute la sienne, disant qu'elle n'en avait plus besoin, puisqu'elle était maintenant si bien gardée (3). Les brillants uniformes fournis par des Touschelles s'en allèrent augmenter les profits de Santinelli auprès des juifs du Ghetto.

(1) Dépêches d'Angelo Correr des 18 et 25 mai et 1er juin. Arch. di Stato, Venise.

(2) Christine avait dit à propos du cadeau du pape, « qu'on ne comprenait pas bien à Rome le métier de la guerre, puisqu'on y approvisionnait les places avant de les assiéger ».

(3) Dépêche d'Angelo Correr du 15 juin 1658.

II

La situation était cependant désagréable. Les séniles inquiétudes d'Alexandre VII et les bravades fanfaronnes de Christine n'étaient dignes ni d'un pape ni d'une reine. Une première audience accordée à Christine, après trois semaines d'attente, n'avait rien modifié. Le pape avait exigé qu'on ne lui parlât pas d'affaires, et on s'était borné à échanger des compliments et quelques mots au sujet de la duchesse de Ceri. C'était le moment pour des amis sûrs et dévoués d'intervenir. Le cardinal Azzolino, qui avait repris dès le premier jour sa place dans l'intimité de la Reine, et le père Sforza Pallavicino, ami et confident du pape, travaillèrent d'un commun accord à un rapprochement, et ils trouvèrent un appui précieux dans la personne de l'ambassadeur de Venise, Angelo Correr, qui était également bien vu des deux parties. Ils obtinrent d'abord de la Reine de laisser tomber l'affaire de la duchesse de Ceri, et, le 2 juillet, Azzolino put se rendre auprès du cardinal Chigi, pour le prier d'assurer Sa Sainteté que la Reine, qui n'avait pu s'imaginer que le mariage de la duchesse déplairait au pape, abandonnait, maintenant qu'elle savait qu'il avait des raisons pour s'y opposer, toute pensée et tout désir à ce sujet. Elle prenait en outre l'engagement que ni la duchesse, ni Santinelli, ne feraient rien sans son approbation (1). Cette dernière promesse ne valait pas grand'chose, mais elle témoignait au moins de la bonne volonté de la Reine. C'était le premier pas vers la réconciliation.

L'entreprise de Naples se mourait d'elle-même. Christine continua encore, pendant l'été de 1658, à écrire au duc de Modène et à Mazarin, mais ce qu'elle faisait et pouvait faire ne dépassa pas ces platoniques dépenses de papier et d'encre.

(1) Note verbale de la main d'Azzolino. Arch. Azzolino.

Mazarin et le duc étaient d'ailleurs plus que jamais édifiés sur les difficultés d'une tentative d'invasion et sur ce que pouvait valoir le concours de la Reine (1). Ainsi, lorsque François de Modène mourut, le 14 octobre 1658, les projets belliqueux de Christine l'avaient précédé dans la tombe (2). Ils lui avaient donné pendant une année l'illusion de pouvoir encore faire marcher des armées et avaient satisfait le besoin d'activité de son cerveau. — Cette activité s'était de suite portée sur un autre terrain. Christine désirait fournir à Louis Santinelli une occasion de se réhabiliter. Il était venu la rejoindre à Livourne, mais elle n'avait pas osé conduire le meurtrier de Monaldesco à Rome, et il était resté à Modène dans quelque position subalterne. Maintenant elle voulait lever pour lui un régiment à la tête duquel il irait combattre les infidèles sous les étendards de Venise. Elle eut plusieurs pourparlers à ce sujet avec Angelo Correr, paya même 3,100 écus pour les premières dépenses (3); mais, comme tant d'autres projets de Christine, celui-ci ne sortit jamais du domaine de la chancellerie pour entrer dans celui de la réalité.

Ce projet la conduisit pourtant à des idées plus vastes encore. Elle commence à rêver d'une union des princes chrétiens contre les Turcs et en entretient volontiers l'ambassadeur de Venise. En ceci, il faut le dire à sa louange, elle a été le précurseur du concert européen de nos jours, et si elle n'a pas eu l'autorité nécessaire pour rien réaliser, du moins a-t-elle clairement entrevu le péril pour la civilisation chrétienne de la puissance turque en Europe. C'est surtout sur la nécessité de conserver Crète à la chrétienté qu'elle dirigera plus tard ses vues. Si on l'eût écoutée, bien du sang et bien des difficultés eussent été épargnés.

(1) Voir la lettre de Mazarin à François de Modène, Calais le 10 juin 1658. CAMPORI, p. 230.

(2) Déjà, le 2 juillet, Christine avait écrit à Mazarin une lettre fort sèche pour lui annoncer qu'elle abandonnait l'entreprise. Paris, Arch. Aff. Étr., Suède, XXIV, f. 225.

(3) Dépêche d'Angelo Correr du 29 juin 1658. C'était un vrai sacrifice que faisait la Reine. Les écus, nous l'avons vu, n'abondaient pas dans sa cassette.

Vers la fin de 1658, le rapprochement s'était insensiblement opéré entre le pape et la Reine. Il ne restait plus que deux points délicats à régler entre eux : la résidence de Christine au palais Mazarin, que le pape s'obstinait à considérer inopportune, et la présence de François Santinelli à sa cour. L'intrigue amoureuse de ce dernier avec la duchesse avait continué en dépit des assurances de la Reine. Le monastère de Saint-Sylvestre n'offrait pas assez de garanties contre une correspondance secrète; on disait même qu'un mariage par procuration avait eu lieu entre les deux amants. Pour plus de sûreté, le pape fit transporter la duchesse au château Saint-Ange, la nuit du 31 décembre 1658 ; mais il voulait aussi faire sortir Santinelli de Rome, et la chose n'était pas des plus aisées. Enfin, la Reine se laissa persuader. Elle écrivit à la duchesse pour lui conseiller de renoncer à Santinelli (1), et fit partir celui-ci pour Vienne (2). En même temps, elle se dé-

(1) Minute, sans date, de la main d'Azzolino.—D'après les dépêches d'Angelo Correr, cette lettre a été écrite vers la fin du mois de mars 1659. (Arch. Azzolino.)

(2) Selon FRYXELL, *Berättelser ur Svenska Historien*, X, p. 266, Christine, exaspérée de voir les dommages que les guerres de la Suède portaient à ses intérêts financiers, avait ordonné à Santinelli de demander, en son nom, à l'Empereur, un corps auxiliaire de vingt mille hommes, sous les ordres de Montecuccoli, pour arracher la Poméranie à la Suède. Christine jouirait, sa vie durant, des revenus du duché qui, à sa mort, ferait retour à l'Empire. — La seule lettre de Vienne que nous ayons de Santinelli, en date du 19 mai 1659, étant en partie chiffrée, je ne saurais, n'ayant pu trouver la clef de ce chiffre, corroborer le fait que Santinelli ait été mêlé à cette affaire. Je constaterai cependant que, d'après deux lettres de Christine à Santinelli, publiées à Rome, en 1895, dans la Revue *Il Muratori* (III, p. 190-191), la mission de ce dernier ne semble avoir eu d'autre but que celui de complimenter l'Empereur au nom de la Reine. — Dans la première de ces lettres — sans date — Christine reproche à Santinelli — sous une forme sévère qui, dans le fond, n'est pas dénuée d'un certain sentiment de bienveillance — la vanité qu'il affiche de vouloir s'approprier, en exagérant l'importance de sa mission, des honneurs qui ne lui étaient point dus. S'il reste quinze jours à Vienne, dit-elle, c'est huit de plus qu'il n'en faut pour exécuter sa commission. Elle lui enjoint ensuite de se hâter de complimenter l'Empereur et de revenir immédiatement reprendre son service à Rome. — Ce n'est assurément pas ainsi que l'on écrit au négociateur d'une alliance! — La seconde lettre, en date du 13 mai 1659, est bien autrement sévère. Christine y réprimande Santinelli, dans les termes les plus énergiques, de s'être arrogé le titre de son ambassadeur, « ce qui », ajoute-t-elle, « est bien loin de votre commission, et encore plus loin de votre mérite ». Elle se déclare « dégoûtée de ses folies », et le renvoie formellement de son service.

Ces deux pièces ont été publiées d'après des copies-minutes extraites d'un

cidait à louer le palais Riario, à la Lungara (1), où l'on commença aussitôt les travaux d'installation, et elle se faisait envoyer d'Anvers ses livres, ses tableaux et ses meubles qui y étaient déposés depuis 1654.

III

En juillet 1659, Christine prit possession de sa nouvelle demeure, et pour bien marquer le rétablissement de ses bons rapports avec le pape, elle alla, avant d'y entrer, recevoir la bénédiction pontificale (2).

On peut dire qu'une nouvelle phase de son existence commence avec son installation au palais Riario. Son sentiment pour Azzolino se développe et s'affermit. Il entre en dominateur dans sa vie pour n'en plus sortir; c'est lui désormais qui commande chez elle et qui prend en main toute l'administration.

Un de ses premiers devoirs fut de dévoiler les escrocqueries de François Santinelli. Il est presque impossible de comprendre comment cet homme a pu échapper si longtemps à la découverte de son infidélité, et son absence devait infailliblement amener une catastrophe. C'est aussi ce qui arriva, et, comme de raison, Christine voulut tirer une éclatante vengeance. Santinelli fut cité devant le gouverneur de Rome pour répondre des accusations de vol, faux et abus de confiance, mais il se garda bien de comparaître, et l'argent était bel et bien perdu. La Reine ne put recouvrer que peu de chose et dut dégager une seconde fois ses diamants (3).

volume manuscrit, intitulé *Scritture politiche*, ayant appartenu à feu Mgr Taggiasco. N'ayant pas vu ces copies, je ne saurais me prononcer sur leur authenticité, mais il n'y a pas de raison pour soupçonner une falsification. Le style est bien celui de la Reine.

(1) Actuellement le palais Corsini. Le cardinal Antonio Barberini fit la location en son propre nom pour garantir à la famille Riario le payement régulier du loyer. Dépêche d'Angelo Correr, 5 avril 1659.

(2) Dépêche d'Angelo Correr, 12 juillet 1659.

(3) Il y a aux Achives Azzolino, outre le mémoire déjà cité du cardinal, un

En même temps que Santinelli, une grande partie du p
sonnel de la cour est changé. Le secrétaire italien, l'al
Baschi, un ami de Santinelli, — et un ami qui n'est
exempt du soupçon d'avoir été un complice, — est forcé
céder sa place à l'abbé Mattheo Santini. Celui-ci est un rı
travailleur, un homme d'ordre, dévoué corps et âme à Christ
et à Azzolino. Il a le défaut d'aimer un peu trop le vin, m
il a une écriture superbe, connaît avec l'italien, le latin, l'
pagnol et le français, et au besoin, en voyage, il confess
dit la messe. Cet homme précieux restera auprès de Christ
jusqu'à sa mort. A la place de Tenderini, un parent d'Azzoli
Lorenzo Adami de Fermo, prend bientôt le commandem
des gardes suisses. Un autre citoyen de Fermo, la ville nat
d'Azzolino, Cesare Macchiati, devient le médecin de la Rei
un ecclésiastique, le chanoine don Stefano de Marchis,
majordome, et un certain Gio. Francesco Pezza, son teneur
livres. De Marchis, comme Santini, ne quittera sa charge q
la mort de la Reine. Macchiati et Pezza mourront à son s
vice.

Cette stabilité dans l'entourage prouve qu'Azzolino av
bien choisi, mais elle prouve aussi que Christine n'était nu
ment aussi inconstante qu'on l'a dépeinte. A son esprit
quiet, à son âme mal équilibrée, à ses nerfs irritables, il fall
la direction d'un homme calme, pondéré et maître de soi. Az
lino réunissait ces qualités nécessaires pour contre-balan
les défauts de Christine. C'est là le secret de son influence
elle, fondée d'abord sur la sympathie, l'affection et l'amo
et maintenue ensuite par le besoin qu'ont les hommes,
encore plus les femmes, d'avoir auprès d'eux dans la vie u
force pour soutenir leur faiblesse ou une faiblesse pour l'a
puyer de leur force. Azzolino apportait la force, la tranquill
et la règle à la pauvre existence de Christine, et c'est par
qu'elle devient, non pas forte, tranquille et ordonnée, m
capable de mettre dans sa conduite et dans sa vie des éléme

exemplaire (incomplet) des actes du procès. Ces documents révèlent une s
d'escroqueries d'une audace surprenante.

d'ordre et de repos, qui auparavant y manquaient. Ses relations avec son entourage en sont une preuve. Il sera rare désormais que quelque changement s'y opère sans bonne cause.

Quant aux relations personnelles entre Azzolino et Christine, quelle en a été la nature? Le lecteur, après avoir lu les lettres qui vont suivre, en saura autant que moi. C'est certainement l'amour qui y parle, et la Reine y donne sans hésiter au cardinal le nom d'amant. Est-ce à dire qu'ils ont dépassé le sentiment platonique? A chacun de répondre comme il l'entendra à cette question (1).

Peu importe, à mon avis, si Azzolino a partagé, ou non, la couche de la Reine. En tout cas, il a joué, lui seul, dans la vie de Christine, le rôle du maître, et c'est sa volonté qui a dirigé les actions de son amie.

Désormais devant lui la fière Reine cède, se prosterne et s'humilie. Elle s'estime heureuse de s'appeler l'esclave de son ami et elle accepte de lui, avec la soumission la plus complète, reproches et réprimandes. Telle est la force de son sentiment et la vérité avec laquelle il se révèle, que même le lecteur le plus prévenu contre Christine ne pourra parcourir ses lettres sans en être quelquefois touché. Elle s'y montre enfin vraiment femme, et cette qualité, qu'elle a si souvent fait oublier, lui vaudra, par la franchise avec laquelle elle l'avoue, un peu de l'indulgence qu'on refuse à Christine travestie en homme.

Sous beaucoup de rapports l'influence d'Azzolino a été bienfaisante. Il a donné aux dehors de la vie de son amie une cer-

(1) Il importe ici de constater que, malgré toute sa prudence, Azzolino a laissé échapper une fois quelques lignes fort compromettantes pour Christine. Il écrit le 13 avril 1669 au nonce de Varsovie, Mgr Marescotti, au sujet des objections qui pouvaient s'élever contre la candidature de Christine au trône de Pologne, que l'âge de la Reine (42 ans) n'exclut nullement la possibilité d'avoir des enfants, « car son tempérament est encore si florissant, que maintenant on pourrait espérer certainement sa fécondité pendant dix ans, tandis qu'auparavant peut-être l'excessive ardeur l'aurait empêchée (*dove prima forse il soverchio calore l'havrebbe impedita*) ». (*Papiers Marescotti*, II, n° 263, en chiffre.) — Il est évident qu'Azzolino se rendait compte que la réputation équivoque de Christine permettait de croire qu'elle serait condamnée à la stérilité.

taine respectabilité, et en a atténué les excentricités. Il a intr duit de la régularité dans les dépenses; quant aux recette malheureusement pour Christine, cela ne dépendait pas (lui. Il a été le médiateur et le pacificateur dans ses querelle et il n'a pas craint de lui marquer quelquefois dans un langa digne et sévère que c'était elle qui avait tort. Naturellement, n'a pu transformer Christine; elle restera jusqu'à sa mo égoïste, vaniteuse et névrotique, mais il a su du moins da l'existence troublée de la Reine modérer les manifestatio de ces défauts et de cette infirmité.

Sous un autre point de vue, il lui a fait du tort. Comn Italien et cardinal, il ne pouvait avoir aucune sympathie po la Suède protestante. La patrie lointaine de Christine n'éta pour lui qu'un pays dont on devait tirer autant d'argent qu possible, et il contribua à encourager encore chez son am le manque de patriotisme qui lui a été si souvent reproché.

En effet, l'argent paraît être l'unique préoccupation de Reine depuis son établissement final à Rome. On cherchera vainement dans sa correspondance avec son gouverneur g néral et ses intendants quelque preuve de son intérêt pour bien des malheureuses provinces qu'elle s'était réservée Maintenir, augmenter si possible, ses propres revenus, voi tout ce qu'elle cherche. Aucun sentiment de devoir ni de re ponsabilité envers les populations! Rien qu'un égoïsme féroc une avidité de sangsue. Pendant ses deux voyages en Suède jamais il ne lui vient à l'esprit de visiter ces provinces. El passe trois hivers à Hambourg sans penser à aller voir s domaines de Poméranie. Seule, la ville de Norrköping jou de l'honneur de sa visite, mais aussi est-elle sur la ligne qu mène à Stockholm. Et, pour assurer ses revenus, tous le moyens lui sont bons, même les plus nuisibles à la Suède Quand, pendant la triste année 1659, la Suède se débat seul contre l'Empire, la Pologne, le Danemark et la Russie, Chri tine fait des offres de service à l'Empereur et lui propos durant les négociations de paix de conclure avec elle une en tente pour obtenir de la Suède en détresse des avantages (

pour la religion catholique et pour l'Empereur lui-même. C'est à la cession de la Poméranie qu'elle vise (1)!

Plus tard, au congrès de Nimègue, elle suppliera encore une fois qu'on dépouille la Suède de ses possessions en Allemagne pour les lui donner. A sa mort, dit-elle, elle les cédera à l'Empereur! De nos jours, nous appelons cela du vilain nom de trahison. Il y a deux siècles, on était plus tolérant. L'idée de patrie et de nationalité ne s'était pas encore assez séparée ni de celle du patrimoine royal et des prétendus droits de la naissance, ni de celle d'une certaine indépendance féodale. Christine et Condé en sont des exemples.

IV

Si l'année 1659 avait apporté le calme dans la vie de la Reine à Rome, elle ne devait pourtant pas passer sans de nouveaux sujets d'inquiétudes. Les ressources de la Suède, en guerre continuelle depuis quatre ans, commençaient à s'épuiser. Les revenus des provinces de Christine ne faisaient que diminuer, et les remises devenaient de moins en moins fréquentes. Malgré ses détresses d'argent, Charles-Gustave avait bien alloué à celle de qui il tenait le trône une somme de 20,000 écus sur les douanes, en compensation des pertes subies (2), mais cette indemnité ne suffisait pas à combler le déficit causé par la ruine de la Poméranie envahie par les troupes de l'Empereur et de l'électeur de Brandebourg (3). Les principaux agents de Christine, Davisson, Silfvercrona et Appelman, se réunirent, en mars 1659, à Hambourg pour conférer avec Texeira sur les mesures à prendre. Heureusement,

(1) Comparez la note 2, p. 92 et p. 98-99.

(2) Le gouverneur général baron Seved Bååt à Christine, Stockholm, 19 janvier 1659. Arch. Azzolino.

(3) Appelman à Christine, Stralsund, 12 février 1659. « Nous sommes en ce

les joyaux de Christine, engagés pour une somme relative ment insignifiante, offraient une garantie abondante pour u nouvel appel au crédit, et Texeira consentit sans grande diff culté à faire des avances.

Mazarin se montrait moins accommodant. La Reine cont nuait à le tourmenter de demandes d'argent, mais le cardina faisait la sourde oreille, prétextant qu'il ne pouvait rien fai sans connaître ce que le roi de Suède désirait à cet égard (1 Christine, poussée à bout, fit avertir Mazarin que puisqu'on n lui donnait pas d'argent elle serait forcée de se rendre « o ses affaires l'appelaient (2) ». Peut-être n'était-ce qu'une me nace qu'elle proférait dans l'espoir que Mazarin ouvrirait d nouveau sa bourse afin d'épargner au roi de Suède, l'ami d la France, l'embarras de la présence de Christine. Dans tou les cas, cela montre que Christine pensait déjà, longtemp avant la mort de Charles-Gustave, à se rendre dans le Nord (3 Il n'y aurait dans ce fait rien qui ne fût naturel et justifiable On ne saurait reprocher à Christine d'avoir voulu, dans de circonstances exceptionnellement critiques, veiller elle-mêm de près à ses intérêts. Malheureusement, elle ne peut être à l'abri du reproche d'avoir voulu profiter de la situation dan gereuse de la Suède pour obtenir des avantages personnels, e ceci en servant les intérêts de l'Empereur, alors l'ennemi d sa patrie. Repoussée à Paris, elle se tourne vers Vienne, e tâche d'intervenir dans les négociations qui s'ouvraient entr l'Empire et la Suède. Voici ce que le cardinal Chigi écrit l 3 janvier 1660 au nonce de Vienne (4) :

« L'état présent des affaires en Allemagne fournit ampl

pays-ci plus misérables que je n'ose dire, et nous souhaitons jour et nuit qu V. M. vienne nous délivrer de cette misère, sachant que sa présence est l'uniqu remède pour sauver nos pauvres habitants d'une ruine entière. » Arch. Azzolino

(1) Le duc de Castelnuovo à Christine, Paris le 23 avril 1659. — L'abb Ondedei lui avait dit que la Reine avait demandé 50,000 écus. — Arch. Azzolino

(2) Le duc de Castelnuovo informe Christine qu'il a accompli cette mission Paris, 2 mai 1659. Arch. Azzolino.

(3) Christine avait commencé à entretenir Mazarin de ses projets de se rendr dans le Nord dès le mois d'août 1658.

(4) Bibliothèque Chigi, D. T. 12, p. 194. Traduction de copie.

occasion à la reine de Suède d'établir de considérables avantages pour elle-même et facilement aussi pour la religion catholique, qui sera toujours le principal objet des pensées et des actions de Sa Majesté. A ceux-ci peuvent être unis d'autres avantages très importants pour l'Empereur, non seulement en ce qui concerne le bien public de la religion, mais aussi pour ses intérêts privés, auxquels la Reine se fera toujours un plaisir de travailler. » A cet effet la Reine devait se rendre bientôt à Hambourg, où elle désirait trouver, dans le plus grand secret, un envoyé de l'Empereur.

Et le 28 février suivant, elle faisait remettre par Azzolino au cardinal Chigi une minute, que celui-ci transmettait telle quelle au nonce de Vienne, et qui disait entre autres (1) :

« L'ouverture faite à l'Empereur par la reine de Suède ne peut porter aucune entrave à la paix, parce que l'intention de la Reine n'est pas de susciter des troubles, mais de proposer des arrangements qui pourront, à la satisfaction commune des parties et de la France et du roi de Suède, servir les intérêts de la religion par des moyens utiles aussi à la maison auguste de l'Empereur. Car la somme considérable des revenus que la reine possède en Suède et les créances qu'elle a contre le roi de Suède peuvent donner lieu à beaucoup d'arrangements pour le bénéfice de la religion catholique, qui seront aussi avantageux pour l'Empereur, et auxquels le roi de Suède pourra consentir en raison des circonstances et de ses intérêts plus considérables, et que la France ne pourra ni ne devra recevoir avec déplaisir ou opposition (2). »

Le voyage à Hambourg était donc déjà décidé aux premiers jours de 1660, et un événement imprévu allait le rendre absolument nécessaire. Quelques jours avant qu'Azzolino rédigeât pour Christine cette minute invitant l'Empereur à partager avec la Reine quelque lambeau des dépouilles de la Suède,

(1) Biblioth. Chigi; *ut supra*.

(2) Le cardinal Chigi a accompagné les propositions de la Reine de recommandations très froides, évidemment écrites pour acquit de conscience, plutôt que par intérêt pour l'affaire.

Charles-Gustave mourait inopinément, à Gothembourg, 3 février (vieux style), laissant pour héritier un fils en b âge (1).

Cette situation était pleine de dangers pour Christine. I reconnaissance de Charles-Gustave avait été la meilleure g rantie de ses droits. Elle pouvait espérer que sa veuve et so fils se souviendraient aussi de ce que leur famille devait à générosité, mais la vie d'un enfant frêle et chétif était cho trop incertaine pour ne pas inspirer des inquiétudes. Charles XI allait suivre son père dans la tombe avant d'arriv à l'âge mûr, la position de Christine serait des plus difficil vis-à-vis de la nouvelle dynastie que se donnerait la Suèd Il devenait maintenant nécessaire pour elle de se rendre no seulement à Hambourg, mais aussi à Stockholm pour examin la situation de ses propres yeux et en tirer le meilleur par possible.

V

La nouvelle de la mort du roi de Suède était arrivée Rome dans les premiers jours d'avril 1660 (2), et Christir commença immédiatement ses préparatifs de voyage. Elle r fut cependant prête que le 20 juillet, après que le pape lui e fait obtenir du Mont-de-Piété un emprunt de 20,000 écus (3 Son audience de congé chez Sa Sainteté fut froide et courte (4 Alexandre VII, au fond, n'était pas fâché de se débarrass d'elle, ne fût-ce que pour quelques mois. La suite de la Reir était peu nombreuse (5), et le voyage se fit avec la plus granc

(1) Charles XI, né le 24 novembre (v. s.) 1655.

(2) Nic. Sagredo écrit le 3 avril que Christine avait reçu la nouvelle p Texeira, mais qu'elle n'était pas encore certaine.

(3) Dépêche de Nic. Sagredo du 24 juillet 1660. — L'emprunt était à quat pour cent contre gage de bijoux.

(4) *Ibidem.*

(5) Christine avait avec elle le capitaine des gardes Lorenzo Adami, le com

rapidité par Rimini, Vérone, Trieste, Augsbourg et Nüremberg. Le 18 août elle arriva à Hambourg. Elle n'y trouva aucun envoyé de l'Empereur. La cour de Vienne ne paraît pas avoir pris au sérieux les avances de Christine, et la paix avec la Suède avait été signée, le 23 avril (v. s.), sans qu'on se fût occupé d'elle. En revanche, elle y rencontra l'ambassadeur de France à Stockholm, le chevalier de Terlon (1), qui se joignit à elle pour l'accompagner pendant une grande partie de son voyage à travers le Danemark et la Suède. La Reine s'arrêta environ trois semaines à Hambourg, passa par le Danemark, où elle fut reçue par Frédéric III avec les plus grands honneurs, débarqua en Suède, à Helsinborg, le 27 septembre, et arriva à Stockholm le 12 octobre (2).

La régence de Suède fit à Christine une réception des plus solennelles, témoignant du respect que le pays continuait à porter à la fille de l'inoubliable Gustave-Adolphe. Elle n'était cependant pas précisément la bienvenue. La régence, encore mal affermie dans l'exercice du pouvoir, craignait des intrigues de sa part et aurait préféré la tenir éloignée de la capitale. Elle avait aussi été avertie des relations de Christine avec l'Empereur, et on la soupçonnait de projeter en outre quelque essai de propagande catholique. Mais Christine était décidée à venir à Stockholm, et la régence ne voulut point aller jusqu'à lui défendre l'entrée de son ancienne capitale. On se résigna donc à l'inévitable et on lui fit l'accueil dû à son rang. Pour le reste, ses affaires marchèrent aussi bien qu'elle était en droit d'espérer. La confirmation des privilèges qui lui avaient été réservés à l'abdication ne rencontra pas une sérieuse opposi-

Caccherano, le chevalier Ferretti, le médecin Macchiati, les secrétaires Davisson, Santini et Benedetti Rossi (ce dernier engagé pour la circonstance), Clairet Poissonet, deux femmes de chambre et douze domestiques.

(1) Voir, pour les détails, les *Mémoires de Terlon*, II, p. 305-312 (édition Billaine).

(2) Les documents que j'ai rassemblés fournissent peu de renseignements nouveaux sur cette première visite de Christine en Suède. N'ayant rien de particulièrement intéressant à ajouter au récit de Fryxell, X, p. 268-281, ou aux documents donnés par Arckenholtz, II, p. 42-61, je me bornerai à en rappeler brièvement les faits principaux, nécessaires à la continuité de la narration.

tion. Elle dut seulement renoncer à l'exercice dans ses provinces de la juridiction en matière ecclésiastique, laquelle ne pouvait être convenablement laissée entre les mains d'une princesse catholique. A cette exception près, le « recès d'abdication » fut solennellement confirmé par un nouveau « recès » signé le 3 novembre 1660 (vieux style) par la reine mère Hedwige Éléonore, veuve de Charles-Gustave, le sénat et les États (1). Christine eut moins de chance quelques jours plus tard, lorsqu'elle fit tenir aux États une déclaration par laquelle elle réservait ses droits à la couronne dans le cas où la ligne de Charles-Gustave, représentée seulement par le petit roi de cinq ans, Charles XI, viendrait à s'éteindre. Cette déclaration lui fut renvoyée le jour même, sans que les États consentissent à en prendre acte, et elle dut signer une nouvelle confirmation de son abdication destinée à prévenir toute tentative semblable pour l'avenir.

Une autre humiliation lui était réservée : la défense de faire célébrer le service catholique. Ceci devait être, à l'avenir, une source constante de différends entre elle et le gouvernement suédois. Christine mettait une certaine affectation, qui ressemblait fort à de la bravade, à faire célébrer aussi publiquement que possible toutes les cérémonies du culte, et la régence était heureuse de trouver dans cet étalage de catholicisme un prétexte à des mesures rigoureuses qui étaient destinées à rendre des plus désagréables à Christine le séjour de la Suède. On la força même, après qu'elle se fut établie à Norrköping, à renvoyer un prêtre français, Jean Vacquier, chapelain de Terlon, que celui-ci avait mis à la disposition de la Reine après le départ de Santini, dont la régence avait exigé l'éloignement, et cela quoique Vacquier célébrât la messe à portes closes. Il est difficile de voir dans cette rigueur autre chose que le désir de se débarrasser de la présence de la Reine.

(1) L'exemplaire (sur papier) de cet acte signé par les ordres du clergé, de la bourgeoisie et des paysans, se trouve aux Archives Azzolino. L'exemplaire sur parchemin signé par la reine mère, le sénat et la noblesse, fait défaut.

Dès les premiers jours de janvier 1661, la Reine quitta Stockholm pour sa ville de Norrköping, où elle passa quatre mois occupée à mettre ordre à ses affaires. Elle y fut rejointe par le comte Galeazzo Gualdo, qui depuis une année avait été envoyé en France pour appuyer les réclamations d'argent de Christine. Il venait maintenant rendre compte de sa mission, qui n'avait eu qu'un résultat négatif, et, en même temps, il était chargé par la République de Venise de demander à la Suède des secours contre les Turcs. Christine s'intéressa vivement au succès de cette démarche qui cependant, comme tant d'autres des projets caressés par elle, n'eut d'autre effet qu'une grande dépense d'encre et de papier. Gualdo et la Reine étaient bien faits pour s'entendre. Ses lettres nous le montrent comme un flatteur des plus habiles, entretenant un jour Christine des plans les plus vastes et les plus variés, tels que la ligue de toute l'Europe contre les Turcs, la liberté du culte catholique dans le Nord ou la régence des Pays-Bas, et discutant un autre jour avec elle les détails de l'organisation de la cour, mais toujours sans se préoccuper des moyens pratiques de réaliser leurs idées. Peut-être son but principal n'a-t-il été que d'être employé par Christine à raison de 200 écus par mois, et comme il y a réussi, ne le blâmons pas trop de ce que le reste de son activité s'en soit allé en fumée.

Gualdo ne séjourna que peu de temps en Suède. Dès les premiers jours de mai nous le trouvons à Hambourg, et peu après, de nouveau à la Cour de France, où il devait rester jusqu'au printemps suivant. Il avait toujours pour mission principale de procurer de l'argent à la Reine ; celle-ci soupçonnait Mazarin de s'être approprié la plus grande partie de la somme qui aurait dû lui être payée (1), et voulait profiter de la mort du cardinal pour obtenir une revision de comptes (2). Mais en revendiquant ses droits, Christine ne négligeait pas de demander des faveurs. Gualdo devait solliciter de Louis XIV,

(1) Voir la note p. 66.
(2) Gualdo à Azzolino, Paris, 30 décembre 1661. Arch. Azzolino.

pour Davisson, un bénéfice ecclésiastique ; pour le capitain Landini, un des anspessades favoris de la Reine, une pension pour Clairet Poissonnet, une charge de valet de chambre, e pour Francesca (1), une des femmes de la Reine, une charg de fille de chambre (2). Ces petites négociations n'eurent pa plus de succès que les grandes.

VI

Peu après le départ de Gualdo, Christine se transféra Hambourg, où elle fit un assez long séjour (3), un peu po régler ses intérêts avec l'assistance de Texeira, un peu aus pour faire des économies, car ses dépenses à Hambour étaient beaucoup moindres qu'à Rome. Jusqu'ici une parti des affaires de Christine avait passé par les mains de son age à Anvers, don Fernando d'Yllian, mais la manière d'agir d celui-ci avait donné lieu à de nombreuses plaintes, et el avait résolu en conséquence, sur les conseils de son gouve neur général et d'Adami, de concentrer toute l'administratic de ses finances à Hambourg, chez Texeira.

Le contrat suivant fut passé entre la Reine et Mano Texeira, le 8 juillet 1661 (4) :

(1) Cette Francesca épousa Landini pendant le séjour de Christine à Ha bourg. Le baptême de leur enfant eut lieu le jour après le mariage. Ils restère auprès de Christine jusqu'à sa mort.

(2) Gualdo à Azzolino, 9 septembre 1661.

(3) Jusqu'en avril 1662.

(4) Je crois devoir reproduire ce contrat en entier, car il donne un expo fort clair de la situation financière de Christine et il est nécessaire pour co prendre beaucoup de ce qui suivra. Le contrat est rédigé en double expéditio la première signée par Christine, la seconde par Texeira. Les copies des de pièces se trouvent aux Archives Azzolino. Je donne ici l'acte signé par Christin Celui de Texeira a été imprimé par ARCKENHOLTZ, II, p. 61, avec les inexactitud habituelles.

Christine Alexandra.

Nous faisons savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que Nous avons contracté avec le sieur Manoel Texeira, touchant notre subsistance, en forme qu'il suit :

1. Puisque ledit Sr Texeira est déjà en avance d'une somme de dix-neuf mille cent et cinquante-quatre Riksdalers, trente-et-un sols, Nous Nous contentons que les remises qui viendront de Suède, jusqu'au premier jour d'août 1661, soient employées pour le payer tant de ladite somme, que de ce qu'il pourra avancer de plus, jusqu'au dit 1er d'août, et en cas que lesdites remises ne suffisent pas à le payer, Nous lui permettrons de compter l'intérêt de ce qu'il aura avancé jusqu'au dit jour à six pour cent jusqu'à ce qu'il en soit satisfait.

2. Et comme le contrat touchant notre subsistance doit prendre toute sa vigueur de part et d'autre au premier jour d'août 1661, Nous Nous obligeons en vertu de la présente, dans la meilleure forme, de lui faire payer depuis ce dit jour d'août 1661 jusqu'au premier jour d'août 1662, qui est un an, et ainsi consécutivement tous les ans tant que ce contrat sera en sa vigueur, cent et sept mille Riksdalers par an, qui sont maintenant nos revenus assurés. Laquelle somme lui sera payée par le gouverneur général de nos domaines, qui s'obligera de la remettre à lui ou à ses ordres, de temps en temps, commençant dudit 1er jour d'août 1661, et de faire en sorte qu'à la fin de l'an le Sr Texeira ait effectivement touché ladite somme.

3. Sur quoi ledit Sr Texeira s'oblige pareillement de [payer] à Nous ou à Nos ordres, en quel lieu qu'il Nous plaira, [le] premier jour de chaque mois, précisément huit mille Riksd. [par] mois, et de commencer ce dit payement au premier jour d'août, sans regarder au retardement des lettres de [change], de Suède.

4. Puisque la somme de huit mille Riksd. par mois ne se m(onte) qu'à nonante six mille par an, et qu'il y a encore onze

mille Riksd. de plus, qui sont le complément de cent et sept mille par an, Nous voulons que de ces onze mille Riksd., le S[r] Texeira paye l'intérêt de la dette que nous avons sur Nos p[ierre]ries aux Pays-Bas, de six mois en six mois, à six pour cent. La dette se monte en capital à quarante-six mille neuf cent et nonante neuf Riksd.

5. Nous Nous contentons aussi qu'après que ledit S[r] Texeira aura payé cet intérêt de ladite dette, qu'il se serve de ce qui reste encore des dits onze mille Riksd. aussi bien que de [ce qui] proviendra de plus de Nos revenus, qui s'augmenteront de temps en temps, pour se payer de ce qu'il aura avancé.

6. Quand le S[r] Texeira se sera ainsi satisfait de ses avances, Nous voulons qu'il emploie tous les ans les onze mille et ce que Nos domaines porteront de plus, pour payer [la dette] que Nous avons sur nos pierreries aux Pays-Bas, [et] ap[rès] qu'elle sera tout à fait payée et que Nos joyaux seront entièrement dégagés et libres, il Nous fera payer où qu'il Nous plaira, de quatre mois en quatre mois, les onze mille Riksd. et le surplus de Nos revenus.

7. Nous Nous déclarons aussi que quand le S[r] Texeira, à cause de ces huit mille Riks. qu'il nous aura fournis par mois en vertu de ce contrat, se trouve en une avance de six mois, Nous lui payerons l'intérêt à quatre pour cent de la somme de laquelle il sera en avance; et si par quelque accident il arrivait, ce qui tout à fait est impossible, que toutes les remises de Nos revenus venaient à manquer, le S[r] Texeira ne sera pas obligé d'avancer plus que deux mois.

8. Pour d'autant plus assurer le dit S[r] Texeira de ce que Nous lui avons promis, Nous Nous obligeons de ne point contracter avec qui que ce soit autre touchant notre subsistance, tandis qu'il ne manque point à ce à quoi il s'est obligé; mais s'il arrive qu'il ne l'accomplisse point ponctuellement, Nous nous réservons la liberté de rompre ce contrat, à condition pourtant que devant que de le faire avec quelqu'autre, il sera entièrement satisfait de ce que Nous lui devrons.



En foi de quoi Nous avons signé la présente et y fait apposer notre sceau.

Fait à Hambourg, ce 8 juillet 1661.

CHRISTINE ALEXANDRA.

(L. S.)

La Reine, on l'a vu, se considérait en droit de compter sur un revenu de 107,000 écus (riksdalers de Suède) par an. Texeira devait lui remettre 8,000 écus par mois et employer le reste au payement des dettes qui se montaient, en tout, à 66,153 écus, dont il avait avancé lui-même 19,154 écus et son parent Nunez Henriques, d'Amsterdam, 46,999 écus. Les pierreries de la Reine n'étaient engagées que pour cette dernière somme, mais Henriques et Texeira étaient compères dans l'affaire, et les bijoux valaient le quintuple (1). En six ans, la Reine comptait être délivrée de ses dettes et rentrer en possession de ses bijoux. Malheureusement il ne devait pas en être ainsi. Au contraire, les années de paix qui suivirent devaient être bien plus désastreuses pour les finances de Christine que les précédentes années de guerre.

Manoel Texeira, qui désormais va jouer un rôle de plus en plus important dans la vie de Christine, était le fils de Diego Texeira de Sampaio, lequel avait été nommé en 1655 résident de Christine à Hambourg (2). — Diego paraît avoir abandonné la direction des affaires à son fils, car presque toutes les lettres ainsi que le contrat sont signés par ce dernier. A la mort de Diego, Manoel est nommé à sa place résident de la Reine (3), et le traitement de 1,000 écus par an accordé à son père (4) lui est continué. Il garda cet emploi pendant toute la vie de la Reine, à laquelle il survécut. Plus tard, il se fit à son tour assister par son fils Diego le jeune.

(1) Gualdo qui passa par Amsterdam en avril les estima au bas prix à 300,000 écus. Gualdo à Azzolino, Hambourg, 12 avril 1662. Arch. Azzolino.

(2) Par patente datée de Bruxelles, le 1er mars 1655. Arch. Azzolino, minute.

(3) Par patente datée de Rome, le 3 avril 1666. Arch. Azzolino, minute.

(4) Par patente datée de Fontainebleau, le 25 octobre 1657. *Ibidem.*

Les Texeira appartenaient à la colonie israélite portugaise établie à Hambourg vers la fin du seizième siècle, et qui fut le noyau de la communauté juive de cette ville. En effet, les juifs portugais furent longtemps les seuls tolérés à Hambourg, où les juifs allemands et polonais n'étaient admis qu'en qualité de dépendants des portugais et sous la responsabilité de ceux-ci. Ils ne tardèrent pas à y obtenir une position importante comme banquiers, commerçants et médecins, et comme représentants de princes étrangers. Ainsi, Daniel Abendsur était résident de Pologne, et Nunez da Costa, de Portugal. Christine, qui ne partageait nullement les tendances antisémites de son temps (1), a été en relation avec plusieurs des membres de la colonie et notamment avec Abendsur et da Costa.

Suivant l'habitude, les Texeira portaient officiellement des noms chrétiens, et dans la vie privée leurs noms juifs. Ainsi, Diego l'aîné s'appelait Abraham senior, Manoel, Isaac senior, et Diego le jeune, Abraham junior (2).

Quelques jours après la signature du contrat de Texeira, Christine, tranquillisée au sujet de ses revenus, se lançait de nouveau dans la grande politique. Pour protester contre la sévérité avec laquelle le gouvernement suédois prohibait l'exercice de la religion catholique, elle s'était mis en tête d'obtenir du Danemark et de la ville de Hambourg la liberté du culte refusée en Suède. Mais comme elle ne pouvait espérer que ni le roi de Danemark ni le sénat de Hambourg introduisissent

(1) Il peut être intéressant de savoir que Christine se proclama ou au moins voulut se proclamer plus tard la protectrice des juifs de Rome. J'ai trouvé dans les papiers Azzolino la minute autographe du manifeste suivant, mais je n'ai pu constater s'il a jamais été publié :

La Regina Cristina,

Protettora delli miserabili, delli oppressi et attriti, mossa da una generosa compassione, si dichiara haver preso nella sua real protettione il Getto delli Ebrei in Roma et tutti li habitanti di esso. Pero fa saper a chi legge la presente sua dichiaratione che sappra castigar severamente chi avera in avenir l'ardir d'insultar o strappazar li sudetti in qualsivoglia modo. Roma 15 d'Agosto 1686.

La Regina.

(2) Pour l'histoire de la colonie juive portugaise de Hambourg, voir A. Feilchenfeld, *Anfang und Blüthezeit der Portugiesengemeinde, Zeitschrift des Vereins für Hamburgische Geschichte*, X, p. 199-240.

d'eux-mêmes, et simplement pour lui faire plaisir, une réforme odieuse à l'immense majorité de leurs sujets, elle imagina de leur faire adresser une demande formelle à cet égard par les grandes puissances catholiques.

A cet effet, elle écrivit le 30 juillet 1659 à l'Empereur et aux rois de France et d'Espagne (1), les priant de lui envoyer des lettres pour le roi de Danemark et le sénat de Hambourg. En même temps, elle chargeait les nonces de Vienne et de Madrid de présenter ces lettres en recommandant chaudement l'affaire. A Paris, Gualdo était chargé de plaider la cause auprès de Louis XIV et du P. Annat, son confesseur.

Bien qu'il doutât du succès, Louis XIV ne voulut point refuser son concours. Il écrivit sur-le-champ, de sa propre main, les deux lettres qu'on lui demandait (2), mais en forme privée, et probablement dans des termes fort prudents. Aussi parurent-elles peu efficaces à Christine, car elle lui en fit demander par Gualdo d'autres plus énergiques et rédigées en style de chancellerie. Le roi d'Espagne tarda longtemps à répondre, si longtemps même que lorsqu'enfin ses lettres arrivèrent à Hambourg (3), Christine avait déjà abandonné l'affaire. Ce qui lui avait fait comprendre l'inutilité de ses efforts, c'était le refus net de l'Empereur qui craignait, non sans raison, de fournir aux puissances protestantes un prétexte de lui demander, en compensation, le libre exercice du culte évangélique dans ses États héréditaires. La Cour de Pologne, à laquelle Christine s'était aussi adressée, ne paraît pas non plus avoir pris la chose très à cœur, et Christine résolut sagement de ne pas insister. Elle pouvait toujours se vanter à Rome d'avoir témoigné de sa bonne volonté et se réservait de reprendre ses projets dans une occasion plus propice.

(1) La correspondance de Christine en cette affaire se trouve dans un fragment du livre de copie tenu par Santini, inséré au t. X, p. 181-194 de la collection de Montpellier. La plupart des lettres se trouvent reproduites chez ARCKENHOLTZ, III, p. 231-249.

(2) Gualdo à Azzolino, Paris 9 septembre 1661. Arch. Azzolino.

(3) Gualdo les avait reçues à Paris dans les premiers jours de février 1662. Gualdo à Azzolino, Paris, 6 février 1662. Arch. Azzolino.

Rien ne la retenait plus à Hambourg, et, en février 1662 elle put faire annoncer à Rome son prochain retour. Gualdc qui lui avait proposé de passer par la Hollande et par Pari: avait été au contraire rappelé à Hambourg pour rendre compt de sa seconde mission, aussi peu fructueuse que la premièr Le comte avait rêvé aussi de faire nommer Christine régent des Pays-Bas, mais cette fantaisie n'avait pas produit plu d'effet que ses demandes d'argent et de bénéfices. Le seul ré sultat pratique de son activité était qu'il conduisait avec lui si chevaux isabelle, dont le prince d'Oldenbourg faisait cadea à la Reine (1).

(1) Arckenholtz (II, p. 63) et après lui plusieurs historiens de Christine fixe la date des relations de Christine avec le fameux alchimiste milanais Borri l'époque de la première résidence de la Reine à Hambourg, 1661-1662. No verrons plus tard par une lettre de la Reine à Azzolino, datée de Hambourg 5 octobre 1667, qu'elle a été réprimandée par le cardinal pour avoir reçu alc Borri chez elle et qu'elle s'excuse du fait en plaidant son ignorance. Or Borri av été condamné comme hérétique par le Saint-Office le 2 octobre 1660 et brûlé effigie à Rome le 2 ou 3 janvier 1661. Il paraît donc évident que si Christi l'avait reçu en 1661-1662, elle aurait certainement été avisée, au moins à sc retour à Rome en 1662, qu'elle avait commis une faute, et elle se serait gard d'y retomber en 1667. Les documents des collections Azzolino et de Montpelli ne montrent non plus aucune trace de relations avec Borri avant 1667. J'e conclus que c'est pendant la résidence de Christine à Hambourg en 1667 qu'el a fait la connaissance de l'alchimiste.

CHAPITRE IV

SÉJOUR A ROME (1662-1666).

I. Accueil cordial fait à Christine par le pape. — Mission de Gualdo à l'effet de recueillir des subsides pour Venise. — Échec de cette entreprise. — II. Le duc de Créqui. — Affaire de la garde Corse. — Christine s'entremet en faveur du pape auprès de Louis XIV. — Brouille avec la Cour de France. — III. Personnel de la cour de Christine. — Occupations scientifiques. — Nouveaux embarras d'argent. — Mauvaise administration des provinces de la Reine. — IV. Envoi d'Appelman à Stockholm pour la Diète de 1664. — Conditions mises par la commission secrète des États au retour de Christine en Suède. — Mission en Suède de Lorenzo Adami. — Irrégularités découvertes par lui dans l'administration des provinces. — Malversations d'Appelman. — Mesures prises par Adami pour assurer la rentrée des revenus de la Reine. — Succès de ses démarches. — Annonce de la convocation de la Diète pour l'été de 1666. — V. La régence de Suède. — Influence du grand chancelier comte de la Gardie. — Relations extérieures de la Suède.

I

Christine quitta Hambourg vers le 20 mai 1662, mais elle voyagea plus lentement qu'à l'ordinaire, et ce ne fut que le 20 juin suivant qu'elle rentra à Rome après une absence de près de deux ans.

Pendant ce temps, Azzolino avait été en correspondance régulière non seulement avec la Reine, mais aussi avec Lorenzo Adami, Gualdo et le médecin Macchiati. Ils lui écrivaient une fois par semaine de longues lettres qui le mettaient à même de suivre la vie de Christine dans ses moindres détails. Seulement, pendant le voyage, ils paraissent n'avoir pas su bien l'informer des étapes, car le cardinal partit de Rome dès le 31 mai (1) pour rencontrer la Reine à Terni, où il dut l'attendre

(1) Dépêche de Pietro Basadonna, ambassadeur de Venise, Rome, 3 juin 1662. Venise. Arch. di Stato.

deux semaines. Plusieurs autres cardinaux allèrent au devant de la Reine à quelques kilomètres hors de Rome. A l'entrée de la ville par le Borgo, elle fut reçue par le cardinal Chigi avec les autres parents du pape, qui la conduisirent tout droit au baisement du pied de Sa Sainteté. Tout se passa avec cordialité, sans cérémonie. La Reine portait « les cheveux noués avec des rubans de différentes couleurs disposés sans règle, la tête poudrée non par l'art, mais par la route, avec un voile attaché à la nuque, couvrant une épaule et ramené sous le bras. Elle avait un justaucorps d'homme et une jupe d'étoffe transparente, sous laquelle on voyait distinctement les chausses, et qui était le seul signe de costume féminin (1). » Il est difficile de penser qu'il ait pu être agréable à Azzolino de revoir, après deux ans, son amie dans un pareil accoutrement. Peut-être a-t-elle été plus coquette à son arrivée à Terni, mais ce n'est guère probable. — Cette tenue négligée n'empêcha pas le pape de la recevoir très amicalement. Cette fois-ci, il n'avait pas d'expédition de Naples ni de demandes d'argent à craindre. L'entrevue terminée, Christine se rendit au palais Riario; mais comme les travaux d'aménagement n'étaient pas encore terminés, elle s'installa pour le reste de l'année au « casino », un pavillon situé dans le parc au sommet du Janicule (2).

Elle ne devait pas y rester oisive. La contemplation des œuvres d'art qui y étaient accumulées, la lecture, les études scientifiques et littéraires, les pratiques religieuses ne pouvaient suffire à cette femme qui prétendait n'avoir quitté le trône que pour s'y consacrer. On dirait plutôt qu'elle n'avait abandonné les affaires de la Suède que pour s'occuper de celles du monde.

Gualdo, qui avait suivi de près la Reine et arrivait à Rome quelques jours après elle, reprit aussitôt un projet dont il l'avait déjà entretenue à Hambourg. C'était toujours la question

(1) Dépêche de Pietro Basadonna, Rome, 24 juin 1662.

(2) A l'endroit où se dresse maintenant le monument de Garibaldi. Selon l'inventaire de la Reine (Arch. Azzolino), le pavillon, de neuf pièces, contenait plusieurs des meilleures sculptures de la Reine et une magnifique collection de portraits.

des secours à fournir à Venise contre les infidèles, mais cette fois l'assistance à donner devait prendre la forme d'une souscription de fonds, à laquelle les princes et États de l'Italie et d'Allemagne, et surtout les Hollandais, seraient appelés à contribuer. Gualdo, Vénitien et catholique, avait certainement à cœur les intérêts de Venise et de la religion, mais il est aussi à craindre que chez un homme criblé de dettes et sans ressources fixes, la pensée de garder son emploi au traitement de deux mille quatre cents écus par an n'ait joué un rôle très important dans ses conseils. C'est du moins l'impression que remporte l'ambassadeur de Venise, Pietro Basadonna (1). Il avait du reste le défaut commun à tous les diplomates improvisés de ne pas savoir calculer les moyens nécessaires pour obtenir un but donné, et de se méprendre sur le fond qu'on peut faire de pures manifestations de sympathie. Quelques paroles encourageantes que laissait tomber un personnage lui paraissaient déjà garantir le succès d'une demande.

Il n'eut point de difficulté à convaincre la Reine, toujours pleine d'illusions sur la puissance de sa parole et toujours portée, par l'excessive opinion qu'elle avait de soi-même, à croire que d'autres se dérangeraient volontiers pour lui faire plaisir. Christine se laissa donc vite gagner. Elle sacrifierait ses bijoux engagés à Amsterdam ; il ne fallait que débourser quarante-six mille écus pour les dégager ; puis on les vendrait. Ils valaient trois cent mille écus ; c'était Gualdo qui l'affirmait ; on en tirerait toujours deux cent mille, et avec cela on lèverait, pour commencer, un superbe régiment. Cet exemple servirait à exciter les autres à faire leur devoir, le pape d'abord, les princes ensuite. Des lettres circulaires que Gualdo irait leur porter achèveraient l'œuvre. Qui pourrait résister aux sollicitations de Christine? — L'ambassadeur de Venise l'encourageait d'ailleurs fortement. La Sérénissime République ne se faisait peut-être pas de bien grandes illusions, mais il ne fallait dédaigner aucun secours, surtout quand cela ne coûtait

(1) Dépêche du 1er juillet 1662.

rien, et elle ne tarissait pas d'éloges sur la générosité de la Reine.

Vers la fin de juillet, Christine se mit résolument à l'œuvre. Une petite difficulté se présenta tout d'abord pour le rachat des joyaux. Texeira se plaignait déjà que l'argent ne rentrait pas de Suède; la dette augmentait au lieu de diminuer, et la Reine se vit forcée de rappeler en termes énergiques à son gouverneur général la nécessité d'être ponctuel dans ses remises (1). Cette partie de l'affaire n'était pas faite non plus pour plaire à Azzolino, qui dès l'abord avait témoigné une certaine froideur pour le projet (2). Essentiellement homme d'ordre et d'économie, il ne pouvait voir volontiers une grosse brèche au budget de la Reine, budget dont il espérait enfin, après tant de difficultés, voir l'équilibre rétabli. On se borna donc à écrire. Christine fit la minute française, Azzolino l'italienne, et Santini travailla fort à copier les 98 missives pour les princes, États, évêques et villes libres de l'Empire, de l'Italie et des Pays-Bas (3).

Enfin, le 26 août, l'ambassadeur de Venise pouvait annoncer au doge et au sénat le départ de Gualdo. Celui-ci se rendit en effet d'abord à Venise, où il reçut beaucoup de bonnes paroles, un passeport et la remise d'une petite dette qu'il avait contractée envers le trésor public, lorsqu'il était au service de la République. — Hélas! il ne devait pas obtenir davantage autre part. Il commença sa mission en se rendant auprès du duc de Neubourg, visita les princes du Rhin, passa en Hollande, revint à Cologne, alla à Trèves, à Mayence, et finit sa tournée, après dix-huit mois de pérégrination, à la diète de Ratisbonne, sans avoir rien conclu. Dans les premiers jours de mai 1664, l'ambassadeur de Venise avertissait Christine que le doge et le sénat considéraient l'affaire comme terminée (4), mais il ne

(1) Christine au baron Seved Bååt, Rome, 8 juillet 1662. ARCKENHOLTZ, II, p. 70.

(2) Dépêche de Pietro Basadonna, Rome, 1er juillet 1662, et lettre de Gualdo à Giacomo Querini, Amsterdam, 30 novembre 1663. Arch. di Stato, Venise.

(3) Le texte italien de ce document, qui présente peu d'intérêt, est imprimé dans ARCKENHOLTZ, III, p. 250-252. Plusieurs copies, sans date, du texte français, se trouvent aux Archives Azzolino.

(4) Dépêche de Giacomo Querini, Rome, 10 mai 1664.

faisait que mettre la pierre sur une tombe. Christine et Azzolino avaient, depuis quelque temps déjà, abandonné le pauvre diplomate. « La Reine entreprend souvent les choses et puis les abandonne au beau milieu », écrivait tristement celui-ci (1). Un insuccès complet et des montagnes de papier, tels furent en somme les résultats de cette tentative, comme ceux de la plupart des projets auxquels le nom de Christine est resté attaché.

D'autres préoccupations étaient venues entre temps absorber l'esprit de la Reine. — Christine, nous l'avons vu, était venue à Rome sous la conduite de l'Espagne; puis elle était passée dans le camp français, et témoignait en toute occasion à Louis XIV une amitié assidue et quelquefois indiscrète. Il y avait six ans que cela durait, et le temps était venu où cela devait finir.

II

Le même jour que Christine entrait à Rome et venait baiser le pied du pape, Sa Sainteté avait reçu pour la première fois en audience politique le nouvel ambassadeur de France, le duc de Créqui. Ce diplomate, le premier qui depuis 1653 représentait son roi à Rome en qualité d'ambassadeur, s'était dès le début trouvé aux prises avec des difficultés d'étiquette que le manque de traditions fixes rendait difficiles à régler, et auxquelles l'esprit du siècle attachait une importance qui nous semble aussi exagérée que nos propres questions de cartes de visite et de préséance à table le sembleront très probablement aux générations futures. Le duc de Créqui prétendait ne pas devoir la première visite aux parents du pape et se refusait aussi à visiter la reine de Suède, à moins que celle-ci ne lui fît offrir un fauteuil. Or, Christine, qui se regar-

(1) Lettre, déjà citée, à Quérini, 30 novembre 1663.

dait comme une autorité en fait de cérémonial, et qui ten en toute occasion à faire ressortir la supériorité de rang d cardinaux, avait imaginé d'établir en leur faveur la distincti qu'eux seuls auraient droit au fauteuil chez elle, tandis qu'e se contentait d'offrir aux ambassadeurs un simple tabour Le fauteuil n'était donné à ceux-ci que s'ils se trouvaient ch la Reine en compagnie d'un cardinal. L'ambassadeur France, à qui cette différence semblait blessante pour dignité, parlementa pour obtenir le fauteuil, mais la Reine Azzolino avaient immédiatement porté l'affaire à Paris. Qua jours à peine après l'arrivée à Rome de la Reine, Azzoli expliquait, dans une lettre au Roi, suivie d'un mémoire po M. de Lionne (1), les raisons de Christine, laquelle écriv de son côté à trois jours d'intervalle la lettre suivante Louis XIV (2) :

Christine à Louis XIV.

Rome, 27 juin 1662.

MONSIEUR MON FRÈRE,

Comme rien ne me pouvait donner tant de joie que l'arriv ici d'un ambassadeur de Votre Majesté, rien aussi ne me po vait causer une douleur si sensible que les difficultés qui rencontrent dans le traitement que M. de Créqui a témoig désirer de moi, duquel je ne parlerai point, en ayant fa informer M. de Lionne pour en rendre compte à Votre Majest Mais je dirai bien à Votre Majesté que je suis au désespoir me trouver dans une conjoncture qui oppose des obstacles i vincibles à la forte passion que j'ai de faire éclater en personne de votre ambassadeur le ressentiment qui me res des obligations essentielles, que je professe à Votre Majest C'est pourquoi je ne crois rien hasarder en remettant, comm je fais, tous mes intérêts entre vos mains, vous priant d'exam

(1) Cités par DE MOUY : *L'ambassade du duc de Créqui*, Paris, 1893, I, pp. 1 et 177.

(2) Arch. Azzolino, copie de la main de Jacques d'Alibert. C'est le premi document qui atteste sa présence au service de la Reine.

ner mes raisons et de me faire connaître ce que vous jugerez que je doive faire pour satisfaire aux prétentions de votre ambassadeur, lui ordonnant de n'exiger pas de moi des choses impraticables; puisque je suis persuadée que Votre Majesté est encore plus intéressée en ma personne, qu'en celle de son ambassadeur.

Je vous proteste cependant que je suis prête de satisfaire tout ce que Votre Majesté désirera de moi, m'assurant que vous êtes trop juste pour me faire tort en cette rencontre.

Votre Majesté doit faire cas de la déférence que j'ai pour elle en cette occasion, puisque je ne l'aurais pour aucun autre prince du monde, et que c'est à votre personne et à votre mérite et non pas à votre fortune présente que je la rends.

Je suis, Monsieur mon Frère,

Votre très affectionnée Sœur et amie,

C. A.

Cette lettre assez habilement tournée eut le don de plaire à Louis XIV, qui commençait à s'impatienter du retard que les petites querelles de son ambassadeur faisaient subir aux affaires plus importantes qu'il avait à traiter. M. de Créqui reçut l'ordre de se contenter du tabouret, et en homme sensé qu'il était, il s'exécuta de très bonne grâce. Quelques jours auparavant (1), il avait dû avaler une pilule bien plus amère : le Roi lui avait également imposé de faire la première visite aux parents du pape. Christine et Alexandre VII, unis pour une fois, pouvaient chanter victoire. Mais cette comédie n'était qu'un lever de rideau. La tragédie allait commencer.

Dans la soirée du 20 août, une rixe éclatait entre des soldats de la garde corse du pape et des Français de la maison du duc de Créqui. Peut-être quelque valet français au service de Christine a-t-il aussi été mêlé à la bagarre. Bientôt celle-ci dégénéra en émeute. Les Corses enveloppèrent le palais Farnèse, poursuivant les Français dans les rues environnantes, et envoyèrent contre la façade du palais, au moment même où

(1) Le 7 août.

l'ambassadeur paraissait sur le balcon, une décharge de mousqueterie. D'autres forcenés attaquaient le carrosse de l'ambassadrice, qui retournait au palais, et tuaient d'une arquebusade un page qui marchait à la portière.

Cette flagrante et odieuse violation du droit des gens demandait une réparation éclatante et immédiate. Christine l'avait compris aussitôt, et elle s'empressa de témoigner sa sympathie au duc de Créqui en lui envoyant, dès la première nouvelle de l'attentat, un gentilhomme porteur de ses offres de services. Sincèrement désireuse de contribuer à un arrangement, elle se faisait, à la demande du pape, l'intermédiaire d'une proposition de visite du cardinal Chigi à l'ambassadeur et faisait en même temps représenter au pape l'urgence de donner prompte satisfaction à la France. Le billet suivant adressé par elle à Azzolino fait foi de la justesse d'appréciation avec lequelle elle a entrevu la gravité de la situation (1). Il témoigne malheureusement aussi de sa profonde indifférence pour les exigences de la justice.

Christine au cardinal Azzolino.

J'ai reçu avec joie votre billet voyant une bonne disposition dans les esprits. J'ai obéi à un ordre de Sa Sainteté et j'ai écrit un second billet à l'ambassadeur pour le persuader d'arrêter le courrier afin que cette nouvelle n'aille pas en France devant que l'on y ait remédié. Je saurai tout ce qui se passe auprès de lui et je vois qu'il prend grande créance à mes conseils, et je vous promets d'en user d'une manière, qui fera connaître au pape et au Roi qui je suis. Quant tout sera fini, le pape connaîtra que je lui ai rendu un service important en cette rencontre. Encore une fois, tâchez de lui persuader de se hâter à donner satisfaction à l'ambassadeur; car, si on ne le fait, je prévois de grands malheurs. Il faut sacrifier quelques-uns des Corses, et si l'on ne trouve les coupables, il faut punir même les innocents, pour faire voir qu'on ne les protège pas et qu'on

(1) Autographe, sans date. Arch. Azzolino.

n'a pas usé d'artifice pour les sauver. Ce que je dis vous paraîtra terrible, mais à des maux extrêmes il faut appliquer des remèdes de même.

Quand je vous pourrai parler, je vous dirai mes sentiments. Cependant je parlerai prophétiquement, et vous dirai qu'ils arriveront des maux infinis, si l'on ne donne satisfaction à l'ambassadeur, mais une satisfaction si entière qu'il ne puisse demander une plus grande sans être injuste.

Voilà mon sentiment, et je crois servir le [pape] en le lui déclarant.

(*Sans signature.*)

Punir même les innocents! — On reconnait bien là celle qui se vengea si cruellement de Monaldesco.

Si on eût suivi les conseils de Christine, l'incident aurait sans doute vite été clos, mais il ne devait pas en être ainsi. Elle avait affaire, d'une part, à l'ambassadeur exaspéré par l'insulte, aigri par les petites querelles précédentes, et profondément convaincu qu'il avait été l'objet d'une attaque préméditée, et, d'autre part, au pape timide et indécis, craignant de frapper des innocents, préoccupé avant tout de ne laisser aucun blâme retomber sur son frère, don Mario Chigi, sous les ordres duquel se trouvait la garde corse, et nourrissant au fond de son cœur envers la France une froideur qui frisait l'antipathie.

On sait comment le duc de Créqui, n'ayant obtenu du Saint-Siège que d'insignifiantes expressions de regret, quitta Rome le 1er septembre, et comment après de longues négociations le pape dut enfin subir la double humiliation de signer le traité de Pise (12 février 1664) et d'envoyer son neveu, le cardinal Chigi, faire des excuses à Paris. Le rôle qu'a joué Christine dans cette affaire, et la correspondance échangée entre elle et Louis XIV et M. de Lionne, ont aussi été mis amplement en lumière (1). Je ne ferai donc que rappeler les points princi-

(1) Voir de Mouy, I, pp. 264-265, 281, 303-306, 332, 348, 350, 385-390, 402 (note), et II, p. 52, 61, 92, 115, 133, 227, 278, 378-379, 387, 412-413.

paux. — Au début, Christine entrevoit la nécessité d'une réparation à la France. Sa première lettre à Louis XIV, en date du 23 août (1), est une offre de services avec protestations de dévouement. Elle est prête à donner au Roi toutes les preuves possibles de son amitié, qui ne soient pas contraires aux intérêts du Saint-Siège, et elle fait appel à sa générosité en le suppliant de ne « pas pousser son ressentiment jusqu'à faire souffrir à l'Église la peine de quelques particuliers qui par leurs manquements ont mérité d'être sévèrement punis d'un excès abominable ». Mais, quelques jours après, elle a changé de ton. Elle écrit à Lionne, le 29 août, que « l'unique source de ce fâcheux accident est la mauvaise conduite des domestiques de l'ambassadeur qui se sont attiré la haine et la rage des Corses, et quoi que l'on vous puisse dire, cet accident n'a ni suites ni conséquences, sinon celles que lui donnent ceux qui sont ennemis du repos de Rome et peut-être même de la gloire du Roi, et qui veulent en cette occasion sacrifier son service à leur intérêt ». C'est se poser en accusatrice. Elle trouve au contraire des excuses de ce que satisfaction n'ait pas été donnée sur-le-champ dans « la nature de ce gouvernement ecclésiastique qui apporte je ne sais quelle lenteur aux exécutions ». Le même jour elle écrivait à Louis XIV de se souvenir « qu'on ne peut se venger contre son père ni contre sa mère sans se faire tort à soi-même, et que la plus belle et la plus glorieuse vengeance qu'un enfant bien né puisse tirer d'eux est celle de les servir et de les honorer quand même ils auraient le tort ». Trois jours plus tard, le 1er septembre, le jour même où M. de Créqui quittait Rome, elle écrivait de nouveau au Roi et à Lionne pour blâmer le départ de l'ambassadeur et insister sur ce fait que des fautes avaient été commises autant d'une part que de l'autre. Elle finissait par conjurer Louis XIV « de passer l'éponge sur ce désagréable tableau, car il est de votre grandeur et même de votre prudence d'en user de la sorte pour confondre les ennemis de l'Église ».



(1) Les lettres de Christine sont citées d'après des copies, de la main de Santini, aux Archives Azzolino.

Ces lettres, assez longues, avaient coûté un travail considérable à Christine (1). A celui qui les relit froidement deux siècles après l'incident, elles paraissent tournées avec une incontestable habileté dans l'exposé des faits et des arguments, et avec un désir sincère de conciliation; mais, au moment où elles parvenaient à leur adresse, les passages irritants que je viens d'en détacher ne pouvaient manquer de blesser profondément le Roi touché au vif par l'affront sanglant fait à son ambassadeur. Allez donc dire à quelqu'un qui vient de recevoir un soufflet, et à qui l'agresseur refuse des excuses, que tous les torts ne sont pas du côté de celui-ci! Vous aurez bien des chances d'être mal reçu! — C'est précisément ce qui arriva à Christine, qui, de plus, avait eu le tort de mêler à ses lettres des insinuations malveillantes pour les agents français à Rome, insinuations visant surtout le cardinal d'Este, ennemi d'Azzolino, mais aussi M. de Créqui lui-même.

Les réponses de Louis XIV et de Lionne ne se firent pas attendre. Le souverain écrivit le 16, le ministre le 15 septembre, à Christine. Ces lettres, dues toutes les deux à la plume de Lionne, étaient très longues et contenaient un exposé complet des vues du gouvernement. Aussi étaient-elles écrites, moins pour impressionner la Reine que pour servir de manifeste. A cet effet, elles furent plus tard traduites en italien et répandues à Rome par les agents de France. Louis XIV et son ministre repoussaient les suggestions de Christine avec une fierté et une énergie qui n'admettaient pas de compromis. Le langage du souverain, magnifique expression de la dignité royale, s'élève à une hauteur qu'atteint rarement l'éloquence officielle, et sa lettre (2) restera par la splendeur et la noblesse de la forme un des plus beaux monuments de la littérature diplomatique française. Mais si la forme du document était belle, le fond ne devait pas être bien agréable à Christine. Dès les premières

(1) « Je voudrais vous communiquer les lettres que j'ai écrites. J'ai tant travaillé que je ne puis plus, ayant une migraine effroyable. » Billet de Christine à Azzolino, sans date. Arch. Azzolino.

(2) Voir les extraits chez DE MOÜY, I, p. 388-390.

lignes, elle y trouvait une allusion à la mort de Monaldesco.

« Si Votre Majesté avait reçu quelque mauvais traitement en la personne du dernier de ses domestiques... je suis assuré qu'elle a tant de cœur et tant d'amour pour sa gloire, qu'elle ne suivrait pas le conseil qu'elle me donne de passer l'éponge, comme elle dit, sur ce tableau désagréable, et qu'elle ne prendrait pas, en cette nature d'affaires, pour une victoire fort honorable, celle de vaincre son ressentiment. »

Plus loin, le Roi, revenant encore une fois à l'expression malheureuse choisie par la Reine en parlant de « passer l'éponge » sur l'offense, refusait avec hauteur de se prêter à aucune indulgence et, remontant à la cause première des mauvaises tendances du gouvernement pontifical, il dressait un réquisitoire à fond contre le népotisme du pape.

Cette lettre fut expédiée au duc de Créqui, qui négociait alors à San Quirico avec les envoyés de la Cour de Rome, avec ordre de ne la remettre que si les pourparlers étaient rompus. La raison en est évidente. Christine n'était visée qu'en seconde ligne, bien que ce fût à elle que la lettre était adressée; et si les négociations de M. de Créqui avaient abouti, il aurait été inutile et même regrettable d'avoir mis sur le papier et livré en mains tierces toutes les choses désagréables pour le pape que contenait le document. Mais, le 6 novembre, les conférences de San Quirico étaient rompues, et immédiatement après Christine recevait les lettres du Roi et de M. de Lionne. Elle en conçut une certaine inquiétude. L'amitié de Louis XIV lui était trop précieuse pour qu'elle n'essayât pas de la reconquérir. Justement elle avait sous la main un jeune Français, Jacques d'Alibert, parent de Le Tellier, qui venait d'entrer à son service (1). Il fut immédiatement envoyé à

(1) M. d'Alibert avait été recommandé à Azzolino par une lettre, datée de Paris le 14 avril 1662, qui paraît émaner de M. de Lionne (signature douteuse). La Reine lui donne le titre de secrétaire d'ambassade, mais il ne fut qu'exceptionnellement employé à sa chancellerie. Il eut la direction de ses spectacles, concerts et fêtes, et dirigea aussi le théâtre de Tordinona. Il resta auprès de la Reine jusqu'à sa mort et fut nommé dans son testament. Des détails sur d'Alibert sont donnés dans ma monographie sur le théâtre de Christine à Rome dans *Ord och Bild*, Stockholm, juin 1897.

Paris pour expliquer la question et porter à Louis XIV deux lettres (toutes deux en date du 10 novembre). La première, destinée à servir de lettre de créance, était rédigée dans des termes beaucoup plus expansifs qu'on n'en emploie ordinairement dans ces sortes de missives.

« J'espère, disait la Reine, que vous serez si pleinement satisfait de moi, que vous me ferez l'honneur de m'aimer comme auparavant, malgré tous les mauvais offices qu'on m'a voulu rendre auprès de vous. »

La seconde (1) entrait dans le fond de la question, faisait un nouvel appel à la modération de Louis XIV, mais sur un ton beaucoup moins assuré que les autres fois, et finissait par une espèce d'apologie du népotisme. J'en insère ici un extrait, qui sera plus tard utile au lecteur pour comparer ce que la Reine écrira dans une autre occasion sur le même sujet :

« ... Cependant, si j'ai donné à Votre Majesté des conseils de modération, je suis en quelque façon excusable ; puisque non seulement je les ai pratiqués, mais, de plus, je les ai vu pratiquer à Votre Majesté même en des occasions semblables, sans qu'on puisse vous accuser pour cela de faiblesse ; et ce même amour de la gloire, que Votre Majesté me fait l'honneur de m'attribuer, m'a si fortement persuadée, qu'on ne peut tirer une juste vengeance contre l'Église, que je ne pense pas me tromper dans mon opinion. Je n'entreprendrai pas en cette occasion de justifier auprès de Votre Majesté le népotisme, contre lequel vous témoignez tant de colère ; je dirai bien à Votre Majesté que les neveux de ce pape ne sont pas indignes de la fortune qu'ils possèdent, et que je les excuse, s'ils ne laissent pas échapper cette aveugle inconstante de leurs mains, sans lui faire payer quelque rançon pour la liberté qu'elle prendra d'aller un jour ailleurs. J'eusse souhaité comme vous que Dieu eût donné assez de force au pape pour se passer d'eux ; toutefois, puisque le pape les a voulu avoir, je crois qu'il est à nous de souffrir cette humanité en

(1) Imprimée, avec les inexactitudes habituelles, chez ARCKENHOLTZ, II, p. 75-77.

lui, comme nous l'avons soufferte en plusieurs autres, et qu'il ne nous est pas permis de donner des remèdes à ce mal pires que le mal même. Et je crois qu'il est de votre gloire, et même de votre intérêt, de ne pas donner cette joie aux ennemis de la foi catholique de vous voir tirer des vengeances préjudicia[b]les à l'Église sous ce prétexte... »

La mission d'Alibert ne devait pas avoir de succès. Il revint bientôt à Rome porter à Christine l'autographe suivant de Louis XIV (1) :

MADAME MA SŒUR,

Je suis fâché que Votre Majesté se soit mise en peine de me dépêcher le sieur d'Alibert pour un sujet qui ne méritait pas de lui donner ce soin. Je sais qu'il est juste que les personnes de votre rang ne se contraignent jamais en rien. Ainsi, aux occasions où elle voudra bien me donner des marques de son affection, je les estimerai beaucoup, comme j'ai fait en celle-ci les civilités que le dit d'Alibert m'a faites de sa part. Aux occurrences où d'autres intérêts lui seront plus chers et plus considérables que les miens, je ne me plaindrai que de ma mauvaise fortune et n'en serai pas moins véritablement, Madame ma Sœur, Votre bon Frère,

LOUIS.

A Paris, le 12 décembre 1662.

Voilà de l'ironie qui ressemble de bien près au persiflage, et que les lettres de Christine ne paraissent guère mériter. Mais on savait fort bien à Paris que la cour de la Reine était le quartier général de la faction de l'« escadron volant », dont Azzolino était le principal meneur et à laquelle appartenait également le cardinal Imperiali, gravement compromis comme gouverneur de Rome dans l'affaire des Corses. Et c'était aux conseils de l'escadron qu'était due en grande partie la résistance du Saint-Siège aux revendications de la France, notam-

(1) Arch. Azzolino. Impr. chez ARCKENHOLTZ, II, p. 74.

ment à l'éloignement et au châtiment d'Imperiali. Azzolino et avec lui Christine en étaient tenus responsables, et ils aggravaient leurs torts aux yeux du Roi en essayant de tourner l'incident en ridicule. S'il faut en croire un contemporain à même d'être bien informé, Azzolino n'aurait pas dédaigné de parodier Louis XIV dans une comédie, et Christine s'amusait, le jour même qu'elle écrivait les lettres que devait remettre d'Alibert, à confectionner par plaisanterie la lettre suivante (1) :

Rome, le 10 novembre 1662.

Vous êtes en colère, et vous m'écrivez de longues lettres qui ne s'adressent pas à moi; mais, ce qui est encore déplaisant, il faut malgré moi que j'y réponde. Vous me prenez peut-être pour niaise, et je ne le suis pas, Dieu merci ; mais si je l'étais (que Dieu m'en garde !), je vous ferais désespérer ; car, enfin, n'étant pas fille à mourir de peur, et sachant qu'on n'avale pas le monde comme une pilule, je vous aurais donné de l'exercice à l'heure qu'il est. Mais trêve aux menaces : l'on vous craint, on tremble, que voulez-vous de plus? Quand on aura fait tout ce que vous demandez, serez-vous encore en colère? Cela passe raillerie : il est temps de rengainer. Que vous a fait saint Pierre, qui n'en peut mais de tout ce bruit? Il y a ici des gens qui font vos affaires : laissez-les faire; car ils sont d'humeur à vous donner plus que vous ne demandez, pour être bien avec vous. Mais je prévois que lorsqu'ils vous auront mis d'accord avec notre saint Pierre, il se servira de vous pour leur donner les étrivières pour avoir trop fait à ses dépens; car vous êtes trop bon catholique pour lui refuser tôt ou tard ce service.

N'allez pas vous mettre en colère de ce que je badine avec vous, car, quand vous devriez me haïr comme une Corse, je ne saurais m'empêcher de me divertir. Mais au bout du compte soyez de mes amis; car, raillerie à part, je vous estime infiniment et prie Dieu qu'il vous conserve.

(*Sans signature.*)

(1) Arch. Azzolino.

Il va sans dire que cette lettre n'a jamais été expédiée ni à Louis XIV ni à Lionne, mais si elle a circulé dans Rome, comme il est possible, elle peut aussi leur avoir été communiquée, et dans ce cas elle n'aura certainement pas contribué à les adoucir. De fait, la froideur de la Cour de France envers Christine et Azzolino continua même après la réconciliation avec le Saint-Siège. La Reine fit néanmoins des tentatives pour rentrer en grâce. Pour le nouvel an de 1664, elle envoya ses félicitations à Louis XIV et pria M. de Lionne d'accompagner la lettre de ses bons offices « pour me conserver le souvenir et l'amitié du roi, qui est la chose du monde qui m'importe le plus, et que je désire de cultiver par tous les soins que [je] jugerai dignes de moi (1) ». Mais le Roi ne se laissa pas fléchir, et lorsque le duc de Créqui revint à Rome (31 mai 1664) après le traité de Pise, il s'abstint avec ostentation de faire visite à la Reine. Ce fut, sans doute, une mortification très sensible pour Christine, dont nous avons vu le faible pour le cérémonial, mais ce qui l'inquiétait bien davantage, c'était la crainte que Louis XIV n'usât de son influence auprès de la régence de Suède pour lui faire séquestrer ses revenus.

Le Roi y avait en effet songé un instant, et les agents de France à Stockholm avaient reçu l'ordre de se plaindre à la régence de Suède de la conduite de Christine. Ils ne devaient pas demander expressément que la régence privât la Reine de ses revenus pour la punir d'avoir offensé le grand allié de la Suède, mais ils pouvaient le suggérer. On savait bien à Paris que les régents étaient assez mal disposés envers elle pour s'empresser de saisir l'occasion. Les ouvertures que M. de Chassan, résident de France, fit à cet égard, furent aussi fort bien reçues, et il put informer le Roi que le grand chancelier de Suède était tout disposé à enlever à la Reine une partie au moins de ses revenus, sauf le consentement nécessaire des États, mais avant que sa lettre arrivât à Paris, Louis XIV

(1) Christine à Lionne, Rome, 1er janvier 1664, minute autographe. — Montpellier, XIV, p. 4.

s'était déjà repenti de son mouvement de rancune, et Terlon, qui reprit peu après la direction de l'ambassade, reçut l'ordre de ne plus intervenir dans les affaires de la Reine (1).

La brouille dura encore quelque temps, mais enfin Louis XIV se fatigua de cette rigueur inutile, et M. de Lionne fit savoir à la Reine, par le cardinal Imperiali qui se trouvait alors à Paris (juin 1665), qu'il suffisait d'une lettre courtoise de sa part pour que tout fût accommodé (2). La lettre fut écrite, et quoiqu'elle ne fût pas de Christine elle-même, mais de d'Alibert à M. de Lionne, Louis XIV y répondit par la lettre suivante (3) :

Louis XIV à Christine.

Paris, 2 octobre 1665.

MADAME MA SŒUR,

N'ayant pas accoutumé de contester avec les dames, si ce n'est de civilité, aussi tôt que j'ai vu dans une lettre que le secrétaire de vos commandements a écrite ici, les bons sentimens que Votre Majesté a pour moi, et à quel point elle souhaite le rétablissement de notre amitié, je me suis disposé avec joie à lui témoigner par ces lignes que je ne le désire pas moins qu'elle, et même que, sans façon et sans autre formalité, cette amitié est déjà toute rétablie de ma part. Votre Majesté

(1) Chassan au Roi, Stockholm, 4, 11 et 18 août 1664. Paris, Arch. des Aff. Étr. Suède, XXVI, ff. 367, 370 et 372. Instructions pour Terlon. *Ibidem*, f. 121. Le Roi à Terlon, 24 octobre 1664. *Ibidem*, f. 164. Il est à remarquer que Terlon, qui a cependant été pendant plus d'un quart de siècle dans les meilleures relations personnelles avec Christine, a porté en cette occasion sur elle le jugement suivant :

« Il faut que Votre Majesté sache que c'est la plus timide et tout ensemble la plus fanfaronne princesse du monde, et qu'il est nécessaire de lui parler hardiment pour en être considéré et craint. Je la connais, l'ayant vue ici dans la plus méchante affaire du monde, où la seule autorité de Votre Majesté la sauva par mes offices. » Terlon au Roi, Stockholm, 28 février 1665. *Ibidem*, XXVII, f. 81. Terlon fait allusion aux démêlés de Christine avec le gouvernement suédois en 1660-61. Voir p. 102.

(2) Dépêche de Giacomo Querini, ambassadeur de Venise à Rome, 11 juillet 1665. Arch. di Stato, Venise.

(3) Arch. Azzolino, autographe.

peut donc en faire état dès à présent et s'en prévaloir aux occasions avec cette confiance qu'elles me seront d'autant plus chères qu'elles seront plus fréquentes. Cependant, pour lui donner un essai que je ne crois pas lui devoir déplaire, j'oublie en sa considération tous les sujets que j'avais de me plaindre de mon cousin le cardinal Azzolino, et comme je ne lui ai pas ôté mon estime, je lui rends aussi ma bienveillance et le remets par ce moyen pleinement en mes bonnes grâces.

Je suis très sincèrement, Madame ma Sœur,

Votre bon Frère,

LOUIS.

On n'est guère plus aimable. Christine et Azzolino en furent au comble de la joie, et le cardinal envoya sur-le-champ à Lionne de vives protestations de dévouement (1). — Comme la santé du pape laissait beaucoup à désirer et qu'il avait eu vers ce temps plusieurs atteintes du mal qui devait l'emporter, il est évident que le désir de pouvoir disposer dans le prochain conclave, en faveur des intérêts français, d'une force aussi importante que celle d'Azzolino, n'a pas été étranger aux dispositions conciliantes de la Cour de France.

III

A part cette contrariété, les années 1662 à 1666 peuvent compter parmi les meilleures de la vie de Christine à Rome. En janvier 1663, le palais Riario était enfin prêt à la recevoir, et elle put quitter le petit pavillon qu'elle occupait depuis son retour. Sa splendide galerie de tableaux et de sculptures, ses magnifiques tapisseries (2), son incomparable bibliothèque, sa

(1) Azzolino à Lionne, Rome, 27 octobre 1665, minute autographe. Arch. Azzolino.

(2) La plus grande partie des tableaux de Christine provenait de la collection de l'empereur Rodolphe à Prague, prise par les Suédois en 1648 à l'assaut de

riche collection d'objets d'art de toute espèce en faisaient un musée autant qu'une demeure royale. Azzolino lui avait formé une petite cour, dont le chef était le duc de Poli, frère du cardinal Conti et du général Torquato Conti, qui avait combattu contre Gustave-Adolphe trente ans auparavant. Une vingtaine de gentilshommes (1), parmi lesquels le duc de Northumberland (2), les marquis Palombara, Malaspina, del Monte, Pallavicino, etc., la servaient en qualité de gentilshommes de la chambre ou d'écuyers. Comme secrétaires, elle avait l'Italien Santini, le Français d'Alibert, et les Suédois Davisson et Gammal (3). L'élément féminin était moins bien représenté. Il n'y avait pas de dames d'honneur : les sœurs

cette ville. La Reine fit encore des achats considérables pendant son séjour en Italie. Après sa mort, sa galerie fut vendue d'abord au prince Odescalchi et, par celui-ci, en 1721, au duc d'Orléans. — Elle entra ainsi au Palais-Royal et fut dispersée avec le reste de cette collection. (Voir Olof Granberg, *La galerie de tableaux de la reine Christine*, Stockholm, 1897.)

Les tapisseries de la Reine, au contraire, n'ont jamais appartenu au trésor de Prague, comme l'affirment plusieurs auteurs qui en ont parlé. Christine emporta avec elle de Stockholm neuf suites, choisies parmi les meilleures de celles que les rois de la maison de Vasa avaient rassemblées. (Voir John Bötticer, *Svenska Statens Samling af Väfda Tapeter*, Stockholm, 1895, II, p. 33.) Elle en acheta encore plusieurs en France et en Flandre. Selon l'inventaire de la Reine (aux Archives Azzolino), elle possédait en tout cent trente pièces. Les tapisseries passèrent, au moins pour la plus grande partie, comme les tableaux, à la maison Odescalchi, qui en fit imprimer un inventaire, lequel ne mentionne cependant que trente-six pièces formant quatre suites. Cet inventaire ne porte pas de date. Vers la fin du siècle dernier, ces magnifiques pièces furent vendues par la maison Odescalchi à deux juifs de Rome.

(1) D'après les comptes, il paraît que le duc de Northumberland et le marquis del Monte touchaient seuls des gages fixes. Le duc avait 50 écus, le marquis 80 écus par mois et la voiture. Le duc de Poli avait également la voiture. Les autres n'ont probablement été payés qu'en des occasions extraordinaires, comme les voyages. Il est aussi une fois parlé (dans un fragment de lettre sans signature) de la « provision » de Palombara, mais ce nom ne figure pas dans ce qui reste des comptes.

(2) Charles Dudley, duc de Northumberland (1614-1686), était fils du fameux marin et constructeur naval Sir Robert Dudley, qui émigra d'Angleterre en Toscane et fut créé duc de Northumberland par l'Empereur. C'était un fort triste sujet, qui dès sa jeunesse ne s'était distingué que par sa mauvaise conduite. (Voir Leader Temple, *Life of Sir R. Dudley*, Florence, 1895.) Son fils Robert, né du mariage avec Marie-Madeleine Gouffier, entra également au service de Christine. Il fut un des témoins de son testament.

(3) Jean Gammal entra à la chancellerie particulière de Christine en 1665, après la mort de Davisson.

Passaglia et madame Landini n'étaient que des femmes de chambre (1). Les écuries comptaient 45 chevaux, dont 16 de selle, et 8 mules (2). Les jardins avaient été ornés d'une profusion de plantes et de fleurs (3). Tout ce qui l'entourait paraissait enfin promettre à Christine la réalisation du rêve d'une retraite idéale, qu'elle avait fait en abdiquant. Ses relations avec le pape étaient devenues tout à fait cordiales après qu'elle s'était rangée de son côté contre les Français. Alexandre VII était même venu au palais Riario lui rendre visite (4), ce qu'il n'avait jamais fait auparavant. La société romaine suivait l'exemple du pontife et s'empressait autour de Christine. Il est vrai que c'étaient surtout les hommes qui venaient la voir, car beaucoup de dames se formalisaient de ce que la Reine les recevait toujours debout, sans jamais leur offrir un siège. Cette étiquette cérémonieuse n'était cependant pas uniquement dictée, comme on se plaisait à le dire, par un caprice d'orgueil et de hauteur. C'était aussi pour elle un moyen de se débarrasser des importuns et surtout des dames, dont la conversation l'ennuyait. Les hommes n'avaient pas toujours non plus le talent de l'amuser, et elle ne se gênait pas pour le leur faire comprendre. A un seigneur « de grande qualité, mais de talents modérés », qui la plaignait de vivre si seule, elle riposta : « Mieux trois jours seule qu'une demi-heure avec vous (5) ! »

C'était dans sa bibliothèque et dans son laboratoire que

(1) Les sœurs Ottavia et Portia Passaglia avancèrent cependant plus tard au rang de dames de compagnie et épousèrent des gentilshommes italiens.

(2) D'après l'état de mai 1666 (Arch. Azzolino). Voici les noms des chevaux ; ils pourront intéresser les propriétaires d'écuries. Les chevaux de selle s'appelaient : Turco (le favori de la Reine), Argentino, Ballerino, Tassetto, Pallotino, Garsetto, Garaffa, Scarpaccia, Caporale, Gioia, Malatesta, Arabo, etc. Parmi les chevaux d'attelage, dont huit étaient des carrossiers frisons, nous trouvons : Capitano, Morellino, Piccinino, Bizzaro, Buffone, Baio, Belladonna, Campione, Corvetto, Capovano, Baiard, Montedoro, Rodomonte, Cervio, Spada e Cappa, Serpentino, Gesuita, etc.

(3) 275 plants d'orangers et citronniers et 200 de jasmin furent réclamés pour la Reine à la douane de Ripa Grande.

(4) Le 19 mars 1663.

(5) Dépêche de Giacomo Querini, Rome, 20 janvier 1663.

Christine aimait à passer les heures dérobées aux futilités mondaines. Son intérêt pour les sciences, qu'elle avait dû négliger pendant ses voyages, trouvait maintenant l'occasion de se manifester. Elle entra en rapports suivis avec l'astronome J. D. Cassini, de Bologne, et fit avec lui de sérieuses études. Mais de toutes les branches du savoir humain, c'était la chimie, ou pour mieux dire l'alchimie, qui avait le plus d'attrait pour elle. Malgré la condamnation prononcée par l'Église contre les chercheurs de la pierre philosophale, Azzolino partageait ce penchant, et le marquis Palombara était aussi un alchimiste passionné. Une «distillerie», comme on disait alors, fut installée au palais Riario, et la bibliothèque de Christine, qui comptait de nombreux ouvrages tant imprimés que manuscrits sur le grand œuvre, put lui offrir tout ce que Geber, Raymond Lulle, Albert le Grand et les autres maîtres avaient écrit pour guider les néophytes.

Christine n'avait pas tout à fait tort de se mettre à faire de l'or, car ses affaires d'argent allaient décidément assez mal. Elle avait espéré que le contrat passé avec Texeira la délivrerait de toute inquiétude pour l'avenir, et elle avait scrupuleusement réglé ses dépenses sur les remises mensuelles que devait lui faire le banquier. Mais si le côté dépenses du budget était en ordre, le côté recettes ne l'était guère. Presque dès le premier jour, Texeira eut à se plaindre de la lenteur et de l'irrégularité avec lesquelles arrivaient les remises de Suède, — lorsqu'elles arrivaient. Le baron Seved Bååt, gouverneur général des provinces et domaines de la Reine, a laissé la réputation d'un homme honnête et d'un habile administrateur, qualités qui lui valurent en 1668 d'être promu au grade de grand trésorier du royaume, mais il faut bien dire qu'il répondit fort mal à la confiance que lui avait témoignée Christine. Sa surveillance sur les gouverneurs, ses subordonnés, n'était que nominale, et il laissait sans réagir commettre des abus déplorables. Dans l'île d'Ösel, où il avait fait nommer gouverneur un baron Carl Sparre, qui n'avait d'autre recommandation que d'avoir été son beau-frère, et,

après lui, un baron Pehr Fleming, tous deux hommes sans ordre et sans énergie, personne ne payait plus. Les gouverneurs donnaient eux-mêmes l'exemple en négligeant de payer les redevances des domaines qu'ils avaient personnellement en location. — Appelman, en Poméranie, vivait en grand seigneur, mais ne faisait pas rentrer les revenus de Christine. — Dans les îles d'Öland et de Gotland les choses n'allaient guère mieux, et une tentative d'utiliser les carrières de marbre d'Öland pour l'exportation n'avait pas réussi (1). A Norrköping le commerce diminuait malgré la paix, et avec lui les produits des douanes. A la fin de la première année du contrat, Texeira n'avait reçu que 58,000 écus au lieu des 107,000 que le gouverneur général aurait dû lui remettre, et la dette de Christine envers lui avait augmenté jusqu'à 59,300 écus (2). — De plus, un nouveau créancier était entré en scène, le comte Clas Tott, ambassadeur de Suède à Paris. Cet ancien favori de Christine avait été envoyé auprès d'elle en 1655 pour essayer de la dissuader de se convertir, et s'il n'avait pas réussi dans sa mission, il avait obtenu pour lui-même de rester dans les bonnes grâces de la Reine. Elle lui avait fait cadeau de 24,000 écus, mais, au lieu d'argent comptant, elle lui avait remis une assignation sur son banquier de Paris, Bidal, pour le montant de cette somme qu'elle reconnaissait avoir empruntée à Tott. L'assignation n'avait jamais été payée (3), et lors du séjour de la Reine en Suède en 1661, un arrangement avait été fait par lequel Tott devait toucher 16,000 écus payables en quatre annuités. Pour le reste, il devait prendre 6,000 écus en chaux de Gotland et toucher 2,000 écus chez

(1) Bourdelot avait été chargé d'essayer de vendre des marbres d'Öland pour les constructions du Louvre et de Versailles. Il en avait fait placer une toise comme échantillon dans le pavé d'un vestibule à Versailles, mais Louis XIV les trouva « tristes et mélancoliques ». L'affaire n'eut pas de résultat. Bourdelot à Christine, Paris, 22 février, 23 mars et 27 avril 1662. Arch. Azzolino.

(2) Note de Manoël Texeira sur la situation à l'expiration de la première année du contrat, le 1er août 1662. Arch. Azzolino.

(3) Bidal avait fait faillite en 1658. Voir, pour les détails, les lettres de Gui Patin, édition Reveillé-Parise, II, p. 386.

Bidal (1). Enfin il y avait toujours la dette de Hollande, pour laquelle les joyaux étaient engagés.

Texeira refusa dans ces circonstances de continuer à livrer 8,000 écus par mois, et dès la seconde année du contrat il n'en remit à Christine que cinq mille. Les deux années suivantes la situation ne s'était pas améliorée, et les lettres de Texeira n'étaient plus qu'une longue série de plaintes. Cet état de choses devenait d'autant plus inquiétant que Christine avait dû craindre un moment que la régence de Suède ne fît séquestrer ses revenus pour complaire à Louis XIV. Ce n'avait été qu'une frayeur passagère, mais la réalité n'en était pas moins assez mauvaise, et Appelman, que Christine envoya à Stockholm pour la Diète de 1664, ne réussit pas à arranger les affaires. Il était lui-même un des principaux coupables! — Il fallait vraiment l'esprit d'économie d'Azzolino pour faire marcher décemment la petite cour de Christine avec le maigre revenu de 5,000 écus par mois (2), mais toute son habileté ne suffisait pas à débrouiller la situation en Suède et à Hambourg. Christine et Azzolino comprirent enfin qu'une surveillance plus énergique que celle du gouvernenr général était nécessaire, et que la présence sur les lieux d'un homme de confiance s'imposait.

IV

Christine n'avait pas abandonné l'idée de revenir de temps en temps elle-même en Suède, mais une difficulté l'arrêtait. Lors de sa dernière visite, pendant l'hiver 1660-61, la régence

(1) Il faut dire à la louange de Tott qu'il ne se montra pas pressant envers sa bienfaitrice. Il appert d'une « résolution sur les prétentions du comte Tott » donnée par Christine, à Hambourg, le 21 novembre 1667 (Archives Azzolino, minute et copies), qu'une petite somme seulement lui avait été payée.

(2) Il se vante plus tard (19 septembre 1665) dans une lettre à Lorenzo Adami « qu'avec cette somme on faisait ce qu'on faisait, mais que l'économie la faisait paraître beaucoup plus grande qu'elle n'était en réalité ». Arch. Azzolino, minute.

lui avait formellement défendu d'exercer la religion catholique ainsi que de tenir un prêtre auprès d'elle. Christine avait objecté en vain qu'on ne pouvait lui refuser ce qu'on accordait aux diplomates étrangers; la régence tenait bon. De fait, les lois du royaume interdisaient formellement tout exercice du culte catholique, et si elles ne pouvaient être appliquées aux ambassadeurs qui jouissaient du droit d'exterritorialité, il n'en était pas de même pour Christine, qui pouvait à la rigueur prétendre à l'exterritorialité ailleurs, mais non pas dans son propre pays. On ne craignait pas non plus de propagande de la part des ambassadeurs, tandis que les tendances de Christine à ce sujet étaient bien connues. Même en admettant la légitimité de telles craintes, ces précautions paraîtront maintenant un peu exagérées, et elles le paraissaient également aux contemporains de Christine, mais il ne faut pas oublier que les régents trouvaient, non sans raison, la présence de la Reine gênante et dangereuse, et qu'ils voyaient dans leur sévérité contre les catholiques un excellent moyen de la tenir éloignée. Quant à Christine, si elle s'obstinait à vouloir conduire un prêtre avec elle, ce n'était pas tant pour faire de la propagande, que tout simplement parce qu'elle avait peur de mourir sans confession (1).

Les correspondants intimes que Christine avait gardés à Stockholm (2) lui avaient fait savoir qu'il se manifestait dans l'opinion publique un courant en faveur d'une plus grande indulgence à son égard, et que parmi les États qui allaient s'assembler pour la Diète durant l'été de 1664, elle compterait de nombreux partisans. Christine voulut profiter de ces dispositions et envoya Appelman présenter une demande formelle de liberté du culte pour elle-même et sa cour. Contre l'attente de la régence, la proposition fut fort bien accueillie par les États, et ce ne fut qu'avec difficulté que les régents réussirent à empêcher qu'elle ne fût accordée. Selon Appel-

(1) Voir plus loin sa lettre à Azzolino, du 22 février 1668.

(2) Un de ces correspondants était le général comte Antoine de Steinbergh, ersonnage aventureux, très mal vu de la régence, et qui avait dû sa fortune à

man (1), la régence n'aurait obtenu des députés de la noblesse le rejet de la demande qu'en leur exhibant des lettres de France prouvant que le dernier voyage de Christine avait été entrepris uniquement dans un but de propagande, et que, d'autre part, le roi de France désirait maintenant la voir dépouillée de ses revenus en punition de son attitude hostile envers lui. — Comme il était à prévoir, l'opinion de la régence finit par triompher, et les États accrurent encore par une résolution de leur « Commission Secrète », le 23 août 1664 (v. s.), la rigueur des conditions imposées à Christine. Non seulement on continuait à lui refuser l'exercice de la religion catholique, mais on lui défendait encore de se rendre à Stockholm quand la Diète serait assemblée, à moins d'y être spécialement autorisée. Dans ce cas, sa cour devait être composée de Suédois luthériens. Si elle venait sans se conformer à ces conditions, il incomberait à la régence de veiller activement à la sûreté du Roi et du royaume.

La régence paraît n'avoir informé Christine qu'en termes généraux de la résolution prise à son égard (2), mais il est certain que la Reine en connut bientôt tous les détails par Appelman et par ses correspondants particuliers (3). Elle pouvait tirer quelque consolation de son échec en voyant que la régence lui promettait du moins de faire droit à ses réclamations touchant les dommages soufferts en Poméranie, tant pour les contributions illégales imposées à ses domaines que pour

Christine. — Le résident des Pays-Bas, Nicolas Heinsius, ancien protégé de Christine, était en correspondance suivie avec le savant Spannheim qui se trouvait à Rome et fréquentait le palais Riario.

(1) Traduction italienne, corrigée de la main de Christine, du rapport d'Appelman, 30 juillet 1664. Arch. Azzolino.

(2) Christine écrit à Charles XI (Hambourg, 15 juillet 1666) qu'elle a reçu dans le temps une lettre du Roi, en date de Stockholm, 12 octobre 1664, dans laquelle il déclare vouloir lui faire connaître quelques conditions posées à son retour en Suède, « lesquelles étaient plutôt faites pour sa propre sûreté et pour la satisfaction des États, qu'elles ne contenaient quelque difficulté pour elle ». Elle expédie maintenant un envoyé à Stockholm pour qu'on lui fasse connaître ces conditions. Copie. Arch. Azzolino.

(3) Dans une lettre à Seved Bååt, de Hambourg, 15/25 juin 1666 (Arch. Azzolino, minute), elle affirme être pleinement informée de ce qui s'était passé à la Diète de 1664.

le retard apporté à sa mise en possession de quelques terres.

Cette promesse ne suffisait cependant pas à arrêter le désarroi toujours croissant de ses affaires, et comme elle hésitait à entreprendre elle-même le voyage de Suède, surtout sous les conditions qu'on prétendait lui imposer, elle décida, de concert avec Azzolino, d'y envoyer un représentant sûr et dévoué pour revoir les comptes de ses agents et essayer de porter remède à la constante diminution des revenus. Appelman était venu à Rome au commencement de 1665, pour rendre compte de sa mission à Stockholm, mais il commençait à ne plus inspirer confiance. La diminution jusqu'au tiers des revenus de Poméranie était une mauvaise recommandation pour l'intendant.

Le choix de la Reine se porta sur le capitaine des gardes Lorenzo Adami, de Fermo, parent et concitoyen d'Azzolino. C'était un homme honnête, méthodique et scrupuleux, entendu aux affaires, modeste et réservé, sans ambition de briller, connaissant déjà la Suède, où il avait accompagné Christine pendant son premier voyage, et de plus un travailleur infatigable et consciencieux. Sa correspondance, dont une grande partie est conservée, le montre non seulement tout dévoué aux intérêts de sa protectrice, mais aussi possédant, sur les affaires de Suède, des connaissances détaillées, étonnantes chez un Italien obligé de se servir d'un interprète. Azzolino lui-même se montre également bien renseigné, et ses lettres à Adami, pleines d'utiles et sages conseils, donnent une haute idée de sa capacité administrative.

Adami partit de Rome le 2 juin 1665 et arriva à Stockholm le 1er août(1), après s'être arrêté quelques jours à Hambourg, chez Texeira, pour prendre connaissance de ses comptes et les comparer avec ceux du gouverneur général, précaution fort utile, qui devait lui permettre de découvrir plusieurs irrégu-

(1) Adami reçut pour ses frais de voyage 300 écus. Il devait toucher 80 écus par mois dès son arrivée à Stockholm, mais en récompense de ce qu'il s'était montré très économe pendant le voyage, ses appointements lui furent comptés dès son départ de Rome. Azzolino à Texeira, 6 juin et 8 août 1665. Arch. Azzolino.

larités. Le gouverneur général Seved Bååt se montra très content de l'arrivée d'Adami et promit de lui rendre un compte minutieux; mais lorsque Adami lui exposa les dommages que souffrait la Reine du fait de sa négligence dans le service des remises à Texeira, il protesta vivement que la faute ne lui en était pas imputable, attendu qu'il avait perdu toute autorité dans les provinces qui recevaient maintenant des ordres de Texeira, et faisaient leurs remises directement à celui-ci. Lui, Bååt, ne touchait plus que les revenus de la ville de Norrköping, qu'il ne manquait pas de remettre scrupuleusement aussitôt reçus. Ses deux subordonnés, le secrétaire Joachim Stropp et le comptable Scazwinkel, confirmaient ses excuses et rejetaient toute la faute sur les gouverneurs des îles et sur Texeira.

Il y avait beaucoup de vrai dans ces explications, mais Adami ne tarda pas à découvrir que Bååt et ses employés avaient aussi une large part de responsabilité. Depuis la dernière visite de Christine en Suède, les comptes d'aucune année n'avaient été terminés. Une somme de 15,000 écus, que le gouvernement suédois devait à Christine à titre de dédommagement pour diverses infractions à ses privilèges, n'avait jamais été même réclamée. Lorsque Adami en exigea le payement, on ne fit aucune difficulté de le lui promettre, mais on lui fit remarquer que la cause de retard n'était autre que la négligence de Bååt, qui n'avait rien demandé. Les irrégularités dans l'administration des îles d'Ösel, de Gotland et d'Öland étaient des plus sérieuses. Bååt avait beau se retrancher derrière l'impuissance à laquelle il se trouvait réduit par l'intervention de Texeira, il ne pouvait se disculper d'avoir affermé des domaines de la Reine sans exiger de caution des fermiers, d'avoir permis à son beau-frère de garder pendant plusieurs années un domaine sans rien payer, d'avoir toléré que la Couronne payât des créanciers en leur donnant des domaines qui appartenaient à la Reine, et enfin d'avoir négligé presque systématiquement de faire rentrer le montant des fermages.

Il y avait partout des arriérés considérables à percevoir, mais c'était principalement dans l'île d'Ösel que le désordre était grand. Le gouverneur Pehr Fleming ne jouissait d'aucune considération dans la province, tenait une comptabilité fantastique, ne s'occupait pas de faire rentrer les fermages, mais accaparait la vente du sel et d'autres marchandises, au grand préjudice des paysans. — Texeira ne paraît pas, lui non plus, avoir agi avec désintéressement; au fond, c'eût été assez naïf d'exiger cela de lui! — Les rapports d'Adami mettent à sa charge de ne pas avoir crédité la Reine de quelques remises faites par Báât et d'avoir évalué les payements faits en blé à un taux fort au-dessous du prix courant.

Mais le grand coupable était Appelman. Sous son administration, les revenus de Poméranie étaient tombés, malgré la paix, de trente à dix mille écus. Au dire des seigneurs suédois, avec qui Adami s'aboucha à son sujet, Appelman vivait en Poméranie plus en prince qu'en intendant, et la voix publique l'accusait de s'être fait une fortune de cent cinquante mille écus au détriment de la Reine. Son arrogance l'avait brouillé avec les autres employés de Christine, notamment avec Báât. Par contre, il essayait de se mettre bien avec le gouvernement suédois en lui promettant, au nom de la Reine, qu'elle prendrait part aux contributions de guerre, ce qui était contraire aux stipulations de l'acte d'abdication (1). Il ne faut pas s'étonner si après tant de tristes expériences, qui devaient encore être complétées par plusieurs autres du même genre, Christine écrivait vers la fin de sa vie :

« On change de voleurs en changeant de ministres. Il y a des exceptions à cette règle, mais assez rares (2). »

Adami se mit à l'œuvre avec énergie. Il fit deux voyages à

(1) Il ne se trouve, ni dans la collection Azzolino, ni dans celle de Montpellier, de papiers donnant les détails des malversations d'Appelman. Il est probable que ces papiers ont été réunis en un dossier pour être produit à sa charge dans le procès qui lui fut intenté.

(2) *Ouvrage de loisir*, III, 18-19, chez ARCKENHOLTZ, II, V, p. 10. — Christine qualifiait de ministres tous ses principaux agents.

Ösel (septembre 1665 et juin 1666) (1), visita les domaines, assista au payement des fermages à la Saint-Michel, se fit rendre un compte minutieux de tout, ordonna des mesures sévères contre les récalcitrants, enleva leurs terres à quelques mauvais payeurs et exigea de chacun des cautions satisfaisantes. Aussi, dès sa première visite à Ösel, croyait-il pouvoir promettre à Christine un revenu net de cet île de vingt mille écus (2). Pour les autres îles d'Öland et de Gotland, il s'était mis en quête, selon les instructions d'Azzolino, de fermiers généraux, qui prendraient les revenus à forfait, assurant à la Reine une somme fixe annuelle payable à Hambourg entre les mains de Texeira et garantie par un cautionnement. Il réussit bientôt à trouver des spéculateurs très sérieux : l'un, un ancien employé des douanes, du nom de Drakenhielm (3), offrait pour Öland dix-sept mille écus ; l'autre, Jacques Momma (4), riche commerçant d'origine allemande, proposait vingt et un mille écus pour Gotland et se laissait aussi persuader de donner les vingt mille qu'avait fixés Adami pour Ösel. Avec la Poméranie, dont Appelman, alarmé par les procédés de l'envoyé de Christine, promettait maintenant de tirer trente mille écus, et la ville de Norrköping qui devait pouvoir en fournir vingt mille, les revenus de la Reine auraient ainsi été portés à la somme prévue dans le contrat de Texeira, et qui était largement suffisante pour l'entretien de sa maison à Rome, aussi bien que pour l'extinction graduelle de ses dettes.

Au mois de mars 1666, les comptes des années 1660 à 1664 étaient finalement réglés, et le secrétaire Stropp partait pour Rome, afin de les soumettre à la Reine, ainsi que les projets de contrats pour les fermiers généraux. Christine pouvait avoir toute raison d'être satisfaite de ce que son capitaine des gardes italien, assisté seulement d'un pauvre commis interprète, engagé à Hambourg pour six écus par mois, avait pu accom-

(1) Le voyage de Stockholm à Arensburg (Ösel) lui prit, en septembre, treize jours.

(2) *Informazione dell' isola di Usel,* mémoire annexé à une lettre d'Adami à Azzolino, Stockholm, 29 décembre 1665. Arch. Azzolino.

(3) Anobli par Christine en 1650 ; s'appelait auparavant Böös.

(4) Anobli en 1669 sous le nom de Reenstierna.

plir en quelques mois, grâce à un peu de bonne volonté.

Adami n'avait pas été moins heureux dans la partie politique de sa mission, qui était de se mettre en bons rapports avec ceux sur lesquels on pourrait compter afin d'obtenir d'une future Diète la révocation des conditions imposées à Christine pour revenir en Suède. Il n'était que naturel que tous les efforts de la Reine dussent tendre vers ce but. L'expérience lui avait montré la nécessité de venir surveiller ses employés, si elle ne voulait être presque dépossédée de ses revenus, et sa fierté souffrait autant que son sentiment religieux à l'idée qu'elle serait obligée de laisser à la frontière suédoise ses serviteurs ordinaires et son confesseur. Peut-être se serait-elle résignée plus facilement, si les mesures prises contre elle en 1664 eussent été une expression fidèle de la volonté nationale, mais elle savait parfaitement que la résolution de la commission secrète des États n'avait été arrachée qu'à grand'peine à celle-ci par les régents, et qu'elle comptait parmi les représentants de la noblesse, et même parmi ceux du clergé, de nombreux partisans. Adami devait cultiver l'amitié de ceux-ci et informer la Reine de la disposition des esprits. Ses lettres nous le montrent en intimité avec plusieurs personnages d'une grande influence, tels que les sénateurs Biörnklo, directeur général des affaires étrangères sous le grand chancelier de la Gardie et souvent le rival de celui-ci, et les frères Knut et Gustaf Kurck. Le grand connétable Wrangel, le comte Tott et les ambassadeurs de France, Terlon et Pomponne, honoraient aussi Adami de leur bienveillance. Ces relations lui permettaient de renseigner très exactement la Reine, et il avait pu lui mander à plusieurs reprises qu'on le considérait à Stockholm comme son précurseur, et que la présence de Christine en Suède paraissait être attendue et même désirée par beaucoup de monde. Et finalement, le 20 mars 1666, il pouvait, par le même courrier qui annonçait le départ de Stropp avec les livres de comptes, donner à Christine la nouvelle que la régence avait décidé de convoquer la Diète en session extraordinaire pour le mois de juin suivant.

V.

Il est temps maintenant de renseigner brièvement le lecteur sur la position de la régence et sur les relations extérieures de la Suède, spécialement avec la France. Les lettres qui vont suivre contiennent de nombreuses allusions à des faits qu'il sera bon d'avoir présents à la mémoire.

La régence de Suède était exercée, sous la présidence honoraire de la reine mère Hedwige-Éléonore, par les cinq grandes charges du royaume. C'étaient : le grand justicier (riksdrots) Brahe, le grand connétable Wrangel, le grand amiral Stenbock, le grand chancelier de la Gardie et le grand trésorier Bonde. — Le comte Brahe, déjà avancé en âge, ne jouissait plus d'une grande influence dans les affaires. Passionnément conservateur, luthérien convaincu, ardent patriote et très attaché à la mémoire de Gustave-Adolphe, il avait regardé avec horreur la conversion de Christine, sa vie nomade et ses intrigues, mais il lui conservait le respect dû au sang des Vasa, et était resté avec elle dans des termes de correspondance amicale; il lui avait même prêté une petite somme d'argent dont, en vrai grand seigneur, il ne paraît jamais avoir exigé le remboursement. Il avait reçu Adami avec bienveillance, sans cependant encourager en rien les espérances de Christine. — Le comte Charles-Gustave Wrangel avait été un des héros de la guerre de Trente ans. Soldat avant tout, il se sentait dépaysé au milieu des occupations bureaucratiques de la régence de Stockholm, et préférait rester en Poméranie, où il exerçait aussi les fonctions de gouverneur général. Ses relations avec Christine étaient restées des meilleures, malgré toutes les infractions aux droits de la Reine que se permettaient les agents de Wrangel. Il savait se les faire pardonner et obtenir en outre des faveurs personnelles par les expressions de respectueux dévouement contenues dans

ses lettres. La Reine nous donnera bientôt elle-même dans sa correspondance avec Azzolino un portrait vivant de ce général aimant la guerre pour la guerre sans se préoccuper beaucoup contre qui on la faisait. — Quant au comte Stenbock, le grand amiral, il jouait un rôle plutôt effacé et n'a pris aucune part importante dans les événements auxquels se mêle la vie de Christine. On peut dire la même chose du baron Bonde, grand trésorier; il représentait dans la régence les tendances d'ordre, d'économie et de paix, qu'il ne réussissait malheureusement pas assez souvent à faire triompher. A l'époque décisive du conflit entre Christine et la régence, il avait quitté les affaires et mourut pendant le voyage de la Reine en Suède (1). — Le personnage le plus influent de la régence était le comte Magnus Gabriel de la Gardie, grand chancelier, le même qui avait été dans sa jeunesse le premier favori de Christine. Le souvenir des largesses et des honneurs dont l'avait comblé jadis sa souveraine, n'avait pas suffi pour étouffer en lui le ressentiment de la disgrâce qui avait suivi la faveur. Il était devenu depuis lors un ennemi d'autant plus redoutable que son hostilité se cachait sous les compliments et les protestations de dévouement. C'était lui qui avait provoqué les résolutions sévères des États en 1664, et c'est lui que Christine va constamment trouver sur son chemin pendant la période suivante de sa vie. Brillant, mais peu solide, possédant plus d'élan que d'énergie, indolent par moments et souvent indécis, de la Gardie, que les circonstances plutôt que ses actions ont porté au pouvoir, imprime, pendant toute la minorité de Charles XI, à la politique de la Suède, les qualités qui le distinguent personnellement. Nous en verrons les résultats fâcheux pour les intérêts de Christine.

A côté de la régence il y avait le sénat, où siégeaient les principaux membres de l'aristocratie, hauts fonctionnaires en même temps que grands propriétaires. Cette assemblée sortait volontiers de son rôle de conseil administratif pour empiéter sur les attributions du pouvoir exécutif, dont l'autorité était

(1) A Hambourg, le 25 mai (v. s.) 1667.

encore limité par les quatre États formant la Diète : la noblesse, le clergé, les bourgeois et les paysans. La monarchie suédoise, pendant la minorité du roi, revêtait presque la forme d'une république aristocratique.

Dans le sénat, Christine ne comptait que peu d'amis. Son gouverneur général Seved Bååt, qui y siégeait, songeait plus à préparer sa propre élection à une des grandes charges qu'à protéger les intérêts de la Reine. Elle n'était cependant pas sans avoir, comme nous l'avons vu, quelques partisans, qui avaient promis à Adami d'appuyer ses prétentions, guidés, il faut le dire, principalement par esprit d'opposition au chancelier. C'était plutôt chez les États, désireux d'affirmer leur puissance vis-à-vis de la régence et du sénat, qu'elle pouvait espérer un soutien. Le souvenir de la splendeur dont elle avait entouré la couronne, excitait les sentiments chevaleresques de la noblesse, tandis que les bourgeois et les paysans comparaient le bien-être relatif dont ils avaient joui sous son règne, à la détresse économique dont souffrait le pays depuis les guerres glorieuses, mais épuisantes, de son successeur. Le clergé lui-même n'était pas absolument contraire à Christine. Quelques largesses savamment distribuées n'avaient peut-être pas été étrangères à ces dispositions.

La Suède avait conclu, après la mort de Charles-Gustave, des traités de paix avec tous ses voisins. Elle avait atteint le maximum de son extension territoriale, mais elle manquait de cohésion et de concentration. Ses provinces offraient une étendue de frontières des plus vulnérables, exigeant la protection d'une armée plus nombreuse que ne le permettaient les ressources du pays. Il aurait paru naturel que le gouvernement suédois s'efforçât de faire suivre d'une période de recueillement celle des entreprises belliqueuses, afin de pouvoir, en établissant de bons rapports avec les puissances limitrophes, obtenir une réduction des dépenses militaires et le développement des richesses intérieures du pays. Cette politique avait des adhérents distingués — le grand trésorier Bonde était du nombre — mais aussi des adversaires qui faisaient valoir que

la force de la Suède résidait justement dans la possession d'une forte et puissante armée, et que sa politique devait avoir pour objectif de se procurer, par des alliances, des subsides permettant de l'entretenir sur un pied respectable. C'était là, notamment, le point de vue du grand chancelier de la Gardie. D'autres enfin, représentés par le connétable Wrangel, estimaient que la Suède, ayant grandi par la guerre, devait se maintenir par la guerre, et chercher dans celle-ci une source de profits. Durant toute la minorité de Charles XI ces opinions prévalurent tour à tour, imprimant ainsi à la direction des affaires un caractère d'indécision qui certainement n'a été ni à l'avantage, ni à l'honneur du pays.

La plupart du temps c'est l'espoir d'obtenir des subsides qui l'emporte, et c'est en premier lieu vers la France, l'ancienne alliée, que la régence tourne les yeux. Elle avait d'abord conclu, en 1661, avec le gouvernement français, le traité de Fontainebleau, ostensiblement pour le maintien de la paix de Westphalie et de la ligue du Rhin, mais en réalité pour obtenir un subside annuel de quatre cent quatre-vingt mille écus, en échange de la promesse de contribuer à l'élection du duc d'Enghien au trône de Pologne. Cette contribution devait prendre la forme d'un corps d'armée « destiné à protéger la liberté de l'élection ». Le choix du successeur de Jean-Casimir au trône de Pologne ayant été remis, la France insista pour diminuer les subsides et envoya à cet effet à Stockholm, en 1662, le chevalier de Terlon, qui signa le 3 janvier 1662 un nouveau traité réduisant les subsides à cent mille écus. Ce changement provoqua le vif mécontentement du gouvernement suédois, d'autant plus que la France, désireuse d'opposer dans le Nord une force considérable à l'influence de l'Empereur et de l'électeur de Brandebourg, recherchait en même temps l'alliance du Danemark. En effet, par un traité du 3 août 1663, le Danemark entrait dans la ligue du Rhin et promettait de joindre, moyennant un subside de trois cent mille écus, ses troupes à celles de la France et de la Suède pour soutenir la liberté du corps germanique. La Suède devait être invitée à

participer à ce traité, qui prévoyait cependant son refus et même son hostilité, car la France garantissait le Danemark contre toute attaque, et portait, si l'agresseur était la Suède, les subsides à quatre cent mille écus. Il était pourtant stipulé qu'en aucun cas la France ne serait tenue de donner des troupes contre la Suède, ou de faire contre elle aucune diversion armée.

On s'était flatté à Paris de l'espoir d'attirer la Suède dans cette alliance et de former avec elle, le Danemark et la Hollande, une ligue puissante qui eût dominé le Nord. Mais Terlon, qui fut chargé de cette importante négociation, trouva des obstacles insurmontables dans la jalousie et la méfiance qui régnaient en Suède contre le Danemark, et dans le ressentiment qu'on y gardait contre la Hollande, qui avait profité des embarras de la Suède, quelques années auparavant, pour lui enlever ses colonies et lui imposer un traité de commerce désavantageux. La Suède refusa nettement d'adhérer au traité de 1663, et, acceptant au contraire les avances que lui faisait l'Angleterre, elle signa avec celle-ci, le 1er mars 1665 (v. s.), un traité d'amitié, de commerce et d'assistance mutuelle.

Quelques jours plus tard, la guerre éclatait entre l'Angleterre et la Hollande, suivie en janvier et février 1666 de la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre, de l'alliance du Danemark avec la Hollande et de la déclaration de guerre de l'Angleterre au Danemark. Dès le début des hostilités, l'Angleterre avait pressé la Suède de prendre les armes et de faire, de ses possessions de Brême, une diversion contre la Hollande. De son côté, la France, à qui le traité anglo-suédois avait été tenu secret, renouvelait ses efforts pour attirer la Suède vers la ligue franco-dano-hollandaise, ou pour obtenir du moins sa neutralité. Le gouvernement suédois ne pouvait cependant se résoudre ni à prendre parti pour aucun des belligérents, ni même à rester neutre. Toujours à la recherche de subsides, il se tournait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et il essayait en même temps de vendre aussi chèrement que possible son appui et d'éviter, le plus longtemps possible, de le donner. Ainsi, il

décida, peu après la conclusion de son alliance avec l'Angleterre, d'envoyer le comte O. W. Königsmark en ambassade à Paris pour en expliquer les raisons, et aussi pour tâcher d'obtenir de la France le rétablissement des anciens subsides.

Afin de mieux faire valoir l'avantage de l'alliance de la Suède pour les deux parties, la régence résolut de concentrer un corps d'armée dans le duché de Brême. — Un prétexte assez plausible s'offrait pour cette opération. La paix de Westphalie avait donné le duché à la Suède, mais la ville de Brême n'avait jamais cessé de réclamer la qualité de ville libre ne relevant que de l'Empire. Sous le règne de Christine et de Charles-Gustave, elle avait résisté à main armée aux troupes suédoises, et sa soumission, enfin obtenue en 1654, avait bien confirmé le droit du roi de Suède de recevoir le serment de fidélité des bourgeois, mais avait laissé indécise la question principale, celle de la position de la ville dans l'Empire. Les Brêmois en avaient profité pour envoyer des délégués à la Diète de Ratisbonne. Le gouvernement suédois affectait maintenant de regarder cet acte comme une rébellion. Il exigeait que la ville renonçât à ses prétentions de liberté et reçût dans ses murs une garnison suédoise. Sur le refus des bourgeois, les hostilités furent décidées, et le concentrement des troupes commença en Poméranie et dans le duché sous les ordres du connétable Wrangel. Les opérations ne furent cependant pas poussées avec vigueur, et ce ne fut qu'en juillet 1666 qu'une attaque sérieuse commença contre la ville (1).

Cependant Louis XIV, inquiété par l'intimité des relations anglo-suédoises et désirant de prévenir la jonction des troupes de Wrangel à celles que l'évêque de Münster, Bertrand de Galen, allié de l'Angleterre, faisait opérer contre la Hollande, voulut tenter encore une fois de ramener la Suède à l'alliance française. En outre, il n'avait pas renoncé à ses projets de

(1) La guerre de Brême fut interrompue, après des combats insignifiants, par l'intervention de l'Empereur, de la Hollande, du Danemark, du Brandebourg et du Lunebourg en faveur de Brême. La Suède reconnut à la ville, par le traité de Habenhausen le 15 novembre (v. s.) 1666, la qualité de ville libre. Brême renonça de son côté, jusqu'à l'année 1700, à l'envoi de délégués à la Diète de Ratisbonne.

mettre un prince français sur le trône de Pologne, et sentait l'utilité du concours de la Suède dans cette entreprise. A ces fins, il envoya en Suède Arnauld de Pomponne, quelque temps avant que Königsmark fût arrivé à Paris (1).

Pomponne arriva en février 1666 à Stockholm, où il fut initié aux affaires par Terlon, qui resta à ses côtés jusqu'en septembre, époque à laquelle il passa à l'ambassade de Copenhague. Les négociations de M. de Pomponne furent des plus laborieuses, à cause des hésitations et des discordes du gouvernement suédois. Il en a laissé dans ses Mémoires un tableau peu édifiant. Maintes fois il put se croire à la veille de signer le traité qu'il proposait et auquel le grand chancelier se montrait favorable, mais de la Gardie n'avait pas la patience nécessaire pour rester à Stockholm et donner aux affaires l'attention qu'elles demandaient. Il aimait faire de longues absences dans ses terres, et pendant ce temps c'était le sénateur Biörnklo, adversaire de la politique française, qui prenait la direction des négociations. Il fut impossible à Pomponne d'obtenir autre chose de la Suède qu'une déclaration de neutralité (juillet 1666) dans la guerre entre la Hollande et l'Angleterre.

Au fond, la Suède désirait vendre, non pas son concours, mais son inaction, et, à force de temporiser, elle finit par perdre l'occasion de se la faire payer. Après l'invasion des Pays-Bas par Louis XIV, pendant l'été de 1667, elle se joignit à la Hollande et à l'Angleterre pour la médiation entre la France et l'Espagne, espérant cette fois des subsides de cette dernière avec la garantie des puissances maritimes, mais les effets de cette nouvelle politique furent, au moment même où la Suède l'adoptait, annulés par la paix d'Aix-la-Chapelle (avril 1668). Pomponne, en quittant la Suède après deux ans de négociations stériles, faisait de la situation le tableau suivant :

« Je partis de Stockholm le 4 d'août 1668. L'état dans lequel j'y laissai les affaires ne paraissait pas peu embarrassant

(1) Königsmark n'arriva à Paris qu'en avril 1666, presque une année après que sa mission avait été décidée.

pour cette couronne. Les subsides que l'Angleterre et la Hollande avaient promis de lui faire payer par l'Espagne étaient encore douteux ; ses mesures avec l'Empereur n'étaient point encore affermies, et rien de solide ne compensait la perte de l'union si utile avec la France (1). »

Au commencement de 1666, après que le Danemark eût déclaré la guerre à l'Angleterre, le gouvernement suédois avait jugé la situation assez grave pour convoquer une session extraordinaire de la Diète. Comme tant d'autres résolutions de la régence, celle-ci ne fut prise que pour être aussitôt abandonnée, mais au moment où la nouvelle de cette décision partait de Stockholm, en mars 1666, et, quelques semaines plus tard, lorsque Christine la recevait à Rome, toutes les probabilités étaient en sa faveur. C'était l'occasion attendue par la Reine pour faire révoquer, avec l'aide des États, les mesures prises à son égard en 1664, et elle résolut sur-le-champ d'en profiter.

(1) *Mémoires* de Pomponne, Paris, 1861, II, p. 566.

CHRISTINE

ET LE CARDINAL AZZOLINO

LETTRES DE LA REINE

PENDANT SON SÉJOUR A HAMBOURG ET SON VOYAGE EN SUÈDE (1666-1668).



CHAPITRE V

CHRISTINE A HAMBOURG. — NÉGOCIATIONS AVEC LA RÉGENCE POUR SA RENTRÉE EN SUÈDE (1666).

I. Préparatifs du départ de Rome. — Les adieux. — Itinéraire. — Arrivée à Hambourg. — II. Christine demande aux régents le libre exercice de la religion catholique. — Correspondance de la Reine et de sa suite. — Relations amicales avec la cour de France. — Nouvelles de la guerre anglo-hollandaise. — III. Visites princières. — Le grand connétable Wrangel. — La Diète de Suède ajournée. — IV. Mission de Stropp à Stockholm. — Nouvelles de Suède, des Pays-Bas et de la Pologne. — V. Nouveau contrat avec Texeira. — Projets d'affermage des provinces. — VI. Entente de Christine avec la Cour de France en vue du prochain conclave. — Négociations de Stropp et d'Adami. — Mauvais état de santé de la Reine. — VII. La régence repousse la demande de la Reine pour l'exercice de la religion catholique. — Stropp prête de l'argent de Christine au grand chancelier. — Indignation de la Reine. — VIII. Correspondance avec la Cour de France. — IX. Capture de vaisseaux anglais dans l'Elbe. — La guerre de Brême. — X. Réflexions de Christine sur le népotisme romain. — XI. Insistance de la Reine pour venir à Stockholm. — Lettre à Charles XI. — Stropp devant le sénat. — Il livre les lettres de Christine. — Adami et del Monte. — XII. Lenteur des négociations en Suède. — Continuation de la correspondance avec la Cour de France sur les affaires de Rome. — Pacification de Brême. — XIII. La régence offre une annuité à la Reine en échange de ses provinces. — Refus de Christine. — Difficultés avec Appelman. — Affermage de l'île de Gotland. — XIV. Nouvelles négociations d'Adami à Stockholm. — Lettres à Louis XIV et à Lionne. — Fin de l'année 1666.

I

La lettre d'Adami du 20 mars 1666, portant la nouvelle de la convocation des États, avait été précédée à Rome par celles d'autres correspondants. Christine et Azzolino savaient déjà le 21 avril (1) qu'il en était question, et ils estimaient la pré-

(1) Azzolino à Adami, 21 avril 1666. Arch. Azzolino, minute.

sence de la Reine à la Diète d'une telle importance qu'il fallait entreprendre le voyage de Suède même avec la simple chance que la convocation se vérifiât. En effet, la possibilité d'une rupture avec la Hollande et le Danemark, qui avait amené la régence de Suède à s'occuper de l'opportunité de cette mesure, touchait aux intérêts vitaux de Christine. Une guerre dans la Baltique aurait mis en danger toutes ses possessions, et il fallait essayer d'obtenir pour elles, moyennant la protection de la France, une reconnaissance de neutralité (1). Cette considération, qui demandait la présence de la Reine sur le théâtre des événements, venait s'ajouter à celles que nous connaissons déjà. Peut-être Azzolino a-t-il aussi encouragé Christine au voyage pour se débarrasser pendant quelque temps d'une affection un peu encombrante. Les lettres que la Reine lui écrira de Hambourg donnent du moins l'impression qu'un refroidissement avait eu lieu du côté du cardinal, et qu'Azzolino la voyait quitter Rome sans trop de regrets.

Christine se prépara au voyage par une retraite au monastère des Carmélites de Regina Cœli, voisin de son palais (2). A peine sortie de ce couvent, elle annonça son départ au pape, aux cardinaux, à l'ambassadeur de Venise et à l'agent de France, M. de Bourlemont, auquel elle promit en même temps de travailler en Suède pour les desseins de Louis XIV (3). Après le raccommodement survenu vers la fin de 1665, les relations de la Reine avec la Cour de France étaient en effet devenues plus intimes que jamais, et Louis XIV de son côté ne fit aucune difficulté pour ordonner à ses agents en Suède « de contribuer en son nom, de tout ce qui serait en eux, pour la servir dans ses intérêts (4) ». Il n'est guère probable qu'on se soit fait en France de grandes illusions sur l'influence que Christine pouvait avoir en Suède, mais le roi tenait naturellement, comme souverain catholique, à appuyer sa

(1) *Mémoires de Pomponne*, II, p. 172.
(2) Azzolino à Adami, 24 avril 1666. Arch. Azzolino, minute.
(3) Dépêche de Giacomo Querini, Rome, 1er mai 1666. Venise, Arch. di Stato. — *Mémoires de Pomponne*, II, p. 179.
(4) *Mémoires de Pomponne*, *loc. cit.*

demande de libre exercice du culte, et il lui importait de s'assurer les services d'Azzolino, tant dans les négociations que le cardinal de Retz poursuivait en ce moment à Rome contre l'infaillibilité, qu'en vue du prochain conclave.

Comme à l'ordinaire, les préparatifs du voyage commencèrent par un emprunt. Azzolino procura une somme de 6,000 écus, dont la Reine prenait avec elle la moitié pour ses frais de route (1). Elle donnait encore l'ordre à Manoel Texeira de lui faire tenir à Nuremberg une remise de 2,000 écus pour servir de réserve (2). Une partie de la petite cour fut licenciée, et on engagea pour le voyage plusieurs nouveaux serviteurs, dont une vingtaine furent envoyés d'avance à Hambourg. La suite qui devait accompagner Christine se composait de seize personnes : deux gentilshommes de la chambre, les marquis Orazio del Monte (3) et Giuseppe Malaspina (4) ; deux secrétaires, l'abbé Santini et le Suédois Jean Gammal (5) ; le médecin Cesare Mac-

(1) Azzolino à Pezza, Rome, 29 mai 1666. Arch. Azzolino.

(2) Christine à Texeira, Rome, 1er mai 1666. — Montpellier, VIII, p. 65, minute. — Arckenholtz, III, p. 269.

(3) Horace Bourbon del Monte Santa Maria appartenait à une ancienne famille italienne qui prétendait être en parenté avec la maison royale de France. Cette parenté n'a cependant jamais été prouvée et était déjà alors considérée comme apocryphe. — Le marquis Horace était entré au service de Christine quelque temps avant le voyage; il est nommé pour la première fois dans une lettre de la reine au grand-duc de Toscane le 10 octobre 1665 (Montpellier, VI, p. 67). Il fut plus tard grand écuyer de la Reine et son envoyé en Suède. J'ignore la date de sa naissance, mais il devait avoir environ quarante ans en 1666. Il mourut à Rome en 1688. — Son fils, le marquis Jean Mathias, épousa la nièce de Monaldesco, mariage arrangé par la Reine. — La terre de Monte Santa Maria est en Toscane, non loin d'Arezzo.

(4) Joseph Malaspina, marquis d'Olivola, était fils du marquis Spinetta Malaspina et de Marie-Madeleine Dudley, sœur du duc de Northumberland. Il resta au service de Christine jusqu'en mars 1677. (Lettere di Fra Basilio della Madre di Dio au duc de Parme, Rome, 3 mars 1677. Naples, Arch. di Stato, Carte Farnesiane, fasc. 914.) Il épousa en 1678 Claude-Françoise de Santa Croce (Montpellier, V, p. 111) et devint en 1679 capitaine des archers du duc de Parme. (Montpellier, V, p. 160.) — Plusieurs autres membres de la famille Malaspina ont joui de la protection de Christine.

(5) Jean Gammal s'était converti au catholicisme et jouissait d'une pension de vingt écus par mois sur les fonds de l'hospice de S. Brigitte à Rome. (Bildt, *S. Birgittas Hospital*, dans *Historisk Tidskrift*, 1895, p. 374.) Au retour de la Reine, Gammal fut laissé à Hambourg comme gardien de la maison achetée par elle au Krayenkamp.

chiati (1); le comptable Pier Francesco Pezza (2); deux pages, le marquis Girolamo del Monte, neveu d'Orazio, et Domenico Adami, frère du capitaine des gardes; deux ecclésiastiques, don Arbostino et don Carlo Conti (3), destinés au service de la chapelle de la Reine, à Hambourg; le valet de chambre Clairet Poissonnet (4); deux femmes de chambre, Francesca Passaglia et Françoise Landini (5), et trois valets. On voyageait avec deux carrosses et une calèche; ceux qui n'avaient pas de place dans les voitures faisaient la route à cheval.

La nuit du 22 mai, un grand nombre de carrosses à six se pressaient dans la rue de la Lungara, devant le palais de Christine. Le pape avait ordonné au cardinal Chigi et aux autres membres de sa famille d'aller saluer la Reine au départ, et beaucoup de cardinaux ainsi que l'ambassadeur de Venise avaient tenu à se joindre à eux (6). Vers deux heures du matin, l'imposant cortège se mettait en marche et escortait la Reine hors des murs de Rome, comme l'exigeait le cérémonial. Azzolino seul l'accompagna jusque sur les hauteurs de Castelnuovo (7).

Christine quittait Rome avec une profonde tristesse. Elle n'ignorait point toutes les difficultés qu'elle aurait à vaincre, et l'incertitude, toujours pénible à supporter, la suivait à chaque pas. Elle ne savait si elle trouverait la Suède en paix ou en guerre, si la Diète sur laquelle elle fondait ses espérances serait convoquée ou non, si elle réussirait à assurer la rentrée de ses revenus, ou s'il lui faudrait se résigner à de

(1) Macchiati mourut à Rome au service de Christine le 3 juin 1675. Selon Cancellieri (*Il Mercato*, p. 70), il fut enterré dans l'église S. Salvatore in Onda, mais sa pierre sépulcrale ne s'y trouve plus.

(2) Pezza mourut pendant le voyage de retour de la Reine, frappé d'un coup d'apoplexie. (Fra Basilio au duc de Parme, 21 novembre 1668, *loc. cit.* L'écrivain appelle Pezza « bestiale ed universalmente odiato ».)

(3) Carlo Conti, parent du duc de Poli, chef de la cour de la Reine, mourut à Hambourg le 5 février 1667. D. Arbostino fut laissé à Hambourg comme desservant de la chapelle fondée par Christine dans la maison achetée par elle.

(4) Clairet Poissonnet mourut à Rome au service de Christine après 1682.

(5) Le capitaine Landini, mari de Françoise, ne fut pas du voyage.

(6) Dépêche de Giacomo Querini du 22 mai 1666. Venise, Arch. di Stato.

(7) A vingt-six kilomètres de Rome.

nouvelles pertes. Elle ne pouvait calculer que très approximativement la durée de son absence, mais elle pressentait qu'elle serait longue. Et l'affection d'Azzolino, le seul rayon de soleil de sa pauvre et bizarre existence, lui paraissait douteuse et chancelante au moment même où il fallait se séparer. Aussi passa-t-elle la première nuit du voyage (1) à pleurer et sans pouvoir fermer les yeux. Mais, une fois la première faiblesse passée, elle trouva dans l'excitation du déplacement une force fébrile, qui lui permit de brûler les étapes avec une rapidité surprenante. Dans les États pontificaux et ceux de Venise, tout avait été disposé d'avance pour lui permettre de voyager aussi vite que possible (2). Elle passa par Spolète, Macerata, Ferrare, Legnago, Vérone et Trente, traversa le Tyrol sans s'arrêter et arriva le 10 juin à Augsbourg. Cette ville était alors un point central pour les communications entre l'Italie et le nord de l'Europe. Le courrier de Rome, « l'ordinaire », comme on disait alors, passant par Mantoue, mettait douze jours pour y arriver; les lettres passant par Venise prenaient deux jours de plus. D'Augsbourg à Hambourg, la poste faisait le trajet en onze jours (3). — Christine avait mis dix-neuf jours pour parcourir la même distance que les courriers, se succédant de relais en relais, franchissaient en douze. C'était déjà un assez joli tour de force, et elle laissait deux traînards derrière elle : le marquis Malaspina, qui était tombé malade, et le médecin Macchiati (4) resté à ses côtés. D'Augsbourg elle allait voyager plus rapidement encore. — Le 12 juin, elle couchait à Nuremberg, et s'arrêtait le lendemain à Bamberg, où l'évêque la reçut au son des trompettes et des clairons et lui offrit un magnifique banquet. — Le 14, elle arrivait à Cobourg, où les voyageurs trouvèrent à l'au-

(1) A Utricoli.

(2) Christine fut entièrement défrayée, non seulement dans les États de l'Église, mais aussi sur le territoire vénitien. La République avait tenu à lui témoigner sa reconnaissance pour la mission de Gualdo. (Délibérations du Sénat, 8 mai 1666, VIII, fasc. 115. Venise, Arch. di Stato.)

(3) Note paraissant émaner du maître des postes de Hambourg. Arch. Azzolino.

(4) Malaspina et Macchiati n'arrivèrent à Hambourg que le 22 juillet, un mois après la Reine.

berge une réception moins somptueuse qu'à Bamberg. Il y avait peu à manger, et la suite dut dormir sur la paille. — A Erfurth, où on arriva dans la nuit du 16, la Reine prit un jour de repos. Les facilités du voyage diminuaient maintenant de jour en jour. — A Quillembourg, où on arriva le 18, il fallut encore dormir sur la paille. — A Brunswick, où la Reine passa le 19, elle rencontra une vieille connaissance, le marquis Massimiliano Raggi (1), gentilhomme génois au service de l'électeur de Brandebourg. Ce fut pour elle une occasion de causer un peu de l'Italie, et elle en profita avec bonheur.

Après avoir passé une autre nuit sur la paille et perdu quelques valises, volées par des soldats en quartier dans un village où on s'était arrêté quelques heures, la petite caravane arriva, le soir du 21, à Lunebourg, où Texeira et Stropp vinrent à la rencontre de la Reine un peu au dehors de la ville. La Reine les fit monter dans son carrosse pour entrer à Lunebourg. Ils avaient bien des choses à lui apprendre sur la situation en Suède, notamment que la convocation de la Diète était maintenant fort problématique. — Mais, malgré l'importance de leurs communications, ce n'étaient pas les nouvelles de Suède qui intéressaient le plus Christine. En approchant de Lunebourg, ses yeux avaient en vain cherché, à côté de Texeira et de Stropp, un troisième personnage, Clairet Poissonnet, qu'elle avait dépêché d'Erfurth à Hambourg, pour chercher, en voyageant jour et nuit, le courrier de Rome (2) et le lui apporter à Lunebourg. Elle comptait ainsi avoir les lettres d'Azzolino vingt-quatre heures plus tôt. Clairet avait exécuté la commission, mais en voulant pousser au delà de

(1) Raggi était déjà en correspondance avec Christine lors du premier séjour de la Reine à Hambourg. Il était alors auprès du duc Chrétien de Mecklembourg. Deux lettres de lui, de Hambourg, le 17 mai 1662, et de Copenhague, le 10 juin suivant, se trouvent aux Archives Azzolino. Raggi a servi dans plusieurs cours du Nord, ainsi qu'en Hollande.

(2) Les « ordinaires » mettant vingt-trois jours entre Rome et Hambourg, des lettres parties de Rome le 26 mai, quatre jours après le départ de Christine, pouvaient déjà être rendues à Hambourg le 19 juin. Seulement, si le courrier d'Italie n'arrivait pas à temps pour joindre à Nuremberg celui qui partait de cette ville pour Hambourg, les lettres restaient à Nuremberg attendant le prochain ordinaire, c'est-à-dire une semaine. Cet accident n'était pas rare.

Lunebourg pour rencontrer la Reine, il s'était trompé de chemin. Christine ordonna qu'on se mît à sa recherche et qu'on la réveillât à n'importe quelle heure pour lui remettre les lettres qu'il apportait. Enfin à une heure de la nuit on ramena l'égaré, qui reçut une verte réprimande, et Christine passa le reste de la nuit à lire la correspondance si impatiemment attendue. Malgré le sommeil perdu, elle était le matin suivant de fort belle humeur, et elle arriva le soir du même jour, le 22 juin, à Hambourg, après trente et un jours de voyage (1), fraîche et allègre, tandis que les personnes de sa suite étaient brisées de fatigue. Les gens nerveux résistent souvent mieux que les autres, lorsqu'il y a dans l'effort l'excitant de la variété, comme dans les déplacements.

A Hambourg, Christine s'installa dans une maison appartenant à un ami de Texeira, dans la rue du Krayenkamp, vis-à-vis de l'église Saint-Michel et très près du port (2). La maison était vaste, mais pas assez grande cependant pour contenir toute la suite. Plusieurs des membres de celle-ci se logèrent dans les alentours.

(1) J'ai suivi pour le voyage de la Reine une relation (sans date) adressée à Azzolino par Carlo Conti. (Archives Azzolino.)

(2) Niederhafen, actuellement Brandenburger Hafen. — Les juifs portugais avaient le droit de posséder des immeubles à Hambourg, mais il fallait que ceux-ci fussent inscrits sur les registres sous le nom de quelque bourgeois chrétien. Celui-ci figurait comme propriétaire *ad fideles manus* et le juif comme usufruitier. (Voir A. Feilchenfeld, *Die Portugiesen Gemeinde*, dans *Zeitschrift des Vereins für Hamburgische Geschichte*, X, p. 199-240.)

La maison où demeurait Christine était inscrite comme appartenant à Petrus Juncker *ad fideles manus; ad usum et utilitatem vero domini Emanueli Nunez da Costa adscripta est.* (Lettre du Sénat de Hambourg à Christine le 3 décembre 1675. Montpellier, I, p. 155.) Emanuel Nunez était parent et associé de Texeira. — Christine acheta, quelques jours avant son retour à Rome, le 17 octobre 1668, cette maison pour 17,000 écus, dont 4,000 furent payés comptant et 13,000 restèrent hypothéqués sur l'immeuble au taux de 4 pour 100, mais la vente ne fut jamais régulièrement inscrite sur les registres de la ville. La maison fut de nouveau vendue par Texeira, d'après les ordres de Christine, le 18 avril 1689, le jour avant la mort de la Reine, au baron de Goeden, ministre de l'Empereur à Hambourg, pour 13,000 écus. — La maison de Texeira lui-même était située sur le Jungfernstieg.

II

En partant de Rome, Christine n'avait pas l'intention de s'arrêter longtemps à Hambourg, car elle croyait que la Diète allait se réunir en juin, et elle désirait arriver à Stockholm aussitôt que possible. Elle avait écrit de Rome, le 1er mai, à son gouverneur général (1) ainsi qu'à Adami pour leur ordonner d'annoncer officiellement son voyage, qu'elle motivait franchement par son désir d'être présente à la Diète. Et comme les résolutions prises à son égard ne lui avaient pas été formellement communiquées en termes précis par la régence, elle affectait de les ignorer et demandait l'autorisation du libre exercice de la religion catholique pour elle-même et sa cour (2). Bååt devait lui faire tenir, à Hambourg, la réponse qu'elle supposait ou feignait de supposer devoir être favorable, et, pour bien marquer son intention de ne pas se laisser détourner de son projet de venir à Stockholm, elle le chargeait en même temps d'y louer une maison pour elle. Le gouverneur général avait répondu sur-le-champ par une lettre, en date du 26 mai/5 juin, qu'elle trouva à Hambourg (3). Il lui faisait savoir que les régents voyaient avec déplaisir son voyage, jugé par eux inutile, et que des objections s'élèveraient tant contre sa présence à la Diète que contre sa demande de libre exercice de la religion catholique. En même temps, il lui confirmait que l'époque de la convocation de la Diète était devenue incertaine. Ces communications la décidèrent à s'arrêter pour le moment à Hambourg, d'autant plus qu'un séjour de quelque temps dans cette ville

(1) Arch. Azzolino, minute.

(2) La Reine se sert du terme « libertatem conscientiæ ».

(3) Cette lettre ne se trouve pas aux Archives Azzolino. Je ne la connais que par la réponse de la Reine, datée de Hambourg, 15/25 juin 1666. Arch. Azzolino, minute.



pouvait lui être très utile pour revoir minutieusement les comptes de Texeira et tâcher de mettre ordre à l'administration de ses domaines de Poméranie — mais elle ne se doutait pas alors qu'elle allait y séjourner plus de deux ans.

La maison du Krayenkamp devint bientôt le centre d'une grande activité épistolaire. Christine s'était mise résolument au travail : sa correspondance avec le gouverneur général, avec Appelman et ses autres employés, était très volumineuse et devait passer tout entière par ses mains, car Gammal n'était capable que de traiter les petites affaires courantes, et Stropp ne devait rester que peu de temps auprès d'elle. Outre sa correspondance suédoise, elle entretenait avec le cabinet français des rapports réguliers et envoyait à M. de Lionne des mémoires détaillés sur les affaires de Rome. Tout ceci représentait le travail; les lettres à Azzolino, au contraire, étaient la consolation et la joie de sa vie. Aussi ne manquait-elle pas de lui écrire avec la plus grande régularité par tous les « ordinaires », c'est-à-dire une fois par semaine, et c'est dans ces épanchements intimes qu'elle a tracé son portrait mieux que ne saurait le faire aucun historien.

Plusieurs des membres de la suite écrivaient aussi au cardinal par chaque ordinaire. Le marquis del Monte, Macchiati et Pezza le renseignaient régulièrement sur les événements du jour, sur l'état de santé de la Reine et sur sa situation financière. Malaspina et Conti correspondaient aussi quelquefois avec lui, de sorte qu'il a pu suivre en pensée jour par jour, comme dans les voyages précédents, l'existence de la Reine. Il écrivait, de son côté, une fois par semaine à Christine et très souvent à del Monte, à Macchiati et à Pezza. Une partie de sa correspondance avec les membres de la suite avait lieu à l'insu de la Reine, sous le couvert de Texeira, car Christine exigeait qu'on lui montrât toutes les lettres arrivant chez elle, et, au besoin, elle les ouvrait. Il fallait aussi lui montrer celles qu'on écrivait, ce qui faisait que le cardinal recevait quelquefois deux lettres du même jour, dont l'une avait été faite pour être montrée à la Reine et était partie avec la sienne, tandis que

l'autre, plus confidentielle, était expédiée de chez Texeira (1).

Le lendemain de son arrivée, Christine écrivait à Azzolino la lettre suivante qui porte le numéro 14. Elle en avait donc écrit treize pendant son voyage de trente et un jours !

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 23 juin 1666

Après avoir heureusement traversé la déserte, puante et barbare Allemagne, je suis enfin arrivée ici hier au soir et j'ai reçu avec joie vos lettres un jour devant que d'y arriver. De vous dire mes sentiments sur tout ce que vous me dites, il me sera difficile. Vous et Rome me faites trop d'honneur, et tout ce que l'on me témoigne d'estime et de tendresse augmente mon affliction, puisque par mon invincible malheur je suis menacée d'être éloignée plus longtemps que je ne pensais de Rome et par conséquent de toute joie, car en arrivant ici l'on m'a dit que la Diète est encore incertaine et que même l'on croit qu'elle ne se fera plus. Je suis pourtant d'opinion qu'elle se fera indubitablement, et j'espère encore qu'elle se fera plus tôt qu'on ne pense, mais je ne puis encore vous dire rien de certain. Cependant j'emploierai le temps à régler le mieux que me sera possible mes affaires particulières, et j'aurai égard à tout ce que vous me dites et n'épargnerai ni peine, ni soin, ni diligence pour pouvoir avoir au plus tôt la joie de vous revoir.

Ce qui me désespère est le mauvais état où la Couronne est réduite, qui est tel qu'il n'y a point des couleurs assez vives pour vous le dépeindre. Les factions dans le sénat, la désunion de la régence, et leur mauvaise conduite, la pauvreté du

(1) Il reste aux Archives Azzolino 66 lettres de del Monte, 45 de Macchiati, 5 de Pezza, 5 de Conti et 4 de Malaspina. Des lettres d'Azzolino il ne reste que 3 minutes pour Pezza. — Les lettres de Christine à Azzolino pendant son absence de Rome sont au nombre de 88; environ 40 sont perdues. Toutes les lettres du cardinal pendant cette même époque manquent; elles ont évidemment été détruites.

royaume qui est épuisé d'argent et d'hommes, mille autres circonstances fâcheuses rendent la Suède aujourd'hui misérable et traînent après soi le mauvais état de mes affaires. Je tâcherai néanmoins de profiter de tout, le mieux que je pourrai, et, si je réussirai mal, ce ne sera toujours pas à faute d'application ni de diligence.

Je vous envoie la réponse du roi écrite à ma lettre, laquelle est si obligeante comme vous verrez (1). Vous verrez aussi la réponse que je fais à M. de Lionne. Toutes les apparences sont que messieurs les Français veulent être mes intimes. Cette lettre me fut donnée en présence du résident de Suède et [d']une foule de gens qui m'environnait avec des expressions extraordinaires de la part du roi.

L'ambassadeur de France qui est en Suède écrit ici que mon voyage alarme fort la cour de Suède, et j'en suis toute persuadée, et je n'en doute pas qu'il ne retarde la Diète, mais, à vous dire mon sentiment, je crois qu'il n'est plus en leur pouvoir de l'empêcher, quoique je croie qu'ils en ont la plus grande envie du monde.

Le grand connétable Wrangel a eu ordre de m'aller visiter ici de la part du roi (2), et il exécutera cet ordre avec beaucoup de joie, à ce qu'il a témoigné. Je crois que leur intention est de me dissuader le voyage de Suède, mais il n'y a rien au monde qui m'en puisse détourner, si la Diète se fait; et, si elle ne se fait pas, je n'ai pas intention d'y aller. Je prévois qu'on me tourmentera sur le prétexte de la religion. Il est vrai que c'est le seul secret pour me tenir éloignée, mais si la Diète se fait, je vaincrai cet obstacle et, si elle ne se fait pas, je n'ai rien à faire en Suède et je serais bien mal avisée d'y aller, n'y ayant rien à faire pour moi sans la Diète. Je m'arrêterai cependant ici pour observer la disposition et contenance des affaires publiques et pour régler mes affaires particulières, étant, Dieu merci, en état de ne pouvoir plus manquer mon coup, puisqu'il est à

(1) Cette pièce manque. Voir page 164.

(2) Wrangel, qui commandait la petite armée suédoise rassemblée pour la guerre de Brême, se trouvait à Stade, à une petite distance de Hambourg.

présent impossible que la Diète se fasse sans moi, et j'espère d'acquérir en cette occasion, si non beaucoup de profit, au moins beaucoup de gloire.

A mon arrivée ici l'on a eu nouvelle de la défaite des Anglais par les Hollandais dans une bataille navale la plus sanglante qui se soit jamais donnée (1). Je vous envoie la relation véritable afin que vous n'en ignoriez aucune particularité de cette importante action, qui m'a donné beaucoup de joie, car je suis persuadée que ce coup donnera la tranquillité à l'Europe et fera tomber et évanouir beaucoup de châteaux d'Espagne (comme on dit) qui s'étaient formés assez mal à propos en l'air, et surtout il servira à établir le repos de la Suède dont elle a si grand besoin, et le Danemark, qui s'est rendu par l'alliance des Hollandais et de la France si puissant qu'il en est redoutable, sera en sûreté par cette paix encore mieux que par l'alliance, puisqu'elle empêchera la Suède à faire du mal à elle-même n'étant plus en état de le faire aux autres par la faute du mauvais gouvernement qui fait toute sa faiblesse.

Vous voyez que je ne me suis guère trompée dans la bonne opinion que j'ai toujours eue de la force des Hollandais par mer.

Je vous envoie la lettre de change pour la provision du mois de mai et continuerai toujours. Je suis fâchée de ne pouvoir vous envoyer toujours cinq mille écus entiers, étant obligée de prendre mille et cinq cents écus pour ma subsistance ici durant quelques mois. Réglez-vous là-dessus et faites tout ce que vous jugerez à propos, car je m'abandonne entièrement à votre prudence. J'espère bien de mes intérêts, quoique je prévoie de grandes difficultés à supérer, mais, malgré tout cela, j'espère que ma présence en ces quartiers me sera profitable. Je ferai mes efforts pour faire réussir les projets d'Adami, mais je doute fort qu'ils soient praticables. Dans peu de jours, je vous en parlerai avec plus de connaissance et de certitude et disposerai le tout à votre satisfaction, autant qu'il me sera possible.

(1) La bataille des 11-14 juin 1666.

J'examinerai le compte de Texeira et vous rendrai compte de tout. J'espère de le satisfaire et vous envoyer le nécessaire. Je ne vous parle de réformes, mais je crois que si vous en pouviez faire à Rome, cela me soulagerait fort. Néanmoins, quand même vous ne le feriez pas, j'espère de fournir à tout et me remets à vous et n'ai autre soin que d'amasser de l'argent, avantager mes revenus et vous envoyer tout ce qui me sera possible, et j'espère de pouvoir fournir à tout.

Parmi tous les soins qui m'occupent présentement, celui d'affermer mes îles sera le principal, et quand il sera temps j'y apporterai tout le soin qu'il me sera possible pour exécuter vos instructions, mais je crois que ma présence est nécessaire pour cela.

Stropp m'a dit qu'il est impossible de tirer plus de mes revenus que 80 mille écus l'année. Cela m'a bien affligée. Je crains de ne pouvoir subsister à Rome avec si peu d'argent. Mandez-moi vos sentiments là-dessus.

Vous dites en votre lettre ces paroles qui m'inquiètent fort : « Non volendo Vostra Maestà star in Roma et anco volendo star in Suezia. » — Quoi ! voulez-vous que je ne retourne plus ou pouvez-vous croire que je me résolve jamais à quitter Rome et le dessein d'y retourner ? Expliquez-vous là-dessus et tirez-moi de la peine et inquiétude où ces mots m'ont mise, et croyez que j'aimerais mieux vivre à Rome et manger du pain et d'eau, et n'avoir qu'une femme de chambre pour me servir, que de posséder ailleurs tous les royaumes et trésors du monde.

Je vous rends un million de grâces de l'amitié que vous me témoignez dans votre chiffre ; *les sentiments tendres* (1) dont elle est pleine me consolent de tous mes déplaisirs : aussi, vous puis-je assurer que je mérite votre amitié par la *plus tendre passion et la plus L.* du monde.

Je ne sais si je serai jamais plus heureuse, mais je sais bien que *je vous R. jusqu'à la mort.* Adieu.

(1) Les mots en italique sont en chiffres.

Les vers que vous m'avez envoyés sont admirables. Je vous prie de me les envoyer le plus souvent que vous pouvez, car ils font un effet admirable pour ma consolation. Ceux qui vous ont dit que j'ai tâché de dormir à Utricoli ont été mal informés. Je pleurais mon malheur, et les larmes et non pas le sommeil occupaient mes yeux. Adieu.

Je reçois en ce moment votre seconde lettre, mais il m'est impossible d'y répondre.

* * *

La lettre de Louis XIV ne se trouve pas jointe à la lettre de Christine (1), mais bien la suivante de Lionne qui a sans doute accompagné celle du roi. Elle montre bien l'intimité des rapports.



Lionne à Christine.

Fontainebleau, 4 juin 1666.

MADAME,

Votre Majesté pourra si bien voir, dans la lettre que le Roi lui écrit de sa main, les véritables sentiments de son cœur sur le sujet du voyage de Votre Majesté en Suède et sur les offres obligeantes qu'Elle lui a faites dans cette occurrence, qu'il serait superflu d'y rien ajouter.

J'aurai seulement l'honneur de lui dire que l'avis de ce voyage (je ne sais par quel moyen) étant venu ici de Stockholm huit jours plus tôt que de Rome, le Roi, avant qu'avoir reçu la lettre de Votre Majesté, donna ordre à ses ambassadeurs de la respecter, honorer et servir en tout ses intérêts et satisfactions, autant qu'il serait en leur pouvoir, et de prendre encore confiance en Votre Majesté et suivre les bons conseils qu'elle aurait agréable de leur donner en ses affaires.

Je prie le ciel de combler Votre Majesté de ses bénédictions,

(1) La minute manque aussi aux Archives des Affaires Étrangères à Paris.

et Votre Majesté de me croire, avec non moins de soumission que d'ardeur,

Madame, de Votre Majesté,

Très humble et très obéissant serviteur,

DE LIONNE.

* * *

Christine parlait à Azzolino, nous le voyons, en personne bien résolue à ne pas renoncer à sa résidence à Rome. Cela ne l'empêchait pourtant pas, dans une lettre écrite deux jours plus tard à son gouverneur général (1), de faire allusion à la possibilité qu'elle se fixerait pour le reste de sa vie en Suède. Mais cette insinuation n'était évidemment faite que pour mieux mettre en évidence les mauvais procédés de la régence qui cherchait des prétextes pour l'exclure de sa patrie. Peut-être était-ce aussi une menace, car la Reine savait à merveille combien cette idée serait désagréable aux régents. Toute sa lettre à Bååt est d'ailleurs une protestation indignée contre les conditions qu'on voulait lui imposer. Elle y parle avec hauteur et ne craint pas d'affirmer que c'est à elle, après Dieu, que la Suède et tous ses habitants étaient redevables de leur « progrès, salut et prospérité » ! Pour finir, elle annonçait qu'elle enverrait Stropp continuer la négociation.

Nous laisserons désormais la Reine raconter elle-même son histoire dans ses lettres à Azzolino. Elle le fait avec tant de clarté et de détail, que nous pourrons nous contenter, pour compléter son récit, de quelques notes explicatives indispensables.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 30 juin 1666.

Il m'est impossible de vous répondre sur le contenu de votre lettre, étant encore si incertaine que je la suis de sur l'état

(1) Arch. Azzolino, minute.

de mes affaires, puisque je ne saurais encore vous parler avec certitude de la Diète dont dépendent toutes mes résolutions. L'ordinaire de Suède passé portait dans mes lettres que le jour de la Diète n'était pas encore résolu et qu'on ne savait pas si elle se ferait ou non. Cette langueur et incertitude me fait mourir de désespoir et de chagrin, et, pour achever à me désespérer, le courrier ordinaire de Suède qui est arrivé ce matin ne m'a apporté aucune sorte de lettre. L'on me croit en chemin et je crois que c'est la raison pourquoi l'on ne m'écrit plus, et je suis forcée d'attendre l'ordinaire prochain pour deviner ce que je dois devenir, et ce sera demain que je le saurai par celui qui doit arriver de Suède, qui est proprement l'ordinaire de Suède, car celui qui est arrivé aujourd'hui ne porte pas toujours des lettres de Suède, quoiqu'il les porte souvent ou plutôt quelquefois.

Cependant je suis ici occupée à m'informer de l'état de mes affaires, et à revoir mes comptes, tant ceux du gouverneur général que d'Appelman, Texeira et les autres, et à disposer le tout de la meilleure manière qu'il me sera possible. Je trouve que la Couronne me doit beaucoup plus que mes ministres ne m'ont fait savoir, et je serais encore à l'ignorer si je ne l'eusse trouvé de moi-même. Si la Couronne et les États me rendent justice, comme j'espère, je sortirai avec grande facilité de toutes mes dettes et en aurai encore de l'argent d'avance. Mon seul malheur est le mauvais état où la Couronne se trouve, qui est tel que je n'oserai vous en faire la description, car vous ne me croiriez pas. J'ai toute mon espérance en la Diète, car je suis persuadée que tôt ou tard elle se fera, et qu'on ne pourra pas la différer aussi longtemps que l'on souhaite de s'en passer.

Je souhaiterais de tout mon cœur que le projet d'Adami (1) puisse réussir, et j'espère aussi que j'aurai autant de revenus qu'il vous fait espérer, et je vous assure que j'emploierai toute mon application à les faire réussir encore plus grands,

(1) Pour l'affermage des provinces.

et je ne désespère pas d'en venir à bout. Néanmoins je n'oserai encore vous assurer de rien, si ce n'est de mes soins et de mon application.

Vous me donnez bien de la joie en m'assurant que mon départ a donné du déplaisir à Rome, et de la durée de ce déplaisir. L'on me fait honneur et justice, car je mérite bien que Rome me regrette, puisque mon absence me donne une douleur mortelle. Mais admirez la perversité de mon destin qui me prive pour trop longtemps de la joie que je donnerais et recevrais de mon retour. Je ne sais quel compliment on vous a fait sur ce sujet, mais de la manière que vous m'en parlez, vous m'en faites venir une étrange curiosité. Je l'ai cherché dans vos chiffres, mais je ne l'ai pas trouvé. Cependant, pour ma consolation, ne me privez pas de la joie que ces sortes de petites nouvelles me donnent, et qui sont si propres pour charmer et pour adoucir mes inquiétudes; mais n'est-ce pas qu'on vous trompe ou qu'on vous flatte sur un sujet où tout le monde connaît votre intérêt, et, pour m'en tirer de doute, faites-moi savoir toutes les particularités et circonstances qui me seront si agréables.

Au reste, j'ai su quand j'étais à Ferrare la victoire des Vénitiens, leur prise et confiscation des barques, la paix de Modène et de Mantoue (1), et vous [demande] pardon de ne vous l'avoir pas écrit.

Ici il n'y a rien de nouveau. La victoire des Hollandais se confirme de toute part. Les Anglais n'ont pas laissé de faire des feux [de] joie, comme s'ils eussent vaincu, et se sont publiés les victorieux à Londres, où les ambassadeurs de Suède ont célébré la fuite avec des feux de joie allumés assez mal à propos (2), d'autant plus qu'aucun autre ministre à Londres n'a fait autant.

Adieu, je vous suis entièrement acquise.

(1) A la suite de l'arbitrage prononcé le 6 avril 1666, au nom de l'Empereur, par le comte Windischgraetz. Le différend concernait la possession de quelques îles du Pô.

(2) Voir, sur l'effet produit en Hollande par cette démonstration, les *Mémoires de Pomponne*, II, p. 196.

III

Hambourg était alors un centre où se réunissaient volontiers les petits princes du nord de l'Allemagne. Christine reçut, peu de jours après son arrivée, la visite du duc Chrétien de Mecklembourg (1), du landgrave Georges Chrétien de Hesse-Hombourg, du duc Jules-François de Lauenbourg et de la duchesse Elsa Élisabeth, épouse du duc Adolphe-Jean, oncle du roi de Suède. Les trois princes n'étaient pas, à vrai dire, des personnages très brillants, mais ils offraient pour Christine l'intérêt particulier d'être catholiques. Les deux premiers étaient en outre des convertis, et le troisième était fils d'un converti. La Reine tenait d'ailleurs beaucoup, on le sait, aux cérémonies, où elle aimait à faire étalage de ses connaissances spéciales en matière d'étiquette. La semaine suivante, le landgrave Guillaume-Christophe de Hombourg, frère aîné de Georges-Chrétien, envoya un de ses gentilshommes complimenter la Reine. Le courtisan expliqua que son maître n'avait pu venir en personne, étant au lit pour avoir trop bu (2)!

Mais la visite qui fit le plus de plaisir à Christine fut celle que le connétable Wrangel vint lui faire. Il est vrai que Wrangel avait pour mission d'essayer de la détourner du projet de se rendre en Suède, mais il ne paraît pas avoir pris cette négociation très au sérieux. Au fond, Christine et lui étaient merveilleusement faits pour s'entendre. Quoique lui-même fût un des cinq régents, il était tout aussi mécontent qu'elle de ses collègues. L'inaction à laquelle le condamnaient la pénurie

(1) Chrétien-Louis de Mecklembourg-Schwerin, né en 1623, mort en 1692. Il avait épousé la veuve du duc François-Albert de Lauenbourg. Il divorça d'avec elle le 3 octobre 1663, se convertit au catholicisme le 19 octobre, et épousa en secondes noces, le 2 novembre de la même année, Isabelle-Angélique de Montmorency, veuve de Gaspard de Coligny, duc de Châtillon. (COHN, *Stammtafeln*, Brunswick, 1872.)

(2) Del Monte à Azzolino, 14 juillet 1666. Arch. Azzolino.

du trésor et l'indécision du cabinet de Stockholm n'était pas pour plaire à ce guerrier qui ne demandait qu'à marcher contre n'importe qui, que ce fût l'évêque de Münster, la Hollande ou la Pologne, pourvu qu'il se trouvât de nouveau à la tête d'une bonne armée, comme aux beaux jours de la guerre de Trente ans, sous le règne de Christine. Et il ne réussissait pas même à obtenir de ses collègues de la régence l'autorisation de pousser les opérations de Brême et de châtier l'insolence de quelques bourgeois! Avec Christine, au moins, il trouverait avec qui s'entendre.

Son audience fut solennelle et cordiale en même temps. Les résidents de France (1) et de Pologne (2) qui étaient présents remarquèrent que Wrangel s'approchait de la Reine avec plus de respect même qu'il n'en avait témoigné au feu roi Charles-Gustave, devant qui il n'ôtait son chapeau qu'à quelques pas de distance (3). Christine l'invita à dîner, avec le duc de Mecklembourg. Le lendemain, elle se montra à cheval dans la ville avec la comtesse Wrangel, sa fille la comtesse Brahe, et quelques autres dames suédoises venues pour la saluer.

La Reine commençait déjà à mettre sa maison sur un pied convenable à son rang. Elle acheta un carrosse à six, commanda des livrées jaunes garnies de noir pour les domestiques, et, au dîner qu'elle donna à Wrangel, elle fit exécuter une « symphonie » (4). Christine n'allait pas se borner longtemps à ne dépenser que 1,500 écus par mois, comme elle l'avait assuré dans sa première lettre à Azzolino.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 7 juillet 1666.

Je vois par votre troisième lettre que mon malheur vous est

(1) Pierre Bidal, baron d'Harsfeld, le même qui avait été longtemps l'agent et le banquier de Christine.
(2) Daniel Abendsur, banquier juif portugais.
(3) Del Monte à Azzolino, 7 juillet 1666, Arch. Azzolino.
(4) Carlo Conti à Azzolino, même jour. *Ibidem*.

connu, et que vous partagez avec moi l'inquiétude que me donne la dilation de la Diète de Suède. Je vous ai dit tout ce que je savais sur ce sujet dans mes précédentes, et l'ordinaire que nous avons eu depuis n'a rien apporté de nouveau, sinon la continuation d'une vacance générale des affaires par l'absence des Mess[rs] de la régence, qui se sont tous retirés à leurs maisons de campagne pour en jouir durant la belle saison à leur aise. Et, comme c'est l'ordinaire de ces Mess[rs] de se donner pour trois fois de l'année cette vacance (1) (laquelle dure pour chaque fois au moins six semaines et quelquefois deux mois), durant ce temps les affaires vont selon qu'il plaît à la Providence, laquelle, dans notre siècle, doit être plus occupée que jamais, et je suis persuadée qu'il n'y a qu'elle seule qui prend soin des affaires du monde, car ceux qui devraient y penser s'y sont abandonnés d'une si entière résignation qu'ils sont résolus de n'y penser plus, et Wrangel qui est depuis huit jours ici m'a juré en confiance qu'il est six mois sans recevoir de réponse de la Cour sur des affaires fort importantes. Vous voyez que les malheurs de Rome sont contagieux et que l'infection en est portée jusqu'au fond du Nord.

Mais, à propos de Wrangel, il est venu me voir avec toute sa maison. Sa femme et tous ses enfants de l'un et de l'autre sexe y sont. Pour lui, je l'ai trouvé plus fier, plus brave que jamais. Il y a je ne sais quoi dans son port et dans sa mine qui fait connaître la satisfaction qu'il a de se voir sans maître; mais, à travers de tout cela, l'on connaît qu'il a un chagrin qui n'est pas difficile à deviner, car les obstacles que l'on met de toute part à ses desseins le font enrager. Il les a beaux, il les a grands, il les a dignes de lui, dignes de la Couronne, mais je ne sais s'ils sont de saison.

Les affaires entre la France et la Suède s'aigrissent tous les jours, à ce que disent les uns. D'autres croient qu'ils s'adoucissent. Ce qui est véritable, est que l'ambassadeur de

(1) Pomponne se plaint aussi dans ses *Mémoires* de cette habitude.

Suède (1) n'est pas trop bien traité en France et que celui de Danemark reçoit plus d'amitié.

J'ai quelque espérance que la régence de Suède m'accordera la liberté de l'exercice de la religion, et, si cela arrive, je partirai d'ici pour attendre la Diète en Suède, laquelle j'espère qu'elle se tiendra encore cet été, quelque répugnance que l'on ait à la convoquer; mais la nécessité forcera, à ce que j'espère, tous les obstacles, et fera enfin résoudre ce qui ne se peut plus éviter.

Je crois tout ce que vous me dites de Clairet, excepté ce que vous a dit le petit Gascon, car il a menti lorsqu'il vous a dit qu'il [a] reçu de l'argent de moi, car je ne lui ai jamais rien donné, et si je l'avais donné, je vous l'avouerais. Pour Stropp, je ne le crois pas capable d'avoir fait ce dont on l'accuse. Néanmoins, je ne réponds de rien (2). A mon retour, je me déferai de Clairet et de tous les farlingots (3), car j'en suis si lasse et si mal satisfaite de leurs procédés, que je ne vous le saurais exprimer.

Je n'ai pu me défaire de Gammal, mais je le ferai bientôt, car par l'Allemagne, il m'a été nécessaire pour faire l'interprète. En tout cas, il est certain qu'il ne retournera pas à Rome avec moi ni étant en mon service.

La curiosité que vous témoignez avoir de ce que m'a dit Stropp m'oblige à vous dire qu'il m'a donné une relation si exacte des affaires de Suède, que je ne puis souhaiter une meilleure, que le temps et les conjonctures sont merveilleusement avantageux pour moi pourvu que la Diète se fasse, mais, quand même elle ne se ferait, j'espère que le temps vous fera connaître que je n'ai jamais fait une résolution plus avantageuse pour moi que celle de ce voyage dont j'espère de tirer diverses sortes d'avantages.

(1) Le comte O.-W. Königsmark.

(2) Les lettres d'Azzolino n'étant pas conservées, j'ignore de quoi il a pu accuser Clairet et Stropp. Nous verrons que la Reine aura bientôt raison de se plaindre de ce dernier.

(3) Italicisme : *farlingotto* = barbare, étranger. Mot peut-être dérivé de *parlar in goto* = parler en goth.

Mais, quelque utilité et gloire que j'en puisse tirer ne me consolera jamais de la douleur que j'ai d'avoir quitté Rome, et, sans l'espérance que j'ai d'y pouvoir retourner un jour, je serais inconsolable.

J'ai pris un peu d'information de mes affaires domestiques. Je n'attends plus que le retour d'Adami (1), pour ajuster les comptes et pour avoir une plus exacte relation des particularités qu'il aura remarquées, et j'espère de m'avantager beaucoup dans mes revenus et de faire rendre gorge à mes larrons et d'en tirer quelque somme d'argent; mais il y faut procéder avec prudence et adresse, et je ferai tout mon possible pour réussir, et j'espère de sortir d'affaire avec honneur et utilité.

Je vous prie de faire compliment de ma part au cardinal Sforza sur la confiance qu'on lui témoigne d'appuyer à sa personne les affaires d'Espagne (2). Les civilités que vous avez faites à l'ambassadeur de Venise de ma part m'obligent beaucoup, et je vous en rends grâce (3). Il n'est pas venu en ma connaissance qu'aucun cheval soit mort dans ce voyage, durant toute l'Italie, mais ce que vous écrivez à Pezza me met en peine (4).

Je n'ai aucune nouvelle du marquis Malaspina et en suis en peine. Vous avez raison de dire que l'on ne peut résister à la fatigue que je fais, car il est certain que lorsque je suis arrivée ici, tous ceux de ma suite étaient demi-morts et [le] marquis del Monte même, qui s'est défendu le plus, était au bout de sa résistance, et moi plus fraîche que je n'étais au

(1) Adami avait été pour la seconde fois à Ösel, d'où l'on attendait son retour à Stockholm. Appelé par Christine à Hambourg, il y arriva vers le 18 août suivant.

(2) Le cardinal Sforza avait été chargé par la reine régente d'Espagne, en l'absence de l'ambassadeur don Pedro d'Aragon, de demander l'investiture de Naples pour le jeune roi Charles II. (Chantelauze, *Le cardinal de Retz*, Paris, 1879, p. 385.)

(3) Azzolino avait été le remercier des facilités accordées à la Reine pendant son voyage. (Délibérations du Sénat, 19 juin 1666. Venise, Arch. di Stato.)

(4) Un cheval « Sansonetto » avait cependant été crevé près de Spolète. (Tableau des écuries. Arch. Azzolino.) — On avait probablement caché l'accident à Christine.

sortir de Rome. C'est un vrai miracle que Pezza soit venu vivant jusqu'ici.

Nous souffrons ici des chaleurs insupportables. Je pense que d'autres vous diront les particularités de Hambourg, mais moi je ne vous puis dire autre chose, sinon que je m'y ennuie furieusement et que les moments m'y semblent des siècles, mais je vois clairement qu'en quelque lieu du monde que j'aille hors de Rome, la vie me sera partout insupportable. Aussi cette connaissance est toute ma consolation dans le malheur qui m'éloigne de notre charmante Rome, car je ne voudrais pas pouvoir trouver de joie ni de satisfaction ailleurs. — Souvenez-vous de moi et conservez-moi dans le souvenir de nos amis. Adieu.

*
* *

Il faut placer ici, par respect pour l'ordre chronologique, un mémoire que la Reine adressa le 10 juillet à Lionne. La régence de Suède voyait de mauvais œil la bonne entente rétablie entre Louis XIV et la Reine, et, comme nous le verrons plus tard, elle ne négligea pas même les moyens déloyaux pour la troubler. Christine, à son arrivée à Hambourg, a dû être informée, par Stropp, des dispositions des Régents, et elle a probablement cru utile de s'étendre sur les causes qui l'avaient décidée au voyage pour contrecarrer l'effet des représentations qu'elle pouvait soupçonner de leur part. Le document, il faut le dire, présente les faits avec franchise et vérité, quoique dans un bien mauvais style (1).

(1) Le mémoire est accompagné d'une lettre d'envoi pour Lionne et d'une courte lettre autographe pour Louis XIV, datées du même jour. Dans cette dernière, Christine exprime son espoir que le Roi trouvera ses prétentions justes et qu'il lui prêtera son assistance. (Arch. des Affaires Étrangères, Paris, *Corresp. de Suède*, supplément, T. 3.) — Elle avait déjà écrit la même chose à Lionne le 26 juin, en réponse à sa lettre du 4 juin. (*Ibidem*, T. 31, f. 220, autogr.)

*
* *

Christine à Lionne.

Hambourg, 10 juillet 1666 (1).

Deux considérations ont obligé la Reine à se résoudre à ce voyage.

La première est de se plaindre à la régence de Suède, et aux États, de l'oppression qu'Elle reçoit en ses droits, tant en Poméranie qu'en Suède, dans lesquels elle reçoit tous les jours diverses sortes de préjudice contre l'accord fait du temps de son abdication, et desquels s'étant plainte diverses fois, tant par lettres que par l'envoi de personnes expresses, et ayant toujours reçu de la Cour de Suède les résolutions favorables, mais voyant que les effets ne répondent jamais aux promesses et espérances, au contraire, on ne sait par la faute de qui, l'exécution des favorables résolutions de ladite Cour viennent toujours à échoir infructueusement et frustrer la Reine de leurs effets, contre la justice connue de ses droits, la patience de la Reine étant poussée au bout par des procédures si désobligeantes, elle a été forcée de prendre la résolution de venir en personne s'en plaindre aux États Généraux du Royaume comme aux seuls garants de ses droits et conventions, et de leur demander justice. La Reine veut aussi demander aux dits États d'être mise en possession des restes des terres qui lui appartiennent dans la Poméranie et dont Elle n'a jamais pu venir à bout, en étant encore frustrée après mille promesses solennelles qu'on lui a fait de les lui rendre, et Elle demande ou ses terres (des revenus desquels elle ne se peut plus longtemps passer), ou quelque autre récompense proportionnée, que la Couronne est obligée à lui donner pour la dédommager.

Secondement, elle vient pour demander aux dits États le

(1) Original aux Arch. des Affaires Étrangères à Paris, *Corresp. de Suède*, T. 31, f. 252, 253. Arch. Azzolino, copie.

libre exercice de la religion catholique pour sa personne et pour ceux de sa Cour, comme par le droit des gens elle le jouit en tous les autres lieux hérétiques, où elle voudrait aller. Elle croit de pouvoir prétendre le même privilège en Suède, après que les États dans la dernière Diète ont témoigné de la disposition pour le lui accorder, et comme cet article est le plus important, c'est aussi quasi le seul qui l'a obligée de faire ce voyage, espérant de la justice de Messieurs les États, qu'ils ne lui refuseront pas ce que l'on accorde au moindre petit ministre des princes étrangers, qui en jouissent sans aucune contradiction.

La Reine sait bien que ceux qui ont intérêt de la tenir éloignée de la Suède, opposeront leur autorité et leur artifice à faire naître des obstacles à cette proposition ; mais elle espère d'en venir à bout, si le roi de France a la bonté d'appuyer ses intérêts et ses desseins par son autorité et par ses bons offices, auxquels la Reine répondra par tous les siens, et elle espère de trouver occasion d'en pouvoir rendre et en Suède et ailleurs des offices assez considérables au roi, pour lui faire connaître qu'Elle veut être sincèrement attachée à ses intérêts.



Revenons maintenant à la correspondance de la Reine avec Azzolino.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 14 juillet 1666.

L'on ne peut pas avoir plus de joie que j'ai eue en recevant votre quatrième lettre; tout ce qu'elle contient d'obligeant et d'agréable pour moi a fait sur mon esprit l'effet que vous pouvez désirer, et vous ne devez pas douter que je ne sois persuadée en votre faveur de la manière que vous le souhaitez.

Pour répondre plus précisément à son contenu, je vous dirai que le malheur qui fait différer la Diète en Suède m'est d'au-

tant plus sensible qu'il vous donne du chagrin, et que je prévois que ce malheur nous doit inquiéter encore pour quelque temps, puisque je n'ai rien de nouveau à vous dire sur ce sujet, étant encore dans la même incertitude qu'auparavant en attendant quelque éclaircissement de Suède là-dessus.

Pour ce qui touche au médecin (1), je vous dirai pour son excuse qu'il n'est aisé de me désobéir, mais il est vrai qu'il m'a trop obéi, car mon intention n'était pas qu'il demeurât si longtemps absent, et je suis fort surprise de voir que nous n'avons, ni moi ni aucun des miens, [des] nouvelles ni de lui ni du marquis Malaspina, et je ne sais qu'en penser, si les lettres qui doivent arriver ce soir ne nous en apportent.

Vous avez bien fait d'écrire à Texeira de la manière que vous avez fait, car il a eu à me faire désespérer (2) et ce m'a été un déplaisir sensible de voir le délai de la lettre de change du mois de juin. Vous aurez vu le soin que j'ai eu de réparer le mieux qu'il m'a été possible le délai. A l'avenir cela n'arrivera plus, et vous verrez, s'il plaît à Dieu, avec combien de ponctualité, je vous pourverrai du nécessaire pour gouverner la maison. Ayez un peu de patience et vous verrez d'autres merveilles.

Il n'y a présentement rien de nouveau ici, sinon la sortie de la flotte de Hollande (3) qui est sortie, du troisième de ce mois, en nombre de soixante et quinze vaisseaux de guerre, et vingt brûlots, sans compter d'autres vaisseaux ou plutôt barques destinées pour porter les provisions de bouche et de guerre qui sont nécessaires pour une si formidable armée. L'on parle différemment de leur dessein que le temps nous découvrira mieux que toutes les conjectures.

(1) Dans une lettre à Pezza, du 19 juin, Azzolino avait exprimé son inquiétude de ce que Christine avait permis à Macchiati de rester en arrière. — Il écrit dans la même lettre : « Il Palazzo della Lungara non è piu quello d'una volta e pare un limbo. »

(2) Del Monte écrit à Azzolino le 28 juillet : « Il Texeira non degenera dalla sua nazione, mostrandosi interressatissimo. »

(3) Les nouvelles de Hollande que Christine donne à Azzolino se basent en général sur des rapports de Nunez Henriques, correspondant de Texeira à Amsterdam. Quelquefois ces rapports (en espagnol) se trouvent joints aux lettres de la Reine.

S'il est vrai qu'il ait intention de faire une descente dans l'île de Wight, le succès d'une telle entreprise pourrait lancer une grande résolution dans l'Angleterre, qui, mortifiée par ce dernier combat, et par la faute d'argent, n'est pas en état d'équiper sa flotte pour quelque temps; et, pour vous dire mon sentiment, je ne crois pas qu'elle sorte en mer de tout cet été.

Cependant Wrangel est parti ce matin pour se rendre à Stade, où se trouvent les députés de la ville de Bréme et ceux de Lunebourg, qui font les médiateurs.

L'électeur de Brandebourg (1) a écrit une lettre à Wrangel sur ce sujet, d'un style dont il n'aurait osé se servir de l'année cinquante-deux ou de cinquante-trois (2). Wrangel s'en est fort piqué, mais il faut avoir patience. Le temps nous apprendra quelle issue aura cette affaire. Wrangel m'a fait des amitiés incroyables et nous avons établi une grande confiance ensemble. C'est un grand homme, et quand il serait mon ennemi, je ne pourrais refuser mon estime à son mérite. Il est mal satisfait de la conduite de messieurs ses collègues, et je crois qu'en revanche messieurs ses collègues ne sont pas fort satisfaits de la sienne. Aussi Wrangel a tort, car il veut faire faire à ces messieurs un métier qui n'est pas le leur. Il est certain que les occasions sont admirables pour la Suède, mais ceux qui s'en devraient servir ne le connaissent pas et n'ont pas l'art d'en savoir profiter.

Je vous envoie la lettre pour le pape et la réponse à celle du cardinal Chigi (3) aussi bien que la réponse à celle du cardinal Sforza. Vous aurez vu par ma précédente la disposition que j'ai à cultiver son amitié, laquelle m'est toujours plus considérable par le soin qu'il témoigne d'avoir de me donner des témoignages de la sienne. Je suis bien obligée au cardinal Bonvisi du témoignage qu'il a rendu à la vérité, et je vous prie de les remercier tous deux de m'avoir rendu justice sur ce sujet. Pour

(1) Le Brandebourg prenait aussi part à la médiation.
(2) Pendant le règne de la Reine.
(3) Évidemment des lettres de courtoisie annonçant l'arrivée de la Reine à Hambourg.

ce qui est du cardinal Sforza, dites-lui que je le remercie de la nouvelle de l'herbe *trastulla* que j'ai fort bien entendue, mais dites-lui aussi qu'avec sa permission je n'en crois rien, et que j'espère que cette herbe attendra mon retour pour mûrir (1). C'est ce que je souhaite, car puisqu'il faut que je me désespère encore quelques mois à Hambourg, il est juste que vous autres messieurs fassiez autant à Rome et que vous n'ayez pas le plaisir de manger de cette *menestra* (2) durant ce temps, pour vous moquer des absents. Conservez-moi le cardinal Sforza et tous nos autres amis, surtout le cardinal de Retz (3), pour maintenir la neutralité entre les Couronnes.

Dites à notre poète (4) que ses derniers vers sont si beaux, que je les ai admirés comme étant plus beaux que tout ce que Pétrarque a jamais fait, et je crois que si le cardinal Pallavicini les voyait, il serait de mon sentiment. Tout ce que vous m'avez envoyé de lui est divin, mais cette dernière *Hore un tempo si breve* surpasse tout ce que j'ai jamais vu. S'il continue, il se rendra aussi illustre dans le Parnasse comme il s'est rendu dans le monde.

Je vous prie, faites-le mettre en musique pour être chanté de Ciccolino (5), car je sens d'ici l'effet admirable que cela fera.

Je n'ai rien à vous dire de plus, sinon de vous conjurer de me rendre justice en tous les moments de votre vie, et puisque vous me donnez la joie de me persuader que vos sentiments surpassent toutes mes imaginations, faites-moi la justice de croire aussi que l'effet de votre imagination est au-dessous de tous les miens. En nous rendant l'un à l'autre cette justice

(1) *Herba trastulla,* littéralement herbe de badinage. Offrir à quelqu'un l'*herba trastulla* veut dire l'amuser par de belles paroles. Allusion à quelque plaisanterie contenue dans la lettre du cardinal Sforza. Voir plus loin la lettre de Christine à Azzolino du 1er septembre 1666.

(2) *Minestra,* ital. = potage.

(3) Voir, sur les relations de Christine avec le cardinal de Retz : CHANTELAUZE, *Le cardinal de Retz,* Paris, 1879, p. 416-432. Le lecteur cependant fera bien de ne consulter cet ouvrage qu'avec prudence, beaucoup des renseignements qu'il donne sur la Reine, en dehors de ses relations avec de Retz, étant erronés.

(4) Azzolino lui-même.

(5) Antonio Bivani, dit Ciccolino, célèbre chanteur au service de Christine.

réciproque, consolons-nous de cette manière en quelque façon de la douleur d'une insupportable absence, et croyez-moi toute à vous et que je la serai jusqu'à la mort. Adieu.

Le courrier vient d'arriver et ne m'apporte aucune lettre de vous, ce qui me met dans une inquiétude qui ne peut être expliquée. Jugez par vous-même, et ayez compassion de mon malheur. Adieu, je n'ai plus loisir de vous dire rien de plus.

IV

Dans la semaine du 14-21 juillet, Christine envoya Stropp à Stockholm renouveler ses instances pour pouvoir rentrer en Suède autorisée à exercer son culte et accompagnée de sa cour italienne. Stropp était porteur d'une lettre adressée au jeune roi (1), dans laquelle Christine expliquait qu'elle avait été forcée d'entreprendre son voyage, parce que ses intérêts continuaient à souffrir et que tous les « pactes, résolutions et décrets royaux » donnés en sa faveur restaient sans effet. Elle espérait que son retour en Suède serait agréable au Roi et aux États, et protestait que son seul objectif était de mettre bon ordre à ses finances. En même temps, elle rappelait au Roi qu'il lui avait fait savoir, par une lettre du 12 octobre 1664, que certaines conditions, mises à son retour, lui auraient été signifiées d'avance. Elle demandait maintenant que ces conditions lui fussent communiquées.

C'était mettre la régence en demeure de se prononcer nettement et ouvertement, et aussi lui fournir une occasion de céder. Christine et les régents n'ayant encore échangé aucune communication directe et officielle au sujet des fameuses conditions,

(1) Minute datée de juillet, sans indication du jour. Arch. Azzolino. — Charles XI avait alors onze ans. C'était par pure formalité que les lettres lui étaient adressées, ou étaient écrites en son nom, au lieu de celui de la régence.

la Reine était dans son droit en prétendant les ignorer, et les régents pouvaient, s'ils y étaient disposés, modifier leur attitude sans paraître céder à une pression.

En attendant le résultat de cette mission, Christine appelait auprès d'elle son agent d'Anvers, don Ferdinando d'Yllian, pour l'aider à débrouiller les comptes de Texeira.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 21 juillet 1666.

Jugez de l'inquiétude où je suis en me voyant privée de la satisfaction de vos lettres, en un temps où cette consolation m'est si nécessaire. Jugez, vous dis-je, de mon inquiétude par vos propres sentiments, et soulagez mon malheur par votre compassion. Je ne sais à quoi attribuer ce malheur, ni par quelle cruelle aventure je suis privée de la joie qu'ont accoutumé de me donner vos lettres, et, après avoir roulé dans mon esprit cent mille différentes imaginations, je ne sais à quoi me déterminer et suis forcée de suspendre mon jugement pour attendre de l'éclaircissement à ce soir. Ma seule consolation est que j'espère que vous vous portez bien, ce que je conjecture par d'autres lettres qui sont venues de Rome; car, voyez l'état où je suis été réduite pour cette semaine, qui est de chercher de la consolation dans les lettres que Landini écrit à sa femme, et en ceux que Sanchez et Silva (1) écrivent à Texeira, pour me persuader que vous vous portez bien, puisque tous ces gens-là ne disent rien au contraire. Mais, parmi tant de diverses choses que je me suis imaginées, je n'ai pu me figurer que vous eussiez laissé de m'écrire, car je suis fortement persuadée qu'il est impossible que vous me puissiez jamais m'oublier, ni que vous laissiez jamais passer aucune occasion de m'écrire. Aussi n'ai-je pas eu le moindre doute sur ce sujet, et je me crois exposée plutôt à toutes les autres sortes

(1) Banquiers portugais de Rome, correspondants et agents de Texeira.

de malheur que je puisse craindre, mais c'est le seul que je tiens impossible de pouvoir m'arriver. Voilà une confiance qui va peut-être jusqu'à la présomption, mais je croirais faire un sacrilège à notre amitié si je pouvais concevoir une autre opinion, et je m'assure que vous ne me désavouerez pas et que vous me rendez confiance pour confiance, car je la mérite.

Les nouvelles de Suède de cette semaine ne parlent que de la joie universelle que mon arrivée donne à tout le monde, et l'épouvante qu'elle donne à quelques autres personnes, lesquelles sont peu en nombre mais puissantes en autorité — vous m'entendez (1).

La flotte de Hollande est devant la Tamise, forte de quatre-vingt et cinq vaisseaux, sans compter les brûlots, qui sont au nombre de vingt. Il y a grande consternation et faute d'argent en Angleterre. L'on assure pourtant que leur flotte sortira. C'est ce que le temps nous fera voir, mais pour moi je n'en crois rien.

Les affaires de Suède et de France vont de mal en pire et [la] mésintelligence est fort grande (2). Je vous envoie ci-joint des nouvelles assez particulières qui vous feront juger de l'état des affaires. La ville de Brême traite avec Wrangel, comme vous aurez su par mes précédentes, mais le traité a été suspendu jusqu'au retour d'un envoyé que Wrangel a expédié en Suède pour avoir des ordres nouveaux. L'évêque de Münster, à ce qu'on dit, s'est allié avec les Hollandais (3). J'oubliais de vous dire que les Hollandais renvoyèrent huit vaisseaux au roi de Danemark, disant qu'ils ne leur étaient pas nécessaires.

(1) Les régents.

(2) Christine se montre ici mal informée. C'était précisément en ce moment que la France décidait de tenter encore un effort pour amener la Suède à une alliance effective, ou au moins à une neutralité certaine, qui permettrait au Danemark, allié de la France et de la Hollande, d'employer ses forces contre l'Angleterre sans crainte d'être attaqué par les Suédois. Pomponne et Terlon venaient de recevoir des instructions à cet effet. (Louis XIV à Pomponne et Terlon, Fontainebleau, 11 juin 1666. Arch. des Aff. Étrang., Paris. *Corresp. de Suède*, T. 33, f. 121. Original signé.)

(3) Il avait conclu la paix avec la Hollande quelque temps auparavant.

Jugez par là de la force de cet État, et soyez certain que, s'ils se peuvent préserver de malheur dans cette campagne, qu'ils se rendront formidables à toute la terre et [à] la France même. Dans tout le temps de cette guerre ils ont eu une si grande abondance d'argent, qu'ils n'ont jamais donné que trois et demi ou quatre pour cent, et ils paient avec tant de ponctualité que tout le monde est ravi de leur prêter et l'on compte à faveur singulière de pouvoir leur fournir son argent. Voilà l'effet d'un bon gouvernement qui conserve le crédit sur qui tout roule.

L'on commence de nouveau à parler de la Diète en Suède, et j'espère que le mois de septembre ou d'octobre ne passeront pas qu'elle ne se tienne. Si cela arrive, préparez-vous à espérer mon retour, car quand je pourrai partir d'ici pour [la] Suède, ce sera la première préparation de mon retour, et vous devez espérer des avantages considérables pour mes intérêts, car la conjoncture et les dispositions présentes me sont les plus favorables du monde, et je tâcherai de ménager mes avantages avec toute l'application et tous les soins qui me seront possibles selon mon peu de capacité.

Le prince Christiano (1) est parti d'ici pour ses États, d'où il ira en France. Il est toujours catholique et plus sage qu'il n'était. — L'on dit que le roi de Pologne a défait Lubomirski (2) en une bataille rangée, mais l'on n'est pas encore assuré de la certitude de cette nouvelle. Si elle est véritable, vous le saurez d'ailleurs avec ses circonstances. La Suède est menacée du Moscovite d'une guerre, qui, toute périlleuse et dangereuse qu'elle est pour elle, n'empêche pas Messieurs de la régence de continuer leur villégiature, et je pense que ce ne sera que pour l'ordinaire prochain qu'ils seront de retour. Je n'ai pas eu de nouvelles d'Adami depuis plus de quinze jours, mais j'espère de les avoir au premier.

(1) Le duc Chrétien de Mecklembourg.

(2) C'était au contraire Lubomirski, alors révolté contre Jean-Casimir qui lui avait enlevé ses charges, qui avait défait son souverain, le 13 juillet, sur les bords de la Netze, en Posnanie.

J'ai envoyé Stropp en Suède à faire des propositions nécessaires pour disposer les esprits à mon arrivée. De l'effet qu'aura sa commission dépendront mes résolutions, et je vous rendrai un compte exact de tout ce qui se passera.

Mais devant que de finir ma lettre, il faut que je retourne à mon impatience et que je vous exagère l'inquiétude où je suis et l'impatience avec laquelle j'attends l'arrivée de l'ordinaire pour savoir s'il m'apporte la mort où la vie. Je vous prie de croire que mon inquiétude surpasse tout ce que l'on se peut imaginer, et que [mon] agitation est inconcevable à tout autre qu'à vous, qui seul pouvez en un semblable accident sentir quelque chose [qui] ressemblerait fort à ce que je sens présentement; mais je souhaite qu'un semblable malheur ne vous arrive pas, car cette expérience vous coûterait trop. Je vous prie d'être persuadé que quoique mon inquiétude me fasse souffrir, son tourment me tient présentement lieu de toute ma joie, puisque son effet extraordinaire me fait connaître que je vous estime d'une amitié qui est digne de vous. Je prie Dieu qu'il vous conserve en santé et que j'aie la joie de vous revoir tel que je vous ai laissé, vous assurant que l'amitié que je vous professe n'aura jamais d'autres termes ni bornes que celles de ma vie. Adieu.

Je reçois en ce moment avec un excès de joie vos deux paquets. Je n'ai pas loisir d'y répondre, mais, l'ordinaire prochain, je tâcherai de satisfaire à tout. Ainsi, j'ai récompense avec usure de mon inquiétude, ayant retrouvé cette lettre qui m'a donné tant de douleur.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 28 juillet 1666.

Je ne vous saurais faire comprendre quelle a été ma joie en recevant les doubles dépêches qui me manquaient par l'ordi-

naire passé, sans qu'il me manque aucune de vos dépêches jusqu'à ce jour. Je vous rends grâce de tout ce qu'elles contiennent d'obligeant pour moi, vous assurant que si je ne mérite une telle amitié d'ailleurs, je la mérite du moins par la sincérité et par l'ardeur de celle que je vous professerai inviolable jusqu'à la mort. Comme j'ai de la reconnaissance pour vous, ayez aussi la justice pour moi d'être fortement persuadé de cette vérité.

Vous avez tort d'être en inquiétude de ma santé, car je ne me suis jamais portée si bien que présentement. Le médecin est ici (1), et j'espère qu'il me sera inutile pour longtemps. Malaspina est aussi ici, mais sa complexion est faiblette et je [ne] pense pas qu'il sera jamais autrement.

Sur mes affaires particulières, je ne puis pas encore vous parler avec certitude. Elles ne dépendent pas entièrement de moi. Tout ce que je vous puis dire est que je ne manquerai ni de soin ni d'application, et qu'assurément je ne retournerai pas à Rome sans avoir payé mes dettes entièrement, ni sans avoir dégagé mes joyaux, ni sans avoir tiré de mes valeurs tout ce que l'on pourra tirer. Pour les fermes, elles se feront assurément, et déjà j'ai donné les ordres nécessaires pour cela au gouverneur général, mais d'affermer Gotland pour 20/m Riksdl., c'est ce que je ne ferai pas, car j'espère d'en tirer pour le moins 30/m pour l'année qui vient. La difficulté est toute de trouver des gens qui donnent les cautions nécessaires, et Texeira qui vous rend tout si facile, dit ici que cela ne se trouvera pas, et à vous dire la vérité j'en doute aussi. Néanmoins je ne le crois pas impossible, mais je ne vous puis encore parler de [rien], car j'attends les réponses de Suède, et je crois que ma présence sera nécessaire pour l'ajuster.

L'on ne parle plus de Diète, et j'en ai quasi perdu l'espérance qu'elle se fasse, et avec cela je perds celle de vous revoir de longtemps. Jugez quel effroyable coup de malheur m'ac-

(1) Macchiati et Malaspina arrivèrent à Hambourg le 22 juillet. Macchiati écrit à Azzolino le 28 juillet qu'il aurait facilement pu arriver dix jours plus tôt, mais qu'il en a été empêché par Malaspina, très ami de ses aises.

cable! Je vous avoue que je suis dans un désespoir étrange, et si l'état de mon âme vous était connu, je m'assure que vous ne me refuseriez pas votre compassion.

Modérez, je vous prie, le zèle du bon père Fozio (1), car si on le sait en Suède, comme il n'en faut pas douter, cela est capable de me faire beaucoup de mal. Je veux bien qu'il prie Dieu pour qu'il me conserve et fasse la grâce d'un heureux retour. Tout cela est bon; mais de parler de mes s[ecrètes] intentions, desseins, etc., cela me peut perdre entièrement. Il est certain que j'espère de tirer quelque avantage considérable de ce voyage, mais pour le tirer il faut laisser faire à Dieu et au temps, et se taire et ne témoigner, ni directement, ni indirectement que l'on y veuille toucher, car ces apparences nuisent beaucoup et ne servent à rien. Je m'assure que vous croyez que j'ai raison.

Il est arrivé, lorsqu'on l'espérait le moins, que l'on a renouvelé l'alliance de Suède avec la France. L'on parle diversement des conditions, lesquelles sont fort honteuses pour la Suède. J'en ai pleuré de rage, non pas que je ne sois ravie de voir la Suède en bonne intelligence avec la France, mais je voudrais qu'elle l'eut fait lorsqu'on le pouvait faire [avec] gloire et avec plus d'utilité. Par l'ordinaire prochain je vous en dirai les particularités avec plus de certitude. La France a déjà payé de l'argent (2). J'espère d'en tirer de la Couronne sur cet argent. C'est ce qui est le meilleur dans cet article.

Les deux flottes ou armées navales sont en présence, et l'on attend de moment en moment la nouvelle de la plus sanglante bataille qui se soit jamais donnée, car l'animosité des deux parties est telle, qu'on ne la peut expliquer. Quelle qu'en sera

(1) Le père Joseph Fozio, de la Compagnie de Jésus, auteur d'une *Vie de saint François de Sales.*

(2) Les nouvelles de Christine étaient prématurées. L'alliance, comme on sait, ne fut point conclue. La France cependant versa à la Suède 50,000 écus qui devaient être reçus à titre de subside si l'alliance se faisait, et d'emprunt, si elle ne se faisait pas. La somme fut payée en novembre 1666. (Carlson, *Sveriges Historia under Konungarne af Pfalziska Huset,* Stockholm, 1885, II, p. 181.) Quoique reçue seulement à titre d'emprunt, elle ne fut jamais rendue. (Instruction pour Pomponne, du 8 juin 1671. Geffroy, *Recueil,* Suède, p. 116.)

l'issue, je tiens qu'elle produira la paix. Les Hollandais cependant se sont mis en possession de la pêche des harengs fort paisiblement, mais cette bataille décidera le tout et fera les vainqueurs l'arbitre de la mer.

Les nouvelles de Pologne parlent de la défaite du Roi, mais l'on ne sait pas encore qu'en croire. L'on a dit l'ordinaire passé autant de Lubomirski, et je crois qu'à cette heure vous autres savez ce qui en est.

Le roi de Danemark arme fortement et l'on en parle diversement, mais ce qui est de véritable est qu'il se rend tous les jours plus fort et plus redoutable. Il ne l'est pas pourtant à mon avis assez pour attaquer, mais il l'est fort pour se défendre.

Je suis ravie de tout ce que l'ambassadeur de France (1) dit d'obligeant de moi ainsi que l'ambassadrice (2). Je vous en prie de leur faire là-dessus mes expressions de la manière que vous les savez faire. Les ambassadeurs qui se trouvent en Suède (3) me font les mêmes amitiés, et tout cela est fort avantageux pour moi, d'autant plus que je peux croire que ce soit avec sincérité. Je vous envoie la lettre que M. de Lionne m'écrit, et si tôt que Stropp sera à Stockholm je saurai tout ce qui s'y fait de plus secret, et si la vérité répond aux apparences.

Je vous envoie la lettre d'Adami et j'ai vu celle qu'il écrit à vous. J'ai jugé à propos de vous les envoyer toutes deux, quoique je n'ajoute pas grande foi à ce qu'il dit dans la mienne, parce qu'il n'en parle pas dans la vôtre. Néanmoins je vous l'envoie pour vous divertir (4).

(1) Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, avait été nommé ambassadeur à Rome dès le mois d'octobre 1665, mais il n'arriva à son poste qu'à la fin de juin 1666. Voir le portrait que fait SAINT-SIMON de ce diplomate, I, p. 170.

(2) Élisabeth Le Féron, veuve de Jacques de Caussade, marquis de Saint-Mégrin. SAINT-SIMON, I, p. 72.

(3) Terlon et Pomponne.

(4) Les lettres d'Adami, du 18 juillet, n'offrent pas grand intérêt. Il informe cependant Christine que Pomponne a reçu une lettre autographe de Louis XIV avec l'ordre d'assister Christine. — La nouvelle à laquelle Christine fait allusion comme peu digne de foi, est qu'elle était impatiemment attendue à Stockholm.

Je pense vous avoir dit tout ce que j'ai à vous dire, mais devant que de finir ma lettre, il faut que je vous parle du ridicule personnage dont je vous envoie le portrait. C'est un coquin qui s'érige ici en neveu du pape. Vous trouverez le reste de son infâme histoire au pied de son portrait. Il n'est pas pourtant visible, et [je] crois qu'il se cache de crainte d'être maltraité par nous autres Italiens (car je me tiens naturalisée parmi vous). Si une puissante considération ne m'empêchait, j'aurais la plus grande tentation du monde à le faire jeter en la rivière.

Ils courent ici des livres infâmes et sots contre la Cour de Rome, et la vie de D. Olimpia (1) est reçue avec tant d'applaudissements, qu'elle est traduite en toutes les langues barbares. C'est le plus sot livre du monde, et, à moins que d'être hérétique ou Allemand, l'on ne saurait trouver plaisir aux sottises qu'il dit. Encore vaut-il mieux d'être hérétique qu'Allemand, car enfin un hérétique peut devenir catholique, mais une bête ne peut jamais devenir raisonnable. Maudit soit le pays et les sottes bêtes qu'il produit !

Au reste, conservez-moi les bonnes grâces de nos amis et faites [mes compliments] à tous les nôtres, mais et particulièrement à ceux qui sont plus nôtres. Je suis et serai toute ma vie entièrement à vous. Adieu.

Je viens de recevoir votre septième lettre avec beaucoup de joie, mais je suis au désespoir que le pape se porte mal (2). Néanmoins comme les *follietti* (3) ne me peuvent tromper, je me fie aux espérances que vous [me donnez] de le revoir en santé.

Je suis ravie de l'honneur que le roi de France vous a fait et

(1) Donna Olimpia Maidalchini, la belle-sœur tristement célèbre d'Innocent X. Sa biographie, *Vita di Donna Olimpia Maidalchini*, venait d'être publiée par Gregorio Leti, sous le pseudonyme de « l'Abbate Gualdi », à Cologne (Amsterdam) et à Raguse (Genève). Ce pamphlet a été traduit en français par Renoult, Leyde, 1666, et par Jourdan, avec notes, Paris, 1770. (Millerand.)

(2) Alexandre VII venait de subir l'opération de la taille.

(3) Peut-être faut-il lire : « comme les *folliettini* me peuvent tromper. » Les *foglietti* (diminutif *fogliettini*) étaient la gazette de Rome.

je l'en remercierai moi-même. Je ne puis vous rien répondre sur votre chiffre, ne l'ayant pas (1) et suis au désespoir, mais la connaissance que j'ai des affaires fait que je sais à plus près ce que vous me voulez dire. Je vous répondrai au reste par le prochain.

V

Les jours qui suivirent l'envoi de cette lettre furent consacrés par Christine à un travail d'autant plus fatigant qu'elle préférait écrire la nuit. Deux fois dans cette semaine elle resta à son bureau presque jusqu'au lever du soleil (2). Il s'agissait d'en finir avec les comptes de Texeira et de passer avec lui un nouveau contrat pour pouvoir compter sur un revenu mensuel fixe. Enfin, le 1er août, cette laborieuse besogne fut terminée. Christine se trouvait devoir en tout à Texeira 57,353 écus, y compris une somme de 7,760 écus dus à d'Yllian, que Texeira prenait à sa charge (3). Le banquier s'obligeait (4) à continuer de fournir à la Reine 5,000 écus par mois, mais seulement pendant six mois, jusqu'au 1er février prochain. Après ce temps, si les remboursements n'étaient pas exécutés à sa satisfaction, il se réservait le droit de réduire la somme jusqu'à 2,000 écus. Les conditions étaient en général assez onéreuses pour la Reine, mais comme les affermages auxquels Adami travaillait lui donnaient l'espoir de voir bientôt ses revenus augmentés et assurés, elle pouvait presque compter se trouver après les six mois dans une situation plus avantageuse (5).

(1) Voir la préface, p. xxv.
(2) Macchiati à Azzolino, 4 août 1666.
(3) Avec les sommes dues à Nunez Henriques, Leijoncrona, Clas Tott et Per Brahe, les dettes de Christine montaient en tout à environ 150,000 écus (de Suède).
(4) Contrat du 1er août 1666, exemplaire signé par Texeira. Arch. Azzolino, copie.
(5) Il est probable que le contrat, quoique daté du 1er août, n'a été signé que

Malgré ces préoccupations, Christine entretenait une vaste correspondance pour les affaires courantes de l'administration de ses provinces, et échangeait des vues sur les affaires de Rome avec Lionne. En voyant dans les archives la masse considérable de ce qui est sorti de sa petite chancellerie, — et ce ne sont que des restes, — on ne peut s'étonner que Macchiati ait cru devoir protester contre le rude labeur qu'elle s'imposait. Rien ne pouvait cependant l'empêcher d'envoyer par l'ordinaire, chaque mercredi, la lettre accoutumée à Azzolino.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 4 août 1666.

J'ai reçu avec toute la joie imaginable votre septième lettre et, quoique j'aie à me plaindre de l'impatience que vous témoignez pour mon voyage de Stockholm, elle ne laisse pas d'avoir quelque chose de fort obligeant et agréable pour moi, et d'accroître la mienne qui est retardée par les considérations que vous aurez apprises par mes précédentes.

J'aurais souhaité, comme vous, de pouvoir vous écrire de Stockholm, ou du moins de Suède ; mais vous savez bien que je vous ai toujours dit que je ne voulais aller en Suède qu'à deux conditions : l'une que la Diète se fît, l'autre que l'on me donne l'exercice de la religion libre. La Diète se diffère, selon toute apparence. J'ai quasi perdu l'espérance qu'elle se tienne pour cette année; et je n'ai pas obtenu encore la liberté de l'exercice de la religion ; et je suis ici en attendant la réponse qu'on fera là-dessus à Stropp que j'y ai envoyé pour le solliciter. Car, à moins qu'on me l'accorde, je ne puis me hasarder à ce voyage, jusqu'à ce que je sois assurée de la Diète ; car, quand je serai assurée qu'elle se fera, j'irai, qu'on

plusieurs jours plus tard. Christine n'en parle pas à Azzolino dans sa lettre du 4 août, mais seulement dans celle du 11. Texeira s'est évidemment fait tirer l'oreille au dernier moment.

me le donne ou qu'on ne me le donne pas, et irai en personne la solliciter auprès de Messieurs les États qui ne me la refuseront pas, à ce que j'espère. Je vous ai dit assez amplement et clairement mes sentiments là-dessus dans mes précédentes, et il ne me reste rien à y ajouter.

Je suis ravie de l'honneur que le roi de France vous a fait, et vous auriez eu le plus grand tort du monde de n'accepter pas une si obligeante lettre, qui ne contient que des civilités et ne vous engage à rien de contraire à votre devoir. Je vous prie de la montrer à tout le monde pour faire crever vos envieux ; car, pour moi, je ne fais pas de secret de l'envie que j'ai de servir le Roi, en Suède, et partout. Car, puisque le Roi me fait mille amitiés à présent, je ferai connaître à tout le [monde] que si j'ai été invincible du côté de la fierté, je le veux aussi l'être du côté de la civilité. Faites aussi voir ma lettre (1), afin que l'on sache que je prends l'affaire de la manière qu'il faut. J'ai cru devoir écrire cette lettre pour témoigner à toute la terre l'intérêt que je prends en ce qui vous touche et donner témoignage de l'estime, de l'amitié et de l'obligation que je vous professe. Si ma lettre vous plaît, ce me sera beaucoup de joie; sinon je vous prie de pardonner la faiblesse de mes expressions à la force de l'amitié qui vous est très connue [et] qui rend toutes les expressions défectueuses.

Vous trouverez un mémoire que j'ai jugé à propos envoyer à M. de Lionne (2) pour préparer les esprits à tous événements. Je serais fort satisfaite de moi si j'avais donné dans vos sentiments. Au moins, il me semble que je n'ai rien hasardé.

Je suis au désespoir d'apprendre la maladie du Pape, mais vos lettres me consolent en me faisant espérer que je le retrouverai dans le même état que je l'ai laissé, et je le souhaite de tout mon cœur, et si mon cœur ne me trompe il m'assure que j'aurai cette joie.

Ce que vous me dites de l'Électeur [de] Saxe n'est pas un

(1) Annexe A.
(2) Annexe C.

secret ici; l'on en parle publiquement(1). Si la vocation est véritable, la Suède ne pourra pas l'empêcher. Je crains plus sa femme (2) que le reste, car je crois que l'Électeur de Brandebourg ferait de même si l'opiniâtreté de sa femme (3) n'y mettait obstacle. Les menaces de la Suède en ces temps sont assez connues et ne sont guère craintes, car ce n'est plus cette même Suède qui donnait des lois à l'Empire et, pour ainsi dire, qui les donnait quasi à l'Europe ; et si l'on continue à se gouverner comme l'on fait, je crois qu'au lieu de les donner elle les recevra pour longtemps.

L'alliance faite avec la France n'est rien qu'une simple assurance de neutralité (4). Si elle se conclut de la manière qu'elle est projetée, elle n'apportera à la Suède que peu de profit et beaucoup de honte, au lieu que s'ils l'eussent faite à temps elle en aurait tiré des avantages de gloire et de profit incomparables. Mon opinion est qu'ils veulent attendre le succès de la bataille navale des deux nations pour prendre leurs dernières résolutions. L'on attend partout le succès de cette bataille qui réglera bien des affaires, quoique mon opinion soit qu'elle produira la paix, quel qu'en soit le succès, car l'Angleterre est épuisée d'hommes, d'argent et, par conséquent, de force, et c'est leur dernier effort; et la Hollande ne veut que la paix, car c'est la plus grande conquête qu'elle puisse faire, et c'est la seule chose dont elle a besoin, étant abondante de tout le reste.

(1) La Maison Électorale de Saxe manifesta souvent des tendances vers le catholicisme. Les Électeurs Jean-Georges II et III ont, tous les deux, montré des sympathies pour cette forme de religion. L'Électeur Frédéric-Auguste II se convertit en 1697 pour pouvoir monter sur le trône de Pologne. (Voir, pour les détails, THEINER, *Storia del Ritorno alla Chiesa Cattolica delle Case Regnanti della Germania*, Rome, 1849.)

(2) Madeleine Sibylle de Brandebourg-Baireuth.

(3) Louise-Henriette d'Orange.

(4) La Suède avait fait une déclaration formelle de neutralité le 3 juillet (v. s.); mais, comme la minute de l'acte — qui avait été communiquée à Pomponne — nommait le roi d'Angleterre avant le roi de France, l'ambassadeur réclama et obtint le changement de la rédaction du préambule. La déclaration, par suite de ce retard, ne fut signée que le 17/27 juillet. (Voir CARLSON, *op. cit.*, II, p. 173, et POMPONNE, II, p. 201-204.)

Wrangel a été indisposé (1). Je lui ai envoyé mon médecin, lequel m'a rapporté qu'il se porte mieux et est hors de danger. Je crois que le chagrin a bonne part à son mal.

La Suède traite toujours avec la ville de Brême, et je crois qu'on traitera longtemps, car il n'y aura autre chose. Le bruit de la ville de Hambourg a été, plus de huit jours, qu'on avait bloqué la ville ; mais cela n'est pas, et si vous l'entendez dire ne le croyez pas si je ne vous l'écris, car c'est une sottise que j'espère qu'on ne fera pas.

L'on parle aussi que le roi de Danemark veut attaquer cette ville. Cette nouvelle, toute ridicule qu'elle est, trouve des gens assez sots pour la croire. Pour moi, je suis au désespoir de n'avoir pas ce passe-temps, car aussi bien serait-ce le seul qu'on pourrait avoir à Hambourg, et même on ne l'aura pas. Comme l'on a vu Mayence prendre Erfurth, et Magdebourg pris par Brandebourg, et que la Suède avait envie de Brême, l'on croit que le Danemark a la même envie de Hambourg; mais, apparemment, ils auront longtemps cette envie.

La nouvelle de la défaite du roi de Pologne continue et est crue véritable, ici, de tout le monde.

L'on nous fait espérer que les Moscovites s'accommoderont enfin avec la Suède, ce qui me consolerait fort (2).

Je vous envoie une lettre d'Adami (3), que j'ai pris la liberté d'ouvrir parce qu'il ne m'a pas écrit. Je l'attends ici tous les jours, avec autant plus d'impatience que son chiffre m'est nécessaire, quoique j'aie entendu fort bien tout ce que vous me dites, et me réglerai sur les mesures que vous me donnez. J'espère que toutes mes affaires se disposeront heureusement pour moi, et, aussitôt qu'Adami sera ici, je l'enverrai en Poméranie pour remédier à tous les inconvénients, et pour renouveler les fermes avec mes fermiers, ou en prendre d'autres.

Les autres fermes se feront aussi, s'il plaît à Dieu, selon l

(1) A Bremervörde, d'une attaque de fièvre paludéenne. (Macchiati à Azzolino, 4 août 1666.)

(2) Les différends entre la Suède et la Russie furent réglés par le traité de Plüsamünde, 12 octobre 1666 (v. s.).

(3) Cette lettre manque aux Archives Azzolino.

projet d'Adami, mais j'espère d'en tirer encore quelque chose de plus.

Je vous prie, ne vous inquiétez pas pour mes intérêts et soyez certain que j'en viendrai heureusement au bout. Au moins, je n'y épargnerai ni soin ni application.

Je ne saurais pas m'empécher de me plaindre avec vous du malheur qui me diffère si cruellement mon retour. Je vous prie de considérer combien vivement je dois ressentir un malheur qui est quasi le plus grand qui me pouvait arriver en ce monde, et je vous prie de croire que la cruelle nécessité qui m'oblige à faire cet effort sur mon inclination m'est insuportable au delà de tout ce que vous pouvez imaginer. Je vous prie de penser *juste là-dessus* (1) et de *croire tout* ce que *vous* devez *croire* pour ma *consolation*, car si sur ce sujet vous n'étiez persuadé de la manière que vous le devez être en ma faveur, je serais *inconsolable*.

Vous avez vu mon assiduité à vous écrire, et je suis ravie de voir que vous l'avez remarquée. Je n'ai jamais manqué à aucune occasion de vous écrire, et si vous n'avez reçu plus de lettres, c'est que je n'ai trouvé plus d'occasions de vous écrire, car si j'en eusse eu tous les jours et tous les moments, je n'eusse laissé passer aucune sans vous donner les marques de mon souvenir. Et vous ne devez pas m'en tenir compte de cette ponctualité, car vous écrire et recevoir vos lettres est toute la joie qui me reste en ce monde, depuis que je vous ai quitté, et quand il ne faudrait pas vous écrire pour votre consolation, il faudrait au moins vous écrire pour la mienne. Faites de même, je vous en prie, et donnons-nous récriproquement, le plus souvent que nous pouvons, les témoignages d'une amitié qui ne peut et ne doit finir qu'avec notre vie.

Je pense n'avoir plus rien à vous dire, si [ce] n'est que je me porte parfaitement bien et que je serai trop heureuse s'il m'est permis de vous revoir encore une fois devant [de] mourir. Adieu.

(1) Les mots en italique sont soulignés dans l'original.

J'attends avec impatience votre huitième lettre et j'espère de l'avoir dans peu d'heures. Adieu.

Je viens de recevoir votre huitième lettre et n'ai pas loisir d'y répondre. Mes précédentes y ont répondu en partie, et je ne vous saurais rien dire de plus. La maladie du pape m'afflige, mais il se faut enfin consoler et prendre les choses comme elles viennent. Je vous dirai quelque chose de plus par l'ordinaire prochain, et, cependant, je prie Dieu qu'il vous conserve. Adieu.

ANNEXES A LA LETTRE DU 4 AOUT 1666.

Annexe A.

Christine à Louis XIV.

Hambourg, 31 juillet 1666 (1).

MONSIEUR MON FRÈRE,

J'étais sur le point de Vous remercier du soin que Vous Vous êtes donné de parler à l'ambassadeur de Suède pour mes intérêts (2), lorsque J'ai appris l'honneur que Votre Majesté a fait à mon cousin le cardinal Azzolino par la lettre, que Vous lui avez écrite de Votre propre main, de laquelle Je me trouve quasi autant obligée à Votre Majesté que de toutes les autres amitiés que Vous m'avez voulu témoigner; et comme il est très digne de toutes les bontés de Votre Majesté, Je prendrai toujours ma part à toutes les obligations qu'il Vous plaira de lui imposer, à condition que Votre Majesté me fera la justice de croire le témoignage qu'il me rendra auprès de Vous, que ses offices si

(1) Copie sans date aux Arch. Azzolino. Minute datée 1er août. Montpellier, VIII, p. 65 verso. — L'original, daté 31 juillet, aux Arch. des Aff. Étrang., à Paris, Suède, *Corresp.*, Suppl., T. 3.

(2) Christine venait de recevoir une lettre de Lionne, du 16 juillet 1666, lui annonçant que Louis XIV avait chargé le comte Königsmark d'écrire à la régence de Suède que les intérêts de la Reine « lui étaient extrêmement à cœur, et qu'on ne pouvait l'obliger plus sensiblement que de donner toute satisfaction à Sa Majesté ». (Arch. des Aff. Étrang., Paris, Suède, *Corresp.*, T. 31, f. 271. — Minute autographe.)

puissants d'ailleurs auprès de moi ne sont pas nécessaires pour soutenir l'amitié que Je professe à Votre Majesté, étant fondée sur une forte sympathie et inclination qui me rend à jamais, etc.

Annexe B.

Christine à Lionne.

Hambourg, 31 juillet 1666 (1).

MONSIEUR LE MARQUIS DE LIONNE,

J'ai cru devoir remercier le Roi de ses bontés, et je Vous envoye la lettre en vous remerçiant aussi de vos bons offices. Je vous prie de vous expliquer sur le sujet du mémoire, que vous trouverez ici joint, et me faire savoir si vous avez jugé à propos de le lire au Roi; car après cela l'on verra ce que l'on aura à faire, selon l'envie que vous témoignerez de vouloir entrer en matière. Pour moi j'embrasse avec joie les occasions de vous pouvoir assurer de mon estime et amitié, vous priant d'en être persuadé. Je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Annexe C.

Mémoire envoyé à M. de Lionne (2).

Le pape se trouve *mal, et son mal est considérable; néanmoins* je tiens qu'il *n'en mourra pas pour cette fois,* mais je crois que par ces fréquentes *secousses, il sera* réduit en un si *mauvais état de santé* qu'il n'y aura plus qu'à se préparer *à un conclave*. En ce cas, il ne tiendra qu'au Roi d'être *l'arbitre de l'élection* et d'en avoir toute la gloire, pourvu qu'il veuille appuyer de son autorité *les bien intentionnés* au bien public et à

(1) Copie datée 1er août aux Arch. Azzolino. Minute, même date. Montpellier, VIII, p. 65. Impr. ARCKENHOLTZ, III, p. 269. — L'original, daté 31 juillet, est aux Arch. des Aff. Étrang. à Paris, Suède, *Corresp.*, T. 31, f. 309.

(2) Original autographe aux Arch. Azzolino. Les mots en italique sont chiffrés dans l'écrit de la Reine. La minute en clair, écrite de la main de Santini, se trouve à Montpellier, XI, p. 239.

son service. Quand il sera temps, l'on fera là-dessus des propositions au Roi, qui, selon mon sens, ne lui devraient pas déplaire, pourvu que l'on sache qu'elles soient favorablement reçues, et qu'on se puisse promettre que le secret soit fidèlement gardé, et [que] l'affection et le zèle de qui les proposera soient agréés.

VI

Avant de lire les lettres qui vont suivre, dans lesquelles il sera souvent question des relations de la France avec les cardinaux de l'« Escadron volant » en vue du prochain conclave, il sera utile de rappeler quels étaient les intérêts du cabinet français dans l'élection du futur pontife.

Alexandre VII, pendant les douze années qu'avait déjà duré son pontificat en 1666, s'était montré constamment malveillant et quelquefois hostile non seulement envers la France, mais aussi envers l'Église gallicane. Maintes fois, au contraire, il avait fait preuve envers la maison d'Autriche d'une partialité qui ne pouvait que blesser sa rivale. Et quoiqu'il eût, comme cardinal, professé des opinions condamnant le népotisme, il s'était empressé, aussitôt qu'il eut ceint la tiare, de retourner aux traditions funestes de ses prédécesseurs. Louis XIV pouvait lui reprocher à bon droit de sacrifier à des intérêts de famille ceux des pays catholiques. L'incident de la garde corse notamment, — où le pape avait préféré se brouiller avec le roi de France plutôt que d'avoir à infliger un blâme mérité à son frère don Mario Chigi, dont il avait fait le chef des milices pontificales, — cet incident fournissait un exemple, trop récent pour être oublié, des dangers du népotisme. Louis XIV dans sa lettre à Christine, du 16 septembre 1662 (1), n'avait pas dédaigné de les relever lui-même vigoureusement.

(1) Voir p. 120.

La France désirait donc voir sur le trône de saint Pierre un pontife dont elle n'eût pas à craindre, dans les luttes qu'elle préparait contre la maison d'Autriche, une intervention favorable à celle-ci. Elle voulait aussi trouver chez le nouveau pape une attitude conciliante et libérale envers les aspirations gallicanes, et enfin elle espérait obtenir de lui la condamnation et l'abandon du népotisme. Dans ces vues, elle avait, dès la fin de 1665, jeté les yeux sur le cardinal Jules Rospigliosi, dont les hommes d'État français, et Lionne tout le premier, avaient eu l'occasion d'apprécier la capacité et le caractère droit, honnête et désintéressé.

Les préférences du roi de France n'étaient cependant pas encore connues à Rome ; elles ne furent dévoilées que pendant le conclave. Le duc de Chaulnes et le cardinal de Retz, qui se trouvait encore à Rome (1), proclamaient bien que le Roi souhaitait l'élection d'un pape ennemi du népotisme, mais ils ne se déclaraient en faveur d'aucun cardinal en particulier.

L'appui de l'Escadron leur était nécessaire, car la faction française proprement dite ne comptait dans le Sacré Collège que quelques voix vis-à-vis de la nombreuse faction espagnole, à laquelle on pouvait craindre que le cardinal Chigi et les autres créatures d'Alexandre VII ne vinssent se joindre. Le candidat des Espagnols était déjà connu : c'était le cardinal François Barberini, doyen du Sacré Collège, d'autant plus redoutable que sa candidature pouvait enlever aux Français la voix et l'influence du cardinal Antoine Barberini son frère, lequel, tout archevêque de Reims qu'il était, n'eût pas hésité à sacrifier les intérêts de la France à ceux de sa famille. Pour empêcher les cardinaux de l'Escadron de se rapprocher de la France, les Espagnols avaient cru de bonne politique de répandre le bruit que le candidat préféré de Louis XIV était le cardinal Farnèse, un parent éloigné des ducs de Parme. Comme on soupçonnait Farnèse de nourrir des tendances au népotisme, il était naturellement mal vu de l'Escadron, et surtout peu

(1) Il ne partit de Rome que le 16 septembre 1666. CHANTELAUZE, *loc. cit.*, p. 433.

sympathique à Azzolino, l'âme de cette faction. De Retz s'était bien efforcé de dissiper de telles appréhensions, mais, tant que le nom du candidat de la France n'était pas ouvertement connu, les hommes de l'Escadron pouvaient toujours conserver le soupçon que ce candidat était effectivement Farnèse, et désirer obtenir du cabinet royal, comme condition de leur appui, une renonciation explicite à cette candidature (1).

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 11 août 1666.

J'ai reçu votre huitième lettre avec toute la satisfaction que vous pouvez imaginer, et vous rends grâce du zèle et de la passion que vous témoignez pour mes intérêts, desquels je ne vous puis dire rien de particulier que ce que je vous ai dit dans mes précédentes, sinon que j'ai renouvelé le contrat pour six mois avec Texeira et que j'ai eu toutes les peines du monde pour l'y disposer, comme vous saurez de Pezza, lequel aura le soin de vous en faire le rapport.

Je suis au désespoir de la maladie du pape, car j'ai beaucoup de raisons à souhaiter de pouvoir me trouver dans le temps d'un conclave à Rome ; mais, si Dieu en dispose autrement, il faut avoir patience et se conformer à sa sainte volonté, quoique ce me sera sensible douleur. Ma consolation est que vous y êtes, et que cette occasion vous servira pour accroître votre gloire et votre estime; car, comme vous n'avez ni pouvez avoir d'autre intérêt que le service de Dieu et le bien et la grandeur de l'Église, quelle qu'en soit l'issue, vous aurez du moins la gloire d'avoir fait votre devoir. J'espère la même chose de tous nos amis et qu'ils seconderont votre zèle du leur, et je m'apprête à recevoir la consolation d'apprendre que vous serez tous plus unis que jamais et plus zélés pour le

(1) Voir Chantelauze, *op. cit.*, ch. x.

bien public. Je suis persuadée que vous serez l'escadron triomphant dans ce conclave. S'il arrive, souvenez-vous de nos conversations familières qu'Imperiali et vous avez eues si souvent avec moi, dans le temps heureux où il m'était permis de vous entretenir et de vous animer dans le zèle que vous témoignez sans déguisement à la gloire et au bien de l'Église. Si le conclave arrive, il est temps d'exécuter ces nobles et beaux projets, car je vous proteste que si vous ne trouvez le moyen de remédier en quelque façon aux désordres et abus du népotisme (1), cette peste ne peut manquer d'être enfin mortelle à l'Église.

Je vous demande pardon si j'entreprends de parler avec tant de liberté sur une matière si chatouilleuse et qui n'est pas de mon fait. Je connais fort bien combien cette corde est dangereuse à toucher, mais aussi je ne me promets rien de commun de votre zèle et courage. Vous savez que je parle sans intérêt et que si je considérais le mien, je parlerais d'une autre manière (2); mais Dieu m'ayant fait la grâce de quitter tant pour son service, je dois peu ménager le reste, et je m'estimerais bien heureuse si, aux dépens de mon sang et de ma vie, je pouvais servir Dieu et son Église un jour. Vous, qui connaissez le fond de mon cœur, savez que c'est le plus grand de mes souhaits et l'unique intérêt que j'aie au monde. Après cela jugez si j'aurai de la joie si j'apprends que vous faites en cette occasion tout ce que je me promets de votre

(1) Il est intéressant de comparer à cette lettre ce qu'écrivait Christine à Louis XIV, le 10 novembre 1662, en défense du népotisme. (Voir p. 121.) La cohérence n'a pas toujours été le côté fort de la Reine.

(2) Christine semble vouloir dire ici qu'il serait de son intérêt de voir continuer le népotisme, dans l'espoir de profiter personnellement des largesses du nouveau pape. — Malgré ses protestations de désintéressement, elle ne se fit point scrupule d'accepter de Clément IX, en 1669, après son retour à Rome, une pension de 12,000 écus, qu'elle garda jusqu'à l'année 1683, lorsque Innocent XI la lui enleva sous prétexte que la Chambre Apostolique en avait besoin pour pouvoir secourir l'Empereur contre les Turcs. — C'est par erreur qu'on a affirmé que cette pension avait déjà été donnée à Christine par Alexandre VII. C'est aussi erronément qu'on a placé la perte de la pension en l'année 1687, lors de l'affaire « des quartiers ». — Comme la plupart des auteurs qui ont suivi Arckenholtz (II, p. 260), j'ai reproduit cette fausse date dans un opuscule sur les « Derniers jours de Christine ». (*Ord och Bild.*, 1896, I, II.)

zèle, de votre vertu et de votre courage en cette occasion. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous assiste tous pour la gloire de son service, et donne un pape tel que son service et sa gloire le demandent. Et je commence à l'espérer, car je vois de si admirables et avantageuses dispositions partout, que j'espère que Dieu nous donnera un pape qui en saura profiter et en tire la gloire de Dieu et la sienne; et vous verrez que cela ne peut manquer d'arriver, tôt ou tard.

Ici nous avons nouvelle de la bataille navale donnée entre les deux flottes (1), le succès de laquelle a été fort différemment conté en cette ville durant huit jours. Néanmoins, il est probable et quasi certain que les Hollandais ont remporté la victoire. Je me réserve néanmoins à vous dire par ma suivante la certitude et les particularités. Si la victoire s'est déclarée pour les Hollandais, je crois que la paix se fera infailliblement, et je tiens que quand même les Anglais l'auraient obtenue, la paix se fera de même par les raisons que je vous ai dites dans mes précédentes.

La ville de Brême s'opiniâtre, et tout le monde est prêt à se déclarer pour elle en cas qu'on l'attaque, mais l'on n'a pas la pensée ni l'envie.

Je vous envoie une copie d'une lettre du roi de France (2), qui est, comme vous verrez, extrêmement obligeante. L'on fait partout de grandes démonstrations avec moi; mais, à vous dire la vérité, je ne m'y fie pas et je vois bien que, nonobstant tout cela, le roi de France me traversera, en tout ce qu'il pourra, et mes desseins et ma fortune. Car il ne me caresse que par la crainte qu'il a de moi et en Suède et à Rome, et tâche de me nuire secrètement partout (3); mais, n'importe, je suis résolue à dissimuler tout. Aussi bien ne me peut-il nuire ni en Suède ni à Rome, et je le servirai partout avec honneur et sincérité,

(1) La bataille du 4-5 août, devant l'embouchure de la Tamise.

(2) Voir l'annèxe.

(3) Ces soupçons de Christine n'avaient, comme on a pu le voir, aucun fondement. On verra par la lettre de Christine à Lionne, du 11 septembre suivant, qu'ils se basaient sur des insinuations de la part des régents, qui désiraient la brouiller avec la France.

autant que les intérêts de Rome et de Suède me le permettront; et enfin il connaîtra ma vertu et sa faiblesse, et se repentira peut-être de me persécuter injustement et inutilement. [Je] vous envoie le mémoire dont il parle, afin que vous soyez informé de ce qui se passe. J'ai manqué [de] vous envoyer la copie de ma lettre à de Lionne, car D. Matteo (1) ne l'a pas copiée, pour la hâte que lui faisait le courrier de partir. C'est une faute qui ne se fera plus. Je me souviens pourtant que je dis, sur ce qu'il m'avait dit que le Roi aurait su plus tôt de Suède que de Rome mon voyage, que cela ne m'avait pas surpris, puisque l'on pouvait mieux savoir en Suède qu'ailleurs la nécessité qui m'a obligée à ce voyage, car ils savaient bien que leurs procédés m'y devaient forcer. Voilà, à plus près, le sens de la lettre, le [reste] était les civilités ordinaires, qui faisaient une bonne partie du contenu.

J'ai communiqué en France les nouvelles que vous savez, avec les précautions nécessaires, et j'ai envoyé une copie à Lionne, n'ayant pas trouvé ici des ministres capables d'une telle confiance; et j'ai une si étroite correspondance avec Lionne, que j'ai jugé plus à propos d'en user ainsi. Je vous rendrai un compte exact de tout ce qui se passera sur ce sujet.

Je pense vous avoir dit tout ce que j'ai à vous dire. Je me porte bien, mais je m'ennuie fort, et rien ne me peut consoler du malheur qui m'éloigne de Rome. Continuez à me consoler, comme vous faites, de votre souvenir, et soyez fortement persuadé de la fidèle et inviolable amitié que je vous professerai jusqu'à la mort. Adieu.

ANNEXE A LA LETTRE DU 11 AOUT 1666.

Louis XIV à Christine.

Fontainebleau, 23 juillet 1666 (2).

MADAME MA SOEUR,

Le mémoire de Votre Majesté m'a été lu (3), et tout aussitôt

(1) Don Matteo Santini, le secrétaire italien.
(2) Copie aux Arch. Azzolino.
(3) C'est le mémoire du 10 juillet. (Voir p. 174.)

ayant pris autant d'intérêt qu'elle même aux deux chefs qu'il contient, j'ai mandé au sieur de Pomponne d'employer mon nom, ses offices et toute son industrie pour les faire réussir à la satisfaction de Votre Majesté. Il aura l'honneur de Lui écrire pour l'informer de ses soins et du progrès de ses diligences ; mais je ne laisse pas de lui ordonner de m'en rendre compte aussi, pour en user dans la suite comme on peut faire dans les choses que l'on a le plus à cœur. Enfin Votre Majesté peut s'assurer qu'en ce rencontre non plus qu'aux autres, qui La regarderont, Je n'oublierai rien pour Lui témoigner par des preuves effectives la parfaite estime et l'amitié solide et cordiale, avec laquelle Je suis,

Madame ma Sœur,

Votre bon Frère,

LOUIS.

* * *

Trois jours après avoir dépêché la lettre que nous venons de lire, Christine recevait de Stropp la nouvelle de son arrivée à Stockholm et l'annonce qu'il avait aussitôt commencé les démarches pour présenter sa requête. Christine répondit en lui recommandant de visiter fréquemment M. de Pomponne et de conférer confidentiellement avec lui (1).

L'intimité de Christine avec la Cour de France n'était cependant pas faite pour disposer les régents en sa faveur. Elle était au contraire pour eux une autre raison de craindre l'arrivée de la Reine. Pomponne a expliqué si clairement et si justement la situation, que je ne saurais faire mieux que d'emprunter à ses Mémoires (2) le passage qui suit :

« Elle [la Reine] était toujours depuis demeurée à Rome ; et l'occasion qu'elle prit d'en partir sur le bruit de la Diète, donna d'autant plus d'appréhension aux Régents, qu'ils craignaient davantage l'esprit de cette princesse. Ils connaissaient que le

(1) Christine à Stropp, 4/14 août 1666. Annexe aux procès-verbaux du Sénat de Suède, le 8 mai 1667. Stockholm, Riks Arkivet

(2) II, p. 177-178.

royaume n'était pas sans cette sorte de mécontents qu'il est impossible d'éviter dans les minorités des princes, où ceux qui sont éloignés des affaires les voyent toujours avec jalousie entre les mains de ceux qui gouvernent. Ils savaient que le souvenir de l'abondance et du bonheur qui avaient accompagné le règne de cette reine, lui conservait, malgré le changement de religion, l'affection des prêtres et l'amour des peuples; que ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume lui devait son élévation et sa fortune; et que l'on n'y pouvait oublier, dans la fille du grand Gustave, cette magnificence vraiment royale, avec laquelle elle avait répandu sur toute sa cour les grâces propres de la Suède et les dépouilles de l'Allemagne. Mais surtout ils croyaient que son voyage était de concert avec la France; et que, pour empêcher que la Suède n'agît au dehors en faveur de l'Angleterre, elle voulait se servir de cette princesse pour la troubler au dedans. »

Il est possible que dans ces circonstances, Stropp ait cru mieux servir les intérêts de sa maîtresse en n'affichant pas une intimité compromettante aux yeux des régents. Peut-être aussi aura-t-il négligé d'exécuter les ordres de Christine dans l'espoir de leur être personnellement agréable, car Stropp était malheureusement un solliciteur en quête d'un meilleur emploi que celui qu'il avait auprès de la Reine. Toujours est-il qu'il ne se présenta jamais chez Pomponne (1).

Pendant que Stropp se rendait à Stockholm, Adami avait fait le voyage en sens inverse. Il était arrivé à Hambourg le 15 août, portant à la Reine des offres très satisfaisantes pour l'affermage des îles. Deux spéculateurs, Momma et Drakenhielm (2), voulaient prendre, le premier, Ösel pour 20,000 écus et Gotland pour 21,000; et le second, Öland pour 17,000. Christine était disposée à accepter ces offres. Elle ordonna bien au gouverneur général de tâcher d'obtenir quelque augmentation, mais sans y mettre de l'insistance. Elle avait commencé

(1) Interrogatoire de Stropp par-devant le Sénat de Suède, le 22 septembre 1666. Stockholm, Riks Arkivet.

(2) Voir p. 139.

par demander 30,000 écus de Gotland, elle se contentait maintenant de 25,000, de 24,000 pour Ösel, et de 20,000 pour Öland, et elle finissait même par accepter au besoin les chiffres offerts. Dans une apostille, ajoutée de sa propre main à la lettre au gouverneur général, elle recommandait à celui-ci « de ne pas s'arrêter à la rigueur des conditions, mais de ne pas perdre de temps à conclure l'affaire, qui est la chose » du monde que j'ai le plus à cœur (1). — Christine était ravie de voir enfin un commencement de stabilité dans ses finances.

La même semaine qu'Adami était arrivé de Stockholm, Christine recevait encore une fois la visite du grand connétable Wrangel qui venait, accompagné de quelques membres de sa famille, la complimenter au nom de Charles XI. — Laissons maintenant la Reine raconter elle-même les événements :

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 18 août 1666.

Pour réponse de votre neuvième lettre, je vous dirai que le destin de ceux qui viennent de Cologne étant d'être très mal informés des affaires du monde, je ne m'étonne pas des sottises que vous a dites l'ami de ce pays-là. Wrangel est à présent ici, et c'est la troisième fois qu'il y est venu, et dans ses manières et ses façons d'agir, ni dans les compliments qu'il m'a faits de la part de son maître (2), je n'ai pu m'apercevoir de la résolution qu'on vous a dit être prise en Suède, laquelle, selon toute apparence, n'a été forgée que dans la tête de quelque ivrogne de ces pays.

(1) Christine à Seved Bååt, Hambourg, 7/17 août 1666. Montpellier, VIII, p. 12 et 13, minute et copie. Impr. chez ARCKENHOLTZ, II, p. 89-90, avec beaucoup d'altérations de forme.

(2) Wrangel était venu avec sa femme, sa fille et son gendre, le comte Nils Brahe. — Del Monte écrit à Azzolino, le 18 août, que Wrangel avait assuré à Christine que le jeune roi était impatient de la voir à Stockholm. Il est bien possible que Wrangel ait tenu ce langage; mais il est peu probable qu'il y ait été autorisé.

Pour l'affaire de Mass. (1) Raggi, elle est très fausse; car comment voulez-vous que je me sois servie de lui pour persuader Wrangel de me venir voir, s'il ne l'avait jamais vu en ce temps-là, et puisque Raggi m'avait quittée à Brunswick, qui est plus [de] vingt lieues loin d'ici? Il trouva, à son retour ici, Wrangel, à qui il fit un compliment de ma part, qu'il reçut avec des protestations de respect et de dévotion envers moi tels que je ne puis vous les dire, et le même Raggi, qui est présentement ici (2), me l'a écrit alors et m'a assuré qu'il n'a jamais dit ni pu dire un tel mensonge à l'ami que vous savez; [il] voulait lui écrire, mais je l'ai empêché et l[ui] ai défendu d'autorité qu'il ne le fît. Il m'a dit qu'il n'avait jamais vu un homme si mal informé que cet homme, et qu'il lui avait dit toujours cent sottises les plus fausses du monde en matière de nouvelles. Vous avez donc bien fait d'en faire aussi peu de cas qu'il mérite; mais je vous prie au moins de désabuser cet homme, ou d'empêcher qu'il ne publie ces sortes d'impertinences par Rome; car, puisqu'il a eu l'effronterie de le dire à vous, à qui un homme d'esprit devrait le moins dire ces sortes de fadaises, il n'aura pas manqué d'en faire sa cour aux lieux où ces sortes [de] choses sont reçues avec plus d'intérêt de mauvaise volonté.

Adami est ici et, après son arrivée, étant pleinement informée de l'état des choses, j'ai donné les ordres nécessaires pour l'exécution de l'afferme de mes biens, et j'espère, pour Saint-Michel, de commencer à recevoir les premiers payements sur ce nouveau traité. Depuis l'arrivée d'Adami, j'ai [mis] la dernière main à l'instruction de Stropp, car il m'était nécessaire de lui parler pour prendre mes dernières résolutions. Je ne puis m'empêcher de vous dire qu'Adami m'a servie avec autant de fidélité, d'application et d'habileté, qu'il a surpassé mon espérance et m'a donné de l'admiration.

(1) Massimiliano.

(2) Raggi était matin et soir auprès de Christine qui appréciait fort sa connaissance des affaires d'Allemagne et des Pays-Bas. Il revenait justement d'un voyage en Hollande. (Macchiati à Azzolino, 11 août.)

Je l'enverrai dans peu de jours en Poméranie, pour y faire ce qu'il a fait partout et pour affermer mes biens et me faire rendre un compte exact du passé (1), et s'il m'y rend le service qu'il m'a rendu partout ailleurs, j'espère dans peu de jours de voir mes affaires dans l'état où nous le souhaitons. Son rapport et les conjonctures présentes m'ont fait prendre la résolution de me disposer au départ pour la Suède dans le prochain mois d'octobre, au plus tard; car je ne puis quitter plus tôt ces quartiers, pour les affaires qui m'y arrêtent par nécessité. J'attends cependant la réponse sur la commission de Stropp, car si l'on me donne l'exercice de la religion, ce sera tant mieux, mais si l'on me le refuse je ne laisserai pas d'y aller, car je m'assure de l'obtenir tôt ou tard quand je serai présente.

J'ai entièrement perdu l'espérance que la Diète se fasse devant le mois de mai prochain, mais j'espère que ma présence pourra l'avancer, car [*mot illisible*] elle ne se peut plus faire sans moi, et je vous puis assurer que la disposition des affaires est si avantageuse pour moi qu'on ne [peut] souhaiter rien de plus heureux. Je voudrais que vous puissiez parler une heure à Adami. Je vous assure, cette conversation vous donnerait bien de la joie. Cependant je vous demande de m'avoir compassion du long exil où je suis condamnée, car je ne puis espérer de revoir Rome qu'après le terme de deux ans (2). C'est pour en mourir; mais il faut avoir patience et [croire?] que je ne mérite la satisfaction de revoir Rome qu'après un siècle de souffrances.

La victoire des Hollandais ne continue pas, et cette bataille qui a fait tant de bruit a produit fort peu d'effet. Le calme et la désunion des chefs hollandais ont empêché qu'ils n'ont [r]emporté la plus grande victoire du monde, mais tout cela

(1) Christine avait désormais acquis la conviction qu'Appelman était un serviteur infidèle. (Del Monte à Azzolino, 18 août.)

(2) La Reine n'explique point pourquoi son absence devrait durer si longtemps. Peut-être a-t-elle simplement voulu voir comment Azzolino prendrait la nouvelle. Dans la lettre suivante elle ne calcule la durée de son séjour en Suède qu'à quelques mois.

est terminé avec la perte de sept vaisseaux des Anglais et quatre du côté des Hollandais, qui ont tous été brûlés. Ruyter s'est rendu si glorieux en cette occasion, que je ne pense pas qu'on puisse acquérir plus de gloire en une pleine victoire. Il a combattu avec sept seuls vaisseaux toute la flotte anglaise, sans qu'on l[ui] ait pu prendre un vaisseau ni l'aborder, et [il] s'est retiré dans le port, sauvant toute la flotte hollandaise qui se trouvait en désordre par la mort des chefs de l'avant-garde. Quoi qu'il en soit, il n'est pas arrivé que cette bataille ait donné un coup de *partye* (?). Les Anglais se tiennent encore en la mer, mais dans peu de jours les Hollandais sortiront plus forts que jamais, et l'on tient qu'on combattra de nouveau, et je tiens après cela que la paix se fera.

Les Suédois ont enfin bloqué la ville de Brême, mais encore assez de loin. C'est un engagement dont je souhaite qu'ils sortent avec honneur, mais il y a assez peu d'apparence.

Il ne me reste plus rien à vous dire, et Wrangel m'empêche d'être plus long[ue]. Faites mes compliments à tous nos amis, et conservez-moi leur amitié et la vôtre. Adieu.

*
* *

La santé de Christine commençait à se ressentir du travail qu'elle s'imposait. Elle avait des migraines, accompagnées d'un léger mal de gorge et de fréquentes insomnies. Le médecin attribuait son indisposition à sa trop grande assiduité au travail et à son obstination à ne vouloir boire que de l'eau. Or, celle qu'on avait à Hambourg laissait à désirer au point de vue de l'hygiène, bien qu'on la fît venir d'une distance de deux lieues (1). Malgré les conseils de Macchiati, Christine n'interrompit cependant ni le train de sa vie mondaine (2), ni sa correspondance. Voici d'abord deux lettres échangées entre elle et Lionne, sur les affaires de Rome :

(1) Macchiati à Azzolino, 11, 18 et 24 août 1666. — Don Carlo Conti tombait en même temps malade de malaria.

(2) Del Monte donne dans une lettre à Azzolino, du 25 août, la liste des personnages princiers reçus par Christine.

*
* *

Lionne à Christine.

[Vincennes?] 13 août 1666 (1).

MADAME,

J'ai lu au Roi le mémoire (2) que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'adresser, écrit de sa main, sur les affaires de *Rome*, et nommément sur ce qui regarde *le prochain conclave*. Il me serait mal aisé d'expliquer à Votre Majesté à quel point sa proposition a plu au Roi, et combien il s'en est tenu obligé. Je crois qu'il en voudra témoigner lui-même son ressentiment à Votre Majesté par l'ordinaire prochain, s'il n'a pas le temps de le faire par celui-ci, qui est prêt à partir. Cependant pour témoigner à Votre Majesté le cas qu'on a fait de son ouverture et de ses offres, après l'avoir assurée qu'on gardera inviolablement le secret, qui est l'âme de pareilles choses, je dois lui rendre compte que le Roi venant tout présentement de recevoir avis, par la voie de *Venise*, *que la maladie du pape* s'est augmentée très considérablement, la *fièvre* étant survenue à ses autres *incommodités*, Sa Majesté m'a commandé d'adresser *à M. le duc de Chaulnes, son ambassadeur*, l'original même du mémoire de Votre Majesté avec deux ordres : l'un, que *si le pape meurt*, il le fasse voir confidemment *à M. le cardinal Azzolino*, afin qu'il lui serve comme d'une lettre de créance de Votre Majesté, et qu'ensuite ils puissent s'ouvrir l'un à l'autre, et prendre ensemble toutes leurs mesures avant que *le conclave se ferme;* l'autre, que s'il n'est point pressé par *la mort du pape*, il ne témoigne pas au dit *cardinal* d'avoir reçu ledit mémoire; et qu'il ne fasse aucun pas dans l'affaire que les ordres de Votre Majesté n'aient eu le temps d'arriver, le Roi voulant que toutes choses passent par sa direction. Je serai en quelque inquiétude jusqu'à ce que Votre Majesté m'ait fait la grâce de me témoigner qu'elle a agréé qu'on ait pris de cette

(1) Copie sans date aux Arch. Azzolino. Les mots en italique sont en chiffres.
(2) Celui annexé à la lettre de Christine à Lionne du 31 juillet. Voir p. 195.

sorte les devants pour le seul cas de *la mort du pape*, afin que la bonne volonté de Votre Majesté pour la gloire et le bien des affaires de Mon Maître ne demeurât pas inutile, si cet accident arrivait avant qu'elle eût eu le temps de donner ses ordres à Rome.

Je suis, etc.

Christine à Lionne.

Hambourg, 21 août 1666 (1).

MONSIEUR LE MARQUIS DE LIONNE,

Votre lettre m'a donné beaucoup de joie, voyant que mon mémoire a reçu un si bon acceuil : on ne pouvait mieux faire que d'en user de la sorte. J'ai envoyé en même temps une copie du mémoire *au cardinal Azzolino,* et lui ai écrit de bonne manière, et je ne manquerai pas dans le prochain ordinaire de l'informer de tout ce qui se passe entre nous, afin qu'il puisse prendre ses mesures justes. Cependant je vous ferai *un véritable tableau de l'état présent* des choses, et vous en dirai mon sentiment sur la confiance que vous me garderez *le secret* que vous me promettez. Je n'ai pas loisir de vous l'envoyer par cet ordinaire, mais je verrai si je pourrai l'achever pour le prochain. Cependant je vous envoie mes dernières nouvelles ; je vous prie de me communiquer les vôtres, car je suis persuadée que vous les avez plus fraîches. Il serait bon de donner ordre *au duc de Chaulnes* de montrer le mémoire *au cardinal Azzolino* quand même *le pape ne mourrait* pas ; car cela fera naître une confiance entre eux, et ils pourront prendre justes leurs mesures sur les lieux. Je suis persuadée que *le pape traînera encore des jours*, mais aussi je tiens qu'*il ne peut durer longtemps*, car ses *indispositions sont d'une nature à ne lui pardonner pas;* et il est bon de s'y *préparer*. En peu de paroles, je vous dirai que *l'escadron* va être plus puissant que jamais *dans ce conclave;* il est bon de les *caresser* et de les avoir *amis*. Les dispositions y étant présente-

(1) Copie aux Arch. Azzolino. Les mots en italique sont en chiffres.

ment fort favorables, et, pour moi, me connaissant tout à fait inhabile à rendre aucun autre service sur ce sujet au Roi mon frère, je tâcherai de *cultiver* ces favorables dispositions pour nouer une bonne intelligence entre lui et ces messieurs; et si ce *concert* peut être lié de la manière que je l'imagine et l'espère, l'on en tirera réciproquement de la gloire et utilité aux occasions. Je prie Dieu, etc.

VII

La Reine venait à peine de faire partir sa lettre à Azzolino du 18 août, qu'une dépêche de Stropp du 1er/11 août rappelait son attention sur les affaires de Suède et l'avertissait que sa demande du libre exercice de la religion avait été formellement refusée par la régence. Elle répondit à Stropp, le 15/25 août, par une lettre dont je crois devoir citer les passages principaux, attendu qu'elle a été reproduite d'une façon qui en dénature absolument le sens par un écrivain suédois des plus considérés, et que les conséquences qu'on a tirées du travestissement sont contraires à la vérité (1).

Christine commençait par déclarer qu'elle ne s'était jamais bercée de l'espoir que les régents lui accorderaient sa demande, toute juste qu'elle fût (2).

« Vous ne devez, ajoutait-elle, plus rien solliciter à cet égard, mais seulement demander à qui de droit une réponse écrite et venir me la porter à Hambourg. Et comme je ne doute pas que cette réponse vous sera communiquée en secret, ma volonté est que, de votre côté, vous la communiquiez à tout le monde,

(1) FRYXELL, X, p. 286.

(2) Fryxell fait dire à la Reine qu'elle *espérait qu'on rejetterait* sa demande, donnant ainsi à sa démarche un caractère de fausseté, qu'elle n'a nullement eu. — La lettre (en suédois) se trouve, en copie déchiffrée et certifiée conforme, annexée aux procès-verbaux du sénat de Suède du 8 mai 1667. Stockholm, Riks Arkivet. Minute aux Arch. Azzolino.

tant à Stockholm que pendant votre voyage eu Suède et autre part, et qu'en même temps vous fassiez bien connaître la grande affection et les bonnes intentions que j'ai envers ma patrie et ses habitants, afin que chacun comprenne que la raison de mon absence ne dépend pas de moi, mais du gouvernement royal, qui cherche à m'empêcher de rentrer dans ma patrie sous le prétexte de la religion. »

Le même jour, elle rendait compte à Azzolino de ce qui s'était passé.

***

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 25 août 1666.

J'ai enfin reçu la résolution de Suède sur le point de l'exercice de la religion, et l'on me l'a refusé tout plat, ce qui ne me doit pas surprendre, car j'ai eu tort si en quelque moment je me suis flattée de cette espérance. Ce qui m'afflige avec excès est que je perds entièrement l'espérance de voir une Diète tant que je serai en ce pays, et je n'ose espérer qu'on la fasse même après que je serai en Suède, quand même je me résoudrais à y faire séjour durant un siècle.

Il y a plusieurs raisons pour cela, et si vous pouviez parler à Adami, il vous en dirait une partie, car il en sait tout ce qu'un étranger en peut savoir, et je vous avoue que je l'admire. Mais enfin cela ne se peut : il est en Poméranie, et je n'attends que son retour pour me disposer au voyage de Suède. Comme je vous ai écrit par ma précédente, j'espère qu'il sera de retour pour la fin de septembre, et moi je partirai pour le commencement ou la moitié d'octobre. Je vous ai dit que je voulais partir pour la fin d'octobre, mais c'était qu'alors j'espérais encore la Diète, laquelle ne se faisant pas, je m'efforcerai à retourner ici devant l'hiver, et, par conséquent, il faut partir plus tôt pour pouvoir faire Noël ici. Cependant tout s'ajustera pour les affermes et pour le paiement de Texeira. Il est aussi établi d'une manière qu'il est tout à fait satisfait, et je suis en

état de faire plus que je ne lui ai promis, et le ferai, car je n'aime rien tant que satisfaire aux dettes et de m'en décharger au plus tôt.

J'ai reçu la réponse de M. de Lionne sur l'affaire que vous savez. Je vous enverrai par le premier ordinaire la copie de sa lettre qui, je crois, ne vous déplaira pas. Je ne puis l'envoyer aujourd'hui, car il faut la mettre en chiffre, et, ne pouvant me confier à autre qu'à moi-même pour faire ce travail, je n'ai pas loisir pour cet ordinaire, car ce jour est consacré à la dévotion (1), car nous nous réglons ici sur le style Julien pour les fêtes, pour nous conformer aux autres catholiques de cette ville. Ainsi, l'on a fait aujourd'hui la communion générale dans ma chapelle, et cela m'occupe tant, que je ne puis vaquer à ce travail. En peu de mots, préparez-vous à une conférence avec le duc de Chaulnes sur le sujet, et après cela vous pourrez mieux que moi travailler à la cause commune; car je ne puis que vous faire l'ouverture du théâtre. C'est à vous de jouer le personnage, d'aussi bonne grâce que vous avez en toutes vos actions.

La blocade de Brême a été fort légère et courte, car elle est déjà cessée, et je ne l'aurais pas cru si Wrangel même ne m'en eût assurée, lequel aurait grande envie de faire quelque chose de plus, mais le peu de force et les ordres qu'on lui a donnés l'ont empêché de passer outre.

Les Anglais ont brûlé deux cents vaisseaux marchands dans le port de Flye, en Hollande, ce qui achèvera [de] ruiner entièrement tout le commerce du Nord, car ce n'était que des vais seaux qui trafiquent vers la mer Baltique. Cette nouvelle a donné une consternation effroyable dans cette place, et l'on verra plusieurs banqueroutes en toutes ces villes maritimes.

Vous, soyez mon ami, et souvenez-vous de moi qui me souviendrai éternellement de vous. Adieu.

(1) Le 25 août correspondait, dans le calendrier Julien, au 15 août, jour de l'Assomption.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 1er septembre 1666.

J'ai reçu votre onzième écrit du septième du passé avec la joie qu'on peut recevoir les plus grandes consolations du monde, et j'espère que votre douzième lettre m'apprendra que vous êtes hors de peine pour votre lettre que je croyais perdue et [que] vous aurez appris qu'elle m'avait été heureusemeut rendue. Vous voyez que j'ai toujours fait ce que vous désirez, qui est d'agir avec la même précaution que si elle était perdue, et que je ne manque pas à me servir du chiffre pour tout ce qui est important.

Je vous envoie par cet ordinaire la lettre de Lionne (1) que j'ai mise en chiffre moi-même, comme vous voyez, nonobstant un effroyable mal douleur de tête qui m'a duré huit jours continuels avec altération fébrile (2), et aujourd'hui, par malheur, j'en suis encore plus tourmentée qu'à l'ordinaire, ayant l'estomac et la tête si déconcertés que je suis incapable de tout, et c'est un miracle que j'aie pu vous écrire [par] cet ordinaire. Aussi êtes-vous le seul homme du monde pour qui je puisse faire un tel effort, et je vous prie de croire que je le fais avec plaisir et que je n'ai pu trouver de soulagement à mon mal que celui de vous entretenir.

Vous me donnez bien de la joie en me faisant espérer la guérison du pape. C'est la meilleure nouvelle que je puisse recevoir, et je souhaite que Dieu me fasse la grâce de le retrouver dans l'état où je l'ai laissé ; mais, à vous parler sincèrement, je ne l'espère pas, car son mal est d'une nature à nous abréger

(1) Voir p. 208.

(2) Christine avait ordonné à Macchiati de faire venir par la poste, de Rome, deux onces de « poudre de vipère ». (Macchiati à Azzolino, 1er septembre.) On faisait autrefois entrer la vipère (poudre ou graisse) dans plusieurs préparations pharmaceutiques, telles que l'orviétan, la thériaque, etc. Le remède ne parait pas avoir été bien efficace dans le cas de la Reine.

nos comptes, et celui de mon retour s'allonge toujours, et je ne sais plus qu'en croire ni qu'en espérer.

Adami est arrivé en Poméranie. Il ne m'a pourtant pas écrit encore, et j'attends ses lettres et les réponses sur les fermes. Stropp sera ici dans peu de jours, et alors je pourrai vous parler avec plus de fondement de toute chose.

Il n'y a point d'alliance conclue entre la Suède et la France, et le petit roi de Suède n'a jamais écrit aucune lettre au roi de France de sa main et n'est pas en état d'écrire de longtemps de semblables lettres. Tout cela sont des fables. Ce qui est de véritable est que la neutralité est faite de la manière que la France l'a voulu. L'on a fait courir ce bruit pour rompre les négociations de la Suède à Vienne et à Londres, et cet artifice a assez bien réussi à la Cour de France; mais la paix tirera tout le monde de la peine où ils sont, car il y [a] beaucoup plus d'apparence que jamais qu'elle se fera entre toutes les parties, et les spectateurs s'en trouveront aussi très bien, et je vous puis assurer que de tous les acteurs qui occupent aujourd'hui le théâtre du monde il n'y a personne qui ait envie de rire.

L'on dit ici que l'Impératrice (1) s'en est retournée malade à Barcelone. Vous saurez mieux ce qui en est. S'il est vrai qu'elle est mal satisfaite du galant, elle a raison, car le portrait est une chose effroyable. Encore dit-on que le peintre l'a flatté (2).

J'ai écrit une lettre en italien au cardinal Sforza. L'on ne peut parler en français de l'herbe *trastulla*, c'est pourquoi j'ai eu l'effronterie de me hasarder à en parler en italien. Je crois que vous pardonnerez toutes les fautes de la langue à une pauvre étrangère ignorante (3).

Il n'y a ici rien de nouveau, seulement que les Anglais se sont

(1) L'Infante Marguerite, fille de Philippe IV, première femme de l'empereur Léopold. Le mariage s'était fait par procuration, à Madrid, le 25 avril, mais l'Impératrice, que le cardinal Colonna devait accompagner à Vienne, avait tardé à se mettre en route et, au moment où Christine écrivait, elle venait de débarquer en Italie (à Finale, le 20 août). MURATORI, *Annali d'Italia*, XI, II, p. 152.

(2) L'empereur Léopold était d'une laideur parfaitement en rapport avec son caractère de dégénéré.

(3) Cette lettre, du 24 août, ne contient que des plaisanteries au sujet de l'*erba trastulla*. (Voir p. 178, n. 1.)

retirés de la côte de Hollande et qu'on a ôté la charge à Tromp, l'ayant soupçonné d'intelligence avec les Anglais en faveur du prince d'Orange. Il est trop brave pour être traître, mais l'ambition et la jalousie qu'il porte à la gloire de Ruyter l'ont perdu. L'on a découvert une conspiration et intelligence de plusieurs officiers français de la flotte, et cela a retardé sa sortie ; mais l'on a remédié à tout, et les États ont donné quatre mois de paye [d']avance à toute leur armée navale. Cela vous fera comprendre la force et la puissance de cet État. Les Anglais ont perdu quatre vaisseaux de guerre dans l'entreprise dernière et n'ont rien gagné qu'à ruiner quantité de pauvres marchands par toute la terre, et l'on croit que leur nation s'en ressentira comme les autres, y étant aussi intéressée. L'on estime qu'ils ont brûlé pour un million de marchandises dans les cent et trente vaisseaux qui ont été brûlés.

Je n'ai rien de plus à vous dire pour cette fois, sinon que je vous envoie la remise et un petit projet de l'état de mes affaires. Adieu. Souvenez-vous de moi. Adieu.

J'oubliais de vous dire que l'on croit que les Anglais sont allés chercher l'armée navale de France pour la combattre. Cette conjecture me semble assez probable, néanmoins le temps nous l'apprendra.



Les jours suivants (1) ne furent pas des plus heureux pour Christine. La *malaria* sévissait parmi la petite cour. Ses deux secrétaires Santini et Gammal en étaient tombés victimes, ainsi que le pauvre Conti. Elle-même souffrait toujours de migraines, accompagnées de fièvre, et elle ne pouvait se résigner à se faire saigner, remède favori de Macchiati. Son humeur se ressentait de son indisposition, et lorsqu'un accès de fièvre la prenait, ceux qui étaient obligés de l'approcher

(1) La lettre hebdomadaire portant le n° 25, que la Reine a écrite à Azzolino le 8 septembre 1666, manque aux archives du cardinal. D'autres documents permettent cependant de reconstituer la chronique de cette semaine.

étaient souvent mal reçus. L'excitation produisait l'insomnie; la nuit, par exemple, après avoir reçu la poste de Rome, elle ne pouvait dormir (1).

Les nouvelles de Suède n'étaient pas faites pour la rendre de meilleure humeur. Elle venait de réitérer à Stropp (2) l'ordre de venir à Hambourg en répandant partout le bruit des mauvais procédés employés contre elle, lorsqu'une nouvelle lettre de Stropp (3) arriva, annonçant qu'il avait cru bien faire en prêtant 2,000 écus de l'argent de la Reine au grand chancelier de la Gardie !

Il ne faut pas s'étonner si cette nouvelle rendit Christine furieuse. — Comment! Elle se trouvait dans une situation des plus embarrassées, pressée par ses créanciers, obligée de retrancher et d'économiser, et lorsqu'elle voulait rentrer dans sa patrie pour mettre ordre à ses affaires, on essayait de l'en empêcher, et, non content de cela, le grand chancelier, l'âme même de la résistance qu'on opposait à ses désirs, la dépouillait encore de l'épargne dont elle avait le plus urgent besoin ! Il est vrai qu'il avait pris l'argent à titre d'emprunt, mais Christine savait par expérience ce que cela voulait dire. Une fois déjà, Appelman, pendant sa mission à la Diète de 1664, avait agi de même. Lui aussi avait prêté 2,000 écus appartenant à la Reine au grand chancelier, alors même que celui-ci poussait les États à revenir sur leurs intentions favorables à Christine et à lui imposer des conditions humiliantes. Cette somme n'avait jamais été remboursée, et Christine avait tout lieu de craindre qu'il en serait de même des 2,000 écus de Stropp. Être forcée à donner ainsi de l'argent à son ennemi, son persécuteur presque, c'était une cruelle ironie.

Christine réprimanda Stropp dans les termes les plus sévères et lui ordonna de restituer de ses propres deniers la

(1) Macchiati à Azzolino, 8 septembre.

(2) Christine à Stropp, 1er/11 sept. 1666. Original annexé aux procès-verbaux du Sénat de Suède, 8 mai 1667. Stockholm, Riks Arkivet. — Minute, Archives Azzolino.

(3) Du 22 août/1er septembre 1666. Je ne connais cette lettre que par la réponse de la Reine.

somme donnée à de la Gardie. « Remerciez Dieu et ma bonté que je ne vous inflige pas une autre punition plus rigoureuse que vous auriez bien méritée », ajoutait-elle de sa propre main à la minute (1). Et pour mieux assurer l'exécution de cet ordre, elle écrivait trois jours plus tard à son gouverneur général (2) : « Je veux aussi que vous fassiez payer à Stropp la sottise qu'il a faite de prêter mon argent contre l'ordre que je lui ai donné, car je ne suis nullement d'humeur à le lui pardonner (3). »

L'arrivée d'un chambellan de Charles XI (4), pour la complimenter encore une fois au nom du Roi, ne fut qu'une mince consolation pour Christine. La lettre dont il était porteur (5) répondait sèchement à la demande de la Reine en lui transmettant une copie des résolutions prises à son égard par la Diète de 1664. Une des conditions contenues dans ce document la blessait particulièrement : on exigeait d'elle, avant son arrivée en Suède, une assurance formelle qu'elle ne se mêlerait en rien des affaires politiques du royaume, soit intérieures, soit extérieures. Aussi l'envoyé fut-il froidement reçu (6).

VIII

Les relations de la Reine avec la Cour de France restaient toujours des plus intimes. Pomponne lui écrivait de Stockholm

(1) Christine à Stropp, 4/14 septembre 1666. — Deux minutes aux Archives Azzolino.

(2) Christine à Seved Bååt, 7/17 septembre 1666. — Montpellier, VIII, p. 13, minute.

(3) Il n'appert pas que les sommes prêtées à de la Gardie aient jamais été restituées ni par lui, ni par Stropp.

(4) Le baron Christophe Gyllenstierna.

(5) Du 1er/11 août. (Riks Arkivet, Stockholm, registre.) — Christine répondit à Charles XI par une lettre de simple courtoisie, en date du 1er/11 septembre (minute aux Arch. Azzolino), et sur la question de fond par une lettre, en date du 5 octobre (copie, *ibid.*), que nous verrons plus loin.

(6) Gyllenstierna s'en plaignit à Adami. Adami à Azzolino, Hambourg, 6 octobre 1666. — Arch. Azzolino.)

pour lui offrir ses services (1), et Louis XIV et Lionne (2) la remerciaient en termes chaleureux de ses informations sur les affaires de Rome. La lettre du Roi témoigne de l'importance qu'il attachait au concours de Christine et d'Azzolino.

*
* *

Louis XIV à Christine.

Vincennes, 27 août 1666 (3).

MADAME MA SŒUR,

Votre Majesté aura pu voir, par la réponse que le sieur de Lionne eut l'honneur de lui faire de la semaine passée, l'estime et la confiance avec laquelle j'ai reçu les offres portées par le dernier mémoire qu'elle lui avait adressé, et ce que j'ai mandé là-dessus *à mon ambassadeur à Rome*. Cette lettre maintenant est pour lui confirmer moi-même l'état singulier que je fais d'une marque si importante de son amitié envers moi, le ressentiment et le souvenir que j'en aurai, quoi qu'il arrive, et que de ma part on agira avec *un secret* inviolable, et une entière sincérité. Au reste, quoique ses offices soient toujours les mêmes auprès de moi, elle veut bien que je lui dise que désormais tout ce qu'ils peuvent pour ce qui regarde mon cousin le cardinal Azzolini sera d'augmenter ma joie quand j'aurai occasion de contribuer à ses avantages, car pour le désir de l'obliger, sa conduite et son mérite l'ont déjà mis en un point qu'il ne s'y peut rien ajouter (4).

Je suis parfaitement, Madame ma Sœur,

Votre bon Frère, LOUIS.

(1) Pomponne à Christine, Stockholm, 21 août (v. s.) 1666. — Montpellier, V, p. 14. Autographe. — Christine remercia Pomponne le 11 septembre (n. s.) 1666. — Arch. Azzolino, minute. — Le texte de ces lettres n'offre aucun intérêt particulier.

(2) Les lettres de Lionne sont datées de Vincennes, 4 août (Montpellier, IV, p. 66) et 3 septembre 1666. (*Ibid.*, IV, p. 67.) — Je crois pouvoir me dispenser de les reproduire. Voir aussi p. 208.

(3) Copie aux Arch. Azzolino. Les mots en italique sont en chiffres.

(4) Christine répondit le 20 septembre par une lettre de compliments. (Arch. Aff. Étrang., Paris, *Corresp.*, Suède, T. 32, f. 43. Autographe.)

*
* *

Christine, encouragée par ces éloges, devenait de plus en plus ardente à servir la France, dont les intérêts se trouvaient en si bonne harmonie avec ceux de l' « Escadron » et de son chef, Azzolino. Malgré son indisposition, elle se mit immédiatement à l'œuvre pour renseigner plus complètement le cabinet de Versailles. Le « tableau de l'état de la cour de Rome » qu'on va lire est un exposé des plus lucides de la situation, et les événements allaient justifier d'une façon éclatante les prévisions de la Reine. C'est évidemment sur les communications d'Azzolino qu'est basé l'écrit de Christine, mais le style en est absolument personnel, et ce ne peut être une simple traduction. Azzolino lui-même était beaucoup trop prudent pour oser parler avec une telle franchise. Il faut se souvenir aussi que ce document est l'œuvre d'une femme malade et tourmentée d'inquiétudes. A ce point de vue, il constitue un témoignage remarquable de l'énergie que Christine pouvait, à l'occasion, développer (1).

*
* *

Tableau de l'état de la cour de Rome (2).

Hambourg, 11 septembre 1666.

Depuis l'année passée l'on forma une si *forte cabale contre le cardinal Farnèse* que l'on peut assurer quasi que tout ce qu'il y a de gens d'honneur *entre les cardinaux* sont engagés *à son exclusion. Les ennemis de la France* ont tâché de faire croire aux gens qu'elle était engagée pour *le porter au pontificat*, et on fait courir ces bruits afin d'aliéner les esprits d'ailleurs

(1) Le « tableau » (c'est ainsi qu'il est nommé dans la correspondance) fut envoyé à Lionne avec une lettre portant la date du 11 septembre. Comme celle-ci contient en grande partie une répétition des faits exposés dans le « tableau », je ne crois pas nécessaire de la reproduire, d'autant plus qu'elle a été publiée, avec quelques erreurs insignifiantes, par Arckenholtz (III, p. 270), d'après la minute. (Montpellier, VIII, p. 66.)

(2) Copie aux Archives Azzolino. Les mots en italique sont en chiffres.

bien disposés et prêts à s'*affectionner à la France*, croyant profiter de cette opinion pour unir à leur intérêt ceux qu'ils savent intéressés d'honneur et de conscience à s'opposer à ce dessein, faisant accroire, pour se rendre agréables, qu'ils lui donneraient *l'exclusion*. Il est donc nécessaire que du côté *de la France* l'on guérisse les esprits de ces alarmes, et que l'on s'en justifie. Ce n'est pas que ce *cardinal* n'ait d'aussi *bonnes qualités* qu'un autre pour pouvoir *prétendre,* mais son malheur veut qu'on l'*accuse* de plusieurs choses, qui l'ont rendu fort odieux. Il serait long de vous en particulariser le détail, et je ne vous en parlerai pas de crainte de me rendre suspecte d'animosité ; mais soit qu'on l'accuse à tort ou à raison, son malheur ou sa faute lui ont rendu *ennemis* quasi tout ce qu'il y a de gens d'honneur *dans le collège des cardinaux*. Cela n'empêche pas qu'il ne soit *destiné au pontificat* par *le cardinal Nini* (1) et par conséquent par *le cardinal Chigi,* lesquels feront tous les efforts pour *l'élever à ce rang. Le cardinal Chigi,* se flattant sur *le nombre de ses créatures,* croit facilement d'en venir à bout, mais néanmoins je tiens qu'il se verra trompé, car la reconnaissance des bienfaits est un fond qui manque toujours à ceux qui comptent là-dessus ; mais lui qui a su l'art de se faire *des ennemis* au lieu des *créatures*, ne pourra pas leur reprocher l'ingratitude, puisque son procédé l'a mérité. Ajoutez à cela que l'*autorité qu'exerce le cardinal Nini* auprès de lui, et *l'amitié* excessive qui est entre eux, augmentant le *mépris* qu'on a pour sa faiblesse, et la haine et l'aversion que *toutes les autres créatures portent au cardinal Nini,* leur font souffrir avec *indignation l'insolence et la tyrannie* que cet *homme* leur veut imposer ; et cela fait aussi accroître *l'aversion* quasi universelle qu'ils portent *au cardinal Farnèse,* et quand il n'y aurait pas d'autres *obstacles à la fortune de ce cardinal,* je crois que *l'amitié de Nini* serait seule suffisante pour l'empêcher.

(1) Le cardinal Nini, prélat siennois, avait été majordome d'Alexandre VII, qui l'avait élevé au cardinalat le 15 février 1666. — Il y a dans la collection du palais Corsini à Rome une magnifique caricature de ce cardinal, de la main du Bernin.

Outre cela, *la faction du cardinal Chigi* est composée d'un grand *nombre de prétendants,* et quand d'ailleurs il en serait le maître absolu, cela suffit pour la rendre *faible;* car tous ceux qui savent et sont persuadés qu'il n'a pas dessein *sur eux,* se *jetteront* du côté opposé à ses desseins pour les *traverser* et s'en *venger;* et comme c'est un jeu que les plus habiles ne découvrent jamais, *le dessein du cardinal Chigi,* ou, pour parler juste, *du cardinal Nini,* étant connu de tout le monde, trouvera des *fortes oppositions* en tout ce qu'il y a d'habiles et honnêtes gens parmi *les cardinaux.*

Voilà le véritable état de la constitution présente *des intrigues et affaires de Rome.* Tout roule là-dessus. De vous dire *qui sera celui* qui aura *la fortune favorable,* je ne le puis, je crois néanmoins que ce pourrait être *ou le cardinal Ginetti ou le cardinal Rospigliosi* (1). Quel des *deux* sera, ils sont assez *dignes* de l'être, et il y aura de quoi en être raisonnablement satisfaits. Pour moi, je ne saurais vous dire *qui des deux je souhaite.* Tous deux sont *mes amis* et, excepté *le cardinal*... [lacune], il n'y a point *dans le Sacré Collège,* qui soit *digne de* l'être à qui je ne rendisse, si je pouvais, toute sorte de service pour *contribuer à leur exaltation;* car ils sont tous de *mes amis,* et je suis avec eux d'une manière que je ne crains aucun d'eux et ne crains pas *le cardinal Farnèse* même pour mon intérêt particulier, mais pour celui *du public* et de mes amis, qui ne peuvent y consentir avec honneur et conscience. Je m'assure qu'ils ne me dédiront pas ce que j'avance sur son sujet, et qu'à cela près *le roi de France* peut s'assurer de leurs services, surtout si on leur fait connaître qu'on ne désire d'eux que celui *de Dieu et de l'Église,* qui est, selon mon sens, le véritable intérêt *de la France* et leur unique but. C'est pourquoi, pour les *unir à* ses intérêts, il en faut faire son affaire et donner cette glorieuse *couleur* à toutes ses actions, mais surtout en cette occasion; car ce sont des gens d'honneur, qui n'étant pas accessibles aux voies de l'intérêt, ne le sont qu'à la gloire et à l'honneur.

(1) Il faut se rappeler que Christine et Azzolino ignoraient que Rospigliosi fût le candidat préféré de Louis XIV.

Et comme en *ce conclave* ils seront *plus forts* que jamais par *leur union*, par leur habileté, par la faiblesse *des autres factions* et par la *gloire* [de] leur but, qui fortifiera *leur nombre*, il serait bon de *les engager* par les civilités, par l'estime et par la confiance, qu'on leur pourra témoigner. *Le duc de Chaulnes* a commencé déjà d'y travailler d'une si bonne manière, qu'on se peut promettre un heureux succès dans les suites d'un si beau commencement, et je suis caution *au Roi* qu'il s'en trouvera bien aux occasions, et qu'on le servira dans ces termes avec honneur et sincérité, m'assurant que *les cardinaux de l'escadron* ne me désavoueront pas, quoique je n'aie pas la témérité de vouloir prétendre d'en disposer; mais étant assez informée de leurs sentiments, j'espère qu'ils ne me dédiront pas et je suis persuadée que *le cardinal Azzolino* confirmera toutes les vérités que je vous ai confiées en ce discours. Je pourrais vous dire encore plusieurs autres choses concernant cette matière, mais n'ayant pas de chiffre avec vous je n'ose me hasarder à rien de plus. Si la confiance s'établit, comme j'espère, *entre le cardinal Azzolino et le duc de Chaulnes*, vous saurez d'eux beaucoup de particularités que je n'ose confier à la plume.

P. S. — J'oubliais de vous dire que l'on *m'écrit de Rome que D. Sigismond* (1) *se va mettre en prélature*, et cela s'appelle qu'*il sera cardinal* dans la première *promotion*, et au lieu de fortifier *la faction de Chigi*, il l'affaiblira; car elle sera partagée, et les plus habiles se serviront de lui pour *traverser les desseins de Nini*, dont tout le reste de *la maison Chigi est ennemie*, excepté *le cardinal Chigi*, lequel l'aime plus qu'il ne mérite et plus qu'il ne devrait. J'attends les réponses *de Rome* et ne manquerai pas de donner part *à Rome* de tout ce qui se passe entre nous.

(1) Don Sigismondo Chigi, neveu d'Alexandre VII. Il ne fut créé cardinal qu'en 1667, après la mort de son oncle, par Clément IX.

IX

Pour se distraire de ses travaux épistolaires, Christine avait pu assister à un épisode de la guerre anglo-hollandaise. Le soir du 3 septembre, une flottille de vingt bâtiments, la plupart anglais, faisaient voile de Hambourg vers Londres, mais à peine sortis du port, ils furent attaqués par deux vaisseaux de guerre hollandais qui en firent échouer sept et mirent le feu à quatre autres, dont trois anglais et un hambourgeois. Les flammes se voyaient parfaitement du port, et bientôt la ville alarmée fut en armes. Christine se rendit avec le résident de Suède (1), del Monte et Pezza, au port, voisin de sa maison, et assista pendant deux heures au magnifique spectacle de l'incendie (2). — Le jour suivant, del Monte étant retourné au port et s'étant mêlé à un groupe d'officiers et de soldats, les entendit dire — en commentant la violation faite par les Hollandais des droits de la Suède, riveraine de la partie de l'Elbe (3) où l'agression avait eu lieu — : « Ah! ce n'est plus le temps de la reine Christine! » Il ne manqua pas de rapporter cette phrase à Azzolino, qui, de son côté, comme nous allons voir, s'en servit pour flatter la Reine (4).



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 15 septembre 1666.

Je vous envoie les copies de toutes les lettres qui ont été écrites en[tre] moi et de Lionne (5). Mon indisposition m'a

(1) Le conseiller aulique Vincent Möller.
(2) Macchiati à Azzolino, 8 septembre.
(3) Voir la relation de l'affaire dans les *Mémoires de Pomponne*, II, p. 246.
(4) Del Monte à Azzolino, 8 septembre.
(5) Ce sont celles que nous venons de citer ou de reproduire.

empêché d'y travailler en chiffre moi-même, et je suis été forcée de me servir de Don Matteo pour cette fatigue, à laquelle j'ai fait servir la grande chiffre, réservant la petite pour moi seule, et vous trouverez [que] tous les noms qui sont écrits de ma main sont chiffrés avec notre petite chiffre secrète (1). J'aurais fait tout avec elle et de ma main; mais il m'a été impossible, car il y a plus de trois semaines que j'ai commencé à être indisposée et à être tourmentée de si furieuses douleurs de tête, que cela m'a rendue incapable de travailler, ayant eu toutes les nuits la fièvre.

Vous verrez ce que j'ai jugé à propos de faire. J'espère de n'avoir rien hasardé de cette manière, et d'avoir rendu à l'affaire dont il s'agit tous les services que je suis capable de rendre. En tout cas, j'espère que vous pardonnerez à mon zèle les fautes de mon ignorance, et que vous trouverez que je ne vous ai engagé à rien et que je me suis tenue dans les termes que vous m'avez prescrits. Il me tarde d'apprendre par vos lettres ou que vous approuviez mon procédé, ou que vous le pardonniez, et [je] vous ferai part de tout ce qui se passera en suite.

Mes précédentes répondront à plus près à votre treizième lettre, du 21 du passé, et je n'ai rien à y ajouter sinon que j'attends la réponse de Suède sur l'affaire des fermes et que je pense que tout réussira.

La blocade [de] Brême s'avance fort, et c'est à présent tout de bon qu'on va l'attaquer. Les Suédois ont pris sans résistance quelques petits forts, ou tours, que ceux de la ville tenaient, et si l'on défend la ville comme l'on a défendu ces postes, les Suédois en viendront facilement [à bout]; mais, à moins de cela, cette entreprise sera l'écueil fatal pour la gloire de la Couronne et de Wrangel. Le temps nous apprendra ce qu'il [en] sera. Cependant Wrangel a pensé être tué dans un feu qu'on fit à la vue de son carrosse; mais, par bonheur, il

(1) Les deux chiffres de Christine, *la cifra grande*, qui servait à la correspondance officielle, et *la cifra piccola*, réservée à la correspondance intime avec Azzolino, se trouvent à l'Appendice.

n'y était pas. Ce serait dommage qu'un homme si grand et si illustre aurait eu une si misérable fin.

L'on (1) a redemandé un vaisseau qui était à un bourgeois de Stade, que les vaisseaux de Hollande emmenaient d'ici, et ils l'ont rendu aussitôt qu'ils apprirent qu'il était sujet de Suède. Les Anglais marchands de cette ville, qui sont intéressés dans les derniers vaisseaux brûlés, ont équipé un corsaire qui a pris un vaisseau de cette ville chargé pour [la] Hollande et l'ont amené à Stade, qui est aux Suédois, et [ils] ont été reçus sous la protection de la Couronne par Wrangel, nonobstant la dernière neutralité. Vous jugez bien que cette affaire est une chose de grande conséquence.

Cependant l'armée navale des Hollandais s'est rendue depuis quinze jours en mer, et nous avons nouvelle que l'armée d'Angleterre lèverait ses ancres pour sortir de leurs ports pour les rencontrer, et l'on attend d'apprendre le succès de cette bataille avec le premier ordinaire. Ce sera le coup définitif de cette guerre et de cette campagne si quelqu'une des parties emporte quelque avantage décisif. Les Hollandais sont forts de quatre-vingt-quinze vaisseaux et vingt-cinq brûlots, le moindre vaisseau de guerre étant de cinquante pièces de canon. Les Anglais leur sont égaux en nombre. Parmi la flotte hollandaise, il y a douze vaisseaux bâtis depuis la dernière bataille, tous neufs, chaque vaisseau portant quatre-vingt à cent pièces [de] canon. Je vous prie de considérer quelle effroyable puissance il faut avoir pour faire un tel effort.

Je ne manquerai pas de chercher l'*Intérieur Chrétien*, et sitôt que je l'aurai trouvé je vous l'enverrai.

Je n'ai rien à répondre au reste de votre chiffre, sinon de vous confirmer tout ce que je vous ai dit par ma précédente, si ce n'est de vous prier de m'écrire, pour plus d'édification, les sermons du père Zucchi (2), sans chiffre, et je serai ravie

(1) *On* = le gouvernement suédois.

(2) Le père Nicolas Zucchi, de la Compagnie de Jésus, avait été le prédicateur du carême au Vatican, et il avait, dans ses sermons, critiqué avec une certaine violence la conduite de Christine pendant le carnaval. La saison de 1666 avait été très brillante. La Reine, pour sa part, avait fait représenter, au palais

de les lire, car, les ayant manuscrits, cela m'épargnera la peine d'aller au Jésus (1) quand je serai à Rome. Je suis néanmoins persuadée que je n'y serai de longtemps, car mes affaires m'en tiendront éloignée et sont en état de ne m'obliger pas à presser mon retour. En quelques lieux que je sois, je prierai Dieu pour votre prospérité et conservation éternelle, et quoique mes vœux soient des vœux d'assez peu d'importance, je crois néanmoins que Dieu m'exaucera, car je suis résolue de l'importuner pour peu d'autres choses.

Je vous prie de dire au père Fozio, de ma part, qu'il perd son temps à prier Dieu que je devienne sainte, car je n'aurai jamais assez de vertu pour l'être, ni assez d'infamie pour le feindre.

Je suis ravie de tout ce que vous ont dit le cardinal de Retz et l'ambassadeur de France (2); et, quoique je ne m'intéresse plus en rien, je ne laisse pas d'être sensible à la joie que me donnent toutes les choses qui sont favorables à vos intérêts et desseins.

Riario, un opéra — ou « mélodrame musical », comme on disait alors — dont Azzolino avait écrit le prologue. Elle avait aussi loué une maison à la place San Marco (la Piazza Venezia actuelle), et y avait fait construire deux balcons, où une nombreuse compagnie s'assemblait pour voir défiler la foule des masques. Beaucoup de cardinaux et de prélats s'y étaient montrés, ce qui avait fait jaser les mauvaises langues. Le père Zucchi s'était fait l'écho, en chaire, devant le Pape et la Cour romaine, de ces critiques malveillantes. Non seulement au Vatican, mais aussi au *Gesù* (l'église, très fréquentée, des Jésuites), il avait tonné contre la Reine et ses amis les cardinaux, traités par lui, la première, de *falsa profetessa*, et les autres de *scandalosi ministri*. (Dépêches de Giacomo Querini, des 6, 13 et 20 mars 1666. Venise, Archivio di Stato.) — Il existe une gravure, de G.-B. Falda, actuellement fort rare, représentant la façade de la maison de la Reine pendant le carnaval. Cette maison a été démolie pour faire place à la Via Nazionale. L'ambassadeur de Venise écrit que des exemplaires de cette gravure avaient été envoyés en Suède et en Allemagne « pour réveiller les hérétiques et accuser la pourpre de ces princes de l'Église ». — Le père Zucchi, de Parme (1586-1670), fut un des prédicateurs les plus fameux de son siècle, en Italie. Sa biographie, par le père Daniel Bartolli, S. J., a été publiée à Rome en 1682 et rééditée à Florence en 1834.

(1) L'église du *Gesù*.

(2) Le duc de Chaulnes ainsi que la duchesse venaient d'adresser à Christine des lettres de compliments et d'offres de services. La Reine leur avait répondu, le 8 septembre, dans des termes très amicaux. (Minutes, Montpellier, VI, p. 375. Impr. chez Arckenholtz, III, p. 275.)

Il n'y a ici rien de nouveau, si ce n'est que tous ceux de ma maison sont quasi tous indisposés, aussi bien que moi, qui néanmoins me trouve guérie, quoique je ne jouisse pas d'une aussi parfaite santé qu'à Rome. Je crains de souffrir la douleur des dents cet hiver; mais il faut avoir patience et, quoique cette douleur soit excessive, ce ne sera pas la plus cruelle que j'aurai à souffrir.

J'oubliai de répondre, dans mes précédentes, sur le chapitre de mes domestiques. Je vous dirai que je ne sache personne qui se plaint, mais s'ils le font ils ont grand tort. Pour Adami, je ne vois pas pourquoi il faut lui ôter ou diminuer sa provision, car il ne l'a pas mérité. Les autres sont à leur aise ici aussi bien qu'à Rome, et tous les ordres sont donnés, et je ne vois pas qu'il soit à propos de rien changer.

Je n'ai pas de lettres d'Adami par cet ordinaire. Appelman m'écrit qu'il est occupé avec lui à l'exacte recherche de tout, et qu'il lui rendra compte de tout.

Il ne me reste plus rien à vous dire, sinon de vous conjurer d'être persuadé que tous les changements qui sont arrivés en ma fortune et que tout ce qui m'est encore préparé de plus cruel à souffrir, n'apportera jamais de changement *à mon cœur qui vous sera fidèle jusqu'à la mort* (1).



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 23 septembre 1666.

Je ne répondrai pas à vos compliments pleins de cérémonies dont est remplie votre treizième lettre, du 28 du passé. Je vous en suis obligée de tout mon cœur, et tâcherai de mériter l'honneur que vous me faites en me chargeant des obligations que vous ne m'avez pas.

Depuis ma dernière, j'ai reçu [une] lettre de Monsieur le Gouverneur Bååt [m'informant] qu'il avait reçu mes ordres

(1) En chiffre dans l'original.

touchant les affermes, avec promesse qu'il les exécuterait ponctuellement et que par le prochain ordinaire il m'en aurait fait rapport, n'en pouvant rien dire puisque ceux avec lesquels il faut traiter étaient aux champs et devaient revenir dans quelques jours. Voilà tout ce que je vous puis dire pour réponse de la seconde partie de votre lettre. Pour Adami, il sera bientôt ici, et, sitôt qu'il sera arrivé, je l'enverrai en Suède pour solliciter l'affaire des fermes en Suède et pour représenter toutes mes nécessités de Poméranie, étant lui-même témoin oculaire des cruautés qu'on exerce en Poméranie contre mes biens et mes intérêts, qui effectivement sont insupportables; et, quoique je ne puisse espérer aucun changement là-dessus, néanmoins il est à propos de se plaindre, car il en peut venir des occasions d'en profiter avec le temps.

Hier, nous avons eu nouvelle du commencement de la bataille navale entre les deux nations (1). Le commencement de cette bataille est heureux pour les Hollandais, car ils ont pris sur les Anglais un vaisseau nommé Charles (2), de cinquante pièces de canon, et deux autres, à ce qu'on dit, mais l'on ne sait la certitude que du premier. Une tempête avait séparé les flottes et, la mer se grossi[ss]ant, ils ont cessé de se combattre : Ruyter ayant conservé son poste sous les côtes de France, et le Prince Robert (3) s'étant retiré vers le canal; mais cela n'empêche pas qu'ils ne fussent tous deux à la vue l'un de l'autre, et la galiotte qui a porté cette nouvelle rapporte que Ruyter avait donné le signal pour un second combat dont nous saurons le succès vendredi prochain. Les Anglais étaient de huit ou dix vaisseaux de guerre plus forts que les Hollandais, mais les Hollandais étaient plus forts de la moitié en brûlots que les Anglais.

(1) Devant Harwich, le 11 septembre.

(2) Le *Royal Charles*, le plus beau vaisseau de la flotte anglaise. La nouvelle était erronée. Ce navire ne fut pris que plus tard, le 22 juin 1667, lors de l'expédition des Hollandais contre Chatham. La proue de ce navire est encore conservée parmi les trophées du musée de la marine à la Haye.



(3) Le prince Robert de Bavière, ordinairement appelé le prince Rupert, commandait l'escadre anglaise.

L'on recommence à parler plus que jamais de paix, et, cette bataille passée, je crois que ce sera une affaire vidée pour cet hiver. Les Hollandais néanmoins font des préparatifs de guerre excessifs, et la seule ville [d']Amsterdam donne cinquante vaisseaux de guerre tout nouveaux, qui n'ont jamais été en mer, qui seront prêts pour sortir en peu de temps. Je crois que vous aurez su la conspiration dans laquelle Tromp s'est embarrassé, et ce qui augmente fort le soupçon qu'on a de lui est que son beau-frère s'est enfui en Angleterre. Cette conspiration a été miraculeusement découverte, et je crois que ce sera la dernière mine de la Maison d'Orange.

La ville de Brême fait le diable. Ils ont fait des sorties sur les Suédois, en ont tué des braves gens, sans aucune perte. Ils ont brûlé tous les pays autour d'eux qui pouvaient servir à l'armée, ont brûlé des villages qui appartiennent à la Couronne. Les postes qu'on a pris ont été pris parce qu'ils les avaient abandonnés, et il s'est trouvé qu'il n'y avait pas une âme vivante là dedans quand l'on s'en est rendu maître. L'armée de Suède est faible et pleine de maladie et de misère. Les médiateurs tâchent d'accommoder l'affaire; l'on y travaille. Les pluies depuis quelques jours sont grandes. Le temps nous apprendra quels avantages l'on tirera pour les Suédois de tant de désavantages, et, si la fortune ne fait des miracles pour Wrangel, il est certain que ce dessein est pris en un temps où il semble qu'ils auront à combattre la raison, le ciel et la terre, et, ce qui est pitoyable, leur propre faiblesse. A tout cela, Wrangel ne peut opposer que sa vertu, son mérite et sa réputation. Voilà le véritable état de l'affaire.

Je suis ravie de voir que vous avez été satisfait de ce que j'ai écrit à M. de Lionne; mais je crains que ce qui suit ne vous plaira pas. J'en suis moi-même au désespoir, mais le passé n'a pas de remède, et quand on est éloigné, l'on est sujet à faire des fautes semblables. J'espère que vous l'excuserez et que tout le mal que ma faute pourra produire sera pour moi seule, et c'est là ma consolation.

Je vous rends grâce de la part que vous me donnez aux

dévotions de vos sœurs. Je l'accepte de tout mon cœur et vous rends grâce de m'en avoir fait part, et je pense que c'est assez répondu sur votre *billet en chiffre* (1).

Je vous remercie du soin que vous avez de ma santé et vous dirai que je ne lis plus quasi depuis quelque temps, car j'ai la tête si échauffée que je ne suis capable de rien, et à présent j'ai un rhume effroyable qui m'aurait empêchée d'écrire à tout autre qu'à vous; mais, de grâce, ne m'en remerciez pas, car je ne saurais faire autrement, et vous ne devez m'en avoir aucune obligation. Mais que voulez-vous que je fasse si vous ne voulez pas que je lise? Car ce pays est un pays effroyable; tout ce qu'on y voit déplaît et ennuie. Autre part, il ne faut que vingt et quatre heures pour former un jour et une nuit; ici une heure dure vingt et quatre jours, et ces mêmes jours qui, à Rome, ne durent qu'un moment, durent ici des siècles. On ne vous a pourtant pas dit la vérité, car je lis fort peu; et si l'on vous eût dit que je me promène les nuits entières toute seule dans ma chambre, on vous aurait moins trompé; et on vous aurait dit encore plus vrai si l'on vous eût assuré que *je passe les nuits à pleurer mes malheurs,* mais ce secret n'est *connu que de vous et de moi* (1).

Pour le jour, je le passe tantôt aux occupations de mes affaires, tantôt à la conversation de ce qu'il vient de gens à me voir, dont il y en a d'assez grand nombre de l'un et de l'autre sexe, à jouer aux échecs, à la *staffetta* (2), au piquet, avec les deux marquis et Pezza ; mais, comme je suis excessivement heureuse aux jeux, et n'ayant pas assez d'argent pour me laisser perdre et ne voulant pas incommoder les gens, nous ne jouons pas d'argent, et notre jeu n'est pas de profit, mais de divertissement. Quelquefois nous parlons ensemble de Rome et de vous, nous nous flattons de notre retour, et dans ces moments l'on se croit heureux sur la bonne foi de cette douce espérance qui, quelque éloignée qu'elle soit, ne laisse pas d'avoir quelque chose de doux pour de misérables exilés.

(1) Les mots en italique sont en chiffres.
(2) Le lansquenet.

Voilà à plus près ma vie. Ce n'est pas là pour en devenir trop savante, car toute la science que j'ai acquise à Hambourg est de savoir jouer la *staffetta, il trenta uno* et la *bassetta* (1), car les échecs et le piquet je les savais déjà auparavant. Et, à propos de cela, il m'arriva une plaisante affaire avec une des sibylles de ce pays, qui, par malheur, me trouva avec un livre français à la main. Cela lui donna malheureusement occasion d'entrer en matière de livres et de dire qu'elle avait beaucoup lu en sa vie, et qu'elle s'en était gâté la vue, et que cela faisait qu'elle ne lisait plus puisqu'elle craignait de la perdre. Je lui répondis que je lisais si peu, que je ne craignais pas ce malheur, et que j'avais, grâce à Dieu, la vue raisonnablement bonne. Elle me dit que cela n'empêchait pas qu'elle se fût réservé un seul livre, qu'elle lisait encore tous les jours sans y manquer jamais. Et connaissant qu'elle avait grande envie que je lui témoignasse de la curiosité de savoir quel était ce livre, je le fis, et la pressai pour le savoir, et, après beaucoup de façons, qui me firent quasi passer l'envie de l'apprendre, elle me dit que c'était le « Compendium de la philosophie d'Aristote » qu'elle avait choisi pour son unique livre. Cette réponse me donna la plus forte envie de rire que j'eusse jamais, et je ne sais comment j'eus la force de m'en empêcher. Je lui dis donc qu'elle avait très bien choisi et [que], quoique je ne connusse Aristote que de réputation, j'étais prête à le croire digne d'elle, puisqu'il avait l'honneur de lui plaire.

Je vous écris cette conversation pour vous faire connaître le génie des Allemandes, quand, par malheur, on en rencontre quelqu'une qui sache quatre mots de latin, qui ne sert qu'à les rendre plus sot[te]s que la nature les fait à l'ordinaire. Jugez quel plaisir l'on peut tirer de ces sortes de conversations! — Je crains tant de prendre l'air du pays, car je vois des Italiens qui le prennent, et par là je crains qu'il ne soit contagieux. Si ce malheur m'arrive, préparez-vous à vous bien ennuyer en ma conversation, et je crois que déjà cela vous arrive en lisant cette

(1) La bassette était un autre jeu de cartes, analogue au pharaon et au lansquenet.

lettre, qui ne mérite pas le pardon de tant de bagatelles dont elle est pleine.

Adami sera ici pour samedi, et je vous envoie la lettre qu'il m'a écrite (1). Texeira m'a dit qu'il n'y en avait pas pour vous. Adieu.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 29 septembre 1666.

Devant que de répondre à votre quinzième lettre, du 4 du courant, je vous donnerai une nouvelle qui, je crois, vous sera agréable, qui est que l'affaire des fermes s'ajuste, et que j'attends tous les jours la conclusion de cette affaire, que le gouverneur général me fait espérer au premier jour, selon les ordres que je lui ai donnés.

Cependant Adami est de retour de Poméranie, d'où il m'a apporté toutes les informations qu'il a pu tirer en si peu de temps, et je l'envoie en Suède pour solliciter mes intérêts, et les affaires de Poméranie demeurent en suspens jusqu'à son retour où il les ajustera toutes dans deux ou trois mois; et j'espère et me promets que tout sera ajusté très avantageusement et utilement pour moi; mais il est nécessaire qu'il aille premièrement en Suède pour remédier aux désordres de cette province. Outre cela, j'ai besoin d'envoyer un homme fidèle et affidé en Suède, car je n'ai pas chargé Stropp de mille choses très importantes que j'ai à y négocier, parce que je croyais y aller moi-même, mais, à présent que je ne puis plus y aller, comme je vous ai dit en mes précédentes, j'ai besoin d'y envoyer Adami pour solliciter mes affaires, et c'est à présent qu'il va commencer tout de bon ses négociations et que je mettrai mes intérêts entre les mains de l'ambassadeur de France, de qui

(1) Par cette lettre, datée de Loitz, 13 septembre, il annonce à la Reine qu'il attend encore de pouvoir revoir les comptes d'Appelman, qui paraît essayer de gagner du temps en prétextant de l'état de guerre. Adami n'a pu trouver personne pour conclure un affermage général des biens de Poméranie.

[j']espère toute assistance (1), et je vois les affaires disposées d'une manière que je crois qu'on m'assistera sincèrement. Voilà l'état de mes affaires en peu de paroles.

Pour répondre donc à votre dernière, je vous dirai que je vous remercie d'avoir agi avec tant de prudence et galanterie dans l'accident du Casin (2). Je sais que vous ne pouvez faire autrement, mais je ne laisse pas de vous être obligée, et vous prie de croire que je suis satisfaite de votre procédé au delà de tout ce que vous pouvez imaginer. Je vous prie seulement de vouloir prendre la peine de témoigner à l'ambassadrice, de ma part, le déplaisir que j'ai eu de l'insolence de ce coquin.

Je vois bien que vous voulez me tirer tout le S[acré] Collège sur les bras en voulant montrer mes lettres que je vous ai écrites dans mes précédentes, en vous exhortant de faire votre devoir en un conclave sur le sujet des neveux. Vous voulez que je vous en écrive d'autres sur le même sujet, et vous me menacez encore de les faire voir. Je vous ai écrit de plénitude de cœur et selon mes sentiments, comme on écrit à son meilleur ami. Je vous ai cité là-dessus nos conversations ordinaires sur ce sujet avec Imperiali et autres de nos amis, mais enfin ce sont de folles idées, et mon désespoir est que je les tiens impraticables dans un siècle aussi corrompu que le nôtre.

S'il ne faut que pester avec vous contre cette peste du monde du népotisme, cela me sera facile, et je pourrais peut-être vous en dire plus que vous ne pouvez penser; mais que sert cela si le mal est incurable? On ne peut douter du préjudice que le népotisme apporte à l'Église ni du désordre qu'il y met, tant dans le public que dans le particulier. Vous le savez mieux que moi, mais que sert-il que nous le savons? Le moyen d'y remédier! — Pour moi, je n'y trouve qu'un seul remède, qui est de

(1) Christine écrit à Pomponne, le 7 octobre suivant, qu'elle a ordonné à Adami « de s'adresser à lui et de se gouverner selon ses ordres et conseils durant toute sa négociation ». (Arch. Aff. Étrang., Paris, *Corresp.*, Suède, T. 33, f. 253.)

(2) Le *casino* était le petit pavillon, sur les hauteurs du Janicule, où Christine tenait une partie de ses collections. Le gardien en aura peut-être refusé l'entrée à la duchesse de Chaulnes.

faire un pape qui ait assez de vertu pour exécuter ce que [le] pape Alexandre [VII] avait commencé avec tant de gloire, et ce qu'il a perdu avec tant de faiblesse, qui était de ne les (1) vouloir pas. Je sais que son intention n'a jamais été de le faire, mais cette simulation ou hypocrisie lui a donné au commencement tant d'applaudissement, tant de gloire. Jugez quelle serait celle qu'acquerrait un homme qui ferait sincèrement et généreusement cette action, et qui formerait des bulles et des lois pour l'extirpation de cette peste. Voici mon sentiment!

Je sais que vous me direz : Où trouver un tel homme? Et vous avez raison. Je sais qu'il est difficile de le trouver et quasi impossible. Aussi est-ce par cette raison que je tiens le mal incurable, car s'il y avait espérance de le trouver, j'espérerais que le remède serait trouvé aussi. N'est-ce pas une pitié et une honte que de voir tant de millions des trésors de l'Église employés au luxe et aux appétits désordonnés des gens de rien qui viennent de temps en temps s'assouvir du sang et [des] sueurs des pauvres, épuiser l'Église et son État pour nourrir des chiens, des chevaux (2), des *bardasse* (3), des ruffians et autres de ces sortes de canailles, laisser mourir les cardinaux, les évêques, les prélats, de faim, pour remplir la bourse à ces infâmes? — Que serait-ce si on eût employé ces profusions à soulager l'État, à le défendre, à l'extirpation de l'hérésie? On aurait conquis l'empire d'Orient si l'on eût employé à cet effet ce qui s'est consommé en ces dépenses inutiles et honteuses, ou, du moins, on se serait fait craindre et respecter en Europe.

Combien de belles occasions se sont perdues à faute d'application, et faute de ne vouloir pas divertir la dépense et le cours de l'argent accoutumé d'aller s'enfermer dans les coffres de particuliers qui s'enrichissent aux dépens du public! Si les papes eussent travaillé avec tant d'application à la ruine de la Maison Ottomane qu'ils [en] ont eu pour établir la leur, ils en

(1) Les neveux. — Alexandre VII s'était posé, pendant la première année de son règne, en ennemi du népotisme, et avait même défendu à ses parents de venir à Rome. On sait que les abus n'en furent que plus scandaleux depuis.

(2) Allusion aux goûts du cardinal Chigi.

(3) *Bardassa*, ital. : pédéraste.

seraient venus à bout. Mais, ayant trouvé plus de gloire à leur propre intérêt qu'à ce vaste dessein, ils ont celle d'avoir ruiné l'Église et l'État pour mettre au monde des gens qui, pour toute habileté, n'ont autre que celle de conduire un carrosse au Cours (1) et d'être de fort bons cochers (2). — Pauvre Rome! Pauvre l'Église, où ont régné autrefois tant de vertus! Mais je suis trop longue sur ce chapitre, et je vous demande pardon si le zèle m'a trop emportée, et, pour rompre ici le cours de ces spéculations, je vous participerai les nouvelles de ces quartiers.

Les flottes des deux nations n'ont pas combattu, et la cause [en] est que celle d'Angleterre s'est retirée dans ses ports, sur l'avis et ordre qu'elle eut de Londres de l'effroyable embrasement de cette pauvre ville (3), dont douze mille maisons, à ce qu'on dit, ont été consumées du feu, et la plus riche partie de cette ville s'étant trouvée engagée en ce malheur, cet accident fait la ruine de ce royaume. L'on a parlé encore diversement de cet accident : les uns disent que cela se soit fait par trahison, d'autres par malheur; les uns parlent de quatorze mille, d'autres de dix-huit mille maisons, mais par le premier ordinaire de vendredi prochain on en saura la vérité au net, et je ne manquerai pas de vous la faire savoir. Tout ce qui est de bon en ce malheur est que j'espère qu'il produira ou, plutôt, avancera la paix.

Au reste, la prétendue victoire des Anglais n'est pas telle que vos nouvelles la portent, et vous aurez su par mes précédentes que la trahison de Tromp, qui a épargné aux Anglais une totale défaite, n'a pu obscurcir la gloire de Ruyter ni empêcher que les Hollandais n'eussent acquis plus de réputation à leurs armes dans cette occasion qu'en aucune autre, ayant fait une glorieuse retraite et, nonobstant cela, étant demeurés maîtres de la mer, ce qu'ils ont fait voir en l'action qu'ils ont faite ici sur l'Elbe et en sortant trois semaines après avec quatre-vingt vaisseaux de guerre. Pour moi, je n'y ai pas d'autre inté-

(1) Le *Corso*, la rue la plus fréquentée, au centre de Rome.
(2) Autre allusion au cardinal Chigi.
(3) L'incendie des 12-16 septembre.

rêt que la paix, et je la souhaite de tout mon cœur pour mon intérêt particulier et pour celui de la Suède, qui peut tout conserver durant la paix et qui est en état de tout perdre en la guerre.

Cependant les affaires d'Allemagne s'embrouillent toujours de plus. La blocade de Brême continue. L'on a pris prisonnier un officier général de l'artillerie du duc de Lunebourg qui allait se jeter dans la place pour y commander. Vous entendez bien ce que cela veut dire. L'on dit que les princes armés ont ordre de l'Empereur de secourir la ville. Si cela est, cela terminera l'affaire devant l'hiver, et empêchera les Suédois de faire un siège de Troie; mais, pour moi, je juge qu'on ne le fera pas, et je tiens que la propre misère des Suédois sera le plus grand secours qu'aura la ville dans ce pays. Pour les Hollandais, j'en doute s'ils l'abandonneront, et je tiens qu'ils iront à leur secours de haute lutte, et le Roi de France et l'Empereur leur laisseront faire; mais le temps nous éclaircira mieux, et je ne vous parle que de mes rêveries.

Les affaires de Suède s'embrouillent de nouveau avec la France, et la neutralité cloche. On vous a trompé quand on vous a fait accroire que la France a traité avec la Suède sans les Hollandais, car tout s'est fait d'un commun accord, et les Hollandais sont plus fiers et plus puissants que jamais, et s'ils sortent bien de cette guerre, comme il y a apparence, ils donneront les lois à bien des gens qui croient les donner aux autres. Les Suédois se sont conduits si pitoyablement dans ces temps si importants, qu'ils perdront à faute de conduite la France, l'Angleterre, la Hollande, et les auront quasi toutes pour ennemies, sans en être mieux avec la Maison d'Autriche qui est pleine de faiblesse, de défiance, de jalousie, et qui s'est fait une idole de la France qu'elle craint jusqu'à tout perdre plutôt que de l'offenser. Je n'oserai vous parler du pitoyable état de la Suède, car vous ne me croiriez pas [si] je vous disais les vérités qui me sont connues sur ce sujet.

Je vous remercie du soin que vous témoignez avoir pour ma santé qui, grâces à Dieu, est passablement bonne. Je n'ai souf-

fert dans le boire qu'à faute de glace ou de neige, mais l'hiver remédiera à cet inconvénient, car ici il n'y a autre remède. Car les gens ne savent ce que c'est que de boire frais, et je vous avoue que c'est la seule incommodité qui m'a été insupportable, depuis que je suis sortie d'Italie, de toutes les souffrances du corps; mais l'hiver y portera du remède, et déjà on commence à s'en sentir mieux. Au reste, je bois une espèce de petite bière (1) qui est de mon invention et qui est, à mon goût, si excellente que je ne la boirais pas seulement par nécessité, mais quasi par plaisir, quoi[que] ceux du pays la trouvent abominable; et je vous prie de ne vous inquiéter pas sur ce sujet et de ne rien craindre pour ma santé, car je ne mérite pas le soin que vous vous en donnez.

Je suis, avec une impatience extrême, attendant vos lettres pour pouvoir juger quelle fin aura la maladie du Pape (2). Mes songes et présages ne me disent rien de bon et me font désespérer de le retrouver en vie. Je souhaite de tout mon cœur qu'ils mentent. En tout cas, je vous prie de me faire savoir quelle mesure il faut prendre dans un nouveau pontificat, auquel je me prépare.

Je ne vous réponds pas à votre chiffre, car je ne sais que dire, si ce n'est de vous confirmer tout ce que je vous ai dit dans mes précédentes, vous assurant seulement que *tous les changements* qui pourront arriver *dans votre cœur ne changeront pas le mien, et que je vous conserverai une fidélité inviolable jusqu'à la mort* (3).

P. S. — Je vous envoie une lettre que les Hollandais ont écrite au roi d'Angleterre, qui me semble digne d'être vue.

J'oubliais de vous dire qu'on écrit de Hollande la mort de Ruyter (4) par un malheur étrange, qui est que dans le dernier

(1) Macchiati avait déjà écrit à Azzolino, le 1er septembre, au sujet de cette bière, à laquelle il attribua plus tard une partie des indispositions de la Reine.

(2) Les dernières nouvelles de Rome annonçaient qu'Alexandre VII avait eu une rechute dangereuse. Christine en avait informé Lionne par une lettre du 25 septembre. (Arch. Aff. Étrang., Paris, *Corresp.*, Suède, T. 32, f. 71.)

(3) En chiffre dans l'original.

(4) Cette nouvelle était erronée. Ruyter n'avait été que blessé à la gorge par une mèche.

combat la bourre de son propre canon, étant repoussée par le vent dans le vaisseau, l'a frappé à la poitrine et qu'après quelques jours il en est mort. Par l'ordinaire prochain nous saurons si cette nouvelle est véritable; mais il [est] très certain qu'il est blessé, mais l'on n'est pas assu[ré] de la mort.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 6 octobre 1666.

Il me serait doux de croire ce que vous me dites dans votre treizième lettre, du 11 du passé, touchant le déplaisir que vous sentez du délai de mon retour, mais si vous me l'avez fait autrefois accroire, c'était sur la foi de témoins qui auraient abusé de plus fins que moi. A présent nos affaires sont en un état qu'il faudrait être encore plus sotte que je ne suis pour oser vous croire. Rome me fait trop d'honneur de me désirer. Je ne vaux pas assez pour y être souhaitée, mais enfin je m'assure qu'elle se consolera aussi bien que vous, quand elle saura que peut-être elle ne me reverra jamais. Je ne sais comment je vous le puis dire sans mourir. J'y suis quasi résolue, mais enfin j'ai encore beaucoup à combattre et plus à vaincre en cette résolution. J'espère pourtant d'en venir à bout, et je vous ferai part de ma dernière résolution aussitôt qu'elle sera prise (1).

Je ne vous ai pas parlé du compliment de Wrangel, qu'il me fit de la part du roi, quoiqu'il soit tel qu'on vous l'a dit (2), car je sais ce que vaut l'aune d'une telle marchandise et n'en fais pas grand cas, outre que je suis assez orgueilleuse pour croire que tout m'est dû. Je pensais pourtant vous en avoir parlé, mais puisque cela n'est pas, je vous demande pardon de ma négligence.

(1) Comparez ce qu'écrit Christine, le jour auparavant, au roi de Suède, p. 242. On verra que son intention d'abandonner Rome n'était pas sérieuse.

(2) Del Monte avait informé Azzolino des politesses de Wrangel.

Adami part demain pour [la] Suède, et c'est tout ce que je puis vous répondre au reste de votre lettre. Nous avons trouvé ici un homme qui veut prendre tous mes biens de Poméranie en ferme, et cela se conclura au plus tôt. Voilà tout ce que je sais.

J'oubliai de vous dire, par ma dernière, que vous avez fait selon votre prudence en faisant faire le discours à l'ambassadeur de France que le cardinal [de] Retz lui a fait. Tout ce que vous faites est admirablement imaginé, et vous ne pouvez que m'obliger toujours par votre prudence et votre conduite admirable.

Je commence à espérer qu'on fera encore cette année, ou du moins ce printemps, une Diète en Suède, car je crois que les affaires d'Allemagne les y forceront, quoique je sois d'opinion qu'on la différera jusqu'à mon départ; et j'ai fait courir le bruit exprès, en Suède et ici, que je n'y veux plus aller, afin de leur faciliter la résolution de convoquer la Diète.

Je vous envoie la lettre de réponse que j'ai faite au roi (1) sur l'étrange proposition qu'on m'a faite de sa part. Je l'ai écrite en français, parce qu'il n'y a que moi qui puisse répondre à cette lettre, et pour la rendre intelligible à vous et aux autres nations en cas de besoin; outre qu'il me serait impossible de le faire en suédois, ni d'expliquer en d'autre langue mes sentiments avec cette force que j'ai en français, et quoique j'écrive très mal en français, c'est néanmoins la seule langue que je sais écrire passablement bien pour en faire une lettre supportable (2). Vous la trouverez peut-être un peu trop espagnole ou gasconne, mais j'ai cru ne pouvoir, en cette occasion, témoigner moins de fierté ni plus de modération avec honneur (3). Je serai fort satisfaite et de ma lettre et de moi si elle a le bien de vous plaire.

(1) Voir p. 241.
(2) Christine est trop modeste. Elle écrivait très bien le suédois et l'italien.
(3) Elle donnait en même temps à Adami l'ordre de dire bien haut en Suède qu'elle avait obtenu par sa seule autorité la permission de venir en Suède. Adami désapprouvait ce procédé comme étant de nature à donner ombrage aux Suédois, « qui aiment la courtoisie dans les manières ». Adami à Azzolino, 6 octobre 1666.

Le petit roi a pensé mourir d'une violente maladie. On tenue, cette maladie, fort secrète : mais il est certain qu' été en danger, et je le sais d'une tres bonne et secrète pa mais ce sont de ces nouvelles que vous ne trouverez pas d les gazettes. On le croit hors de danger à présent, et, à l'he que je vous parle, je le tiens guéri.

L'on parle d'un combat naval entre les armées d'An terre et de France, mais, ne voyant pas grand fondeme cette nouvelle, je ne vous l'assure pas. Par le prochain, v en saurez la vérité. Cependant Ruyter n'est pas mort de blessure, et il est en mer. L'on dit qu'il a ordre d'attaque flotte d'Angleterre dans ses ports. Le temps nous appren la vérité de tout cela. L'embrasement de Londres est enc plus grand qu'on ne l'a publié du commencement.

Les affaires d'Allemagne s'embrouillent fort. Les a d'hostilités entre les Lunebourgeois et les Suédois sont c .mencés par la prohibition des vivres que ces ducs ont faite tout leur pays de les laisser acheter aux Suédois. Le troupes s'assemblent. L'on parle diversement de leur int tion. Cependant ils ont empêché les passages par leur p aux troupes de Suède qui venaient de Poméranie, et se s déclarés de ne vouloir plus donner passage. La Diète de Ra bonne a donné un décret contre la Couronne en faveur d ville de Brême, et l'on a donné ordre aux princes de l'Em et du cercle de la secourir réellement. Voilà le véritable de la chose. Le temps nous apprendra ce que tout cela duira.

Pour moi, je suis dans un état qu'il m'est malaisé de v faire comprendre, et vous ne devez pas vous étonner si je vous réponds pas à vos chiffres, car je crois que mon sile me fera mieux entendre et vous importunera moins. Adieu

* * *

Annexe a la lettre du 6 octobre 1666.

Christine à Charles XI.

Hambourg, 5 octobre 1666 (1).

Monsieur mon Frère et Neveu,

Voyant par les propositions qu'on m'a faites de la part de Votre Majesté dans votre lettre du premier d'août, que vous souhaitez de moi, devant que j'aille en Suède, un acte d'assurance de ne contrevenir pas à celui de mon abdication de l'année 54, ni à sa ratification de l'année 60, et n'ayant aucune difficulté de complaire à Votre Majesté sur ce sujet, je vous rends grâce de la bonté que vous avez de vous souvenir de ce qui s'est passé l'année 54, et toutes les suites de cette action étant d'une nature que Votre Majesté ne peut faire rien de plus obligeant, ni de plus avantageux pour moi, que de s'en souvenir souvent, et m'en souvenant aussi bien que vous avec joie, puisque j'ai tiré de cette action toute la gloire et toute la félicité de ma vie, je veux bien par la présente assurer Votre Majesté, de la plus forte et de la plus sincère manière que vous pouvez désirer, que j'ai trop de cœur et trop d'honneur pour m'en dédire, ni pour m'en repentir jamais. Je pense que cette assurance doit suffire pour dissiper dans l'esprit de votre Conseil toutes les chimères des soupçons que l'on y a voulu former contre moi, et pour y rétablir la confiance que toutes mes actions ont méritée. Aussi, pour y contribuer de ma part par un dernier effort, je vous promets que je veux oublier tous les restes des propositions que l'on m'a fait de la part de Votre Majesté, puisqu'il importe à votre service que j'en use de la sorte, vous assurant que si jamais la raison, mes intérêts, ou ma volonté me feront prendre le chemin de Suède, ce sera avec un train qui ne pourra pas

(1) Copie aux Arch. Azzolino.

donner de jalousie ni d'inquiétude à ceux qui gouvernent votre État et votre minorité, puisque pour toute garde je n'y porterai que ce même cœur qui, à l'exemple de Dieu, a su faire des Rois, et l'opposerai seul à tout ce que l'on me prépare en Suède et ailleurs. Mais afin que Votre Majesté n'ignore aucun de mes desseins, je vous dirai que je m'y servirai de la liberté de l'exercice de ma religion, que les États de la Suède m'ont donnée dans la dernière Diète (1), malgré tous les artifices que l'on employa alors pour l'empêcher. Je m'en servirai pourtant avec tant de modestie et de discrétion que l'on n'aura pas sujet de m'accuser de vouloir inquiéter l'État ni troubler ses constitutions sur ce sujet, et je prétends de vous rendre service en me servant de ce privilège, car il importe à votre intérêt, plus qu'on ne pense, que je sois catholique romaine, et que je la paraisse toujours ainsi aux yeux de la Suède. Et comme je suis résolue, avec la grâce de Dieu, de ne vivre pas un moment sans me professer telle, l'intérêt de mon salut et de mon honneur se rencontrant avec celui de la grandeur de Votre Majesté, elle me doit savoir gré d'en user de la sorte, mais je ne demande à Votre Majesté, pour récompense d'un service si important, que la faveur de mettre mes affaires en état de pouvoir au plus tôt m'en retourner à Rome, vous protestant que j'y serai comme partout ailleurs,

Monsieur mon frère et neveu,

Votre bonne sœur et tante,

C. A.

(1) Cette inexactitude est voulue. Pomponne (*Mémoires*, II, p. 331) écrit bien qu'elle « avait été persuadée par quelques gens qui travaillaient à la tromper que la Diète avait consenti qu'elle pût avoir un prélat pour son usage particulier », mais il semble avoir reproduit ici ce qu'on lui aura dit à Stockholm. Christine se montre en général fort bien informée de ce qui s'était passé à la Diète de 1664; elle avait reçu une copie des résolutions prises alors à son égard, et elle venait d'avoir une excellente occasion de compléter ce qu'elle en savait déjà, car Christophe Gyllenstierna, qui lui avait porté la lettre à laquelle elle répond, avait, bien qu'il fût très jeune, assisté à la Diète et s'était même montré contraire aux prétentions de la Reine. (Adami à Azzolino, 6 octobre 1666.) — Elle veut maintenant faire comprendre aux régents que c'étaient eux, et non la Diète, qui étaient responsables des conditions rigoureuses qu'on voulait lui imposer.

*
* *

Christine, en écrivant les lettres précédentes, ignorait encore ce qui venait de se passer à Stockholm. — Les régents avaient trouvé un moyen fort simple pour se renseigner sur ses intentions. Ils avaient sommé Stropp de paraître devant le sénat et de produire les lettres qu'il avait reçues de Christine, et Stropp avait obéi. Le 22 septembre, il avait comparu devant le sénat et avait livré trois lettres, les seules qu'il possédât. C'étaient celles du 4/14 août, du 15/25 août et du 1er/11 septembre (1), dans lesquelles Christine lui avait ordonné de consulter Pomponne et de répandre partout ses plaintes contre la régence. Mais il serait dommage de ne pas reproduire le procès-verbal (2) de la séance dans toute sa laconique naïveté :

. . . .

« Le secrétaire Stropp entra et remit trois lettres, à lui écrites par Sa Majesté la Reine Christine.

« Les dites lettres furent lues à haute voix.

« Demandes : 1° S'il avait été chez M. de Pomponne ? 2° Ce qu'il avait fait en raison de ces lettres ?

« Réponses : 1° Non; 2° Rien. Le gouverneur général sait tout.

« On représenta alors au secrétaire Stropp qu'il avait bien fait de livrer les lettres, et que le roi avait cette confiance en lui que, le cas échéant, il ferait la même chose; on l'assura aussi que le roi voulait le protéger, et, s'il le désirait, le pourvoir de quelque bon emploi.

« On lui commanda encore de référer à Sa Majesté la chose telle qu'elle s'était passée et de dire que le roi avait exigé de lui les lettres.

« Sur quoi il se retira. »

. . . .

Que les régents, pleins de soupçons contre Christine, in-

(1) Voir p. 202, 210 et 216.
(2) Stockholm. Riks Arkivet. (Traduction du texte suédois.)

quiétés peut-être par les propos pleins de bravades qu'elle tenait quelquefois à Hambourg, se soient permis ce procédé peu délicat, voilà ce qu'on pourra à la rigueur comprendre, sinon excuser. Le respect du secret épistolaire n'était guère dans les mœurs du temps. D'ailleurs la Reine était pour eux presque une ennemie, et ils la traitaient comme telle. — Mais que dire de son gouverneur général, membre du sénat, qui a laissé passer cet incident sans protester énergiquement? — Et de Stropp, son secrétaire? — Ils mangeaient cependant, eux, le pain de la Reine (1).

La lettre du 13 octobre, par laquelle Christine a probablement rendu compte à Azzolino de cet incident, nous manque malheureusement ; ses appréciations auraient été assez curieuses à lire.

Pendant ce temps, Adami était en route pour Stockholm, et Christine faisait appeler à Hambourg Appelman, contre lequel les accusations de malversations devenaient de plus en plus fréquentes. — Pauvre Christine ! Elle était condamnée à passer toute sa vie au milieu de gens qui cherchaient à l'exploiter. Dans son entourage la même chose se répétait. Del Monte, suivant l'exemple de Santinelli, cherchait à l'entraîner dans des dépenses pour en profiter, mais il savait flatter, et avec Christine c'était se faire pardonner. Adami, au contraire, qui sous de rudes manières était la franchise et l'honnêteté même, commençait à perdre la faveur que son habileté lui avait gagnée. Il avait découvert les indélicatesses de del Monte, et il allait sentir les inconvénients de sa clairvoyance (2).

La note gaie est représentée seulement par un mariage. Le prince Georges-Chrétien de Hesse-Hombourg avait épousé le 21 octobre la veuve du comte Frédéric d'Ahlefeld, Anne-Ca-

(1) Christine pardonna cependant à Stropp, qu'elle considérait avoir agi par intimidation. Elle écrit, le 23 novembre, à Adami : « Quant à l'affaire de Stropp, je n'y comprends ni ne sais ce qu'il peut craindre de moi. Il ne mérite pas de mortifications, et je ne sais faire d'injustice à personne. Au contraire, je fais souvent aux personnes plus de grâces qu'elles ne méritent. » Arch. Azzolino, copie.

(2) Adami à Azzolino, Hambourg, 6 octobre 1666. — Il y accuse del Monte, entre autres, d'avoir trompé la Reine dans les achats pour son écurie.

therine de Pogwisch, et Christine avait assisté à la cérémonie. Comme le prince était catholique et la mariée luthérienne, il y avait eu deux services religieux, et Christine fit remarquer, non sans malice, combien le sermon du pasteur protestant avait été long et ennuyeux, tandis que le prêtre catholique avait été fort bref. — Quelques jours plus tard, la Reine donnait aux nouveaux mariés un somptueux banquet (1). Malheureusement, au milieu des fêtes elle souffrait de maux de dents et de rhumatismes. Macchiati recommandait toujours des saignées, mais Christine trouvait constamment prétexte pour remettre cette opération, qui lui inspirait une certaine répulsion. Maintes fois elle faisait chercher le barbier, qui venait, attendait, et finissait par être renvoyé (2).

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 20 octobre 1666.

Votre dix-huitième lettre, du 25 du passé, m'oblige infiniment par le soin que vous témoignez pour ma santé, que je reçois avec l'estime et la reconnaissance que vous méritez de moi.

Je pense que mes précédentes guériront votre esprit de la crainte que vous avez de (*chiffres effacés*) en vous faisant connaître que ce danger est encore fort éloigné. C'est pourquoi je ne m'amuserai pas à vous répondre sur le raisonnement que vous faites sur le paiement de Texeira, si ce n'est de vous assurer que je n'ai jamais été si sotte que de vouloir que l'argent de son paiement passât par d'autres mains que les siennes propres, et cela est concerté ainsi depuis longtemps.

(1) Il y avait quarante-huit plats, divisés en six services de huit chacun, et huit pyramides de *confetti*. Après que les convives avaient été servis, les confetti furent distribués aux musiciens et jetés par terre pour être ramassés par les spectateurs qui emplissaient la salle. Ce qui restait fut jeté par les fenêtres. — Conti et Macchiati à Azzolino, 27 octobre.

(2) Conti, del Monte et Macchiati à Azzolino, 20 et 27 octobre.

Adami, qui est en Suède, aura déjà entamé la négociation des affermes et y donnera la dernière main, et je vous ferai part de tout ce qui se passe aussitôt que je le saurai. C'est lui qui fera tout. Cependant je vous prie d'user d'une grande précaution en lui écrivant, car il y a de fortes raisons qui m'obligent à vous prier de cela, qui vous seront connues un jour, mais, présentement, je ne puis vous les faire savoir, car on ne peut pas écrire comme on parle (1).

Pezza se trouve un peu indisposé, et j'en suis en peine, quoique j'espère que ce ne sera rien.

Je vous envoie la copie de la lettre que j'ai écrite au cardinal Sforza, et suis fort étonnée de ce qu'on ne vous l'a pas fait voir, car je ne puis avoir rien de secret pour vous. Il est vrai que la lettre ne mérite pas d'être vue, mais enfin je suis en colère contre Don Matteo qui ne vous l'a pas envoyée à [ca]chet volant, et qu'on ne vous l'ait pas montrée. Ce qui se dit de vous est que le cardinal Sforza disait dans la sienne qu'il se scandalisait de vous, voyant que mon intérêt ne vous empêchait pas de souhaiter la (*chiffres effacés*) durant mon absence, et j'ai voulu l'assurer que nous sommes d'accord. Si je retrouve la lettre du cardinal Sforza, je vous enverrai la copie, afin que vous puissiez entendre le jargon de la mienne, et je vous l'aurais envoyée il y a longtemps, mais je supposais que vous l'eussiez vue, car faites-moi la justice de croire que je n'aurai jamais de secrets pour vous.

Les deux flottes [se] sont retirées sans combat. Celle de France a perdu deux vaisseaux de la leur qui sont tombés entre les mains des Anglais. L'on fait dans les deux parties des préparatifs immenses pour la campagne à venir, et cette guerre se passera en négociations de paix de tous côtés. La flotte des Indes Orientales des Hollandais est arrivée heureusement en Hollande, à un vaisseau près, que la tempête a fait

(1) C'est la première indication de méfiance envers Adami, et comme elle coïncide avec les accusations portées par Adami contre del Monte, le soupçon vient naturellement à l'esprit qu'elle est due à des insinuations de la part de celui-ci.

échouer à l'entrée de Flye, et un autre qu'elle a jeté en ce port où il attend le vent pour passer en Hollande.

Les députés des princes du cercle de Westphalie sont auprès de Wrangel pour tâcher de renouer la négociation de la ville [de] Brême. Cependant l'on a envoyé par un trompette les lettres avocatoriales à Wrangel, de la part de l'Empire et de l'Empereur, lui défendant de passer outre et ordonnant de cesser de l'hostilité contre ladite ville. On ne sait comment cela sera pris du côté de [la] Suède, ni quel effet cela produira. La ville bloquée abonde de tout ce qu'il faut pour se conserver et est plus fière que jamais. Ce qu'on appelle le camp de Suède manque de tout ce qu'il faut pour subsister et pour les attaquer. Tous les passages sont gardés, et tout le monde, jusqu'au roi de Danemark, se sont enhardis jusqu'à oser empêcher les secours aux Suédois. Je plains la Couronne et le connétable, car cette malheureuse et sotte entreprise va coûter à l'un et à l'autre leur gloire et leur réputation, car la Suède ne se peut plus sauver que par un traité Alexandrin.

Je vous ai dit que je croyais qu'on ferait une Diète en Suède. Je ne sais si cela arrivera cet hiver, mais si cela se fait il faudra que la Suède se sauve par miracle d'une révolution, car tout s'y dispose d'une manière que je tiens qu'elle est infaillible. Et si cela arrive, je serai fort empêchée de ma personne ; mais je vous ferai savoir mes résolutions, car je suis encore fort irrésolue. Cependant je vous puis assurer qu'il n'y a point de lieu plus propre au monde, pour attendre les graves événements qui se préparent de toutes parts, que cette ville.

La timidité de Texeira ne vous doit pas étonner. Elle excède sans doute les mesures, mais néanmoins il est bon de se précautionner, car l'envie de régner fait faire d'étranges choses, et, en Suède comme ailleurs, on sait employer le poignard et le poison et, à vous dire le vrai, je crois qu'on me prépare et l'un et l'autre pour sortir d'affaire avec moi (1) ;

(1) Cette accusation portée par Christine contre la régence de Suède ne repose sur aucun fondement. Quelles que soient les erreurs et les fautes qu'on ait à reprocher aux régents, il faut leur rendre cette justice que le recours au

car ma présence les chagrine et les inquiète plus que vous ne pensez, et l'amour de la nation pour moi, quelque grand qu'il soit, ne suffit pas pour m'en garantir, car si j'étais moins aimée et désirée, j'aurais moins à craindre. Néanmoins, croyez que ce n'est pas la crainte qui retarde mon voyage de Suède : c'est l'état des choses qui m'oblige d'attendre ici à pied ferme les événements, car je juge ce lieu, jusqu'ici, plus propre que la Suède pour mes intentions. Car ma demeure ici produit d'admirables effets, et déjà la Suède est persuadée qu'il ne tient pas à moi que je ne sois en Suède et sait que je suis empêchée par la cruauté de ceux qui s'y opposent ; et cela augmente l'amour envers moi et l'aversion et la haine envers les auteurs, et fait qu'en conservant ma liberté, je fais pour moi un coup d'État admirable, et suis prête à tous événements, en état de pouvoir prendre parti sur le champ, ce que je ferai quand il sera temps le plus à propos qu'il me sera possible, et vous serez averti de tout.

J'attends avec impatience d'apprendre des nouvelles de votre conférence avec le duc de Chaulnes, et je ne manquerai pas de faire savoir à de Lionne ce que vous souhaitez, et de bonne manière, et le ferai sans y manquer à la première occasion que j'aurai à lui écrire.

Vous pouvez disposer, à faveur du duc de Northumbrie et de qui vous plaira, de mes chevaux et de mes carrosses et de tout ce que j'ai. Pour la pension, je souhaite qu'il l'ait, et le lui témoignerai moi-même, et vous pouvez l'en assurer de ma part.

Je suis bien fâchée d'apprendre que Monsignor Azzolino se porte encore mal. Je vous prie, donnez-m'en des nouvelles, car, comme c'est une personne qui vous est chère, il me l'est aussi et le doit être puisqu'il est votre frère. Pour le reste [de] nos amis, donnez-m'en aussi des nouvelles et conservez-moi

meurtre n'est jamais entré dans leur ordre d'idées. Tout au plus ont-ils songé à faire arrêter Christine si elle ne se rendait à leurs conditions. — La Reine charge sensiblement les couleurs du tableau qu'elle fait à Azzolino de la situation en Suède ; mais il faut se rappeler que c'est une femme malade, nerveuse et offensée qui écrit.

dans leur souvenir, et leur faisant, de ma part, mes amitiés. Adieu.

Je ne réponds pas à votre chiffre, car je ne puis ni changer de sentiments ni vous les faire connaître sans vous offenser. Adieu.

Ruyter n'est pas [blessé], et je vous ai menti deux fois, sur la foi de Texeira, sur son sujet.

***

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 27 octobre 1666.

Votre dix-neuvième lettre, du 2 d'octobre, est remplie de termes si obligeants de votre amitié, que j'y reconnais encore la même affection qui faisait autrefois ma satisfaction et qui, par le changement que le temps y a apporté, fait présentement ma douleur. Je vous remercie des efforts que vous vous êtes faits pour me consoler, et vous prie de croire que vos incommodités m'ont fort affligée, et que je suis impatiente d'apprendre que vous soyez délivré heureusement de celle qui vous reste, prenant plus d'intérêt en votre santé qu'en la mienne propre et ressentant vos douleurs jusqu'ici, aussi vivement comme si je les souffrais moi-même, vous priant de ne vous inquiéter pas de ma santé, qui à présent [n'] est ni bonne ni mauvaise, mais telle que Dieu veut qu'elle soit dans ce dé[te]stable climat.

Pour mes affaires, je ne vous en puis parler que fort incertainement. J'attends des lettres d'Adami et les réponses de mes ordres de Suède et de Poméranie. La flegme ordinaire de ces pays ne permet pas que les choses se fassent avec la promptitude que je souhaite. Outre cela, les postes retardent fort, car [les] chemins en ces pays sont déjà impraticables. Cependant je vous prie de ne vous scandaliser pas de la négligence de mon gouverneur général et de n'exiger pas de lui qu'il ait à rester à Stockholm, puisque la coutume du pays est

présentement en Suède que la régence et le sénat se licencient quatre fois l'année, généralement, de toutes les affaires, et que c'est un crime que d'oser y penser ou en parler durant deux mois que dure leur promenade à la campagne. Cela se fait à quatre diverses reprises, et, à chaque reprise, on prend deux mois pour se reposer. Voilà comme on gouverne ce misérable royaume, et j'aurais tort de prétendre qu'on eût plus d'assiduité pour mes affaires que l'on [n'en] a pour celles du roi et du royaume. A présent il n'y a plus de promenade jusqu'à Noël, et durant ce temps-là il faut tâcher de se dépêcher, car autrement pour deux autres mois il n'y aura rien à faire.

J'ai par écrit tout ce que vous souhaitez, signé de toute la régence au nom du Roi présent (1), et j'ai beaucoup plus que vous ne pouvez imaginer, et s'il arrive jamais des occasions dans lesquelles il faudra prouver mon droit, il y aura de quoi. Mais mon parti est si fort en Suède qu'on n'osera me le disputer, si jamais l'occasion arrive, et je vous prie de croire qu'il n'y a pas un homme, en Suède, ni d'épée ni de soutane, qui ne se déclare pour moi, et que mes plus grands ennemis, dont le nombre est petit, mais présentement fort puissants, seront alors les plus empressés pour me rendre des services, quoique je sois persuadée qu'à présent ils n'épargneront ni fer ni poison pour m'ôter du monde, s'ils pouvaient. Voilà en peu de paroles l'état des choses. Je vous prie cependant d'être persuadé que la crainte de la mort ne m'empêchera jamais d'aller en Suède et que je hasarderais tout si je croyais qu'il fût nécessaire; mais si j'ai différé jusqu'ici, c'est que les conjonctures sont telles que je [crois que] mes intérêts demandent plutôt ma présence en ce lieu qu'en Suède, et si je vous parle jamais, je vous le ferai connaître clairement, et vous me donnerez raison.

Les affaires de Brême se disposent, comme je vous ai écrit par ma précédente, à une paix Alexandrine pour la Suède, ou à

(1) L'original du « recès de confirmation », du 3/13 novembre 1660. — Un des deux originaux de ce document se trouve encore aux Archives Azzolino.

une guerre Alexandrine qui leur fera perdre leurs conquêtes d'Allemagne. Dans peu de jours nous en saurons ce qui arrivera, et je ne manquerai de vous en faire part dans la première lettre que je vous écrirai.

Sachez que vos oraisons m'ont sauvé la vie, car par un miracle je suis été préservée d'être brûlée comme la ville de Londres. D'autres vous en diront les particularités (1).

Il n'y a rien autre de nouveau, sinon que le ministre de Hollande (2) part de Suède, outragé du mauvais traitement qu'il y a reçu. On traite de nouveau avec la France, et vous saurez tout ce qui se fera, car jusqu'ici il n'y a rien de fait, et soyez-en assuré quoi que l'on vous puisse dire. Königsmark, ambassadeur de Suède, part aussi de France peu satisfait, et l'on traitera en Suède. Je saurai tout et vous le saurez aussi.

Je vous envoie les copies des lettres que Lionne m'a écrites et ma réponse (3). Je souhaite qu'elle vous satisfasse. S'il y a quelque chose qui vous déplaise, pardonnez à mon ignorance.

P. S. — Je vous écris une lettre à part sur l'affaire du carrosse du duc Conti où vous verrez mes sentiments comme ils sont, sans compliment (4).

Je vous envoie aussi une copie de la lettre de l'Empereur au roi de Suède (5). Je vous pourrais communiquer beaucoup de choses fort secrètes sur ce sujet et sur de semblables, mais comme tout cela est en allemand je n'oserais pas le fier à d'autres pour le traduire, et je n'ai pas loisir de le faire moi-même, et la fatigue serait trop grande pour moi. Tout ce qui me viendra entre les mains de langage intelligible je vous en ferai part, s'il

(1) Un incendie s'était déclaré, la nuit du 21 octobre, dans la maison de la Reine. Christine fut la première à donner l'alarme. Le feu dura deux heures, mais ne paraît pas avoir produit de grands dommages. (Del Monte à Azzolino, 21 octobre.)

(2) L'ambassadeur Isbrandtz.

(3) Voir les Annexes.

(4) Christine s'en remettait à Azzolino du soin de décider si le duc de Poli (Conti) devait continuer, pendant son absence, à jouir d'un équipage des écuries de la Reine. Le cardinal se prononça pour le maintien de cette faveur.

(5) Cette lettre, regardant l'affaire de Brême, n'offre point d'intérêt pour l'histoire de Christine.

me sera possible, car quelquefois l'on ne me laisse pas le loisir de le copier.

L'on a déclaré l'électeur de Brandebourg général du Cercle de la Basse-Saxe contre la Suède.

*
* *

ANNEXES A LA LETTRE DU 27 OCTOBRE 1666.

Annexe A.

Lionne à Christine (1).

MADAME,

Si Votre Majesté n'avait pas l'esprit du monde le plus pénétrant pour savoir parfaitement démêler la vérité d'avec l'artifice, je me mettrais bien plus en peine que je ne ferai, pour lui faire connaître que ceux qui s'étudient (et je ne sais par quelle raison, ni ce qu'ils y peuvent gagner) à lui donner des soupçons de la sincérité de l'affection du Roi, ne l'ont pu faire qu'avec une très grande malignité, et fort calomnieusement. Il me suffira de dire à Votre Majesté que l'on nous a présenté le même poison, mais que nous n'avons pas voulu le boire; car on n'a rien omis pour faire croire à M. de Pomponne que Votre Majesté était partie de Rome avec de grands projets concertés avec le pape et la Maison d'Autriche directement contre les intérêts du Roi mon maître (2). Après cela il faut, comme on dit, tirer l'échelle; mais s'il reste encore à Votre Majesté le moindre petit ombrage des impressions qu'on lui a voulu donner contre la candeur de l'amitié du Roi, et qu'elle me fasse la grâce de me le témoigner, je la supplierai de trouver bon que l'on pousse l'affaire à bout, et que M. de Pomponne fasse imprimer, s'il est besoin d'en venir jusque-là, pour sa satisfaction, la qualité

(1) Copie sans date aux Archives Azzolino. — Les mots en italique sont en chiffres.

(2) Lionne fait ici allusion aux insinuations glissées à l'oreille de Pomponne par le grand chancelier de Suède, insinuations absolument dénuées de fondement et ayant uniquement pour but de brouiller la Reine avec Louis XIV.

des ordres qu'il a reçus sur le sujet de Votre Majesté dans l'occasion de son voyage, et que M[rs] les Ministres de la Couronne de Suède soient priés de déclarer si ledit sieur de Pomponne y a contrevenu, soit directement parlant contre lesdits ordres, ou les exécutant mollement.

Le Roi a eu un singulier plaisir de voir le *tableau de la Cour de Rome* (1), que Votre Majesté *a si bien peint*, et m'a fait l'honneur de me l'adresser. Je l'assure que Sa Majesté ne désirera rien de ses serviteurs qu'ils ne puissent faire avec honneur *et conscience*, ne se proposant *en l'élection du pape* que la gloire *de Dieu et le bien de l'Église*, ce qui est, comme Votre Majesté l'a très bien remarqué, le véritable intérêt de sa Couronne. *Sa Majesté concourra volontiers et avec plaisir à l'exaltation de chacun des deux sujets* que Votre Majesté croit pouvoir être le plus facilement *exaltés*, quoique le dernier ait été *nonce en un lieu* qui pourrait nous être suspect (2), mais c'est un homme de bien et fort galant homme.

Quant au cardinal, auquel je vois que *ses serviteurs seront contraires* (3), il ne nous est connu *nec amore nec odio*, et je ne doute pas qu'il n'y ait lieu de prendre là-dessus de bons concerts avec ses amis, s'ils veulent d'un autre côté *nous guérir des soupçons que nous devons avoir contre quelque sujet* qui ne nous serait pas *fort agréable*. Mais, Madame, oserais-je demander avec confiance à Votre Majesté, lui promettant le dernier secret, quels sont *les sentiments*, et quelles sont *les pensées de ses serviteurs* sur la personne *de monsieur le cardinal Barbarin* (4), qu'on dit que *l'Escadron doit porter de toute sa force?* Pour ce qui est de *monsieur le cardinal d'Este*, dont Votre Majesté, si je m'en souviens bien, parla il y a quelque temps au sieur Bidal, je la puis assurer qu'il fera aveuglément tout ce que le Roi lui ordonnera (5).

(1) Celui du 11 septembre 1666. Voir p. 219.
(2) Le cardinal Rospigliosi avait été nonce à Madrid, 1644-1655.
(3) Farnèse.
(4) Le cardinal François, doyen du Sacré Collège. Ne pas le confondre avec son frère, le cardinal Antoine, ou avec son neveu, le cardinal Charles Barberini.
(5) Le cardinal d'Este patronnait jusque-là la candidature de Farnèse.

Le pape, par les dernières nouvelles du 7ᵉ de l'autre mois, se porte beaucoup mieux, et M. le cardinal Chigi avait déjà célébré cette bonne nouvelle par un grand banquet, qu'il a fait à ses amis.

Je suis, Madame, de Votre Majesté,

Le très humble et très obéissant serviteur,

DE LIONNE.

Annexe B.

Christine à Lionne.

Hambourg, 23 octobre 1666 (1).

MONSIEUR LE MARQUIS DE LIONNE,

Je ne me justifierai pas des calomnies dont on m'accuse auprès de vous, voulant faire accroire que j'ai des concerts avec la Maison d'Autriche contre vous. Tout ce que je puis est de vous assurer que j'ai trop de cœur, et trop d'honneur pour trahir personne, et que si ce qu'on dit était vrai, je vous témoignerais assurément moins d'amitié et de confiance. Celle que j'ai prise en vous *dans les affaires de Rome* me semble une assez bonne caution de la fidélité de mon amitié pour mériter que vous preniez une entière confiance en moi, comme je l'ai en vous. Ne nous inquiétons donc plus sur ces bagatelles, et conservons notre confiance réciproque pour nous venger de ceux qui ont dessein de nous brouiller ensemble, et je vous prie d'assurer le Roi, Monsieur mon frère, qu'il n'aura jamais sujet de rien reprocher à mon amitié ni à la confiance que je lui professe, qui ne sera jamais altérée de mon côté par ces pitoyables artifices. Car il est rare, ce me semble, de m'accuser en même temps d'avoir fait des concerts pour vous et contre vous, et peut-on rien imaginer de plus ridicule, ni de plus pitoyable?

(1) Copie aux Archives Azzolino. Les mots en italique sont en chiffres. Cette pièce a été publiée avec les altérations ordinaires par Arckenholtz (III, p. 271-273). La minute était à la collection de Montpellier, mais elle a disparu.

Mais, pour entrer en matière *sur les affaires de Rome,* je vois que vous voulez savoir de moi des choses que je ne puis vous dire sur le sujet *du cardinal Barbarini;* mais afin de ne vous laisser pas entièrement sans réponse, je vous dirai en toute confiance que, pour mon particulier, je l'estime, et lui suis obligée et que par reconnaissance je lui désire toute sorte de bien; mais comme mon sentiment n'importe de rien à l'affaire dont il est question, cela ne vous doit pas alarmer. Aussi bien vous puis-je assurer que puisqu'il a le malheur de vous déplaire, je suspendrais volontiers en considération *de la France* les effets de ma reconnaissance envers lui, quand je serais en état de pouvoir beaucoup, comme je ne puis rien pour lui, ni pour personne. Voilà quels sont mes sentiments, et je vous prie de me témoigner si vous êtes satisfait de moi sur ce chapitre.

Pour ce qui est *de l'intention de l'Escadron,* comme je ne sais pas *leurs secrets,* je ne vous puis répondre juste là-dessus; néanmoins, quoi que l'on vous dise, ne vous alarmez pas; car ce sont des artifices dont on use pour jeter la défiance entre vous, et pour vous *séparer* d'eux; car *les partis contraires* ne craignent rien tant que *leur union* avec vous. Je vous dirai de plus que si ce qu'on vous fait accroire était vrai, *le cardinal Barbarini courrait* grand *risque d'être pape;* et cependant vous savez qu'il n'est pas *de ceux que je* vous ai nommés. Tirez-en la conséquence vous-même! Il est vrai que je puis me tromper dans mon calcul, aussi les affaires peuvent être *changées* depuis *mon départ,* mais néanmoins je m'obstine à croire que *ce sera l'un d'eux* et, de plus, *le plus âgé de ces deux* que je vous ai *nommés* (1), *qui aura,* à mon gré, l'avantage, s'il *ne meurt avant le pape;* et si un *troisième* l'emporte, *ce sera* une personne que je n'ose nommer, pour ne paraître pas trop téméraire *dans mes pronostics;* mais pourtant ce *troisième* n'est pas *Barbarini;* et si vous ne mettez les gens *au désespoir,* je crois qu'on sera en état de vous *donner satisfaction* entière. Mais, à vous dire la vérité, votre *nec odio nec amore* ne me satisfait pas; vous m'alarmez et m'in-

(1) Le cardinal Ginetti, né en 1585. Rospigliosi était né en 1600.

quiétez un peu, et vous me semblez trop froid; obligez-moi de vous expliquer mieux sur ce sujet car, voyez-vous, c'est là le nœud de l'affaire.

Quant au *cardinal d'Este,* je crois ce que vous m'en dites, et tout ce que j'ai dit de lui est seulement de m'en plaindre comme de la cause de *nos brouilleries* (1), que j'ai attribuée à ses mauvais offices; mais cela est passé, et je suis son amie comme auparavant, et veux bien tout oublier en considération du Roi mon frère, lequel étant satisfait de lui, je le suis aussi.

Le cardinal Azzolino m'écrit qu'il a eu sa première *conférence avec le duc de Chaulnes,* dont il est resté si satisfait, qu'on ne peut l'être plus. Quand il aura vu ce qui s'est *passé entre nous,* on entrera plus avant en matière, et vous aurez contentement, j'espère.

La nièce du cardinal Farnèse épouse le neveu du cardinal Sforza; ce *mariage* n'est qu'un coup *d'État* pour s'*acquérir* des *amis dans le parti d'Espagne.* On remarque qu'il fait beaucoup d'autres *efforts* pour se rendre *le parti favorable,* et il semble, à ce *qu'on m'écrit,* qu'il en veut faire son capital. Tout cela est remarquable, et vous en connaissez les conséquences, et quoique je sois persuadée que vous avez d'ailleurs ces nouvelles, j'ai cru que c'est un avis qui mérite de vous être donné; car ce changement de conduite m'est d'autant plus suspect qu'autrefois il semblait quasi le négliger.

Je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 3 novembre 1666.

Il m'est impossible de vous représenter la douleur et l'inquiétude que m'a données votre dernière lettre, du 9e du passé (qui en nombre est la vingtième que vous m'avez écrite), en m'apprenant que vous avez été indisposé, et quoique, par

(1) Lors de l'affaire des Corses.

bonheur, vous me dites être guéri, je suis dans la plus grande inquiétude du monde, craignant pour votre santé plus que pour ma vie (1). Je prie Dieu qu'il ôte de mes jours ce qu'il faut pour prolonger les vôtres, et qu'il ne me fasse vivre qu'autant que j'aurai des heureuses nouvelles de votre santé et prospérité.

C'est aussi avec beaucoup de douleur que j'apprends par votre chiffre *que j'ai mal réussi* en ce que *j'ai écrit* (2) à M. de Lionne. Je ne sais que vous dire là-dessus, si ce n'est que l'on a toujours tort quand on se mêle de choses qui surpassent la capacité des gens, et que cela ne se fera plus.

Au reste, si j'avais encore intérêt aux affaires du monde, j'aurais de la joie de ce que vous me dites du *cardinal Grimaldi;* mais n'y prenant plus d'intérêt, tout cela m'est fort indifférent; mais quelque insensibilité que j'aie pour mon intérêt, je n'en ai pas pour le vôtre, pour lequel je m'intéresserai toujours avec ardeur.

Je pourrais vous dire sur l'affaire du Nonce beaucoup de choses qui me justifieraient peut-être, mais, pour le satisfaire, je vous dirai que je lui écrirai d'une maniè[re] qu'il sera content. Ma lettre à l'Empereur n'était qu'une réponse à celle qu'il m'a écrite pour me donner part de son mariage, laquelle étant fort civile, j'ai cru devoir y répondre de même.

Je n'ai point de lettres d'Adami depuis son départ. Toutes les choses sont en suspens, et il faut que le temps les mûrisse.

Hier, fort tard, le résident de Suède m'envoya dire que la paix de Brême était comme assurée et qu'il venait d'en recevoir les nouvelles. Cette paix est un malheur extrême pour la Suède, mais c'est le moindre qui lui peut arriver dans l'état où elle est. Je n'ose vous dire là-dessus tout ce que je sais, car vous ne me croiriez pas. Un officier de l'armée m'a dit que Wrangel est si défait et changé de chagrin et de rage, que si je le voyais, je ne le reconnaîtrais plus. Et je n'en doute pas, car lui, qui est

(1) La nouvelle de l'indisposition d'Azzolino avait fait verser des larmes à la Reine. (Macchiati à Azzolino, 3 novembre.)

(2) Les mots en italique sont en chiffres dans l'original.

fier et glorieux, ne peut souffrir l'indigne posture où il se trouve; et ce doit être un crève-cœur extrême à lui, qui se souvient encore d'avoir vu toute l'Allemagne sous ses pieds quand il n'était que simple maréchal de Suède, et [de] se voir aujourd'hui imposer des lois à [par] des gens qui tremblaient autrefois en entendant nommer son nom. Cela est bien cruel à un homme qui a autant de cœur et de mérite que lui. Je le plains, mais la Couronne est plus à plaindre que lui.

Je ne vous parle pas des troubles de Pologne, car je crois que vous les savez mieux que moi, ni des affaires d'Espagne ni de Vienne, car vous savez tout cela mieux que moi. L'alliance défensive entre Hollande, Danemark et Brandebourg, etc., dont je vous ai parlé il y a longtemps, c'est enfin public tout à fait.

Le roi de Suède, par les dernières lettres, a été dangereusement malade, de sorte que voilà la troisième maladie considérable qu'il a eue depuis mon départ de Rome. L'opinion commune, et en Suède et ailleurs, est qu'il ne vivra pas; mais j'espère qu'on se trompera et le souhaite de tout mon cœur.

D'autres vous diront de quelle manière l'on a traité un comte Nigrelli (1) en Suède, car j'ai honte de vous en parler.

Je n'ai rien de plus à vous dire. Seulement je vous dois assurer que *toute votre froideur* n'empêchera pas *que je ne vous adore jusqu'à la V.*

Je vous envoie la lettre d'échange.

(1) Famille noble de Ferrare. — Un comte Giulio Cesare Nigrelli était « ambassadeur » de Ferrare à Rome en 1655. (Gualdo, *Historia di Christina*, édition romaine, p. 139.) — Le comte Nigrelli voyageait en Suède avec un fils du prince Borso d'Este, en incognito. Selon del Monte (lettre à Azzolino, 10 novembre), on les prenait pour des serviteurs de Christine, et ils furent fort bien traités par le peuple, mais ils n'avaient reçu aucune courtoisie de la part des régents. Après plusieurs démarches, ils avaient obtenu d'assister au dîner du jeune roi, mais seulement à distance, « parce qu'on croit que les Italiens empoisonnent les gens du regard ». Finalement, soupçonnés d'être des Jésuites déguisés, ils avaient reçu le conseil de partir.

X

La régence de Suède, après avoir acquis, par les lettres livrées par Stropp, la conviction que la Reine était décidée à exciter contre elle les mécontents, déjà assez nombreux dans le royaume, et qu'elle comptait sur les bons offices de la France, était plus désireuse que jamais d'éviter sa présence à Stockholm. Elle voyait aussi peu volontiers les négociations de la Reine pour mettre ses provinces entre les mains de fermiers généraux, système qui présentait au point de vue administratif de nombreux inconvénients. Elle mit donc immédiatement à exécution un projet qu'elle caressait depuis quelque temps, et le jour même qu'elle avait fait comparaître Stropp devant le sénat, elle adressait à Christine au nom du roi une lettre lui annonçant qu'elle avait chargé son gouverneur général Seved Bååt de lui faire de nouvelles propositions. Celles-ci, que Bååt expliqua quelques jours plus tard dans une relation à la Reine (1), consistaient, en somme, dans l'abandon complet par la Reine de ses provinces et domaines contre une annuité de cent mille écus de Suède. Pour le reste, la régence maintenait intact son point de vue quant à l'exercice de la religion et les autres conditions pour rentrer en Suède.

Cette offre paraissait au premier abord fort acceptable. Le revenu que voulait lui assurer la régence dépassait presque ce qu'elle pouvait espérer d'obtenir par les fermages, et Christine s'épargnerait les ennuis et les risques de l'exploitation actuelle. Il est aussi possible que Christine eût accepté, si elle eût pu s'assurer qu'elle serait régulièrement payée. Mais elle nourrissait à cet égard une défiance, il faut l'avouer, assez justifiée, et

(1) Du 6 octobre (v. s.). Je ne connais cette pièce, ainsi que la lettre du Roi du 22 septembre (v. s.), que par les réponses de Christine, des 20/30 novembre et 27 octobre/6 novembre respectivement.

entretenue par les amis qu'elle avait à Stockholm. Le baron Gustaf Kurck, membre du sénat, lui conseillait de refuser, et son ancien chambellan Lilliecrona, maintenant haut fonctionnaire aux affaires étrangères, opinait qu'il n'était prudent d'accepter que sous la garantie du roi de France (1). Les faits étaient là pour leur donner raison. Depuis plus d'une année, la Reine sollicitait déjà en vain à Stockholm le payement d'une créance reconnue, et cela pour la petite somme de quinze mille écus. Que serait-ce s'il fallait renouveler tous les ans la même demande pour une somme plus importante? — Et si le jeune roi venait à mourir? De quelles mains allait-elle dépendre? — Avec la possession de ses provinces, possession deux fois solennellement garantie par la Diète, elle se sentait au moins sûre de ne jamais pouvoir être complètement dépouillée.

Aussi répondit-elle par un refus. Sa lettre au Roi (2) ne faisait qu'annoncer qu'elle répondrait sur le fond de l'affaire par la voie du gouverneur général, mais elle profitait de l'occasion pour protester contre « tout ce qui a été inventé par mes ennemis et des malveillants pour empêcher une bonne correspondance et une confiance amicale entre moi et le Roi ». Avant de donner sa réponse définitive, elle voulait attendre le retour de Stropp, qui devait arriver à Hambourg vers la fin du mois. — Mais ce que Stropp avait à lui annoncer comme résultat de sa mission n'était pas fait pour enlever les appréhensions de la Reine. Non seulement les régents maintenaient intactes les conditions mises à son retour en Suède, mais ils exigeaient encore qu'elle rompît toute correspondance avec la Cour de France. Et c'était justement l'intervention et la garantie de la France qui pouvaient seules, aux yeux de ses amis, rendre les propositions des régents acceptables. Aussitôt après l'arrivée de Stropp, elle ordonnait au gouverneur général, le 20/30 novembre, de signifier formellement son refus, basé principalement sur le manque de sécurité. Elle insistait en même temps sur son droit

(1) Adami à la Reine, Stockholm, 17 novembre 1666. — Copie déchiffrée, Arch. Azzolino.

(2) Du 27 octobre/6 novembre 1666. — Arch. Azzolino, deux minutes.

d'affermer ses provinces et rappelait que le feu roi Charles-Gustave lui-même lui avait dans le temps conseillé ce système (1). Elle reprenait encore une fois l'examen des conditions posées à sa rentrée en Suède, et insistait sur son droit d'employer à son service des catholiques et des étrangers (2). Finalement elle entreprenait de calmer les appréhensions excitées par ses lettres à Stropp et protestait de ses bonnes intentions.

Christine avait encore une autre affaire sur les bras. Après s'être plusieurs fois excusé, Appelman avait enfin daigné se rendre à Hambourg. Il y arrivait, avec ses livres et ses comptes, dans la première semaine de novembre, mais en fait d'argent comptant il ne portait avec lui que trois cents écus au lieu des sommes considérables qu'on attendait de lui. Pezza, Texeira et Gammal s'étaient mis à examiner ses livres, mais Appelman le prenait de très haut et, par menace, déclara que plus un sou ne viendrait de la Poméranie, si on n'approuvait ses comptes. La Reine le tança vertement, mais rien n'y fit. Appelman avait compris qu'il perdrait sa place, et il était fermement décidé à ne pas rendre gorge (3).

Au milieu de ces divers soucis, la santé de la Reine s'était remise. Elle avait bien une « douleur au flanc », mais cela paraît n'avoir été qu'un léger rhumatisme ou peut-être simplement une indigestion. Les luttes sont presque toujours bienfaisantes aux gens nerveux.

Voici maintenant les lettres qu'elle écrit à Azzolino pendant ce temps « de chagrins et de comptes », comme elle l'appelle elle-même.

(1) Voir p. 45.

(2) Cette lettre, dont la minute se trouve aux Archives Azzolino, a été publiée, en suédois et en traduction française, par Arckenholtz (II, p. 91-103). Je regrette que la longueur de cette pièce — elle n'occupe pas moins de douze demi-pages — m'empêche de la reproduire ici, car elle donne une haute idée du talent de Christine. Écrite avec une grande modération de forme, elle donne un exposé succinct et complet de ses vues, qu'elle appuie d'une argumentation claire, logique et concluante.

(3) Del Monte à Azzolino, 10 et 17 novembre. — Del Monte était un homme d'affaires accompli. Il fait à Azzolino un exposé de la situation en Poméranie, qui dénote un grand sens pratique.

***

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 10 novembre 1666.

J'ai reçu avec une joie excessive votre vingt-unième lettre, du 16 du passé, et je vous prie de la juger par l'inquiétude de ma précédente, car l'on ne peut s'intéresser avec plus de passion en votre santé que je le fais, partant des considérations que vous n'ignorez pas. Pour la mienne, elle est, présentement, ni bonne ni mauvaise, et je résiste, ce me semble, mieux que je ne m'étais promis, à ce climat qui m'est si contraire. La seule obligation que j'ai à l'Allemagne est que je m'y amaigris, et c'est la seule joie dont je puis être capable en ce pays barbare.

Pour ce qui est de l'occupation que vous m'imposez, je l'accepte, mais avec protestation que je ne ferai rien de bon, n'ayant l'esprit rempli que de chagrins et de comptes, et pour rappeler dans ma mémoire ce que le temps a détruit, il faudrait avoir l'esprit libre [et] content, et il faudrait être dans un état fort différent de celui où je suis. Néanmoins, je m'efforcerai de vous satisfaire, mais je m'assure que vous vous repentirez de votre curiosité, puisque ma vie n'a rien qui soit digne de votre connaissance. Ne m'accusez donc pas si vous vous ennuyez en lisant ce que je vous adresserai sur ce sujet (1).

Pour ce qui est de mes affaires, je ne puis vous en parler juste. J'espère néanmoins dans quinze jours de pouvoir vous parler avec certitude et de vous donner plus d'éclaircissement sur toutes choses. Cependant j'attends des lettres d'Adami et fais voir les comptes d'Appelman par Pezza et Texeira, et je vous proteste qu'on ne l'épargnera pas. L'homme qui veut prendre toute la Poméranie en ferme, est résolu plus que jamais, et j'espère qu'on conclura bientôt avec lui. C'est un

(1) Azzolino lui avait demandé d'écrire ses *Mémoires*. (Voir p. 12, note 1.)

marchand fort riche de cette ville, qui donnera bonne caution à Texeira, et c'est lui-même qui me l'a proposé. Voilà tout ce que je puis vous dire pour cette fois.

L'incendie de Londres est plus grand qu'on ne l'a écrit au commencement, et j'ai fait la même réflexion que vous, qui m'a semblé digne d'être faite, car la barbarie de ces Anglais à ces pauvres vaisseaux hollandais est digne de ce châtiment.

Ce que vous dites sur la ville de Brême est digne de votre esprit et de votre amitié. Je vous avoue que tout ce qui s'y passe est fort avantageux pour moi, mais j'aime trop la Suède pour ne souhaiter pas que cela fût d'une autre manière. Mais, dites-moi, de grâce, à qui avez-vous entendu dire : « Ce n'est plus le temps de la Reine Christine » ? car vous m'avez déjà dit deux fois la même pensée (1). Je pense que ce sont vos propres pensées, car vous ne pouvez en avoir que de trop avantageuses pour moi. Cependant les affaires de cette ville sont encore dans un même état. Wrangel a de la peine à boire le calice, mais il faut qu'il y vienne. La paix n'est pas encore faite, mais j'espère qu'elle se fera, si ce n'est que les Allemands soient résolus de ne perdre pas cette occasion de chasser les Suédois de l'Allemagne. Si cela est, comme j'en ai quelque soupçon, la paix ne se fera pas. Quoi qu'il arrive, soit de paix ou de guerre, la Suède a perdu en cette occasion toute sa gloire et tout son avantage dans l'Empire et dans l'Europe, ce que le temps fera mieux connaître à ceux qui n'y voient pas si clair que moi.

On assure de Suède qu'ils ont conclu la paix de Moscovie. Je ne sais s'ils auront de quoi se consoler, dans cette paix, de celle de Brême.

Selon toute apparence, il ne se fera pas de Diète en Suède, mais, quand elle se ferait, on m'a déclaré qu'on ne m'y veut pas souffrir et je n'y puis plus aller sans m'exposer à quelque chose de fort étrange (2), si ce n'est que les États m'ouvrent la

(1) Voir p. 223.

(2) Les régents, en effet, avaient songé un moment à la faire arrêter. (Pomponne, II, p. 333.)

porte d'autorité, et si on faisait une Diète, cela pourrait arriver. Mais, dans peu de jours, je vous dirai quelque chose de plus. Tout ce que je vous puis dire, est qu'une Diète est une chose si terrible aux Régents, qu'ils n'y peuvent penser sans trembler, et ma demeure ici est pour eux le terrible des terribles, mais surtout en temps d'une Diète. Je voudrais pouvoir vous parler; je vous dirais des choses étonnantes à ce propos, mais on est mal conseillé, car ils devraient me souhaiter à la Diète, car, y étant, j'ai trop d'honneur pour ne les servir pas utilement, et si je n'y suis je laisserai faire aux États qui, assurément, feront des choses qui ne leur seront pas agréables, et je puis dire qu'il n'y a que moi qui puisse l'empêcher; mais il me semble qu'il y a une fatalité qui entraîne la Suède à quelque grand changement, dont je ne saurais prévoir la fin. Je souhaite qu'elle soit heureuse. Adieu.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 17 novembre 1666.

Le retardement de vos lettres m'a causé dans cette semaine la plus grande inquiétude du monde, et je n'en suis sortie que par la joie d'avoir enfin reçu votre vingt-deuxième lettre, du 23 du passé. Je vous remercie du soin que vous témoignez pour ma santé, qui se trouve toujours en même état. J'ai quitté la bière depuis quelques jours pour l'eau de cannelle, qui est la seule qu'on puisse boire en ce pays, car l'on n'y trouve que des citrons pourris, et toutes les autres délicatesses sont ignorées de ces barbares, jusqu'aux noms. J'ai quitté la petite bière pour avoir trouvé qu'elle me faisait mal à l'estomac, et mon estomac, qui peut digérer le fer, n'y peut résister à la longue, et vous savez que cela m'arriva de même l'autre fois. Le froid excessif que nous avons souffert ces jours me fait la grâce de pouvoir boire les eaux de cannelle qui, cet été, faute de neige et glace, semblaient de [la] médecine, et



présentement c'est le boire le plus délicieux et honnête, à mon goût, en Allemagne. Je crains seulement qu'elle ne m'échauffe trop, à [la] longue.

Au reste, il y a près de trois mois que j'ai une douleur étrange à mon côté gauche, dans la dernière intercostale. Cette douleur m'incommode fort tous les mouvements du corps et même la respiration. C'est quasi une douleur semblable à celle que j'eus à Rome, dont je guéris par le lait. Cette même douleur me prit en Allemagne et je la portai jusqu'à Rome. Celle-ci est quasi de même, mais elle n'est pas au même endroit. Les médecins n'y voient goutte, et quand on en parle ils en raisonnent en ignorants. Je m'en vais me mettre au lait de vache, à faute d'en trouver celui de chèvre ; pour celui d'ânesses, on n'en trouve ici qu'à deux pieds ; et j'espère par ce remède me tirer d'affaire.

Vous me donnez la meilleure nouvelle du monde en m'assurant de la longue vie du pape. Je l'ai demandé à Dieu pour avoir la grâce de me trouver à Rome aux temps d'une telle révolution, et il m'a exaucée. Cela fait connaître qu'on est exaucé quand on ne l'importune pas souvent. Enfin, puisqu'on va en chaise roulante, je le prends pour *signum sanitatis,* et il ne faut plus douter des prédictions de l'abbé Joachino (1), car je jurerais avoir vu cette figure là dedans. Au moins, si elle n'y est, elle devrait y être, car cette fonction importante mérite bien que quelqu'un l'ait prévue en esprit deux cents années devant qu'elle soit arrivée. Mais, consolons-nous, il y a cinq hommes en Suède *qui sont plus fous et...* (2) (le reste des chiffres est illisible).

Je vous envoie la lettre d'Adami (3), qui est enfin heureusement arrivé à Stockholm. J'espère dans peu vous en pouvoir

(1) Joachim de Flore (1130-1207), dont quelques ouvrages s'occupaient de prophéties, et jouissaient comme tels d'une grande popularité. — Il existe quantité d'éditions, plus ou moins grossièrement illustrées, des *Profezie dell' Abate Gioacchino.*

(2) En chiffres dans l'original.

(3) Cette lettre, du 3 novembre, ne contient rien de nouveau. — Dans une lettre du même jour à Azzolino, Adami se plaint de ce que les employés de la Reine « gâtent les affaires plutôt que de les traiter ».

donner plus de particularités. L'ambassadeur de France écrit au résident (1) qu'il espère de me servir utilement. Le temps nous éclaircira de tout. Adami est parti d'ici très bien instruit, et la contenance des affaires me fait espérer du bien de sa commission.

L'entreprise de la ville de Brême est entièrement échouée, comme vous aurez appris par mes précédentes. Nous sommes à présent sur le point d'apprendre si nous aurons la paix ou [la] guerre dans l'Empire ; je ne sais qu'en croire, mais par l'ordinaire prochain je pense pouvoir vous dire affirmativement mon sentiment. Je crains la guerre et souhaite la paix, mais, quoi qu'il arrive, la pauvre Suède y perdra trop, car la paix lui coûtera sa gloire et la guerre lui coûtera ses conquêtes. Je vous le dis avec douleur, mais enfin il faut le dire. Je vous prie, ne vous laissez pas remplir la tête des chimères, des grands desseins fondés sur l'argent de France ! Il n'y a rien, rien, rien ! L'on ne pense à rien, l'on ne fait rien, et l'on ne peut rien faire que perdre tout ce que l'on a conquis. Wrangel a eu [l']ordre de faire la paix à quelque prix que ce soit, et il ne tient pas à lui qu'elle ne soit faite, mais la ville n'en veut rien savoir. On le trahit, on le trompe, on lui brouille les cartes d'une si étrange manière, qu'on ne peut encore comprendre quelle sera la fin de cette histoire.

En Suède, l'on est sans pain, sans sel, sans argent, nos mines ruinées, tout le monde mal satisfait et au désespoir, dans une consternation étrange. Toute l'armée n'est que de six mille hommes misérables, qui périssent misérablement de faim, de froid et de misère. Toutes nos places sont sans garnisons, les magasins vides de provisions de bouche et de guerre. Voilà le véritable état des choses ! Cependant je ne crois pas que l'on fasse la Diète jusqu'à la fin de l'année prochaine, où il faudra la faire par force, le terme étant expiré, mais l'on la traînera le plus qu'on pourra, et s'il est possible, on n'en fera rien.

(1) Le résident de France à Hambourg, Bidal.

Je suis ravie de voir que mon discours sur les neveux ait été agréable à vous et à vos amis. Je vous en parlerais encore et vous dirais mon sentiment, mais je crains que cela ne soit plus de saison, car ces raisonnements qui sont commencés par la caisse des morts (1), pour finir plus dignement, méritent de finir en chaise roulante. Quoi qu'il en arrive, je serai toujours ennemie jurée du népotisme, quoique je ne le sois plus des neveux et que peut-être je serai un jour la seule amie qui leur restera quand la comédie sera finie, quoique je le serai alors par pitié plutôt que par reconnaissance.

Cependant, je me fais forte de maintenir pour véritable tout ce que je vous ai dit de l'Orient et du Septentrion, et je vous envoie une copie d'une lettre écrite de Stockholm sur ce sujet, quoiqu'elle soit un peu vieillie. Je l'ai reçue d'un père provincial qui a passé par ici et m'a confié ce secret (2). Adami m'a tout confirmé et m'a dit merveilles, mais c'est une pitié de voir qu'on ne pense rien moins qu'à tout cela. Mais, à propos, il faut que je vous dise une nouvelle qui, quoiqu'elle m'est incroyable à moi-même, ne laisse pas d'être crue de toute la ville de Hambourg. On assure de Hollande que le roi d'Angleterre et son Parlement se sont déclarés catholiques, et que le Roi et la maison supérieure sont en différend avec la chambre basse qui s'opiniâtre encore dans l'hérésie. Je voudrais, au prix de mon sang, que cette nouvelle fût véritable, mais je ne puis et n'ose la croire. Toutefois Dieu peut faire de plus grands miracles, et on ne doit pas douter ni de sa bonté ni de sa puissance ; mais, si cela est, vous verrez que cela produira quelque révolution en France. Par l'ordinaire prochain je pourrai vous dire ce qui en est, mais cependant je n'ose me flatter de cette espérance.

Mais, pour retourner au népotisme, préparez-vous à former des lois contre cette peste, et ne vous excusez pas sur la difficulté de les mettre en pratique! Faites votre devoir, Dieu fera le reste, et du moins si vous n'y réussissez, vous aurez la gloire

(1) Caisse des morts : italicisme, pour cercueil.

(2) Cette lettre manque.

d'une belle entreprise. Que les difficultés ne vous étonnent pas ! Rien de grand ne se peut entreprendre sans difficultés. Dieu, vous ayant donné le courage de le penser, vous donnera aussi les moyens d'en venir à bout ; et, quand il sera temps, on vous dira peut-être quelque chose de plus. Cependant, nourrissez ces dignes desseins auprès de vos amis et animez-les à cette glorieuse entreprise, car Dieu exige ce service d'eux et de vous.

Pour la protection d'Allemagne, elle ne pouvait être disputée au cardinal d'*Assia* (1) que par le seul saint Antoine, et je m'étonne qu'il ait eu d'autres compétiteurs. J'avais soupçonné Pio capable de cette faiblesse et suis fâchée de ne m'être pas trompée. Est-il possible que cet homme soit incurable et qu'il ne se rebute jamais ?

Pour vous autres, vous m'avez fait honneur à Frascati, comme partout ailleurs où vous vous souvenez de moi. Je vous en remercie, et vous prie d'assurer vos amis que je leur suis plus acquise que jamais. Adieu.

Je vous prie de témoigner à D. Pietro d'Aragon (2) que ses amitiés m'obligent, et comme je l'estime beaucoup, vous me ferez plaisir de lui demander pour moi la continuation de son amitié.

J'ai oublié dans trois ou quatre de mes précédentes de vous dire qu'on fait des sénateurs nouveaux en Suède, dont l'un est frère du comte Magnus, et les autres, créatures et parents. Cela fera un bon effet dans la Diète, car cela est expres-[sément] contre les constitutions et lois du royaume. Le grand trésorier a failli à mourir, mais il est revenu du danger, et j'en suis ravie, parce que j'aurais fait une grande perte en sa personne.

(1) Le cardinal de Hesse, oncle à la mode de Bretagne de Christine, le même qui l'avait accompagnée à son entrée à Rome. Il venait d'être nommé par l'Empereur « cardinal protecteur d'Allemagne ». En 1670, il obtint l'évêché princier de Breslau.

(2) L'ambassadeur d'Espagne à Rome.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 24 novembre 1666.

Je ne puis m'empêcher de tirer beaucoup de vanité de l'approbation que vous donnez à ma lettre écrite au roi de Suède (1) par la vôtre du 30 du passé, qui est votre vingt-troisième lettre en nombre. J'espère d'apprendre par celle que j'attends par le courrier d'aujourd'hui que vous approuverez de même ce que j'y ai changé depuis, et qu'elle sera plus à votre gré de cette manière pour plusieurs raisons. Je vous envoie la lettre d'Adami (2), pour vous faire voir qu'on s'en est plaint, assez injustement à mon gré. Vous verrez aussi la réponse que je lui ai faite (3).

Gotland a été affermé, comme vous voyez, et je me rapporte au reste pour mes affaires à sa lettre et à ma réponse. Pezza et Texeira vous diront ce qui s'est fait dans les affaires de Poméranie. Avec le temps, j'espère de régler le tout avec des avantages considérables, et si vous avez la patience d'attendre un peu, j'espère que vous serez content.

Je suis ravie de l'honneur que le pape me fait et vous prie d'en témoigner ma reconnaissance.

La nouvelle d'Angleterre s'est bien changée, au contraire de ce que je vous ai mandé par ma précédente, car l'on a chassé tous les catholiques d'Angleterre et tous les prêtres, et le Roi a

(1) Le 5 octobre. Voir p. 241.

(2) En date de Stockholm, le 9 novembre. Il écrit que le grand chancelier s'était plaint à Pomponne. Il rapporte aussi que les amis de la Reine déconseillent l'acceptation des propositions de la régence (voir p. 259), et annonce qu'il a conclu (avec Momma) le contrat d'affermage de Gotland pour 22,000 écus. Il a fait arriver Momma à cette somme, « à force de verres de vin ».

(3) En date du 23 novembre. Christine lui envoie une copie de sa lettre à Charles XI pour la faire voir à Pomponne et aux amis. Elle se dit certaine que Pomponne ne la trouvera pas offensante. Dans un *post-scriptum* autographe elle réprimande Adami d'avoir laissé Gotland pour 22,000 écus, tandis que le capitaine Davisson (un frère du défunt secrétaire) l'avait assurée que Momma avait offert 24,000 écus. Adami nia énergiquement ce fait. — Lettre du 7 décembre. Arch. Azzolino, copie.

été forcé d'y consentir. L'on recommence à parler de paix avec la Hollande et la France, et le retour de la reine mère d'Angleterre confirme les gens dans cette opinion. Quelque fierté que témoignent les Anglais par leurs rodomontades, le malheur de Londres est si grand qu'ils ne peuvent vaincre leur faiblesse, et l'on croit qu'elle les forcera cet hiver à la paix. Le temps nous fera voir ce qu'il faut croire là-dessus.

Celle de Brême (1) se doit signer aujourd'hui, s'il n'arrive quelque nouvel accident qui l'empêche. Wrangel a été forcé de boire le calice, et l'on a fait faire à la Suède une aussi honteuse paix qu'on a voulu. Il n'y a pas un petit principion (*sic*) d'Allemagne qui n'ait envoyé ses députés à ce traité pour avoir du moins une fois en sa vie la joie de faire le législateur à la pauvre Suède. Enfin, elle est encore bienheureuse d'être échappée ainsi. Par le prochain ordinaire je vous manderai, à ce que j'espère, la finale conclusion de cette malheureuse et honteuse entreprise dont il me tarde de voir la fin. Ce qu'il y a de bon, est qu'il n'y aura plus de guerre de longtemps, et je vous prie de le croire sur ma parole.

J'aurai soin de l'avertissement que vous me donnez sur les lettres qui parlent du roi de France et vous en remercie. J'ai eu occasion d'écrire au Nonce et j'espère qu'il sera content.

La Diète de Suède ne se peut faire (si elle se fait) qu'à la fin de l'année prochaine, et l'accommodement de Brême les tire hors de la nécessité de la faire, si ce n'est pour remédier à des maux qui n'ont plus de remède, car la Suède va entrer en une décadence qui est pitoyable.

Je vous prie, faites-moi le plaisir de m'envoyer la traduction italienne que vous avez faite de ma lettre. Je vous permets de la montrer à nos amis, mais empêchez, je vous conjure, qu'on n'en tire pas des copies, ni qu'elle ne se publie, car il n'est pas encore temps, quoique je croie qu'il faudra le faire un jour. Si la Suède était si heureuse qu'elle eût quatre hommes dans son Conseil qui fussent capables d'entendre cette lettre, elle ne serait

(1) Le traité de Habenhausen, signé le 15/25 octobre 1666.

pas dans le déplorable état où elle est. Je vous demande pardon si je parle avec trop de présomption.

Conservez-moi l'amitié et le souvenir de nos amis, et soyez persuadé que les écrits qu'on a publiés durant la maladie du Pape ne m'inquiètent point. Si l'on dit la vérité, elle ne doit pas offenser, et si l'on dit le mensonge, on le doit mépriser. Ce que vous m'avez vu faire au Casin ne tire pas à conséquence à ce propos, car je sais, Dieu merci, ce que vaut l'aune de telle marchandise. Je m'y étais préparée en cas que j'eusse été à Rome, mais ce qui m'étonne est qu'on se souvient de moi durant mon absence et en un temps où *vous n'êtes pas encore papable* (1). C'est commencer de bonne heure. Quoi que l'on dise de moi, l'on en dira toujours moins qu'on ne dit de toutes les autres personnes de ma condition qui sont dans le monde, et tout ce que Santinelli et ses semblables diront de moi, j'estime leurs calomnies des panégyriques. — Faites de même! Adieu.

XI

La mission d'Adami à Stockholm (2) n'était pas des plus faciles. D'abord, il devait insister pour obtenir que la Reine pût venir avec un prêtre pour dire la messe, et accompagnée de sa cour italienne, demandes que la régence avait déjà à plusieurs reprises rejetées. Il devait s'empresser de conclure des affermages pour toutes les provinces de Christine, malgré l'opposition des régents, et presser le payement de l'indemnité due pour les dommages soufferts en Poméranie. Et il devait encore faire de nouvelles propositions. La Reine demandait la permission de vendre quelques terres en Poméranie pour le payement de

(1) En chiffres.

(2) Je crois utile de résumer ici les principaux faits touchant cette mission pour éviter les répétitions que nécessiterait l'exposé du contenu des lettres échangées entre la Reine et Adami chaque fois que la Reine en fait mention dans ses lettres au cardinal.

ses dettes ; elle désirait obtenir l'assurance que ses revenus lui seraient payés, même si elle se retirait dans un couvent (1) ; et enfin elle demandait la promesse qu'après sa mort, ses revenus seraient continués pendant deux ans à ses ayants droit (2).

Christine n'hésitait pas à solliciter des faveurs, absolument comme si les régents eussent eu pour elle les meilleures dispositions. Elle comptait sur les sympathies personnelles de quelques sénateurs, comme le comte Nils Brahe (3), gendre du connétable Wrangel, qu'elle avait eu l'occasion de voir à Hambourg, et qui lui avait promis son appui, et elle se fondait plus encore sur l'opposition que d'autres sénateurs, comme les deux frères Kurck et Biörnklo, faisaient au grand chancelier. Biörnklo remplissait les fonctions de secrétaire général au ministère des Affaires Étrangères, ce qui ne l'empêchait pas de faire une politique opposée à celle de son chef, le chancelier, dont il savait souvent paralyser l'influence (4). Il avait aussi promis son assistance à Adami (5). Parmi les régents, Christine croyait pouvoir fonder quelque espérance sur le grand trésorier Bonde et le grand justicier Per Brahe (6), tous les deux peu sympathiques à leur collègue le chancelier. La santé précaire du premier et le grand âge du second ne leur permettaient cependant pas de prendre une part très active aux affaires, même s'ils avaient voulu mettre leur autorité au service de Christine (7). Au fond, c'était toujours le chancelier qui menait la régence lorsqu'il

(1) Christine a assuré qu'elle a sérieusement réfléchi à entrer dans un couvent. « Le cardinal Azzolino seul m'en a empêchée », écrit-elle plus tard. Rien ne prouve cependant que cette intention ait jamais été autre chose qu'un caprice passager.

(2) Je n'ai pu retrouver les instructions données à Adami sur ces points. Je les cite d'après Pomponne (II, p. 333), dont l'autorité a une grande valeur puisqu'il a été tenu par Adami au courant de tout ce que celui-ci avait à faire.

(3) Christine à Adami, 7 décembre. — Arch. Azzolino, copie déchiffrée.

(4) Voir p. 140.

(5) Adami à Christine, 17 novembre. *Ibidem*, copie déchiffrée.

(6) Christine à Adami, 7 décembre. *Ibidem*.

(7) Ceci est d'ailleurs fort douteux. Christine semble avoir pris souvent des expressions de courtoisie pour des promesses d'appui. Notamment le comte Per Brahe, qu'Adami appelle familièrement « le bon vieux », s'est constamment montré plein de respect envers la Reine et d'affabilité envers ses envoyés, sans pour cela appuyer ses prétentions.

s'agissait de la Reine. Comme intérmédiaire auprès de lui, Adami avait Lilliecrona, l'ancien chambellan de Christine devenu diplomate, qui, après avoir assisté dans le temps aux entrées triomphales de sa maîtresse à Bruxelles et à Rome, cherchait maintenant à lui faciliter les moyens de rentrer sans humiliation dans son ancienne capitale.

Adami avait l'ordre de ne rien négliger pour gagner le chancelier, et de l'assurer que la Reine avait en lui la plus grande confiance, ce qui malheureusement était bien loin d'être vrai. Il devait aussi assurer tous ceux qui étaient opposés au retour de la Reine, qu'elle « n'avait pas l'ombre d'une pensée de retourner en Suède pour s'y fixer ». A ceux qui désiraient sa rentrée en Suède, il devait dire tout le contraire : la Reine ne manquerait pas de s'y établir si on lui accordait la liberté de religion. « Sachez faire bien cette distinction et user opportunément de ces deux manières diverses », lui écrivait-elle (1).

Cette duplicité pouvait difficilement ne pas être découverte, et si Adami a exécuté les ordres reçus, elle aura sans doute contribué à maintenir la défiance avec laquelle on regardait Christine en Suède.

Malgré le mécontentement que le chancelier avait au premier moment manifesté au sujet de la lettre de Christine à Charles XI (2), il s'était bientôt produit chez lui un certain revirement. Les termes de cette lettre étaient, nous l'avons vu, un peu ambigus : la Reine n'y disait pas clairement si elle consentait à venir sans prêtre et sans sa cour étrangère, mais elle parlait de son arrivée comme d'une chose décidée. — De la Gardie, toujours hésitant entre une décision et une autre, paraît avoir été ébranlé par cette fermeté et s'être résigné à l'inévitable. Il envoya même Lilliecrona chez Adami pour mettre son propre palais à la disposition de la Reine (3).

Ce fut donc dans de meilleures dispositions que la régence

(1) Christine à Adami, 30 novembre 1666. Arch. Azzolino, copie déchiffrée. — La lettre a été publiée, partiellement chiffrée, d'après l'original, dans *Il Saggiatore*, II, p. 205. Rome, 1844.

(2) Lettre du 5 octobre. Voir p. 241.

(3) Adami à Christine, 17 novembre, *loc. cit.*

reçut la lettre de Christine à Seved Bååt (1), par laquelle elle refusait de céder ses provinces. Déjà, avant qu'elle fût arrivée à Stockholm, Bååt avait assuré Adami, qui lui exposait l'injustice qu'on ferait à la Reine en l'empêchant d'affermer ses provinces, que l'opposition tomberait et qu'on la laisserait libre de faire ce qui lui plairait (2). Le chancelier continua bien d'insister pour que la Reine acceptât l'annuité offerte, ou au moins qu'elle donnât la préférence au gouvernement royal pour les contrats d'affermage, mais on ne prétendait plus lui défendre d'en conclure d'autres. Pour les autres affaires, il invoquait la nécessité de consulter, soit le sénat, soit la Diète, sans donner de réponse définitive ni dans un sens ni dans l'autre.

Tout le mois de décembre se passa en négociations. Dans le sénat, les avis étaient fort partagés, et Adami devait bientôt s'apercevoir qu'un des plus dangereux adversaires de la Reine était précisément son propre gouverneur général Seved Bååt (3). C'était lui qui insistait surtout pour qu'on obligeât Christine à céder ses provinces et qu'on maintînt les conditions qui pouvaient l'empêcher de rentrer en Suède.

Enfin, le 25 décembre (4), Adami put avertir la Reine que les principales difficultés étaient aplanies. Les questions de principes étaient mises de côté, et chacun maintenait son point de vue, mais en réalité la régence cédait. La Reine pouvait venir librement, avec sa cour italienne; les prêtres seuls étaient exclus, mais Adami croyait pouvoir ajouter que si néanmoins la Reine les prenait avec elle, personne ne s'en occuperait. Quant aux arrangements pour les provinces, on s'entendrait avec la Reine elle-même à son arrivée. En attendant, il s'était déjà occupé de conclure un bail d'affermage pour l'île d'Öland, et cherchait de faire la même chose pour la ville de Norrköping, afin de mettre ainsi la régence devant un fait accompli.

(1) Du 20/30 novembre.
(2) Adami à Christine, 17 novembre.
(3) Adami à Christine, 10 décembre (original) et 18 décembre (copie). *Loc. cit.*
(4) *Ibidem.*

Il y avait cependant encore un point épineux. La régence ne voulait pas que la visite de la Reine coïncidât avec la réunion de la Diète, qui devait avoir lieu en mai 1667, et c'était là, comme Christine l'a souvent répété, précisément ce qu'elle voulait à tout prix. Pour tourner la difficulté, elle eut encore une fois recours à la duplicité. Adami devait assurer le monde officiel qu'elle profiterait de la saison des glaces pour se mettre immédiatement en route pour Stockholm, mais en même temps il préviendrait les amis qu'elle ne viendrait qu'au printemps (1).

Pendant qu'Adami menait les affaires à Stockholm, Christine passait assez tristement le temps à Hambourg. Le froid était rigoureux, et la santé de Christine, qui ne sortait presque plus, se ressentait du manque d'exercice et aussi de ses inquiétudes. Elle souffrait toujours d'une douleur au côté, maigrissait, avait constamment soif et était dans un état de mélancolie perpétuelle. Elle restait presque toujours enfermée dans sa chambre, où elle dormait, dînait, travaillait, faisait dire la messe et donnait ses audiences. La science de Macchiati ne pouvait rien pour dissiper sa tristesse. Il appelait son mal « un accident hypochondrique », mais confiait en même temps à Azzolino que « tout venait de l'âme ». En vain conseillait-il les saignées. La Reine n'en voulait pas. Le célèbre médecin juif Benoît (Baruch Néhémie) de Castro (2), qui avait déjà soigné Christine dans sa jeunesse, fut appelé en consultation, mais il ne fut guère plus heureux que Macchiati. Tout ce que les deux médecins purent faire, fut de recommander à Christine l'exercice du volant. Cette ordonnance paraît lui avoir été plus agréable que les saignées, et elle se mit à jouer avec Malaspina régulièrement et même avec entrain (3).

Donnons maintenant la parole à la Reine :

(1) Christine à Adami, 11 décembre. *Loc. cit.*, copie.
(2) Voir sur lui Feilchenfeld, *loc. cit.*, p. 214.
(3) Macchiati à Azzolino, 8 et 15 décembre. — Arch. Azzolino.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 1er décembre 1666.

Votre vingt-quatrième lettre, du 6 passé, me fait connaître que je travaille en vain pour vous guérir de la crainte que vous donne *mon retour* (1), et qu'après tout ce que je vous ai dit, vous ne me croyez pas. Je ne sais plus que vous dire. Il faut avoir recours au temps, qui vous fera voir que je mérite qu'on me croie. Je ne répondrai pas aussi aux longs raisonnements que vous faites sur mes intérêts. Je vous envoie les lettres d'Adami (2) qui vous feront connaître l'état des choses, et vous en jugerez vous-même selon votre fantaisie.

Pour les affaires de Poméranie et d'Appelman, je les réglerai le mieux que je saurai, et saurai fort bien faire ce que j'ai conseillé à d'autres. Mais, en toute chose, il faut considérer la différence des lieux, personnes et temps, car autrement on est sujet à faire des sottises. Et, par conséquent, si j'étais roi de France, je ferais ce que je croirais à propos, mais ne l'étant pas, il faut que je fasse ce qui est juste et à propos pour moi, et le faire sans que vous preniez la peine de me le suggérer.

La paix de Brême est faite et signée. Elle est fort honteuse et même dangereuse pour la Suède. C'est un coup dont elle ne reviendra de longtemps. Après cela, le calme se va remettre en Allemagne pour longtemps, quoi que parlent les spéculatifs de Rome. On attend Wrangel tous les jours à Stade, et il viendra ici. Il est dans un désespoir incroyable, et je crains que cette malheureuse entreprise et ce honteux traité vont raccourcir ses jours. Je ne vous envoie pas les articles de la paix, car on la va imprimer.

Il y a ici trois grandes nouvelles que je ne saurais m'em-

(1) En chiffre.
(2) Celle du 17 novembre, rapportée plus haut.

pêcher de vous mander. La première est que Londres brûle pour une seconde fois. On n'en sait pas les particularités, car au partir du courrier, ce spectacle a commencé, et l'on écrit que les écuries du roi brûlaient et que son palais était en grand danger. Aussitôt que je saurai les particularités, je vous les ferai savoir.

La seconde, à mon gré, est fort importante, qui est que M. de Lionne va en Espagne, envoyé par son maître, et, à mon gré, ce ne sera pas pour changer d'air. Si cette nouvelle se vérifie, il faut qu'il y ait quelque grand dessein sur le tapis. Tout ce que je pourrai pénétrer sera porté à votre connaissance.

La troisième nouvelle, très importante, est que l'Empereur et l'Espagne font de grands efforts pour entrer dans la Ligue faite entre les Hollandais, le Danemark et les princes d'Allemagne, dans laquelle se trouve aussi engagé l'Électeur de Brandebourg, comme le plus grand des princes d'Allemagne. Notez que c'est cette ligue qui a fait tous les malheurs de la Suède. L'on dit que la France s'oppose à cette conjonction, mais, qu'elle s'y oppose ou non, je tiens que la Maison d'Autriche y entrera, car l'avantage des confédérés s'y trouve entièrement.

Après cela, il vient une autre nouvelle d'Espagne, que vous saurez si elle est vraie ou non. L'on dit que le Conseil d'Espagne et tout ce qu'il y a de Grands ont résolu à faire aller les appellations de l'Inquisition d'Espagne à celle de Rome, et, comme il me semble que cela serait avantageux pour Rome, je le souhaite, et vous prie de me dire ce que vous en croyez.

Pour moi, j'ai passé aussi mal qu'on peut la semaine, car je suis été furieusement incommodée d'un rhume accompagné d'une inflammation de gorge, dont je me suis quasi guérie à force de boire du lait, mais le rhume me reste encore et me rend incapable de tout (1).

(1) Macchiati attribue ce rhume à l'habitude qu'avait Christine de lire près du feu. Elle continua à ne pas vouloir se faire saigner, malgré les instances du méde-

Pour le père Laurent (1), je ne sais ce qu'il dit, ni ne le veux savoir, et crois et suis persuadée que ceux qui sont sages feront plus de réflexion sur ce que vous dites que sur ce que disent ces sortes de gens, car Gammal ne peut pas lui écrire ce qu'il ne sait pas.

Pour les *foglietti,* ils disent ce qu'il leur plaît. Je ne puis ni ne le veux empêcher.

Pour le neveu du cardinal de Hesse, puisqu'il sait tous les intimes secrets de la monarchie de France et d'Espagne, le moyen que je cache les miens ! Car, à l'entendre parler, il n'ignore aucune des plus secrètes affaires de l'Europe, et j'espère que les miens lui seront seulement inconnus, parce qu'ils sont au-dessous d'une élévation d'esprit aussi grande que la sienne, car mes affaires sont des bagatelles ; car il ne sait [que] les secrets des grands hommes, comme de Mazarin et de D. Louis de Haro, car ces messieurs n'ont osé avoir une pensée sans lui en rendre compte.

Je ne réponds pas à [votre] chiffre, car je ne vois rien à changer aux miennes. Adieu.

Je vous envoie la lettre de change ordinaire.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 8 décembre 1666.

Je crois que nos lettres ont eu le même sort et que les miennes sont retardées comme les vôtres. J'espère d'ap-

cin. Cinq fois elle fit renvoyer le barbier. Macchiati à Azzolino, 24 novembre et 1er décembre.

(1) Le père Laurent Skytte, en religion : *Pater Laurentius a Divo Paulo.* Skytte était un gentilhomme suédois qui avait été résident de Suède en Portugal (1641-1647). Il s'y était converti au catholicisme, avait renoncé à sa carrière ainsi qu'à sa patrie, et était entré dans un couvent de Franciscains. Depuis 1655 il se trouvait à Rome, au couvent de l'Ara Cœli, où il remplissait les fonctions de bibliothécaire. — Voir, pour les détails, mon opuscule : *S. Birgittas Hospital,* dans *Historisk Tidskrift,* 1895, p. 402-407.

prendre ce soir que vous aurez reçu celle qui vous manquait lorsque vous m'avez écrit votre vingt-cinquième lettre, du 13 du passé. Cependant j'ai bien de la consolation d'apprendre que vous vous portez bien et que vous vous êtes diverti à Frascati, et vous suis obligée de vous y être souvenu de moi, vous remerciant du reste des nouvelles que vous me donnez, lesquelles me persuadent moins les changements qui sont arrivés en Italie que le style de vos lettres, étant très persuadée qu'à mon retour en Italie (si j'y retourne jamais), je trouverai tout changé, excepté *mon cœur* (1) qui ne changera jamais. Mais passons à d'autres discours.

Je vous envoie les lettres d'Adami et mes réponses, qui vous feront connaître l'état de mes affaires (2). — Ici, il n'y a rien de nouveau. L'incendie de Londres est de peu d'importance, le premier ayant laissé peu de matière d'occupation au second. La persécution des catholiques est furieuse dans ce pays-là. En celui-ci il n'y a rien de nouveau depuis la paix de Brême. Stropp est parti d'ici ce matin. Je voudrais pouvoir faire autant, ou pouvoir le suivre bientôt. La nouvelle du voyage de Lionne en Espagne ne continue pas, et je n'y vois pas d'apparence.

Je ne vous parle pas de l'état de ma santé, supposant que le médecin s'en acquittera et vous dira que je suis toujours tourmentée de rhumes, migraines, et de mon mal du côté. Voilà tout ce que je puis vous dire sans vous importuner davantage. Je vous dis adieu de tout mon cœur.

La petite indisposition du cardinal Imperiali m'aurait alarmée, si vous ne m'eussiez assurée qu'il était guéri, et je suis ravie d'apprendre l'amendement de celle du cardinal Acquaviva. Dieu vous conserve tous ! Adieu.

(1) En chiffres.

(2) La lettre d'Adami est du 21 novembre (orig.), la réponse de la Reine du 8 décembre (copie).

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 15 décembre 1666.

Votre vingt-sixième lettre, du 20 novembre, en répondant sur mes précédentes, me fait connaître toujours le soin que vous avez continuellement de mes intérêts et de ma santé, dont je vous en remercie, et, pour vous informer de ce qui s'est passé du depuis, je vous envoie la lettre d'Adami et ma réponse (1). Je vous envoie aussi unie la copie d'une lettre de M. de Lionne et ma réponse (2), et, pour vous l'éclaircir, je vous dirai que, entre les propositions qu'on m'a fait faire par Stropp, il y a qu'on désire [de] moi que je renonce entièrement à l'amitié et à la correspondance du roi de France et à celle de tous ses ministres. C'est la seule nouveauté que Stropp m'a portée, auxquelles je n'ai rien répondu, me contentant de les rejeter et de lui dire que je ne ferai rien.

Pour la Diète, je n'en sais pas davantage que ce que vous aurez vu par mes précédentes et par celles d'Adami. Je ne sais qu'en juger. Il est certain que le terme de la Diète s'étant écoulé, ils devraient la faire, d'autant plus que la conjoncture du temps semble l'exiger; mais, l'intérêt particulier de la Régence s'y opposant, il n'y a que le temps qui pourra nous éclaircir quelle des considérations prévaudra, ou de la publique ou de la particulière.

Cependant, nous n'avons rien de nouveau, la paix de Brême mettant toute chose dans une tranquillité profonde. On attend tous les jours Millet (3) ici, lequel fut envoyé de France à la médiation de cette paix. Il a été faire le tour des princes alliés, et

(1) La lettre d'Adami est du 27 novembre (original), la réponse de la Reine du 11 décembre (copie).

(2) Voir les Annexes.

(3) Guillaume Millet de Jeurs, diplomate français, déjà connu de Christine. Il avait été à Stockholm comme porteur de lettres en 1647 (F.-U. Wrangel, *loc. cit.*, p. 23), et à Rome, en mission spéciale, en 1658.

l'on dit qu'il ne verra pas Wrangel. Si cela est, je serai surprise, et il me semble que cela signifierait beaucoup. L'on ne laisse pas de traiter une alliance en Suède avec la France, mais il ne s'est encore rien conclu, et il y a bien des raisons qui me persuadent qu'on ne conclura rien. Pour la paix de Brême, elle est, comme je vous ai dit, fort Alexandrine et même plus qu'Alexandrine, et vous l'aurez appris par mes précédentes; mais de vous dire quelle suite elle aura, je ne le sais. Ce qu'il y a de considérable est que l'Empereur s'est déclaré ouvertement de ne vouloir pas la confirmer, et mon étonnement est de voir la Cour de Vienne incliner si fortement à une rupture, témoignant si ouvertement du mécontentement du procédé des princes, qui ne se sont pas servis de l'occasion pour chasser les Suédois de l'Empire. Aussi est-il vrai qu'il n'a tenu qu'à eux, car l'affaire était faite, si l'on eût suivi le conseil de l'Électeur de Cologne qui le voulait absolument. Cependant, l'on a fait insulte, à Brême, à un ministre de Suède, mais comme l'on assure que c'est un pur acte de la canaille, cette affaire n'aura pas de suites. Enfin, le monde est en une étrange constitution, et l'on ne peut pas encore former jugement certain de l'issue des affaires. Tout ce qui est certain, est que la Suède est dans le plus pauvre et misérable état du monde, et je n'ose pas vous le particulariser, parce que vous ne le croiriez pas. Adieu.

ANNEXES A LA LETTRE DU 15 DÉCEMBRE 1666.

Annexe A.

Lionne à Christine.

Saint-Germain, 12 novembre 1666 (1).

MADAME,

J'ai reçu la lettre, dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer, du 23 de l'autre mois, et le Roi, à qui j'en ai aussitôt fait la lecture, a été très aise que Votre Majesté n'ait considéré que

(1) Copie aux Archives Azzolino. Les mots en italique sont en chiffres.

comme une pure bagatelle, ainsi que lui-même avait fait, ce que j'avais pris la liberté et la confiance de mander à Votre Majesté des artifices véritablement pitoyables (comme elle le dit fort bien) dont on voulait se servir pour brouiller Vos Majestés, ce qui, Dieu merci, est bien éloigné d'arriver. Et là-dessus, je ne puis taire à Votre Majesté que j'ai encore, depuis deux jours, fait savoir au Roi un discours infiniment obligeant, que Votre Majesté a tenu depuis peu, en bonne compagnie, et de sa personne et de la France, dont le sieur Hacqueteau, qui s'y trouva présent, m'avait rendu compte, et je puis dire que le Roi s'en trouva extrêmement touché, et que sur-le-champ il rendit bien la pareille à Votre Majesté avec non moins de raison.

Quoique la promenade *imprévue du pape* dans toutes les *rues de Rome,* où il a témoigné se soucier si peu de toute *la Maison d'Autriche*, qu'il a bien voulu qu'elle connût qu'il avait longtemps *joué la comédie* pour exempter *son neveu* des *fatigues du voyage de Milan*, quoique, dis-je, le bon état auquel *le pape* a reparu dans *le public* puisse faire juger qu'il est hors de saison de parler des affaires *du conclave futur,* néanmoins, comme il pourrait bien lui en arriver autant qu'à celui qui jouant dans un ballet le rôle d'un *mort*, y *mourut* en effet, j'aurai l'honneur de parler encore à Votre Majesté de ce temps-là comme s'il était bien *proche* et lui dirai que le Roi est demeuré beaucoup plus satisfait de l'ouverture sincère du cœur avec laquelle elle a écrit sur le sujet *de monsieur le cardinal Barbarini,* que si elle avait pris le parti de lui déguiser ses véritables sentiments. Mais, Madame, comme Votre Majesté dit que nous ne devons point nous en alarmer, je la puis assurer aussi qu'elle ne le doit point être de ce que j'ai pris la liberté de lui en mander; car je la puis assurer avec vérité que jusqu'à présent Sa Majesté n'a point encore pris de résolution de faire *l'exclusion* à aucun *cardinal* et que si elle s'y détermine, ce ne sera que sur les relations qui lui seront envoyées par *son ambassadeur,* et principalement après qu'il aura su ce que *monsieur le cardinal Azzolini* et lui auront traité ensemble. Ainsi, par la même raison, *non odio* nec *amore dignus* ne doit lui faire aucune peine, car quoi-

que la chose soit vraie, comme je l'ai mandé, on peut bien faire des choses pour *ses amis*, et particulièrement quand ils en veulent bien faire d'autres pour *nous*.

Enfin, Madame, je puis répondre à Votre Majesté, que ce qu'elle appelle le nœud de l'affaire n'arrêtera pas *l'union de notre parti* avec *l'escadron*, pourvu qu'on parle et agisse sincèrement *avec monsieur l'ambassadeur* touchant quelques-*uns de ceux* dont nous avons moins de sujet de *souhaiter l'exaltation*. Cependant, Madame, Votre Majesté ne me voudrait-elle point faire encore l'honneur de m'apprendre son *pronostic* sur le *troisième sujet*, qui pourrait gagner le prix au défaut *des deux autres?* Je suis si persuadé de la bonté de sa vue et de l'excellence de son jugement que, bien loin de croire ce *pronostic*-là téméraire, comme Votre Majesté a témoigné de le craindre, je considérerai dès l'instant même *ce sujet*-là comme celui de tout *le Collège* qui a la meilleure *part* à de si *hautes espérances*, et s'il se trouve d'ailleurs serviteur très zélé de Votre Majesté, comme je le pense et l'espère, ce qu'elle m'en aura confié pourra peut-être contribuer quelque chose à la rendre *prophète*.

C'est, etc.

DE LIONNE.

Annexe B.

Christine à Lionne.

Hambourg, 11 décembre 1666 (1).

Pour répliquer à votre lettre du 12 du passé, il faut que je commence la mienne par le remerciement, qui vous est dû du bon office que vous m'avez rendu auprès du Roi monsieur mon frère. En vérité, vous êtes bien obligeant de savoir profiter des moindres bagatelles pour servir vos amis. Je vous puis assurer qu'aimant la vérité et la justice, je la rendrai toujours à la France et au mérite du Roi monsieur mon frère, avec amitié et estime en toutes les occasions qui se présenteront, et le Roi,

(1) Copie aux Archives Azzolino. Les mots en italique sont en chiffres.

ayant la bonté de me rendre amitié pour amitié, rend justice sinon à mon mérite, du moins à mon amitié, et je lui suis très obligée de l'honneur qu'il me fait. Mais que direz-vous quand vous apprendrez qu'on me forme un crime en Suède de l'amitié du Roi? Cela ne vous surprendra-t-il pas, comme m'a surpris du dernier étonnement la déclaration qu'on m'a faite, qu'il fallait renoncer à l'amitié et correspondance de la France, si je voulais avoir la leur, qu'on ne me pouvait accorder qu'à ce prix? Cette proposition m'a fort divertie, car je suis ravie de voir que les gens s'estiment; mais aussitôt qu'on me l'a faite il m'a pris une si grande envie d'écrire au Roi, monsieur mon frère, que je n'ai su m'empêcher de lui faire la lettre que je vous envoie pour vous prier de la présenter (1).

Pour ce qui est *du conclave,* je suis comme vous d'avis qu'on n'en parle plus, et puisque *la bière* de notre temps a été rompue pour en fabriquer *une chaise roulante,* je tiens qu'on se *portera bien* pour longtemps, étant persuadée que cette *chaise* n'est pas un équipage pour *l'autre monde*, et qu'on s'en veut servir pour bien *des années* dans celui-ci. Quoi qu'il en soit, remettons toutes *les exclusions* entre les mains *du pape,* car je tiens qu'il les fera à tous ceux dont nous avons parlé pour *lui succéder,* son destin étant *de faire mourir les papes* et peut-être *l'Église* même *devant lui;* car, de la manière qu'il s'y prend, ce sera un miracle si cela n'arrive. Vous m'excuserez donc si je ne vous nomme pas cet inconnu, pour qui vous avez tant de curiosité. Je crains *l'excommunication* et, quoiqu'elle arrive rarement jusqu'ici, *les consciences* tendres comme la *mienne* ne laissent pas de la craindre partout; outre que les choses, *par la guérison du pape,* sont entièrement *changées, Rome* étant un *pays* qui change la face *de sa scène* à tous moments, et il ne faut plus faire état sur rien de ce que je vous ai dit, car s'il est vrai que *Nini est tombé en disgrâce,* comme l'on m'assure, ce changement traînera une infinité d'autres après lui, que l'on ne saurait prévoir ni connaître que sur le lieu. Pour *mon cousin le cardinal Azzolini* et

(1) Annexe C.

nos amis, ils seront toujours considérables et *formidables à tous ceux* qui auront moins *de vertu et de mérite* qu'eux, et puisqu'ils vous ont *promis amitié,* vous pouvez toujours compter là-dessus, et si vous voulez *les acquérir* pour jamais, vous n'avez qu'à *leur faire espérer votre assistance* dans l'affaire dont *ledit cardinal a parlé à l'ambassadeur.*

Cela ne vous coûtera rien, et vous donnera beaucoup de gloire *en son temps.*

Je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Annexe C.

Christine à Louis XIV.

Hambourg, 11 décembre 1666 (1).

MONSIEUR MON FRÈRE,

J'ai fait scrupule d'importuner Votre Majesté de mes lettres jusqu'ici, et j'ai retenu l'envie que j'avais de l'entretenir souvent par la crainte d'ennuyer Votre Majesté; mais depuis que j'ai appris qu'il y a des gens au monde qui enragent de notre amitié et correspondance, je ne saurais plus me tenir de lui écrire, pour faire connaître à Votre Majesté qu'il n'y a aucune considération qui me puisse obliger de renoncer à son amitié, protestant de nouveau à Votre Majesté qu'on ne m'empêchera pas d'être, toute ma vie,

Monsieur mon frère,

Votre bonne sœur,

C. A.

* * *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 23 décembre 1666.

Pour ne pas retomber dans la faute, que j'ai commise par mes précédentes, d'avoir oublié de vous répondre sur la bonté

(1) Copie aux Archives Azzolino.

que vous avez eue pour le prieur Bongiovanni (1), je vous dirai que vous pouvez disposer librement de tout ce qui est à moi, et que je vous remercie de la petite démonstration que vous avez faite avec lui de ma part; car, ayant beaucoup de bienveillance et d'estime pour la personne de cet honnête homme, je vous en suis obligée et vous prie de l'en assurer de ma part.

Je vous envoie une relation de l'accident du médecin (2). Vous l'auriez eue plus tôt, s'il ne m'eût demandé la grâce de vous tenir sa faute secrète (3), et je lui ai accordé cette faveur, faisant réflexion que c'était vous épargner du chagrin que de la lui accorder; mais, puisque vous l'avez su d'ailleurs, j'ai cru qu'il était nécessaire de ne vous plus rien déguiser. Le marquis del Monte et Pezza sont les uniques témoins des vérités que cette relation contient, et j'espère que vous aurez sujet d'admirer plutôt ma modération que d'accuser ma colère.

(1) Le prieur Bongiovanni était chargé de distribuer les aumônes de la Reine à Rome, et touchait à cet effet cent écus par mois. Le payement de cette somme lui fut continué pendant l'absence de la Reine. (Arch. Azzolino, Liste des mandats payés.) Il mourut en 1670. (Fra Basilio au duc de Parme, Rome, 15 mars 1670, *Carte Farnesiane*, fasc. 914. — Naples, Arch. di Stato.)

(2) Cet *incident* avait eu lieu le 14 octobre; en voici l'origine. Texeira s'était entendu avec le domestique chargé d'aller chercher le courrier de Christine à la poste pour qu'il passât d'abord chez lui. Texeira ouvrait le paquet et en retirait les lettres à son adresse ainsi qu'à celle des personnes de la suite. Il prétendait que cela était nécessaire pour contrôler les comptes du maître de poste, mais c'était aussi une précaution, car Christine ouvrait volontiers les lettres adressées à son entourage, surtout si elle soupçonnait qu'elles fussent envoyées par des femmes. La Reine ne tarda pas à s'apercevoir du retard qu'occasionnait le détour chez Texeira, et, comme elle était on ne peut plus impatiente de recevoir sans le moindre délai les lettres d'Azzolino, elle donna des ordres sévères pour que la poste fût portée directement chez elle, sans passer chez Texeira. Malgré cela, la chose se répéta encore deux fois. Christine, irritée de voir que ses ordres n'étaient pas suivis, fit une enquête, de laquelle il résulta que l'un des coupables était Macchiati, celui-ci ayant eu le tort de dire au valet chargé de ce service qu'il n'y avait point d'inconvénient à ce qu'il prit son chemin par la rue où demeurait Texeira, attendu que le détour était insignifiant. Malheureusement, le médecin fut plus chargé qu'il ne le méritait en réalité, car del Monte et Pezza, qui avaient aussi leur bonne part de responsabilité dans l'affaire, s'empressèrent de rejeter sur lui toute la faute. La Reine avait tout d'abord voulu renvoyer Macchiati, mais, sur les conseils de Malaspina, elle avait fini par pardonner.

(3) Macchiati avait pourtant, dès le 10 novembre, envoyé à Azzolino un rapport détaillé de ce qui s'était passé.

Je vous envoie la lettre d'Adami et ma réponse (1), qui vous feront toujours connaître l'état de mes affaires mieux que les discours que je vous en pourrai faire. J'espère, avec un peu de temps, que tout se disposera assez avantageusement pour moi.

Nous avons ici peu de nouveautés. Millet, envoyé du roi de France, est arrivé ici. Il m'a dit qu'il attend la réponse de Wrangel pour se rendre auprès de lui et y attendre les ordres de son maître, car, après la paix faite, il ne sait plus que faire, puisque c'était le sujet de sa commission. Au reste, la tranquillité s'est entièrement rétablie en ces quartiers, et il y a apparence qu'elle s'y conservera pour longtemps. L'on espère mê[me] que les choses se disposeront à la paix en Angleterre, laquelle est menacée de quelque révolution par une petite révolte qu'on n'a pu encore étouffer en Écosse et en Angleterre même, et ce pays étant fort sujet à ces sortes [de] maladies, on ne peut mépriser aucune de cette nature, quelque petite qu'elle soit.

La paix que les Suédois ont faite avec les Moscovites (2) est aussi honteuse et désavantageuse que celle de Brême, et la pauvre Suède a reçu dans peu de temps des coups dont elle ne reviendra de longtemps. Ce sont des fruits de la dernière guerre du roi Charles-Gustave contre le Danemark, dans laquelle la Suède s'est épuisée de forces et n'a travaillé que pour en donner à ses ennemis.

Les indispositions du petit roi sont assez fréquentes, mais j'espère que l'âge changera sa complexion [et] le corrigera de ses infirmités. La commune opinion en Suède, et aussi [en] Allemagne et quasi partout, est qu'il ne vivra pas. Je ne sais ce qui arrivera, mais il est certain que huit années de minorité mettront la Suède bien basse, et je crois que ni la sapience de Salomon, ni la valeur de César, ni celle d'Alexandre suffiront pour lui rendre sa gloire perdue.

Pour moi, j'ai eu sur l'accident du feu les pensers tels qu'il

(1) La première du 4, la seconde du 17 décembre.
(2) A Plüsamünde, le 12 octobre (v. s.) 1666.

les faut avoir, et je l[es] aurai sur tous les accidents de ma vie tels qu'on les doit avoir. C'est de quoi je vous assure. A présent je m'en vais travailler à me mettre aussi bien avec Dieu que le peut être une pauvre créature pleine de crimes et de défauts, et je prierai Dieu pour votre prospérité éternelle et temporelle. Je pense que vous ne faites pas grand cas de mes oraisons, et vous avez raison. Aussi, en vous les offrant, je [ne] prétends pas vous donner quelque chose de fort précieux, mais seulement ce qui vous est dû par toutes les obligations que je vous professe. Adieu.

P. S. — Dans ce moment nous recevons des nouvelles que la rébellion d'Écosse s'est rendue si considérable, que les rebelles ont assiégé la ville d'Édimbourg, capitale du royaume, avec une armée de vingt-cinq mille hommes. Cette nouvelle vient de confirmer ce que j'ai dit ici dessus, qu'il n'y a pas de révoltes à mépriser en ce pays-là.

Clairet et mon garderobe (1) se viennent de battre en duel, et Clairet est resté mortellement blessé. On me fait espérer qu'il échappera, mais je ne le crois pas. Cet accident me donne bien du déplaisir.

P. S. — En ce moment, le chirurgien français assure que la blessure n'est pas mortelle.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 29 décembre 1666.

Vous avez raison de croire que l'accident du pauvre s:r Carlo Imperiali (2) m'affligerait, car j'y prends part pour

(1) Le *guardiaroba* (maître d'hôtel responsable des effets de la maison) n'est mentionné que sous le nom de Giuseppe. — La rencontre avec Clairet, motivée par un échange de gros mots, eut lieu à Altona, de grand matin. Del Monte et Pezza sautèrent du lit et coururent après les deux adversaires dès qu'ils eurent vent de la chose par un domestique, mais ils arrivèrent trop tard. (Del Monte à Azzolino, 22 décembre.)

(2) Carlo Imperiali, sénateur de Gènes, frère du cardinal.

l'amour de sa propre personne en la perte d'un ami et en celle de mon cousin le s:r cardinal Imperiali, à qui je ne doute pas que ce funeste accident n'ait donné une sensible affliction, et je partage pour plus d'une raison avec vous celle de ce malheur. Les réflexions que vous y faites sont dignes de votre prudence et piété. Il est certain que la mort est cruelle et inévitable. Dieu nous fasse la grâce de bien mourir, car tout le reste n'importe rien.

Je vous envoie les dernières lettres d'Adami (1), mais, de grâce, qu'elles ne vous alarment pas, car je viendrai au bout de tout.

Ici les Anglais font courir le bruit que la révolte d'Écosse est entièrement apaisée. D'autres croient que cela n'est pas ainsi. Le temps nous éclaircira de la vérité.

Les lettres de Madrid, du troisième du présent mois, assurent la paix de Portugal, et l'on parle fort d'une alliance offensive et défensive entre l'Espagne, l'Angleterre et le Portugal. Si cela est, la face du théâtre de l'Europe va changer entièrement. L'on parle aussi d'une paix entre la France et l'Angleterre, à l'exclusion de [la] Hollande, de la guerre entre Espagne et France ; mais je n'en crois rien, car je crois que [les] Hollandais ne se laisseront pas prévenir, et je crois que la France préférera la paix à la guerre.

Pour la Maison d'Autriche en Allemagne, elle n'est pas telle que vous la croyez, et je vous assure qu'elle est à présent puissante et plus forte que jamais, et qu'elle vient d'agir dans l'affaire de Brême avec autant de vigueur et de prudence qu'il est possible d'avoir, et je vous proteste que leur manière m'a étonnée.

Il n'y a au reste rien de nouveau ici qui mérite de vous être écrit. Je crois que Wrangel sera ici après les fêtes de leur style, car les nôtres sont déjà passées, et nous les avons célé-

(1) Celles d'Adami sont des 10 et 15 décembre, celle de la Reine du 28 décembre (publiée dans le *Saggiatore*, II, p. 207, mais en partie chiffrée). — La nouvelle qui aurait pu alarmer Azzolino était la découverte des intrigues de Seved Bååt contre la Reine. Dans sa réponse, Christine engage Adami à se méfier du grand chancelier.

brées avec le plus d'éclat et de dévotion qu'il nous a été possible. Tous les prédicants prêchent contre ma chapelle, défendent les gens d'y aller; mais cela n'empêche pas le concours des luthériens mêmes, qui s'y trouvent tous les jours en grande quantité (1).

Le pauvre Stropp a eu à se noyer au passage du Petit Belt. Je crains pour Adami (2) et prie Dieu de le conserver, mais surtout je prie Dieu qu'il vous conserve de longues et heureuses années. Adieu.

Cet animal de Clairet est hors de danger.

(1) Christine avait passé la nuit entière de Noël dans sa chapelle, et avait communié le matin avec toute sa cour. Santini avait arrangé la chapelle pour l'exposition du Saint Sacrement. (Del Monte à Azzolino, 29 décembre.)

(2) Adami avait demandé de pouvoir quitter Stockholm à l'arrivée de Stropp.

CHAPITRE VI

LE VOYAGE EN SUÈDE (1667).

I. L'hiver à Hambourg. — Entourage de la Reine. — Préparatifs du départ. — Christine désire tromper les régents sur l'époque de son arrivée. — Reproches au cardinal sur sa froideur. — Mort de Don Carlo Conti. — Spéculations alchimiques. — II. Fête donnée par la Reine. — Le comte Pontus de la Gardie et le baron Per Sparre envoyés au-devant de Christine à Helsingborg. — Christine diffère son voyage. — III. Difficultés avec Texeira. — Considérations de la Reine sur la mort prochaine d'Alexandre VII. — Alchimie. — IV. Départ de Hambourg. — Itinéraire. — Maladie de Christine. — Brillante réception en Suède. — La régence exige le renvoi de Santini. — La Reine rebrousse chemin. — Retour précipité à Hambourg. — V. Résultats du voyage.

I

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 5 janvier 1667.

Votre vingt-neuvième lettre, du 11 du passé, me donne à connaître votre impatience de recevoir les Mémoires de ma Vie, que je vous ai promis, et je suis au désespoir de n'avoir pas pu jusqu'ici vous satisfaire, et vous prie de croire qu'il n'y a que l'impossibilité même qui m'en ait pu empêcher. Mes indispositions et occupations continuelles, l'être tous les jours accablée de cent importuns, de l'un et de l'autre sexe, qui me font la cour (1), et surtout mes chagrins m'ont rendue

(1) Parmi ces « importuns » il y avait beaucoup de personnages considérables, tels que le comte O. W. Königsmark, revenant de son ambassade à Paris, le maréchal Wittenberg, le landgrave de Hesse-Hombourg et son frère, le maréchal Paul Würtz, qui avait longtemps combattu sous les drapeaux suédois et servait en ce moment dans l'armée danoise, le docteur Gabel, confident du roi de Dane-

incapable jusqu'ici de vous satisfaire. A tout cela il faut ajouter la cruauté de l'hiver insupportable, car à l'heure que je vous écris il faut tenir l'encre continuellement auprès du feu pour l'empêcher de se glacer. Mes doigts me sont si gelés que je ne saurais tenir la plume, et, en vérité, je crois que tout gèle, jusqu'à l'esprit, en ce pays qu'on peut dire maudit de Dieu en toutes les manières. Le froid a augmenté ma douleur de côté d'une manière qu'elle me devient quasi insupportable. L'on n'y voit pourtant aucune marque extérieure ; la chair en cet endroit a sa couleur ordinaire et naturelle, comme dans tout le reste du corps. Il n'y a aussi pas d'enflure, ni rien d'autre, sinon que je sens beaucoup de douleur en y mettant la main. Le lait m'a soulagée pour quelques jours, mais cela n'a pas duré, et à présent le mal est plus fort que jamais. Je suis aussi tourmentée par des douleurs de tête et des migraines si fréquentes, que je n'ai jamais enduré de semblables incommodités, et il ne passe pas de semaine que je n'en sois trois ou quatre jours incommodée. Pour la petite bière, elle m'est à présent autant en aversion que la grande, et je n'en bois plus depuis deux mois. Je bois l'eau de cannelle qui me plaît et ne m'échauffe plus, puisqu'on la fait toute pâle et peu

mark, l'envoyé français Millet, le prince de Moldavie, etc., etc. (Del Monte à Azzolino, 15, 22 et 29 décembre.) — Le prince de Moldavie mérite une mention spéciale. C'était Étienne X Georges, surnommé le Gros (Stéphan Gheorghe), qui avait régné à Jassy de 1654 à 1658. Suivant les conseils du prince de Transylvanie, Rakoczy, auquel il devait son élévation au trône, il s'était allié, comme lui, avec les Suédois contre la Pologne en 1656. Cette alliance attira sur lui la colère de la Sublime Porte, qui croyait avoir raison de craindre les succès des armes suédoises en Pologne, et Stéphan fut, deux ans plus tard, dépossédé remplacé par Georges Ghika, et exilé. Une tentative pour disputer, les armes à la main, le trône à Ghika ayant échoué, Stéphan erra pendant plusieurs années en Pologne et en Autriche, vivant du produit des bijoux qu'il avait pu emporter avec lui. En 1662, il se trouve en solliciteur auprès du grand électeur de Brandebourg, son ancien allié; en 1665, à Stockholm, cherchant à rappeler les services rendus et à obtenir une pension, qui paraît en effet lui avoir été accordée, mais irrégulièrement payée. Il habitait alors un domaine près de Stettin, que la Couronne de Suède lui avait concédé, et il était allé complimenter Christine et solliciter son assistance. La Reine lui octroya la jouissance d'une de ses terres en Poméranie. (Christine au prince, 15 mars 1667. Montpellier, VI, p. 193, minute. — ARCKENHOLTZ, III, p. 276.) — Stéphan tomba malade pendant sa visite et fut soigné par Macchiati. — Il mourut dans son domaine de Poméranie en janvier 1669. (XENOPOL, *Istoria Rominilov*. Jassy, 1881, IV, p. 270-291.)

chargée; et j'ai cette obligation à l'hiver de boire à la glace, ce qui étonne les gens du pays du dernier étonnement, aussi bien que de voir que je porte la tête toute nue et vis dans une chambre où il n'y a pas de poêle, que je ne porte jamais de fourrure, et que je dors dans une chambre où il n'entre jamais du feu; mais il m'est impossible de souffrir les étuves (1) ni les fourrures, et tous ceux de ma maison sont de mon pareur (2), excepté le seul marquis de Malaspina, qui a commencé à s'accoutumer aux étuves (3).

Pour les expositions du S. Sacrement, il se fait aussi souvent que le temps et les circonstances du lieu le permettent, et on continuera toujours de même. Les jésuites de ce pays sont vieux, paresseux, froids comme le climat; les pauvres catholiques sont mal servis, et ils ne peuvent souffrir que d'autres prêtres y viennent. Les miens sont inhabiles, parce qu'ils n'ont pas les langues du pays, qui sont le famansois (4) et l'allemand. Je tâcherai d'y pourvoir à mon départ. Je tiens qu'il n'est pas impossible que cette ville accorde une église catholique, mais je ne vous en parle pas, car je ne suis pas en état de faire la dépense requise pour cela; et croyez-moi que, pour faire quelque chose de grand et de bon en ces matières, l'argent y fera plus que toutes les oraisons de la bonne mort. Néanmoins, en exposant le S. Sacrement, je ne saurais me résoudre d'avoir

(1) Étuves (ital. *stufe*) pour poêles.

(2) Pareur (ital. *parere*), opinion, avis.

(3) Il faut dire que Christine se soignait d'une façon assez étrange. Elle ne sortait presque jamais et passait la plus grande partie de la journée à lire ou à écrire dans une pièce sans feu. Ses visiteurs ne restaient auprès d'elle que peu de temps, ne pouvant supporter de rester nu-tête dans une grande salle non chauffée. Par contre, le soir, la Reine se mettait volontiers à lire tout près du feu. — La cure de lait, qu'elle entreprit quelques jours plus tard, fut faite d'une manière tout à fait spéciale. Le premier jour la Reine en but dix carafes! — et, ne s'étant pas trouvée bien la nuit, elle s'en tint à ce premier essai. — (Macchiati à Azzolino, 5, 12 et 19 janvier, et 2 février 1667.)

(4) La Reine a écrit *famansois* pour *flamand*. Elle pouvait très bien appeler « flamand » le hollandais, qui était alors d'un usage très répandu à Hambourg pour les affaires et qui s'approchait beaucoup du dialecte *platt-deutsch*, généralement parlé dans les familles. — Il y avait aussi à Hambourg une forte immigration des Pays-Bas catholiques. — Je dois ces renseignements à M. le docteur Eysenhardt, archiviste de la Bibliothèque municipale de Hambourg.

autre intention que celle de l'adorer, et ne lui demanderai jamais autre grâce que celle de le servir et de lui plaire jusqu'à la mort, ayant beaucoup d'indifférence et toute la résignation qu'il faut avoir pour tout le reste.

Je vous envoie une lettre de Lionne (1), qui devrait vous avoir été envoyée par mes précédentes et a été oubliée par ma faute, dont je vous demande pardon.

Je vous envoie aussi les lettres d'Adami et ma réponse (2). Quelque difficulté qui se puisse présenter, j'espère de venir à bout de tout, si ce n'est plus tôt, au moins lorsque je serai en Suède ; mais j'espère de vaincre tout avant ce temps-là.

Il n'y a ici rien de nouveau qui mérite de vous être écrit, et le froid est si grand qu'il m'est impossible de faire ma lettre plus longue (3). Adieu.

Faites mes compliments à tous nos amis et remerciez-les du souvenir qu'ils ont de moi, les assurant que mon amitié leur est acquise pour jamais. Encore une fois, adieu.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 12 janvier 1667.

Devant que de vous parler d'autre chose, il faut que je vous conte ma douleur d'être privée cette semaine de vos lettres par le manque du courrier d'Italie, qui n'était pas arrivé à Nurem-

(1) C'est la lettre de Lionne du 12 novembre 1666. Elle se trouve annexée ici à la lettre de Christine à Azzolino du 15 décembre. Voir p. 281.

(2) Les lettres d'Adami sont des 18 et 22 décembre. La réponse de la Reine est du 4 janvier. Elle y fait savoir à Adami qu'elle ne se rendra en Suède qu'au mois de mai. Telle était en effet son intention, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire à Adami, huit jours plus tard, qu'elle comptait partir de Hambourg dès le 10 février. (Voir p. 296, note 2.) C'est qu'elle voulait alors tromper tout le monde, y compris ses propres serviteurs, sur ses véritables plans.

(3) Del Monte écrit à Azzolino, le 4 janvier, qu'on « continuait à avoir la comédie, qui fait passer l'ennui des soirées ». Del Monte et Macchiati se plaignent tous les deux du froid. — L'Elbe était gelé, et on y passait en traîneau. (Macchiati à Azzolino, 5 janvier.)

berg. Je sais bien que vos lettres ne me donnent depuis longtemps que des sujets d'affliction, mais je ne m'en puis passer, et elles me sont encore aussi nécessaires comme il était dans le temps heureux où elles me donnaient sujet de joie, en m'entretenant de choses agréables. Ce surcroît de chagrin m'a donné de l'altération dans ma santé durant cette semaine et me l'a fait passer plus mal que l'ordinaire, et a donné de [la] force au froid insupportable de me tourmenter.

Je vous envoie la lettre d'Adami et ma réponse (1), qui vous feront connaître l'état de mes affaires, dans lequel il est arrivé un très favorable changement, comme vous verrez. J'espère de venir heureusement à bout de ce qui reste, et je vous rendrai toujours un compte exact de tout ce qui se fera.

Je vous envoie aussi les copies des lettres du roi de France et [du] marquis de Lionne (2).

Ici il n'y a rien qui mérite la peine de vous être écrit, sinon la nouvelle de Pologne, qui nous assure que les Cosaques se sont jetés sous la protection du Turc et lui ont prêté serment de fidélité. S'il y a quelque vérité à cette nouvelle, vous la saurez mieux. La paix de Portugal, ni la révolte d'Angleterre ne continuent pas, ayant été, à ce qu'on dit, apaisée de bonne heure. Les Hollandais font des terribles préparations pour la prochaine campagne, où ils produiront en mer cent et cinquante vaisseaux de guerre, mais si grands et si gros qu'on n'aura jamais vu une semblable chose.

Adieu, ne vous étonnez pas si vous voyez mes lettres si courtes ! Il est impossible de les faire plus longues, car le froid est si grand, qu'il est impossible d'écrire. *Tout* (3) est *gelé* en ce pays *excepté mon cœur*, qui est plus *ardent* que jamais.

P. S. — Après avoir achevé ma lettre, je viens de recevoir

(1) Nous avons rapporté, p. 274, le contenu de cette lettre d'Adami du 25 décembre. La réponse de Christine, du 7 janvier, a été publiée dans le *Saggiatore*, II, p. 207, Rome, 1844. Elle est importante parce que Christine y ordonne à Adami d'avertir le gouvernement suédois qu'elle conduirait avec elle un prêtre, « lequel étant le même que l'autre fois (Santini) ne sera pas une personne neuve et inconnue ».

(2) Voir les Annexes.

(3) Les mots en italique sont en chiffres.

une autre d'Adami accompagnée d'une pour vous à cachet volant, que je vous envoie (1), et voyant les dispositions favorables où sont les choses, je me suis résolue dans cet instant de partir d'ici au commencement du mois prochain afin de ne pas perdre l'affection de mes amis et d'achever par ma présence mon triomphe de mes ennemis. Je crois que je retournerai encore cet hiver ici, car je suis quasi résolue à n'attendre pas la Diète, ayant d'assez bonnes raisons pour cela; mais par le prochain ordinaire je vous en dirai mon sentiment avec plus de certitude; car j'ai besoin d'un peu de temps pour prendre mes résolutions (2). Adieu.

Annexes a la lettre du 12 janvier 1667.

Annexe A.

Lionne à Christine.

Saint-Germain, 31 décembre 1666 (3).

Madame,

Votre Majesté a très bien jugé que je serais surpris du dernier étonnement quand j'apprendrais la belle déclaration qui lui a été faite en Suède, qu'il fallait renoncer à l'amitié et à la

(1) Les lettres d'Adami à Christine et à Azzolino sont toutes deux du 29 décembre. Il y dépeint les dispositions à Stockholm comme entièrement favorables à la Reine. Le « bon vieux » (le grand justicicier Per Brahe) lui avait dit que la reine mère attendait Christine avec impatience, sentiment qu'Adami affirmait être universellement partagé. Il assure la Reine qu'elle n'aura pas de difficulté pour l'exercice de la religion, et qu'elle pourra prendre avec elle Santini, lequel est bien connu, en le qualifiant de secrétaire. Adami fait preuve dans ces lettres d'un optimisme que les événements ne devaient pas justifier.

(2) Christine n'avait, comme nous le verrons bientôt, aucune intention de partir avant le printemps. Elle était fermement décidée à être à Stockholm pendant la Diète qui devait avoir lieu en été, mais elle croyait utile de faire croire qu'elle voulait arriver à Stockholm et en repartir avant la Diète. Les régents se prêteraient alors plus facilement, espérait-elle, à des concessions. Elle poussa cette fois la dissimulation jusqu'à tromper Azzolino lui-même, peut-être par peur de voir sa lettre interceptée. Elle trompa aussi Adami en lui ordonnant d'annoncer officiellement à Stockholm qu'elle partirait de Hambourg le 10 février. (Christine à Adami, 12 janvier 1666, copie.)

(3) Copie aux Archives Azzolino.

correspondance du Roi, si Votre Majesté voulait avoir la leur.

Je souhaiterais passionnément qu'on nous y voulût faire la même harangue à l'égard de Votre Majesté afin que le Roi eût lieu d'y pouvoir faire aussi la même réponse que Votre Majesté a faite. Cependant, sans la considération que j'ai eue de ne faire aucun pas qui pût le moins du monde préjudicier aux intérêts de Votre Majesté, je lui avoue que j'aurais été furieusement tenté de pousser la chose à Stockholm pour y faire au moins la honte d'un procédé si désobligeant, et qui se tient dans le même temps qu'on nous assure le plus de vouloir reprendre les anciennes maximes; et je pourrais peut-être dire : dans le même temps qu'on y en a le plus de besoin, et qu'on les y oblige même par des effets d'amitié assez considérables. Votre Majesté verra là-dessus les sentiments du Roi dans la réponse qu'il fait à sa lettre.

Il est vrai que l'intention de ceux qui entrent en des chaises roulantes n'est pas de prendre si tôt le chemin du Ciel, mais, Madame, cette sorte de voiture le rend quelquefois aussi court qu'un autre, pourvu qu'on voulût la prendre souvent, témoin la fâcheuse expérience que j'en ai faite en la personne de Lesseins (1), qui avait l'honneur d'être connu de Votre Majesté. Je vois pourtant bien qu'il n'est pas de saison *de* (2) *parler de conclave ni de siège vacant,* si ce n'est peut-être aux mêmes termes que l'on fait *à Rome, où l'on se plaint qu'il est rempli et vacant, et que Sa Sainteté,* qui vit à ses divertissements innocents, est morte aux affaires.

Nous avons eu ici cette semaine une furieuse alarme qui, Dieu merci, finit à bien contre notre attente. La Reine se trouva attaquée la nuit de mardi dernier d'une violente fièvre, et en même temps des tranchées d'une grande colique, qui faisait juger qu'elle était dans le travail de l'enfantement, et comme elle était encore dans le huitième mois de sa grossesse, Votre Majesté jugera aisément de l'inquiétude où l'on était de voir

(1) M. de Leissens avait été chargé, en 1656, de recevoir la Reine à Marseille et de l'accompagner pendant son voyage en France. Voir p. 54, note 3.

(2) Les mots en italique sont en chiffres.

qu'elle ne porterait pas son fruit à terme, quoiqu'on se consolât un peu en se flattant qu'elle était déjà dans la neuvième lune. Nous en avons été quittes pour la peur, après avoir passé dans de grandes frayeurs toute la journée de mercredi. Quelques remèdes et une saignée faite à propos délivrèrent Sa Majesté, sur le soir, et de la fièvre et de la colique, et voilà déjà quatre jours qu'elle se porte comme elle faisait avant cet accident, et demain elle entre dans son neuvième.

C'est, etc., etc.

DE LIONNE.

Annexe B.

Louis XIV à Christine.

Saint-Germain, 31 décembre 1666 (1).

MADAME MA SŒUR,

Votre Majesté ne pouvait prendre un parti plus digne d'elle, voyant qu'on lui témoignait du chagrin de notre amitié, que de l'acquérir encore davantage, et d'en restreindre les nœuds. J'ai lu avec toute la joie et toute l'estime possible les expressions obligeantes qu'elle me fait sur ce sujet par sa dernière lettre, et je l'assure qu'en pareil cas je n'aurai jamais de peine à suivre un si bel exemple, étant comme je suis, Madame ma sœur,

Votre bon frère,

LOUIS.

***

L'annonce du prochain départ pour Stockholm jeta la consternation dans la petite cour de la maison au Krayenkamp. Le froid ne faisait qu'augmenter, et la perspective de devoir traverser les Belts sur la glace n'était pas pour plaire à des Italiens. Le pauvre don Carlo Conti était depuis longtemps déjà alité, et la santé de Christine elle-même continuait à laisser à désirer. Macchiati protesta vivement et insista pour que le voyage fût

(1) Copie aux Archives Azzolino.

remis à meilleure saison, mais Christine paraissait inébranlable. On se résigna tristement à ce qui semblait inévitable, et on fit provision de pelisses et de patience.

Sur ces entrefaites arriva une lettre d'Adami, annonçant que la Diète serait probablement remise jusqu'au mois d'octobre, afin d'éviter la présence de la Reine. Au fond cette nouvelle ne changeait pas les plans de Christine, puisqu'elle était décidée à ne venir en Suède qu'au mois de mai au plus tôt, pour y rester tout l'été et au besoin l'automne, mais, fidèle à son système de dissimulation, elle répondit en faisant savoir qu'elle changeait la date de son départ du 10 au 23 février.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 19 janvier 1667.

J'aurais beaucoup à vous dire en réponse de vos deux dernières lettres du 18 et 25 du mois passé, mais l'arrivée du connétable Wrangel, qui est venu hier au soir et qui ne me quitte ni soir ni matin, m'empêche de vous parler assez au long. C'est pourquoi je vous remets au prochain ordinaire, où j'espère, s'il plaît à Dieu, de vous écrire mes sentiments tout au long. Je vous envoie cependant les lettres d'Adami et mes réponses (1) où vous verrez mes résolutions et desseins. Selon mon compte, je crois recevoir la réponse de la présente à Stockholm, si quelque accident ne me fait différer mon départ, de quoi je vous rendrai compte s'il arrive.

Le roi d'Angleterre accepte un lieu neutre pour traiter. Cela veut dire, à mon sens, que la paix se fera cet hiver. Voilà, comme vous dites, tous les fruits du 66 finis en rien, si ce n'est que l'irruption des Cosaques et des Tartares en Pologne sous l'aveu du Turc, ne produise des nouveautés funestes à la

(1) Les lettres d'Adami sont des 1er et 5 janvier, la réponse de Christine du 18 janvier. — Adami rendait compte des préparatifs à Stockholm pour l'arrivée de la Reine, à laquelle on offrait un appartement au palais royal. — Wrangel avait aussi offert son palais à Christine.

chrétienté, car ils font un progrès terrible en ce pays-là, dont je ne vous dirai pas le détail, croyant que vous en êtes déjà informé de tout.

Vous saurez aussi l'accouchement de la reine de France d'une fille, c'est-à-dire d'une reine d'Espagne, si elle vivra, et le Roi aussi. La nouvelle de la paix de Portugal est évanouie, comme je l'ai cru. Nous avons eu une grande alarme cette nuit, le feu s'étant pris à un vaisseau au port, qui est très proche d'ici. Cela a mis toute la ville en armes, et tenu tous nous autres en pied jusqu'à quatre heures du matin. Cette fatigue et une migraine effroyable m'ont donné assez d'occupation cette nuit pour m'incommoder pour tout aujourd'hui. Je prie Dieu qu'il vous conserve et prospère comme vous méritez et comme je le désire. Adieu.

Si (1) *Hambourg* n'est pas assez *éloigné de Rome* pour satisfaire *à votre cruauté,* j'irai *au bout du monde pour n'en revenir jamais.*

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 26 janvier 1667.

Devant que d'entrer en d'autres matières avec vous, il faut que je vous parle de la douleur que m'a donnée la maladie du s:r cardinal Imperiali, et de la joie que j'ai eue d'apprendre de vous qu'il était hors de danger. Je vous prie de l'assurer que j'ai ressenti en cette occasion tout ce que l'on doit sentir pour un ami de cette importance, à la conservation duquel vous et moi sommes si fortement intéressés.

Pour moi, je suis plus incommodée que jamais du mal de côté, et depuis huit jours ce mal s'est notablement augmenté et depuis deux nuits il m'empêche de me tourner dans le lit, de sorte que cela m'empêche de dormir, m'ôte l'appétit, et cette nuit

(1) Les mots en italique sont en chiffres.

j'ai ressenti de l'altération. Les médecins n'y voyent goutte et n'en disent que des sottises manifestes quand ils en parlent. Le lait ne m'a servi de rien et je ne m'étonne plus, parce qu'il est impossible qu'il fasse aucun effet, puisqu'on ne peut l'avoir frais, et que le lait, qu'on vend ici, est tiré vingt et quatre [heures] devant qu'on le boive et par conséquent ne vaut rien, outre qu'il est falsifié avec quantité d'eau; et c'est un inconvénient auquel on ne peut remédier jusqu'ici, et je le crois irrémédiable, parce que les vacheries sont plus de deux lieues d'Allemagne éloignées de la ville, et tout l'argent du monde ne peut faire qu'on amène une vache ici le matin, ceux qui les gouvernent étant plus vaches que les mêmes. J'ai voulu en faire acheter pour les gouverner, mais ceux qui les connaissent disent qu'elles ne donneront plus de lait depuis [qu'elles] seront séparées du troupeau, de sorte qu'il ne faut pas espérer de secours de ce remède qui partout ailleurs est devenu un remède universel pour tous les maux et qui est si convenable à ma nature.

Après cela, j'ai à vous demander pardon de la tromperie que je vous ai faite en vous faisant croire, durant deux ordinaires, que je voulais aller en Suède le mois prochain. J'avoue que j'ai tort de vous avoir laissé dans la commune erreur, mais comme il importe à mes intérêts que tout le monde le croie longtemps, il importe à ma curiosité que vous l'ayez cru pour quelques jours, afin de découvrir vos sentiments, et j'espère que vous me pardonnerez cette petite malice. Faites-moi néanmoins la justice de croire que ce ne sont ni les incommodités, ni les dangers de ce voyage, ni les conseils de tout le monde qui me l'ont dissuadé, qui m'ont obligée à le différer; car nonobstant toutes ces considérations, je l'aurais infailliblement entrepris, si j'eusse cru à propos de l'entreprendre. Mais voyant que la Diète se diffère jusqu'au mois d'octobre, je croirais faire la plus sotte résolution du monde d'y aller si longtemps auparavant et de hasarder ma vie si mal à propos. Je suis pourtant bien aise de laisser le monde ici et en Suède persuadé de mon départ; et j'ai voulu tromper jusqu'à Adami même, pour le mieux per-

suader, espérant que cette tromperie fera de bons effets. L'un est de découvrir la contenance de ceux qui me craignent et leurs desseins sur mon arrivée ; l'autre, de nourrir l'espérance de ceux qui sont mes amis ; le troisième effet est que j'espère qu'on se résoudra à convoquer la Diète pour le mois de mai, sur l'espérance que je serai là sur le commencement du mois de mars, car ils croient qu'ils auront loisir de se défaire de moi devant l'assemblée de la Diète ; et le grand empressement qu'on témoigne de me voir précipiter mon voyage, que vous aurez remarqué dans les lettres d'Adami, ne procède que de la nécessité indispensable qu'ils ont à faire une Diète qui ne se peut plus différer et serait déjà faite, si ma présence en ces quartiers ne l'eût empêché. Car ma présence en une Diète est pour eux le terrible des terribles, et ceux qui jusqu'ici se sont opposés à mon arrivée la souhaitent à présent plus que mes amis mêmes, espérant que lorsque je serai en Suède ils se déferont de moi devant l'assemblée de la Diète ; et je ne doute pas qu'ils ne fassent tous leurs efforts pour me renvoyer satisfaite au plus tôt, espérant qu'en la tirant en longueur, je me lasserai de l'attendre, en quoi ils se trouveront fort trompés, car j'attendrai la Diète jusqu'à la fin de ma vie, s'il est besoin. Et soyez certain que si les affaires ne changent de face, il ne se fera pas une Diète sans moi, car [il] m'importe trop de m'y trouver ; et l'on craint également que je sois à Stockholm et à Hambourg quand elle se fera ; car je leur suis partout également formidable.

Mon intention est donc de traîner mon départ d'ici pour la Suède jusqu'après Pâques, qui sera la belle saison, et si la Diète se fait au mois de mai, ce sera le véritable temps pour partir vers ces quartiers-là ; et si la Diète se fait au mois d'octobre, je traînerai mon départ jusqu'au [mois] de septembre, pour pouvoir me trouver à temps à Stockholm. Cependant je ferai toujours courir le bruit de mon départ et saurai le différer sous divers prétextes, et ménagerai toutes les contrariétés avec tant d'adresse, que j'espère d'en tirer des avantages considérables de ce voyage ; et vous demande cependant [que] vous me pardonniez de n'avoir pu vous parler plus tôt si clairement ;

car vous jugez bien que je ne suis pas maîtresse de mes résolutions et qu'elles dépendent entièrement de la Diète.

Au reste il faut que vous sachiez qu'ils (1) se dédisent de toutes les impertinentes propositions qu'ils m'ont faites, et l'ont fait par écrit, ce qui est admirable; et de ce procédé vous jugez que la crainte leur fait faire tout, et vous, qui êtes si clairvoyant, jugerez mieux qu'Adami leurs desseins; car je vois qu'il se trompe souvent par les apparences (2), mais je l'en excuse comme étranger. Mais moi, qui pénètre jusqu'au fond du cœur, je vois trop clairement tout ce qu'il faut voir pour ne m'y tromper pas.

Je suis au reste bien malheureuse, puisque je vois par vos lettres que vous m'accusez d'avoir pris en mauvaise part vos conseils. Je ne sais en vérité comment j'ai pu vous donner une si mauvaise opinion de moi. Vos sentiments et conseils me sont des oracles, et je les estime et les révère comme tels; et si je ne les exécute pas toujours comme vous le souhaitez, ce n'est pas ma faute, mais c'est la faute des circonstances, des choses et du temps, qui souvent sont fort dif[férents] de ce que vous imaginez. — Par exemple, vous voulez que j'afferme l'île d'Ösel à une seule personne. Je le voudrais aussi, mais que voulez-vous que j'y fasse, si je ne trouve personne qui veuille s'engager à me faire ce parti? Je vous dis cet exemple pour vous faire connaître qu'il n'y a que l'impossibilité seule qui me puisse empêcher d'exécuter tous vos souhaits, et que ce n'est pas ma faute quand je ne le fais pas. Je ne puis pas par écrit vous rendre compte de tout; si je vous parle jamais, vous verrez que je ne fais rien sans avoir raison et sans une nécessité précise, qui règle toutes mes actions, jusqu'aux moindres.

Pour la lettre de Texeira, je ne sais de quoi vous parlez, car il m'est indifférent si vous lui écrivez, ou si vous ne lui écri-

(1) Les régents.

(2) Adami en effet croyait aux bonnes dispositions du grand chancelier, et Christine a jugé nécessaire, à plusieurs reprises, de le mettre en garde contre lui. Avec un homme aussi irrésolu que le comte de la Gardie, il est cependant possible que les tendances conciliantes qu'il a quelquefois manifestées envers Christine aient été sincères, du moins pour le moment.

vez pas, et je ne lui ai jamais retenu aucune de vos lettres et ne le ferai jamais.

Voilà ce que j'ai cru vous répondre sur vos dernières lettres. Pour ce qui est de l'affaire du médecin, elle est telle que vous l'aurez apprise de la relation que je vous ai envoyée, et il n'y en a ni plus ni moins, et toute la vérité s'y trouve toute nue. Je sais qu'il y [a] ici des gens qui font des étranges relations de tout ce qui se passe, mais il faut avoir patience. A présent, c'est le temps de se servir du jugement; quand on sera à Rome, on se servira de la mémoire pour rendre justice à chacun.

Je suis ravie de voir que les ordres que j'ai donnés à Adami sont à votre gré, car n'ayant autre but en toutes mes actions que celui de vous plaire, votre approbation est la chose du monde qui me donne le plus de satisfaction. Je me suis servie de l'affaire de Brême, écrivant à un serviteur fidèle, confident et discret, et je crois qu'il ne s'en sera pas servi, mais quand même il l'aurait fait, cela ne fera pas un mauvais effet, car tout ce qui inspire la crainte [et] le respect sert en cette occasion à remettre ces messieurs à la raison, comme vous aurez vu qu'il est arrivé.

Je suis aussi ravie de voir que le pape ait pris si vigoureusement le parti des cardinaux contre les altesses de Rome (1). C'est un acte de justice qui mérite des louanges, et je suis quasi aussi ravie de voir faire de bonnes actions au pape, que si je les avais faites moi-même, et je voudrais le lui voir faire souvent pour avoir la joie de l'en louer.

Ici il n'y a rien de nouveau que la défaite entière de l'armée polonaise par les Tartares et leurs épouvantables progrès dans la Pologne, dont vous saurez déjà plus que moi. En Hollande l'on a découvert une trahison épouvantable par laquelle l'on voulait mettre toute son armée navale en feu, de sorte qu'on use tant de précautions, que, la trahison étant découverte, l'on n'a rien à craindre. L'on ne doute plus de la paix entre Hollande et Angleterre et tous les intéressés.

(1) Les disputes de préséance entre les cardinaux et les princes romains prétendant au titre d'Altesse étaient fréquentes.

Il y a un peu de mésintelligence entre Wrangel, le grand connétable, et Millet, et, à ne vous rien cacher, Millet a quelque raison. Je ne pense pourtant pas que cela éclate.

L'alliance qui s'est continuellement faite entre la France et la Suède s'est fort refroidie ; la France donnerait quelque peu d'argent à la Suède, mais c'est avec des conditions qui ne peuvent être acceptées. Voilà le véritable état de la chose. S'il arrive quelque chose de plus, vous le saurez, car je sais tout, et il ne se fait rien que je ne sache avec un peu de temps.

Je pense avoir assez répondu à vos chiffres par mon chiffre précédent, j'y ajouterai toutefois que mon intention est de *n'offenser jamais Dieu,* avec sa grâce, et de *ne vous* donner jamais sujet *d'offenser;* mais cette résolution ne *m'empêchera pas de vous aimer jusqu'à la mort,* et puisque *la dévotion* vous dispense d'être *mon amant,* je vous dispense d'être *mon serviteur,* car je veux *vivre et mourir votre esclave* (1).

Je n'ai pas reçu des lettres d'Adami depuis quinze jours, et l'on tient pour assuré que le courrier de Suède soit noyé.

(1) Les mots en italique sont en chiffres. — Vu l'importance de ce passage, le lecteur me saura peut-être gré d'en reproduire les chiffres avec leur traduction. Il pourra ainsi contrôler l'exactitude de la mise au clair.

	no	f	e	n	se	r
Jy adiousteray touttefois que mon intension est de	92	27	35	23	95	09

ch. nul	i	a	ma	i	s	ch. nul	di	e	u		ne
1	30	25	76	44	56	1	67	36	20	avec sa grace et de	79

v	o	u	s		de	o	f	f	e	n	se	r
53	03	20	56	donner iamais suiet	66	39	27	27	35	49	95	57

	ma	n	p	e	che	r	a	ch. nul	p	a	s
mais cette resolution ne	76	23	06	36	60	57	45	1	54	25	04

ch. nul	d	e	v	o	u	s	ch. nul	a	i	m	e	r	ch. nul	i	u
88	24	35	53	03	20	56	1	46	30	22	36	57	86	44	20

s	q	u	e	s	ch. nul	a	la	m	o	r	t		la
56	02	20	35	04	1	25	75	22	03	57	55	et puisque	75

di	u	o	si		m	o	n	ch. nul	a	ma	n
67	20	03	96	vous dispanse destre	50	39	23	1	46	76	23

t	ch. nul		m	o	n	ch. nul	s	e	r	u	i
55	88	je vous dispanse destre	50	03	49	1	56	36	57	20	30

t	e	u	r		v	i	u	r	e	ch. nul	et	m	o	u
55	36	52	57	car ie veux	53	30	52	57	36	84	69	22	39	20

r	i	r	ch. nul	u	o	st	r	e	e	s	c	l	a	v	e.
57	30	09	86	20	39	97	57	35	36	56	34	32	45	53	33

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 2 février 1667.

J'ai commencé ma dernière en vous témoignant mon inquiétude pour notre Imperiali, et je ne vous cacherai pas que j'ai ouvert votre trente-troisième lettre du 8 du passé en tremblant pour lui ; mais aussi ma joie a été grande en apprenant sa guérison, et le soin qu'il a de se souvenir de moi, aussi bien que tous nos autres amis, à qui je suis très obligée et leur rends fidèlement amitié pour amitié, vous priant de les en assurer et de témoigner particulièrement à Imperiali l'intérêt que je prends à sa conservation.

Pour vous parler de la mienne, je n'ai rien de nouveau. Je continue dans le même état et fais ce que je peux pour me maintenir. Quelque froid que vous voulez à Rome, celui que nous souffrons ici est [tel] (1), je vous assure, qu'il fait plus froid dans ma chambre d'audience qu'il ne fait dans la place Navonne (2) à l'heure que je vous parle, et c'est vous dire une vérité sans exagération, et ce froid m'étant très contraire, je n'espère pas d'être mieux avant le printemps. L'exercice du volant m'est très agréable et utile, et vos spéculations me le rendent encore plus agréable, et [je] ne manquerai pas de le continuer, comme vous souhaitez. Cependant il est certain que tous [les] maux sont de la rate, mais je doute si l'air de Rome m'en guérira, et je pense que vous n'ignorez pas pourquoi j'en doute.

Je suis ravie de voir ce que vous me dites sur la lettre que j'ai écrite au roi de France. On est trop heureux quand on a quelque part en votre approbation et en votre estime. En écrivant celle à Lionne, j'ai considéré la facilité qu'il y a de

(1) La négligence avec laquelle est rédigée cette lettre, ainsi que la suivante, peut s'expliquer par la migraine et l'humeur noire dont Christine souffrait.

(2) La *Piazza Navona* était, du temps de Christine, un des rendez-vous du monde élégant à Rome.

tout imprimer en France ; mais je ne m'en soucie pas, outre que je suis persuadée qu'avant que cela [n']arrive, je ne serai plus au monde, et même quand j'y serais, je m'en consolerais, car je ne saurais craindre ceux que je n'estime pas.

C'est depuis un fort long temps que les courriers de Suède ne viennent plus, et j'en suis fort en peine (1). Le passage du Belt est si dangereux et difficile en cette saison, qu'il ne s'en faut pas étonner. J'attends avec grande impatience des lettres d'Adami, pour voir ce qu'il aura fait et pour voir de quelle manière on aura pris le bruit que j'ai fait courir de mon arrivée. Vous raisonnez fort bien sur tout ce qui se passe en Suède, et nos sentiments conviennent fort. Vous vous trompez seulement à croire qu'on ne voudra pas me laisser sortir de la Suède ; car l'on ne peut m'y arrêter qu'en me donnant la liberté de conscience et l'exercice de la religion, et on ne me le donnera jamais si une Diète ne me le donne ; mais je ne sais ce qui arrivera, car je suis encore en doute si je voudrais m'y trouver ou non, ayant des fortes et grandes raisons pour un côté et l'autre, et je ne me suis encore déterminée. Je ne manquerai pas de vous faire part de mes résolutions, quand je les aurais prises.

Si le concours des Suédois (2) vous donne de la joie, il fait enrager ceux qui gouvernent : on m'en fait un crime, et on se plaint du bon accueil que je leur fais. Ils disent que je les charme tous et que je les rends rebelles et infidèles au Roi leur maître, et ils en ont tant de jalousie que cela les fait enrager ; surtout les amitiés que Wrangel me fait les font désespérer. Jugez si l'on voudra que je demeure en Suède ! — Pour mes amis, que j'y demeure ou que j'en sorte, je sais [le] secret de les conserver, et le présent gouvernement y travaillera puissamment pour moi, car leur procédé m'acquiert plus d'amis et me les conservera plus que tous mes soins.

(1) La poste de Suède manquait depuis deux semaines. — Del Monte à Azzolino, 2 février.

(2) Les visites faites par des seigneurs suédois à Christine. Une audience chez la Reine était naturellement une distraction très recherchée par les officiers du corps d'armée de Wrangel, campé à peu de distance de Hambourg.

Je vous envoie la lettre de change ordinaire. — Je vous envoie ma dernière réponse à de Lionne (1). Je suis ravie du soin que le pape prend de la dignité de vous autres : je voudrais qu'on fît tout ce qui se doit faire. Tout ce que vous me confiez demeurera secret, mais d'autres lettres que les miennes ont parlé de la congrégation et du mariage de la sœur du prince Pamphili avec Gravina. Je vous dis cela afin que vous ne m'accusiez pas d'avoir publié vos secrets. Pour la liste des cardinaux qui sont de la congrégation, elle ne se saura pas; car je crois qu'on ne la sait pas. Ici il n'y a rien de nouveau qui mérite de vous être écrit.

Je suis à vous de la manière de toujours. Adieu.

P. S. (2 *février* 1667). — J'oubliais de vous parler dans ma lettre des tableaux, que vous me proposez, du feu Carlo Imperiali. Si vous les voulez acheter, je vous prie de me le faire savoir : car je travaillerai pour trouver de l'argent pour cela, sans troubler nos autres affaires. S'il était permis de choisir les meillenrs, cela serait encore mieux, mais je me remets entièrement à vous. On vous envoie la lettre pour don Mario, quoique je n'aie pas reçu la sienne, et pour D. Berenice aussi (2).

***

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 9 février 1667.

Votre lettre du 15 janvier me fait connaître que vous êtes enfin devenu saint tout de bon, et je m'en réjouis avec vous. Je vous promets de travailler durant votre vie au procès de votre canonisation, à condition qu'après ma mort vous travail-

(1) Cette lettre, du 22 janvier 1667, a été publiée par Arckenholtz (III, p. 273) d'après la minute. (Montpellier, VIII, p. 68.) L'intérêt du document n'est pas grand. La lettre contient des félicitations sur la naissance de la fille de Louis XIV, des remerciements pour les services rendus par Pomponne et des considérations sur les négociations franco-suédoises.

(2) Frère et belle-sœur d'Alexandre VII. — Réponses à leurs félicitations de la nouvelle année.

liez au mien ; et, pour répondre à votre prédication, je vous dirai seulement que je sais ce que je dois à Dieu, à vous et à moi, et tâcherai de m'en acquitter.

Vous avez pris l'affaire du médecin d'une manière qui m'aurait surprise en un autre temps, mais sachant que vous êtes dévot, cela ne me surprend plus ; car c'est l'effet de la dévotion d'accuser Dieu de toutes les sottises que font les hommes ; mais moi, qui ne suis pas si enfoncée dans la dévotion que vous, je prends tout cela d'une autre manière. Le médecin se trompe fort s'il croit d'être rétabli dans mes bonnes grâces : il ne l'est pas, et ne le sera jamais, et ne mérite pas de l'être ; mais je sais dissimuler et le laisserai dans son erreur jusqu'au temps qu'il sera à propos de l'en désabuser, pour faire connaître aux gens qu'il y a des fautes qui ne se pardonnent jamais, et celle du médecin est de cette nature, et vous la jugeriez telle, si vous n'étiez dévot ou saint, ou si vous n'aviez intérêt qu'on vous crût tel.

J'ai vu la liste des tableaux du feu Carlo Imperiali, et je tremble de crainte qu'ils ne m'échappent. Je vous remercie du soin que vous avez pris de me les acheter et j'aime mieux de trouver à mon retour (s'il arrive jamais) les tableaux que l'argent ; car j'espère de n'en manquer pas, et je suis fort obligée à notre Imperiali, qui me veut donner la préférence au roi de France.

Samedi passé (1) D. Carlo Conti mourut après une maladie de cinq mois, qui n'a jamais été connue du médecin. Il m'a donné peu d'édification durant sa vie et moins en sa mort. Dieu fasse grâce et miséricorde à sa pauvre âme ! — D. Arbostino a donné en cette occasion toutes les preuves du plus grand et plus sot animal du monde, et je ne crains la mort en ces lieux que pour avoir le malheur de mourir entre les mains de cette bête. Le père Gaspar, jésuite, l'a assisté avec toute la charité et tout le zèle qui est ordinaire aux pères de sa religion ; mais le pauvre homme, ne sachant parler que latin, n'a pu s'en

(1) Le 5 février.

acquitter, comme il aurait fait s'il eût su parler italien. Enfin il lui a donné tous les sacrements de l'Église, dont il aurait été privé par la faute et *dapocagine* (1) de D. Arbostino, si le père Gaspar n'en eût eu plus de [zèle] que lui. J'en ai eu la plus grande douleur du monde, car, quelque soin que j'aie pris à le faire bien servir tant pour le corps que pour l'âme, il me semble qu'il a manqué du côté de l'âme des aides que je lui aurais désirés, et j'aurais payé en cette occasion quelque grande somme d'argent pour avoir le père Fozio ici. Nous avons ici le pauvre père Pietro (2), qui est aussi mourant d'une longue maladie et d'une espèce d'hydropisie. Il meurt comme un vrai ange, et je crois qu'il ira droit en paradis. Il a travaillé quatorze années pour notre religion ; [il] a fait beaucoup de fruit, mais ses années et ses indispositions l'ont rendu depuis quelque temps inhabile. Il serait à souhaiter que la place fût remplie d'un homme aussi capable et vertueux qu'il a été, car l'on en a grande nécessité en ce pays.

Les courriers de Suède ne sont plus arrivés depuis les dernières lettres que je vous ai envoyées d'Adami, et les courriers d'ici ne peuvent non plus passer la mer, de sorte qu'il faut avoir patience pour [les] nouvelles de Suède. Cet accident est si rare qu'on n'en a point d'exemple et me donne mille soupçons pour avoir eu depuis ce temps trois courriers de Danemark, de ceux qui ont accoutumé de venir deux fois la semaine, mais sans lettres de Suède ; ce qui fortifie mes soupçons. Mais le temps les éclaircira, et il faut avoir patience.

Il n'y a au reste rien de nouveau ; tout est paisible en ces lieux. On tient la paix d'Angleterre avec Hollande et France comme assurée. L'Empereur fait, à ce qu'on dit, des grandes levées, le roi de France de grandes revues, l'on ne sait à quelle fin. Pour moi je juge que l'un et l'autre a ses desseins sur la Pologne, et je tiens l'intérêt de la maison d'Autriche en meilleur état que celui de la France en ce pays-là.

(1) *Dappocaggine* = nonchalance.

(2) Autre jésuite. — Comparez ce que dit Christine des jésuites dans sa lettre du 5 janvier, p. 293.

Grémonville n'est pas ambassadeur à Vienne et, selon toutes les apparences, il ne [le] sera pas (1), et je ne pense pas qu'on touche cette corde de longtemps.

On m'écrit de Paris une nouvelle à laquelle je trouve peu d'apparence, quoique je souhaiterais fort qu'elle fût véritable, qui est qu'on appelait à la Cour le cardinal de Retz pour lui donner séance dans le conseil. Ce serait lui ouvrir la porte au premier ministère, et il serait à souhaiter, car il le mérite, mais j'en doute fort que cela arrive.

Je suis à présent plus occupée que jamais dans [les] affaires de Poméranie et commence d'y voir assez clair. J'espère d'y profiter notablement et de les régler pour le passé et l'avenir, mais il faut un peu de temps, et je ne partirai pas d'ici que tout ne soit ajusté. Tout ira bien s'il plaît à Dieu.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 16 février 1667.

J'ai enfin reçu votre trente-cinquième lettre du 22 janvier, qui m'a été retardée depuis le mercredi jusqu'au dimanche par les mêmes accidents qui font retarder tous les courriers dans cette saison ; et je vois que vos lettres ont toutes un même destin, car les miennes ne vous avaient pas été rendues. — Pour répondre à la vôtre, je vous dirai que ce que vous me mandez sur le propos des comédies de l'ambassadeur de France m'aurait donné beaucoup de joie, si je pouvais me flatter que votre sentiment s'accorde avec celui de Rome sur l'impatience de mon retour. Mais, pour mon malheur, il faut que vous et Rome ne soyez jamais d'accord sur mon sujet; car du temps heureux que vous souhaitiez mon retour, il était indifférent à Rome, et à présent qu'il ne l'est pas à Rome, il l'est si fort à vous qu'il n'y a rien de plus. Mais je crois qu'il ne vous est pas indiffé-

(1) Nicolas Bretel de Grémonville, un des meilleurs diplomates français de l'époque, a été *résident* de France à Vienne, 1664-1673.

rent : vous le craignez sans doute comme la chose du monde la plus odieuse, car je pense que vous ne haïssez rien tant que ma présence. Mais n'en parlons plus : vous êtes pour longtemps hors de danger!

La prétention de Solari (1) est véritable, et vous m'obligerez de le satisfaire. J'avais de l'argent tout prêt pour le satisfaire à mon départ, mais le trouble où j'étais, me le fit oublier de lui donner son argent, et je ne m'en suis aperçue de ma faute qu'en étant arrivée ici, et j'ai oublié de vous l'écrire, et pour votre information j'ai emprunté cet argent pour le donner au Majorquin (2), quand il est parti, et c'est de lui, que je vous [parlerai] devant finir ma lettre.

Je vous envoie les lettres d'Adami et ma réponse (3), qui vous feront connaître l'état de mes affaires. Je viendrai à bout de tout avec un peu de temps et de patience, et j'espère de faire d'Ösel ce que j'ai fait du reste, mais jusqu'ici il ne s'en est pas trouvé personne qui ait voulu l'entreprendre. J'ai trouvé déjà ici un homme qui veut prendre toute la Poméranie, et j'espère d'en trouver encore pour Ösel, sinon plus tôt, au moins quand je serai en Suède; et je vous prie d'être assuré que je ne partirai pas d'ici que tout cela ne soit ajusté et Texeira content.

Pour retourner donc au Majorquin, je vous dirai qu'il est vrai que vous m'avez fait rire de bon cœur, mais aussi vous m'avez mis dans une curiosité, que je ne vous puis exprimer.

(1) Francesco Solari, ancien comptable de la Reine.

(2) Le Majorquin était un alchimiste.

(3) Les lettres d'Adami sont des 19 et 26 janvier, la réponse de Christine du 16 février. Adami lui annonce que les sénateurs Pontus de la Gardie, frère du chancelier, et Per Sparre ont été choisis pour aller à sa rencontre. Il ajoute que le chancelier a voulu montrer par ce choix son respect pour la Reine. « Votre Majesté, écrit-il, n'aura personne plus disposé à la satisfaire dans ses intérêts que lui (le chancelier), et Elle verra que je ne me suis pas laissé tromper en ceci. Il y a en lui seulement de la jalousie, que Votre Majesté ne veuille se mêler du gouvernement, et ceci il l'a dit à l'ambassadeur de France. » — Christine dans sa réponse donnait ordre à Adami d'essayer de conclure les affermages sans attendre son arrivée. Elle craignait qu'Adami, trompé par l'annonce de son départ en février, ne mît l'affaire de côté pour la laisser décider par Christine elle-même. — Elle lui faisait maintenant savoir que le départ était remis, mais sans rien préciser.

Mais je ne veux pas savoir plus que vous voulez que je sache; et je vous dirai tout ce que je sais, qui est que vous avez raison de dire que le Majorquin savait plus qu'aucun autre, et qu'il y a quelque grand mystère dans son vase de fer. Tout ce que je sais est qu'il y mettait sa matière pilée dans ce vase et l'échauffait avec un feu léger, tenant le trou bouché pour quelque moment, et après il l'ouvrait et laissait exhaler la fumée durant un *miserere,* et puis l'ôtait du feu, et il répétait son opération trois fois; et voilà tout ce que j'en sais. Sa matière n'était autre chose sinon le cinobre minéral ou la minière de mercure; pour les matières enfermées dans la petite fiole de verre, qu'il me laissa, il m'assura que c'était les mercures de six métaux; car le vulgaire, à ce qu'il dit, n'y était pas. Pour la matière congelée, il disait aussi que c'était de la même sorte, et qu'il avait préparé cette matière pour en faire un miroir d'or. Il contait des merveilles et l'estimait plus que la pierre. Il confessait pourtant à son départ qu'il ne pouvait l'achever et me laissa tout cela entre les mains, me promettant de revenir. Il disait que quand son miroir était parfait, il ne fallait faire autre chose sinon de racler un peu et le mêler avec les mercures; qu'en un moment cela [se convertirait] en véritable pierre des philosophes, mais si puissante et précieuse qu'il n'y a point de paroles pour exprimer sa vertu, et que cette pierre s'augmentait de quantité par le mercure vulgaire. Voilà tout ce que j'en sais : je voudrais que cela pourrait servir à votre intention. Pour l'homme, il ne m'a jamais demandé de l'argent. Je lui donnai cet argent, que j'empruntai de Solari, de mon propre mouvement. Il s'en alla, et je n'en ai jamais plus eu de nouvelles. — Ce fut Giulio Celi (1) qui me le fit connaître, et ils partirent ensemble de Rome, et Giulio Celi retourna peu de jours devant que je partis, et sitôt que je le sus, je lui demandai des nouvelles de mon homme, et il me dit qu'il s'était séparé de lui à Naples, et qu'il lui avait fait croire que j'avais voulu le faire tuer, et

(1) Christine se trouve en 1661 en correspondance avec Giulio Celi pour l'achat d'un manuscrit. (ARCKENHOLTZ, IV, p. 7, d'après la minute à Montpellier, X, p. 183.)

comme je n'en avais jamais eu la pensée, cela me scandalisa fort. Je suis partie là-dessus et n'en sais pas davantage.

Mon opinion est qu'il y [a] des vérités à une partie de ce qu'il a dit, mais qu'il ne savait pas tout ce qu'il faut faire pour mettre la dernière main à l'œuvre. Quoi qu'il en soit, Giulio Celi, s'il est encore à Rome, vous en pourra dire des nouvelles, et quoiqu'il en dise du mal, je ne l'aurais pas cru, s'il ne m'eût assuré qu'il lui eût dit que je voulais le faire tuer, et je vous proteste que je n'ai jamais eu la pensée. Pour le mercure des philosophes, si vous êtes assez heureux pour l'avoir jamais, il vous apprendra lui-même à le travailler, et vous me demandez ce que je voudrais savoir. En tous cas, si vous ne réussissez au premier coup, ne vous rebutez pas et attendez mon retour; car j'espère de pouvoir vous répondre alors sur toutes vos questions, et de vous faire voir des vérités qui semblent des fables à ceux qui n'ont pas vu l'expérience que j'ai vue moi-méme et que j'espère d'obtenir, si mon malheur n'est trop grand. Je ne vous dis rien de plus pour cette fois; quand il me sera permis de vous dire quelque [chose] de plus, je ne manquerai de vous faire part de tout.

Je vous prie cependant de conserver tout ce que [vous] avez trouvé dans ma galerie des matières du Majorquin, et d'en avoir soin; car tout cela nous servira un jour. Adieu (1).

Le grand connétable Wrangel arrivera ici dans une heure ou deux. On parle d'une trêve de quarante-cinq années entre Espagne et Portugal : le temps nous apprendra ce qu'il en faut croire.

Il peut être aussi que tout ce que Giulio a dit soit faux : c'est à vous à l'examiner, car je n'ai pas eu le loisir.

Isbrandtz, envoyé extraordinaire des États Généraux de

(1) Christine était depuis son arrivée à Hambourg en correspondance avec le fameux chimiste J. Rodolphe Glauber. Dès le 5 juillet 1666 elle lui adressait un questionnaire alchimique, auquel elle demandait des réponses « parfaites et catégoriques » (minute autographe allemande aux Archives Azzolino), et qu'elle lui fit porter par Josué Abendsur. La correspondance continua jusqu'à la mort de Glauber, en 1668, mais les réponses du savant manquent.



Hollande en Suède, m'a rendu leur lettre de leur part, qu'il a trouvée ici en arrivant : je vous envoie la copie (1).

II

Le lecteur aura sans doute remarqué la mélancolie toujours plus accentuée des dernières lettres de Christine, provoquée, autant qu'il est possible d'en juger sans connaître aussi les lettres d'Azzolino, par quelque froideur de la part du cardinal. Peut-être ce fut par dépit, peut-être par besoin de se distraire de ses chagrins, peut-être aussi simplement parce qu'elle y était poussée par del Monte, toujours intéressé à faire dépenser, qu'elle se décida à donner le mardi gras, 22 février, une grande fête. Dans la relation qu'elle fit envoyer à Azzolino, il est dit que la fête fut donnée pour « offrir une récréation aux dames des environs qui venaient continuellement présenter leurs hommages à la Reine. Et comme le pays ne permettait pas d'entreprendre des choses dignes de la grandeur de la personne et de l'âme de Sa Majesté, elle résolut de faire une mascarade royale ayant pour sujet le palais enchanté d'Armide avec les personnages du Tasse (2). »

Les préparatifs furent confiés à del Monte et Pezza, qui travaillèrent jour et nuit pour transformer en « amphithéâtre » un jeu de paume du voisinage. Quant à Macchiati, il fut envoyé à Wismar auprès du grand connétable Wrangel, qui souffrait d'un érysipèle, mais voulait à tout prix se rétablir à temps

(1) Ceci se réfère à une lettre de compliment ordinaire. Johan Isbrandtz avait été à Stockholm depuis le 21 mai 1665. Il remit son « rapport de retour » à l'assemblée des États Généraux le 10 mars 1667.

(2) La minute de cette relation, écrite par Santini et corrigée par la Reine, ne comprend pas moins de vingt-sept pages in-folio. (Montpellier, XI, f. 96-109.) Il y a cependant plusieurs répétitions. La Reine fit imprimer une relation plus succincte en français. C'est probablement cette pièce qui aura servi aux descriptions du *Diarium Europaeum* et du *Holländischer Merkur* citées par Arckenholtz, II, p. 105. Je ne l'ai pas eue sous les yeux.

pour prendre part au ballet, où il devait représenter Godefroy de Bouillon. — Ce n'était pas chose facile que d'organiser un bal costumé à Hambourg en 1667, et del Monte se plaint hautement de « ces animaux ». Le bruit courait en ville que la Reine voulait profiter de la fête pour s'emparer de Hambourg avec l'aide de Wrangel. En effet, dès le dimanche, le peuple se tenait sous les armes, on tirait des chaînes pour fermer les rues et on tournait les canons des remparts vers la ville. Néanmoins tout fut prêt à temps, et le lundi soir les principaux invités se réunirent chez la Reine pour tirer au sort les dames et les places à table. Christine elle-même se chargea de cette loterie ; chaque cavalier dut tirer du chapeau de la Reine un bulletin portant le nom de sa dame et le numéro de sa place, « pour qu'il n'y ait pas de dispute », comme la Reine l'a annoté de sa propre main. — C'est un expédient pour les maîtres de cérémonie dans l'embarras.

Le matin du mardi, une foule de curieux entourait le jeu de paume et essayait plusieurs fois de rompre le mince cordon de gardes. Le respect que les bons Hambourgeois professaient pour la personne de la Reine ne s'étendait pas aux membres de sa suite, et il fallut que Christine elle-même se rendit de bonne heure à l'amphithéâtre et qu'elle se laissât continuellement voir à la porte pour obtenir qu'on laissât entrer les invités. — Enfin, vers six heures du soir, tout le monde était réuni, et un imposant cortège descendit dans l'amphithéâtre qui était entouré de trois rangées de tribunes. Les principaux personnages étaient Wrangel, en Godefroy, la princesse Charlotte de Saxe-Lauenbourg, en Armide, les deux princes de Hesse, le maréchal Würtz et les deux comtes de Königsmark (1), figurant des chevaliers, les comtesses Wrangel, Lillie et Wittenberg, en dames, nymphes et esclaves. La Reine elle-même marchait dans un magnifique costume, mais sans bijoux, à la tête d'un groupe d'esclaves richement parées, les bras chargés de chaînes. — Était-ce peut-être une

(1) Conrad Christophe et Otton Guillaume.

allusion destinée à toucher le cœur d'Azzolino? — Fidèle aux traditions en honneur dans le Nord, on commença par bien manger. Le banquet dura quatre heures, qui ont dû paraître un peu longues aux preux chevaliers « tous habillés à l'antique romaine avec des cuirasses d'écailles ». Après le diner, la Reine offrit en loterie à ses convives deux grands miroirs qu'elle venait d'acheter pour quatre mille écus, et les ayant gagnés elle-même, elle en fit de suite cadeau à la comtesse Wrangel. — Vint ensuite le bal qui dura cinq heures. La Reine prit part aux danses avec entrain et, d'après la relation, avec un grand succès. « Les spectateurs, écrit le bon Santini, disaient qu'ils ne pouvaient s'imaginer autrement une déesse descendue du ciel. » Il nous dit aussi que les neuf heures passées dans l'amphithéâtre ne parurent aux spectateurs qu'un moment. — On connaissait bien l'art de s'amuser à Hambourg, en l'an de grâce 1667.

La relation de Santini consacre quatre pages à la description de la toilette de la Reine. Il faut espérer que l'hommage rendu aux charmes de son amie ait un peu adouci la mauvaise impression que la nouvelle de la dépense aura très certainement faite sur l'économe cardinal, qui apprit encore que, pour faire pendant au cadeau des miroirs, Christine venait d'accorder à Wrangel la jouissance d'un de ses domaines en Poméranie, qu'il sollicitait depuis quelque temps et qui rapportait 600 écus par an (1). — Ce n'était pas précisément là le moyen pour la Reine de rétablir ses affaires.

Il n'est pas étonnant que Christine se soit sentie un peu fatiguée après la fête. Pour se remettre, elle consentit enfin à se laisser soigner, et pour bien faire les choses, Macchiati lui fit tirer un demi-litre de sang (2). Cette opération, nous assure-t-il, rendit l'appétit à la Reine.

(1) Del Monte à Azzolino, 23 février et 2 mars.
(2) Vingt onces. Macchiati à Azzolino, 2 mars.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 23 février 1667.

Votre trente-sixième lettre m'a donné la douleur d'apprendre que mes lettres ne vous ont pas été rendues; j'espère que dans les lettres que j'attends ce soir, j'aurai la consolation d'apprendre que vous aurez reçu celles qui vous manquaient. Les nouvelles que vous me donnez du mauvais temps m'affligent, car je crains pour votre santé; néanmoins, j'espère que Dieu vous conservera, et que je ne serai pas assez malheureuse pour en apprendre de mauvaises nouvelles.

Je vous rends grâce de la communication que vous avez faite à nos amis de ce qui s'est passé entre le roi de France et moi. Vous faites valoir cette action plus qu'elle vaut, et puisqu'elle a votre approbation, j'ai tout ce que je souhaite et ne désire rien de plus.

Je suis bien obligée à Rome de l'impatience qu'elle témoigne de mon retour; je ne sais s'il arrivera jamais, mais je sais bien qu'en quelque lieu du monde que j'aille, j'y serai malheureuse.

J'ai fait ici une fête de laquelle je ne vous ai pas parlé plus tôt parce que je ne savais pas comment elle réussirait. Mais après en être sortie avec honneur, je ne puis me tenir de vous dire qu'elle était digne d'être vue à Rome et qu'elle méritait de vous avoir pour spectateur. D'autres vous en diront les particularités, et je vous dirai seulement que je me puis vanter d'avoir mis l'ordre, le respect, la crainte dans une foule du monde et parmi une population incapable de l'avoir, et que j'ai fait voir la galanterie, la magnificence d'Italie et de France à une nation et à une ville qui n'en ont jamais imaginé l'idée. Tout ce qu'il y a eu de gens de qualité ont été servis et honorés, et l'ordre y a été si merveilleux, qu'on l'a admiré avec raison, d'autant plus qu'on n'a jamais cru qu'on pourrait mettre l'ordre parmi la canaille de Hambourg.



Nous avons des lettres de Suède, qui sont très stériles de nouvelles, qui ne parlent que d'une mortalité étrange, qui est en ce pays-là; le chancelier a perdu en une semaine deux de ses enfants. L'on est malade que six jours, et ces fièvres malignes font craindre qu'au printemps la peste ne s'y mêle. La maladie à présent est parmi la noblesse et les gens de condition, et a fait mourir bien des gens.

Je vous envoie la lettre d'Adami, qui néanmoins n'en parle pas (1).

Il y a ici une nouvelle très importante qui est que le roi d'Angleterre a nommé la Haye pour le lieu du traité.

Je suis encore si fatiguée de l'embarras d'hier que je ne saurais être plus longue. Adieu.

*
* *

Pendant que Christine s'amusait ainsi à Hambourg, on continuait à Stockholm de croire à sa prochaine arrivée et de faire des préparatifs pour sa réception. Une lettre qu'elle avait écrite à Adami le 1er février, pour lui faire savoir que le voyage était remis, avait été retardée par les glaces. On supposait donc toujours que la Reine quitterait Hambourg le 23 février, et on se hâta de faire partir le cortège qui devait la recevoir à la frontière. — Le personnel en avait été fort bien choisi : il y avait deux sénateurs, le comte Pontus de la Gardie et le baron Per Sparre, quatre gentilshommes de la chambre, quatre écuyers, huit hallebardiers, sans compter les valets, palefreniers, etc. Ils conduisaient avec eux nombre de chevaux, carrosses et traîneaux des écuries royales, et emportaient des tapisseries, de la vaisselle, etc., tout ce qu'il fallait pour recevoir royalement la fille de Gustave-Adolphe.

Pontus de la Gardie, frère puiné du grand chancelier, était un officier de cavalerie de belle prestance, connu pour sa force herculéenne; il avait dès sa jeunesse fréquenté la

(1) Cette lettre, du 9 février, n'offre pas d'intérêt.

cour de Christine et avait assisté en 1655 à son entrée à Bruxelles. Sa femme était une sœur des deux comtes de Königsmark, qui se trouvaient alors à Stade, et que nous avons retrouvés en compagnie de la Reine. — Per Sparre, diplomate et homme de lettres, beau, élégant, éloquent et éminemment fait pour plaire aux femmes, avait présidé la noblesse à la Diète de 1664. — Tous les deux étaient des personnages fort décoratifs et en même temps très capables d'intéresser Christine. — Ils quittèrent Stockholm le 13/23 février pour la Scanie, où ils avaient été précédés par le gouverneur de la province, le maréchal Banér, que les régents avaient fait partir pour son gouvernement dès qu'ils crurent l'arrivée de la Reine décidée. Ce ne fut qu'en arrivant à Helsingborg sur le Sund, où Christine devait débarquer, qu'ils apprirent que la Reine ne viendrait qu'au printemps, et qu'ils auraient à se morfondre pendant deux mois dans une ville de province où les distractions n'abondaient pas. Pour se consoler, ils reçurent une aimable lettre (1) de la Reine, dans laquelle elle s'excusait de les avoir dérangés en donnant pour cause le retard subi par ses lettres à Adami. J'ignore quel effet produisit cette nouvelle, mais je me permets de croire que si de de la Gardie et Sparre avaient su que Christine n'avait jamais songé à se mettre en route avant le printemps, ce n'eût pas été avec des bénédictions que son nom eût été prononcé à Helsingborg.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 9 mars 1667 (2).

J'ai reçu votre trente-huitième lettre, du 10 de février, et vous serais obligée des sentiments d'amitié qu'elle contient, si je les pouvais croire ; mais vous avez eu trop de soin pour me

(1) Du 8 mars 1667. Montpellier, VIII, p. 70, minute. Publiée par Arckenholtz (III, p. 276), avec de légères inexactitudes.

(2) La lettre hebdomadaire du 2 mars manque.

désabuser de la présomption que votre amitié m'a donnée autrefois, et je ne suis pas assez incorrigible pour retomber dans une erreur dont vous m'avez tirée avec tant de soin. Je reçois donc vos compliments comme on est accoutumé à recevoir ceux qui se font ordinairement dans le monde, et je vous le dis afin que vous ne me fassiez pas le tort de croire que j'ai pu vous méconnaître ou méprendre.

L'accident de votre frère m'a touché véritablement, mais j'espère qu'il sera guéri et qu'il ne sera pas mortel, et cette opinion me console. Vous m'édifiez par les méditations théologiques et morales que vous tirez de tous les accidents qui arrivent, et je ne doute pas que votre esprit ait été tout en Dieu, à son ordinaire, durant que vous avez vu réciter la comédie chez l'ambassadeur de France, et que les deux demoiselles qui y ont récité, et sont accoutumées de donner tant de plaisir à tout Rome, ne vous aient donné de la mortification en attirant vos yeux sur elles. Mais, sans doute, vous y êtes allé à l'exemple du Seigneur, pour les convertir, et une si scrupuleuse vertu que la vôtre n'aurait pas profané les yeux que pour un tel dessein, et je m'imagine qu'elles se vont bientôt consigner entre les mains du cardinal Barberini pour être mises dans les converties, après être sorties des vôtres, car, quand je considère quel scrupule vous empêchait d'aller voir chez l'ambassadeur d'Espagne les feux (1), je conclus que c'est un pur effet de dévotion dont vous êtes préoccupé à présent, qui vous attire chez l'ambassadeur de France, et m'en réjouis avec vous de bon cœur. Mais vous voyez que ce n'est pas seulement du père Zucchi qu'on apprend à bien mourir, et que Maria Victoria et sa confraternité savent l'enseigner aussi bien que lui. Pour moi, je sais, il y [a] longtemps, que je dois mourir, et quand le père Zucchi n'en aurait jamais parlé, je n'aurais pas laissé d'en être persuadée : c'est pourquoi je vous prie de ne me faire plus de sermons là-dessus, car je n'aime pas [les] homélies.

(1) Feux d'artifice.

Je vous envoie la lettre qu'Adami vous écrit (1); j'ai pris la liberté de l'ouvrir : si cela vous offense, je vous en demande pardon; mais ce qui m'a obligé à le faire est que je suis sans lettres d'Adami et que j'espérais de m'éclaircir dans la vôtre des nouvelles que j'avais d'ailleurs, comme il est arrivé. Vous y apprendrez l'état de toute chose, et je m'assure que vous ne me haïssez pas assez pour n'avoir de la joie du bon succès de mes affaires.

Je suis au désespoir de voir qu'on a été trop prompt pour envoyer à ma rencontre, et si l'impraticabilité des chemins ne rendait le voyage impossible, je serais partie au même moment que j'ai su qu'ils étaient partis à ma rencontre à Helsingbourg. Je vous envoie aussi une lettre originale écrite du jésuite de l'ambassadeur de France au père Gaspard (2), qui selon mon opinion ne vous déplaira pas. Je vous envoie aussi une lettre de Lionne (3). Le roi de France s'oppose à la nomination de la Haye et nomme Douvres en Angleterre; les Hollandais nomment Bar-le-Duc et Maëstricht. C'est à l'Angleterre à choisir. Je tiens la paix assurée; on la traite même à Paris avec le duc [de] S. Albans qui en a le plein pouvoir. Elle sera sans doute faite avant la campagne, car tout le monde la souhaite fort.

Je ne crois pas qu'il [y] ait Diète au mois de mai en Suède. Adieu. Je souhaite que Dieu vous conserve de longues et heureuses années. Adieu.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 16 mars 1667.

Je vous envoie le duplicat de la remise de ce mois, par-

(1) Cette lettre est du 19 février. Elle contient la nouvelle du départ pour la Scanie du cortège destiné à recevoir Christine.

(2) Le P. J. Paskeins au P. Gaspard, Stockholm, 13/23 février 1667. — Il est à remarquer que le père Paskeins y dit expressément que la Régence n'avait accordé à Christine l'exercice de la religion que dans la maison de l'ambassadeur de France. La lettre contient quelques remarques sur la splendeur de la réception destinée à Christine; c'est ce qui devait plaire à Azzolino.

(3) Cette lettre manque.

ce que le malheur a voulu que le courrier, qui portait le premier billet, a été dévalisé entre Brunswick et Lunebourg, et par conséquent les lettres auront été perdues, dont je suis extrêmement fâchée, sans y pouvoir remédier.

Votre lettre du 19 du passé me donne beaucoup de douleur en m'apprenant le mauvais état de la santé de votre frère, et [je] suis très impatiente d'apprendre de meilleures nouvelles; car je m'intéresse en tout ce qui vous touche plus que jamais.

Le raisonnement que vous faites sur mon voyage de Suède est conforme à votre sagacité et très digne de votre prudence, et j'ai eu les mêmes pensées que vous sur le sujet, comme vous aurez pu connaître par mes précédentes. Je désespère néanmoins de voir une Diète en Suède pour cette année, et je me propose de l'attendre en Suède jusqu'à l'année 68, 69 et 70, si ma vie durera autant; et quand j'aurai attendu ce temps, je pense qu'il faudra ne penser plus au retour; et il est juste que pour une si bonne et agréable nouvelle vous me donniez le *paraguante* (1).

Je suis ravie d'apprendre les caresses qu'on fait au cardinal Imperiali et [à] vous autres, et quoique il mérite beaucoup plus, dans le siècle où nous sommes, on se paie de tout quand il est question de mauvais payeurs.

Il n'y a ici rien de nouveau. Davisson est arrivé en un état à vivre peu de jours; je voudrais que le voyage de Suède me rendît le même service.

Je vous envoie une lettre d'Adami pour moi et une autre qu'il a écrite à Texeira, et ma réponse (2). Ces lettres vous

(1) Ital. : pourboire.

(2) La lettre d'Adami à Christine est du 22 février, celle à Texeira du 26 février. Elles contiennent des assurances sur la marche satisfaisante des négociations pour les contrats d'affermage. Adami écrit aussi à Texeira que les affaires de Poméranie iront bien, si la Reine ne se fie pas trop à Appelman. — Justement Christine s'occupait de conclure directement des baux avec ses principaux tenanciers, sans l'intervention d'Appelman. (Del Monte à Azzolino, 9 mars.) — La réponse de la Reine est du 15 mars. Comme Adami avait fait allusion, dans sa lettre à Texeira, aux médisances dont il était l'objet de la part de del Monte, la Reine lui écrit de s'ôter ces fantaisies du cerveau : « Je vous donne ce conseil pour votre propre bien; car pour le mien, il m'importe peu si vous devenez fou. »

feront connaître l'état de mes affaires, et je ne puis vous en dire davantage. Les affaires de Poméranie sont ajustées avec le plus d'avantage qu'il a été possible d'en tirer, et quand vous verrez ce qui a été fait, vous jugerez si j'ai cru à Appelman on non.

Je me prépare à partir, mais il semble que le ciel est conjuré contre ce voyage, et le temps est si contraire, que je crains qu'il m'arrêtera encore ici plus de jours que je ne voudrais.

L'on attend encore la réponse du roi d'Angleterre sur la proposition de Douvres, et les Hollandais se sont déclarés de ne refuser plus Londres, même s'il s'y opiniâtrerait, comme l'on croit qu'il fera.

Je ne réponds pas à vos chiffres, car je ne prétends ni de changer vos sentiments, ni les miens. Vous avez raison, et je n'ai pas tort. Je ne me plains pas de vous, ne vous plaignez plus de moi (1).

P. S. — J'oubliais de vous parler dans ma lettre de l'aventure de la duchesse Ceri (2). Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de vous assurer que je n'y suis pour rien, car je pense que vous en êtes persuadé ; je vous avoue pourtant que j'ai quelque petite joie que cela soit arrivé, car j'espère que la conjonction de ces dignes amants servira à les faire faire pénitence nouvelle des vieux péchés. Quoi qu'il en soit [de] la *dappocaggine* (3) de ceux qui devaient empêcher, cet accident mérite ce succès, et pour ceux qui veulent se venger de moi par là, [ils] se trompent fort, car je ne les honorerai pas de la moindre application sur ce sujet, et ne penserai à leur dessein que lorsque je n'aurai plus rien à penser.

(1) Ici une ligne a été découpée.

(2) La duchesse de Ceri était sortie du château Saint-Ange en 1659 (voir p. 92), mais seulement pour être confiée à sa mère la princesse Cariati, qui la tenait enfermée à Naples sous la plus stricte surveillance. Après plusieurs vaines tentatives, elle réussit enfin à s'évader avec l'aide de Santinelli le 12 février 1667. Les deux amants obtinrent la bénédiction nuptiale quelques jours plus tard à Castiglione della Pescaia et allèrent s'établir à Venise, où Santinelli mourut en 1697. (A. CORVISIERI, *La duchessa di Ceri*, dans la *Rassegna Settimanale*, Rome, 8 février 1880, vol. 5, n° 110.)

(3) *Dappocaggine* = négligence.

III

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 23 mars 1667.

Devant que de répondre à la vôtre du 26 du passé, il faut que je vous conte les désordres que les dernières lettres d'Adami m'ont causés. Vous avez vu celle qu'il avait écrit par l'ordinaire passé à Texeira, et je vous envoie une seconde (1), qui a achevé de le faire retraiter tout ce qu'il m'avait promis jusqu'au mois de juillet, et m'a mis dans plus grande confusion où je fus jamais en ma vie, puisqu'il n'est pas possible de lui faire continuer les remises à Rome des trois mille écus qu'il avait accoutumé d'y remettre tous les mois. Il a voulu que je lui engageasse mes joyaux pour ces quatre mois de remise et je n'ai pas voulu y consentir, si non à condition qu'ils demeurassent entre vos mains ; mais s'étant opiniâtré de les vouloir en celles de quelqu'un de ses correspondants, j'ai

(1) Cette lettre d'Adami, du 5 février, ne contient rien qui semble justifier les alarmes de Texeira. Il avait écrit auparavant que toute opposition aux contrats d'affermage était tombée, et il annonce maintenant que ceux-ci sont prêts à être signés. Il est vrai qu'il ajoute : « Pour l'île d'Ösel on pourrait en tirer meilleur parti avec le grand chancelier qui voudrait la prendre, et payerait ponctuellement à Sa Majesté ce qui serait stipulé dans le contrat. Il n'y aurait aucun danger, car il ne voudrait jamais recevoir la mortification que Sa Majesté lui enlève l'île, s'il ne payait pas. De cela je suis très certain. » — A ceci Christine a écrit en marge : « Est-il possible d'imaginer une plus grande bêtise que cela, et je serais folle si j'y consentissais. » — En effet, cette proposition ne fait pas grand honneur à la perspicacité d'Adami. De la manière dont il parle du chancelier dans ses lettres, il est évident que, malgré les avertissements de la Reine, il s'est laissé prendre aux protestations de bonne volonté du comte de la Gardie. — Texeira a bien pu pressentir quelque danger dans cette proposition, mais celle-ci ne semble pourtant pas avoir dû l'effrayer beaucoup. Il est probable que la lettre d'Adami n'a été qu'un prétexte pour ne pas renouveler le contrat avec la Reine, lequel était expiré le 1er février (voir p. 188), soit que Texeira ait craint quelque entreprise aventureuse de la part de Christine, soit qu'il ait tout simplement voulu essayer de faire payer ses services plus cher.

cru devoir n'y consentir pas, pour plusieurs raisons que vous pouvez aisément imaginer. Mais je suis au désespoir de la trahison qu'il faut que je vous fasse de vous laisser pour deux ou trois mois sans argent; mais comme ce n'est pas par ma faute, j'espère que vous ne me l'imputerez pas, et pourvu que vous trouviez le moyen de subsister pour deux ou trois mois à l'ordinaire, comme j'espère que vous ferez, je vous enverrai de Suède de l'argent, et j'espère de vous envoyer de plus grosses sommes que je n'ose vous promettre. La confiance que j'ai en votre prudence et en votre amitié me console en quelque façon de ce malheur, et me fait espérer que vous y remédierez de votre côté comme je ferai infailliblement du mien.

Mes affaires sont en Suède en un état si glorieux et avantageux pour moi, que j'ai quelque raison d'espérer quelque chose de très grand, et je n'ai besoin que de temps pour me mettre tout à fait à mon aise et en état de n'avoir plus besoin ni de Texeira, ni d'autre personne du monde; et, croyez-moi, quand je vous dis tant, je sais beaucoup plus que je ne vous dis.

Je ne saurais au reste vous exprimer la joie que vous m'avez donnée en achetant les tableaux du feu Carlo Imperiali, et si cette joie n'eût été troublée par la trahison que Texeira m'a faite, j'aurais eu de quoi être satisfaite de cette semaine, mais quelques jours après que j'eus reçu votre lettre, il me fit repentir de la joie que j'avais eue, par son manquement de la parole qu'il m'avait donnée quinze jours auparavant; néanmoins j'espère qu'il ne passera pas trois mois qu'il ne se repente de m'avoir joué ce tour.

J'admire au reste la pensée que vous avez eue de la division de la galerie, puisque nous l'avons eue environ en même temps, et je vous envoie le dessin de ma pensée là-dessus, quoique je fasse scrupule à présent de vous l'envoyer, puisque vous n'êtes pas en état de l'exécuter; mais sachez que j'avais fait ce dessin devant que de savoir des nouvelles du manquement de Texeira, et même devant de pouvoir l'imaginer. Mais puisqu'il est fait, je vous l'envoie du moins pour vous donner le divertissement de mes rêveries. J'ai fait



moi-même le dessin, et la description, quoiqu'italienne, est aussi de ma façon ; et vous pardonnerez les fautes tant de langue que d'architecture, que vous y trouverez, à qui ne sait ni l'italien ni l'architecture.

Je me suis servie de mains étrangères pour vous rendre mes sentiments intelligibles; car, en vérité, je ne sais pas lire l'original moi-même : mon page Adami a fait la copie du dessin et je lui puis rendre témoignage qu'il n'a pas mal employé son temps à Rome; car il est capable de comprendre fort bien et de fort bien exécuter tout ce qu'on lui ordonne, ce qui n'est pas peu.

Vous y connaîtrez aussi la main de D. Matheo (1), qui est mon copiste ordinaire. Le reste [est] de moi, et comme le tout ne vaut rien, vous n'aurez pas de peine à le croire. Je tâcherai de vous envoyer de quoi exécuter ce dessin, s'il vous plaira et si, contre mon espérance, je ne pourrai pas vous fournir de quoi le faire, j'aurai patience et vous aussi; et vous logerez comme vous pourrez; car sincèrement je pense que tout cela servira un jour plutôt pour vous que pour moi, et au moins vous verrez ma bonne volonté (2).

Je suis ravie d'apprendre l'amendement de votre frère [et] le

(1) Santini.

(2) Ceci est la première allusion au testament fait par la Reine en faveur du cardinal Azzolino. Plusieurs écrivains ont répété d'après l'*Histoire des intrigues galantes de la reine Christine*, Amsterdam, 1697, p. 140, que Christine aurait fait un testament à Nyköping (lisez Norrköping) le 7 juin 1667. A part la légère erreur de date — Christine avait déjà quitté Norrköping le 7 juin — il n'y a là rien d'impossible. Il est même très probable que Christine, après la maladie dont elle avait été atteinte durant son voyage, comme nous allons le voir, ait voulu régler sa succession.

Il est certain que le bruit en a couru alors en Suède et excité même un certain mécontentement, car on n'avait pas pardonné à la Reine d'avoir dépouillé le palais de Stockholm de ses trésors artistiques, et on se considérait toujours en droit de rentrer en possession de ces objets précieux après sa mort. Christine écrit le 20 juillet 1668 à Rosenbach, son envoyé à Stockholm :

« Pour le testament, traitez cela de bagatelle de la manière que je vous ai ordonné, et traitez de ridicule tous ceux qui vous en parleront. » Et sur la copie de cette lettre envoyée à Azzolino elle a ajouté de sa main : « Nous avons l'obligation de cette affaire à M. Adami, comme je vous dirai de bouche. » (Arch. Azzolino.) — Ceci me paraît être en faveur de la supposition qu'un testament a été fait à Norrköping, où Adami était présent. S'il en a parlé, il a pu le faire par

souvenir que me conservent nos amis. Je vous prie de me conserver leur amitié comme la chose qui m'est le plus à cœur; car je vous dois tout et reconnais tout de vous.

Il me tarde d'apprendre que Don Stefano (1) soit revenu de Gênes, car je suis si malheureuse en matière de serviteurs, que je crains de perdre un aussi bon serviteur que lui en un voyage de mer, auxquels je suis toujours malheureuse.

J'approuve tout ce que vous avez fait avec Cicolino et suis tout à fait de votre sentiment : mon inquiétude sur son sujet est passée, car le temps m'a découvert que tout ce qu'on disait de lui n'était que des rodomontades allemandes, mais devant de m'être éclaircie, je craignais qu'il ne me quittât pour

manque de prudence, mais il n'aura certainement pas inventé une histoire, qui pouvait nuire aux intérêts de son parent le cardinal, auquel il était sincèrement dévoué.

Je n'ai cependant trouvé aucune preuve positive du fait cité par l'*Histoire des intrigues*, et j'ignore où l'auteur a pu puiser ce renseignement. Le premier document touchant cette question qu'il m'a été donné de voir, est un codicille autographe (aux Archives Azzolino) en date du 4 janvier 1673 par lequel la Reine lègue certains objets à « Ottavia Pazzallia, mia cameriera segreta ». Elle termine ainsi : « Je prie M. le cardinal Azzolino de ne pas déranger cette disposition, puisque d'ailleurs elle ne porte pas préjudice au testament fait en sa faveur, auquel je souscris de nouveau de tout cœur » (traduction du texte italien).

Il y avait donc en 1673 un testament préparé et signé. Quant au dernier testament, celui qui fut mis à exécution, il est temps de détruire une légende qui s'est formée au sujet de cet acte. Il a été dit qu'Azzolino, profitant de la faiblesse de la Reine pendant sa dernière maladie, lui aurait fait signer, sans qu'elle s'en aperçût, un document qui était le testament le nommant légataire universel. Or, le testament a été préparé longtemps d'avance dans la chancellerie de la Reine, car il est écrit de la main de Santini sur parchemin de grand format (82×55 cm.), et Santini y avait laissé en blanc, ainsi que la date, le nom du légataire universel et celui d'un pensionnaire, auquel la Reine laissait ses appointements, sa vie durant. Christine a ajouté de sa propre main le nom d'Azzolino comme légataire universel et celui de Santini parmi les pensionnaires. La date est du 1er mars 1689, c'est-à-dire pendant la première phase de la maladie de la Reine, maladie qui fut suivie d'une convalescence de plus d'un mois. La mort n'eut lieu que le 19 avril suivant. — Tout ceci exclut absolument la possibilité d'une signature obtenue par surprise.

L'original du testament se trouve à l'Archivio di Stato à Rome, parmi les actes du notaire Lorenzo Belli, 1689. P. I. Une copie certifiée est conservée à l'Archivio Notarile du Capitole, 1689, vol. 117, section 42, Belli. — Ce document a été plusieurs fois publié, mais, autant que je sache, jamais correctement. La version, notamment, donnée par Arckenholtz (II, p. 314-319) est pleine de grossières et ridicules erreurs. C'est pourtant celle qui jusqu'à présent a fait foi.

(1) Le chanoine don Stefano de Marchis, majordome de Christine à Rome. Il avait été envoyé à Gênes acheter les tableaux d'Imperiali.

le gros prince de Lunebourg; mais je suis sortie entièrement de ce doute.

Vous me menacez de me faire un mauvais tour en faisant imprimer mes lettres; j'espère que vous ne me le ferez pas, car je ne vous le pardonnerais jamais, et le public aurait de quoi se plaindre de vous, si vous augmentiez le nombre des méchants volumes qui sont dans le monde par les lettres de ma façon.

L'indisposition du pape m'afflige tout à fait, et je crois que vous n'aurez pas de peine à croire que je dis vrai, car j'ai de fortes raisons pour cela.

Cependant je suis ravie d'apprendre les caresses que l'on fait à vous autres. Vous méritez tout, et on devrait faire quelque chose de grand pour s'acquitter de ce que l'on vous doit et de ce que vous méritez, et je suis si intéressée à tout ce qui vous touche que j'y prends ma part, tout comme si l'on pouvait penser à moi.

Après cela il faut que je vous parle d'une affaire, qui est très importante pour moi, et c'est que j'ai quelque raison d'espérer que je pourrais obtenir en Suède le chapitre de cette ville pour moi, et cela importerait la somme de cent et cinquante mille écus que cette ville me donnerait pour se mettre en possession dudit chapitre. Faitez-moi savoir si je puis sans scrupule le posséder ou le vendre, et s'il faut quelque dispensation pour cela, je vous prie de me l'obtenir, car c'est une affaire qui importe fort, et votre réponse me viendra à temps; car j'espère de la recevoir à Stockholm, où je me rendrai aussitôt qu'il me sera possible de partir d'ici. Je me prépare tout à fait au voyage et n'attends que Pâques, pour, après l'avoir célébrée ici, me mettre en chemin, si la saison le permettra, comme il y a apparence.

Je vous envoie une lettre de créance pour le cardinal Chigi, dont vous pouvez vous servir comme il vous plaira, pour parler de l'affaire du chapitre.

Les affaires d'Angleterre [et] d'Hollande sont encore en mêmes termes : le roi d'Angleterre s'obstinant sur Londres ou la Haye, et les Hollandais ayant enfin consenti à Londres, l'on

attend que le roi de France y donne la main. L'on croit qu'o traitera ou plutôt qu'on publiera la paix à Londres que l'o croit comme faite à Paris. Le temps cependant nous éclairci de la vérité.

Cependant il est arrivé qu'un paysan de Hollande s'est fa connaître pour le possesseur du *lapis*, et a fait l'épreuve de sa poudre en présence de huit députés de MM. les États Générau de Hollande, en convertissant cinq cents livres de plomb e autant de livres de pur or de vingt et quatre carats à tou épreuve, en jetant sur le plomb fondu la grosseur de la tê d'une épingle de sa poudre enveloppée dans un peu de cir Je vous raconte cette histoire parce qu'elle est très véritab et qu'elle me semble digne d'être sue. Elle est confirmée pa plusieurs lettres de Hollande de gens dignes de foi ; entre autr le ministre de Suède l'écrit au grand connétable et en par comme d'une vérité très constante.

Le roi et la reine de Pologne sont tous deux à l'extrémi de leur vie. Les États de Pologne ont refusé tout secours étrang contre les Tartares, ont fait la trêve avec les Moscovites, et so enragés contres les intrigues de la Reine, qui leur est plus e abomination que jamais. Ce sont de vieilles nouvelles, mais vous les dis pour vous confirmer dans l'opinion que vous av que la mort de Lubomirski n'a pas changé les sentiments d la République.

Les lettres de Suède tardent toujours, car les chemins so impénétrables, et comme tout est ivrogne en ce pays, le sole l'est comme le reste, car assurément en entrant en l'Ariès, il cru entrer en Capricorne.

Adieu. Je serai jusqu'à la mort la même. Adieu.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 30 mars 1667.

Votre lettre du cinquième du courant m'a donné la pl chaude alarme que j'eus en ma vie, et en ouvrant celle du se

tième, je crus infailliblement y trouver la mort du pape, et vous avoue que je l'ai ouverte en tremblant; mais elle m'a agréablement surprise en m'apprenant la belle promotion que Sa Sainteté a faite (1), et je vous avoue qu'elle m'a surprise, mais le plus agréablement du monde. Pour moi, j'aurais souhaité que les Couronnes n'eussent pas reçu ce surcroît de forces à leurs factions; mais au bout du compte, le renfort, que vous autres du bon parti recevez en cette occasion, m'en console et cette promotion commence à me persuader de la décadence de Nini, et je conjecture par là que vous autres avez gagné bien du terrain depuis mon départ, et je suis fort trompée si le cardinal Chigi et ceux de ses créatures qui auront de l'honneur, ne s'uniront avec l'escadron, et si cela est, vous aurez trouvé tous deux le moyen de dire : *Quis contra nos?*

Si je raisonne mal, vous n'avez qu'à pardonner à mon ignorance. Vous avez donné fort dans mes sentiments en vous réjouissant de ma part avec le cardinal Caracciolo (2). Je vous prie de faire autant avec les autres nonces quand ils seront à Rome; car j'espère qu'ils seront tous de mes amis, et je le souhaite fort, puisqu'ils ont beaucoup de mérite.

Après cela, j'ai un avertissement à vous donner pour le conclave, et c'est, puisque vous y aurez trois Allemands (3), que l'on fasse grande provision de vin et que l'on sache que ces messieurs ont besoin de plus de vin en un jour que tout le reste du Sacré Collège ne consommera en tout le temps que durera le conclave, et que l'on se règle là-dessus. Au reste, qu'on ne se fasse pas grand cas de leur parole, car s'ils la don-

(1) Le pape avait publié le 7 mars la création des cardinaux Spinola, Vettori, Visconti et Caracciolo, déjà réservés *in pectore* dans la promotion du 15 février 1666. En même temps il avait élevé au cardinalat Mgr Delfino, patriarche d'Aquilée, l'archevêque de Salzbourg Mgr de Thun, le duc de Vendôme, veuf de Vittoria Mancini, nièce de Mazarin, plus connu sous le nom de duc de Mercœur, et don Luigi Moncada d'Aragona, ancien vice-roi de Sicile et ambassadeur d'Espagne à Vienne, autre veuf cherchant à cacher son deuil sous la pourpre.

(2) Caracciolo avait été un des quatre nonces envoyés à la rencontre de Christine en 1655.

(3) Les cardinaux de Harrach, de Hesse et de Thun.

nent quand ils sont ivres, ils la rétractent quand ils sont à jeûn, et tout ce qu'ils font à jeûn est nul quand ils sont ivres. — Pour l'évêque de Salzbourg, l'on dit que c'est un prince de grand mérite : je ne le connais pas, mais tout le monde en dit du bien. Pourtant la qualité illustre, par laquelle il a gagné l'estime et l'approbation de ses compatriotes, est de boire un baril de vin à son ordinaire, quand il ne s'enivre pas, car de l'extraordinaire on n'en sait pas le nombre, et tout homme qui boit moins est un sot en Allemagne. — Mais, raillerie à part, je vous suis infiniment obligée de la peine que vous avez prise de m'avertir de la promotion par votre lettre du 7, car elle est arrivée si à propos que je ne pouvais rien souhaiter de plus, et sans elle je n'aurais eu la nouvelle que deux jours plus tard, de Paris, où le courrier extraordinaire est arrivé le 17, et les lettres arrivées de Paris sont du 18.

Il arriva quand j'ouvris votre lettre, que le résident de France et d'autres Français s'y trouvèrent dans ma chambre, de sorte que je fus la première à leur donner la nouvelle de la promotion de Mercœur, et le résident la reçut deux jours après de Paris, de sorte que vous voyez que cela est allé le mieux du monde, et je vous en suis très obligée aussi bien que du soin que vous prenez de mon palais. La confiance que j'ai en vous, me fait oublier tout ce que j'ai à Rome, et je n'ai autre pensée là-dessus que celle de vous envoyer de l'argent et j'y travaillerai d'une manière que j'espère de réussir.

Je vous ai dit dans mes précédentes mes pensées sur les tableaux, et je n'ai rien de nouveau. Je vous prie de faire mes amitiés au cardinal Imperiali sur toute l'amitié qu'il m'a témoignée en cette occasion, et de l'assurer du ressentiment qui m'en reste non seulement envers lui, mais aussi envers sa belle-sœur.

J'oubliais de vous dire dans ma précédente, qu'on m'avait fait la même proposition qu'à vous touchant mes médailles, et que j'ai donné la même réponse que vous (1). S'il reste encore

(1) Loin de penser à vendre ses médailles, Christine avait, durant son séjour à Hambourg, augmenté sa collection par l'achat de celles de Nicolas Heinsius. Elle

quelque espérance à cet abbé français sur ce sujet, je vous prie de l'en guérir entièrement.

Le pardon du médecin est obtenu dès le moment que vous le souhaitez, et je lui pardonnerais quand il m'aurait empoisonnée, et vous m'outragez en me faisant des excuses. Je vous prie de croire que vous pouvez tout sans réserve sur moi, et que vous étant obligée de la manière que je le suis, votre volonté sera une loi éternelle à laquelle la mienne ne contredira jamais. Faites-moi la justice de croire cette vérité. Adieu.

J'attends avec impatience le retour de Don Stefano.

P. S. — Je vous envoie des passeports, lesquels pourront servir en cas que vous eussiez l'intention de m'envoyer quelque exprès, pour m'avertir de l'élection du nouveau pape, ou en cas qu'il voudrait me faire lui-même la grâce et l'honneur de m'en donner part, afin que mes passeports puissent servir à conduire un courrier jusqu'à moi en Suède, et par les lieux hérétiques d'Allemagne. Si vous jugez que ces passeports ne peuvent servir, vous n'avez qu'à les brûler. Je laisserai un autre passeport suédois entre les mains de Texeira, avec ordre de lui fournir de l'argent, s'il en a besoin, sur votre ordre. Adieu.

Il n'y a point de lettres de Suède, ni pour vous ni pour moi, mais il n'y a pas apparence de nouveautés en ce pays-là, que je sache.

***

Quelques jours après, Christine recevait la visite du comte Gustave-Adolphe de la Gardie, fils aîné du grand chancelier. Le comte, alors âgé de dix-neuf ans, allait entreprendre le tour d'Europe nécessaire pour compléter l'éducation d'un jeune seigneur, et s'était arrêté pour assurer la Reine, au nom de son père, du bon accueil que toute la Suède se préparait à lui faire (1). — Elle recevait aussi deux jeunes seigneurs

acheta en même temps ses livres. Christine à Seved Bååt, 6/16 octobre 1666. ARCKENHOLTZ, I, 286.

(1) Del Monte à Azzolino, 5 mars.

italiens, le prince don Giovanni Battista Pamphili (1) et le baron Odoardo de Maenza, qui allaient voyager en Suède, et leur donnait une lettre ouverte de recommandation (2).

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 6 avril 1667.

Votre lettre du 19 du passé m'oblige à vous prier de me dédire auprès du cardinal Sforza et de l'assurer de ma part que l'*herba trastulla* est la chose du monde qui est de la plus mauvaise digestion pour moi *in Thodescheria* (3). Cela fait connaître que les choses éloignées nous paraissent bien différentes de ce qu'elles sont à leur approche, et je puis vous assurer que vos lettres, en me rendant la vie du pape désespérée, m'ont donné un sentiment qui ne cède en rien à celui que pourrait avoir le cardinal Pallavicino en cette occasion, car je tiens que ce sera le seul homme en toute la Cour qui regrettera la perte que nous faisons tous. Je dis tous, car je suis fort de votre opinion [et] de celle de ceux qui craignent que nous ne changions en pire, quoiqu'il y ait des choses qui me persuadent que la désapplication aux affaires soit la pire de toutes les fautes qui puisse arriver à l'universel, et qu'on peut pardonner toutes les autres à un prince, mais que les péchés d'omission sont tous mortels en ceux qui gouvernent.

Quoi qu'il en soit, je vous puis assurer que je suis affligée tout ce que l'on le peut être, et que ce n'est pas d'être hors de Rome en cette occasion, mais c'est de me voir déçue dans l'espérance que j'ai toujours eue de retrouver le pape, à mon retour, en santé, et vous savez bien que j'ai quelque raison de le souhaiter. Jugez après cela de l'impatience où je suis de vos

(1) C'est le don Bénigne de l'*Histoire des intrigues galantes*.
(2) Minute, datée avril, sans indication du jour, aux Arch. Azzolino.
(3) Terme familier, pour : Allemagne.

lettres et croyez que c'est avec une inquiétude étrange que j'attends l'heure de l'arrivée du courrier.

Je vous envoie les lettres d'Adami (1) qui vous désabuseront de l'opinion où vous êtes que la Diète de Suède se fasse au mois de mai, et quoi qu'il en dise je ne crois pas même qu'elle se fasse de toute cette année, et croyez-moi et désabusez-vous, on ne la fera jamais tant que je serai en Suède. Je l'attendrai néanmoins, pour vous faire plaisir, et pour vous tirer de la crainte que vous avez de mon retour.

Les nouvelles des quartiers consistent dans l'opiniâtreté des parties pour s'accorder du lieu du traité entre Angleterre et Hollande. Mon opinion est qu'on s'accordera à la fin, car l'intérêt des deux nations est de faire la paix, et la nécessité où est l'Angleterre l'y forcera à la fin. Les Hollandais sortiront dans un mois, s'ils veulent, plus forts que jamais en mer.

Il faut que je laisse pour la fin de ma lettre ce qui est le plus important. Je suis ravie de ce que vous me dites des affaires du Majorquin. Vous en parlez en savant, et je vous crois comme un évangile, et je me persuade que vous êtes encore plus avancé que vous ne dites (2). Si cela est, je suis contente, et n'ayant souhaité autre chose au monde que de vous en faire le possesseur, puisque vous l'êtes, je mourrai contente, quoique ce sera avec la douleur de voir que vous l'ayez reçue d'autres mains que des miennes, mais puisque Dieu vous a voulu faire cette grâce immédiatement, je connais que je ne méritais pas la fortune de pouvoir vous rendre un tel service. Loué soit Dieu qui vous l'a donnée, et je vous prie de croire que tous les changements qui sont arrivés dans votre âme et en ma fortune, ne m'empêchent pas d'en avoir plus de joie que si Dieu me l'eût donnée à moi-même, au lieu qu'il a fait cette grâce à vous. Mais vous êtes né pour les grandes choses et votre fortune fera ce qu'elle pourra pour égaler votre

(1) Ces lettres, des 19 et 23 mars, n'offrent aucun intérêt particulier. Dans ses réponses, du 1er et 5 mars, Christine fixe la date de son départ au 21 avril.

(2) Le cardinal paraît avoir écrit qu'il était en train de découvrir la pierre philosophale.

mérite, et je ne doute plus que mon songe ne se vérifie. Vous en avez le gage en main, et je suis ravie que Dieu s'ait voulu du moins servir de moi pour vous annoncer ce qu'il voulait faire pour vous, tant d'années devant qu'il a voulu exécuter son décret. Courage, suivez la belle carrière que le ciel vous ouvre, et suivez-la jusqu'au bout et soyez certain que vous êtes destiné à être le plus grand et le plus heureux homme du monde en mérite, vertu et en fortune, et vous connaîtrez un jour que je dis la vérité (1). Adieu!



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 13 avril 1667.

Votre quarante-quatrième lettre du 19 du passé m'a donné une des plus grandes joies que je pouvais recevoir en ce pays, en me faisant espérer que le pape m'attendrait, et que sa guérison vous a tiré de l'appréhension où vous étiez dans vos précédentes. Si ce soir vos lettres me confirment la continuation de son amendement (2), j'irai avec joie en Suède, où j'espère d'aller dans huit jours; et puisque vous témoignez tant d'impatience pour mon départ vers la Suède, vous aurez dans huit jours la satisfaction d'apprendre que j'y [suis] allée, et j'espère que vous aurez bientôt après celle d'apprendre que je n'en reviendrai jamais. Et je pense qu'un éloignement éternel vous devra satisfaire, puisqu'il me punira de toutes les offenses que je vous ai faites, etc., etc.

Au reste, je suis ravie que vous ayez trouvé la mascarade à votre gré : ç'a été une bagatelle qui a réussi assez agréablement, et, comme je vous ai dit, elle méritait de vous avoir pour spectateur. Pour l'astrologue (3) il a l'honneur d'être

(1) A cette lettre était joint un mémoire non signé, daté d'Amsterdam le 26 mars 1667, concernant une expérience alchimique.

(2) Italicisme : amélioration.

(3) Un personnage du ballet, probablement joué par Pezza.

connu de vous aussi bien que l'esclave, et vous êtes trop clairvoyant pour méconnaître ce qui est à vous. On a trop flatté et trop menti, mais on ne peut passer pour astrologue qu'à force de mentir et de flatter. On avait fait un autre où l'on n'avait pas moins flatté ni menti, que celui que vous avez vu, mais c'était en si effroyable et mauvais langage que par pitié on a substitué celui que vous avez vu, à l'autre, qui du moins parle honnêtement français, s'il n'a rien autre chose de bon. Pour le poète, c'est un petit Français assez honnête homme, qui est secrétaire du comte Königsmark le cadet, qui a été ambassadeur en France, mais j'ai tort de vous parler si longtemps d'une telle bagatelle. Je vous demande en grâce qu'autre que vous ne connaisse le faiseur de l'[h]oroscope.

Je suis impatiente d'apprendre des nouvelles de D. Stefano, et il me tarde de savoir qu'il soit de retour.

Je vous envoie la lettre d'Adami (1) qui vous fera encore connaître qu'il n'y a aucune apparence de Diète, et je suis persuadée qu'il n'y en aura pas pour cette année.

Je ne sais quel intérêt les Français ont de m'empêcher d'aller en Suède, mais vous seriez étonné si vous saviez les soins qu'emploie le résident de France ici et l'ambassadeur à Stockholm (2) à me le dissuader. Ils y ont employé tous les soins et artifices imaginables, et cela m'est fort suspect; et je pense là-dessus beaucoup de choses que je n'ose écrire. Si je ne retourne pas à Rome, comme je suppose, je vous enverrai au plus tôt le marquis del Monte, pour vous donner bien des informations [de] bouche sur ce sujet, aussi bien que sur plusieurs autres, car on n'a pas laissé de parler à lui et à Texeira, et leur dire des choses qu'on n'a osé dire à moi.

Vous serez bien étonné de voir les lettres que Santinelli et sa femme m'écrivent sur le sujet de leur mariage (3), et j'admire

(1) Du 26 mars.

(2) Pomponne venait cependant d'écrire à Bidal de lui envoyer les livrées de douze estafiers pour l'arrivée de la Reine. (Macchiati à Azzolino, 9 mars.) Il n'y a aux Archives Azzolino aucune lettre de Pomponne pour déconseiller le voyage de Christine, et il ne mentionne pas dans ses *Mémoires* qu'il l'ait fait.

(3) Ce sont des lettres de faire part très convenables, rappelant en termes

l'effronterie de ces sortes de gens. L'on dit ici qu'ils sont sous la protection de la duchesse de Mantoue. C'est tout ce que j'en sais.

Nous avons ici une grande nouvelle, qui est le choix que le roi d'Angleterre a fait de Breda pour traiter la paix. Pour moi, je la tiens faite, et tous ceux qui sont bien informés du besoin que le roi d'Angleterre a de la paix, sont de mon opinion. Le temps fera connaître si l'on se trompe ou non.

Je n'ai rien de plus à vous dire, si non de vous remercier de vos saintes admonitions : je tâcherai d'en profiter autant qu'il me sera possible, et si j'y réussirai mal, comme je le crois, vous n'avez qu'à vous souvenir que le mal est incurable. Adieu.

P. S. — J'oubliais de vous dire que Wrangel est tout prêt d'aller un jour à combattre le Turc, si l'occasion se présentait, et je vous réponds pour lui que c'est un homme qui ira chercher au fond du monde la guerre et la gloire pour me suivre ; et si vous avez ce que j'espère (1), vous n'aurez qu'à commander, et vous trouverez des gens qui seront ravis de mourir dans une si belle entreprise; et c'est la seule victoire dont je vous puis répondre. Le succès est entre la main de Dieu, mais du moins l'on ira d'un air à mériter d'y périr si l'on ne mérite d'y réussir.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 20 avril 1667.

Votre lettre du 26 du passé m'aurait donné de l'inquiétude en m'apprenant le défaut que vous avez eu de mes lettres, si je ne savais l'accident arrivé au courrier, qui a été dévalisé (2);

respectueux que ce fut sous les auspices de la Reine que leur mariage fut projeté. La lettre de Santinelli est de Venise le 8 mars 1667, celle de la duchesse du 6 mars. Elle signe : MARIA ALDOBRANDINI, MARCHESA DI SAN SEBASTIANO, titre accordé à Santinelli par l'Empereur.

(1) La pierre philosophale!

(2) Près de Brunswick. Del Monte à Azzolino, 16 mars.

mais ce qui me console est que nous avons [la] nouvelle de Venise que notre paquet n'a pas été perdu, et ainsi j'espère d'apprendre, par les lettres qui doivent arriver aujourd'hui, que vous aurez reçu les miennes. Cependant je suis dans la plus grande impatience du monde d'apprendre le succès du voyage de D. Stefano, et j'espère d'avoir [la] nouvelle qu'il ait été heureux. Pour l'achat des tableaux, vous aurez vu par mes précédentes que j'en suis contente au delà de ce qu'on peut être, et je n'ai rien de plus à vous dire là-dessus.

La maladie du pape me tient dans une continuelle inquiétude, et je désespère de sa guérison.

Pour moi, je partirai d'ici samedi prochain, s'il plaît à Dieu, pour changer de climat une seconde fois, et je vous informerai de ce qui se passera durant mon voyage. Mon séjour à Stockholm sera court; car je ne m'y arrêterai que trois semaines, ou un mois au plus long terme, si ce n'est que j'y obtienne (ce que je ne crois pas) l'exercice de la religion. En ce cas j'y resterai le reste de ma vie. Mais si je ne l'obtiens pas, à quoi il y a grande apparence, cela ne vous doit pas alarmer; car je n'ai pas intention de m'en retourner à Rome. De vous dire où j'irai, c'est ce que je ne sais pas encore. Mais ce sera à mon retour de Suède que je me déterminerai là-dessus, et ce sera alors que je vous ferai savoir la résolution que je prendrai.

Le grand connétable Wrangel arrive aujourdhui ici. Tout le monde attend le succès du traité de Breda; les Hollandais sortiront dans quinze jours avec cent cinquante vaisseaux et se mettront à l'embouchure de la Tamise pour faire leur paix meilleure, et je crois que leurs forces et la misère de [l']Angleterre leur la feront obtenir très avantageuse. Outre ces cent cinquante vaisseaux, les flottes auxiliaires de France et Danemark se comptent au nombre de soixante ou quatre-vingt vaisseaux, mais de la manière que les Hollandais s'y prennent, on voit bien qu'ils ne comptent pas là-dessus, et ils font à mon sens ce qu'ils doivent, à ne se fier qu'à leurs propres forces. Dans peu de temps on verra ce qu'on doit croire sur le sujet.

J'ai une mauvaise nouvelle à vous donner du pauvre prince de Saint-Grégoire, qui est sorti d'un duel mortellement blessé (1). Je crois que ce n'est plus une nouvelle pour vous, mais je ne saurais m'empêcher de plaindre ce brave jeune homme, qui se trouve en cet état parmi les bêtes sauvages. Car ne vous figurez pas qu'il y ait des différences entre les bêtes sauvages et les Allemands ; et je vous assure que de tous les animaux, qui sont au monde, il n'y en a point qui ressemble moins à l'homme que l'Allemand. Cette considération m'a fait résoudre à lui envoyer mon chirurgien (2), qui est Français et excellent homme dans son métier, pour tâcher de le secourir. Je crains qu'il n'arrive trop tard, mais j'ai fait du moins ce que j'ai pu, et je n'ai pas perdu un moment de temps. Il a fait un combat héroïque : si son ennemi n'eût usé de supercherie, il n'aurait pas été blessé. Je crains plus ses chirurgiens que sa blessure, et si celui que j'ai envoyé n'arrive trop tard, j'espère qu'il le sauvera.

En vous écrivant cette lettre je viens d'empêcher un duel entre le comte Königsmark l'aîné (3) et un autre homme que je ne connais pas, dont le marquis del Monte vous dira les particularités. Adieu.

*
* *



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 27 avril 1667.

Votre dernière lettre du neuvième du courant m'a fait clai-

(1) Alberto Pio de Carpi, prince de S. Grégoire, neveu du cardinal Pio, capitaine des gardes de l'Empereur. — Il survécut au duel et fut plus tard colonel général de bataille et chambellan de Léopold Ier. Le duel avait eu lieu le 8 avril (vendredi saint) près de Nuremberg. L'adversaire du prince était un colonel « Dinèval ». — Avis non signé, daté de Nuremberg, 12 avril 1667, annexé à une lettre de del Monte à Azzolino du 20 avril.

(2) Christine a signé le 20 mars un diplôme nommant Jean le Cocq, dit de Belleville, son chirurgien. (Arch. Azzolino.) C'est probablement de lui qu'il est question.

(3) Le comte Conrad Christophe de Königsmark, colonel dans l'armée de Wrangel, mort en 1673. Son adversaire était un colonel au service du duc Georges de Brunswick, dont del Monte ne donne pas le nom. Del Monte à Azzolino, 20 avril.

rement connaître que quelqu'un a eu la curiosité d'intercepter mes lettres. Je ne sais qui en soupçonner, mais j'espère de pénétrer ce mystère et vous le ferai savoir aussitôt que je l'aurai pénétré. J'en soupçonne trois diverses sortes de gens, mais je ne vous les nommerai pas, parce que je ne sais rien de certain. A l'avenir, j'userai de toutes les précautions nécessaires pour la sûreté de nos lettres. Je m'assure que vous êtes étonné de voir que je vous écris encore de Hambourg, mais il m'a été impossible de partir plus tôt. Ce sera pourtant demain sans faute que je [me] mettrai en voyage, et, quoique je ne puisse pas aller bien loin à cause de l'accompagnement qu'on veut me faire, ce sera toujours une grande journée que de pouvoir sortir enfin de Hambourg. Cette semaine ma santé a été bien déconcertée : j'ai eu un débordement d'atrabile si furieux et abondant que j'ai pensé en crever. J'ai eu des vomissements qui ont épouvanté le médecin, avec des migraines, des altérations et inquiétudes qui m'ont privée du sommeil et m'avaient mise dans un très mauvais état. Je m'en suis tirée à force de lavements, et hier je me fis tirer du sang, près de vingt onces, et aujourd'hui je me porte bien, à ma douleur de côté près, qui m'est à présent plus cruelle que jamais et s'est augmentée notablement depuis dix ou douze jours, quoiqu'elle ne m'ait jamais quittée depuis qu'elle m'a prise. Mais jusqu'ici elle ne m'empêche pas de faire toutes les fatigues qu'il faut faire. Je ne sais ce que cela deviendra à la fin.

L'on m'écrit cependant de Suède, de bonne part, qu'il a été résolu dans le plein conseil qu'on différerait la Diète pour deux années, et que l'on enverrait des députés aux provinces pour excuser ce délai, sous prétexte qu'on veut épargner aux particuliers la peine et la dépense de venir si souvent à Stockholm. L'on me mande en confiance que c'est mon arrivée qui a fait prendre cette résolution, et je n'en doute pas. Savoir quel effet cela produira dans les esprits, le temps le fera connaître ; mais, ou je connais mal la Suède, ou cette nouveauté, contraire aux constitutions du royaume et aux coutumes, sera très pernicieuse au gouvernement, qui se

repentira d'avoir pris la plus méchante résolution qu'il pourrait prendre, mais je crois qu'on s'en repentira trop tard. Dieu veuille que je me trompe, dans ma prophétie, mais vous voyez que je ne me suis pas trompée, quand je vous ai assuré qu'on ne ferait pas la Diète tant que je me trouverais en ces quartiers.

L'on ne doute pas de la paix entre Angleterre, Hollande et la France.

Et enfin je partirai demain infailliblement, Dieu aidant, et je partirai, nonobstant l'opinion et le conseil de tout le monde, qui d'une voix universelle m'assurent que ma vie et ma liberté courent risque dans la Suède. Je me moque de tout cela, car, en l'état où je suis, je n'aime pas assez la vie pour ne consentir pas avec joie qu'on me l'ôte. Et puisqu'aussi bien j'ai résolu de ne vous revoir jamais, il ne me reste plus rien à regretter à la vie. Mon dessein est de demeurer peu à Stockholm (1), et si la mort ne me l'empêche, j'en sortirai au bout d'un mois au plus tard, et si je puis me dépêcher en quinze jours, je n'attendrai pas un mois ; car je n'aurai rien à faire en Suède qu'à m'y montrer.

Je suis au désespoir de vous voir sans argent, mais vendez, engagez, empruntez et ne craignez rien. Si tôt que je serai en Suède, je ne vous laisserai manquer de rien. Adieu.

IV

Christine partit de Hambourg le 28 avril. Le grand connétable Wrangel, le prince de Hesse-Hombourg, le maréchal Würtz, les résidents étrangers et plusieurs seigneurs suédois

(1) Il est permis de croire que Christine n'a pas été tout à fait franche avec Azzolino en l'assurant qu'elle comptait « demeurer peu » en Suède. Nous avons déjà vu (p. 301) qu'elle a cru utile quelquefois de tromper même le cardinal sur ses intentions. — Toujours est-il que tous ses préparatifs furent faits pour un séjour prolongé. Voir p. 358.

firent avec elle quatre lieues hors de la ville. La Reine emmenait toute sa suite, excepté don Arbostino, qui devait attendre son retour à Hambourg, et le marquis Malaspina, dont la santé chancelante ne lui permettait pas d'affronter les risques d'un voyage vers le Nord, par la saison exceptionnellement froide et pluvieuse. Il devait se rendre aux eaux de Spa et retourner de là en Italie. Christine elle-même était encore très souffrante de ce que Macchiati appelait une fièvre tierce : fréquentes migraines avec frisson, fièvre et vomissements. Cela ne l'empêcha pas de vouloir absolument se servir d'une petite calèche découverte, dont Wrangel venait de lui faire cadeau, mais après le trajet de quatre lieues, elle dut l'abandonner, vaincue par le vent froid qui ne cessait de souffler, et se réfugier dans son carrosse (1). — On s'arrêta deux jours à Gottorp, chez le duc Chrétien Albert de Holstein, frère de la reine mère de Suède, puis à Flenbourg et à Hadersleben. Christine, quoique toujours souffrante, ne perdait pas une occasion d'écrire à Azzolino. La première des lettres écrites durant le voyage est perdue. Voici les deux suivantes :

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Flensbourg, 3 mai 1667.

Les civilités du duc de Holstein m'ont arrêtée pour deux jours chez lui, et je n'en suis partie qu'aujourd'hui, et tout ce que j'ai pu faire a été de me rendre ici ce soir, dont je partirai demain au matin pour continuer mon voyage avec toute la diligence qui me sera possible. Adieu.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hadersleben, 5 mai 1667.

Je vais continuant mon voyage et j'espère de passer ce soir

(1) Del Monte à Azzolino, Rendsbourg, 1er mai.

le Petit Belt. Nous souffrons un froid insupportable et sommes exposés à des vents et des pluies qui rendent le voyage très incommode. Hier nous avons rencontré des passagers qui nous ont dit qu'en Suède, il y a de la neige à la hauteur d'un demi-corps d'homme. Ils m'ont dit que [le] bruit courait en Suède que j'avais à ma suite deux cents Jésuites. Cela ne vaut pas la peine d'en parler, car peut-on imaginer rien de plus ridicule? Adieu.



Le 8 mai, on traversa le Petit Belt et on s'arrêta à Odense. Le jour suivant, Christine passa le Grand Belt et arriva à Corsör, où le chevalier de Terlon (1) l'attendait depuis quatre jours. Il lui apportait une grande nouvelle : la mort du pape. Un courrier du cardinal Chigi, expédié en toute hâte, avait porté au cardinal Roberti, nonce à Paris, l'avis qu'Alexandre VII était décédé le 14 avril. Le courrier n'avait mis que six jours entre Rome et Paris (2), et on attendait encore le courrier que le duc de Chaulnes avait dû expédier en même temps, mais Lionne n'en avait pas moins transmis sur-le-champ la nouvelle à Terlon. — Elle était fausse, car le pape avait survécu à l'accès qui avait fait croire un instant à sa mort (3), mais Christine ne sut la vérité que quelques jours plus tard.

A l'instant où elle reçut l'avis, elle était elle-même dans un état peu rassurant. La fièvre, qui l'avait abandonnée pendant les premiers jours du voyage, avait repris de plus belle, et l'avait abattue et rendue mélancolique au dernier degré. La Reine s'obstina pourtant à continuer de Corsör jusqu'à Sorö, mais là elle dut se mettre au lit, brisée par la fièvre et la fatigue. — L'endroit n'était pas des mieux fournis. Le pain était mauvais,

(1) Terlon était prévenu du voyage de Christine dès le 8 mars. (ARCKENHOLTZ, III, p. 275; Montpellier, VIII, p. 70, minute.)

(2) Le courrier qui porta en France la nouvelle de l'attentat des Corses partit de Rome le soir du 21 août 1664 et arriva le 29 à Saint-Germain en Laye. (MOUY, *op. cit.*, I, p. 323.) — Franchir la distance en six jours était un fait extraordinaire.

(3) Alexandre VII vécut encore jusqu'au 22 mai.

l'eau nauséabonde, le logement des plus pauvres, l'air rude et froid. La Reine couchait dans un lit improvisé sur le plancher d'une chambre « qui méritait plutôt le nom d'une caverne (1) ». Les médicaments étaient épuisés, et Macchiati au bout de son latin. La Reine découragée croyait qu'elle allait mourir, et communiquait sa crainte à son entourage. — Dans ces tristes circonstances, ce fut Terlon qui joua le rôle de Providence. Il avait emmené avec lui son cuisinier français qui fit à la Reine du bon bouillon (2), et il envoya chercher à Copenhague son chirurgien, lequel s'empressa de faire à la malade une abondante saignée. — Ne rions pas trop de ce remède ; au dix-septième siècle, en tout cas, il réussissait quelquefois fort bien. — Christine, après avoir été saignée au pied, se sentit mieux, et un peu de sommeil acheva de la rétablir. Le jour suivant, le 13 mai, elle se leva sans fièvre, déjeuna avec Terlon, et reprit immédiatement ses affaires, comme si de rien n'avait été. Il ne lui restait de sa maladie qu'un rhume et une forte toux. Tout le monde, d'ailleurs, était enrhumé, et les lettres que del Monte et Macchiati envoyaient à Azzolino ne manquaient pas d'imprécations contre le pays et le climat « si contraire à tout le genre humain ».

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Sorö en Danemark, 13 mai 1667.

Vous aurez appris par les lettres de tous ceux qui vous écrivent dans ma maison quelle a été la violence d'un mal qui m'a forcée de m'arrêter ici pour deux ou trois jours. Pour ne vous répéter pas les mêmes choses, je me remets à ce que vous en aura dit le médecin de particulier sur cet accident. Je vous puis assurer que je me suis vue à deux doigts près de la mort, et que je m'y suis disposée comme doit faire une personne qui se croit expédiée, lorsque Dieu m'a tirée, avec une simple saignée du

(1) Del Monte à Azzolino, Sorö, 10 et 14 mai.
(2) « Brodi molto galanti, all' uso di Francia. » Macchiati à Azzolino, 10 mai.

pied, du plus mortel danger où je fus jamais, et je puis dire qu'après Dieu je dois ma vie à l'ambassadeur Terlon et à son chirurgien.

Cependant j'ai reçu ici votre lettre du 16 du passé, qui m'a donné la joie de me désabuser de l'erreur où j'étais de la mort du pape, qui était pourtant assez bien fondée, car cet ambassadeur de France a eu [des] lettres de Lionne que le courrier du 14 avait porté la nouvelle au cardinal Roberti à Paris, et je crus sur la foi d'un tel témoin. Mais, à dire vrai, je l'ai cru sobrement et j'ai deviné la vérité; car je soupçonnais que ce pouvait être un empressement de ceux qui ne devraient pas en avoir tant pour sortir du poste où ils sont. Mais on se lasse de tout en ce monde, et les félicités importunent quelquefois autant que les malheurs.

Enfin, pour vous dire mes sentiments, j'admire la mort du pape comme j'ai souvent admiré sa vie; mais je suis surprise de voir que la pédanterie et l'hypocrisie accompagnent les gens jusque sur le bord du tombeau. L'harangue me semble une statue de Daniel renversée; car sa première partie, qui représente la tête, est composée de la matière dont l'autre avait les pieds composés, et la matière inférieure de celle-ci me semble le pur or dont l'on avait formé la tête à celle de Daniel. Dieu fasse qu'elle puisse produire son effet, pour le bien de son Église et de la religion. Cependant je vous crois peut-être présentement en conclave ou près d'y entrer, et je prie Dieu qu'il vous y assiste et vous y accompagne.

Après cela, il faut que je vous réponde à ce que vous dites sur le manquement de Texeira. La plainte que vous me faites de n'être pas averti plus tôt, est très injuste; car il faut que vous sachiez que je n'avais garde de vous dire ce que je ne savais pas. Et pour vous donner une information véritable et nette, sachez que j'avais accoutumé huit jours devant que de remettre l'argent, d'en faire souvenir Texeira pour l'ordinaire suivant, et que j'ai observé ce même procédé avec lui le mercredi précédant le 23, et qu'il me répondit sans hésiter, comme à la coutume, qu'il n'y manquerait pas. Le vendredi après il reçut des lettres

d'Adami, qui le troublèrent de telle sorte qu'il alla déclarer à Pezza qu'il ne voulait rien faire, et je négociai avec lui depuis vendredi jusqu'au mercredi et je ne pus rien obtenir.

Voici la vérité de la chose comme elle est passée, qui m'a donné bien des douleurs et des chagrins, mais inutiles, puisqu'il m'est impossible d'y remédier jusqu'à ce que je sois en Suède et à Stockholm. Je ne vous dis rien de plus, ayant trop de considérations pour vous dire en cette occasion toutes les vérités qui sont nécessaires pour me justifier de vos accusations, et qui peut-être ne vous plairaient pas. — Je vous assure que si Dieu me fait la grâce d'arriver en Suède, je remédierai à tout, et vous serez content de moi du moins du côté de l'argent.

Puisque vous n'avez ce que j'espérais, je ne crois plus de le voir entre vos mains, car la possession du *L.* (1) ne peut être réservée à une malheureuse.

Je suis ravie de l'arrivée de don Stefano et de l'intention que vous avez à le régaler, et vous en remercie.

Je ne vous parle plus de l'élection du nouveau pape, car vous voyant fort réservé dans vos lettres, je ne prétends pas de découvrir des mystères où je ne dois pas avoir part, et n'espérant ni craignant rien de personne, il m'est très indifférent qui le sera. Je prie Dieu qu'il vous fasse choisir celui qui sera plus utile pour son service et pour sa gloire : voilà tout l'intérêt que j'y prends.

Je partirai demain d'ici pour m'en aller tout doucement au Sund, qui est le passage en Suède à quatorze lieues d'ici, car je n'ose m'hasarder à des grandes journées, de crainte d'une récidive, le temps étant très intempéré, le froid insupportable et les orages si fréquents que cela étonne.

Je crois que ma vie ne sera pas longue. Si j'avais payé mes dettes, je mourrais contente et ne regretterais rien que d'avoir vécu deux ans de trop, car c'est à plus près de ce temps et ceux... (2).

(1) Le *lapis* — la pierre philosophale.
(2) La Reine n'a pas achevé la phrase.

Je ne vous parlerai plus de nouvelles, car vous les avez de bien plus fraîches et meilleures que celles que je pourrais vous donner. J'ai un avertissement seul à vous donner : si vous entendez parler de guerre, ne la croyez pas; la paix d'Angleterre et de Hollande étant faite, tout le reste est bagatelle. On la tient presque infaillible et, selon les nouvelles qu'en a l'ambassadeur, toutes les apparences sont qu'elle se fera.

Je pourrais vous dire beaucoup de nouvelles secrètes, mais je n'ose vous écrire, parce que je vous crois au conclave et je ne sais entre les mains de qui mes lettres tomberaient. — Adieu. — Dieu vous conserve et prospère comme vous méritez et comme je le souhaite. Encore une fois, adieu!

L'on écrit de France que le cardinal Roberti a eu dix mille écus de ce Roi, outre le présent ordinaire des nonces. Je ne le crois pas, et je tiens le cardinal Roberti trop homme d'honneur pour avoir accepté ce présent.



Le soir du 15 mai, Christine arrivait à Helsingör, où M. de Lilliecrona, son ancien chambellan, qui avait fait avec elle, en 1655, le voyage de Bruxelles à Rome, vint la complimenter. Il avait été récemment nommé résident de Suède à Copenhague, mais il avait passé l'hiver à Stockholm, et avait à plusieurs reprises, comme nous l'avons vu, servi d'intermédiaire aux négociations d'Adami avec le grand chancelier. Nul ne pouvait mieux que lui mettre Christine au courant de la situation.



Christine au cardinal Azzolino.

Helsingör, 16 mai 1667.

J'arrivai heureusement ici hier au soir où l'on me complimenta de la part du roi de Danemark, n'ayant pas plus tôt reçu aucune civilité de sa part. Je passerai dans peu d'heures le

Sund [et] entrerai en Suède, où je continuerai mon voyage avec diligence, quoiqu'elle ne saurait être que très médiocre, puisque je suis servie par les carrosses du corps du roi et ses chevaux, accompagnés de cent personnes qui rendront mon voyage bien grave et lent. L'on a publié depuis peu un édit effroyable en Suède contre les catholiques; vous comprenez bien ce que cela signifie. Avec tout cela, je vous promets que si le nouveau pape voulait dépenser autant par année à la propagation de la foi en ces pays-ci, comme a dépensé le cardinal Chigi à ses chiens et ses chevaux, on verrait ici des merveilles, malgré tous les obstacles qu'on y met. On ne se précautionnerait pas tant, si l'on ne savait la nécessité qu'il y a de s'opposer au progrès visible que ferait notre religion en Suède, si l'on y travaillait sérieusement.

Je serai à l'avenir fort réservée dans mes lettres et ne vous écrirai que ce qui peut être vu de tout le monde, car je vous crois au conclave et j'ignore le sort de mes lettres. Je prie Dieu pour l'heureux succès de l'élection, et qu'il vous y fasse acquérir autant d'honneur que vous avez acquis l'autre fois, mais que vous ne preniez pas quelque sot pour habile homme ou bien quelque hypocrite pour homme de vertu. Je ne sais si cela est arrivé, mais je souhaite que cela n'arrive plus. Adieu.

P. S. — La grande défense qu'on a faite en Suède est de défendre aux Suédois de fréquenter, comme ils faisaient, la messe chez l'ambassadeur de France, et cela se dit aussi pour moi, car ce que l'on craint est que tout le monde ira à la messe chez moi.



L'après-midi du 16 mai, Christine prit congé de Terlon et passa le Sund, en compagnie de Lilliecrona, dans une galère d'apparat mise à sa disposition par le roi de Danemark. La galère était toute dorée, mais en revanche fort petite et mal bâtie, une vraie coquille de noix. Heureusement le temps était beau, il n'y avait pas de vent, et on passa à la rame en moins d'une heure, au milieu des salves d'artillerie du fort de Krone-

borg et des nombreux vaisseaux de guerre suédois ancrés dan: le Sund. — Sur la rive suédoise, les sénateurs envoyés à la ren contre de la Reine attendaient avec une brillante suite. Chris· tine en débarquant fut saluée par trois cents coups de canon Elle monta en carrosse avec le maréchal Banér, gouverneu de la Scanie, le comte Pontus de la Gardie et le marquis de Monte. Sept cents cavaliers (1) et un nombreux corps d'infan- terie présentaient les armes sur son passage, et trompettes e clairons sonnaient. Elle arriva entourée d'une escorte mili- taire à la maison qui avait été préparée pour elle, et où u somptueux repas fut aussitôt servi. Les arrangements ne lais· saient rien à désirer aux regards critiques des Italiens (2). O avait orné l'appartement de Christine de tapisseries, d'u baldaquin en drap d'or et d'un lit de parade en velours ver avec broderies d'or, comme del Monte s'est plu à le noter Tous les détails d'étiquette du cérémonial de réception témoi· gnaient du désir général de rendre à la Reine les honneurs qu lui étaient dus. Christine reçut avec beaucoup de plaisir le manifestations de respect que lui prodiguaient les sénateur chargés de la recevoir, et les nombreux gentilshomme accourus pour la saluer, mais peut-être a-t-elle attaché tro d'importance à ce qui, au fond, n'était que des actes de cour· toisie. Toujours est-il que le jour après son arrivée elle cru pouvoir oublier que l'exercice de sa religion ne lui avait pa été accordé, et que la présence de Santini n'était officiellemen tolérée qu'en qualité de secrétaire : elle lui fit dire la mess dans une salle de sa maison (3).

(1) « Gioventù veramente bella e bene a cavallo. » Macchiati à Azzolino, Hel singborg, 17 mai.

(2) Del Monte écrit que la maison était si bien arrangée, « qu'elle serait mêm très bien à Rome ». Del Monte à Azzolino, Helsingborg, 17 mai.

(3) Del Monte écrit à Azzolino, Helsingborg, 17 mai, que la messe fut dit *pubblicamente in sala*. Del Monte a certainement donné ici une entorse à l vérité pour plaire au cardinal, car Pontus de la Gardie écrit à Charles XI, Jön köping, 13/23 mai (Stockholm, Riks Arkivet), que le service eut toujours lie à portes closes, et que Christine n'y admettait que ses propres gens. Il n'est pa admissible que de la Gardie n'ait pas rapporté exactement ce qui s'est passé.



Christine au cardinal Azzolino.

Helsingborg, 7 mai (vieux style) 1667.

Me voici en Suède, après avoir passé hier heureusement la dernière mer. Je partirai d'ici demain, s'il plaît à Dieu, et continuerai mon voyage espérant d'être à Stockholm dans quinze jours. Je vois ici tout disposé à m'obéir et à me plaire, et je crois que je n'aurai qu'à souhaiter, car selon toutes les apparences, l'on me satisfera en tout. Je vous prie, ne vous inquiétez pas pour les dettes que vous êtes obligé de faire, car je satisferai abondamment à tout, et j'agirai d'une manière que mon crédit à Rome et partout ailleurs deviendra plus grand qu'il n'a jamais été, et je vous l'assurerai plus par les effets que par les paroles.

Par l'ordre que j'ai donné pour recevoir vos lettres, je reçois votre quarante-neuvième lettre, du 23 du passé, aujourd'hui ici, à laquelle pour réponse je vous dirai que je vous ai trop d'obligation du soin que vous vous donnez de m'informer de l'état des choses. Je ferai tout ce que vous souhaitez, et, quoique je sois très désintéressée pour moi, je [ne] laisse pas de m'intéresser pour vous à la future élection. Vous verrez mes sentiments sur chacun des sujets que je juge être papables, et les véritables raisons qui m'obligent à désirer un chacun. Vous vous en servirez comme vous le jugerez à propos, pour le service de Dieu et de son Église. Excusez mon ignorance si je parle mal à propos, et vous la pardonn[er]ez à mon affection et à mon zèle.

Le pape a eu raison de vous commander de mettre par écrit sa harangue, car on la rapporte en tant de manières. Et j'ai vu une lettre de l'ambassadeur de France qui en parlait au chevalier Terlon, et qui le faisait par un sens fort différent de celui que vous m'aviez écrit, et je ne pus m'empêcher de dire à l'ambassadeur (1) : « Cela est vrai, et cela est faux », selon

(1) Terlon.

la connaissance que j'avais. Au reste, je suis bien obligée à l'honneur que Sa Sainteté me fait de se souvenir de moi; c'est une bonté qu'elle a eue pour une pauvre exilée, dont je me souviendrai toute ma vie. Adieu.



Le cortège de la Reine, qui comptait cent quarante personnes, se mit en route de Helsingborg le 18 mai. On voyageait avec le plus grand ordre possible, et avec une commodité qui contrastait agréablement avec les privations souffertes en Danemark. On faisait trois repas par jour, tous très copieux, et à chaque arrêt on avait soin de tendre de tapisseries la pièce destinée à la Reine et d'y placer le baldaquin obligatoire. De toutes parts, les populations accouraient pour saluer la Reine et la recevaient avec des manifestations chaleureuses (1). — Les Suédois ont toujours été un peuple profondément monarchique, et la loyauté envers la famille royale a de tout temps revêtu chez eux un caractère d'affection personnelle d'une naïveté parfois touchante. Il y avait sept ans que les Suédois n'avaient personne à acclamer et à fêter, excepté leur petit roi de douze ans, qu'ils ne voyaient guère. — Christine, malgré sa conversion, était encore à leurs yeux la fille de leur grand Gustave-Adolphe, et on se souvenait de son règne comme d'une époque où les impôts et tout le fardeau de la vie étaient plus légers. Maintenant, en 1667, la Suède avait atteint le maximum de son extension territoriale, mais les conquêtes ne l'avaient pas rendue heureuse, et sa période de grande puissance politique à l'extérieur était en même temps une période de souffrances et de mécontentement à l'intérieur. Le règne de Christine n'avait pas été l'âge d'or, loin de là, mais on avait été plus dans l'aisance que sous les régents qui gouvernaient au nom de Charles XI. L'accueil que les populations faisaient à la Reine s'inspirait de ces sentiments.

(1) Del Monte à Azzolino, Jönköping, 26 mai 1667.

Si le voyage se faisait confortablement, en revanche on n'allait pas vite, et on mit six jours pour arriver jusqu'à Jönköping. — Là, une surprise désagréable attendait Christine. La Reine, dès le premier jour, avait fait dire la messe chez elle par Santini, et elle avait continué de la faire célébrer tous les jours pendant le voyage. Mais, à Jönköping, une lettre de Stockholm attendait Pontus de la Gardie, lui portant l'ordre de la régence de prévenir la Reine que la présence d'un prêtre catholique ne pouvait être tolérée (1).

Quoique le comte remplit cette mission aussi délicatement que possible, Christine reçut la communication de fort mauvaise grâce (2). Elle se plaignit hautement et parla de rebrousser chemin sur-le-champ, mais bientôt elle se décida à tenter un nouvel effort, et à écrire au roi pour obtenir un changement. Elle attendrait à Jönköping la réponse à cette lettre, et à celle que de la Gardie écrivait en même temps pour rendre compte de ce qui s'était passé, et demander de nouvelles instructions. — Adami, qui était venu la rencontrer à Jönköping, encourageait la Reine à croire à une réponse favorable, et Christine paraît aussi s'être imaginé qu'elle obtiendrait la permission de garder son prêtre, car après trois jours elle décida de pousser jusqu'à Norrköping, sa propre ville (3), où elle voulait régler les contrats d'affermage. Personne de sa suite ne fut averti de ce qui avait eu lieu.

La lettre qu'elle écrivit à Charles XI n'était cependant pas ce qu'il aurait fallu pour amener les régents à une manière de voir plus indulgente.

Comme le lecteur va voir, elle témoigne d'une irritation assez explicable, mais certainement peu diplomatique.

(1) Les régents à Pontus de la Gardie, Stockholm, 8/18 mai. — Stockholm, Riks Arkivet (registre).

(2) « Avec la plus grande altération. » — P. de la Gardie au Roi, Jönköping, 13/23 mai. *Ibidem* (original).

(3) P. de la Gardie au Roi, Jönköping, 16/26 mai. *Ibidem*. — Dans sa lettre suivante, de Norrköping le 21 mai, de la Gardie écrit que Christine était convaincue qu'on lui accorderait sa demande.



Christine au roi de Suède.

Jönköping, 24 mai 1667 (1).

Monsieur mon frère et neveu,

Le s:r comte Pontus de la Gardie vient de me faire une proposition de la part de Votre Majesté touchant la personne de mon prêtre, qui m'a fort surprise; car j'avoue que je n'y étais pas préparée, après avoir vu les démonstrations de civilités et d'honneurs qu'on m'a rendues de la part de Votre Majesté; et quoique les respects et devoirs, que vous m'avez fait rendre, m'étaient dus, j'avais néanmoins assez de générosité pour vouloir vous en être obligée, lorsque Votre Majesté m'en dispense par des nouveautés injustes, qui détruisent tout ce que Votre Majesté a fait d'obligeant pour moi, et pourraient me faire oublier vos civilités après une offense de cette nature, de laquelle tout autre que moi se trouverait cruellement offensée. Mais comme je sais tirer de la gloire et de l'avantage de tout ce qui m'arrive, je saurai faire voir, en retournant sur mes pas, à la Suède et à toute la terre, qu'il n'y a point d'avantage, ni d'intérêt au monde, pour lesquels je me prive un seul moment de la profession et de l'exercice de ma religion, et Votre Majesté doit être satisfaite de ce sentiment, puisque l'intérêt de mon salut et de mon honneur s'accorde en ce point avec celui de la grandeur de Votre Majesté, et que ce serait vous rendre un plus mauvais tour que vous ne pensez, que de consentir à votre proposition. Cette considération m'aurait fait exécuter mon retour de ce soir même, si les instantes prières dudit s:r comte Pontus ne m'eussent obligée d'attendre une seconde résolution de Votre Majesté, pour voir si Votre Majesté aura assez d'amitié pour moi, pour changer sa déclaration (2); car, à moins de cela, je ne serai plus en état de recevoir des civilités de votre

(1) Copie aux Arch. Azzolino.

(2) Les lettres de Pontus de la Gardie au Roi, des 13/23 et 16/26 mai, ne mentionnent pas qu'il ait proposé à la Reine de faire cette démarche. Il dit seule-

part, étant très résolue de m'en retourner à l'heure même. Cependant, pour vous faire souvenir de ce que vous êtes et de ce que je suis, je vous prie de croire que vous n'êtes pas né pour commander aux gens de ma sorte.

Je suis, malgré votre étrange procédé, Monsieur mon frère et neveu,

Votre bonne sœur et tante,

C. A.

* * *

Christine partit de Jönköping, le 17/27 mai, et, passant par Grenna et Linköping, elle arriva le soir du 30 mai à Norrköping, où elle avait l'intention de donner un grand banquet à toute la suite. Cette fête cependant ne devait pas avoir lieu, car Christine était à peine arrivée que le comte Pontus reçut la réponse de Stockholm (1). Non seulement on maintenait la demande du renvoi de Santini, mais la régence faisait encore savoir à la Reine qu'on ne lui permettrait pas même d'aller ostensiblement entendre la messe chez l'ambassadeur de France. Il faudrait qu'elle se rendît chez lui, sous le prétexte de lui faire visite, et encore on ne lui promettait cette tolérance que pour quelques semaines.

C'en était trop pour la fierté de Christine. « Quoi! s'écria-t-elle, moi, moi j'irais rendre visite à Pomponne! S'il me proposait cela, je lui ferais donner des coups de bâton! Et cela même en présence de son propre Roi (2)! »

Elle déclara qu'elle retournerait immédiatement et qu'elle ne voulait plus accepter aucune gracieuseté de la part du gouvernement royal. Tout le cortège royal fut congédié, et la Reine fit commander des chevaux de poste pour partir le lendemain

ment qu'il a fait son possible pour lui persuader de renvoyer Santini, ou au moins de le laisser quelques jours à Jönköping, sous prétexte de maladie, et le faire ensuite partir pour Hambourg.

(1) Les régents à Pontus de la Gardie, Stockholm, 18/28 mai (deux lettres). Stockholm, Riks Arkivet (registre).

(2) Pontus de la Gardie au Roi, Norrköping, 21/31 mai. Stockholm, Riks Arkivet.

matin pour la frontière. A grand'peine le comte Pontus obtint-il la permission de la reconduire jusqu'à la frontière. Christine n'y consentit que sur la représentation du comte que les commandants des forteresses ne la laisseraient peut-être pas passer sans lui (1).

Au moment du départ, Christine railla les membres de sa suite de ce qu'ils étaient venus si loin et n'avaient pourtant pas réussi à voir Stockholm. Elle but à la santé du Roi, de la Reine mère et de la Régence, mais après ce trait d'ironie elle donna libre cours à sa mauvaise humeur. Elle voulut voyager avec la plus grande rapidité possible. Chaque retard l'impatientait : fallait-il attendre des chevaux à un relais, elle y voyait un fait exprès. Un moment, elle paraissait craindre d'être arrêtée ; un autre, elle semblait espérer être rappelée, et elle demandait de temps en temps au comte s'il attendait quelque courrier ou si la poste pouvait la rejoindre (2). Brûlant les étapes, on arriva le soir du 25 mai/4 juin à Helsingborg. Christine voulut passer le Sund la nuit même, et ce ne fut qu'avec difficulté que de la Gardie lui persuada d'attendre jusqu'au lendemain matin pour ne pas donner à ce voyage précipité le caractère d'une fuite. Le 5 juin, à neuf heures du matin, il conduisait, avec tous les officiers de la garnison, Christine à l'embarcadère, et la Reine quittait pour toujours sa patrie (3).

A Helsingör, la Reine se donna le temps d'écrire un billet à Terlon, à Copenhague, pour l'informer de son retour. En même temps qu'elle lui exprimait son regret de ne pouvoir le rencontrer, elle lui donnait une explication des événements qui n'était pas tout à fait exacte : « J'oubliais de vous dire », écrivait-elle en *post-scriptum*, « qu'on fit déclarer de vouloir m'empêcher d'écouter la messe chez l'ambassadeur de France. Après cela, j'ai cru ne pouvoir avec honneur rester en Suède (4). »

(1) Pontus de la Gardie au Roi, Norrköping, 21/31 mai.

(2) *Ibidem*, Halmstad, 25 mai/4 juin.

(3) *Ibidem*, Skarhult, 27 mai/6 juin.

(4) Christine à Terlon, Helsingör, 6 juin 1667. Arch. Aff. Étrang., Paris, *Corresp.*, Suède, T. 34, f. 256. Copie. — Cette pièce est marquée comme étant adressée à Lionne, mais il n'y a aucun doute qu'elle ait été écrite à Terlon.

Les nerfs surexcités de la Reine l'avaient empêchée de ressentir aucune fatigue, mais il n'en était pas de même de ceux qui l'accompagnaient. Le comte de la Gardie avait les yeux abîmés par la poussière et pouvait à peine se tenir debout (1). A Hambourg, où l'on arriva le 10 juin, Pezza et del Monte étaient absolument exténués; quant aux deux femmes, elles étaient « à ne pouvoir se montrer » ; tout le monde était sale et hâlé « comme des Bohémiens » . Christine seule ne paraissait pas avoir voyagé une heure (2). — Là enfin on respira, et Christine put réfléchir à ce qui s'était passé.

V

Si l'on regarde les choses du point de vue strictement légal, les régents, c'est-à-dire le grand chancelier, avaient eu parfaitement raison. La Diète de 1664 avait décidé que l'exercice de la religion catholique ne serait pas toléré en Suède, et cette décision avait été formellement communiquée à Christine. Il en était de même de la défense pour les prêtres catholiques d'entrer dans le royaume. Christine n'avait obtenu aucune concession à cet égard, et on pouvait dire qu'elle savait à quoi s'en tenir avant de se mettre en route. Tout cela était vrai, mais d'autre part les régents avaient tacitement encouragé la Reine à croire qu'on fermerait les yeux sur son prêtre et sa messe. Christine n'avait jamais caché ses intentions à cet égard, quoiqu'elle eût promis d'agir « avec modestie et discrétion (3) » . Le nom de Santini était porté sur la liste de la suite, qu'Adami avait communiquée aux régents, et, quoiqu'il y figurât comme secrétaire, tout le monde savait qu'il était aussi prêtre.

Néanmoins on n'avait pas protesté, et Adami, qui était en

(1) De la Gardie au Roi; Skarhult, 27 mai/6 juin : « J'ai souffert un si extraordinaire travail que de mes jours je n'en ai fait de pareil. » (Trad. de l'orig. suédois.)

(2) Del Monte et Macchiati à Azzolino, 15 mai 1667.

(3) Voir sa lettre à Charles XI, du 5 octobre 1666, p. 241.

rapports constants avec le monde politique de Stockholm, avait cru pouvoir assurer Christine qu'elle ne risquerait rien à prendre Santini avec soi. — Quelles ont donc pu être les raisons qui ont produit un revirement? Selon Adami (1), qui a certainement été bien placé pour en juger, les régents avaient d'abord cru aux assurances de Christine qu'elle viendrait en février et en mars, pour repartir dans deux ou trois semaines, après avoir mis ordre à ses affaires; mais lorsqu'ils s'aperçurent que Christine les avait trompés et qu'elle avait toujours eu l'intention de ne venir qu'au printemps, ils soupçonnèrent qu'elle voulait faire un séjour plus long et rester à Stockholm pendant la Diète. Ces soupçons étaient confirmés par les rapports qui leur venaient de Hambourg, où Christine ne s'était pas gênée dans les derniers temps pour avouer à qui voulait l'entendre, que tel était son dessein. Or, sa présence à la Diète qui devait avoir lieu dans le courant de 1667, était précisément ce que les régents voulaient éviter, et en cela aussi ils avaient le droit pour eux, puisque la résolution de la Diète de 1664 défendait cette présence. Par le langage de Christine qui leur était répété, et par d'autres indices, tels que l'arrivée de Hambourg d'un navire portant une partie de sa domesticité et des meubles pour son appartement, les régents comprirent que le séjour de la Reine se prolongerait bien au delà de ce qu'ils avaient cru. Ils se repentirent alors de leur condescendance et résolurent de se débarrasser définitivement de la présence de Christine. Le prétexte du prêtre s'offrait tout naturellement pour cela, et ils en profitèrent. Il aurait sans doute mieux valu ne jamais céder, que de laisser croire qu'ils étaient disposés à le faire, pour revenir ensuite brusquement sur la concession qu'ils avaient laissé entrevoir, mais le grand chancelier était un homme irrésolu et temporiseur, et les actions de la régence se ressentaient du caractère de son chef.

L'explication donnée par Adami s'accorde avec celle que Pomponne a donnée, sur la foi du grand chancelier lui-même.

(1) Adami à Azzolino, Norrköping, 30 mai 1667.

Le passage de ses Mémoires (1) qui s'y réfère est assez intéressant pour qu'il vaille la peine de le transcrire ici. On verra que le chancelier a saisi l'occasion pour tâcher de mettre la brouille entre Christine et la Cour de France. Le procédé ne paraît pas bien loyal, mais il est très possible que Christine ait pu laisser tomber quelque parole imprudente qui ait justifié le langage du chancelier (2).

« Bien que le dessein de la régence eût été de rompre son voyage (3), elle ne s'était pas attendue toutefois qu'elle dût prendre une résolution si subite pour son retour. Elle s'était persuadée qu'elle s'arrêterait quelques jours à Norrköping, ou pour se reposer ou pour régler ses affaires domestiques, et déjà les premiers de la régence se préparaient pour y aller négocier avec elle. Selon les sentiments dans lesquels ils l'auraient trouvée, et selon les conditions qu'ils auraient attachées à son séjour, ils auraient ou levé ou continué les obstacles qu'ils avaient mis à sa venue. Mais si l'on eut quelque déplaisir que son départ n'eût pas donné lieu à des mesures qui pouvaient adoucir en quelque sorte ce qu'il y avait de rude dans le procédé, la joie de la voir sortie du royaume l'emporta sur la délicatesse du jugement que le monde en pourrait faire. L'on voulut toutefois appuyer la conduite que l'on avait tenue sur de plus grandes raisons, et parce que le seul changement de nom à un prêtre que l'on savait bien qu'elle menait avec elle, en était un trop faible, le grand chancelier me dit un jour que les discours que la Reine avait tenus depuis son entrée en Suède, avaient eu la principale part à la résolution qu'ils avaient prise (4). Il me dit qu'elle n'avait entretenu tous les

(1) Vol. II, p. 401.

(2) Voyez la lettre de Christine à Azzolino, du 13 avril 1667, p. 337.

(3) Celui de la Reine.

(4) Ce prétexte n'était pas conforme à la vérité. — Christine débarqua en Suède le 2/12 mai. La lettre ordonnant le renvoi du prêtre fut écrite le 8/18 mai, et elle attendait Pontus de la Gardie à Jönköping. Les régents en l'écrivant ne pouvaient rien savoir des discours que la Reine allait tenir. — Dans les rapports envoyés à Stockholm pendant le voyage, Pontus de la Gardie exprime à plusieurs reprises sa conviction que le seul but de la Reine était de mettre l'ordre dans ses affaires.

Suédois qui étaient allés au-devant d'elle, que de la faible santé de leur roi, du peu d'assurance qu'il pût vivre, et des demandes si après sa mort ils ne la reprendraient pas pour leur Reine, qu'elle n'avait rien oublié par caresses ou par quelque argent qu'elle répandait, pour gagner les peuples et les prêtres qui se présentaient à elle sur les chemins, et il se plaignait sur toutes choses de la manière dont elle avait écrit de Jönköping à la régence. Mais pour m'intéresser aux discours qu'il lui attribuait, il m'assura qu'elle avait parlé hautement contre la France et contre le roi, et qu'elle m'avait accusé d'avoir eu beaucoup de part à ce qui se faisait contre elle en Suède, parce que connaissant l'amitié qu'elle s'y était conservée et l'aversion qu'elle avait pour nous, je craignais qu'elle n'employât son autorité contre la France, si elle remontait un jour sur le trône. Je n'approfondis point la vérité de ce que l'on lui faisait dire touchant le roi de Suède et les espérances qu'elle fondait sur sa mort, mais m'étant ouvert à Adami de ce qui regardait le roi et ma conduite particulière, je reçus bientôt après une lettre de la main de cette princesse, par laquelle elle attribuait au seul dessein de lui nuire, en la brouillant avec la France, des discours auxquels elle n'avait jamais pensé. En effet, il ne me parut pas par tout ce qui m'en revint d'ailleurs, qu'elle ne fût pas persuadée de l'affection sincère que le roi avait pour ses intérêts et de l'ordre que Sa Majesté m'avait donné d'y contribuer dans toutes les rencontres. »

*
* *

Entendons maintenant l'explication de la Reine. Elle l'a donnée dans un mémoire joint à la première lettre qu'elle écrivit à Azzolino après son retour à Hambourg, le 15 juin 1667.

Mon sentiment sur le procédé de la régence de Suède est :

1° Qu'on n'a pas cru que j'irais en Suède et que tout ce superbe appareil pour ma réception n'a été fait que pour

contenter le peuple et pour pouvoir lui dire : « Il n'a pas tenu à nous que la Reine ne soit venue. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour l'y obliger, mais vous voyez qu'elle n'a pas voulu. » Et on a cru jeter la faute et la peine sur moi;

2° Lorsqu'on a vu que c'était tout de bon, on a commencé à trembler à mon abord, et on n'a pu soutenir la crainte que leur donnerait ma présence, et on s'est voulu précautionner contre la crainte d'un long séjour qu'on appréhendait plus que la mort, et la résolution qu'on m'a déclarée, n'a été faite que pour me nécessiter de partir de Stockholm et de la Suède au plus tôt.

Je ne crois pourtant pas qu'on se soit imaginé que j'agirais de la manière que j'ai fait, car s'ils se le fussent imaginé, ils m'auraient laissé mon prêtre et auraient fait tout pour me tirer à Stockholm, et je m'assure que la résolution de mon départ ne les inquiétera pas moins que ma présence, car ils en sont blâmés et de la Suède et de toute la terre, et les conséquences et les suites pourraient être très fâcheuses pour eux.

A présent qu'ils se sont défaits pour jamais de moi, je ne doute pas qu'on ne fasse au plus tôt la Diète, mais le temps fera voir si je me trompe ou non dans mon opinion. Mes conjectures néanmoins sont fondées sur des apparences très probables.

*
* *

Malgré le contentement de soi-même que Christine se plait à étaler, il semble que sa précipitation à rebrousser chemin n'était pas dans son véritable intérêt. Ses affaires, notamment la conclusion des contrats d'affermage, demandaient sa présence à Stockholm; une fois là, elle aurait pu s'entendre verbalement avec tous les intéressés bien plus facilement qu'au moyen d'une longue correspondance. Et si elle avait voulu donner l'assurance formelle aux régents qu'elle ne resterait que deux ou trois semaines, ils auraient probablement fini par tolérer la présence de Santini. C'était le séjour de Christine à Stockholm pendant la Diète, et non pas la messe, qu'ils dési-

raient éviter. Ils auraient eu aussi alors tout intérêt à faciliter les arrangements désirés par Christine, afin de se débarrasser d'elle aussi vite que possible.

Si donc la Reine avait pu régler ses réclamations et ses contrats en une vingtaine de jours, et retourner ensuite tranquillement à Rome, il lui importait même de renvoyer Santini. Mais l'irritation du procédé peu chevaleresque des régents fit perdre de vue à Christine l'objectif pratique de son voyage. Devant renoncer à l'espoir si longtemps caressé d'être présente à la Diète, elle oublia les avantages plus réels qui étaient à sa portée, et affecta de ne s'occuper que du côté sentimental de la question. S'il faut en croire Adami, Santini lui-même contribua beaucoup, et par des motifs purement égoïstes, à la résolution de la Reine (1).

(1) Adami à Azzolino, 30 mai.

CHAPITRE VII

LE RETOUR A HAMBOURG. — PROLONGATION DU SÉJOUR DE LA REINE (1667).

I. — Mesures contre Appelman. — Christine apprend la mort d'Alexandre VII. — Réprimande adressée à Adami. — II. Échange de lettres cordiales avec M. de Lionne. — Visite de la landgrave de Hesse-Cassel. — Le peintre Juriaen Ovens. — III. La Reine reçoit la nouvelle de l'élection de Clément IX. — Fête donnée par Christine pour célébrer l'événement. — La populace attaque le palais de la Reine. — Suites de cet incident. — IV. Destitution d'Appelman. — V. L'alchimiste Borri. — VI. Christine se décide à rester à Hambourg. — Adami quitte son service. — Visite de Terlon. — Fin de l'année 1667.

I

A son arrivée à Hambourg, Christine trouva encore une difficulté à régler. La revision des comptes d'Appelman était terminée, et il se trouvait devoir huit mille écus à la Reine sur le dernier exercice; il avait de plus négligé de fournir la caution que la Reine avait exigée de lui pour la continuation de son emploi. Christine lui donna alors un terme de quinze jours pour se mettre en règle. Passé ce terme, elle le déclarerait déchu de son emploi, et lui ordonnerait de quitter le domaine de Podagla, la plus considérable des terres de la Reine en Poméranie, duquel il était tenancier (1).

Alexandre VII était mort à Rome, le 22 mai, pendant le voyage de Christine en Suède. Elle en reçut la nouvelle à

(1) Christine à Appelman, les 14, 17 et 21 juin 1667. Arch. Azzolino, minutes.

Hambourg, par des lettres de faire part du Sacré Collège et de la famille du défunt pontife. Azzolino devait donc se trouver au conclave. Voici la lettre qu'elle lui écrivit après son retour, et à laquelle étaient joints le mémoire que nous avons déjà lu, ainsi qu'une relation détaillée des événements.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 15 juin 1667.

Je m'imagine que votre surprise sera extrême en voyant la date de ma lettre, et que mon retour vous surprendra étrangement.

Je vous envoie une relation exacte (1) de tout ce qui s'est passé, par laquelle vous apprendrez le sujet qui m'a obligée de prendre la résolution d'un si prompt et inopiné retour. Je souhaite que cette résolution puisse avoir la fortune de mériter de Rome le même applaudissement qu'elle a reçu de la ville de Hambourg, mais surtout c'est votre approbation qui m'est la plus nécessaire pour être satisfaite de moi.

Je vous envoie une petite lettre de change (2) et continuerai de vous envoyer tout l'argent qui me sera possible. Je ne puis pas encore vous assurer autant pour tous les mois, car mon retour a un peu déconcerté mes desseins, et je n'ai pas eu encore loisir de les redresser, mais je le ferai au plus tôt et je vous en donnerai avis, aussitôt que je pourrai avec certitude.

Je suis au désespoir d'apprendre par vos lettres que vous vous êtes incommodé pour l'amour de moi, et je ne manquerai pas de vous tirer d'embarras, quoique je ne me tirerai jamais de l'obligation dont je vous suis redevable.

(1) Cette pièce est imprimée chez Arckenholtz (II, p. 113-116). Le lecteur y trouvera aussi l'indication des auteurs qui l'ont publiée précédemment. Copie de la main de Santini aux Archives Azzolino.

(2) Elle était de 4,000 écus. — Del Monte à Azzolino, 15 mai.

Cependant, je vous dirai que j'ai arrêté et signé tous mes contrats à Norrköping et que celui d'Ösel est aussi ajusté, aussi bien que celui de Norrköping, mais ils ne sont pas signés parce que on n'a pas eu le temps de les coucher sur le papier, mais Adami est resté pour finir ce qui manque et dans peu de jours cela sera fait, et il faut que vous sachiez que c'est le même marchand qui a pris Gotland (1) qui prend aussi Ösel, et tout cela est ajusté non pas tout à fait comme j'aurais souhaité, mais comme j'ai pu dans une si grande hâte. Texeira en est très satisfait, et je pourrai faire état de cent et sept mille écus de revenus par année, à plus près. J'ai laissé Adami sur le lieu pour exécuter le tout et j'attends de ses nouvelles.

Mais pour vous parler des affaires de Rome, je vous envoie la réponse pour le Sacré Collège, et vous prie de l'accompagner des expressions de remerciement que vous jugerez propres pour le sujet. J'ai écrit en français, et je souhaiterais de vous avoir satisfait. Je vous envoie deux exemplaires divers : vous présenterez celui que vous jugerez être le plus à propos (2). Je vous prie de faire mes expressions particulières au cardinal Barberini, qui a voulu en cette occasion accroître les obligations que je lui ai d'ailleurs. Je tâcherai de mériter l'honneur qu'il m'a fait, et assurez-le de ma part que si mes vœux pouvaient quelque chose, il obtiendrait la fortune qu'il mérite (3).

Je vous prie aussi de témoigner au cardinal d'Este, que j'ai reçu avec reconnaissance les témoignages de son amitié en cette occasion.

Vous aurez reçu ce que vous me demandez, car je vous l'ai envoyé d'Helsingborg, et je ne manquerai pas de faire tou-

(1) Jacques Momma. Son contrat pour Gotland avait été signé à Stockholm le 27 mars (v. s.), par Bååt et Adami.

(2) Ces lettres ne furent pas approuvées par Azzolino à cause de quelque vice de forme. La réponse définitive, rédigée en italien, porte la date du 29 juin. Elle a été publiée par Arckenholtz (III, p. 285), d'après la minute qui se trouve à la collection de Montpellier, VI, p. 154.

(3) Cette assurance est passablement hypocrite. Nous avons vu que Christine était contraire à l'élection du cardinal François Barberino.

jours tout ce que vous souhaitez, autant qu'il me sera possible.

Je vous rends grâce des notices que vous me donnez dans votre billet ; j'en userai de la manière que vous souhaitez.

Vous avez raison de dire que j'aurais de la douleur de la nouvelle que vous me donnez de notre cardinal Acquaviva ; j'en suis en vérité inconsolable, mais, au nom de Dieu, tâchez d'empêcher son malheur, si cela n'est déjà fait.

J'ai reçu toutes vos lettres, et j'attends avec grande impatience celle qui doit arriver aujourd'hui.

Je vous enverrai les horoscopes de l'esclave (1) et de Godefroy, quand je les aurai, quoique je sois persuadée que vous n'avez pas loisir de lire ces bagatelles. Souvenez-vous pourtant que ces deux compositions sont de deux divers auteurs, et que vous connaissez celui de l'esclave, et que j'ignore qui est l'auteur de l'autre ; car celui qui a fait l'horoscope de l'esclave, serait très marri d'être cru l'auteur de l'autre, qui est d'un style bien différent.

Nous avons ici la déclaration de guerre et la rupture ouverte de la France avec l'Espagne. Tout le monde est aux écoutes pour le succès de cette guerre. Les Espagnols réparent les fautes qu'ils ont faites par une assez bonne défense, qui me fait présumer que les progrès de la France en Flandre ne seront pas si grands que l'on a cru, et *la Fiandra è un paese da scozzonare il puledro* (2). Si cette guerre dure, toute l'Europe y sera mêlée.

Cependant les Hollandais sont plus puissants et plus fiers que jamais, et les Anglais plus bas que jamais. Les premiers sont en mer avec une flotte de quatre-vingt vaisseaux de guerre ; l'on croit qu'ils ont dessein de faire une descente en Angleterre ou à l'île de Wight. Ils parlent haut à Breda, et s'ils n'ont quelque malheur qui modère leur orgueil, ils seront en état de donner la loi à toute l'Europe. L'Empereur arme, et je crois que tout le monde directement et indirectement s'opposera aux desseins de la France.

L'évêque de Münster arme, on ne sait pour qui. Les Hol-

(1) C'était le personnage représenté par la Reine dans le ballet du 22 février.
(2) « La Flandre est un pays à dompter le poulain. »

landais maintiennent une armée de trente ou quarante mille hommes dans l'Empire, sous le nom du roi de Danemark et d'autres princes d'Allemagne, pour brider la Suède, laquelle par sa conduite se rend tous les jours plus faible et moins considérable. Le temps nous apprendra quel parti elle choisira, mais je crois que ce sera celui de [ne] rien faire. Selon toutes les apparences, ce sera pour elle le meilleur.

Voici à plus près tout ce qu'on peut dire sur l'état présent des choses.

Cependant je souhaite que vous réussissiez dans l'affaire des neveux; le dessein est glorieux et les difficultés ne doivent pas vous étonner. Il faut tâcher de les vaincre, et j'en attends le succès avec impatience. Les lettres des particuliers en parlent, mais fort sottement; et comme cette matière m'est très connue, je sais à plus près ce qu'on doit espérer et craindre de votre dessein.

Dieu vous fasse la grâce d'y réussir. Adieu.



Adami, qui venait de retourner à Stockholm, avait écrit à la Reine, le 4 juin, pour lui faire savoir que sa résolution soudaine de quitter la Suède avait causé des regrets à Stockholm, et que les régents avaient même expédié deux courriers à Pontus de la Gardie avec l'ordre d'obtenir qu'elle continuât sa route vers Stockholm. Il joignait à cette nouvelle des conseils de modération et de conciliation, mais il eut l'imprudence d'ajouter qu'à Stockholm on l'accusait, bien à tort d'ailleurs, d'avoir conseillé à Christine de rebrousser chemin. Il fit encore une faute : celle d'écrire à Macchiati une lettre (1), fort anodine à dire vrai, où il parlait de la même affaire. Cette lettre tomba sous les yeux de la Reine, qui se considérait, nous l'avons vu, avoir des droits sur la correspondance de son entourage. Dans l'état nerveux où se trouvait Christine, ces lettres produisirent

(1) Du 6 juin 1667.

sur elle un effet des plus fâcheux. On se permettait donc de croire qu'elle, Christine, la grande, la sage, l'incomparable, était capable de prendre les conseils d'un Adami! Et lui, ce ver de terre, se permettait de parler d'elle à un autre ver de terre, à un médecin comme Macchiati! C'en était trop! Adami reçut sur-le-champ deux réponses (1), le réprimandant de ces impardonnables fautes avec violence et un écrasant mépris. Santini, qui détestait Adami, doit les avoir copiées avec une secrète satisfaction, mais il est impossible qu'elles n'aient pas cruellement offensé Adami, ce qui naturellement ne pouvait être utile au service. La seconde des lettres de Christine offre un autre point intéressant. Adami ayant mentionné dans sa lettre à Macchiati qu'on craignait à Stockholm que Christine pourrait épouser le roi Jean-Casimir de Pologne, récemment devenu veuf par la mort de la reine Marie-Louise de Gonzague, Christine écrivit : « Vous pouvez répondre qu'il ne serait pas impossible que je succédasse au Roi de Pologne, mais que je ne succéderai certainement pas à la Reine. » C'est la première indication des plans que Christine et Azzolino nourrissaient au sujet de la couronne de Pologne.

La mauvaise humeur de Christine trouve son explication dans le bulletin hebdomadaire de Macchiati. Il écrit à Azzolino, le 22 juin, que la Reine allait bien, mais que la bile la gênait beaucoup. La semaine précédente il avait voulu la saigner, par simple précaution. S'il eût réussi à se faire écouter, il eût peut-être épargné à son ami Adami une bien désagréable lecture.

Comme compensation à l'agacement produit par les lettres d'Adami, Christine recevait de Copenhague la nouvelle que Terlon avait donné un banquet aux catholiques de la ville pour glorifier la résolution de la Reine, en l'honneur de laquelle il avait prononcé à table un discours (2).

(1) 18 et 24 juin 1667. Arch. Azzolino.
(2) Del Monte à Azzolino, 29 juin.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 22 juin 1667.

Je vous envoie la réponse au Sacré Collège dans la forme que vous le demandez. Je n'ai su comment ajouter le titre Éminentissimes et Révd. en la langue française, et j'ai quelque espérance que ma première lettre vous plaira, car je crois que « messieurs mes cousins » est plus que les autres titres quelconques; néanmoins je me remets à vous (1).

Je vous envoie la copie d'une lettre de Lionne qui me semble mystérieuse (2) et me confirme fort en ce que vous m'avez écrit.

Je vous prie, expliquez-vous sur l'affaire *du cardinal Barberino*(3), car je ne vous entends pas quand vous dites *è bene aver parlato in qualche modo che levi dal debito di render conto*. Je vous avoue que je ne vous entends pas, et je n'ose m'hasarder à rien de peur de faire une faute. Au reste, soyez persuadé que si [l']on n'écrit d'ici que ce que je dis, on ne fera mal à personne, car je sais dissimuler et me taire.

Je suis ravie d'apprendre qu'on fait le conclave à Saint-Pierre, car de le faire ailleurs aurait été *uno sproposito da cavallo* (4). Je prie Dieu qu'il conserve en santé vous en particulier et tous les autres en général, et particulièrement les communs amis.

J'enrage de ce que vous me dites de notre cardinal Acqua-

(1) Voir p. 365, note 2.

(2) Cette lettre est du 29 avril. Quoique Christine l'appelle « mystérieuse », elle n'est pas assez intéressante pour être reproduite. Elle traite de la fausse nouvelle de la mort d'Alexandre VII, apportée par un courrier du cardinal Chigi.

(3) En chiffre.

(4) Littéralement « une bêtise de cheval ». — Il avait été question dans la première congrégation générale des cardinaux de tenir le conclave au Quirinal au lieu du Vatican (Saint-Pierre), réputé insalubre en été, mais cette proposition avait été écartée. — Christine fait un jeu de mots par allusion à la situation du palais du Quirinal sur le Monte Cavallo. Cet emplacement a souvent excité la verve satirique de la Reine, qui l'appelait volontiers, lorsqu'elle était en froid avec le pape, *Monte Asino*.

viva. Si mon malheur ne m'eût éloignée de Rome, cela ne serait jamais arrivé, et j'ose me vanter de cela sans vanité; mais il faut avoir patience. Je vous prie de l'assurer de ma part que je serai de ses amis quand il se ferait Turc non [moins] qu'Espagnol, et rendez-lui grâce de ma part de l'office qu'il a passé avec vous sur mon sujet. Tâchez d'empêcher sa déclaration, car j'espère que le temps y apportera du remède.

Je n'ose plus vous écrire avec la liberté qui serait nécessaire dans les conjonctures présentes, car je crains que mes lettres ne tombent en d'autres mains.

Je suis très satisfaite des expressions d'amitié que m'a faites le s:r cardinal Chigi; je vous envoie ma réponse et vous prie de l'accompagner de vos expressions les plus obligeantes pour l'assurer de mon estime et de mon amitié; vous pouvez l'assurer que je le compte déjà parmi le nombre de mes plus intimes amis, et je vous prends pour caution de cette confiance, puisque c'est vous qui me l'avez fait naître. Je vous prie aussi de vous rendre caution auprès de lui de ma sincère correspondance à son amitié.

J'attends avec impatience que vous ayez commencé à donner la chasse aux neveux futurs, car je demande quartier pour les passés, et, selon mon sens, on les doit laisser jouir en repos de ce qu'ils ont, pourvu qu'on apporte du remède à l'avenir. Pardonnez à mon zèle si je m'avance trop sur ce sujet.

Nous avons ici peu de nouvelles. Les progrès des armes de France semblent peu proportionnés à l'attente qu'on en avait Le secours de la Flandre est résolu à Vienne, et je suis d'opinion que tout le monde le facilitera; les Hollandais qui sont présentement si redoutables par mer, arment par terre aussi et se renforcent par la levée de treize mille hommes à pied et trois mille chevaux qu'ils entretiennent à leurs gages. On parle d'un accommodement entre la Suède et eux, mais j'en doute encore.

Je crois qu'ils se rangeront du côté d'Espagne aussi bien que l'Angleterre, après la paix faite. On a expédié de Breda en Angleterre pour savoir les dernières résolutions de ce roi sur la paix, car les Hollandais sont si fiers et superbes qu'ils ne veulent

rien céder. Mon opinion est néanmoins que la paix se fera. Un courrier est passé ici de Vienne à Stockholm. Je suis persuadée que la Suède demeurera neutre en cette guerre, mais si elle prend parti, ce sera celui de la maison d'Autriche. Adieu. J'oubliais de vous dire que les Hollandais ont offert leur médiation à la France et que la France s'en défie, et à raison.

P. S. — Je ne vous réponds pas sur la dernière clause de votre lettre du 28 du passé, car je n'ai rien à vous dire sinon que je ferai mes efforts pour vous contenter en tout ce qui me sera possible, vous priant au reste d'être très persuadé que quelque changement qui puisse arriver à ma fortune, qu'il n'en arrivera jamais à mes sentiments, et que sur le trône ou dans les fers, je serai éternellement celle que vous m'avez connue, et je la serai assurément jusqu'à la mort. Faites-moi la justice de n'en douter pas. Adieu.

II

Il y a maintenant une lacune de cinq semaines dans la correspondance de Christine avec le cardinal. Sa plume cependant ne restait pas inactive. Elle s'était empressée d'écrire à Lionne (1) et à Pomponne (2) pour enlever l'impression qu'auraient pu faire les insinuations du grand chancelier, et protester de la fidélité de son amitié pour la Cour de France. La réponse de Lionne prouve qu'elle y réussit sans peine :

(1) La lettre de Christine à Lionne, du 25 juin 1667 (Arch. Aff. Étrang., Paris, Corresp., Suède, T. 34, f. 270), contient la même version inexacte de l'affaire de la messe, que son billet à Terlon. Elle écrit : « L'on m'a voulu empêcher de l'entendre chez les ministres publics. » Ceci, nous l'avons vu, n'était vrai qu'à moitié. — La plus grande partie de la lettre est consacrée aux probabilités du conclave. La réponse de Lionne est, sous tous les rapports, plus intéressante que la lettre de la Reine.

(2) La lettre de Christine à Pomponne, du 8 juillet, a été publiée dans les *Mémoires de Pomponne*, II, p. 579, d'après l'original, et chez ARCKENHOLTZ, III, p. 288, d'après la minute. (Montpellier, VI, p. 367.)

Lionne à Christine.

Paris, 29 juillet 1667 (1).

MADAME,

La continuation d'une indisposition dont j'ai bien de la peine à me défaire, m'a ôté jusqu'ici le moyen de pouvoir rendre à Votre Majesté mes très humbles actions de grâces de la lettre dont il lui a plu [de] m'honorer à son retour à Hambourg, et j'ose espérer de sa bonté accoutumée qu'elle voudra bien m'accorder le pardon que je lui demande de ce manquement.

Les effets ont si bien vérifié ce que j'avais eu le bien demander à Votre Majesté de la bonne intelligence qui était entre ses serviteurs plus particuliers et l'ambassadeur du Roi, que Leurs Majestés se peuvent glorifier que c'est M. le cardinal de Retz, M. le cardinal Azzolin et M. de Chaulnes qui ont mis la tiare sur la tête de ce Pape-ci, et Sa Sainteté ne l'ignore pas, et jusqu'ici en témoigne beaucoup de reconnaissance aux ministres du Roi. Cependant j'ai eu une joie extrême de voir qu'elle ait déjà donné à M. le cardinal Azzolin la plus grande marque de confiance et d'estime qu'elle pouvait lui donner ; et Sa Majesté aussi s'en est fort réjouie, et pour le propre mérite dudit s:r cardinal et pour la considération de Votre Majesté et pour les avantages qu'elle s'en promet dans tous ses intérêts. Je crains seulement que l'affaire de Castro ne puisse gâter avec le temps la bonne disposition des choses et des esprits.

Le retour de Votre Majesté d'auprès de Stockholm où Elle était déjà arrivée, a bien plus surpris le monde pour la dure loi qu'on a voulu lui imposer que pour la résolution qu'elle a été forcée de prendre, qui était inévitable à une personne de son rang et de sa générosité. On a remarqué que cette loi ne pouvant pas même s'étendre au moindre résident d'un prince étranger, elle était bien impropre pour Votre Majesté qui a si glorieusement régné sur ce trône-là. Mais je ne sais si ceux qui

(1) Montpellier, IV, p. 79. — Cette pièce a été publiée, mais avec quelques erreurs grossières, par CLARETA, *Cristina di Svezia in Italia,* Turin, 1892, p. 393.

ont usé de cette rigueur n'ont pas eu principalement en vue la suite infaillible qu'elle aurait, et le dessein de la faire arriver. Le Roi a perdu à cela plus que personne, car il me semble qu'on prend aujourd'hui en Suède à l'égard de la France des chemins bien éloignés des anciennes maximes (qui n'avaient pourtant pas mal réussi pour le bien et la gloire des deux Royaumes), et que Votre Majesté par sa suffisance et son crédit aurait sans doute pu retirer la Régence de faire les pas dont tous les avis d'Allemagne nous menacent, quoique je n'y puisse encore ajouter de foi.

J'apprends indirectement que l'on nous a voulu jouer une pièce auprès de Votre Majesté, mais je ne sais pas encore précisément ce que c'est, car les dernières dépêches de M. de Pomponne sont allées droit à l'armée. Je la supplie de suspendre là-dessus toute croyance jusqu'à ce que nous ayons éclairci tout, et cependant j'assure Votre Majesté que jamais le Roi n'a donné d'ordre plus précis ni plus pressant à M. de Pomponne que celui de respecter et de servir Votre Majesté en tout ce qu'il pourrait et dans tous ses satisfactions et ses avantages.

Je viens de recevoir une dépêche de Madrid qui fait bien voir la bravoure des Espagnols, puisqu'ils ont envoyé dire à l'archevêque d'Embrun de se retirer sans délai et de sortir de leur royaume. C'est-à-dire qu'ils nous ont déclaré la guerre. Cela m'a fait souvenir du bon mot de Quenedo quand on donna au feu Roi Catholique la qualité de *Philipe el Grande*. Il disait qu'il était donc comme un fossé que *mas tierra le quitavan mas le hazian grande* (1). Il pourra être que quand ils apprendront les prises de Tournai, de Douai et de Courtrai en moins de quinze jours de temps, ils se repentiront de s'être si fort précipités et de n'avoir plus à leur main un ministre à qui ils puissent parler d'accommodement. Je suis, Madame, de Votre Majesté,

Très humble et très obéissant serviteur :

DE LIONNE.

(1) « Plus on lui enlevait de terre, plus il devenait grand. »

*
* *

Comme distractions, Christine avait eu la visite de sa cousine germaine la landgrave de Hesse-Cassel, sœur de l'électeur de Brandebourg, laquelle retournait de Copenhague, où elle avait conduit sa fille pour épouser le prince royal de Danemark. Christine, en cette occasion, fit de nouveau preuve de son talent en matière d'étiquette. Avant de lui rendre visite, la landgrave avait fait sonder le terrain pour savoir si la Reine lui offrirait un fauteuil à bras, comme l'avait fait le roi de Danemark. Christine s'y étant refusée, la landgrave n'avait pas insisté, mais elle avait demandé l'assurance que la Reine n'accorderait pas à d'autres princesses, ses égales, un traitement plus avantageux. Ce point établi, la visite eut lieu, et les deux cousines causèrent pendant trois heures, mais sans s'asseoir. Les assistants, entre autres deux fils et une fille de la landgrave, se tinrent naturellement aussi debout tout le temps (1). Ainsi se passait une visite de famille au dix-septième siècle.

Christine fit aussi peindre son portrait, ou plutôt trois portraits en différentes postures, par le peintre hollandais Juriaen Ovens qu'elle avait remarqué à Gottorp lors de sa visite au duc de Holstein, et qu'elle avait fait venir à Hambourg. Le marquis del Monte a fait à Azzolino l'éloge enthousiaste de l'artiste, quoiqu'il ait négligé de le nommer. « C'est dommage que Rome ne soit pas sa patrie, écrit-il, car s'il y était, il serait, je ne crains pas de mentir, le meilleur de sa profession (2). »

(1) Del Monte à Azzolino, 6 juillet. La lettre est datée du 6 juin par méprise.

(2) *Ibid.* — Juriaen (Jürgen) Ovens a beaucoup travaillé pour la cour de Holstein. Il accompagna en 1654 la princesse Hedvig Éléonore de Gottorp à Stockholm et y peignit un tableau représentant son mariage avec Charles-Gustave. Dès 1663 il travailla de nouveau à Gottorp, où il exécuta de nombreux portraits. L'inventaire de la succession d'Ovens (publié dans *Die Kunst Chronik*, 1er juillet 1897) porte au n° 26 un petit portrait de la reine Christine, peint par le maître lui-même. — Ovens était un peintre de mérite, qui l'emporta sur Rembrandt dans le concours pour le tableau de Claude Civil dans l'hôtel de ville d'Amsterdam. — Je dois ces renseignements à M. le docteur Olof Granberg, de Stockholm.

III

Mais le grand événement de l'été fut la nouvelle de l'élection du nouveau pape. Le cardinal Rospigliosi avait été élu le 20 juin 1667 pour succéder à Alexandre VII et avait pris en montant sur le trône le nom de Clément IX. C'était un vrai triomphe pour la politique d'Azzolino, qui en recueillit aussitôt les fruits. Un des premiers actes de Clément IX fut en effet d'appeler Azzolino au secrétariat d'État, c'est-à-dire à la direction des affaires étrangères. Le secrétaire d'État n'avait pas alors, il est vrai, l'importance que le poste a acquise plus tard, car il y avait encore entre lui et le pape le cardinal patron ou cardinal neveu, auquel l'usage accordait l'influence principale; mais c'était pourtant une des plus importantes charges du Saint-Siège, et Azzolino n'était pas homme à laisser échapper de ses mains une parcelle du pouvoir que ces fonctions donnaient. Christine avait toutes les raisons de se réjouir d'une élection qui apportait à son ami un tel avantage, d'autant plus que le nouveau pontife lui avait toujours été personnellement sympathique. Clément IX aimait les arts et les lettres, le théâtre surtout. Il était sinon un poète distingué, du moins un agréable rimeur, et il avait écrit plusieurs « mélodrames (1) », dont un, *la Vita umana*(2), était dédié à Christine et avait été représenté en son honneur sur le théâtre du palais Barberini en 1656. Depuis lors des relations d'amitié s'étaient établies entre la Reine et Rospigliosi, relations que la similitude de goûts et l'amitié qu'ils vouaient tous les deux à Azzolino avaient, durant le cours des années, resserrées jusqu'à l'intimité.

Ce fut donc avec la joie la plus sincère que Christine apprit l'élection de Clément IX. Elle la savait déjà « par les nouvelles

(1) On appelait alors ainsi les textes d'opéra.
(2) Aussi appelé *Il Trionfo della Pietà*, musique de Marco Marazzoli.

publiques », lorsqu'une lettre de l'abbé Rospigliosi, neveu du nouveau pape, vint, le 8 juillet, en porter la notification officielle. Cette lettre cependant ne faisait aucune mention des charges conférées par le pontife à son avènement, et la Reine était naturellement impatiente de savoir si Azzolino avait obtenu la récompense de ses services. Elle ne put s'empêcher d'y faire allusion dans la réponse qu'elle envoya le lendemain à l'abbé (1) :

« J'ose vous demander pour lui (Azzolino), écrivait-elle, toute la reconnaissance qu'il a méritée par un service si signalé qu'il vient de vous rendre, dont sans vanité je puis dire que peu de personnes en savent plus de particularités que moi, qui suis témoin qu'il y a plus de deux ans qu'il a travaillé à ce but avec toute l'habileté et la fidélité que le temps et les conjonctures pouvaient permettre à un aussi honnête et habile homme qu'il est. »

En signe de réjouissance, Christine décida que sa cour quitterait le deuil qu'elle portait pour la reine de Pologne, et ordonna de préparer une fête qui devait durer trois jours. Cet ordre n'était pas pour déplaire au marquis del Monte, lequel, s'il faut croire le témoignage de ses contemporains, aimait s'amuser autant que profiter des dépenses de la Reine (2).

Enfin, le 13 juillet, vers minuit, arriva un courrier, dépêché par la nonciature de Vienne, portant une lettre de Clément IX lui-même notifiant son avènement à la Reine, ainsi que la nouvelle officielle de la nomination d'Azzolino au poste de secrétaire d'État (3). Il ne restait plus qu'à célébrer dignement l'heureux événement, et les préparatifs furent poussés avec activité, malgré l'hostilité que commençait à manifester la populace de Hambourg, excitée d'une part par les prédications des pasteurs luthériens contre le catholicisme de la Reine, et de l'autre par

(1) Montpellier, VI, p. 323, minute. Impr. Arckenholtz, III, p. 289.

(2) « Del Monte crie toujours qu'il faut faire faire des dépenses à la Reine. » Adami à Azzolino, Norrköping, 30 mai 1667. — Adami accuse aussi del Monte d'avoir reçu une commission de cinq cents écus sur l'achat des miroirs pour la loterie du mardi gras. *Ibidem*.

(3) Del Monte à Azzolino, Hambourg, 13 juillet.

les antisémites qui en voulaient à Texeira et par suite à sa protectrice. Le magistrat de Hambourg prévint la Reine des dispositions du peuple et la supplia de renoncer à une démonstration qui ne pouvait que blesser les sentiments des citoyens, mais Christine ne voulut rien entendre.

Le 25 juillet, jour fixé pour la fête, la Reine fit chanter solennellement la messe pontificale dans la grande salle de sa maison. Le *Gloria in excelsis*, l'Élévation et le *Te Deum* furent accompagnés de coups de canon. Ce n'était pas précisément le moyen de faire passer inaperçue la cérémonie, mais Christine était déterminée à faire à sa guise, au risque même d'une échauffourée, et, pour se défendre en cas d'attaque, elle avait fait faire provision d'armes, de poudre et de plomb. Elle avait même, nous l'avons vu, quelques canons.

Pendant quelques heures tout se passa bien. Après la messe il y eut un grand dîner, auquel prirent part le prince de Hesse-Hombourg, le comte de Leiningen, le maréchal Würtz et plusieurs autres gentilshommes avec leurs dames. Pendant le dîner on prépara le « clou » de la soirée, une grande machine portant six cents lampes arrangées de manière à former la tiare, les clefs et l'inscription suivante :

CLEMENS IX PONT. MAX. VIVAT.

Aussitôt que cette machine fut hissée au frontispice du palais, on fit jaillir du vin d'une fontaine qui avait été installée devant l'édifice. Cette partie de la fête fut très appréciée par la foule qui s'était dès le matin massée aux alentours, et pendant les six heures que le vin coula la tranquillité ne fut pas troublée. A la tombée de la nuit, la façade du palais fut illuminée par trois rangées de flambeaux de cire, et on alluma les lampes qui montraient l'inscription. De nouvelles salves de coups de canon furent tirées. L'apparition du nom du pape en lettres de feu sur la façade provoqua de suite le mécontentement de la populace, mais il ne se manifesta pas tout d'abord par des voies de fait. L'illumination dura presque trois heures au milieu d'un calme relatif, dont Christine profita pour sortir

et contempler du dehors l'effet des emblèmes pontificaux. Elle put rentrer paisiblement, et, après le départ des invités, Christine se préparait déjà à se coucher, lorsqu'une grêle de pierres vint soudainement s'abattre contre la façade et briser les fenêtres de sa chambre. La foule, excitée par le vin, avait fini par perdre patience et menaçait de faire un mauvais parti à la Reine. Les pierres pleuvaient contre les murs, et des forcenés se ruaient pour enfoncer les portes fermées à la hâte. Le prince de Hesse et quelques autres gentilshommes s'étaient placés dans le cimetière entourant l'église de Saint-Michel, qui faisait face au palais, pour jouir de là du spectacle de l'illumination. Ils accoururent offrir leurs services à la Reine, et, après s'être rendu compte de la situation, le prince alla, malgré les protestations de Christine, querir main-forte auprès de la municipalité.

L'émeute cependant continuait. Peut-être quelque coup de feu fut-il tiré du côté de la foule. Au moins la Reine l'affirme-t-elle dans la relation qu'elle a fait préparer sur l'événement. Elle s'y vante aussi d'avoir empêché longtemps ses gens de tirer sur la foule. Mais il est intéressant de lire comment Christine a fait raconter ce qui se passe. Les termes de la relation sont des plus caractéristiques (1).

. . . .

On ferma les portes et on se défendit contre la fureur d'une populace qui nous saluait avec une grêle de coups de pierres et plusieurs coups de pistolets et carabines. On voulait faire une décharge sur eux, mais la Reine défendit qu'on ne tirât

(1) « Relation de l'Insulte fait de la Populace au Palais de la Reyne; d'Hambourg le 25 juillet 1667. » L'original de cette pièce, de la main de Santini, se trouve aux Archives Azzolino. Elle était destinée à la presse, et a peut-être été imprimée. Elle a été publiée par Arckenholtz, III, p. 290-295, d'après la minute corrigée de la main de la Reine, appartenant à la collection de Montpellier, XI, p. 267-271. Il y a aussi à cette dernière collection, XI, p. 7, une relation rédigée par André Galdenblad, qui fut secrétaire suédois de la Reine pendant les dernières années de sa vie; mais comme Galdenblad n'a pas assisté aux événements, sa relation est sujette à caution. Elle contient en effet plusieurs données manifestement inexactes.

sans ordre exprès. Personne n'a jamais résisté à une plus juste tentation qu'à celle-là, et nul autre avait plus d'envie de faire tirer qu'elle-même; car on pouvait faire une terrible vengeance de cette canaille, et assurément on en aurait pu sacrifier un si grand nombre, qu'on n'aurait jamais vu un massacre pareil. Mais elle jugea très bien qu'il ne fallait pas venir à cette résolution qu'à l'extrémité. La Reine ayant conservé en cette occasion tout son sang-froid, elle agit avec beaucoup de prudence et de vigueur, mais la violence continuant toujours, elle faillit à faire perdre la patience à la Reine; sa prudence néanmoins brida toujours sa colère, et, quelque instance qu'on lui fît pour tirer, elle demeura inébranlable dans sa résolution. Mais voyant le danger augmenter au lieu de diminuer, elle se rendit où elle jugea sa présence nécessaire, donna ses ordres avec beaucoup de tranquillité, anima ses gens à se bien défendre et donna ordre pour tenir prêts les canons. On lui proposa d'envoyer au commandant de la ville pour avoir du secours; mais elle ne voulut pas qu'on lui parlât de sa part, ni que personne des siens y allât.

Le comte Leiningen s'offrit d'y aller comme de lui-même, et y alla.

Cependant on voulut forcer la porte, mais on y trouva tant de résistance, qu'on le tenta trois ou quatre fois en vain.

Le comte Leiningen revint et rapporta que le commandant lui avait dit qu'il avait ordre de ne pas s'en mêler; ce qui fortifia les soupçons de la Reine et la persuada avec beaucoup d'apparence qu'il fallait se préparer à périr.

Elle commanda donc qu'on fît une salve de mousquetons, puisqu'il n'y avait point de secours à espérer; car elle ne croyait pas que le prince réussirait dans son entreprise dont il se chargea, se promettant de faire venir le commandant à notre secours. Elle donna alors cet ordre parce qu'elle jugea très bien qu'il était temps de donner quelque chose au hasard dans cette extrémité. L'ordre ne fut pas plus tôt donné qu'il fut exécuté avec tant de succès qu'on en tua un nombre sur la place. On blessa plusieurs autres. On fit des sorties sur eux

et on les épouvanta de telle manière qu'il y avait quelque apparence de se pouvoir tous sauver.

Cependant le prince arriva avec le commandant et ses soldats au secours de la maison, si à propos pour nous et pour lui que notre salve lui donna lieu de s'approcher, et il nous fortifia de telle sorte qu'on acheva de nettoyer la rue et de les chasser tous, sans qu'aucun de ceux qui avaient servi en notre parti ne fût tué ou blessé.

La Reine se retira chez le résident de Suède, parce que sa maison était réduite en un état inhabitable, jusqu'à tant qu'elle fût raccommodée ; à quoi il a fallu employer deux ou trois jours.

Le jour après, le magistrat fit tout ce qu'il devait.

La Reine alla le matin, à neuf ou dix heures, voir son palais, pour y donner les ordres nécessaires, et passa avec trois ou quatre personnes seulement par toute la ville. Elle trouva deux mille personnes devant son palais et passa au milieu d'eux matin et soir; et quoique la rage et la crainte étaient visiblement peintes sur le visage de cette populace, personne ne branla.

Tous les amis et serviteurs de la Reine l'avaient conjurée à ne se hasarder pas de cette manière, mais elle s'est moquée de cela et a continué tous les jours à faire de même.

. . . .

*
* *

Il est malheureusement certain que l'équipée coûta la vie à plusieurs personnes (1). On aimerait voir Christine parler avec regret, sinon avec tristesse, de cet incident, mais le ton qu'elle adopte dans ses lettres à Azzolino montre une froideur et une sécheresse de cœur bien dignes de celle qui fit tuer Monaldesco (2).

Pour se venger des Hambourgeois, Christine donna l'ordre à son gouverneur dans l'île d'Öland de séquestrer toutes les

(1) La relation dit qu'il y eut au moins huit morts et vingt blessés.
(2) Voir p. 381-2.

denrées et tous les navires hambourgeois qui se trouveraient dans les ports de l'île. Comme il n'y avait pas de commerce entre Hambourg et Öland, la mesure n'était qu'une démonstration tout à fait platonique, mais la régence de Suède ne crut pas devoir tolérer qu'on menaçât ainsi une puissance amie d'actes d'hostilité sur le territoire suédois, et elle défendit au gouverneur général de laisser exécuter les ordres de la Reine (1). Ceux-ci furent néanmoins répétés et étendus aux autres provinces de Christine, mais la régence tint ferme, et, après quelques correspondances, la Reine dut renoncer à cette étrange tentative de représailles (2).

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 3 août 1667.

Je vous envoie ici joint la relation de la fête que j'ai fait célébrer ici pour Sa Sainteté : vous y verrez la pure et relative vérité sans aucune exagération, et vous verrez que mon malheur m'a forcée d'y faire couler du sang lorsqu'il n'y avait plus de vin ; mais ma consolation est que j'ai fait ce que j'ai pu pour l'empêcher et que l'on m'y a forcée par le plus barbare attentat qui se soit jamais fait. Dieu nous a miraculeusement préservés : car il faut que vous sachiez que je me suis défendue avec une douzaine d'hommes contre plus de huit mille, et l'on peut dire contre toute la ville de Hambourg. Les gazettes, qui dans tout parlent assez bien de cette action, mentent en une seule chose lorsqu'elles disent que mes gens ont pris querelle avec le peuple ; et cela n'est pas vrai ; car je vous proteste qu'il n'y a eu de notre côté aucun sujet donné pour une telle insulte et qu'on ne les a pas offensés d'un clin d'œil seulement. Pré-

(1) Les régents à Seved Bååt, Stockholm, 8/18 août 1667. — Stockholm, Riks Arkivet.

(2) *Mémoire* du secrétaire d'État J.-P. Olivekrans, en date du 16/26 juin 1668, pièce destinée à la Diète de 1668. *Ibidem.* — Les régents à Christine, Stockholm, 20/30 novembre 1667. *Ibidem.*

sentement tout est dans le plus profond calme du monde. Il n'y a que les prédicants qui prêchent encore malgré la défense qu'ils ont du magistrat. Leur rage a commencé depuis le temps que j'ai fait exposer le Saint Sacrement pour l'élection du pape, et ils n'ont pu souffrir que j'aie fait célébrer la fête dans leur ville. Cependant la ville a reçu une mortification dont elle se souviendra longtemps, et je me flatte de l'espérance d'avoir soutenu la gloire du pape et la mienne assez dignement. D'autres vous en parleront de meilleure grâce que moi, et il est temps que je réponde à votre dernière lettre.

Je vous dirai donc que l'honneur et la grâce que Sa Sainteté me fait d'approuver mon retour, me satisfait plus que toutes les [autres] choses du monde, et son approbation m'est plus glorieuse et avantageuse que tous les avantages [et] tous [les] intérêts du monde. Je suis ravie que vos amis me font aussi justice là-dessus ; mais je vous prie d'être persuadé que j'étais en terme de ne pouvoir pas prendre d'autre résolution à moins que d'être la plus lâche et infâme personne du monde. Au reste, votre raisonnement sur les affaires de Suède est très juste [et] prudent; mais vous vous trompez quand vous croyez que la Diète se fera, car assurément on ne la fera pas tant qu'on me verra en ces quartiers. Il y a plusieurs bonnes raisons pour cela, et je mérite que vous me croyiez.

Cependant le roi ou la régence m'ont envoyé un gentilhomme (1) qui m'a fait un compliment tout à fait civil et obligeant de la part du roi sur mon retour, avec des offres extrêmement obligeantes. Ce même gentilhomme partira d'ici pour aller en Espagne. Il y va pour traiter une alliance de commerce avec cette Couronne, et sous ce prétexte étreindre une plus étroite communication entre ces deux royaumes.

Vous avez raison de dire que le discours que j'ai fait à Terlon (2) était cause de la résolution qu'on a prise, mais ce

(1) Carl Tungel. Ce gentilhomme avait été chez Christine en 1656, à Rome, où il se trouvait alors en voyageur. Elle lui donna à son départ une lettre de recommandation pour Charles-Gustave. (Arch. Azzolino, minute.)

(2) Dans la relation de son voyage en Suède, que Christine avait envoyée à Azzolino avec sa lettre du 15 juin 1667 (voir p. 364, note 1), elle a fait écrire

n'est pas à Terlon seul à qui je l'ai dit. Je l'ai écrit cent fois en Suède, de même je l'ai dit à tous les ministres de Suède, et je n'ai pas pu parler avec honneur autrement; et ils auraient pu faire leur déclaration plus tôt là-dessus; et le temps vous fera connaître que mon retour n'a pas été seulement avantageux à ma gloire, mais aussi à mon intérêt, et que ceux qui m'y ont forcée ont fait la plus grande folie du monde; et je vous assure qu'à l'heure qu'il est, ils la connaissent pour telle.

Cependant tous les contrats sont faits aussi bien d'Ösel et [de] Poméranie que du reste, avec bonnes cautions, et Texeira est très satisfait. On n'attend plus que la confirmation des derniers contrats, qui doit venir dans peu de jours, et ce sera alors que je pourrai vous donner une exacte relation de l'état de mes affaires.

Wrangel est ici, c'est-à-dire le grand connétable. Je ne l'ai pas encore vu, car il est un peu incommodé d'une colique dont il souffre souvent les attaques, mais il m'a envoyé faire ses excuses. Je crois pourtant que je [le] verrai ce soir, ou demain au matin.

Les progrès de la France sont si grands en Flandre que la faiblesse des Espagnols est une espèce de miracle inouï. Si la paix d'Angleterre et de Hollande qui est conclue [et] signée (1) n'y arrête ces torrents, la Flandre est perdue sans ressource, et la monarchie d'Espagne est présentement sous la tutelle de [la] Hollande et de [l']Angleterre, qui assurément ne laisseront pas périr la Flandre, mais je crains que leur secours sera celui de Pise (2). Les princes d'Allemagne s'en mêlent aussi sous

qu'elle avait dit à Terlon : « J'espère qu'on aura assez d'amitié et de considération pour moi pour ne me chicaner pas sur ma messe; mais si, contre mon espérance, l'on s'y oppose, je suis résolue de tout quitter et de m'en retourner au même moment sur mes pas. »

(1) La paix de Breda fut signée le 31 juillet 1667, et les ratifications échangées le 24 août suivant. (BASNAGE, *Annales*, I, p. 807.)

(2) Locution employée en italien pour désigner un secours qui arrive trop tard. Elle fait allusion aux secours promis par l'empereur Maximilien à la ville de Pise assiégée par les Florentins en 1509. Les troupes de l'Empereur furent plusieurs fois repoussées par les Vénitiens et ne purent traverser les Alpes à temps, de sorte que Pise dut se rendre.

prétexte de médiation, mais le flegme de ce pays-ci ne peut à mon gré produire rien que [de] faible et de tard[if]. J'admire la science des Espagnols de savoir en si peu de temps perdre un pays qui est inexpugnable, et j'admire encore plus l'Empereur qui ne s'en mêle pas. Si la France ne trouve d'autre obstacle à ses desseins, elle ira bien loin, et il semble que toute l'Europe ne dort que pour sa grandeur.

Pour la Suède, on peut assurer que sa léthargie est mortelle, et je crois que celle de la maison d'Autriche est de même. Les Hollandais seuls sont alertes et puissants; l'Angleterre est faible par elle-même et par ses malheurs; l'Allemagne est divisée et mal gouvernée, leurs résolutions lentes et faibles; l'Espagne sans conseil, sans soldats, sans capitaines, sans argent. Jamais personne n'a trouvé des conjonctures plus favorables pour se faire grand que le roi de France, aussi s'y prend-il d'une manière à réussir. Le temps nous apprendra si tant de félicité sera durable, et si tant d'intérêts opposés aux siens ne produiront aucun effort qui puisse l'arrêter dans sa course. Il me semble qu'il est impossible que cela n'arrive, mais je ne vois pas encore comment, si ce n'est que l'union de l'Angleterre et de la Hollande ne s'y oppose, et mon opinion est que cela ne peut manquer.

Vous ne saurez croire avec quelle joie j'apprends le glorieux commencement du règne de notre présent pape. Il s'y prend d'une manière à rendre sa gloire immortelle : je voudrais que sa personne le fût aussi. Au nom de Dieu, donnez-moi toujours de bonnes nouvelles de sa santé et dites-moi : Le pape se porte bien; car je tremble de crainte pour sa vie, et suis si intéressée en sa conservation, que je donnerais volontiers une partie de la mienne pour prolonger et augmenter les années d'une vie si glorieuse et nécessaire au public que l'est celle de Sa Sainteté.

Il n'y a, au reste, rien de nouveau qui mérite de vous être communiqué. Je vous demande la continuation de votre amitié comme un bien dont je ne puis me passer sans être très malheureuse, et vous proteste que tous les changements qui

sont arrivés en vous et en votre fortune ne changeront jamais mes sentiments. Adieu.

IV

Les lettres hebdomadaires de Christine au cardinal manquent de nouveau, cette fois pour sept semaines. Pendant ce temps, les anciens soucis d'argent avaient repris de plus belle. La satisfaction de Texeira au sujet des contrats dont parle la Reine dans sa dernière lettre, n'avait pas duré longtemps. Il n'avait pas tardé à se plaindre que les arrérages de l'année 1666 ne rentraient pas, et il en attribuait la cause à quelque stipulation imprudente dans les contrats conclus par Adami (1). Les copies de ceux-ci se faisaient aussi toujours attendre, de sorte que la Reine se trouvait encore dans l'incertitude au sujet de ces arrangements si importants. En Poméranie, Appelman avait répondu par une rébellion ouverte à la destitution que la Reine avait été obligée de prononcer contre lui, après qu'il eut laissé passer, sans tenter de se disculper, le terme qu'elle lui avait accordé (2). Non seulement il refusait d'abandonner le grand domaine de Podagla, mais il avait imploré l'intervention des régents et avait même réussi à obtenir d'eux un ordre au tribunal de Wismar, d'examiner et de trancher le différend. Christine considérait, non sans raison, cet ordre comme une infraction aux droits qu'elle s'était réservés dans son acte d'abdication. Elle adressa à son gouverneur général une protestation indignée, et elle profita de l'occasion pour faire comprendre à Seved Bååt qu'elle ne voulait plus tolérer la négligence avec laquelle il traitait ses intérêts :

(1) Texeira à Azzolino, 14 septembre. Il ajoute que la Reine, pour ce motif, était peu satisfaite d'Adami. En général Texeira se montre dans ses lettres très hostile à Adami, tandis qu'il comble d'éloges del Monte, son rival et ennemi.

(2) Voir p. 363.

« Ce qui me navre encore plus le cœur, lui écrivait-elle, c'est que je suis presque trahie par ceux qui mangent mon pain. Si c'est donc votre intention de ne pas continuer avec plus de sincérité à maintenir mon honneur, mes droits et mon respect, il vous siérait mieux de remettre entre mes mains la charge que je vous ai confiée, et vous dégager de la fidélité que vous me devez (1). »

Mais Bååt était candidat à la charge de grand trésorier, vacante par la mort du baron Gustaf Bonde, et les plaintes de Christine n'étaient pas faites pour le toucher beaucoup !

Un autre sujet d'inquiétude pour la Reine était la décision des régents d'envoyer un commissaire faire une enquête sur l'administration de ses provinces. Cette mesure avait, il est vrai, été d'abord sollicitée par Christine elle-même, comme un moyen de mettre fin aux abus et négligences de ses gouverneurs, notamment de Sparre à Ösel; mais maintenant qu'elle était prête à céder ses provinces à des fermiers généraux, l'enquête lui paraissait inutile et même contraire à ses intérêts, puisque les fermiers la regarderaient certainement comme désavantageuse pour eux. Christine protesta donc contre l'envoi du commissaire.

V

Au milieu de ces ennuis, Christine avait eu la satisfaction de voir arriver à Hambourg un personnage qui devait l'intéresser au plus haut point, le fameux médecin et alchimiste Joseph-François Borri. Selon les auteurs contemporains (2) qui

(1) Christine à Bååt, 10/20 août 1667. — Je cite cette pièce d'après Arckenholtz, qui l'a publiée (III, p. 298) d'après les registres de Bååt Je n'ai point vu ceux-ci.

(2) Les renseignements qui suivent sont tirés du sommaire du procès de Borri publié par GREGORIO LETI comme appendice à son *Ambasciata di Romolo ai Romani*, Cologne, 1676, et de l'ouvrage anonyme *La Chiave del Gabinetto del Cavagliere G.-F. Borri Milanese,* Cologne (Amsterdam?), 1681.

se sont occupés de ce célèbre aventurier, Borri naquit à Milan d'une bonne et vieille famille, qui le fit élever à Rome chez les jésuites. Il fit de sérieuses études et se voua de bonne heure à la médecine et à la chimie, surtout à cette dernière science, qui avait pour lui un attrait particulier. Ses mœurs cependant n'étaient pas des plus régulières. Débauché et batailleur, il eut en 1654 un premier démêlé avec la justice, et pour se mettre à l'abri de poursuites, il crut prudent de se faire dévot. Bientôt il mêla à ses pratiques religieuses l'alchimie et la magie, prétendant tenir ses connaissances de l'archange Michel, qui l'honorait de ses confidences. Les anges étaient pleins de bontés pour lui : ils ne lui apprenaient pas seulement à faire de l'or, mais ils lui révélaient encore bien d'autres secrets utiles. Ainsi, Borri prétendait savoir par eux tout ce qui se passait dans le conclave d'Alexandre VII.

Malgré la protection des anges, Rome devint sous peu un terrain dangereux pour le jeune nécromancien qui avait attiré l'attention du Saint-Office, et il crut prudent de transférer le théâtre de ses opérations à Milan. Dans cette ville, il réussit à fonder une société religieuse secrète : le premier dogme de la nouvelle secte était une obéissance aveugle aux ordres de Borri, qui se faisait appeler le Pro-Christ et prêchait à ses fidèles, avec une impudence stupéfiante, les inventions les plus ridicules. Il leur annonçait comme prochain le règne du Très-Haut, et leur affirmait que les paroles de l'oraison dominicale « Que ton règne arrive » faisaient allusion à cet événement. Le Très-Haut, inutile de le dire, devrait être Borri lui-même. Quant aux connaissances secrètes qui lui avaient été révélées, en voici un échantillon :

Pendant le déluge, Vesta, qui n'était autre que l'épouse de Noé, succomba aux séductions d'Oromase Salamandre, prince du Feu, et eut de lui deux enfants : Zoroastre, qui vécut douze siècles, et la nymphe Égérie ! Le reste de son fatras mythologique, théosophique et religieux est à l'avenant.

La petite spéculation réussit fort bien pendant quelques années, et Borri aurait pu savourer longtemps les douceurs

d'être à la tête d'une secte professant le dogme de l'obéissance absolue, si la très sainte Inquisition n'était venue de nouveau le tracasser. Accusé d'hérésie — il y avait de quoi — il fut invité à comparaître à Rome devant le Saint-Office; mais, pour des raisons à lui connues, il fit défaut et prit la clef des champs.

Pendant que le redoutable tribunal le condamnait par contumace, le 2 octobre 1660, et le faisait brûler en effigie avec ses écrits, au Campo de' Fiori, le 3 janvier suivant, Borri passait les Alpes, visitait Innsbrück, Strasbourg et Cologne et arrivait à Dresde, où il initia l'électeur Jean-George II, aux mystères du grand œuvre. De là, il se rendit en Hollande, où il resta quelques années et paraît avoir réussi à se créer une importante clientèle. En dernier lieu, il avait été quelque temps à la cour du duc Rodolphe-Auguste de Brunswick-Wolfenbüttel, et puis il était venu, au mois d'août 1667, à Hambourg, où il avait réussi, avec quelque difficulté cependant, à s'introduire auprès de Christine (1).

Borri a probablement été un bon médecin, puisqu'il a fait de bonnes cures, ce qui aux yeux des profanes est la même chose. Il soigna le marquis del Monte et il eut la chance de le guérir. Il eut moins de succès avec la Reine, mais avec elle il n'était pas question de cure, mais de trouver la pierre philosophale. Ce ne fut pas manque de bonne volonté si Christine ne réussit pas, car elle se mit à l'œuvre avec ardeur sous la direction de Borri; mais avant qu'ils fussent arrivés à la découverte du *lapis* ou de la liqueur *alcahest* (2), une lettre d'Azzolino informa la Reine qu'elle avait affaire à un excommunié! Elle renonça de suite à la collaboration de Borri, quoique cela lui ait certainement coûté un regret, et Borri alla chercher fortune en Danemark, auprès du roi Frédéric III, où nous le retrouverons bientôt.

(1) Comp. la note p. 110.

(2) Le célèbre chimiste Glauber prétendait avoir découvert la liqueur *alcahest*, bien plus puissante encore que la pierre philosophale, mais il se refusa toujours à révéler le secret de sa fabrication.

Les comptes de la Reine ne montrent pas ce que les expériences de Borri lui ont coûté. Contrairement à ce qu'ont prétendu les écrivains qui se sont occupés de ce sujet (1), j'estime que les dépenses doivent avoir été minimes, car les lettres de Texeira à Azzolino passent la chose sous silence, et, quoiqu'il fasse quelquefois allusion aux grandes dépenses de la Reine, il ne parle jamais de l'alchimie (2).



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 28 septembre 1667.

Votre lettre du 3 du présent m'apporta une consolation que toute l'éloquence de Cicéron ni celle de Démosthène, ni la vôtre même, qui vaut mieux que la leur, n'est pas capable d'exprimer. La joie et la vénération avec laquelle j'ai reçu la lettre dont Sa Sainteté a voulu m'honorer (3) était telle que je faillis à partir de la main pour aller à Rome; mais mon malheur me donna à connaître que je n'étais pas en état d'exécuter encore une si juste envie, et qu'il me reste encore plus de vingt jours, qui me sembleront autant d'éternités, pour traîner mon impatience jusqu'au bout. La considération que vous faites sur le temps de mon arrivée est la même que j'ai faite, et je suis assez malheureuse pour ne pouvoir pas espérer d'être à Rome devant

(1) Voir Arckenholtz, II, p. 63.

(2) D'après un résumé des mandats payés en 1669, les dépenses pour *la stilleria*, comme le laboratoire de la Reine est nommé, se montent pour cette année à 432 écus seulement. — L'année suivante Christine prit à son service l'alchimiste Pietro Antonio Bandiera, qui resta auprès d'elle jusqu'à sa mort et qui est mentionné dans son testament. Il est nommé pour la première fois dans les comptes le 14 mai 1670 comme ayant touché 60 écus, ses appointements mensuels. D'après un reçu en date du 5 mars 1688 signé par Bandiera, mais écrit en entier de la main de la Reine, Bandiera a touché alors 80 écus pour les dépenses ordinaires, en dehors de la somme de 700 écus qui devait lui être payée annuellement « secondo il contratto stabilito per la mia stilleria ». — On voit qu'il ne s'agit pas de fortes sommes.

(3) Ce bref daté de Rome, 13 août 1667, ne contient que des compliments et des assurances d'affection. Pour finir, le pape bénit les efforts de Christine pour la foi catholique : *Interim Maiestatis Tuae piis pro fide orthodoxâ curis atque conatibus ex animo benedicimus.* (Montpellier, XIII, p. 174, parchemin.)

le 15 ou 20 de novembre, ne pouvant pas partir d'ici devant le 20 octobre; car j'y suis arrêtée jusqu'à ce temps par une indispensable nécessité de mes affaires.

Cependant je vous prie d'assurer Sa Sainteté que je répondrai à ses bontés, en tous temps et en tous lieux, avec tant de vénération, de respect et d'obéissance, que je me rendrai digne de la continuation de ses faveurs et de la tendresse paternelle dont il m'honore, et j'espère que ma présence et mes services me l'augmenteront et me la conserveront d'une manière à faire ma gloire d'être aimée et considérée d'un si grand pape; et je me prépare à me voir récompensée avec usure de tous les outrages que j'ai soufferts autrefois, et à m'efforcer à rendre Sa Sainteté si satisfaite de moi, que j'espère qu'il aura de la joie à me rendre justice. C'est de quoi vous pour[rez] répondre pour moi.

Je ne manquerai pas de vous informer ponctuellement de mon départ. Cependant vous n'avez qu'à me prescrire le jour que vous voulez que j'entre à Rome et de me le faire savoir à Augusta (1), et je vous promets qu'il n'y aura que la mort ou une maladie qui me puisse empêcher d'être ponctuelle. J'expédierai pour cet effet dans peu de jours Clairet, qui vous porte toutes les informations nécessaires, et quelque information de plus qui vous sera très agréable à savoir, et si tôt que vous aurez reçu la présente, ne m'écrivez plus ici, mais faites que je trouve de vos lettres à Augusta pour pouvoir régler mon voyage à votre mode. Je ne prétends pas que vous preniez la peine de venir me rencontrer; vous me ferez trop de grâce si vous ne vous enfuyez à mon arrivée à Rome. Enfin, quelque résolution que vous preniez, je serai contente de tout ce que vous ferez, et je partirai infailliblement du 20 du prochain d'ici au plus long; et vous pouvez vous régler là-dessus; mais je vous donnerai encore une information plus exacte et ponctuelle par les lettres que Clairet vous portera dans peu de jours.

Il n'y a ici rien de nouveau. Wrangel est encore au lit, mais

(1) Augsbourg.

il se porte un peu mieux, et je crois qu'il le pourra quitter bientôt. Il a voulu faire un effort pour prendre l'air, mais il y a mal réussi, et je pense que cela a reculé sa santé pour quelques jours. Le chagrin et la mauvaise satisfaction qu'il a de la Cour de Suède contribuent beaucoup à son mal.

Le marquis [del] Monte est entièrement guéri, et il mérite la grâce que vous lui faites de continuer de l'aimer comme auparavant.

L'on dit pour certain que l'Empereur a enfin résolu de secourir le Pays-Bas, si l'argent de France, qui est allé à Vienne, ne l'empêche. Les Hollandais se déclareront infailliblement pour l'Espagne; l'on ne sait pas encore quel parti prendra l'Angleterre, qui jusqu'ici permet les levées aux deux partis. L'Espagne fait un si grand parti aux Hollandais pour les engager, qu'il est étonnant de voir à quoi ils se résolvent en cette extrémité.

L'armée de France est en quartiers d'hiver, et cette campagne est finie.

L'assemblée de Cologne enfin a fait sa proposition. On ne sait encore ce qui en résultera de cette assemblée. Tout ce qu'on peut assurer avec vérité est qu'on y boira furieusement à la santé du bien public et de la liberté d'Allemagne. Ce qu'on y fera de plus, le temps le fera connaître. A Ratisbonne, on fait de même, et là, aussi bien qu'à Cologne, on prend de l'argent de tous ceux qui en veulent donner. Voilà en peu de mots la constitution présente de l'Allemagne. En Suède on fait quasi autant, mais on ne reçoit et on ne donne pas d'argent, parce qu'on n'en a point, et que l'espérance est perdue d'en avoir, car il n'y a pas de comédie qui donne de l'argent aux spectateurs, et c'est le personnage qu'on a pris. On veut offrir la médiation, et comme c'est la qualité que toute l'Europe prend présentement, je conseille au pape de prendre celle d'arbitre, qui lui appartient.

Je vous envoie un mémoire de M. de Lionne, qui me vient de Bruxelles. Je suppose que les Espagnols vous l'ont communiqué aussi bien qu'à moi; mais en tout cas je ne saurais m'em-

pêcher de vous l'envoyer. J'y vois avec joie que si les conseils de Lionne sont suivis, les affaires de Castro n'inquiéteront plus Rome (1). Je suis au désespoir de voir que les résolutions du Roi là-dessus vous sont échappées, mais je ne doute pas que vous ne le sachiez, et je tâcherai de le savoir aussi de mon côté devant que de partir.

Je me réserve à vous entretenir plus au long par la lettre que Clairet vous apportera et qui vous rendra un compte exact de l'état de mes affaires. Cependant je vous prie d'être persuadé que vous trouverez que mes malheurs n'ont apporté aucun changement à mon amitié, que je vous conserverai inviolable jusqu'à la mort. Adieu.

Au nom de Dieu, ôtez-vous de la tête ces terreurs paniques que vous avez pour moi, et croyez que tout est calme ici et que je suis autant en sûreté ici qu'à Rome même (2).

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 5 octobre 1667.

Je crains que cet ordinaire ne me portera pas de vos lettres, et cela m'affligera fort si l'opinion de mon départ vous aura fait résoudre à me priver de cette consolation.

J'avais ordonné à Macchiati de porter à Borri de ma part la défense d'entrer en ma maison, et j'avais défendu à tous ceux qui sont à moi de converser avec lui; et je n'ai révoqué cet ordre sans consulter tous les prêtres qui sont ici, lesquels tous m'ont unanimement assurée que je devais le révoquer et qu'il n'y avait nulle raison qui pourrait m'obliger à le donner, et D. Arbostino n'a pas hésité de m'assurer que je pouvais l'admettre sans aucun scrupule. Cela m'a obligée à le souffrir comme

(1) La France avait soutenu les réclamations du duc de Parme pour rentrer en possession du duché de Castro, dont il avait été dépouillé par Urbain VIII.

(2) Les craintes d'Azzolino avaient été excitées par une lettre de Texeira, du 10 août, dans laquelle il disait qu'on n'était pas à l'abri du danger de nouveaux désordres. (Arch. Azzolino.)

tant d'autres qu'on souffre ici, et [je] me suis contentée de lui défendre ma chapelle et ma messe, et c'est, comme vous voyez, sur la parole de tous nos prêtres que j'ai révoqué cet ordre. Si j'ai mal fait, je demande pardon à Sa Sainteté et au Saint-Office, et j'espère de l'obtenir de mon ignorance.

Pour le marquis del Monte, il doit sa vie à Borri, qui, après Dieu, l'a guéri d'une maladie qui avait fait perdre le latin aux autres médecins, et le pauvre marquis se mourait sans Borri à la barbe de Macchiati, quoique le marquis se fût obstiné de ne vouloir pas se servir de Borri. Mais il y a été à la fin forcé, et je le tiens guéri entièrement; et s'il se fût servi plus tôt de lui, il se serait épargné un mois ou six semaines de maladie. Voilà la vérité toute pure ; mais cela n'empêchera pas que je n'use, pour le peu de temps qui nous reste d'être ici, de toutes les précautions que vous souhaitez sur son sujet.

Nous avons ici une nouvelle considérable, et c'est que les Français font courir le bruit que les Hollandais prennent leur parti et veulent partager avec la France les Pays-Bas.

Si cela est, je tiens qu'on ne fera pas la paix, mais j'ai de la peine à croire cette nouvelle, qui serait la dernière destruction de la maison d'Autriche, si elle se trouvait vraie; car on n'en demeurerait pas là, et ce serait à la Hollande et à la France à partager l'Europe; car dans l'état des choses je compte pour rien tout le reste, c'est-à-dire la Suède, l'Angleterre et tout cela; car pour l'Allemagne je ne lui fais pas l'honneur de la compter. Ils mourront contents le verre à la main : c'est tout.

En Angleterre, il y a grande apparence de troubles. Wrangel est encore ici; il est guéri.

Pour moi, je partirai infailliblement au vingtième d'octobre. Cependant je suis occupée à la dépêche de Clairet, qui partira à la fin de cette semaine ou au commencement de l'autre. Il vous portera toutes les informations nécessaires, et je le suivrai d'assez près, et serai votre véritable amie jusqu'à la mort. Adieu. Ne vous inquiétez pas pour moi et croyez que, nonobstant la rage des prédicants, toute la ville a grand regret de mon départ.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 12 octobre 1667.

Je vous demande pardon si ma lettre du 27 d'août (1) et toutes les autres précédentes à celles-ci vous ont offensé. Quoi qu'elle puisse vous avoir dit, je vous prie de croire que je ne puis avoir pour votre vertu et pour votre mérite des sentiments qui passent ceux de l'estime et de la vénération de bien loin ; et j'espère que toutes les actions de ma vie expliqueront le sens de ma lettre si avantageusement pour vous, que vous aurez sujet de ne vous plaindre pas de moi et d'être persuadé que je ne rends que trop de justice à votre vertu, et peut-être plus que vous ne voudrez. Cependant je vous remercie de tout ce que votre lettre du 17 du passé contient d'obligeant. Je me réserve à vous en remercier plus amplement moi-même, et à vous dire mes sentiments sur le sujet de ma reconnaissance, dont j'espère que vous serez satisfait, quand [vous] la trouverez être dans le suprême degré où on la peut avoir.

Je ne sais pas quel sujet Texeira peut avoir de se plaindre de moi (2), mais je sais bien que je ne lui ai jamais dit la moindre parole désobligeante, quelque sujet que j'aie quelquefois de me plaindre de lui. Au reste, je voudrais que non seul[ement] il vous donnât avis de toutes mes paroles et de toutes mes actions, mais qu'il pût vous rendre compte de toutes mes paroles, car je n'en ai point et n'en puis avoir qui ne soient pleines d'une grande estime et de la dernière tendresse pour vous. Pardonnez ce terme qui vous offensera peut-être, et dont je vous offenserai jusqu'à la mort.

(1) Cette lettre est malheureusement au nombre de celles qui manquent.

(2) Texeira désirait évidemment voir partir la Reine au plus tôt. Dans sa lettre à Azzolino du 10 août, déjà citée, il ajoutait, après avoir parlé des dangers qui menaçaient Christine à Hambourg : « Il est certain que Sa Majesté ne peut continuer longtemps sa résidence ici sans exposer sa propre réputation à l'expérience de nouveaux désordres. »

Je travaille toujours à la dépêche de Clairet, qui n'attend plus que les lettres de Suède qui doivent arriver demain, et sitôt qu'elles seront arrivées, il partira. Moi-même je partirai au 20 prochain, sans faute, s'il plaît à Dieu, et Clairet vous dira le reste.

Les nouvelles sont de peu d'importance, et celle de la naissance d'un fils à l'Empereur ne l'est pas à vous. On parle fortement d'une ligue entre Angleterre et Hollande, et je tiens que cela ne peut manquer et je ne doute pas que l'Espagne n'y entre aussi. Voilà à plus près tout.

Wrangel est parti ce matin, il reviendra encore ici pour mon départ. Les ambassadeurs de France et de Hollande feront de même, et moi je travaille à mon départ avec tous les soins imaginables, et j'espère d'avoir le bien de vous revoir à la fin de novembre, vous priant de croire que j'attends cet heureux jour avec la plus grande impatience du monde. Adieu.

J'oubliais de vous dire qu'il n'y a point de peste à Francfort ni en toute l'Allemagne; et l'on donne l'ajustement du Portugal pour fait, de France même, mais vous savez mieux que moi ce qui en est.

VI

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 19 octobre 1667.

J'ai bien du déplaisir d'apprendre par votre dernière lettre que la mienne pour vous se trouve perdue. Je ne puis m'imaginer par quel intérêt ou curiosité l'on s'avise de prendre mes lettres; je ferai pourtant mes diligences pour le pénétrer, s'il est possible. Cependant je vous prie de croire que la mort seule peut m'empêcher de vous écrire.

J'étais sur le point de partir d'ici, et tout était prêt pour cela

pour la semaine qui vient, lorsque la poste de Poméranie m'apporta hier des lettres qui m'ont forcée à changer de résolution, en m'apprenant que la régence de Suède a donné ordre à celle de Poméranie de protéger les intérêts d'Appelman contre moi. Cet outrage et injustice est de telle importance pour moi que je n'ose partir d'ici sans y avoir remédié. Adami ne m'écrit rien de Suède, et j'aurais eu peine à croire cet attentat, si l'on ne m'eût envoyé l'ordre en original. J'ai envoyé vers Wrangel pour m'opposer à ce préjudice et j'écrirai en Suède pour tâcher de faire révoquer cet ordre, ce qui ne me sera pas difficile, étant en possession de le faire souvent, et je m'assure que je leur ferai avoir la honte de m'avoir offensée inutilement. Ce que vous m'écrivez touchant le dessein qu'on a de m'ôter mes biens de Poméranie lorsque je serai partie, n'est que ce qu'Adami m'a écrit il y [a] plus de trois mois. Je m'en suis moquée alors, mais à présent et après ce que je vois arriver, je me doute de tout, ayant raison d'avoir tout suspect; mais j'y donnerai si bon ordre qu'il n'y aura rien à craindre, et [je] n'ai autre regret que d'être forcée de différer mon retour jusqu'à Pâques, car je ne vois pas d'espérance de pouvoir partir d'ici cet hiver. Je vous prie de faire avec Sa Sainteté mes excuses, et de croire que ce délai est un effet de mon malheur et non pas de ma faute. Ne vous inquiétez pas, ni pour ma personne, ni pour mes intérêts : il n'y a rien à craindre ici et je remédierai à tout. Je vous demande seulement un peu de pitié pour mon malheur, dont je suis d'autant plus inconsolable que je me vois pour longtemps privée de la consolation de vos lettres, qui est l'unique dont je puisse être capable en ce maudit pays.

Dimanche passé, le pauvre Pezza fut surpris d'un mal de pleurésie si violent, accompagné d'un catarrhe suffocatif tel, que je croyais le perdre. Il se porte à présent mieux, mais si mes affaires ne m'eussent arrêtée ici, il ne pouvait me suivre, non plus que le marquis del Monte, qui, quoique entièrement guéri, est resté si faible que je le vois incapable de la fatigue d'un si fâcheux voyage qu'aurait été celui où je me préparais, en une



saison où les plus sains, robustes et forts ne peuvent voyager par l'Allemagne qu'avec danger manifeste de la vie. Il fait ici un temps si extravagant qu'il n'est pas possible de l'imaginer, et nous avons [eu] quarante jours de pluie et [de] tempêtes horribles et continuelles, et dans une même semaine nous souffrons ici les chauds d'Italie et les froids de Suède, sans avoir vu presque dans deux mois que peu de fois le soleil. L'humide y règne si fort, que les draps de mon lit sont humides comme s'ils eussent été exposés à la rosée, et on ne peut remédier à cet inconvénient, par aucun soin ni par aucune diligence. Après cela, si vous apprenez que je suis métamorphosée en grenouille, ne vous en étonnez pas. A la vérité, j'ai peu d'envie de rire et je mérite pour plus d'une raison que vous ayez pitié de moi. Pour la santé, je l'ai assez bonne depuis que j'ai quitté la bière. Je bois présentement de l'eau corrigée avec de l'ambre, du musc et le sucre, et je m'en trouve admirablement bien et je crois que je ne changerai pas cette bevande (1) jusqu'à ce que j'aie le bonheur d'être de retour en Italie. Mais, oh Dieu, quand sera-ce? Je crains bien que mon malheur ne soit plus long que ma vie.

Je vous aurais envoyé Clairet, s'il eût été en état de faire un si long voyage en poste, mais le pauvre homme est vieux et n'ose l'entreprendre en cette saison, où le mauvais temps a rendu les chemins impraticables. Outre cela, ce qui est arrivé à ma lettre me fait craindre qu'on ne le dévalise et l'assomme, et je serais fâchée que les choses que j'avais dessein de vous envoyer avec lui, tombassent en d'autres mains. C'est pourquoi j'ai différé jusqu'à une meilleure conjoncture pour ne rien hasarder.

Je vous enverrai bientôt de l'argent et tâcherai de ne vous laisser manquer de rien. Ayez un peu de patience, vous aurez sujet d'être très satisfait de moi et de ma conduite.

L'on attend ici ce que produira l'ambassade des Hollandais en Angleterre, et l'on croit que la résolution des uns et des

(1) Ital. : *bevanda* = breuvage.

autres dépend de cette négociation. L'on dit que la Bavière a pris le parti de l'Autriche, et Saxe a fait de même, et on ne doute pas que le reste de l'Empire ne suive leur exemple. Mais tout cela n'est rien si les Hollandais et l'Angleterre ne se déclarent. Vous savez tout cela mieux que moi, et j'ai tort de vous dire ce que vous savez. L'on parle fort de l'ajustement de Portugal; s'il est fait, vous [le] savez à l'heure qu'il est.

Il n'y a rien de nouveau d'ailleurs, sinon que le délai de mon départ me rend plus malheureuse que je ne fus jamais, et que la privation de vos lettres, à laquelle il faut que je me prépare, est pour moi un surcroît de déplaisir insupportable. Je vous prie néanmoins d'être persuadé que ni le temps ni mes malheurs ne changeront pas la résolution que j'ai de vivre et de mourir votre véritable amie. Adieu.

P. S. — Outre ce que je vous ai dit, la régence s'oppose aussi au contrat de Poméranie, mais ne vous mettez pas en peine, je remédierai à tout. Notez qu'on a donné cet ordre quand on croyait que j'étais déjà partie, mais la régence de Poméranie n'a pas voulu l'exécuter sans l'ordre de Wrangel.



Les craintes que l'intervention des régents en faveur d'Appelman et l'envoi d'un commissaire dans les provinces inspiraient à Christine, lui faisaient donc croire nécessaire de passer encore un hiver à Hambourg. Elle s'apercevait déjà du préjudice que son départ précipité avait porté à l'affaire des contrats d'affermage, dont la mise en exécution se trouvait constamment retardée par quelque détail, et la pensée d'un retour en Suède commençait à germer dans son cerveau. La Diète, qui avait été ajournée en 1667, ne pouvait manquer d'être convoquée pour le printemps de 1668, et elle fondait encore des espérances sur les États. Malheureusement ces espérances, hautement avouées à tout moment, étaient précisément ce qu'il fallait pour indisposer les régents de plus en plus contre elle. Et comme le pouvoir était à eux et qu'ils ne



craignaient pas d'en abuser, Christine aurait peut-être mieux fait de ne pas les inquiéter à ce sujet. Aussi profitaient-ils de chaque occasion pour faire sentir à la Reine leur malveillance, aux dépens quelquefois, il faut bien le dire, de l'équité et de la justice. Ainsi, par exemple, le règlement de la dette de la Couronne envers la Reine, maintes fois promis à Adami, se faisait toujours attendre.

La position d'Adami à Stockholm était devenue assez désagréable. Il avait réussi, malgré le mauvais vouloir des régents et l'indifférence, touchant à l'hostilité, de Seved Bååt, à conclure les contrats d'affermage de toutes les provinces de la Reine, et Momma avait dès le mois de juillet pris possession de ses droits en Gotland (1). Mais il restait encore pour les autres provinces des mesures à prendre, qui n'étaient point de simples formalités : entre autres, le dépôt des cautions des fermiers, et surtout la mise en possession de ceux-ci.

Au fond, Christine n'était pas mécontente de l'œuvre de son envoyé, et les critiques qu'elle ne lui épargnait pas dans ses lettres, concernaient principalement des questions de détail, mais le ton qu'elle adoptait avec lui était souvent blessant et humiliant. Aussi Adami, découragé par ce traitement, avait-il insisté pour obtenir son rappel, et Christine avait fini par y consentir. Mais maintenant qu'elle s'était décidée à rester à Hambourg et commençait à songer à retourner en Suède, elle crut nécessaire de garder Adami à Stockholm, et, révoquant le congé qu'elle venait de lui accorder, elle lui signifia (2) l'ordre de rester encore quelques mois en Suède.

La forme de la lettre qu'elle lui adressa était courtoise, mais elle avait été précédée par une autre (3) qui mit le comble à l'irritation qui couvait chez Adami. Il y avait vu une accusation directe d'avoir dissimulé dans ses comptes quel-

(1) Voir, pour les détails : G. LINDSTRÖM, *Bidrag till Historien om Gotland*, Upsala, 1854, p. 8-20.

(2) Christine à Adami, 25 octobre 1667.

(3) Cette lettre manque. Je ne la connais que par la réponse d'Adami (du 19 novembre). Il y affirme l'avoir reçue le 1er novembre, par conséquent avant l'arrivée de la lettre du 25 octobre révoquant son congé.

ques sommes reçues des provinces, et, exaspéré par cette attaque à sa probité, il avait résolu de quitter le service de la Reine. Il lui écrivit donc qu'il informerait le gouverneur général que la Reine l'avait congédié, et qu'il partirait de Stockholm au plus tôt.

Ainsi finissait, après plus de deux ans, la mission d'Adami en Suède. Il avait manqué de clairvoyance et s'était quelquefois laissé duper par les belles paroles du grand chancelier, mais il paraît avoir été un homme honnête et droit. Christine, sous ce rapport, lui a rendu justice en écrivant en marge de la lettre dans laquelle Adami lui a reproché ses soupçons, et qu'elle envoya à Azzolino :

« Je n'ai jamais eu la pensée de l'accuser de ce crime et je vous prie de le croire. » Mais Adami s'était — peut-être par sa probité même — attiré la malveillance de Texeira, de del Monte et de Pezza, malveillance qui éclate plus d'une fois dans leur correspondance, et ils avaient eu bien des occasions de le desservir auprès de la Reine. La comparaison de cette correspondance, et notamment des lettres à Azzolino, avec celles d'Adami, parle cependant en faveur de celui-ci. Il écrit sans prétention, sans grâce et même sans correction, mais ses lettres donnent l'impression d'un homme simple et loyal. Celles de del Monte, au contraire, sont pleines de phrases, de flatteries et de protestations, et avec tout cela elles manquent absolument de l'accent de sincérité et de conviction qu'on aimerait à y trouver. Dans la rivalité de ces hommes, c'est le moins adroit et non le moins honnête qui a succombé, cas d'ailleurs des plus ordinaires au dix-septième siècle, comme au nôtre.

Christine avait eu le plaisir de revoir Terlon qui était venu au commencement de novembre à Hambourg et y resta tout un mois. Pendant ce temps, il vint chaque jour, souvent même deux fois, faire visite à la Reine (1), à laquelle l'attachait une sympathie, qui dura toute leur vie et que maintenaient autant

(1) Macchiati à Azzolino, 7 décembre.

les intérêts politiques communs que le zèle qu'ils avaient tous deux pour la propagande catholique. Le connétable Wrangel, qui se trouvait de nouveau à Hambourg, était également assidu auprès de la Reine. Christine ne manquait donc pas de société, et pour se divertir elle avait fait venir pour trois semaines, de Lunebourg, une troupe de comédiens qui jouaient tous les soirs (1). Le peintre Ovens occupait ce qui lui restait de loisir, et, s'il faut en croire Macchiati, il fut la cause involontaire d'une indisposition de la Reine qui prit froid pour avoir été trop longtemps avec lui dans une chambre surchauffée. La faute n'était peut-être pas tout à fait à Ovens, car déjà avant cela la Reine avait recommencé à souffrir de ses maux habituels, migraines, indigestions, rhumes, etc. Ses lettres au cardinal s'en ressentent, comme on va le voir.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 30 novembre 1667 (2).

La saison m'a retardé la satisfaction de recevoir vos lettres le jour accoutumé, et [elles] ne m'ont été rendues que dimanche passé, au lieu que j'étais accoutumée de les recevoir le mercredi.

Je n'ai rien à y répondre, sinon que de vous assurer que lorsque ma bonne fortune me permettra de me mettre en chemin, je ne manquerai pas de vous donner des nouvelles ponctuelles de mon arrivée.

Le Roi de Suède est toujours malade, et son mal l'a presse un peu plus qu'à l'ordinaire, et il en est présentement au lit; on espère toujours qu'il en guérira, et je le souhaite de tout mon cœur.

Il n'y a ici rien de nouveau qui mérite de vous être écrit, et

(1) Ils reçurent en partant mille écus et les costumes. Macchiati à Azzolino, 30 novembre.

(2) Les lettres des cinq semaines précédentes manquent.

je me porte si mal que je ne suis pas en état de vous faire une plus longue lettre, vous assurant seulement de l'éternelle durée de mon amitié. Je vous dis adieu, et je serai plus longue dans l'ordinaire prochain, s'il plaît à Dieu.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 7 décembre 1667.

Je me trouve tout à fait privée de la consolation de vos lettres dans cette semaine, et j'ai eu deux fois la douleur de voir arriver l'ordinaire de Nuremberg sans apporter les lettres d'Italie, lesquelles on suppose être arrêtées dans le Tyrol par le mauvais temps. Ainsi jugez quel est mon déplaisir, dont je serais inconsolable, si je n'espérais que vous êtes tous en bonne santé, surtout Sa Sainteté et vous, qui êtes pour moi les deux personnes du monde qui me sont les plus importantes.

Le roi de Suède est toujours en même état; les dernières lettres portent qu'il se trouve un peu soulagé. Je prie Dieu qu'il le soit tout à fait, et qu'il me soit permis d'aller à Rome ce printemps.

Je vous envoie une copie de lettre de M. de Lionne écrite au sieur d'Estrades, ambassadeur de France en Hollande (1); vous verrez de cette lettre en quel état sont les affaires. Les Hollandais sont sur le point de se déclarer en faveur de l'Espagne, et les Français même n'en doutent plus; l'Angleterre fera assurément autant; cela pourra balancer un peu les affaires, mais l'avantage de la France est si grand que je ne vois pas qu'on puisse l'empêcher pour cette campagne de faire ses conquêtes telles qu'elle voudra. On parle de la paix de Portugal comme d'une affaire faite. Vous en savez ce qui en est. L'on dit que les Espagnols rejettent toute autre médiation que celle

(1) Cette lettre est du 18 novembre 1667. Christine a reçu communication, vers cette époque, de plusieurs dépêches des agents français. L'une lui a été donnée par Bidal, les autres peut-être par Terlon.

du pape, en quoi ils font ce qui est digne d'eux. Si vous n'étiez sécrétaire d'État, on vous demanderait un peu de nouvelles, mais on n'oserait vous en parler à présent, ni ne vous en donner, car on est ridicule de vouloir vous dire ce que vous savez.

Il n'y a ici rien de nouveau, sinon que toute la maison est presque malade. Moi-même je me suis trouvée mal quelques jours, mais ce n'a pas été jusqu'à en garder le lit; à présent je me porte aussi bien qu'on se peut porter en ce pays où on enrage.

Pour les affaires d'Appelman, elles ont eu le succès que je vous avais prédit, et je n'ai pas eu de peine à faire dédire les gens. Enfin tout va à souhait, et il ne me reste rien à désirer sinon le temps de mon départ.

Je vous envoie une lettre d'Adami. Je vous prie de remarquer ce que vous verrez écrit de ma main aux marges (1), je vous avoue que son procédé me surprend et que j'en [ai] de la douleur; c'est tout ce que je puis vous dire. Je suis et serai éternellement entièrement à vous. Adieu.

***

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 28 décembre 1667 (2).

Je vous envoie un billet pour Sanchez qui vous doit payer huit mille écus; je vous l'enverrai double pour l'ordinaire prochain. Devant que je parte d'ici, je ferai mes efforts pour vous envoyer des sommes plus grandes ou plus petites, selon que l'occasion se présentera, mais je vous enverrai le plus souvent de l'argent que je pourrai.

Votre lettre du 3 du présent m'oblige au delà de ce que vous pouvez croire sur le sujet d'Adami. Je n'espérais pas moins de vous, mais aussi je mérite [que] vous en usiez comme vous faites. Ce que vous me dites sur la manière de le congédier est

(1) Celle du 19 novembre. Voyez p. 399-400.
(2) Les lettres des deux semaines précédentes manquent.

si juste, si raisonnable, qu'il faudrait n'avoir eu ni raison n justice, si mes pensées ne se fussent accordées avec les vôtres Dieu m'est témoin, et tous ceux que je vous ai cités dans m précédente, que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour envelopper s folle conduite et la cacher aux autres, et de faire voir en s personne la déférence et la considération que j'ai pour vous, jus que-là même, que je me suis préparée à souffrir toutes ses bru talités sans le regarder de travers, s'il eût voulu me faire l'hon neur de se faire voir, et j'ai voulu faire courir ici le bruit qu je l'envoyais conférer avec vous sur mes affaires à Rome. Mai voyez mon malheur : cependant que je vais méditer tous ce préparatifs, il dit à Stockholm qu'il a quitté mon service, qu'i ira droit à Rome, sans passer par ici, et fait un vacarme qui l déshonore partout, lorsque je m'efforce à sauver sa réputation

Je ne sais ce que j'en dois présumer, mais il y a déjà si long temps qu'il est parti de Suède qu'il serait ici quand il aurai fait ce voyage à pied. Cependant je garde encore vos lettre auprès de moi, et je les garderai jusqu'à l'ordinaire prochain, e si entre ici et là on n'en a pas de nouvelles, je vous les renver rai. Je vous avoue que son procédé me donne une douleur mor telle, et que je n'ai guère eu d'affaire en ma vie qui m'ait tan affligée. S'il vient encore ici (ce que je ne crois pas), mo procédé sera envers lui si honnête, que j'espère que vous sere satisfait de ma conduite, et que vous connaîtrez que je pui tout sur moi quand il [est] question de vous plaire et de vou obliger, et je ferai voir à toute la terre que vous m'êtes seu plus considérable que tous les Rois du monde ensemble.

Je vous suis bien obligée du commandement que vous lu faites de n'écrire ni parler de moi qu'avec vénération, etc Mais vous verrez qu'il ne vous obéira pas, car il a parlé de mo en Suède d'une manière qui vous ferait horreur si vous le saviez je ne l'ai pas su qu'après son départ, et des gens me l'ont di qui ne peuvent être suspects de malice. Mais cela n'est rien Si Pezza vous parle jamais, il vous dira de quel air il a parlé d vous dans mon antichambre à Rome, et il sait des histoires d cet homme, que si vous le forcez à vous les dire, elles vous fe-

ront horreur, et vous connaîtrez combien cet homme est indigne de vos bontés et de votre protection.

Il n'y a rien de nouveau ici qui mérite de vous être communiqué. J'attends vos lettres avec impatience, et nous enrageons tous ici de froid. Wrangel est ici à qui j'ai mille obligations. Il est effroyablement mal satisfait du présent gouvernement, et a raison.

Le roi de Suède est guéri tout à fait, mais il y a des gens qui croient que cela ne durera pas; le temps nous éclaircira de cela et de bien d'autres choses. Je vous prie de remercier Sa Sainteté de la grâce qu'il m'a faite sur les jours maigres.

Je serai satisfaite et heureuse si ce que vous me dites sur la Palleotti (1) fût bien vrai. *Tanto basta*. Adieu.

(1) Il paraît que la Reine fait ici allusion à l'enlèvement d'une religieuse de ce nom, incident qui avait causé quelque scandale à Rome.

CHAPITRE VIII

MISSION DE ROSENBACH. — DIÈTE DE 1668.

I. Départ d'Adami pour l'Italie. — Christine songe à retourner en Suède. — Passage par Hambourg du prince Cosme de Toscane. — Plans de la Reine pour secourir Candie. — Les affermages. — II. Mission de Rosenbach à Stockholm. — La Reine propose de céder ses provinces en échange du duché de Brême. — Instructions à Rosenbach — III. Réunion de la Diète à Stockholm. — Bååt élu grand trésorier. — Rejet des propositions de Christine. — Leijoncrona chez la Reine. — Résolution de la Diète touchant ses affaires (septembre 1668). — La santé de Christine.

I

Les premiers jours de 1668 furent marqués par l'arrivée d'Adami à Hambourg. Quoique la Reine, qui se repentait peut-être de la manière dont elle l'avait traité, le reçût avec affabilité, il ne cacha pas son mécontentement. Dans son audience de congé, Christine lui dit qu'elle espérait le voir à Loreto, lorsqu'elle passerait par là en retournant à Rome ; mais Adami se contenta de répondre : « Si je suis à Fermo (1) », — sans ajouter ni compliments ni remerciements. Il ne fut guère plus aimable avec les membres de la suite, ni avec Texeira (2), et il partit pour l'Italie le 6 janvier, laissant à Christine l'impression qu'elle avait un serviteur de moins et un ennemi de plus.

Adami avait apporté la nouvelle que la Diète devait être convoquée pour le mois de juin, et Christine, que ses correspon-

(1) Fermo, ville natale d'Adami, est peu éloignée du sanctuaire de Loreto — ou N.-D. de Lorette — où Christine avait coutume de s'arrêter.

(2) Del Monte et Texeira à Azzolino, 10 janvier 1668.

dants de Stockholm encourageaient à croire aux bonnes dispositions des États (1), avait consulté Azzolino sur le nouveau voyage en Suède qu'elle méditait. Elle développe sa pensée à ce sujet dans la lettre qui suit (2) :

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 22 février 1668.

Vos lettres du 21 et du 28 [janvier] m'ont donné bien de la consolation après une longue attente. Je vous rends grâce de celle que vous me donnez en m'apprenant la parfaite santé de Sa Sainteté, vous assurant que vous ne pourrez me donner plus de joie que de m'en assurer. Je vous envoie une petite cassette remplie du meilleur baume apoplectique qu'on puisse faire ici, que j'ai fait faire exprès pour vous, afin que vous en fissiez un présent à Sa Sainteté (n'osant prendre moi-même la liberté). Si vous jugez qu'il puisse être agréable, vous pouvez dire que vous l'avez ordonné exprès pour l'en régaler. Le dernier accident de Sa Sainteté me fit venir cette pensée ; et je vous l'aurais envoyé de l'ordinaire passé, si la flegme de ces bêtes qui le font, ne me l'eût empêché par leur longueur. Il est excellent dans toutes les apoplexies, paralysies, épilepsies, et autres accidents semblables ; mais j'ai à vous donner un avertissement qui me semble nécessaire, et c'est qu'il se faut garder de ne le mettre pas sans nécessité, car l'expérience nous a fait connaître qu'il cause des maux de tête enragés quand on s'en sert comme s'en servent les gens du pays. Et sachez que ceux du pays ont accoutumé de se le mettre tous les matins dans les tempes et dans les narines, pour se préserver du mauvais air ; et pour cet effet il n'y a personne ici qui n'en porte dans la poche une boîte, pour pouvoir de temps à autre renouveler cette onction. Nous avons voulu faire de même, et moi et la maison s'est pourvue de boîtes de poche pour cet effet ; mais, au lieu de nous

(1) Le comte de Steinbergh à Christine, Stockholm, 15 février 1668. — Montpellier, V, p. 286.
(2) C'est la première de l'année 1668. Les précédentes manquent.

faire du bien, cela nous causa à tous, et à moi en particulier, des maux de tête si réglés, si continuels et insupportables que cela faillit à nous désespérer. Et cela arriva non seulement à moi, mais à tous ceux de la maison, au marquis del Monte, aux pages, au valet de chambre, à Pezza même, qui en a plus besoin que tout le reste; mais hors de là, dans les accidents arrivés à lui et à Geronimo del Monte, nous avons vu la vertu de son opération prompte et merveilleuse, et cela me fait juger qu'on ne s'en doit servir qu'en cas de nécessité; et j'ai voulu vous précautionner contre l'incommodité qui m'est arrivée, par ce long récit. Je souhaite de tout mon cœur qu'on n'en ait pas besoin.

Mes affaires de Poméranie commencent à prendre un meilleur pli, et j'espère les redresser bientôt tout à fait. Pour mon voyage de Suède, j'attends votre réponse pour me résoudre. Je vous avoue que je suis bien combattue, et que je ne sais à quoi me résoudre. L'incertitude de la vie me fait horreur, et je crains de m'exposer au danger de mourir sans confession. Car, enfin, si je mourais en Suède, sans avoir un prêtre auprès de moi, serais-je excusable devant Dieu et pourrais-je me pardonner à moi-même de m'être exposée de cette sorte pour des intérêts temporels, qui ne valent pas l'inquiétude que cette seule imagination me donne? J'ai de la santé, je suis forte et vigoureuse, il est vrai, mais tout cela ne peut-il pas manquer en un moment? Une fièvre, une pleurésie, d'autres accidents auxquels mon tempérament chaud et bouillant me rend sujette, tout cela ne peut-il pas emporter les plus robustes dans vingt et quatre heures?

Je compte pour rien de passer deux fois les mers, d'autres accidents où les voyages rendent sujette notre vie qui ne pend qu'à un filet. Je me trouve dans une mauvaise direction, qui est le f. ☉ (1), qui est à l'ant. de ♂ (2). Elle m'a déjà attaqué deux fois la vie, et je ne sais quel autre accident elle me prépare. Mourir n'est rien, mais mourir sans confession est une

(1) Signe astronomique du soleil.
(2) *Id.* de Mars.

horrible chose; je n'y puis penser sans frémir, et je voudrais que le pape me le défendît aller sans prêtre. Enfin, à vous dire vrai, je ne sais ce que je veux, et mon irrésolution me met dans un terrible embarras.

Il n'y a ici rien de nouveau. Je vous envoie une lettre de M. d'Estrades (1) qui vous fera connaître l'état des affaires de Hollande. Si vous poussez les affaires à Rome, il est indubitable que le pape se verra seul l'arbitre entre les deux Couronnes, et qu'on traitera la paix à Rome, et je voudrais qu'il me coutât quelque chose du mien que cela arrivât.

Le connétable Wrangel a pensé mourir aussi bien que sa femme. — Je m'étonne que le pauvre cardinal Pallotta, qui était si long en toutes ses affaires, ait employé si peu de temps à mourir (2); mais la mort est brusque et fait peu de cérémonies.

Nous attendons à tous moments le prince de Florence ici, et moi je suis plus à vous que jamais. Adieu.

Je vous envoie les nouvelles de Danese, qui ont mis enfin ma patience à bout. Je vous prie de lui donner de bonnes réprimandes et je vous proteste que je suis si en colère contre lui que, si vous le permettiez, je le licencierais de mon service, car j'ai remarqué depuis longtemps tant de venin en cet homme et en ses lettres, que je suis tout à fait en colère.

P. S. — Je suis obligée à Sa Sainteté de m'avoir ôté Nini de sur l'estomac, qui m'était d'aussi dure digestion que les viandes du carême.

***

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 29 février 1668.

Je suis encore privée de la consolation de vos lettres, et je doute si je pourrai sortir de cette angoisse ce soir.

(1) Évidemment une copie d'une dépêche de M. d'Estrades, communiquée à Christine par Lionne. Il ne paraît pas que la Reine ait été en relations directes avec d'Estrades.

(2) Le cardinal Evangelista Pallotta mourut à Rome le 23 janvier 1668. (Ciaconius.)

Cependant, nous avons ici une nouvelle très considérable qui est la conquête de la Franche-Comté par le roi de France. Toute cette grande expédition n'a coûté que dix jours de temps; mais il y a apparence qu'elle a coûté bien de l'argent, et que les Suisses n'ont pas été les seuls gagnés. Tout cela est une fatalité admirable et même inconcevable, et la fortune de la France et la faiblesse de l'Espagne sont incompréhensibles. En Hollande, on se prépare à la guerre contre la France, dont on ne doute quasi plus. L'Angleterre est occupée au même dessein. L'on dort à Vienne, et à Stockholm aussi, et l'on n'y fait rien, rien, rien, et l'on y jouit d'un profond repos qui ne peut être troublé que par la Diète; aussi sera-ce la plus considérable qui aura jamais été tenue en Suède. Il est encore difficile de juger quels effets elle produira. Le connétable de Suède sera ici devant la fin de la semaine ou au commencement de l'autre. Il est tout à fait guéri de son mal.

Le prince de Toscane (1) n'est pas encore arrivé; les chemins sont si épouvantables qu'il n'y a pas moyen d'avancer.

Voilà, à plus près, ce qu'il y a ici de digne de vous être écrit. Pour moi, je me porte bien et souhaite d'apprendre de vous la même nouvelle, vous assurant que je vous suis encore autant acquise que je la fus jamais, et que je la serai éternellement. Adieu.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 7 mars 1668.

J'ai reçu en même temps vos lettres du 4 et 11 du passé, et vous remercie des nouvelles qu'elles contiennent aussi bien que de la relation du carnaval, qui a été le plus beau et le plus magnifique qu'on pouvait souhaiter. La mascarade m'avait un peu alarmée, car je craignais qu'on ne m'eût enlevé l'invention

(1) Le prince Cosme de Médicis, fils du grand-duc Ferdinand II, auquel il succéda en 1670. Il entreprenait en ce moment son premier grand voyage en Europe. — Son second voyage fut commencé en septembre 1668.

et le dessein que j'ai à la tête pour [en] faire une à mon retour; mais vous m'avez consolée en m'assurant qu'on avait pris le mont Etna, car je n'ai pas eu de dessein sur lui. Je suis bien heureuse, au reste, de voir que vous êtes satisfait du procédé que j'ai usé envers Adami; j'espère que lorsque vous saurez bien des choses qu'on ne vous peut écrire, vous le serez encore plus.

Le prince de Toscane est venu ici, et en est parti hier pour se retourner à Florence. Il m'a vue et a usé très honnêtement avec moi; je suis très satisfaite de lui; il a eu la bonté de témoigner à tout le monde qu'il était aussi très satisfait de moi. Je l'ai traité quasi de la manière que vous autres cardinaux, avec cette différence, que son traitement a été inférieur au vôtre. Durant son séjour nous avons fait un peu trêve avec la barbarie du pays, et nous avons été comme en songe en Italie. Le prince n'est pas bien fait de corps, mais c'est un très honnête homme. Après le premier compliment qu'il me fit, d'aussi bonne grâce et aussi galamment qu'on peut imaginer, il ne me dit pas trois paroles, qu'il ne me parla de vous. Je lui dis que vous méritiez l'honneur qu'il vous faisait par votre mérite personnel et par la profession particulière que vous faisiez d'être ami et serviteur de lui et de toute sa maison. Et cela fournit de matière à la conversation en présence de deux cents personnes qui nous écoutaient et ne nous attendaient pas (1). Le prince parle français, espagnol, et attend l'allemand; il est savant, dévot, a beaucoup d'esprit et bien tourné, et l'on peut dire que c'est un très honnête homme. Il a fait partout de grandes libéralités et s'est acquis l'estime universelle de tout le monde aveo justice.

Il a un homme rare avec lui, qui est le fameux Moneglia (2), à qui j'ai bien donné de l'ouvrage, car il m'a promis de me faire une comédie en prose, avec des intermedii en musique, une autre pour un opéra en musique même, et une autre pièce

(1) « Attendaient » pour « entendaient », et « entendaient » pour « comprenaient ».

(2) Gio. Andrea Moneglia (1626-1700), médecin de la famille grand-ducale de Toscane. — Moneglia était aussi estimé comme poète et auteur dramatique, que comme médecin. Il a laissé trois volumes de drames et de comédies.

comique ridicule pour être récitée. C'est un homme de très bon goût et savant, et nous nous accordons de mon sentiment qu'il ne faut jamais mêler le sérieux et le ridicule, et s'il l'exécute comme il en parle, je crois qu'il en fera quelque chose de bon. Il m'a fait crever de rire en me racontant toutes ses réflexions sur ces pays-ci dont, effectivement, la barbarie est inconcevable. Il va faire le voyage du prince en vers burlesques, et m'a promis de me l'envoyer quand je serai à Rome.

En Suède, le Sénat commence à retourner, et il n'y manque plus que le grand chancelier, qui devait arriver en huit jours. On se prépare à la Diète, et on a raison. On a fait arrêter le comte Steinbergh, qui est fort de mes amis, on ne sait pas encore pourquoi, mais on le saura bientôt (1). Je crois que c'est pour l'amour de moi, quoiqu'on donnera d'autre couleur à la chose; mais je vois trop clair et l'on ne me peut tromper. On veut faire peur aux gens, et on s'y prend mal. Vous verrez bientôt des choses étranges, et la Suède touche de près à une grande révolution; nous verrons qui en profitera.

J'attends votre réponse avec impatience pour me résoudre au voyage de Suède, ou pour ne m'y résoudre pas. Pour mon retour à Rome et vos pressentiments, je n'ai rien à vous dire là-dessus, si ce n'est que votre cœur vous dit assurément ce qu'il désire, et je m'assure que vous m'entendez. Ma douleur est que je ne puis démentir vos pressentiments sans vous faire un grand déplaisir, mais mes résolutions dépendent, comme je vous ai dit, de votre réponse.

Wrangel, le connétable, arriva hier ici. Je le trouve bien cassé de maladie et de chagrin. Je voudrais que vous eussiez pu écouter la conversation que [nous] avons eue ensemble. Sa femme n'est pas encore guérie, et il n'est pas bien lui-même; je crains que sa vie ne sera pas longue. Si la Suède le perd, elle perdra en lui tout ce qui lui reste de grand, et moi je ferai une perte irréparable du plus grand ami que j'aie parmi les

(1) Steinbergh fut arrêté pour des menaces contre le comte J.-G. Stenbock, qui avait obtenu la charge de grand écuyer du royaume, à laquelle lui-même aspirait.

Suédois. Adieu, — vous n'en avez pas au monde qui vous soit plus fidèle que moi. — Adieu.

SECONDE LETTRE DU 7 MARS 1668.

Je crois que l'affaire dont vous me parlez, touchant l'entreprise de l'Orient (1), mérite que je vous en fasse une lettre particulière pour y répondre. Je vous dirai donc que ce que je vous écrivis il y a quelque temps, touchant l'armée qu'on devait former, n'était pas une pensée qui soit venue de ma tête; je vous l'écrivis comme un discours du peuple qui a même rempli toutes les gazettes de ces pays, qui ont dit cette sottise comme beaucoup d'autres. Mais, puisque vous m'en parlez d'un air qui est un peu plus sérieux que n'était celui avec lequel je vous l'écrivis, j'y ferai un peu plus de réflexion, et ferai ce que vous me dites, qui est de cultiver les dispositions en ces quartiers; quoique je ne voie rien à faire ici et que tout doit venir de Rome, car les ordres de Sa Sainteté doivent assurément tout régler en cette affaire, et sa seule autorité [et] volonté doit conduire l'entreprise et la protéger. Pour des soldats et du monde, je vous réponds que Sa Sainteté n'aura qu'à commander, et, pourvu qu'il y ait de l'argent, on en aura plus qu'on n'en voudra. Je vous ferai un petit projet de [la] manière qu'il faudra conduire cette entreprise, laquelle, toute grande et difficile qu'elle est, je crois qu'on pourrait, avec l'aide de Dieu, en venir à bout si Sa Sainteté s'y applique. Car de quoi ne serait-on pas capable, sous les auspices d'un si grand pape que, pour moi, je ne tiens rien impossible? Mais il faut avoir égard à :

1° Au temps, car il faut employer pour le moins une année, ou peut-être deux pour les préparatifs;

2° Il faut avoir de l'argent pour entretenir une grande et

(1) Le zèle de Clément IX pour la défense de Candie et ses efforts pour secourir Venise dans sa lutte contre la puissance ottomane, sont bien connus. Christine s'est toujours passionnément intéressée à la question d'Orient, bien autrement brûlante alors que de nos jours.

puissante armée, par mer et par terre, avec toutes ses appartenances et quelque réserve en cas de malheur;

3° Il faut penser à un rendez-vous par mer et par terre, et à un port capable de mettre une grande armée à l'abri;

4° Il faut un chef pour commander cette armée, sous les auspices et l'autorité de Sa Sainteté, avec un pouvoir absolu qui ne soit dépendant que de Sa Sainteté seule;

5° Il se faut garder de troupes auxiliaires comme de la peste, et tout le secours qu'on doit prétendre des princes chrétiens, est d'ouvrir leurs ports et de permettre les levées des recrues et les passages dans leurs États et provinces. Et, dans l'armée par mer et par terre, on ne doit souffrir pas un soldat ni matelot qui ait autre dépendance que celle de Sa Sainteté.

Voilà mon sentiment à plus près, mais je ne suis pas si téméraire que de me flatter de l'espérance qu'on puisse penser à moi en un tel cas. Je connais ma faiblesse et me crois tout à fait indigne d'un tel honneur. Néanmoins si j'y suis appelée, je vous réponds de mon respect et de ma fidélité pour Sa Sainteté et pour l'Église; c'est la seule chose de laquelle je puis répondre avec l'aide de Dieu, et que ma part dans cette entreprise ne sera autre que la fatigue et le danger, et que je m'estimerais très heureuse et très glorieuse de périr dans une telle entreprise.

Pour ce qui est d'y obliger les Polonais, mon sentiment est qu'on ne peut rien espérer de ce côté. La faiblesse du roi et celle de l'État est trop grande. Et mon avis serait qu'il se faut bien garder d'attirer le Turc de ce côté-là, car c'est la partie faible de la Chrétienté, et si le Turc nous attaque par là, nous sommes perdus. Pour les Moscovites, ils sont trop éloignés. Pour les Cosaques, si l'on le voudra, je sais comment il s'y faut prendre, et si Sa Sainteté le commande, je sais comment il les aura tout à fait à sa disposition quand il sera temps, et quand on y voudra penser sérieusement, et je tiens que c'est avec ces barbares-là qu'on pourra faire merveille. Si Sa Sainteté veut que je m'en mêle, je n'attends que ses ordres pour

la servir, car je crois que si elle permet que je m'y applique, que je pourrais la servir mieux qu'aucun autre, car j'ai des correspondances secrètes avec eux (1) et je suis fâchée que je n'aie su plutôt qu'on pensait à cela. Mais n'importe, j'y travaillerai et tâcherai de réparer le temps perdu.

Je crois que vous êtes bien étonné de me voir Cosaque, mais ne vous en étonnez pas de cela, non plus que si [je] vous apprends un jour que je sois devenue loup-garou, car, en ce maudit pays, le désespoir fait penser à tout. Et pourvu qu'on ne devienne pas Allemand, tout le reste est moins barbare. A ce propos, je vous dirai que les mulets du prince de Toscane ont eu ici un terrible cortège, et ces bêtes ici sont étonnées de voir des mulets d'une figure différente de la leur. — Adieu. — Je vous ferai part au plus tôt de mes rêveries, que vous considérez comme des châteaux d'Espagne.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 14 mars 1668.

Je vois de la vôtre du 18 du passé que mes lettres ont eu le même destin que les vôtres, et vous avez été deux ordinaires sans les recevoir aussi bien que moi. Je suis bien aise du moins que ce petit chagrin vous soit arrivé dans le carnaval, espérant que les fêtes et les divertissements vous l'auront fait oublier sans peine. Je vous rends grâce de la peine que vous prenez de m'en faire part. Sur la mort du cardinal Farnèse, je tiens que vous et moi pouvons dire d'avoir fait une grande perte (2), et je crois que notre fortune y aura contribué beaucoup.

Je suis été moi-même sur le confin de l'autre monde en poste et m'en suis retournée de même. Mercredi nuit, après

(1) Peut-être par le prince de Moldavie, Stéphan Gheorghe. — Il ne reste aux Archives Azzolino, ni à la collection de Montpellier, aucune trace de cette correspondance.

(2) Ici un autre mot a d'abord été écrit, puis effacé. La phrase est ironique.

avoir reçu à une heure vos lettres, je me couchai quelques moments après les avoir lues et me portais encore bien, mais la nuit la fièvre me prit, dont je ne fis pas de cas. Le lendemain, vers le midi, je fus attaquée d'une espèce de *schiransie* (1), que je supportai tout le jour sans me rendre, m'étant résolue de me faire saigner le lendemain matin; mais, vers le soir, elle augmenta de telle sorte qu'elle me mit, en peu de moments, en état de ne pouvoir ni respirer, ni avaler, ni quasi parler. Cela me fit résoudre à me faire tirer du sang en l'heure même; cela fut fait et je m'en fis tirer sans discrétion, ce qui me causa une espèce de défaillance qui faillit à me faire perdre la vie, quoique mes sentiments ne m'abandonnèrent jamais, et que j'eusse toujours assez de jugement pour ordonner tout ce qu'il fallait faire pour mon secours. Mais cette saignée me sauva la vie, car je tiens pour infaillible que si j'eusse attendu le matin, il [en] était fait de moi et il eût été impossible de me sauver. Enfin, avec une saignée et quelques lavements, je suis sortie d'affaire. Quoique ma faiblesse fût extrême, je n'ai jamais gardé entièrement le lit, et la fièvre, qui ne me quitta que dimanche dernier, emporta à l'instant toute ma faiblesse avec elle. Et à présent, je me porte aussi bien que jamais, et vous puis assurer que ma bile ne m'a guère joué de plus méchant tour.

On ne doute plus ici de la guerre universelle : la Hollande et l'Angleterre la déclareront conjointement à la France. La Suède est comprise dans cette ligue de la manière que je vous ai dit dans mes précédentes, et toute la terre prendra le parti de l'Espagne, c'est de quoi il ne faut plus douter. Si Rome ne donne la paix à la Chrétienté, nous sommes à la veille d'une guerre qui ne finira de longtemps et qui apportera bien du changement en Europe.

Wrangel, qui est parti d'ici vendredi passé, sera bientôt de retour pour passer par ici en Poméranie. La paix de Portugal est enfin véritablement conclue, et l'on attend D. Jean d'Au-

(1) *Scheranzia* : esquinancie, angine.

triche en Flandre, avec le secours qu'il doit apporter, qui, selon toutes les apparences, doit être celui de Pise. — Dieu vous conserve et prospère toujours. — Adieu.

* * *

Les neuf semaines d'intervalle qui se présentent maintenant dans la correspondance de la Reine avec le cardinal, passèrent sans autre événement remarquable que la prise de possession de l'administration financière d'Ösel par Momma (1). Celui-ci avait ainsi en main deux des provinces de Christine, et comme les négociations pour l'affermage d'Öland à Drakenhielm avaient fini par ne pas aboutir, la Reine songeait maintenant à lui confier encore cette troisième île.

La revision de l'administration d'Appelman en Poméranie continuait, et le ressentiment de Christine contre l'employé infidèle se faisait de plus en plus vif, car elle avait aussi appris qu'il avait livré aux régents plusieurs lettres compromettantes pour elle (2). Désormais, la vengeance qu'elle désire tirer de cette trahison, et le mépris qu'elle ressent pour le traître, conduiront souvent sa plume (3).

Pour le reste, sa correspondance pendant ces neuf semaines se borne à des missives de compliments et de cérémonie et à quelques lettres à d'Alibert, lequel était chargé de tenir la Reine au courant de la petite chronique de Rome (4).

(1) Del Monte à Azzolino, 23 mai.

(2) « Où, entre d'autres choses, Votre Majesté doit avoir parlé fort au désavantage de cette Régence, touchant leur façon de régner. » (Steinbergh à Christine, Stockholm, 15 février 1668. — Montpellier, V, p. 286.)

(3) Il est probable que Christine aura entretenu Azzolino d'Appelman dans les lettres qui nous manquent. Elle a écrit de lui à Terlon — dont l'intervention paraît avoir été sollicitée par Appelman — le 25 février, le 23 mars et le 10 avril 1668. (Montpellier, VIII, p. 73-75, Arkenholtz, III, p. 299, 300.)

(4) Voir Arckenholtz, III, p. 303-304, et Claretta, *Cristina di Svezia in Italia,* Docum., XIV. — Les lettres de Christine à d'Alibert n'offrent pas grand intérêt. Il eût été plus curieux de pouvoir lire les nouvelles que lui donnait d'Alibert, mais ces lettres sont perdues.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 23 mai 1668.

Votre lettre du 28 passé est pleine de sentiments de tant d'amitié pour moi, qu'on ne peut vous en être plus obligée que je vous la suis. Quelle joie pour moi de voir les obligeantes réflexions que vous faites sur notre accident et même sur nos lettres! Vous connaîtrez que je les ai faites de même que vous, et il y a quelque chose si admirable en toutes les circonstances de cette aventure, que je vous avoue que je ne voudrais pas pour tout l'or du monde qu'elle ne fût arrivée. Je la prends pour un oracle du ciel qui explique notre destin, et pour moi j'y consens de tout mon cœur.

La paix est aussi assurée que vous le savez (1), et l'on ne parle présentement que de licenciement de gens de guerre de tous côtés. Cependant la triple alliance entre [la] Hollande, l'Angleterre et la Suède est signée ; mais la Suède n'en tirera ou peu ou point d'argent, et je la vois aussi mal en les affaires de tous côtés qu'un État le puisse être au monde. La Diète est, comme je vous ai dit, irrévocable; mais je viens de faire une grande perte par la mort, que je crois déjà peut-être arrivée, d'un gentilhomme qui devait être le président de la noblesse dans cette Diète (2). On m'écrit qu'il était désespéré, et qu'on n'attendait que le moment de le voir expirer. C'est pour moi une perte irréparable en cette occasion. La noblesse l'avait choisi pour leur chef dans la dernière Diète passée, pour succéder à un autre qui l'a été dans les derniers temps. Il était très suspect à la régence; on l'a voulu envoyer hors du pays, sous des spécieux prétextes pour l'éloigner, mais il n'a pas voulu ; et tout cela pour l'amour de moi, car on le connaît

(1) La paix d'Aix-la-Chapelle fut signée le 2 mai 1668. (Basnage, II, p. 28.) La Suède avait adhéré quelques jours auparavant à l'alliance anglo-hollandaise du 23 janvier 1668, dite la Triple, en prévision de son accession.

(2) Le baron Jean Gyllenstierna.

affectionné à mes intérêts. Quand j'allai en Suède, on lui donna une commission en Finlande pour l'éloigner et pour m'empêcher de lui parler et de le voir. Mais, n'importe, selon toutes les apparences, celui qui lui succédera sera aussi de mes amis, car parmi la noblesse il y a peu de gens capables d'une telle charge qui ne me soient entièrement dévoués. Mais cela n'empêche pas que je ne regrette fort cette perte. S'il est mort, il meurt d'une maladie contagieuse qui court présentement en Suède, et qui est comme une espèce de peste, qui fait mourir des paroisses entières sans qu'il y reste une âme vivante. Cette mortalité se mêle aussi parmi les gens de condition et fait mourir des familles entières en deux et trois jours. — Il n'y a, du reste, rien de nouveau de Suède, et d'ici il n'y a rien, sinon que Wrangel a été contremandé de venir en Suède; il sera ici dans quinze jours ou trois semaines.

Je vous envoie une lettre de change qui sera bientôt accompagnée d'une autre, car je force par la justice le marchand de Lübeck à me payer. Ayez un peu de patience et soyez persuadé que je vous rendrai satisfait de moi.

Je ne puis vous expliquer la satisfaction que me donne la nouvelle de la parfaite et bonne santé du pape. Dieu conserve Sa Sainteté de longues années en cet état! Aussi faut-il que je vous dise ma joie de voir que Sa Sainteté habite dans le palais de Saint-Pierre et qu'elle s'y trouve si bien. Vous savez combien j'aime le Vatican, et combien j'ai souhaité de le voir habité par le pape; mais de le voir occupé par Clément IX, ce sera pour moi la plus agréable vision du monde. En effet, ils sont faits l'un pour l'autre; le Vatican est fait exprès pour loger le maître de l'univers, et notre Clément est digne de l'être. Ne m'accusez pas de l'intérêt du voisinage, car, en vérité, je ne le considère pas, et j'irais avec joie jusqu'au bout du monde voir ce grand pape (1).

Après cela il faut que je vous conte ma douleur pour le sujet

(1) Clément IX habita aussi le Quirinal. Christine l'y trouva à son retour à Rome. Le palais Riario, où habitait Christine, est beaucoup plus rapproché du Vatican que du Quirinal.

du pauvre Pezza, qui est en un état qui me fait craindre pour lui. Depuis son accident apoplectique, il ne s'est jamais entièrement remis. On fait toutes les diligences possibles et humaines pour le conserver, et j'espère qu'elles ne seront pas inutiles, mais je vous avoue que je crains. Vous saurez du marquis del Monte et du médecin les particularités. — Toute la maison est malade, et moi-même je [ne] me porte pas le mieux du monde. Mon mal de côté gauche, que je croyais guéri, ne l'est nullement et me tourmente autant et plus que jamais. Ce maudit pays n'épargne personne; ni la jeunesse ni la force ne peuvent lui résister; si la Diète ne finit bientôt, je pense que nous y mourrons tous tant que nous sommes. Pour moi, j'y ai contracté une intempérie qui m'incommodera le reste de ma vie; mais, patience!

J'attends avec impatience le reste de votre comédie, et vous prie de remercier le cardinal Raggi du souvenir qu'il a de moi et dites-lui de ma part que, selon la mode du pays où nous sommes, je boirai à sa santé, de tout mon cœur, de l'eau excellente qu'il m'a envoyée, dont je lui suis obligée. — Adieu.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 30 mai 1668.

Pour répondre à votre lettre du cinquième du courant et à l'apologie qu'elle contient, je vous dirai que je veux être entièrement persuadée, de la manière qu'il vous plaira, [et] que je vous demande pardon d'une faiblesse qui ne vous déplairait pas, si la cause qui la produit vous était encore aussi chère qu'elle l'était autrefois; mais, sans examiner si elle l'est encore ou non, je vous puis assurer que je veux croire tout ce que vous voulez, et que je n'emploierai pas mon esprit à me rendre, comme vous dites, malheureuse. Vous avez vu par la lettre que je vous ai envoyée de Corradi, que mon affliction était fondée sur des apparences assez probables; néanmoins, je suis prête à démen-

tir l'opinion publique sur la foi de votre lettre, et, sans demander d'autre déclaration de vous, je l'opposerai pour ma consolation à toutes les autres relations qui me pourront affliger à l'avenir.

D'ici il n'y a rien de nouveau à vous mander. Tout le monde attend avec impatience pour apprendre l'issue de l'armement effroyable des Hollandais et des Anglais et ce que produira la conjonction de leur armée navale. On en parle diversement, mais ce sont des conjectures dont le temps nous éclaircira.

Je vous envoie un extrait de la triple alliance, par laquelle vous verrez comme la Suède a été la dupe de toutes les nations. Pour la promesse de l'argent (1), je tiens qu'il est comme les promesses de mariage en France, qui ne sont jamais effectuées; mais nous verrons. Pour moi, je ne fais aucun fondement là-dessus, car la paix est faite.

Pezza se porte mieux et est guéri après m'avoir fait grand peur, car il a été en mauvais état. Toute la maison est malade. Je fus saignée avant-hier et puis dire avec vérité qu'on me tira du feu et non pas du sang. Il y [a] aussi bien des malades dans la ville; et, pour moi, je ne me porte pas trop bien.

Vous aurez vu par mes précédentes mon sentiment sur votre comédie. Je n'ose pas vous dire rien davantage, de peur de vous dire trop. J'attends le reste avec toute l'impatience du monde, car c'est toute ma consolation. Adieu.

Le gentilhomme dont je vous parlais dans ma précédente est, à ce qu'on écrit, hors de danger, et j'espère qu'il guérira.

II

Malgré toute la déférence que Christine marquait pour les conseils d'Azzolino, les deux amis se trouvaient alors en désac-

(1) La Suède demandait pour son action en faveur de l'Espagne des subsides que celle-ci devait payer sous la garantie de l'Angleterre et de la Hollande.

cord sur un point fort important. Le cardinal avait désapprouvé le projet de Christine de retourner en Suède, craignant évidemment quelque danger pour sa liberté. La Reine cependant caressait toujours l'idée d'être présente à la Diète, et elle avait déjà choisi un agent qui allait se rendre à Stockholm pour sonder le terrain, et porter en même temps à la régence de nouvelles propositions pour le règlement de ses intérêts.

C'était un gentilhomme de la Poméranie, Bernard de Rosenbach (1), qu'elle avait nommé son envoyé extraordinaire près la Cour de Suède (2). Il devait d'abord renouveler la demande pour le libre exercice de la religion catholique, avec la concession offerte par la Reine, qu'elle s'engageait à ne pas avoir parmi ses prêtres, ni des jésuites, ni d'autres religieux, et à ne

(1) Il signe en français B. de Rosembac. Après la fin de sa mission en Suède, Rosenbach fut nommé « premier bailli » des domaines de la Reine en Poméranie (il accuse réception de sa patente le 1er juillet 1671. — Montpellier, IV, p. 242). Cette charge avait été créée lors de la destitution d'Appelman; les fonctions de gouverneur ou d'intendant général qu'exerçait celui-ci, furent partagées entre le « fermier général », un négociant du nom de Bauman et un « bailli », le baron de Putbus, chargé de contrôler l'exécution du contrat d'affermage. Rosenbach succéda à Putbus et garda sa charge jusqu'à la mort de la Reine. — Il se convertit au catholicisme pendant une visite à Rome en 1679, et deux de ses fils furent élevés au Collège Clémentin, aux frais de Christine. (Montpellier, XI, p. 4.)

(2) Ses instructions sont datées du 14 juin 1668. (Arch. Azzolino.) C'est un fait très curieux que de voir une ex-souveraine accréditer un diplomate auprès du gouvernement de son propre pays. Au point de vue du droit des gens, strictement interprété, la prétention de Christine ne saurait être admise, puisqu'elle avait cessé d'être souveraine par l'abdication, et en admettant qu'une souveraineté lui fût restée, ce serait précisément sur une partie de l'État, où son agent devait exercer ses fonctions diplomatiques. Mais Christine n'a jamais voulu reconnaître qu'elle n'était plus souveraine. A ses yeux cette qualité était personnelle, inaliénable et indépendante de la possession d'un territoire, où elle pourrait s'exercer, et c'est justement pour affirmer et maintenir cette prétention qu'elle a tenu à affubler ses agents de titres diplomatiques. Ainsi, après Rosenbach, le marquis Horace del Monte (1672-1673 et 1680-1682), le comte de Vasenau (1674-1677) et le marquis Math. del Monte (1688-1689) furent accrédités par elle comme envoyés en Suède, et elle voulut faire recevoir M. Jean Cederkrantz en la même qualité au Congrès de Nimègue en 1678. Si le gouvernement suédois a laissé passer cette irrégularité, il faut en chercher l'explication dans le fait que les principes du droit des gens étaient alors moins clairement établis qu'ils le sont de nos jours. La régence attachait d'ailleurs plus d'importance aux difficultés matérielles que présentaient les négociations avec la Reine, qu'à une question de forme qui ne lui paraissait, sans doute, pas offrir un inconvénient bien sérieux.

pas permettre à ses domestiques luthériens, ni à d'autres Suédois de fréquenter sa chapelle. Ensuite, il devait proposer à la régence l'achat de toutes les possessions de la Reine pour une somme d'un million et demi d'écus, et en cas de difficulté de réunir cette somme, il offrirait de les céder en échange du duché de Brême, ou plutôt il demanderait, pour employer les termes mêmes des instructions : « Que la Couronne engageât à la Reine la principauté de Brême pour en jouir souverainement jusqu'à ce qu'elle (la Reine) soit déboursée de ladite somme. » Si on préférait la payer en argent comptant, on pourrait, selon les propositions de Christine, lui assigner les subsides qu'on attendait comme fruit de la triple alliance. Les critiques que Christine adressait à la vénalité de la politique suédoise ne l'empêchaient pas, comme on le voit, de tâcher d'en profiter chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Enfin, Rosenbach devait pousser activement toutes les anciennes réclamations de la Reine, exiger le prompt payement de ses créances, qu'elle faisait maintenant monter à soixante mille écus, insister pour l'éviction d'Appelman du domaine de Podagla, et obtenir justice contre les autres employés infidèles et négligents.

Les instructions de Rosenbach étaient accompagnées d'un « mémoire secret ». Cette pièce est tellement caractéristique, et pour la personnalité de Christine, et pour les mœurs du temps, que je crois devoir la reproduire en entier.



Mémoire secret pour le sieur Rosenbach.

Hambourg, 14 juin 1668.

1. Son plus grand emploi et sa plus grande application doit être de s'efforcer de conserver les amis de la Reine dans l'affection pour elle, en leur témoignant de sa part de l'estime, de l'amour et de la tendresse, non seulement pour le bien et avantage de la Suède en général, mais aussi pour le leur en parti-

culier; leur témoigner de la confiance, montrer qu'on se veut gouverner selon leurs conseils, qu'on leur abandonne ses intérêts et pour le présent et pour l'avenir; leur inspirer de la vigueur à soutenir toujours les intérêts de la Reine, leur persuader que Sa Majesté n'est pas capable de se repentir, qu'elle n'a autre dessein que celui de contribuer de toutes ses forces au bien de l'État et au service du présent Roi, qu'elle considère comme son ouvrage, dont elle [se] fait gloire, et dont elle tire de la vanité. Que Sa Majesté aime sa patrie et qu'elle l'aimera jusqu'à la mort, que c'est cet amour qui lui fait souffrir tout avec une patience qui est d'autant plus admirable, qu'elle a cent moyens de se venger, mais que l'amour qu'elle a pour sa patrie, triomphera toujours de tous les sentiments que l'humanité inspire aux gens de sa sorte lorsqu'ils se sentent si mortellement outragés, comme elle l'a été si souvent sans raison.

2. Après, il faut tâcher de regagner les ennemis, leur ôter toute crainte de vengeance et de rancune. Il faut user de la dernière dissimulation avec eux, se gardant de leur faire connaître qu'on les connaît pour ennemis. Au contraire, il faut leur témoigner de la confiance, mais il ne faut pas s'en fier, ni hasarder rien entre leurs mains. Il faut en toutes occasions tâcher de leur donner des opinions avantageuses de la générosité de la Reine, toujours inclinée à pardonner les offenses, et qui n'oublie jamais les services qu'on lui rend. Enfin, il faut tâcher de persuader aux amis et aux ennemis que tous ont intérêt à procurer les satisfactions de Sa Majesté, puisque sa générosité en fera part à tous, et qu'il n'y a que l'impossibilité qui puisse l'empêcher de faire des grâces.

3. Pour connaître les amis de la Reine, on peut dire que ce sont autant qu'il y a des hommes en Suède, et généralement tout ce qui obéit, et de cette règle générale il n'y a d'exception que le peu de personnes que la Reine a nommées au sieur Rosenbach. Parmi les États, il faut faire fondement et son fort sur la noblesse, et il y a peu de gens dans cet illustre corps, dont on ait sujet de se méfier; il faut là-dessus se souvenir des informations que la Reine lui a données de bouche, dans les-

quelles, si le temps ou autres circonstances ont apporté quelques changements, ou favorables ou désavantageux, il faut les discerner et en avertir la Reine, et agir selon que la raison et les circonstances le requièrent, et même selon les ordres qu'il plaira à Sa Majesté de lui donner sur ses rapports.

Parmi le corps des ecclésiastiques, il y en a aussi assez peu qui sont suspects à la Reine, à la religion près. Elle les estime être tous de ses amis, aussi bien que la noblesse, mais avec cette différence que la bigoterie y met. Les villes sont de même que la noblesse, et la Reine s'y peut encore fier. Le peuple est gouverné par leurs prédicants et par la noblesse ; mais quelque impression qu'on leur donne aux États en général et en particulier, ils n'oublieront jamais la gloire et la félicité dont la Suède a joui durant les dix années du règne de la reine Christine ; et il faut tâcher d'en rafraîchir la mémoire pour venir à une heureuse fin de cette négociation.

4. Pour la régence et le sénat, il faut la connaître et la ménager selon les informations qu'il a reçues de la Reine à bouche. Il faut pénétrer toute leur cabale et intrigues, tâcher de savoir entre les mains de qui l'autorité se trouve présentement. Il faut tâcher de ne s'y méprendre pas et de ne se laisser pas abuser aux apparences, qui sont souvent trompeuses ; car il y a quelquefois dans les grands États des ressorts secrets qui font remuer ses grandes machines, et cela ne se découvre pas, si l'on n'est plus clairvoyant que le commun, et qu'on ne regarde les hommes et les choses par un biais par où le commun ne les considère jamais. Surtout il ne faut pas se partialiser dans leurs cabales ; il se faut tenir en état de pouvoir toujours prendre parti avec les plus forts, et persuader s'il se peut un chacun qu'on est de ses intérêts, et cependant il faut profiter pour les siens à quelque prix que ce soit.

5. Pour venir à bout de tout, il faut bien ménager l'amour des uns et la crainte des autres ; tâcher d'y voir clair, et en croître la dose si adroitement, en temps et lieux, que tout cela puisse produire les effets de la satisfaction de Sa Majesté.

6. Il faut user, pour ceux de la régence et pour les séna-

teurs, des derniers respects et soumissions, les flatter, les honorer avec excès, souffrir leurs froideurs, leurs fiertés et incivilités avec une patience de Job, ne se lasser pas d'être des heures entières dans les antichambres sans obtenir audience, et enfin il se faut préparer à tout souffrir pour obtenir une favorable expédition.

7. Il doit toujours faire un rapport fidèle de tout ce qui se passe à Stockholm durant la Diète, et quand même on l'expédierait devant la fin de la Diète, il ne doit pas en partir sans ordre exprès de la Reine, mais en attendre la fin sous divers prétextes.

8. Sur l'affaire de la religion, il faut faire craindre adroitement à ceux qui s'y opposent, qu'enfin la Reine pourrait se résoudre à faire un tour en Suède sans y amener ses prêtres, et leur faire connaître que cela serait pour eux bien un plus grand embarras; mais il faut traiter cela bien délicatement; car l'unique but est d'obtenir l'exercice de la religion, et il faut savoir que si Sa Majesté pourra vaincre une fois la répugnance qu'elle a d'y aller sans prêtre, et qu'elle s'y résolût, elle se mettrait en état de les faire désespérer. Car la religion étant l'unique prétexte avec lequel ils tiennent la Reine excluse de Suède, elle ouvrirait par là un chemin de les tenir alarmés tous les jours; car il n'y aurait plus moyen de lui fermer les portes pour son entrée, et la Reine s'est si bien établie dans le monde et dans Rome, qu'elle ne craint pas que cette action la ferait soupçonner capable d'une lâcheté. Au contraire, elle en acquerrait la gloire d'avoir fait un acte de prudence nécessaire, et même inévitable en cette occasion. Il faut pourtant se garder que cette menace ne produise quelque froideur auprès de ceux qui désirent procurer la liberté de l'exercice à la Reine, sur l'espérance qu'ils pourraient concevoir de la revoir sans cette condition. Aussi est-il impossible d'instruire le sieur Rosenbach si exactement là-dessus. C'est à lui à discerner les temps, les lieux, les personnes, les humeurs, les intérêts, et de se gouverner avec prudence et adresse sur toute sa commission, ayant toujours son but en vue, et tâchant de profiter de tout.

9. L'intérêt étant aujourd'hui l'étoile dominante de la Suède, il faut s'en servir, et pour cet effet il faut tout promettre, pensions, biens, grâces, et tout ce qui peut gagner les cœurs, promettre tout libéralement, et quand il sera temps, on tiendra ce qu'on pourra.

10. Il demandera un compromis pour juger entre le Roi et la Reine sur les affaires d'Appelman et de Podagla. On donne au Roi le choix des juges. On ne se réserve que celui d'exclure quelque personne qui serait suspecte, à condition que les juges prêtent serment de faire justice sans avoir égard à personne, et s'obligent à la prononcer selon que leur dictera leur honneur et conscience.

11. Il faut pousser Appelman à bout par toutes les voies imaginables, et n'en oublier aucune ; mais il faut soutenir toujours que la Reine ne doit rendre aucun compte au Roi, ni à personne, de sa disgrâce ; il faut le traiter avec tant d'autorité, et si fort de haut en bas, et le faire connaître pour perfide, parjure et traître, d'une manière que cela le rende incapable de nuire, faire connaître que tout ce qu'on a fait en sa faveur dans la Régence a été obtenu *sub et obreptitie,* qui est le terme dont on use pour excuser les bévues que les princes commettent dans leur gouvernement. Il faut user ici de la prudence et de la vigueur pour l'abattre et le pousser à bout, sans choquer que le moins qu'on pourra ceux qui l'ont protégé, dont le vieux comte Brahe et Bielke (1) ont été les principaux ; mais il faut dissimuler cette connaissance et tâcher de les regagner et les faire entrer dans les intérêts de Sa Majesté, ce qu'ils feront, sans doute, quand ils seront mieux informés de la justice de sa cause.

12. Il faut user de grande confiance avec l'ambassadeur de France, surtout en apparence, quoiqu'en effet il faut aussi l'avoir très grande. Il faut recevoir des ministres étrangers toutes les civilités qu'ils auront envie de rendre, et ne manquer à leur rendre aussi tout ce qui est dû à un chacun. Sur la confiance

(1) Le sénateur baron Sten Bielke.

avec Pomponne, il se souviendra de tout ce que Sa Majesté lui a ordonné de bouche.

13. S'il est vrai que le penchant est du côté de Bååt pour lui donner la charge de grand trésorier, il faut que le sieur Rosenbach lui rende de la part de la Reine tous les bons offices qu'il pourra, se gardant néanmoins d'offenser les autres prétendants, surtout Kurck, s'il est vrai qu'il y prétende. Il faut flatter tous les sénateurs, dont il y a un bon nombre qui désirent sa charge auprès de la Reine, qui viendrait à vaquer s'il était trésorier, mais se garder d'engager Sa Majesté à rien; car la Reine a son dessein déjà formé là-dessus, et le déclarera quand il sera temps.

14. Il doit flatter ledit Bååt, et dissimuler tous les sujets de mécontentement que Sa Majesté a de sa conduite, lui persuader fortement que la Reine l'aime et l'estime; et comme il est impossible qu'il ignore les sujets de mécontentement que Sa Majesté a de sa conduite, il faut tâcher de le guérir de ces ombrages, et lui persuader que la Reine est satisfaite de lui, et qu'elle attribue au temps et aux conjonctures les préjudices qui lui ont été faits, et qu'elle l'excuse, étant persuadée de son zèle et de sa fidélité pour son service. Rosenbach doit user de respect et de soumission en son endroit, autant que le bon service de Sa Majesté et son honneur lui pourra permettre pour bien réussir dans sa commission.

Enfin, il se souviendra d'exécuter exactement les ordres qu'il a reçus, non seulement écrits dans ses instructions et dans ce mémoire, mais aussi il se gouvernera selon l'information que Sa Majesté lui a donnée si amplement en vive voix; et [il] emploiera toute son application, son adresse et dextérité à fidèlement exécuter ses ordres au contentement et satisfaction de la Reine.

On a oublié de parler dans ce mémoire de l'ambassadeur de Hollande (1), mais ayant su qu'il sera déjà arrivé à Stockholm, il faut user avec lui de la même manière qui a été dite de celui

(1) Pierre de Groot, fils du célèbre Hugo Grotius.

de France, et il faut répondre avec toute sorte d'honnêteté à l'amitié particulière que cet État témoigne à la Reine. Il faut aussi tâcher de pénétrer les secrets de ses négociations, aussi bien que celles des autres ministres étrangers, et avertir fidèlement Sa Majesté de tout ce qui se passe.

III

Lorsque Rosenbach arriva à Stockholm, vers le 24 juin (1), il trouva la Diète déjà ouverte depuis quelques jours (2). L'élection du grand trésorier, à laquelle Christine fait allusion dans son mémoire secret, venait aussi d'avoir lieu, et c'était Bäät qui l'avait emporté. Les voix dans le sénat avaient été presque également partagées entre Bäät, soutenu par le grand chancelier, et le baron Sten Bielke, porté par le parti de l'opposition ; mais, au dernier moment, deux des partisans de Bielke, les frères Kurck, passèrent du côté de Bäät et décidèrent de l'élection. La raison de leur conduite était que Gustaf Kurck avait déjà depuis six ans la promesse de la Reine qu'il succéderait à Bäät (3) dans le poste de gouverneur général, et il désirait en conséquence la promotion de celui-ci. De son côté, Christine trouvait un double avantage à l'élévation de Bäät, à laquelle elle avait ainsi contribué indirectement : non seulement elle se débarrassait de Bäät, qui l'avait si mal servie, mais elle comptait encore profiter de la concurrence de ceux qui brigueraient sa place pour se gagner des partisans parmi les sénateurs. Elle n'avait aucune intention de rompre la promesse donnée à Kurck — elle la lui reconfirma même aussitôt par écrit (4), — mais elle permit à Bäät de garder la charge jusqu'à ce qu'il lui plai-

(1) La première lettre, dont Christine accuse réception, est de ce jour. — Les lettres de Rosenbach pendant cette mission n'ont pas été conservées.
(2) Le premier procès-verbal des séances de la Noblesse est du 9 juin (v. s.).
(3) Christine à Rosenbach, 6 juillet. Arch. Azzolino, copie.
(4) Christine à Gustaf Kurck, 4 juillet 1666. Montpellier, X, p. 187, minute.

rait de se démettre (1), et Rosenbach reçut l'ordre de ne décourager aucun des aspirants (2).

Nous avons vu par le « mémoire secret » que Christine fondait beaucoup d'espoir sur la popularité dont elle s'imaginait jouir dans sa patrie. N'avait-elle pas écrit que ses amis étaient « autant qu'il y a des hommes en Suède » ? Elle avait ajouté, il est vrai : « De cette règle générale il n'y a d'exception que le peu de personnes que la Reine a nommées au sieur Rosenbach. » Malheureusement ce « peu de personnes » comprenait les régents et la majorité des sénateurs, et c'était en leurs mains qu'était le pouvoir. — Rosenbach devait bientôt en faire l'expérience. La demande du libre exercice de la religion fut aussitôt rejetée par le sénat, et les hommes de tous les partis, à de rares exceptions près, convinrent que la présence de la Reine en Suède n'était pas à désirer et pourrait même soulever des troubles (3). Il ne pouvait donc être question de la faciliter par quelque concession.

Pendant quelque temps Christine songea à se plier aux conditions de la régence, et à venir en Suède sans aucun prêtre. La possession de Brême était devenue son principal objectif, et elle avait ordonné à Rosenbach de concentrer tous ses efforts sur ce point en reléguant la religion au second plan (4). Si elle obtenait Brême, elle n'aurait plus besoin de retourner en Suède, et pourrait faire dire la messe à sa guise. Elle voyait dans cette combinaison une solution pratique de toutes ses difficultés, et ne voulait rien négliger personnellement pour y parvenir, surtout après qu'un de ses correspondants à Stockholm lui eut représenté que Rosenbach perdait son temps en cérémonies et ne pressait pas assez activement les affaires. Le 24 juillet, elle écrit à Bååt (5) qu'elle irait solliciter elle-même tout ce qu'on

(1) Christine à Rosenbach, 10 juillet. Arch. Azzolino, copie.

(2) Christine à Rosenbach, 6 juillet. *Ibidem*, copie.

(3) Fryxell, X, p. 297. Je ne cite qu'à regret cet auteur, qui ne se distingue pas par l'exactitude, mais je n'ai pu examiner moi-même les procès-verbaux de la séance. Les lettres de Christine dans les collections Azzolino et de Montpellier confirment d'ailleurs le fait.

(4) Christine à Rosenbach, 14 juillet. Arch. Azzolino, copie.

(5) Montpellier, VIII, p. 3, minute. — Arckenholtz, III, p. 307.

refuserait à Rosenbach ; le jour suivant elle écrit à Azzolino (1) que son voyage est différé, mais bientôt après l'idée est abandonnée.

De nouvelles préoccupations ont envahi ce cerveau mobile ; elle aspire au trône de Pologne, et l'élection absorbe ses pensées. Elle commence à peser les risques d'un voyage en Suède contre le gré des régents. « Je ne suis pas en état, écrit-elle à Rosenbach, le 21 août (2), d'exécuter cette résolution tant que l'autorité est entre ses mains (celles du grand chancelier), car je ne me fierai jamais à la discrétion d'un ennemi si puissant et si irréconciliable. » Le 25 septembre elle ordonne encore à Rosenbach de « faire toujours craindre aux uns et espérer aux autres son voyage, » mais, en réalité, elle ne pense plus qu'à retourner au plus vite à Rome.

L'échange de Brême était d'ailleurs destiné à subir le même sort que tant d'autres projets de Christine. Les régents n'y étaient point opposés en principe, mais les conditions de part et d'autre étaient trop inconciliables pour qu'un accord fût possible. Christine demandait à « jouir souverainement » du duché, sous la garantie de l'Empereur et des États Généraux de Hollande, à y exercer le gouvernement, à battre monnaie, et à avoir droit de session et de vote dans les comices de l'Empire (3).

Les régents, au contraire, de même que le sénat, ne voulaient lui concéder que le droit de toucher les revenus, mais sans la moindre participation au gouvernement, et ils ne lui permettaient de fixer sa résidence que dans un lieu non fortifié. En revanche, ils lui accordaient dans cet endroit, qu'elle restait libre de choisir, l'exercice de la religion catholique « pour sa personne ».

Les phases de cette négociation, qui n'aboutit à rien, ne sont pas intéressantes à suivre. Les régents envoyèrent à Hambourg Leijoncrona, l'ancien intendant de la Reine, pour porter à Chris-

(1) Voir p. 459.

(2) Arch. Azzolino, copie. — La lettre a été publiée par ARCKENHOLTZ, III, p. 319, mais partiellement en chiffre, d'après la minute maintenant perdue.

(3) « Dernières conditions pour l'affaire de l'Échange. » ARCKENHOLTZ, III, p. 305.

tine une lettre écrite au nom du Roi (1) et tâcher de lui faire accepter leurs conditions.

Peine perdue! Comme personne ne voulait se prêter à la moindre concession, il fallait bien maintenir le *statu quo*.

La Diète, sur laquelle Christine avait tant compté, ne se laissa pas induire à faire plus que les régents et le sénat. La « commission secrète » de la Diète, à laquelle furent soumises les négociations avec Christine, — tout en témoignant dans sa résolution donnée au nom des États, en septembre 1668 (2), son désir de s'en tenir aux conditions établies à l'abdication de la Reine et renouvelées en 1660, — autorisa cependant l'échange proposé par Christine, mais seulement aux conditions fixées par la régence. Quant à la question de religion, la commission ne fut guère plus libérale que les régents. Le privilège ne fut accordé que pour une localité dans les pays de Brême ou de Verden que la Reine pourrait choisir; mais, pour la Suède, la prohibition portée en 1664 fut rigoureusement maintenue. De plus, la commission se prononça contre le système d'affermage des provinces, que la Reine venait d'introduire.

Le seul point sur lequel Christine obtint quelque succès, fut le règlement de ses créances vis-à-vis de la Couronne. Pour obtenir le payement de ce qui était déjà reconnu lui être dû depuis trois ans, elle crut devoir y intéresser Bååt, d'une manière pratique : « Je suis contente que vous promettiez au grand trésorier une reconnaissance de mille rixdalers », écrit-elle à Rosenbach le 10 août. — C'était dans les mœurs du temps! Le point d'honneur ne varie pas seulement selon les climats, mais aussi selon les siècles. — Finalement, on offrit à Christine une somme ronde de cinquante mille écus pour toutes ses prétentions, offre qu'elle s'empressa d'accepter, en ordonnant toutefois à Rosenbach de tâcher toujours d'arriver

(1) Du 21/31 août. Stockholm, Riks Arkivet. — Leijoncrona quitta Hambourg le 20 septembre. — Christine à Rosenbach, 21 septembre.

(2) « Uthskåtz Ständernas Beslut om några ärender. Stockholm, dhen sept. 1668. » Stockholm, Riks Arkivet. — La date n'est pas précisée sur le document.

jusqu'à soixante mille (1). L'affaire se trouva ainsi réglée, à une petite formalité près, celle du payement. Christine avait ordonné à Rosenbach : « Songez seulement à assurer le payement en bon cuivre (2). » Hélas ! elle n'eut jamais que du mauvais papier.

Ce court exposé était nécessaire pour la complète intelligence des lettres qui vont suivre (3).

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 6 juin 1668 (4).

Vous me grondez à tort dans votre lettre du 12 passé sur le sujet de mon voyage en Suède, mais comme je vous estime et honore infiniment, je le souffre sans me plaindre de vous. Je ne vous ai rien dit qui ne fût très véritable touchant les affaires de Suède, et je vous dis encore qu'elles sont dans la plus favorable disposition du monde pour moi. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait du danger et du risque en ce voyage, et c'est pour moi un grand malheur qu'un homme clairvoyant et un si grand politique que vous puisse avoir peine à comprendre ces vérités. Pour vous les expliquer en peu de paroles, je vous dirai que tout ce qui commande en Suède me craint et me hait, et que tout ce qui obéit m'aime et me désire. Après cela, jugez ce que je dois et espérer et craindre. On ne me craint et

(1) Christine à Rosenbach, 7 septembre 1668. — Arch. Azzolino, copie. — ARCKENHOLTZ, III, p. 323.

(2) Le cuivre était alors depuis quelques années la principale monnaie courante en Suède. L'État payait souvent en lingots de ce métal.

(3) Quant aux lettres de Christine à Rosenbach, leur publication en entier ne me semble pas de nature à intéresser vivement le lecteur. Elles n'apporteraient pas non plus des éléments nouveaux de quelque importance à l'histoire de Christine. Ce sont des lettres d'affaires, répétant souvent la même chose et n'offrant que rarement quelque trait caractéristique. — Une grande partie a été publiée par ARCKENHOLTZ (III, p. 303-335), d'après les minutes en partie chiffrées de la collection de Montpellier. Il est vrai qu'il ne les a pas déchiffrées. Les copies des Archives Azzolino, de la main d'Azzolino, sont toutes en clair. Le chiffre employé est la *cifra grande* avec l'addition de quelques chiffres pour les noms de personnages suédois.

(4) Cette lettre se trouve à la Bibliothèque royale de Stockholm.

on ne me hait que parce qu'on m'aime, et ma gloire et ma fortune forment toute mon appréhension. Le temps vous fera comprendre toutes ces vérités. Pour moi, ce sera la dernière fois que je vous en parlerai, et je vous laisserai la liberté et le plaisir de croire aux rapports des autres de qui vous croyez prendre de meilleures informations; vous assurant cependant que je n'aime pas assez la vie pour ne l'exposer pas en cette occasion, si j'étais bien assurée de ne courir pas autre risque que celui que de la perdre. J'ai perdu tout ce qui pourrait me la rendre agréable, et après cette perte, je ne suis pas en état ni en volonté de la ménager, et je ne saurais regarder le jour de ma mort que comme le plus heureux de ma vie, puisqu'il en sera le dernier. Après cela je dirai que vous me parlez d'un air de mes affaires particulières qui me semble un peu extraordinaire, mais je souffre tout de vous; et, pour votre consolation, je vous dirai seulement que mon retour à Rome n'est pas encore si proche que vous l'appréhendez. Votre félicité ne sera pas troublée de longtemps par ma présence, et si je puis, comme j'espère, vaincre la force d'une fatalité qui m'attache à Rome, j'irai chercher un coin du monde où la pauvreté ne soit pas une infamie comme elle l'est à Rome, et où j'aurai du moins cette consolation que la mienne ne me sera pas éternellement reprochée de vous. Je ne vous réponds pas sur le chapitre des dettes; je ne (*sic*) vous dirai seulement qu'il y a des gens plus riches que moi qui en font, mais que j'ai de quoi les payer et que [j']y satisferai quand je pourrai. J'ai trop de considération pour vous, pour vous dire rien de plus (1).

Votre comédie est toute belle, elle est l'antidote de vos lettres; mais, hélas! mes maux sont véritables et leurs re-

(1) Azzolino aura probablement fait des reproches à la Reine au sujet de ses dépenses. — Adami, sur ces entrefaites, était retourné à Rome, et il n'aura certainement pas manqué de dépeindre au cardinal ses ennemis Pezza et del Monte comme des serviteurs infidèles qui poussaient la Reine à des extravagances pour en profiter. Texeira aussi a cru devoir, à plusieurs reprises, avertir Azzolino du peu d'économie de la Reine, et dans une lettre au cardinal, du 4 janvier 1668, il se plaint que la dette de la Reine envers lui augmente au lieu de diminuer. Elle se montait alors à 60,822 écus, contre 57,353 écus le 1er août 1666. (Voir p. 88.)

mèdes sont des poésies. Tout cela ne m'empêchera pas de vous être jusqu'à la mort ce que [je] vous suis. — Adieu.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 20 juin 1668 (1).

La vôtre du 26 passé me fait connaître que vous avez mal entendu ce que je vous ai dit du médecin, et, pour m'expliquer mieux, je vous dirai qu'il est toujours auprès de moi dans la même confiance et estime qu'il était quand j'étais à Rome, que je ne me sers que de lui, et que je ne me servirai jamais d'autre médecin; mais mon tempérament et mon humeur m'ayant donné une invincible horreur et aversion pour les remèdes, je n'en prends jamais de lui, et ne souffre pas qu'il m'en ordonne, et je ferais de même quand Hippocrate serait en sa place. Et comme je connais mon tempérament, et que je sais ce qu'il lui faut, j'ordonne de moi-même les saignées [et] les lavements, que je sens les avoir besoin, qui sont les uniques remèdes dont je suis capable, et qui me sont d'une si merveilleuse utilité qu'ils semblent quelquefois me renouveler visiblement. Je consulte là-dessus l'opinion du médecin et ne fais rien sans son consentement. Pour les médecins allemands, j'aimerais autant consulter mes chevaux de carrosse que de les écouter; ce ne sont que des bêtes et des ignorants; ils font mourir les gens avec une flegme et gravité allemande qui est plus choquante que la mort même. Ils ne comprennent rien ni à mon tempérament, ni à ma manière de vivre, et se préparent à entendre la nouvelle de ma mort toutes les fois qu'ils entendent parler de mes saignées si fréquentes; car il leur est inconcevable qu'on ne boive que de l'eau, qu'on ne mange que du lait et bouillons ou menestres (2), et qu'on se fasse tirer du sang tous les quinze jours comme je fais. Enfin, je me

(1) La lettre du 13 juin manque.
(2) *Minestra*, ital. = potage.

trouve, Dieu merci, si bien de ce régime, que je suis quasi guérie de l'incommodité dont je vous ai parlé l'ordinaire passé, et toutes les délibérations sur mon mal ont été faites entre Macchiati et moi seuls. Nous avons conclu ensemble que mon mal n'était qu'un effet d'une atrabile épouvantable dont mon corps abonde présentement plus que jamais, que le mal vient des hypocondres qui échauffent la tête et lui donnent une intempérie chaude qui engendre les catharres et déluxions, lesquels par une métastasie forte tombent de la tête sur le côté gauche et sur les reins, et cette humeur étant chaude, atrabilaire, cause ces douleurs insupportables dontje suis été attaquée durant quelques mois. Il est aussi à remarquer que depuis que cette douleur des reins m'a commencé, celle du côté s'est entièrement évanouie, et que les douleurs de tête, dont j'ai été si furieusement et continuellement tourmentée depuis que je suis ici, m'ont aussi quittée. Ce qui est un signe manifeste d'une crise de la nature que l'admirable complexion que Dieu m'a donnée, et qu'il a faite plus forte que le fer et l'acier, avec un peu d'aide, chasse le mal et s'en rend supérieure. Le médecin m'a bien proposé des remèdes, mais je n'ai pu m'y résoudre. Je lui proposai l'hellébore comme l'unique spécifique contre l'atrabile; il a eu quelque peine à consentir à ce remède violent, mais enfin je me suis obstinée et il a fallu y donner les mains, et nous l'avons employé avec tant de succès que la première prise nous fit connaître que c'était le vrai remède à mon mal; on l'a répliqué deux ou trois fois et j'en suis entièrement guérie, Dieu merci. Et il faut noter qu'il m'a guérie en l'employant seulement dans les lavements, sans le prendre par la bouche; ainsi vous voyez que vous n'avez pas sujet de croire que je sois mal satisfaite de mon médecin qui, assurément, est un très habile médecin et a même fait des cures merveilleuses en cette ville depuis que nous y sommes. Il est bien malade présente[ment] et je pense que si cela dure, je vais être son médecin comme il est le mien, car je pense qu'après lui je suis le meilleur médecin qui se trouve en la ville de Hambourg; aussi sommes-nous tous deux des méde-



cins qui enrageons d'y être. Tout de bon, je vous assure que je ne changerais pas mon médecin contre Hippocrate s'il était en vie. Je vous demande pardon d'avoir été si longue sur ce sujet.

La Diète de Suède doit être sur le point de commencer. On écrit de là que la proposition (qui est l'ouverture de la Diète) se devait faire comme aujourd'hui, les États étant arrivés à Stockholm ; mais le roi, la reine sa mère, la régence n'y étaient pas, ni personne du sénat, qui tous se sont allés promener, qui de çà, qui de là, à quinze et vingt lieues à la ronde. Cette manière d'agir est nouvelle, et si elle réussit, on ne peut ôter la gloire de l'invention à la présente régence.

L'intention de la régence est de finir brusquement la Diète et ne la faire durer que quinze jours ou trois semaines, et c'est la crainte qu'ils ont de mon arrivée qui leur fait prendre cette résolution; mais je ne pense pas que cela leur puisse réussir, principalement en un temps où ils sont fort divisés entre eux, et je les talonnerai toujours de si près qu'ils ne m'échapperont pas cette fois, s'il plaît à Dieu. Par le prochain ordinaire, j'espère de vous dire le jour que je partirai d'ici, car je serais déjà partie si ma santé me l'eût permis. A présent que je me porte bien, je m'en vais leur fondre dessus les bras comme un éclair. Je n'attends que d'apprendre que la proposition soit faite pour prendre mes mesures justes, car il faut laisser prendre l'autorité aux États devant que de m'y rendre, car je ne me puis fier à la régence, et j'ai toute ma confiance aux États. Il y a une horrible mortalité en Suède, mais la crainte de la mort ne m'empêchera jamais de faire mon devoir. Je mènerai mon prêtre aussi loin que je pourrai, et si l'on me parle de le renvoyer, au moindre motif qu'on me fera, je leur obéirai et je passerai jusqu'à Stockholm sans prêtre, car le cas est différent de l'autre fois, et je leur ferai voir que ce prétexte ne sert à m'éloigner que quand je veux. Car j'aurais fait de même l'autre fois, mais alors je n'avais rien à faire à Stockholm, car il n'y avait pas de Diète, et vous verrez que cela les déconcertera d'une manière à les faire perdre la *tra-*

montane tout à fait. Je vous le dis par avance afin que vous ne soyez pas surpris, et que vous ayez toujours de moi telles opinions que je mérite, et que vous me rendiez celle de Sa Sainteté favorable aussi, car, après tant de grâces dont elle m'a honorée, je lui demande cette justice de me croire telle que je suis.

Pour mes affaires particulières, je ne vous demande qu'un peu de patience, et j'espère que vous serez satisfait, sinon je vous permets de faire tout ce qui vous plaira.

Je suis tout à fait satisfaite du commentaire que vous avez fait sur la lettre de Corradi et vous en rends mille grâces.

Pour la comédie, ce serait dommage si elle demeurait imparfaite; mais vos grandes occupations me font un scrupule de vous en presser. La dernière scène que vous m'avez envoyée, me charme par dessus toutes les autres; je vous suis bien obligée de ce que vous me permettez encore de connaître l'intérêt que j'y ai eu autrefois. Pour la crainte d'Almire, on la trouve si raisonnable qu'il serait blâmable s'il ne l'avait. On connaît quelqu'un qui craint autant que lui, mais, hélas! par malheur, on n'en aime pas moins pour craindre plus. Comme Almire est aimé du ciel, il en est exaucé, et il n'a pas sitôt demandé sa guérison, qu'il est guéri. D'autres l'ont peut-être demandée avec autant de larmes et avec des vœux aussi ardents, mais ils n'en sont pas exaucés comme lui. On leur laisse leur mal pour leur punir, et ils se trouvent des esclaves attachés à de si fortes chaînes qu'après des inutiles et incroyables efforts, ils s'y voient attachés sans espérance de les pouvoir rompre, ni d'en sortir que par la mort. Ces misérables ont grande raison de la souhaiter et de la chercher. Jugez après cela si l'on pardonne la juste crainte d'Almire; mais il faut aussi qu'Almire pardonne à la faiblesse de ceux qui sont plus punis et moins favorisés du ciel que lui. — Adieu.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 27 juin 1668.

Votre lettre du 2 du présent m'a fait rire sur ce que vous dites si spirituellement et galamment sur ma manière de voyager. A vous dire le vrai, je pense que vous avez raison, mais je n'ai pas tort aussi. Vous m'accusez de voyager comme un esprit, et que cette manière tue tous ceux qui ont du corps; mais j'ai à vous demander si vous aimez mieux me faire mourir, ou de faire mourir les autres, car il est certain que de voyager à ma mode les fera crever, et que si je voyage à la leur, j'en mourrai aussi. Mais le passé n'est rien, et je me prépare à un autre voyage qui sera bien autre chose que tous ceux que vous avez vus, car il faut le faire de cette manière ou ne s'en mêler pas. Je me porte bien présentement. *Dinero y salud para gastarlos* (1). M'entendez-vous?

Les États continuent à s'assembler en Suède, la régence fait de même; j'attends tous les jours la nouvelle de la proposition et de l'ouverture de la Diète. Je vous en ferai bientôt un véritable pronostic de son succès et de la fin, et je prétends de ne m'y tromper guère, et je prédirai sa fin sans y manquer peut-être de huit ou de dix jours. L'homme que j'y ai envoyé y arrivera si à temps que l'on ne peut souhaiter rien de plus. Quand la Diète sera finie je vous déclarerai catégoriquement mes intentions. Nous verrons cependant ce qui arrivera. J'espère avec beaucoup d'apparence qu'on me donnera l'exercice de la religion libre en Suède, si les efforts et les artifices que fera la régence pour l'empêcher ne l'emportent sur l'affection et sur le désir universels des États qui me l'ont accordé il y a longtemps; mais il faut voir. Cependant j'espère avec beaucoup de fondement.

Je suis ravie de voir l'application de Sa Sainteté pour le

(1) Dicton espagnol : « Argent et santé sont faits pour être dépensés. »

secours de la Candie. Cette application ne peut être plus glorieuse ni plus nécessaire; mais je vous dirai que, de la manière qu'on s'y prend, on ne fera rien; la Candie ne peut être secourue que par une forte diversion, et puisque vous dites qu'il n'y a pas de quoi la faire, je la crois perdue. Je vous demande pardon de la liberté que je prends de faire l'oiseau de mauvais augure.

Nous avons attendu le connétable ici depuis quelques jours, lorsque les lettres de Poméranie nous ont porté la nouvelle qu'il a été attaqué de sa gravelle très rudement, lorsqu'il était sur le point de partir. C'est dommage que ce grand homme se trouve dans un état si misérable, car il est accablé de l'âge, des maladies, des chagrins, et, plus que de tout cela, de la paix qui le met au désespoir. Il n'y a, au reste, autre nouveauté ici que celle d'un désarmement général partout.

Je suis fâchée que la comédie est sur la fin, car toute ma consolation finit avec elle. C'est dommage qu'une si belle chose demeure imparfaite; mais j'espère que vous pourrez dérober quelque moment du temps pour l'achever, sinon j'en serai inconsolable. J'attends avec impatience les lettres de vous ce soir, car mon unique consolation est de vous écrire et de recevoir de vos nouvelles. Je prie Dieu de les recevoir toujours telles que je les désire de votre prospérité et santé. — Adieu.

Je vois (1) je ne sais quoi qui me persuade avec étonnement que votre fortune donne de l'envie et de la jalousie à vos meilleurs amis. Cela me scandalise au dernier point, mais je m'en console en m'imaginant qu'il n'y a que moi au monde capable de regarder votre fortune avec la joie et la tendresse que je mérite seule de ressentir pour votre prospérité.

(1) Allusion, sans doute, aux spéculations astrologiques auxquelles se livrait Christine.

CHAPITRE IX

L'ÉLECTION DE POLOGNE (1668).

I. Abdication de Jean-Casimir. — Candidature de Christine au trône de Pologne. — Appui qui lui est donné par Clément IX. — Insuccès de l'entreprise. — La princesse Éléonore de Hesse-Eschwege. — Le prince Pierre Farnèse à Hambourg. — II. Del Monte accusé par Adami. — Christine l'envoie à Rome pour se justifier. — Nouvelles diverses sur les affaires de la Reine.

I

Deux lettres, celles du 4 et du 11 juillet, manquent ici. C'est une perte regrettable, car Christine n'aura certainement pas manqué d'y parler de la nouvelle entreprise dans laquelle elle allait s'embarquer : sa candidature au trône de Pologne.

Le roi Jean-Casimir, qui régnait depuis 1648 à Varsovie, était le cousin (issu de germain) de Christine et le dernier rejeton mâle légitime de l'illustre maison des Wasa. Ce pauvre prince, faible de corps et d'esprit, qui avait été successivement jésuite, cardinal et souverain, avait senti bien des fois que le poids de la couronne était trop lourd pour lui, et après la mort de son épouse, Louise-Marie de Gonzague, le 9 mai 1667, il avait fait le vœu solennel d'abdiquer et de rentrer dans la vie ecclésiastique. Il entendait cependant faire une affaire en quittant le trône, et il s'était fait promettre par Louis XIV des abbayes et bénéfices donnant une rente de 50,000 écus, à condition qu'il abdiquerait avant le 20 septembre 1668 (1). Il s'était engagé de même vis-à-vis du duc de

(1) Monsignor Marescotti, archevêque de Corinthe, nonce en Pologne, au cardinal Rospigliosi, Varsovie, 22 août 1668. — Papiers Marescotti, n° 15. — Un

Neubourg, qui aspirait à la couronne de Pologne, et qui était appuyé par la France. Louis XIV et son ambassadeur à Varsovie, Mgr Bonsy, archevêque de Béziers, se réservaient toutefois en même temps de patronner la candidature du prince de Condé, dans le cas, prévu par eux, de l'insuccès du duc.

Mais si l'abdication de Jean-Casimir était désirée à Versailles, elle était loin d'être bien vue à Rome. Un nombreux parti en Pologne s'était prononcé en faveur de l'élection d'un prince russe, soit du czar Alexis lui-même, soit de son fils Féodor, encore en bas âge, et l'avènement d'un prince schismatique ne pouvait être agréable au Saint-Siège. La crainte de cette éventualité et le désir d'éviter un interrègne dans un moment où le pape cherchait à concentrer les forces chrétiennes pour venir au secours de Candie, de plus en plus menacée par les infidèles, amenèrent Clément IX à insister pour changer la résolution de Jean-Casimir.

Cette résolution avait été communiquée au pape dans les premiers jours de juin 1668 par une lettre du roi (1). Le nonce de Varsovie, Mgr Marescotti, archevêque de Corinthe, reçut aussitôt l'ordre de tâcher de faire revenir Jean-Casimir sur sa décision, en lui annonçant que le pape le délivrait de son vœu et le conjurait de ne pas trahir ses devoirs, en abandonnant le trône dans un moment critique pour les intérêts de l'Église. Mais rien n'y fit, ni les paroles du nonce, ni même les brefs de Sa Sainteté. Jean-Casimir répondit tranquillement à Marescotti que s'il n'abdiquait pas au temps fixé, il risquait de perdre les revenus promis par Louis XIV. « Il vint jusqu'à me dire, écrit le nonce méprisamment, qu'avec ces rentes il pourra à l'avenir vivre très décemment (2). » Quelques jours plus tard il lui annonça son intention de s'établir dans les États pontificaux, et le 16 septembre il déposa la couronne entre les mains de la Diète.

traité formel avait été conclu à cet effet le 9 mars 1668 et confirmé le 16 juin suivant entre le roi, Bonsy et le baron de Gises, envoyé du duc de Neubourg.

(1) Marescotti au cardinal Rospigliosi, 6 juin. — Papiers Marescotti, n° 1.

(2) « Da galanthuomo ». Lettre précitée du 22 août.

Il y avait déjà longtemps que Christine songeait aux avantages qu'elle pourrait retirer de sa parenté avec Jean-Casimir. Azzolino avait écrit en 1661 au nonce pour avoir des informations au sujet du testament du Roi (1); c'étaient alors son héritage et surtout la succession dans ses possessions italiennes (2) que Christine et le cardinal avaient en vue. Ces aspirations furent toujours maintenues et donnèrent plus tard lieu à bien des efforts, à bien des espérances et aussi à bien des déceptions (3). Pour le moment la Reine visait plus haut, à la succession au trône même de son cousin. Il n'est guère possible de constater quand et comment ce plan a été conçu. Je rappellerai seulement que Christine y a déjà fait allusion, dans une lettre à Adami, en juin 1667 (4), quelques semaines après la mort de Louise-Marie de Gonzague, lorsque la rumeur publique commençait à s'occuper de l'abdication de Jean-Casimir. Mais ce projet doit avoir été discuté entre elle et Azzolino longtemps avant son départ de Rome. Christine écrit

(1) Christine au nonce de Pologne, Hambourg, 4 octobre 1661. — Montpellier, X, p. 186, minute. Traduction française chez ARCKENHOLTZ, III, p. 239.

(2) Sigismond I[er] avait épousé en secondes noces Bonne Sforza, fille du duc de Milan Jean Galéas, laquelle lui avait apporté en dot le duché de Bari et la principauté de Rossano. Jean-Casimir avait hérité de ce qui restait de ces possessions, qui consistaient tant en biens-fonds qu'en certaines rentes et en sommes dues par la couronne d'Espagne.

(3) Jean-Casimir, qui mourut à Nevers le 16 décembre 1672, institua, par testament en date du 12 du même mois, la princesse Palatine Anne de Gonzague son héritière universelle. Christine essaya de faire casser le testament et continua, longtemps après que ses tentatives eurent échoué, à réclamer auprès de la cour d'Espagne et du vice-roi de Naples pour être mise en possession des biens de Naples, sur lesquels elle élevait des prétentions spéciales. A en juger d'après les nombreuses pièces écrites de la main d'Azzolino qui figurent au volumineux dossier de l'affaire, le cardinal a pris le plus vif intérêt à cette réclamation, qui le regardait presque autant que la Reine, puisqu'il se savait être son héritier. La dernière pièce que j'ai retrouvée dans les collections de Montpellier et Azzolino au sujet des biens de Naples, est la minute d'une lettre de Christine au roi Jean III Sobieski (Montpellier, VII, p. 162) en date du 9 août 1687, mais l'affaire n'a probablement pris fin qu'avec la mort de la Reine. La minute, en latin, porte la date suivante : « Dedimus in Urbe die nona mensis Augusti MDCLXXXVII, *regni vero nostri* 55, *a conversione vero nostra* 34. » Les mots en italique sont ajoutés de la main de la Reine, qui a encore écrit en marge pour l'édification de Santini : « *Questo vi farà ridere, ma la voglio così.* » — Christine comptait donc sa conversion de l'année 1653.

(4) Voir p. 368.

que le cardinal et elle ont eu en même temps la même idée au sujet de la Pologne, et se plaît à y trouver une preuve de sympathie entre leurs âmes. Il me semble qu'il faut aussi y voir une indication, sinon une preuve, qu'ils s'étaient concertés à l'avance sur ce qu'il y aurait à faire en cas de vacance du trône. Christine n'aurait certainement pas entamé, comme elle l'a fait, la négociation avant d'avoir reçu l'avis d'Azzolino, si d'avance elle n'avait pas été sûre de son approbation.

Le lecteur recevra aussi des lettres qui vont suivre l'impression que la candidature de la Reine est bien plutôt l'œuvre du cardinal, que celle de Christine elle-même. Sans doute la Reine parle, écrit et agit avec toute l'énergie, quelquefois même l'impatience de son tempérament, mais elle laisse aussi souvent, dans ses lettres au cardinal, paraître une indifférence pour le résultat, qui indique qu'elle se met en avant comme par acquit de conscience, pour obéir à son ami plutôt que par sa propre volonté. Et après son retour à Rome, c'est le cardinal qui prend entièrement l'affaire en main, et la Reine ne fait que confirmer ses ordres. Mais quel intérêt a-t-il pu y avoir personnellement? A-t-il rêvé de jouer en Pologne auprès de Christine le rôle d'un autre Mazarin? A-t-il, par un réveil de conscience, voulu éloigner à jamais de Rome une affection devenue trop ardente pour son austérité de prêtre? A-t-il désiré montrer triomphalement au monde qu'un sacrifice fait pour la foi catholique n'est jamais perdu, que même une couronne abandonnée se retrouve, ou se remplace? Ou a-t-il tout simplement, sans arrière-pensée, voulu donner à l'ambition de son amie une éclatante satisfaction? Voilà ce que nous ne saurons probablement jamais, car autant les pièces émanant de la Reine ont été conservées avec soin, autant celles tracées de la main du cardinal ont été soigneusement détruites. Seules ses dépêches officielles au nonce de Varsovie nous restent.

Quels qu'aient été les motifs d'Azzolino, toujours est-il qu'il a travaillé avec ardeur à l'élection de la Reine. Il est seulement étonnant qu'un homme de son intelligence et de son expérience, et à même, comme secrétaire d'État du Saint-Siège,

de se renseigner aux meilleures sources, ait pu croire à la possibilité d'une réussite.

L'histoire de cette étrange aventure est bientôt racontée. Elle pourrait en effet se résumer en ceci : Christine obtint du pape de la recommander aux électeurs; mais comme le bref pontifical ne devait être publié qu'au cas où les chances seraient favorables, éventualité qui ne se présenta point, la volonté du Saint-Père ne fut non plus jamais manifestée, et la candidature de Christine ne fut jamais proposée. Je crois cependant devoir faire connaître brièvement au lecteur les principales phases de cette campagne électorale, combattue exclusivement dans les ténèbres des chancelleries (1).

Il y avait quatre prétendants à la couronne de Pologne : Frédéric-Guillaume, duc de Neubourg, le prince de Condé, le prince Charles de Lorraine et le fils du Czar. Le duc de Neubourg avait les sympathies de la Suède et du Brandebourg. L'Empereur et le roi de France lui avaient promis leur appui. Léopold Ier cependant ne lui prêtait qu'un concours nominal

(1) Les documents concernant l'affaire de Pologne sont abondants et presque complets. Les minutes de la Reine, ainsi que les lettres reçues du nonce et du prieur Hacki, se trouvent à la collection de Montpellier, t. IV, IX et XI. Celle-ci contient en tout 150 pièces, desquelles 50 ont été publiées par ARCKENHOLTZ, III, p. 338-395, et 6 par CLARETA, p. 396-404. Le dossier « Polonica » aux Archives Azzolino contient en grande partie les mêmes pièces que la collection de Montpellier. Christine, après l'élection, se fit rendre par le nonce et le prieur Hacki toutes les lettres qu'elle leur avait adressées; ces documents, qui se trouvent en minute dans la collection de Montpellier, figurent ainsi en original aux Archives Azzolino, où ils ont été gardés avec les copies envoyées de Hambourg par la Reine au cardinal Azzolino. Les Archives Azzolino possèdent en outre 21 documents qui ne se trouvent pas à Montpellier, et une quantité de doubles. — Les papiers de Mgr Marescotti contiennent (en copie) 126 pièces écrites par lui et 336 reçues; la correspondance avec la Reine est la même que celle des collections Montpellier et Azzolino, mais il y a en outre la correspondance de Marescotti avec les cardinaux Rospigliosi et Azzolino, etc., qui ne se trouve pas dans ces recueils.

Les pièces publiées par Arckenholtz sont rendues avec la liberté, la négligence et l'inexactitude habituelles à cet écrivain. Il n'y a cependant que des critiques de détail à faire au long récit qu'il donne des négociations, et son ouvrage peut encore être consulté avec utilité. Quant aux documents que M. Clareta a cru devoir imprimer, — j'ignore dans quel but, — ils n'ont évidemment jamais été collationnés. Autrement on ne saurait expliquer comment des fautes telles que *prevedo* (je prévois) pour *ne vedo* (je ne vois pas non plus) aient pu passer inaperçues (p. 398, dernier alinéa).

et favorisait en réalité le prince de Lorraine, intimement lié à la famille impériale. Louis XIV, fidèle à la parole donnée, soutenait loyalement le duc de Neubourg, mais il le faisait plutôt par acquit de conscience et pour barrer le chemin au prince de Lorraine, que par désir de le voir réussir. Ses véritables sympathies étaient pour le prince de Condé appelé par un puissant parti que guidait le vaillant Sobieski, et il se promettait de concentrer ses efforts sur lui, aussitôt que la candidature du duc serait tombée.

En réalité tous les quatre étaient faibles. On fut longtemps à se demander si Léopold I[er] préférait Neubourg à Lorraine; Louis XIV, Condé à Neubourg. Le Czar ne poussait que mollement la candidature de son fils, qui n'était bien vue qu'en Lithuanie. Le prince russe était schismatique, le prince de Lorraine pauvre. Les Polonais n'aimaient pas les Français et pas davantage les Allemands. Tous les candidats avaient des chances, mais elles étaient toutes douteuses. Dans ces circonstances on pouvait prévoir qu'ils se détruiraient les uns les autres, et que la victoire pourrait rester au nouvel arrivant qui se présenterait après leur disparition. C'est sur ce calcul que Christine fondait ses espérances.

Elle choisit pour émissaire un religieux polonais de l'ordre de Cîteaux, le père prieur Antoine-Michel Hacki, abbé de Colbarz, lequel avait pendant quelque temps desservi la chapelle de la Reine à Hambourg, et que des affaires particulières appelaient maintenant en Pologne. Ce n'était cependant qu'un agent subalterne, dont la principale mission était de porter au nonce de Varsovie les lettres de Christine, car c'était entre les mains de celui-ci que la Reine comptait remettre entièrement le soin de ses intérêts.

Hacki se mit en route dans les premiers jours d'août (1), muni d'une lettre d'introduction pour le nonce et d'instructions destinées à lui être communiquées(2). La Reine y disait :

(1) Il a donné quittance au marquis del Monte, dès le 3 juillet, de 35 ducats à lui payés par ordre de la Reine. Arch. Azzolino.
(2) Ces deux pièces sont du 4 juillet 1668.

. . . .

« Sa Majesté surpassant tous (les autres prétendants) en naissance et peut-être en quelque mérite, elle croit pouvoir, sans offenser la République, prétendre, et croit devoir tenter la fortune pour voir ce qu'il plaira à Dieu d'en ordonner.

Pour cet effet elle prend son recours au Nonce Apostolique, ne pouvant se résoudre de mettre ses intérêts, ses espérances, ni sa fortune en d'autres mains qu'en celles de Sa Sainteté, et comme elle espère de l'avoir favorable en cette occasion, elle estime cet honneur plus que la possession de la couronne même.

La Reine prie donc le Nonce Apostolique de vouloir faire souvenir à la République que Sa Majesté est la seule qui reste en vie de la Maison Royale de Suède et de Pologne; Qu'elle n'aurait jamais quitté la Couronne de Suède, si la Suède eût été un royaume catholique, ou qu'il y eût eu alors quelque apparence de le faire devenir tel; Qu'on lui ferait une injustice de lui préférer quelque étranger moins digne qu'elle d'occuper le trône de ses ancêtres; Qu'il est de l'intérêt de la République d'élire la Reine, parce que Sa Majesté n'étant ni en âge ni en volonté de se marier jamais (et par conséquent sans suite et descendants), ils n'ont rien à craindre pour leur liberté, et qu'après sa mort ils pourront être en état de choisir telle autre Maison qu'ils voudraient. La Reine croyant s'acquitter de son devoir de faire souvenir à la République de toutes ces favorables vérités, elle abandonne le succès à la Providence divine, et l'attend avec une entière tranquillité.

Ce sont à peu près les considérations dont on pourrait se servir pour favoriser l'élection de Sa Majesté. La sagacité et prudence du Nonce lui fourniront peut-être aussi d'autres. »

. . . .

En même temps Christine sollicitait les bons offices du pape et lui demandait d'ordonner au nonce de travailler pour sa candidature.

Le Saint-Siège avait deux intérêts en vue au sujet de la Pologne. Avant tout il lui importait d'empêcher l'élection d'un

roi non catholique, comme le prince russe, et c'était vers ce point que le nonce devait diriger d'abord ses efforts. Ce danger écarté, il fallait ensuite manœuvrer de façon que, quel que fût le candidat victorieux, il se crût redevable de sa couronne à l'appui du pape. A cet égard, le pontife avait très impartialement promis sa protection aux deux candidats qui l'avaient invoquée, le duc de Neubourg et le prince de Lorraine, et Marescotti avait reçu des ordres en conséquence (1). Mais quand on promet à deux, on peut aussi bien promettre à trois.

Clément IX accueillit donc favorablement la demande de la Reine, aussitôt qu'elle lui fut parvenue, et le nonce reçut de la part du cardinal Rospigliosi l'ordre de soutenir ses prétentions. Le cardinal ajoutait prudemment qu'il fallait tenir la chose très secrète et n'en parler que « dans la faveur des conjonctures », mais il y avait aussi un post-scriptum, lequel, comme dans les lettres de femmes, contenait l'essentiel. « Sa Sainteté, écrivait-il, tient au plus haut degré à cette affaire et voudrait de toute manière la faire réussir (2). » Quelques jours plus tard il renouvelait sa recommandation, et ordonnait à Marescotti de proposer, au nom du pape, la Reine aux électeurs. Il y avait cependant à cet ordre la réserve importante : « Lorsque vous verrez une opportunité de réussite probable ou d'espérance bien fondée pour la Reine. » Le cardinal faisait aussi valoir que l'élection de Christine pourrait rendre à la Pologne la Livonie, qu'elle avait dû céder à la Suède, et peut-être ramener au catholicisme tout le royaume de Suède (3). Une autre lettre du même jour lui ordonnait de faire ce qui était possible pour le prince de Lorraine.

Par la même poste Marescotti reçut aussi une lettre d'Azzolino, lui promettant, au nom de Christine, le chapeau de cardinal dont le nouveau roi de Pologne aurait droit de disposer à son avènement. Azzolino avouait que le sexe était une difficulté,

(1) Le cardinal Rospigliosi à Marescotti, Rome, 4 août 1668. — Papiers Marescotti, copie.
(2) Rospigliosi à Marescotti, 28 juillet. — *Ibidem.*
(3) Rospigliosi à Marescotti, 4 août. — *Ibidem.*

« mais, ajoutait-il, tout le monde considère déjà la Reine non seulement comme un homme, mais comme supérieure à tous les hommes (1) ».

Le nonce se trouva extrêmement embarrassé de toutes ces recommandations. Il avait pris au sérieux la promesse de protection déjà accordée au duc de Neubourg, et avait mis ses services entièrement à la disposition de ce prince. En retour, le duc, qui avait déjà fait espérer le chapeau à l'évêque de Béziers, l'avait aussi promis à Marescotti pour le cas où la promotion de l'évêque ne pourrait s'effectuer. Le nonce se voyait déjà cardinal, car il croyait fermement au succès du duc, et espérait pouvoir obtenir à Rome qu'on refusât le chapeau à Mgr de Bonsy (2). Et voilà qu'il lui survenait deux autres candidats à protéger! Et tous les deux, n'ayant ni gens, ni argent, prétendaient se reposer sur lui du soin de les faire élire! Le prince de Lorraine lui écrivait, en effet, comme Christine, qu'il s'abandonnait entièrement à ses prudents conseils (3).

La candidature du Lorrain ne lui donnait pas grand souci; il savait fort bien qu'on n'y tenait pas autrement à Rome. Celle de Christine était bien différente. Certes, il ne crut pas un seul moment à sa réussite, mais il comprit aussi qu'il serait accusé de mauvaise volonté, s'il ne témoignait pas de son désir de servir la Reine.

Déjà, avant d'avoir reçu les ordres du pape, il avait informé le cardinal Rospigliosi de la mission du prieur Hacki et des obstacles qu'il prévoyait, surtout à cause du sexe de la Reine et de son célibat, qui ne laissait point espérer de succession, et il avait fait connaître à Christine, par Hacki, ces mêmes objections. Il s'empressa cependant de protester de son zèle, et il communiqua à Christine les ordres qu'il avait reçus de Rome, en lui faisant remarquer toutefois qu'on ne pouvait rien espérer à moins d'une « discorde obstinée » entre les factions de

(1) Azzolino à Marescotti, 4 août. — Papiers Marescotti.
(2) Il y a parmi les papiers Marescotti nombre de lettres échangées à ce sujet entre le nonce et son frère, le chanoine Marc. Ant. Marescotti.
(3) Lorraine à Marescotti, Vienne, 10 septembre 1668. — *Ibidem*.

Condé et de Neubourg, qui ruinerait les chances de ces deux princes (1). Il demanda à Rospigliosi et à Azzolino des brefs pontificaux en faveur de Christine, adressés au sénat et à la noblesse de Pologne, mais dans sa lettre à Azzolino il ne put s'empêcher d'ajouter que l'affaire devait se considérer comme désespérée (2). Il n'interrompit cependant point sa correspondance avec le duc de Neubourg, laquelle passait par les mains de Mgr Franciotti, nonce à Cologne, et il continua de l'aider de ses conseils et de ses renseignements (3).

Le tempérament impatient de Christine ne s'accommodait pas trop de la réserve imposée au nonce, de ne proposer la candidature que lorsque les chances seraient en sa faveur. Elle aurait préféré qu'on agît sans retard, même au risque de perdre la partie. « Quand même vous verriez que la tentative serait inutile, écrivait-elle le 24 août à Marescotti (4), néanmoins si vous pouvez avec l'agrément de Sa Sainteté faire la proposition en temps et lieu, je déclare que j'en serais très contente, pour en tirer, sinon autre chose, du moins l'honneur d'avoir été favorisée par Sa Sainteté. » Elle se rendit pourtant sans trop de difficulté aux conseils de Marescotti de se renfermer dans le secret jusqu'au moment favorable. En attendant, elle rédigeait des proclamations au Sénat et à la noblesse de Pologne, que Marescotti lui avaient demandées en renvoyant Hacki pour lui rendre compte de la situation (5).

Le 8 septembre, Clément IX signa un bref pour la Diète de Pologne dans lequel il recommandait dans des termes presque enthousiastes l'élection de Christine, « cette héroïne remarquable pour sa piété, sa sagesse et son courage viril (6) ». Ce

(1) Marescotti à Christine, 31 août. — Papiers Marescotti.

(2) Marescotti à Rospigliosi et à Azzolino, 5 septembre. — *Ibidem*.

(3) Les lettres échangées entre Franciotti et Marescotti se trouvent aussi parmi les papiers de ce dernier.

(4) Arch. Azzolino; Montpellier, IX, p. 3 (minute); ARCKENHOLTZ, III, p. 356.

(5) Marescotti à Christine, 13 septembre. — Papiers Marescotti.

(6) ARCKENHOLTZ, III, p. 367. — La copie du bref, qui a servi à Arckenholtz, a disparu de la collection de Montpellier. J'ignore ce que peut être devenu l'original. La pièce n'a pas passé par la secrétairerie des Brefs, en raison du secret. (Azzolino à Marescotti, 8 septembre.)

document ne devait cependant être publié que quand le succès serait certain.

Il serait fatigant et peu profitable de suivre les phases de la volumineuse correspondance échangée entre les intéressés, pendant les neuf mois que devait encore durer l'interrègne. — Hacki retourna à Varsovie vers la fin d'octobre et entreprit plus tard un voyage dans les Palatinats, mais sans réussir à gagner des partisans à sa protectrice. Il faut avouer aussi que ce n'était pas facile. Il ne pouvait guère le faire sans parler de la Reine, mais à peine prononçait-il son nom que Marescotti lui fermait la bouche en lui rappelant la nécessité du secret (1). Le nonce lui-même ne cessait de relever toutes les difficultés et de conseiller d'attendre le bon moment, — qui ne venait jamais. Il prévoyait qu'on exigerait de Christine la promesse de se marier, et qu'on prétendrait lui désigner son mari. A cet effet, il demanda des procurations l'autorisant à donner cette promesse au nom de la Reine. Christine voulait bien promettre de ne pas se marier sans le consentement de la Diète, mais pas autre chose. On fit et refit plusieurs exemplaires de procurations avec différentes rédactions de cette importante stipulation. On refit aussi les proclamations, on écrivit quantité de lettres aux grands seigneurs et prélats polonais, on refit même les brefs du pape pour leur donner une date plus récente. Hélas! tous ces beaux papiers, remplis de la magnifique calligraphie de Santini, ne devaient sortir des cartons du nonce que pour retourner à Rome s'enfouir dans les archives.

Malgré tout, Azzolino avait gardé longtemps l'espoir de réussir, et il n'avait rien négligé pour cela. Il avait même pensé un moment à employer en faveur de son amie la parcelle d'influence qu'il supposait que Jean-Casimir possédait encore en Pologne. Ainsi, lorsque Marescotti écrivit que l'ex-roi songeait à s'établir dans les États pontificaux, Azzolino offrit de suite la maison qu'il possédait à Fermo. Jean-Casimir rêvait un endroit hors du grand chemin, avec un bon palais tout près d'un couvent

(1) Marescotti à Azzolino, 23 janvier. — Papiers Marescotti.

de jésuites, et pas trop loin non plus d'un couvent de pères oratoriens, avec promenades et chasses, tout cela, bien entendu, aux frais d'autrui (1). La maison de Fermo réunissait les avantages désirés, mais le Roi voulait encore ce que le nonce appelait « la liberté des femmes », et le cardinal ne pouvait prêter son immeuble à des usages scandaleux. Jean-Casimir ne vint donc pas à Fermo, et on lui fit bientôt comprendre qu'il ferait mieux, « maintenant qu'il était redevenu ecclésiastique et abbé », de s'établir autre part que dans les États de l'Église (2).

Christine, après tout, ne perdit pas grand'chose à ne pouvoir intéresser son cousin à sa candidature, car Jean-Casimir continuait, après comme avant l'abdication, à s'attirer le mépris des Polonais. A Varsovie, on buvait bien à son retour au trône, mais ce n'était que dans des banquets de femmes (3). Il finit d'ailleurs par perdre tout à fait le respect de ses anciens sujets, lorsqu'on s'aperçut qu'il avait fait fondre la couronne royale, pour en vendre l'or et les pierreries, et qu'il se refusait à se déposséder des tapisseries appartenant à l'État (4).

Les lettres d'Azzolino à Marescotti pendant cette longue négociation font plus d'honneur à son amitié pour Christine qu'à sa sincérité. A l'exception de Condé, il n'y avait pas, disait-il,

(1) Marescotti à Rospigliosi, 10 octobre. — Pap. Maresc.
(2) Rospigliosi à Marescotti, 23 mars 1669. — *Ibidem.*
(3) Marescotti à Rospigliosi, 2 janvier 1669. — *Ibidem.*
(4) Marescotti à Rospigliosi, 6 mars 1669. — Jean-Casimir est un triste exemple de l'abaissement auquel une dégénérescence graduelle peut conduire une race de héros. Malgré une déplorable faiblesse physique, il conserve dans sa vieillesse des goûts lubriques. En même temps il pratique assidûment les exercices religieux, et reprend le froc qu'il a quitté dans sa jeunesse. De plus, il viole sans vergogne la parole donnée. Dans le traité de paix d'Oliva, il a solennellement renoncé au titre de roi de Suède, qui avait appartenu à son père Sigismond, et cela ne l'empêche pas de continuer à s'appeler ainsi dans des actes qu'il pouvait supposer ne pas devoir être connus en Suède. J'ai trouvé aux Archives Santa Croce, à Rome, plusieurs lettres de lui avec le titre de roi de Suède, postérieures à la paix d'Oliva. Il l'a aussi employé dans son testament. — Christine, qui n'a jamais connu personnellement Jean-Casimir, avait cependant pour lui un profond mépris, et elle a souvent fait allusion à sa bêtise. Peut-être a-t-elle pensé à lui en écrivant dans son *Ouvrage de loisir*, IX, p. 95 : « Il naît des bergers avec des âmes royales et des rois avec celles de faquins. » — La nature, en frappant de stérilité les rejetons trop faibles, apporte heureusement elle-même un remède aux dangers de la dégénérescence. Jean-Casimir n'eut point d'enfants.

de prince plus capable de commander une armée et de supporter les privations de la guerre que Christine. Elle est capable de rester jour et nuit à cheval sans manger et sans dormir! « Son courage et son esprit martial sont tels et si grands, qu'il lui manque seulement l'occasion de le faire connaître au monde! » Il fallait faire croire aux Polonais qu'on persuaderait facilement à la Reine de se marier. Le cardinal promettait presque qu'elle aurait des enfants. Marescotti devait aussi faire luire aux yeux des Polonais l'espoir de rentrer en possession de la Livonie, et même d'une union avec la Suède, si Charles XI, enfant faible et chétif, venait à mourir. Et lorsque le nonce lui objectait les bruits qui couraient sur le compte de la Reine, sur l'affaire Monaldesco, sur sa manière de vivre, sur ce fait qu'elle recevait de l'argent du pape, etc., Azzolino lui répondait que cela ne méritait d'autre réponse que le mépris. Il justifiait la mort de Monaldesco, et niait absolument que Christine eût rien reçu du pape! Il ne se lassait pas non plus de répéter à Marescotti combien le pape avait à cœur l'élection de la Reine, et de faire miroiter à ses yeux le chapeau rouge (1).

Vers la fin de l'interrègne, Marescotti se décida enfin à faire un essai. Il composa d'abord une « exposition » des mérites de la Reine, puis un « discours général » sur les qualités de tous les prétendants, concluant naturellement à la supériorité de Christine, et, armé de ces pièces, il aborda le sujet, sous le sceau de la confession, avec un des électeurs les plus influents, l'évêque de Posnanie. Ce prélat avait maintes fois pressé le nonce de lui confier quel était le prétendant préféré par le pape. Il avait lui-même mis en avant la candidature d'un des neveux de Clément IX, et lorsque Marescotti lui promit de l'initier aux désirs secrets du Saint-Père, il s'attendait sûrement à entendre prononcer le nom du prince Rospigliosi. Quel ne fut pas son étonnement lorsque le nonce lui

(1) Azzolino à Marescotti, 25 août, 22 septembre, 6 octobre, 24 novembre 1668 et 13 avril 1669. — Christine venait de recevoir une rente de 12,000 écus, sur les fonds de la Propagande, lorsque Azzolino écrivait pour le nier.

nomma Christine! Tout ahuri, l'évêque fit force signes de croix sans vouloir prendre la chose au sérieux, et supplia le nonce de n'en souffler mot pour ne pas exciter la risée générale. Il finit cependant par promettre de lire les compositions de Marescotti et d'en parler à d'autres sénateurs (1).

L'évêque tint sa promesse, mais l'effet ne fut pas ce qu'Azzolino et Christine auraient pu désirer. Les gens graves déclarèrent catégoriquement qu'ils ne voulaient pas de femme, et quelques loustics se permirent de trouver que Christine ferait mieux d'épouser don Juan d'Autriche, dont on commençait aussi à parler comme prétendant. Quelques autres essais tentés par Marescotti et Hacki ne furent guère plus heureux. La proposition ne rencontrait nulle part qu'antipathie et ridicule. L'évêque de Posnanie et le nonce rapportèrent fidèlement tout ceci au cardinal Rospigliosi et à Azzolino (2), en les suppliant de ne pas compromettre davantage le Saint-Siège, et ainsi prit fin la candidature de Christine au trône de Pologne (3). *Parturiunt montes, etc.*

Grâce à la réserve prudente de Marescotti, la candidature de Christine a passé presque inaperçue. Ainsi, par exemple, les instructions données aux diplomates français en Pologne ne font pas même mention d'elle. La blessure faite à son amour-propre ne lui a donc sans doute pas été très sensible, et Christine était d'ailleurs accoutumée à ne jamais voir réussir ses entreprises. Toute sa vie, après l'abdication, n'est qu'une série d'échecs.

Retournons maintenant à Hambourg, où nous avons laissé la Reine en juillet 1668, au moment où elle entamait les négociations que nous venons de résumer, et laissons-lui reprendre la parole.

(1) Marescotti à Azzolino, 29 mai 1669. — Pap. Maresc.

(2) L'évêque de Posnanie à Rospigliosi, Varsovie, 29 mai 1669. — *Ibidem.* « Alii de hac propositione jocabantur..... Jocus in hæc verba erat, ut Regina Sveciæ potius nubat cum Don Giovanni d'Austria quia ambos tales, feminam et illegitimum, habere pro rege non licet. »

(3) Le 19 juin 1669 un prince polonais, Michel Korybut Wiesnowiecki, fut élu roi.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 18 juillet 1668.

Vous avez l'art d'adoucir les alarmes, et vous m'avez parlé d'une manière de l'absence du pape de la chapelle, le jour de sa création, que vous m'avez épargné tout le désordre que la moindre apparence d'indisposition de Sa Sainteté pourrait causer à une personne aussi intéressée en sa conservation que je suis. Loué soit Dieu de ce qu'il nous le conserve et fortifie si visiblement. Si mes vœux sont exaucés, il passera les années de saint Pierre, et c'est tout ce que nous devons désirer. La peine que Sa Sainteté prend de donner audience publique est digne d'elle, et elle en méritera une immortelle gloire en continuant de se la donner. Dieu lui en conserve les forces, la santé et la vie.

Mes affaires sont en apparence en un état tel que je le pourrais souhaiter. On me fait espérer merveilles, mais je me doute que ce ne soit pour m'amuser et pour m'empêcher d'y aller. Cela m'a fait résoudre mon départ pour samedi prochain en huit jours, car il faut que j'attende les lettres du vendredi en huit, qui sont des certaines réponses dont j'ai affaire devant que d'entreprendre mon voyage. Je me suis résolue d'y aller sans prêtre, comme je vous ai écrit, et mon malheur veut que M. de Pomponne a été rappelé, et je pense de le rencontrer en chemin (1); mais il faut avoir patience et se servir de la messe du ministre de l'Empereur.

Je vous parlerai dans le prochain ordinaire de mes desseins, et vous savez que ce ne sont pas des bagatelles qui m'obligent à prendre cette peine, car mes seuls intérêts n'auraient pas été capables de m'y faire résoudre. Il semble que Dieu me

(1) Pomponne quitta Stockholm le 4 août 1668. — Il eut une entrevue avec Christine en passant par Hambourg. (*Mémoires*, II, p. 566-569.) — Cf. *Histoire des intrigues*, p. 49. Anecdote sur Pomponne et del Monte. Voir aussi plus loin la lettre du 22 août.

force d'y aller malgré moi. Je ne sais quel destin sera le mien, mais je sais bien, ou que je retournerai triomphante et glorieuse à Rome, ou que je n'y reviendrai jamais, et c'est tout ce que je vous puis dire pour cette fois. Je serai ici de retour vers le quinzième de septembre infailliblement, si Dieu me conserve la vie, la santé et la liberté, car tout ce qu'on ne m'accordera pas dans ce temps, il faut le tenir pour refusé. Ainsi, vous voyez que je pourrais être de retour à Rome pour la fête de Tous les Saints ou peu de jours après. C'est sur quoi vous pouvez vous assurer. Si je retourne plus tôt, à quoi je m'efforcerai de tout mon cœur, je serai aussi plus tôt à Rome. Voilà tout ce que je puis vous dire avec certitude.

J'oubliai de vous dire dans ma précédente que j'ai travaillé à la Vie que vous m'avez demandée [et] qu'il y a déjà une partie de faite. Je vous l'aurais envoyée, mais l'original est si épouvantablement mal écrit qu'il est impossible que vous le puissiez lire; aussi m'est-il impossible de la copier, car je suis du tout incapable de faire le travail; aussi, quand je pourrais la copier de ma main, la copie ne serait pas meilleure que l'original. Aussi n'oserais-je la faire copier par une autre main sans savoir votre volonté, car on ne peut parler de moi sans parler de vous, et quoique vous n'y êtes pas nommé, on ne laissera pas de vous connaître. Je n'ose pas aussi hasarder l'original, car je crains de le perdre; néanmoins, parlez, et je ferai tout ce que vous voulez. Au reste, je suis bien aise de voir que vous êtes satisfait de moi; je la suis autant de vous qu'on le peut être, et j'espère que nous aurons toujours plus de sujet de l'être l'un de l'autre. Pour moi, je vous suis acquise d'une manière que la mort ne me détachera jamais de l'amitié que je vous professe. — Adieu.

Si vous achevez la comédie, vous me ferez un plaisir singulier.

Pezza et le médecin me suivront à petites journées, car il est impossible qu'ils puissent faire autrement sans mourir.

Ne craignez pas que la Diète s'achève devant que je sois en

Suède; le sénat est si brouillé avec la régence, et les États leur donnent à tous deux tant d'occasions qu'on ne se séparera de longtemps, et j'ai pris mes mesures le plus juste du monde.

SECONDE LETTRE DU 18 JUILLET 1668.

Je viens de recevoir dans ce moment la lettre que vous m'avez écrite du 30 du passé, et la poste me donnant loisir de vous répondre, je vous dirai que ma douleur est inexplicable et que vous me faites un traitement qui me donnera la mort. Dieu vous le pardonne, je ne le mérite pas. Je ne vous dis rien de plus; le temps me justifiera. Mais puisque vous nommez cet infâme d'Adami, je vous dirai que si vous saviez combien je suis été mal servie de lui, vous auriez de la peine à vous abstenir de le poignarder de votre propre main.

La Diète de Suède et non pas aucun triumvirat (1) m'arrête ici, et je ne sais de quoi vous parlez. Je n'en prends que Pezza même pour témoin, qui est votre évangéliste. Par l'ordinaire prochain, je vous enverrai une liste de tout ce que j'ai dépensé, et vous me connaissez bien mal de croire que j'aie dépensé en chimie (2). Dieu, qui sait tout, sait que ce n'est pas en cela que j'ai dépensé. Je vous honore trop pour vous dire tout ce que je pourrais vous dire sur ce sujet. Je souffre tout de vous, et j'espère de me justifier plus tôt que vous ne croyez.

Après tout ce que vous m'avez dit dans votre lettre, est-il possible que vous pouvez me destiner à la Pologne comme vous témoignez? Au moins, j'espère qu'on me pardonnera ma témérité, mais je n'ai plus besoin de rien, car je veux mourir.

(1) Allusion à Santini, del Monte et Texeira.
(2) Alchimie.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 25 juillet 1668.

J'ai tant de considération pour vous que je m'abstiendrai de vous répondre à la lettre que vous m'avez écrite du 30 passé, parce qu'il me semble qu'il en faut user ainsi, cette manière étant la plus honnête et pour vous et pour moi. J'espère cependant que mes précédentes vous auront fait connaître que ma confiance ni mon amitié ne sont pas diminuées pour vous, et que le temps vous éclaircira du reste.

Je vous envoie un abrégé de toute la dépense que j'ai faite depuis que je suis ici. Je vous envoie aussi toutes les lettres que j'ai écrites à Rosenbach et je continuerai de même à l'avenir, et puisque vous désirez savoir les nouvelles de Suède, je vous les donnerai telles que je les ai.

La proposition publique de la Diète concer[ne] les règlements ordinaires de l'État et de la police. On demande des contributions et des subsides aux États auxquels ils n'ont pas voulu consentir encore. Au contraire, ils veulent réformer une bonne partie des impositions et même de ceux (*sic*) qui ne dépendent que de l'autorité absolue du roi, ce qui est inouï. La régence demande plus d'autorité aux États, et le sénat s'y oppose; on crie, on dispute là-dessus diversement; les cabales, les intrigues sont sans nombre. Les États, ont voulu chasser les nouveaux sénateurs du Conseil, disant qu'ils n'étaient pas légitimement créés, ayant été faits hors de la Diète. Mais enfin, comme c'eût été affronter tout le sénat et la régence, et tant d'honnêtes familles en général, et bien d'honnêtes gens en particulier, ils ont été quittes pour en demander mille pardons, en promettant de ne retomber plus en une semblable faute. A présent, on est occupé à se plaindre les uns des autres et à se raccommoder; mais toutes les occupations et le grand désir qu'on a de finir la Diète avec précipi-

tation, n'empêche[nt] pas messieurs les régents de se promener pour quelques jours à la campagne. Voici à plus près tout ce que je sais jusqu'aujourd'hui, qui mérite de vous être mandé.

Pour mes affaires, j'ai lieu d'espérer qu'elles auront une très heureuse et glorieuse fin, si les affaires ne changent du blanc au noir, de quoi je ne vois pas d'apparence. Mes lettres vous apprendront le reste, et je m'en rapporte.

Toutes ces considérations m'ont fait résoudre à différer mon voyage de Suède, espérant de pouvoir réussir sans prendre cette peine, mais ce qui m'y fait résoudre le plus est la crainte de voir finir la Diète devant que j'y puisse arriver, et mon intérêt est de la faire durer, comme les lettres écrites à Rosenbach vous feront connaître. Outre cela, je crains que si l'affaire de Pologne venait à éclater pendant mon séjour en Suède, que ce serait mettre ma vie et ma liberté en un danger si manifeste, que je serais inexcusable d'avoir commis une telle faute. Cela m'a fait résoudre à temporiser un peu, voyant les affaires dans une si favorable disposition pour moi, et craignant que mon arrivée ne déconcerte tout, et ne donne prise sur moi à mes ennemis. Je veux voir encore un peu quel destin sera celui de Rosenbach, car, de la manière qu'il s'y prend, j'ose quasi assurer qu'il réussira à souhait, et je vois qu'on a envie de me satisfaire. Si l'affaire de la religion et l'affaire de Brême réussit, c'est la toute-puissance de Dieu qui les font (*sic*) réussir. J'espère beaucoup, mais je crains beaucoup aussi. On a consenti déjà unanimement à tout le reste, disant franchement qu'on ne pouvait me les refuser ni avec raison ni avec justice. L'on dit que l'ambassadeur de Hollande a proposé une alliance à la Suède, et que les États offrent des subsides annuels pour attacher à eux la Suède pour toujours, et la détacher entièrement à la France. Je voudrais que cela fût vrai, car en ce cas j'aurais bien de l'argent. Pour vous parler et répondre sur les affaires de Pologne, je vous dirai que si le pape me favorise, le pronostic du vieillard pourrait ne se rendre pas impossible. J'attends votre réponse là-dessus avec impatience, mais n'admirerez-vous de voir encore la sym-

pathie qui nous fait parler quasi en même temps de la Pologne? En vérité c'est trop, étant malheureuse comme je suis, et je crains que vous le deveniez aussi par sympathie. Quoi qu'il en soit, ne pouvant vous assurer de rien, j'ose vous assurer de cette unique et constante vérité qui est que toutes vos cruautés ni tous vos mauvais traitements ne changeront jamais la constante et fidèle amitié que je vous professerai jusqu'à la mort. — Adieu.

Je ne vous envoie pas les lettres de Rosenbach, car jusqu'ici elles sont écrites en allemand, et mes réponses vous en feront connaître le contenu. A l'avenir, ils seront en français, car je le lui ai ordonné, et vous saurez tout ce qui se passe.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 1er août 1668.

Votre lettre du 7 passé a fort adouci l'amertume de la précédente, et votre repentir est aussi obligeant que votre injustice était cruelle. Mais enfin, vous pouvez tout auprès de moi, et je ne me plaindrai jamais de vous, de quelque manière qu'il vous plaira d'en user; vous aurez vu déjà avec quelle honnêteté j'ai reçu tout ce qui me vient de votre part, et je vous promets que je ferai toujours de même.

Il n'y a plus rien de remarquable dans les affaires de Suède; on crie, on négocie, les uns contre les autres, sur leurs affaires domestiques et sur le gouvernement. Quelques-uns croient que la Diète finira dans quatre semaines, d'autres croient qu'elle durera jusqu'au mois d'octobre; pour moi, je crois qu'elle ne durera ni tant, ni si peu. J'attends les résolutions sur mes affaires plus ou moins favorables avec impatience, car mes propositions étaient déjà rendues entre les mains du Roi ou de la régence et devaient passer entre ceux (*sic*) des États, et toutes les apparences sont favorables. Je vous rendrai compte de temps en temps de ce qui se fera,

et j'espère de vous donner la joie d'apprendre que tout ira bien. Je vous envoie la suite de mes lettres, et vous n'avez qu'à les lire pour savoir exactement tout l'état de mes affaires.

L'application de Sa Sainteté pour les affaires de la Pologne est aujourd'hui la plus digne et louable qu'elle puisse avoir. Cette élection est une affaire de la plus haute importance qui puisse être aujourd'hui sur le tapis. Les lettres de Rome parlent d'un légat *a latere* que le pape y enverra. Mgr de Béziers m'a dit (1) que le roi de Pologne l'a demandé à Sa Sainteté, mais vos lettres n'en parlent pas, et c'est ce qui m'en fait douter. Il m'a assuré qu'il n'y a qu'un légat du pape qui puisse réunir ces esprits divisés, qui proprement ne savent où donner de la tête avec leur couronne (2). J'ai fort examiné ce prélat sur le chapitre de l'élection, et j'ai connu clairement que la France joue le duc de Neubourg et se moque de lui, qu'elle ne le recommande que pour le perdre, qu'elle a une secrète espérance de faire tourner l'élection du côté du prince de Condé, ou peut-être du côté de Mgr le duc d'Orléans même; et ils s'y prennent d'une manière si subtile et si fine, que ces Allemands, qui sont grossiers et sots, ne sont pas capables de le découvrir, et de la manière qu'ils s'y prennent, je crains quasi qu'ils n'y réussissent. Tout ce qu'ils font, c'est pour éviter d'être engagés à une guerre qui, sans doute, leur tirerait toute la terre sur les bras; mais ils espèrent qu'en se montrant fort éloignés de ces prétentions, ils obligeront les Polonais, d'un commun consentement, à demander un prince français et de s'y opiniâtrer, menaçant de vouloir ou un Français ou le Moscovite, et je vois bien qu'il y a pour eux quelque parti formé qui excluera tout ce qui n'est pas Français, sans qu'il[s] paraisse[nt] y avoir part. Et c'est sur cette cabale qu'ils fondent leur espérance.

Voilà ce que j'ai pu découvrir. Je ne doute pas que vous

(1) Mgr de Béziers avait quitté temporairement Varsovie le 4 juillet. Il était arrivé de Berlin à Hambourg le 28 juillet.

(2) L'idée de l'envoi d'un légat en Pologne fut, en effet, prise en considération par le pape, mais il n'y fut pas donné suite.

n'ayez des meilleures notices d'ailleurs, mais je n'ai pas voulu manquer de vous donner celles que j'ai pour une affaire d'une telle importance. Au reste, il m'a dit que les affaires du duc de Neubourg vont mal en Pologne, qu'il y a envoyé le plus sot homme de la terre (1) pour négocier ces affaires, qu'on le tourne en ridicule et lui et son ministre, et d'autres lettres confirment la même chose et la haine et l'aversion que la noblesse a pour le prince, que je croyais adoré en Pologne. Béziers m'a dit, entre autres, que les femmes de Pologne sont déchaînées contre lui à cause que la bête de son ministre leur a dit que la duchesse sa femme ne savait autre langue que l'allemande, et comme il n'y a pas une dame en Pologne qui la sache, cela les a fait enrager, ne pouvant souffrir une reine qui ne sache parler avec elles; car il dit que plusieurs dames en Pologne parlent français et italien, mais pas une allemand, excepté une Livonnaise, qui est la seule qui la sait parce que c'est sa langue. Nonobstant tout cela, je crois que les Français se trompent dans leur calcul, car je ne crois pas que les Polonais prennent jamais un Français; car ils les craignent et les haïssent trop, et la mémoire de la feue reine de Pologne a mis la nation en une si terrible abomination en Pologne, que je ne pense pas qu'on se donne jamais à un Français. Et une des choses qui a le plus nui au duc de Neubourg a été que son ministre a été assez sot pour dire à tout le monde que [son] maître serait redevable de la couronne au roi de France, et cela lui a fait plus de tort que toutes les autres sottises que Béziers m'a racontées de cette bête. Et quoique nous nous soyons divertis ensemble sur ce sujet, je n'ai pas fait semblant de savoir plus qu'il m'a dit, quoique je sache d'ailleurs que cette dépendance de la France lui a fait un tort effroyable. Voilà tout ce que je sais sur le sujet de Pologne. Je vois les affaires dans un état, que si Sa Sainteté me favorise, et que si mon sexe n'est un obstacle invincible, mes espérances pourraient n'être pas mal fondées. Ce qu'il y a de plaisant, est que

(1) Le baron de Gises.

j'ai recommandé moi-même le duc de Neubourg en Suède et ses prétentions; et je l'ai fait pour couvrir mon dessein et parce que je sais que cette recommandation ne fera rien à l'affaire. Il m'a demandé une recommandation de même à Rome, et je l'ai promise et je m'en acquitte en vous priant d'employer votre faveur auprès de Sa Sainteté pour lui obtenir la grâce de se conserver toujours duc de Neubourg comme il est. Aussi je crois qu'il y demeurera, car les Polonais ont une effroyable haine et antipathie pour les Allemands, et je trouve qu'ils ont raison.

Au reste, il faut que je vous fasse un chapitre sur M. de Béziers, qui m'a fort priée de le recommander à votre protection. Je vous puis dire en vérité qu'il la mérite. J'ai pris la liberté de l'assurer que vous serez de ses amis, et que vous lui rendrez tous les bons offices que vous pourriez lui rendre en honneur et conscience. Je vous le demande pour lui, car je l'en trouve digne. Je ne me méle pas de ce qui n'est pas de ma portée ni des considérations que vous pourrez avoir vous autres, mais il me semble qu'il est digne d'être cardinal et que le pape ferait une créature qui lui ferait honneur et qui ne lui serait pas ingrat[e]. Il est vrai que ce serait un cardinal pour la France aussi, mais je crois que comme c'est un homme d'honneur, il en aurait toute la gratitude à Sa Sainteté, et le pape pourrait obliger la France et se faire une créature en même temps. Je vous demande pardon si je me mêle trop en ce qui ne me touche pas. Je ne saurais refuser aux honnêtes gens mes bons offices, et il me les a demandés avec tant d'empressement que je n'ai pu les lui refuser. Je vous prie que ma témérité ne passe pas plus loin que jusqu'à vous, et que vous m'y répondiez d'une manière que je pourrais lui faire connaître par le résident qui est ici, que je ne l'ai pas désobligé auprès de vous. Il sait que vous pouvez tout, et m'a montré une lettre de M. de Chaulnes dans laquelle il l'assure que vous êtes plus en faveur que les neveux mêmes. Jugez quelle est ma joie d'apprendre qu'on rend justice à votre mérite, mais ma joie est que toutes les lettres de Rome disent la même

chose. Dieu conserve notre pape Clément, car je sais que cette fortune vous durera autant que sa vie, c'est de quoi je ne doute nullement.

Pour moi, je me porte, grâce à Dieu, assez bien présentement; je n'attends que la dépêche de Rosenbach pour partir d'ici et pour me rendre en la plus grande diligence du monde à Rome. Les affaires de Pologne ne peuvent produire aucune guerre, si ce n'est que le Moscovite ne la commence pour y entrer à main armée; en ce cas, toute l'Europe y sera engagée, mais les Suédois, qui y sont les plus intéressés, ne feront jamais autre personnage que celui de spectateurs; et tout dépend d'une bonne élection. Quel que ce sera, les parties auront patience et laisseront aux Polonais la liberté de se choisir un maître, ou plutôt un esclave. Ne craignez rien, ni de la France ni de la Suède. L'une ne peut, et l'autre ne veut pas faire la guerre; tout ce qu'on en dit ne sont que des chimères. Le repos de l'Europe ne peut plus être troublé de longtemps, et ce repos est fondé sur des raisons qui le feront subsister longtemps; je ne vois rien qui le puisse troubler. Mais si les Turcs font la paix avec les Vénitiens, ils feront la guerre à la Pologne, et ce sera alors qu'on aura une véritable guerre, et effroyable, car la Pologne étant épuisée par ses malheurs et par le mauvais gouvernement, elle ne pourra pas résister à cette puissance, et le Turc ne voudra pas donner loisir à un nouveau roi de se reconnaître, ni de se mettre en état de lui faire la guerre; car un nouveau roi qui aurait réglé ses affaires domestiques lui sera formidable. Si (ce que je n'oserais espérer) Dieu m'appelle à ce trône, je ne demande que deux années de repos, et peut-être moins, pour entreprendre l'entreprise de l'Orient, et j'espère de faire parler de moi et d'y acquérir de la gloire; mais si Dieu le veut autrement, je serai contente aussi. J'attends avec impatience vos lettres pour savoir ce que je dois devenir. Quoi qu'il en soit, que cela arrive ou non, je me rendrai au plus tôt à Rome pour avoir la joie de vous revoir et pour être en un lieu où je puisse recevoir un tel honneur (s'il m'arrive) avec décence. Mais, quoique

puisse m'arriver, je vous prie d'être persuadé que votre amitié seule fera toujours toute la gloire et toute la félicité de ma vie et de ma mort. Adieu.

Je viens de recevoir votre lettre du 14 passé et suis ravie d'apprendre les espérances qu'un légat ira en Pologne. Vous me dites, de plus, que vous attendez mes ordres, et je vous puis dire que j'attends les vôtres. Ne craignez plus le voyage de Suède, car les raisons que vous aurez apprises par mes précédentes, m'empêchent d'y aller. Tout ira bien, s'il plaît à Dieu; souvenez-vous seulement avec quelque tendresse de moi. Adieu (1).

***

La correspondance que s'imposait Christine pour les affaires de Suède et de Pologne, était énorme. L'expédition des affaires courantes du gouvernement de ses provinces et domaines représentait déjà une somme de travail assez considérable, et à cela étaient venues s'ajouter de longues dépêches par chaque ordinaire à Rosenbach, à Marescotti et à Hacki, sans compter une quantité de lettres à des correspondants d'occasion. Une très grande partie des dépêches était chiffrée, et on s'étonne comment la Reine et Santini ont pu faire face à cette fatigante besogne. Il est vrai qu'ils ont pu travailler à leur aise, car les distractions n'étaient pas nombreuses. Christine cependant avait eu, le 24 juillet, le plaisir de revoir sa cousine et compagne d'enfance, la princesse Éléonore-Catherine de Hesse-Eschwege, sœur cadette du roi Charles-Gustave. Cette belle et légère princesse, qui s'était laissé séduire avant son mariage par un musicien français, était alors, depuis plusieurs années, veuve du landgrave Frédéric de Hesse, et venait, après bien des malheurs et bien des aventures, chercher un refuge à Stockholm, à la cour de son jeune neveu Charles XI. En passant par Hambourg elle avait voulu saluer Chris-

(1) Les lettres des 8 et 15 août manquent.

tine. Que de choses n'auraient pas eu à se dire ces deux femmes! Leurs destinées avaient été si différentes de ce qu'auraient pu prédire ceux qui les avaient vues suivre les leçons du bon docteur Jean Mathiæ! Elles n'éprouvèrent pourtant pas le besoin de s'épancher en longues confidences, car leur entrevue ne dura qu'une heure, et Éléonore reprit aussitôt après le chemin de Stockholm (1). Christine témoigna son amitié à sa cousine en écrivant quelque temps après à un des régents pour lui recommander chaudement les intérêts de la landgrave (2).

Une visite moins intéressante fut celle du prince Pierre Farnèse, frère cadet du duc de Parme, qui revenait d'un voyage d'agrément en Suède (3). La conversation de ce personnage, remarquable seulement par son embonpoint, n'était pas faite pour plaire beaucoup à Christine.

L'ennui de la vie sédentaire et monotone que menait Christine, était encore augmenté par la saison triste, froide et pluvieuse. A la fin de juillet Macchiati écrit à Azzolino qu'il fait froid comme en décembre, et au milieu d'août on faisait déjà du feu. Christine fut de nouveau prise par ses migraines et maux de gorge habituels et dut se soumettre aux saignées de Macchiati (4).

II

Un nouveau souci tracassait aussi la Reine. Nous avons vu qu'Azzolino avait dû prêter l'oreille aux accusations qu'Adami

(1) Del Monte à Azzolino, Hambourg, 25 juillet 1668. — Arch. Azzolino.

(2) Christine au comte P. Brahe, Hambourg, 11 septembre 1668. — ARCKENHOLTZ, II, p. 129. — Éléonore et sa fille Julie vécurent longtemps à la cour de Suède. La beauté remarquable de la princesse Julie lui valut la faveur de la reine mère, mais la fille devait suivre l'exemple de la mère. Julie fut séduite par un homme marié, le comte Lillie, fit un mauvais mariage, et finit sa vie dans les aventures et la misère.

(3) Del Monte et Macchiati à Azzolino, 15 août. — Arch. Azzolino.

(4) Macchiati à Azzolino, 23 juillet et 15 août. — *Ibidem*.

avait formulées contre ses ennemis Santini et del Monte, surtout contre ce dernier. Christine a jugé la chose assez grave pour envoyer del Monte se justifier à Rome, quoiqu'il dût certainement lui coûter de se séparer de l'unique gentilhomme qui lui restait.

* * *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 20 août 1668 (1).

Si le marquis del Monte est coupable des crimes dont on l'accuse auprès de vous, il est indigne de vivre et de me servir. Je vous l'envoie pour se justifier auprès de vous ou pour mourir. Prononcez-en l'arrêt, et soyez certain que je l'exécuterai. Cependant sachez que [ce] n'est pas de moi qu'il a appris son malheur, et que je n'en ai fait confidence qu'au seul et à l'unique Pezza, à qui même j'en aurais fait un secret, si j'eusse pu apprendre par d'autres la vérité. Il vous dira tout ce qui s'est passé sur ce sujet. Je vous prie qu'après l'avoir écouté, que vous me prescriviez sincèrement de quelle manière que vous voulez que j'en use avec lui. Adieu.

Chefs d'accusation contre le marquis del Monte :

1. Qu'il est ennemi mortel de M. le cardinal.

2. Que lui avec D. Matheo Santini vendent mes intérêts et secrets à ceux qui ont la curiosité de les acheter, et qu'ils sont ennemis mortels de M. le cardinal.

3. Qu'ils me trahissent de toutes les manières que les serviteurs peuvent trahir leur maîtresse.

4. Qu'il a envoyé pour cinq mille écus de hardes à sa femme.

5. Qu'il a donné mille *ungari* au chevalier Castiglione, quand il passa par ici (2), pour les porter à sa femme.

(1) Cette lettre n'a pas été écrite le jour « d'ordinaire », qui était le 22 août; elle a probablement été donnée à del Monte pour la remettre au cardinal, ainsi que le *Mémoire* suivant, également écrit de la main de la Reine.

(2) Le chevalier Dante da Castiglione avait accompagné le prince Cosme de

De toutes ces accusations, il faut ou que ledit marquis se justifie, ou qu'il meure pour expier des crimes si énormes, s'il se trouve coupable; et c'est là le sujet de son voyage à Rome. C'est à M. le cardinal de le condamner ou de le justifier, et à moi exécuter son arrêt.

CHRISTINE ALESSANDRA.



Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 22 août 1668.

Je vous envoie les lettres de remercîments pour Sa Sainteté et pour M. le cardinal Rospigliosi (1). Je vous prie d'excuser la faiblesse de mes expressions, et de leur persuader que ma reconnaissance est digne de l'honneur qu'ils me font, et que j'estime cet honneur plus que toutes les couronnes du monde. Je ne vous parle plus de l'affaire; depuis que Sa Sainteté a eu la bonté d'en prendre le soin et la protection, je n'y dois plus penser. Je n'ai souhaité proprement que cet honneur; le reste, je l'abandonne à la Providence divine : elle en disposera comme elle voudra pour la gloire de Dieu et pour mon salut, et je recevrai avec une entière résignation à sa sainte volonté tout ce qui lui plaira de m'ordonner.

Le marquis del Monte part aujourd'hui avec la poste pour vous annoncer mon retour et pour se justifier ou pour mourir à vos pieds. Je crois que cette lettre le précédera de peu de jours, et je me remets à ce qu'il vous dira de bouche. Après vous avoir demandé justice pour lui, il vous la demandera pour moi; je vous conjure de ne me la refuser pas, par la fidèle amitié que je vous ai professée depuis douze ou treize années, à laquelle Dieu m'est témoin que je n'ai pas manqué de mon côté par une seule et unique pensée.

Toscane en qualité de premier gentilhomme de la chambre. Il était avec le prince lors de sa visite à Christine en mars 1668. Voir p. 411.

(1) Pour les ordres donnés au nonce de Varsovie. — Les minutes de ces lettres manquent.

Je vous renvoie la moitié de votre dernière lettre, et je vous demande pardon si la réponse vous déplaît ou vous choque. J'ai tant de considération pour vous que je [ne] vous dis rien de plus ; si vous en aviez autant pour moi, je ne recevrais pas de vous l'indigne traitement que j'ai reçu si souvent, et que j'ai souffert avec une patience qui pourrait du moins mériter quelque honnêteté de vous, qu'une malheureuse amitié de douze années n'a pu mériter. J'ai ordonné au marquis de vous dire mes sentiments là-dessus ; je vous prie de le recevoir comme le dernier effort d'une amitié dont vous avez fait toujours peu [de] cas, et de vous déclarer. Si cette amitié vous importune, je vous proteste que je chercherai la mort pour vous en délivrer, et qu'elle me sera moins insupportable que les sentiments de mépris et de l'indignité que vous me témoignez.

Je vous envoie la lettre que j'écris à Rosenbach, qui vous fera connaître l'état de mes affaires. Les instructions que je vous ai envoyées méritaient de vous une autre réponse. Je ne vous les ai pas envoyées pour vous apprendre rien autre chose que l'état de mes affaires et mes intentions, et je croyais que vous les apprendriez mieux de cette façon, que par le rapport de ces infâmes qui vous font accroire que je me défie de vous, et que je leur ai défendu de vous parler de mes affaires, et qui ne vous en parlent pas que parce qu'ils les ignorent, et qu'ils savent en conscience qu'ils ne vous peuvent dire que des sottises ou des faussetés. Cependant vous les croyez, et de tous mes serviteurs vous n'aimez que ceux qui vous remplissent la tête de soupçons et défiances envers moi. J'ai mérité de vous un autre procédé, mais je vous rends grâce de ce que vous avez voulu en ce voyage mettre mon amitié à toutes les plus rudes épreuves qu'on peut exiger d'une amitié aussi violente et extraordinaire qu'est la mienne. Vous m'avez donné par vos procédures la joie d'en connaître toute l'étendue. Que je vous ai d'obligation de m'avoir fait connaître qu'il n'est pas au pouvoir de votre injustice ni de votre cruauté de la détruire ! Le temps vous fera connaître, au reste, que je mérite de vous plus d'estime et plus de confiance que vous n'avez en moi et pour

moi, puisqu'il n'y a rien dans le monde qui puisse altérer la constante et fidèle amitié que je vous professerai jusqu'à la mort. Adieu.

Je vous demande pardon d'avoir dit dans mes précédentes que le cardinal Spinola n'est pas propre pour la légation de Pologne, car il est certain qu'il est très capable, à la *disinvoltura* près, et il en faut beaucoup en cette légation. A mon sens, je croirais le cardinal Caraffa plus propre, quoi[que] l'autre le soit aussi infiniment.

M. de Pomponne est ici, qui est sans doute un aussi honnête homme qu'il y en puisse avoir en toute la France.

Je ne vous renvoie plus votre lettre, car je m'en suis repentie et je l'ai brûlée toute entière.

P. S. — Je viens de recevoir votre lettre du 4 courant. Je vous remercie de tout ce que vous me dites pour le nonce; vous pouvez l'assurer, comme je ferai moi-même, que je ne manquerai pas à lui tenir tout ce que vous lui avez promis de ma part (1), car assurément je n'en ferai rien pour l'autre (2), comme vous dites. Pour écrire, je vous demande pardon si je ne suis ce conseil, car je [ne] pourrai jamais me résoudre à rien demander à personne. La nomination du pape me suffit, et c'est tout ce que je puis souhaiter avec honneur. Je n'ai pas loisir de vous dire rien de plus. Par l'ordinaire prochain je m'expliquerai mieux. Adieu.

Pour le sexe, il y a des exemples et des raisons que je fournirai au nonce, qui, j'espère, les contentera (3).

(1) La proposition pour le chapeau de cardinal promis à Marescotti par une lettre d'Azzolino du 4 août 1668. (Papiers Marescotti.)

(2) L'évêque de Béziers.

(3) Les Polonais. — La Reine envoya au nonce, le 31 août, un *Mémoire* tendant à prouver que ni son sexe ni le célibat ne devaient lui faire obstacle. Ce document a été publié par ARCKENHOLTZ (III, p. 357), mais sans la date.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 29 août 1668.

Votre lettre du 4 courant, avec les chiffres, m'a donné bien de la joie en voyant votre application aux affaires de Pologne, dont je vous rends mille grâces. Je vous envoie les copies de tout ce que j'ai écrit au nonce sur cette affaire, et vous verrez comment je réponds aux difficultés du sexe et du mariage, soumettant le tout à votre correction. Je ne sais ce que je dois souhaiter en cette affaire, et je vous proteste que je me suis repentie plus de mille fois d'y avoir pensé, vous assurant que je serais inconsolable si elle pouvait réussir; car quand je considère qu'il faudra se résoudre à quitter Rome pour jamais, pour passer le reste de ma vie parmi un peuple barbare dont [j']ignore la langue et les mœurs, cette idée me rend inconsolable et ne peut être adoucie que par l'espérance d'un mauvais succès de cette négociation. J'ai quasi envie de me plaindre de vous de l'empressement que vous avez pour l'affaire. Est-ce que vous avez envie de vous défaire de moi? Si cela est, ne croyez pas en être quitte à si bon marché; il faut vous résoudre à devenir *polacco* aussi bien que moi, si cela arrive, et vous travaillez en vain si vous n'y êtes résolu, car sans cette condition je ne l'accepterais jamais, quand avec la couronne de Pologne on m'offrirait celle de l'univers. Obligez-moi de me donner à connaître ce que vous voulez faire, afin que je le sache par avance à quoi je me dois résoudre, car il m'importe beaucoup de le savoir.

Pour mes affaires de Suède, elles sont dans l'état que la lettre que j'ai écrite à Rosenbach vous le fera connaître. L'on a combattu furieusement pour et contre moi, mais enfin je l'ai vaincu, et mon parti a été le plus fort, parce que tous les États et une grande partie du sénat l'ont soutenu. Je ne sais pas encore ce que j'obtiendrai en matière de la religion, mais si je n'obtiens tout ce que je demande, la faute ne sera ni des États ni du sé-

nat, mais [ce] sera le comte Magnus, grand chancelier, qui seul a intérêt de s'y opposer, car cet ennemi ne me donnera jamais quartier là-dessus. La puissance de ce terrible ennemi a reçu d'horribles secousses dans plusieurs rencontres, mais particulièrement en cette Diète. Vous aurez de la satisfaction d'apprendre les particularités, mais je ne vous les puis dire par lettres; il faut que vous ayez patience jusqu'à ce que je vous puisse parler.

L'affaire de Brême réussirait si les affaires de Pologne ne l'empêchaient, et c'est pour moi la plus grande, importante et utile affaire que je puisse faire de ma vie. Quand l'élection sera faite, je trouverai bien le moyen de la faire réussir, et quand elle sera réussie, vous connaîtrez de quelle importance et utilité elle est pour moi. Je vous puis assurer que Rosenbach m'a bien servie. Je suis très satisfaite de lui, mais pas trop de ses lettres, excepté sur ce qu'il a trop flatté les prédicants. Il est sage, au reste, mais il écrit mal et m'écrit peu; enfin, ses lettres ne me satisfont pas. La seule chose dont je suis satisfaite de lui, est qu'il ne m'écrit que des vérités, et quoiqu'il les dise très mal, je lui en sais gré de cette bonne qualité. Je n'attends que la dernière résolution du Roi pour prendre mes mesures là-dessus. Je vois bien qu'on me satisfera en tout, mais je ne sais pas encore ce qu'ils feront sur le sujet de la religion. Je crois pourtant qu'on me donnera quelque chose, quoique je m'assure qu'on ne m'accordera pas tout ce que les États m'ont donné. Ils ont voulu me bannir entièrement de Suède durant la minorité du Roi, et faire un décret par lequel il m'était défendu aller en Suède, ni sans prêtre, ni avec prêtre; mais les États ont renversé hautement tout cela, mais avec une autorité qui les a épouvantés. Je vous en dirai les particularités quand j'aurai le bien de vous voir. Cependant ayez patience. Cette trame a été si secrète que Rosenbach même n'en a rien su, ou du moins, il n'a pas voulu me l'écrire; mais je l'ai su d'autre part et m'en suis moquée. Les Kurck ont fait merveille pour moi avec leur cabale, et ce qu'il y a d'admirable est que les États ont témoigné leur affection et leur zèle pour moi à l'envi l'un de l'autre, car le

clergé ne l'a pas cédé que de peu à la noblesse, laquelle en tout temps s'est déclarée hautement pour moi, et on a vu tant d'affection dans le clergé pour moi, qu'elle m'a surprise et étonnée moi-même. Tous les autres États sont du même sentiment de la noblesse, mais ce qui fait désespérer la régence, c'est le clergé, car le grand chancelier y a perdu toutes ses caresses et tous ses artifices.

Pour vous répondre sur le sujet de Pezza, je vous dirai que je l'ai toujours estimé et aimé, mais puisqu'il a vos bonnes grâces, c'est une qualité qui me le rendra toujours plus considérable et plus cher. Pour le marquis del Monte, il est malheureux, et c'est à vous de me dire s'il est coupable. Par la résolution que j'ai prise, vous jugerez que je n'ai pas méprisé les avis que vous m'avez donnés; c'est à vous à régler le reste. Je ne vous dis rien de plus sur l'affaire de Pologne; vous apprendrez mes sentiments par ce que j'ai écrit au nonce; cependant ne craignez rien pour le secret, car je vous en réponds. Adieu. Croyez que je serai toujours la même jusqu'à la mort.

[*P. S.*] Je vous envoie ma réponse à l'ambassadeur de France et vous avoue que je regrette son départ, mais si le duc de Vieuville viendra occuper son poste, j'aurai de quoi m'en consoler par sa femme, qui est de ma connaissance et qui assurément voudra se rendre mon intime. Je ne connais pas le mari, mais je connais fort la femme, et vous puis assurer qu'elle sera un grand ornement à la cour de Rome, car elle est belle, agréable et galante et une femme qui est entièrement du grand et du beau monde. On m'a dit même qu'elle a fort plu au cardinal Chigi quand il était en France; vous pouvez lui faire la guerre là-dessus, de ma part, et lui déclarer que je veux être son rival.

Je suis ravie d'apprendre l'entière guérison de notre cardinal Imperiali et la grâce que Sa Sainteté lui a faite, dont il est si digne; mais je ne saurais m'empêcher de vous donner un démenti sur ce que vous me dites sur son sujet, car je m'assure que vous le méritez.

Je vous envoie, par une précaution qui, j'espère, sera inutile, les copies des lettres que j'ai écrites à Sa Sainteté et au cardinal Rospigliosi, car je crois que vous aurez reçu les originaux.

Je viens de recevoir la vôtre du onzième courant, à laquelle je vous répondrai que vous avez tort de me demander pardon de ce que vous m'avez écrit. Vous pouvez tout sur moi, et je trouverai toujours bon tout ce que vous dites et tout ce que vous faites. C'est à moi à vous demander pardon de ma sensibilité, mais enfin je vous prie de vous souvenir que je ne suis composée ni de marbre, ni d'acier.

Je n'ai pu mépriser ce que vous m'avez dit, et j'ai cru les choses dignes d'être éclaircies; j'ai fait ce que j'ai pu ici pour cela, mais n'en ayant pu venir au bout, j'ai pris la résolution de vous envoyer le coupable ou plutôt le malheureux. S'il y a quelque chose dans ce procédé qui vous déplaît, je vous en demande pardon. Je ne vous ai pas nommé Adami que parce que vous l'aviez cité, car autrement je n'en aurais jamais parlé; si cela vous choque ou offense, je vous en demande pareillement pardon (1).

Vous êtes si heureux en tout ce que vous entreprenez, que je crains que l'affaire de Pologne ne réussisse, voyant que vous vous y appliquez avec tant de soin. Quel qu'en sera le succès qu'il plaira à Dieu d'y donner, je vous dois tout et je suis tout à vous.

(1) Après ceci le nom de Lorenzo Adami disparait des papiers de la Reine. M. le comte Lorenzo Piccolomini Adami, de Fermo, chef actuel de la famille, a bien voulu faire pour moi des recherches dans les documents possédés par lui, mais il n'a pu retrouver aucun renseignement ultérieur sur son ancêtre, pas même l'année de sa mort. Les lettres de Christine imprimées dans le *Saggiatore* (1844) ne sont plus en possession de la famille. — Les relations de Christine avec d'autres membres de la famille ont cependant continué, et il n'est pas impossible qu'une réconciliation ait eu lieu. Il y a au palais Adami, à Fermo, les portraits de Christine et de Lorenzo Adami, d'auteurs inconnus. — Ignazio Adami est, en 1671, écuyer et lieutenant des gardes de la Reine. (Fra Basilio au duc de Parme, Rome, 7 décembre 1671. — *Carte Farnesiane,* 914; *Arch. di Stato,* Naples.) — Christine donne des lettres de recommandation à Carlo Filippo Adami, 19 mai 1674 (Montpellier, VI, p. 182), et à Antonio Adami, 3 avril 1677 (*ibidem,* VI, p. 41). Tous les deux sont officiers.

Mon voyage de Suède ne m'aurait pas empêchée de retourner devant l'hiver; mais puisque je l'ai rompu pour les raisons que vous aurez apprises dans mes précédentes, vous pouvez vous assurer que je partirai infailliblement d'ici pour le premier jour d'octobre, si Dieu me conserve en vie et en santé.

Pour ma Vie, puisque vous en voulez être le copiste, j'y consens, et vous l'apporterai telle qu'elle est. Elle serait beaucoup plus avancée, si les affaires de Suède et de Pologne ne m'eussent empêchée d'y donner plus de temps; mais le désir que j'ai de vous plaire et de vous satisfaire, fera que je déroberai encore quelques heures à mes occupations continuelles et à mes ennuis et chagrins pour l'avancer le plus qu'il me sera possible. Je vous demande pardon si je ne vous l'envoie : elle est si mal écrite, qu'il est impossible que vous la puissiez lire sans moi, et je crains de la perdre depuis que sont arrivés tant de dévalisements des courriers, et je ne sais même par quel miracle nos lettres se sont sauvées. Si je l'avais perdue, toute ma fatigue le serait aussi, et je suis trop paresseuse pour la faire deux fois. Adieu. J'espère de vous revoir devant la fête de Tous [les] Saints.

Vous verrez dans la lettre du nonce (1) pourquoi je ne saurais me résoudre à écrire au roi de Pologne, et je crois que vous jugerez aussi bien que moi qu'il est inutile et dangereux.

(1) Du 24 août. — Christine donne comme raison que cela donnerait trop de publicité à l'affaire, et que d'ailleurs Jean-Casimir était sans influence.

CHAPITRE X

LE RETOUR EN ITALIE (1668).

I. L'alchimiste Borri en Danemark. — Le « frère aux rubans ». — Préparatifs de retour. — II. Négociations avec Leijoncrona. — Réticences de Christine envers le cardinal. — Fin de la Diète à Stockholm. — III. Visite chez le connétable Wrangel à Stade. — Affermage d'Öland. — IV. Mission de Kleihe auprès de Christine. — Les régents interdisent à la Reine de rentrer en Suède. — Ils menacent de séquestrer ses provinces. — V. Résultats du voyage. — Achat de la maison du Krayenkamp. — Départ de Hambourg. — Itinéraire. — Rentrée à Rome.

[Le premier feuillet de la lettre suivante, du 5 septembre, manque. Je crois cependant pouvoir fixer à ce jour la date du document, car le père Cornicz, dont parle la Reine, est aussi mentionné dans une lettre de Santini au prieur Hacki, du 31 août. Santini y écrit que Cornicz mange encore avec eux, et qu'il a été renvoyé de son Ordre. La lettre de la Reine, qui raconte qu'elle a défendu sa maison à Cornicz, est donc postérieure au 31 août, et des lettres hebdomadaires suivantes il ne manque que celles du 5 septembre et du 3 octobre. Or, ce dernier jour Christine était en visite chez le connétable Wrangel à Stade, où elle n'aura probablement pas eu le loisir de s'occuper de ce religieux.]

I

L'alchimiste Borri, après que Christine l'eut congédié, avait été reçu à bras ouverts à la cour de Danemark. Frédéric III, monarque très instruit et aussi passionné que Christine pour les mystères du grand œuvre, l'attacha à sa personne et le combla de faveurs et de cadeaux. Borri put pratiquer ses expériences sur la plus grande échelle, mais son activité ne se borna

pas à l'alchimie. Il exerçait toujours la médecine et réussit à obtenir quelques cures heureuses qui augmentèrent encore la confiance que lui témoignait le roi. Enhardi par les bontés de Frédéric III, il s'essaya comme écrivain politique et composa pour son royal protecteur un petit volume d'*Instructions politiques* (1). Jusqu'à la mort du roi, le 9 février 1670, la faveur du souverain ne se démentit pas.

C'est à cette position brillante de Borri (2) que Christine fait allusion dans le fragment de lettre à Azzolino que je crois devoir placer ici.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 5 septembre 1668.

(3)..... Je vous envoie une épigramme que le roi de Danemark a faite sur Borri, lequel est dans une faveur étonnante auprès de Sa Majesté Danoise, et je ne doute plus qu'il ne devienne premier ministre de Danemark. Il est le dispensateur des grâces, et vous verrez le Danemark gouverné absolument de lui. Je crois qu'il ira à la fin en Suède, mais il y a tant de gens qui gouvernent mal la Suède, qu'elle se peut perdre sans que Borri s'en mêle. Quoi qu'il en soit, vous voyez que Cicéron n'est pas le seul mauvais poète entre les grands hommes, puisque le roi danois l'est, pour le moins, aussi mauvais poète que Cicéron, quoiqu'il ne soit pas si grand orateur que lui, et

(1) *Istruzioni politiche date al Re di Danimarca,* ouvrage maintenant fort rare, publié en 1681 avec *La Chiave del Gabinetto.*

(2) La fortune de Borri avait excité contre lui de fortes jalousies, et il jugea prudent d'abandonner le Danemark aussitôt après la mort de son bienfaiteur. Il passa d'abord en Suède et se rendit de là en Allemagne pour aller, disait-il, à Constantinople. En traversant les États de l'Empereur il fut arrêté, reconnu et livré aux autorités pontificales sur la demande du nonce. La sentence de mort prononcée contre lui par le Saint-Office ne fut pas exécutée, mais il fut détenu le reste de sa vie au château Saint-Ange. Christine intervint auprès du pape pour adoucir sa captivité, et en quelques occasions son habileté comme médecin lui valut de sortir de sa prison pour soigner d'illustres personnages, comme le duc d'Estrées, ambassadeur de France, et le prince royal de Danemark (Frédéric IV). Borri mourut en captivité (1695).

(3) Le premier feuillet de la lettre manque.

vous ne douterez plus que cet Achille n'ait trouvé son Homère.

Au reste, il n'y a rien de nouveau ici. Tout le monde est aux écoutes, et l'on se regarde les uns les autres pour voir ce qu'on deviendra l'été prochain.

Je suis, après cela, obligée de vous parler d'un personnage qui n'est pas connu de vous, mais qui s'est fait connaître ici pour un très mauvais religieux. C'est un père Carme, de ceux de la Transpontine (1), à qui j'ai défendu ma maison. Ce père est Anglais de nation et vint ici sous prétexte d'être chassé d'Angleterre. Comme il était malade, je le fis assister et servir jusqu'à ce qu'il fût guéri. Il vint se présenter à moi un jour que j'allais à la messe. Je l'accueillis avec la même bonté dont je suis accoutumée de recevoir tous les religieux et prêtres qui se font connaître à moi. Mais je fus étonnée de me voir abordée d'un religieux habillé en veste de couleur de feu, rempli de rubans, des cheveux bouclés, une cravate de point de Paris plus belle que celle que je portais moi-même, et tout le reste de son équipage plus proportionné à un filou de Paris qu'à un religieux. Je vous avoue que j'en fus un peu scandalisée. Néanmoins, quand il me demanda de lui donner passage en Italie, je lui accordai la grâce de pouvoir aller avec ceux de mes gens que j'avais l'intention d'envoyer alors avec mon bagage, mais je ne pus m'empêcher de lui dire : « Mon père, il est bon que vous changiez d'habit, car celui que vous portez n'est pas convenable à votre profession. » Et c'était la première correction que je lui donnais, lui permettant de [dire] la messe dans ma chapelle, en attendant le départ.

Mais ce bon religieux profita peu de ma correction. Il a fait tant d'autres choses indécentes, qu'il m'a obligée à lui donner plusieurs mortifications, dont tout autre que lui aurait profité; mais, au lieu de se corriger, il m'a forcée, peu de jours après son arrivée, de lui défendre mon antichambre, et hier il me

(1) L'église de *Santa Maria Traspontina*, au Borgo Nuovo, à Rome, auprès de laquelle se trouvait un monastère de Carmes. — Santini appelle ce père Corniez, ce qui semble être un travestissement de son véritable nom.

rça enfin de lui défendre même l'entrée de ma chapelle et
: ma maison, où il a scandalisé tout le monde et s'est rendu
lèbre par le nom *del frate delle fettucie* (1). Il s'enivrait tous
s jours, et voulait gouverner tout et se mêler de cent mille
faires, se faisant écrire, sans l'être, de Kors (2), et se donnant
qualité de gentilhomme de la reine [de] Suède et de *facto-
m*, quoiqu'il n'ait jamais eu d'attachement auprès de moi,
de provision, et que je ne lui aie jamais parlé que deux fois
ı ma vie, et c'était, la première fois, comme je vous ai dit,
la seconde, il voulut me parler de je ne sais quelle affaire,
je lui dis : « Mon père, ne vous faites pas tant d'affaires et
vous mêlez que de dire votre messe et de prier Dieu, et je
us défends, sous peine de mon indignation, d'entrer jamais
ns mon antichambre sans être appelé. » Après cela, il m'a
rcée souvent par ses déportements de lui donner d'autres
ortifications, qui lui ont été données par le marquis del
onte ; mais tout cela n'a servi de rien, et il m'a enfin forcée
le chasser tout à fait, et c'est de quoi j'ai voulu vous infor-
er. — Dieu vous conserve et prospère comme je désire. —
lieu.

***

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 12 septembre 1668.

Je suis ravie de voir que vous êtes content de moi. Je m'ef-
cerai de vivre avec vous d'une manière qui méritera du
ins que vous le soyez toujours.

Je vous envoie les copies des lettres que j'ai écrites à Ro-
ıbach, lesquelles vous feront connaître l'heureux état de
s affaires, et je vous proteste que je ne plains plus ni mes
nes ni mes travaux passés, puisqu'il a plu à Dieu d'y donner
e si heureuse fin (3).

l) Le « frère aux rubans ».
2) Encore un travestissement du nom du religieux.
3) Christine, comme à l'ordinaire, se fait des illusions fort optimistes. Comme

Je vois bien que vous n'avez pas entendu le chant des sirènes et que vous y donnez une autre explication que celle qui est entendue sous cet[te] énigme, mais j'espère de vous expliquer le tout au plus tôt. Pour la charge de gouverneur de mes domaines, je ne l'ai promise à personne (1), et ce n'est pas ma faute que bien des gens s'en sont flattés; tout ce que j'ai fait est de n'avoir pas voulu désabuser personne jusqu'à ce que mes affaires fussent faites, et j'ai cru qu'il était de la politique d'en laisser jouir à celui qui la possède jusqu'à ce qu'il la quitte de lui-même. Cette conduite m'a réussi jusqu'ici, et j'espère qu'elle sera approuvée de vous quand vous saurez mes raisons. Pour celui à qui je la donnerai, qui est Gustave Kurck, c'est un homme qui m'a toujours très bien et fidèlement servie, et surtout en ces dernières conjonctures, et il y a plus de huit ans qu'il a la survivance de cette charge, que je lui donnai alors pour le récompenser des importants services qu'il me rendit en la Diète de ce temps-là (2).

Pour l'affaire de l'échange, vous verrez par les lettres que je vous envoie, que cette affaire est entièrement rompue pour cette fois; mais elle est en un état qu'il ne tiendra qu'à moi de la renouer quand il me plaira, et je ne doute pas qu'avec un peu de temps cette affaire ne se fasse de la manière que je l'ai projetée. Je ne vous réponds rien sur vos craintes, car si vous étiez informé de l'état des choses, vous verriez que vous craignez ce que vous devriez le plus souhaiter, si vous aimez mes avantages et mes intérêts.

Je suis toute occupée à la disposition de mon voyage. J'attends Momma de moment en moment pour accorder avec lui en gros sur ce qui me reste d'exiger de mes revenus dans les

les rapports de Rosenbach manquent, il n'est pas possible de décider si cela est dû à ses dépêches ou au tempérament de la Reine. Probablement à tous les deux.

(1) Christine paraît avoir oublié qu'elle avait promis la charge au baron G. Kurck aussi expressément que possible. « Je vous en donne ma parole », lui écrit-elle le 4 juillet 1668. (Montpellier, X, p. 187, minute.) Elle dit d'ailleurs ici même, quelques lignes plus bas, que Kurck avait la survivance de la charge.

(2) Le brevet de Gustave Kurck lui fut expédié le 19 octobre. — ARCKENHOLTZ, III, p. 331. — Seved Bååt ne se démit cependant qu'au commencement de l'année suivante.

provinces et pour conclure avec lui l'affaire d'Öland, que je me suis exprès réservé de conclure après la fin de la Diète, pour des raisons importantes dont le marquis del Monte vous aura pu dire une partie, selon les ordres que je lui ai donnés. Je vous dirai le reste. J'attends aussi mes ministres de Poméranie pour pouvoir donner la dernière main à toutes mes affaires en ces quartiers-là, et en [cela] je vous puis assurer que devant que je parte d'ici, le tout sera ajusté d'une manière qu'il n'y aura rien à désirer, ni pour mon intérêt, ni pour ma sûreté à l'avenir.

Wrangel le connétable a été ici, qui se porte bien à merveille. Il m'a invitée pour la centième fois à Stade et j'ai enfin accepté le parti, lui disant : « Je vous satisferai et je veux en même temps aller prendre chez vous la possession du privilège qu'on m'a donné du libre exercice de ma religion dans tous les États du royaume de Suède (1), car la saison ne me permettant pas d'aller en Suède, je veux au moins jouir ici de mon privilège. » Il est parti là-dessus, lundi passé, et retournera bientôt ici m'enlever d'ici. Je serai deux ou trois jours à Stade, et de là je continuerai mon voyage pour l'Italie, sans plus retourner ici, et j'espère d'être infailliblement devant les Saints à Rome, ou peu de jours après.

Je ne vous parle plus des affaires de Pologne; le pape me fait trop de grâce, et je lui suis trop obligée. Quel qu'en soit le succès, il m'est assez indifférent, mais je serai ravie d'avoir une telle obligation à Sa Sainteté et j'estime sa faveur plus que la couronne même : je vous prie de l'en assurer.

Il n'y a rien qui mérite de vous être dit de plus, et espérant d'avoir bientôt la satisfaction de vous voir, je l'attends avec une impatience incroyable, cet heureux moment, quand ce devrait être le dernier de ma vie. Adieu.

Je viens de recevoir votre lettre du 25 passé, et suis ravie de voir que les sentiments du nonce se sont accordés avec les

(1) Ici encore Christine se trompe. Ce privilège ne lui fut accordé que pour une localité, dans les duchés de Brême ou de Verden, qu'elle restait libre de choisir.

miens sur le succès de la faction de France en Pologne. Vous voyez que j'ai pénétré la vérité aussitôt qu'aucun autre. Je ne doute nullement de ce que vous me dites, et vous en remercie de tout mon cœur.

II

Sur ces entrefaites, Leijoncrona était arrivé à Hambourg pour négocier avec la Reine les conditions de l'échange de Brême. Nous avons déjà vu (1) que le projet de Christine échoua complètement, puisque la régence ne voulut pas y consentir, à moins que la Reine ne renonçât à exercer dans le duché l'espèce de souveraineté à laquelle elle tenait tant. C'était donc pour elle un échec absolu. Néanmoins, dans la courte lettre à Azzolino que nous allons lire, elle se montre fort satisfaite de l'état de ses affaires en Suède. Et de la mission de Leijoncrona, pas un mot! Celle-ci devait cependant avoir pour le cardinal un intérêt particulier, puisqu'il connaissait personnellement Leijoncrona, lequel avait été à Rome en 1660 (2).

De même, Christine assure à Azzolino que « l'affaire de la religion est entièrement ajustée ». — Si elle ignorait encore ce que les États allaient décider, du moins n'avait-elle aucune certitude qu'ils se rendraient à ses désirs. Il est difficile de croire qu'elle ait été sincère en écrivant à Azzolino avec l'optimisme qu'elle affiche, et ses réticences au sujet de la mission de Leijoncrona, ainsi que sur celle de Kleihe qui allait la suivre, sont assez singulières. Pourquoi a-t-elle manqué ainsi de franchise avec son meilleur, son seul ami? Par amour-propre peut-être, pour ne pas avouer encore l'insuccès de son voyage? Ou parce que la perspective de monter bientôt sur le trône de Pologne lui faisait paraître les affaires de

(1) Voir p. 432.
(2) Christine a signé ses passeports pour la France à Rome le 10 février 1660. — Stockholm, Bibl. royale.

Suède comme une quantité négligeable? Pour ces deux raisons à la fois peut-être. En histoire, il faut souvent se contenter de constater le fait sans pénétrer le motif. C'est le cas ici.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 19 septembre 1668.

Mes affaires de Suède sont à présent dans le meilleur état du monde, l'affaire de la religion est ajustée entièrement; tout le reste va à souhait, et j'ai trop d'obligation à la Diète en Suède, et plus que je ne vous saurais exprimer. Je vous en dirai les particularités à mon arrivée, car j'irai bientôt vous trouver et vous me reverrez glorieuse et triomphante à Rome.

Les affaires de Pologne sont dans l'état que les copies des lettres que je vous envoie vous feront connaître, auxquelles je me remets. Les dépêches pour la Suède ne me donnent pas loisir d'être longue pour cette fois (1). Je vous en demande pardon et me remets à notre entrevue. Dieu me fasse la grâce de trouver Sa Sainteté, vous, et tous nos amis, en bonne santé. Adieu.

Ne vous étonnez pas si je n'écris pas au pape, car je n'ose le faire encore; je n'y manquerai pas quand il sera temps.

*
* *

La Diète de Suède, dont Christine voulait attendre la fin, ne travaillait pas aussi vite que la Reine l'avait calculé, et elle se vit obligée de remettre son départ du 1er au 20 octobre. Pour elle, ce n'était pas tout à fait du temps perdu, car elle comptait en profiter pour arranger l'affermage d'Öland avec Momma, qu'elle avait appelé à Hambourg, et pour négocier

(1) Christine écrivit à Rosenbach les 19 et 21 septembre. Cette dernière dépêche est très longue et chiffrée en partie. La Reine y exprime ses inquiétudes sur l'affaire de la religion, inquiétudes causées par les nouvelles qu'elle venait de recevoir de Stockholm.

avec Texeira l'achat de la maison qu'elle habitait au Krayenkamp. Elle voulait y maintenir, après son départ, sa chapelle catholique, et créer ainsi un petit foyer de propagande dans le Nord. La Reine ne se résigna cependant qu'à contre-cœur à ce délai.

***

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 26 septembre 1668.

Vous aurez vu par mes précédentes lettres l'état de mes affaires de Suède, et les dépêches que je vous ai envoyées vous auront fait connaître ce que je n'avais pas loisir de vous dire alors, c'est que mon départ est différé depuis le premier du mois prochain jusqu'au vingtième. J'ai jugé ce délai si nécessaire, que je m'y suis résolue de la manière que je me résoudrai à la mort, quand il plaira à Dieu de me l'envoyer, et je crois que j'aurai moins de peine à me résoudre pour la mort même, qu'à ce fatal délai. Je m'assure que vous approuverez cette résolution, d'autant plus que je sais que l'impatience de me revoir n'est pas grande en vous.

Cependant mon voyage pour Stade est arrêté pour demain en huit jours; j'y passerai deux ou trois jours en ce pays-là, et puis je reviendrai ici pour attendre à pied ferme les résolutions de Suède et le temps de mon départ. Cependant je suis occupée à donner la dernière main aux affaires de Poméranie.

J'ai trop d'obligations à la Diète et aux États de Suède, et quand je pourrai vous dire les particularités vous en serez étonné vous-même. Cette Diète a été la plus importante Diète pour moi qui pouvait jamais arriver, et j'espère de retourner glorieuse et triomphante à Rome. N'en doutez pas, je vous prie.

Je vous envoie ce que j'ai de Pologne, et ne vous parle pas des nouvelles de ce pays-là, parce que je suppose que vous les avez d'ailleurs, des meilleures et des plus fraîches.

Les Suédois licencient tout leur monde. Si on avait de l'argent, on pourrait faire ici une admirable armée pour l'envoyer

contre le Turc. Si l'affaire de Brême me réussit, j'aurai de quoi servir Sa Sainteté de la manière qu'elle le commandera, et je le ferai avec joie.

Wrangel a été pour quelques jours ici et y reviendra samedi prochain, avec toute sa famille, pour m'emmener à Stade.

L'alliance entre l'Empereur et la Suède est quasi rompue (1); je ne vous ai jamais parlé de cette alliance parce que je n'en fais aucun cas, comme de cinquante autres que la Suède a faites, qui sont toutes contraires les unes aux autres et ne signifient que très peu en apparence et rien en effet. Il faut s'accoutumer à ne compter la Suède pour rien, car dans l'état où sont les affaires aujourd'hui, elle n'est capable que de ne vouloir et de ne pouvoir rien. Cette vérité n'éclatera que lorsqu'il y aura un (*lacune*) roi en Pologne. Ce sera alors que la Suède perdra toutes ses conquêtes et se perdra elle-même. Pauvre Suède! Qui l'aurait jamais dit, qu'en si peu de temps elle fût réduite en un état si déplorable, sans avoir d'autres ennemis qu'elle-même, et qu'après avoir triomphé de tant de nations, elle tendit à sa visible et indubitable ruine, sans avoir d'autre ennemi que sa mauvaise conduite?

Je ne saurais vous dire rien de certain sur la fin de la Diète. Par le prochain extraordinaire nous en saurons quelque chose de plus. Les États jusqu'ici n'ont voulu consentir à aucune imposition; au contraire, ils ont cassé des gabelles qui autrefois étaient des droits régaux, où les États n'ont jamais eu aucune disposition dessus. Ils ont donné plus de trois cents griefs considérables contre le gouvernement; le sénat et la régence ont été fort aux mains pour empiéter les uns sur les autres, mais les États ont maintenu le sénat, qui est assurément le bon parti. Il y a cent choses belles et curieuses qu'on ne peut vous écrire et que vous aurez plaisir de savoir. Ayez patience; quand il sera temps, on vous informera de tout.

(1) Cette alliance, qui assurait à la Suède des subsides de l'Empereur, avait été conclue en avril 1668 avec Basserode, envoyé impérial à Stockholm. Ce fut une des causes du rappel de Pomponne. La Suède ne retourna à l'alliance française qu'en 1671.

On a fait de nouveaux sénateurs, dont le comte Stenbock (1) et le maréchal de la noblesse (2) en sont, les autres sont des gens dont le nom ne vous peut être connu. Bielke (3) que vous avez vu à Rome, et qui vous porta une lettre de recommandation de moi, est entré en la place de Stenbock et est le troisième ou quatrième favori déclaré de la Reine. Mais vous aurez su toutes ces particularités du marquis del Monte, et je vous dirai d'autres quand j'aurai la satisfaction de vous voir. Adieu.

P. S. — Votre lettre du 7 courant vient de m'être rendue. Pour y répondre, je n'ai loisir que de me plaindre de vous, de ce que vous ne voulez pas attendre ce que je vous ai dit du second obstacle (4). Vous êtes cruel si vous pouvez douter que j'aie jamais changé de sentiments ; mais enfin je m'expliquerai quand il sera temps.

Cependant je vous suis extrêmement obligée de ce que vous faites pour moi, et l'obligation que j'ai à Sa Sainteté est si grande, que je ne puis assez vous exagérer mes reconnaissances. Je n'ai pas loisir de vous dire rien de plus, et je serai plus longue l'ordinaire prochain. Adieu.

III

La lettre hebdomadaire, qui devait porter la date du 3 octobre, manque. Peut-être n'a-t-elle jamais été écrite, car du 1er au 4 octobre Christine fut en visite chez le connétable Wrangel à Stade, et les fêtes ne lui auront probablement pas

(1) Le comte Jean-Gabriel Stenbock, grand écuyer du royaume et chef de la cour de la reine mère.

(2) Le baron Jean Gyllenstierna.

(3) Le comte Nils Bielke, plus tard célèbre comme général au service de la Suède et de l'Empire. Il avait été à Rome durant l'hiver de 1666-1667. Christine lui donna un passeport pour l'Italie, à Hambourg, le 6 novembre 1666. (Arch. Azzolino, minute.)

(4) Dans la correspondance sur l'élection de Pologne, le sexe de la Reine est désigné comme le premier, et le célibat comme le second obstacle.

laissé beaucoup de temps pour la correspondance. Wrangel fit passer son armée en revue par la Reine et donna un bal en son honneur. Voici la lettre de Christine au cardinal, après son retour de Stade.

***

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 10 octobre 1668.

Je suis bien malheureuse de vous avoir causé du déplaisir et du mal, et j'en serais inconsolable si je n'avais appris que vous êtes heureusement guéri, et c'est avec une impatience inconcevable que j'en attends la confirmation ; au reste, vous avez tort de me demander pardon, car c'est à moi à le demander et à l'obtenir de vous.

Vous avez fait beaucoup de grâce au marquis del Monte, et j'espère que vous lui aurez rendu justice en le rétablissant en vos bonnes grâces, et je vous remercie des bontés que vous avez eues pour lui et pour le pauvre D. Matheo (1). Si j'osais vous répondre des hommes, je vous répondrais d'eux, mais je ne vous répondrai jamais que de moi-même. Quand je vois des gens qui peuvent, deux ou trois années durant, continuer à coucher, manger et dormir ensemble, et après trahir ceux avec qui ils ont vécu d'une telle manière, je vois et comprends qu'il y a des gens capables de tout, et qu'il ne faut se fier qu'à soi-même. Je vous avoue que cette expérience, et d'autres que j'ai faites depuis que je suis sortie de Rome, me font philosopher d'une étrange manière. Mon voyage de Stade est passé de la manière que d'autres vous le rapporteront. Je me contenterai de vous dire que j'y étais reçue et traitée, non pas comme leur reine, mais comme leur divinité.

Mes affaires de Suède sont signées et établies de la manière que vous avez vu que je les ai agréées. L'affaire de Brême s'est rompue, mais il ne tiendra qu'à moi d'en venir à bout

(1) Santini.

quand il me plaira. Je vous dirai le reste de bouche, et j'espère que vous verrez que mes affaires sont terminées, aussi heureusement et glorieusement qu'il est possible, dans un temps où le mauvais état de la Suède ne me permet pas d'en tirer tous les avantages qui me sont dus pour mon payement. Je n'ai pas [lieu] pourtant de me plaindre ; car on fait tout ce qu'on peut pour me contenter.

Je partirai demain en huit jours d'ici, et je vous prie d'être persuadé que je ne différerai pas un moment mon départ ; car je n'ai plus rien à faire ici. J'attends Momma à tous moments, et c'est la seule affaire qui me reste. Quand je l'aurai réglée, et affermé Öland, je partirai d'ici sans perdre du temps, et ce sera infailliblement pour le 18 du courant, s'il plaît à Dieu. Je vous enverrai Clairet, qui partira d'ici pour le 15 du présent et vous donnera toutes les informations que vous désirez Il vous portera aussi une lettre pour Sa Sainteté. Je vous prie, ne me répondez plus à cette lettre, car je m'en vais recevoir votre réponse à Rome. Pourtant, si je pouvais recevoir de vos lettres à Trente ou à Augusta (1), ce me serait une grande consolation. Je m'en vais, en passant, faire ravage de la valise de Hambourg, pour chercher vos lettres, et je ne lui donnerai pas quartier jusqu'à ce que je les aurai trouvées, car quoique vos lettres ne contiennent plus rien d'obligeant pour moi, il y a néanmoins un charme secret dans vos caractères qui est capable d'adoucir mes peines et de soulager mes ennuis.

Vous aurez aussi une lettre de change par le premier ordinaire.

Le père Hacki est parti ce matin d'ici pour s'en retourner auprès du nonce, qui l'a souhaité. Je vous envoie toutes les copies de sa négociation, et vous prie d'être persuadé de la reconnaissance que je professerai toute ma vie à Sa Sainteté des bontés qu'elle a pour moi.

J'espère d'être à vous peu après la Saint-Martin, et ce sera alors que je vous rendrai un compte exact de tout ce qui s'est

(1) Augsbourg.

passé ici, et j'espère que vous connaîtrez que mes infortunes n'ont pas changé mon cœur. Je sais que je vous en serai d'autant plus odieuse ; mais qu'y faire ? Mon destin le veut ainsi. Je réglerai néanmoins ma présence d'une manière qu'elle ne vous sera pas importune, et peut-être que la fortune en ordonnera en nous séparant de nouveau. Quoi qu'en puisse arriver, je serai toujours la même jusqu'à la mort.

Je vous demande pardon si je m'émancipe jusqu'à vous dire des choses si peu agréables : la plénitude du cœur me fait parler. Mais ne craignez rien ; vous aurez le plaisir de me voir la plus malheureuse personne du monde sans que je m'en plaigne de l'être, et aux lieux où tous les objets me feront souvenir de mes félicités passées, je ne souhaiterai rien que la mort. J'espère de l'obtenir de ma douleur, et je serai trop heureuse de mourir malheureuse à Rome, en un temps où tout le reste des hommes y vivra heureux. Adieu.

Je ne sais ce que vous a pu dire le marquis Orazio. Si mes yeux m'ont trahie, ma bouche m'a été assurément fidèle ; c'est de quoi je vous puis assurer. Je ne voudrais pas qu'il fût plus savant dans mes secrets qu'il le doit être, mais je pense que je lui cache en vain ce que toute la terre sait. N'importe ; mon destin le veut. Ainsi, il faut avoir patience, et mon malheur ne serait pas assez grand s'il n'était connu que de moi-même.

*
* *

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 15 octobre 1668.

Je vous envoie cet animal de Clairet pour vous faire savoir que je partirai infailliblement d'ici jeudi prochain, qui sera [le] 18 du mois courant, et je serai infailliblement pour le 10 de novembre prochain à Vérone, s'il plaît à Dieu de me conserver la santé et la vie. Vous pourrez vous régler là-dessus.

Mes affaires de Suède sont faites et signées. La Diète m'a donné la liberté de l'exercice de la religion, et a ordonné qu'on satisfasse à toutes mes prétentions, les ayant jugées toutes justes et raisonnables. Le reste, je me réserve à vous le dire de bouche. La dite Diète a furieusement rogné les ongles à la régence. Je vous rendrai un compte exact de tout, et vous aurez plaisir.

Momma n'est pas arrivé, et je crois qu'il n'arrivera plus (1). Si vous saviez à quelles gens on a affaire, vous m'auriez compassion. Mais, n'importe ! Je laisse ici les ordres et pleins pouvoirs à Texeira pour traiter avec lui, car la saison me presse, et bien d'autres considérations que vous approuverez, j'espère.

Je vous envoie une lettre pour Sa Sainteté (2). Je vous prie d'y ajouter tout ce que vous croirez nécessaire pour faire agréer mes respects. Au nom de Dieu, empêchez que Sa Sainteté ne prenne la peine de me répondre, car j'espère d'avoir l'honneur de venir recevoir en personne ses commandements. J'ai reçu la lettre de réponse dont Sa Sainteté m'a voulu honorer (3), et vous puis assurer que quand je ne tirerais autre avantage de l'affaire de Pologne, je bénirais Dieu mille fois de m'avoir inspiré le dessein de prétendre, et, quel qu'en soit le succès, je serai satisfaite de la gloire que m'apporte cette lettre. Même je veux que vous la fassiez graver en lettres d'or sur mon tombeau quand je serai morte, car vous ne pourrez me faire un plus glorieux épitaphe, et je vous proteste avec sincérité que j'estime plus cette lettre que toutes les couronnes du monde. Je vous prie d'en assurer Sa Sainteté et le cardinal Rospigliosi, en attendant que je puisse

(1) Christine mentionne dans une lettre à Rosenbach, du 25 mai 1669 (Arckenholtz, III, p. 404), le contrat avec Momma pour l'affermage d'Öland comme ayant été fait à Hambourg. Il doit donc avoir été signé avec Texeira après le départ de la Reine.

(2) La copie de cette lettre manque.

(3) Cette lettre est du 21 septembre 1668. (Montpellier, IX, p. 107, copie. — Arckenholtz, III, p. 369.) — Clément IX y exprime, dans les termes les plus flatteurs, son désir de voir Christine monter sur le trône de Pologne, « qui pourrait bien augmenter ses fatigues, mais non pas sa splendeur et sa grandeur ».

avoir la joie de leur en faire les protestations moi-même.

Le marquis del Monte n'est pas encore arrivé, et j'en suis en peine; néanmoins j'espère de le revoir à tous moments.

J'ai voulu vous envoyer la lettre de change avec cette dépêche, mais Texeira s'est obstiné de l'envoyer après-demain avec l'ordinaire, puisqu'il dit que c'est le style des gens d'affaires d'en user ainsi.

Je n'ai plus rien à vous dire. J'espère de vous revoir bientôt. Je vous assure que les quatre ou cinq jours qu'il me reste à passer ici me semblent plus longs que toute ma vie, et je vous prie d'être persuadé que ce sera pour moi une joie inconcevable que celle que j'aurai de vous revoir. Dieu m'en fasse la grâce de vous trouver aussi plein de santé et de joie et de prospérité, que vous l'êtes de gloire, d'éclat et de fortune! — Adieu.

Je vous dirai le reste dans l'heureux moment de notre entrevue.

Ne m'écrivez plus que par Clairet, si vous le renvoyez, comme je crois qu'il est nécessaire; mais je me remets à vous de tout.

Je n'ai pas écrit plus tôt au pape, car je n'osais jusqu'ici m'assurer de rien.

* * *

Un dernier billet, écrit le jour même du départ, clôt cette longue série :

Christine au cardinal Azzolino.

Hambourg, 20 octobre 1668.

Je pars enfin d'ici avec la joie que ressentent les âmes qui sortent du purgatoire, — et j'espère d'avoir fait ici une partie du mien, — mais j'en sors glorieuse pour avoir tout ajusté d'une manière à vous donner contentement. Tout est fait en Suède, et les États m'ont donné tout ce que j'ai souhaité, et en tout; je leur suis, en vérité, trop obligée.

J'espère que cette lettre me précédera de peu de jours; c'est pourquoi je ne vous dis rien de plus, me remettant à vous faire une relation exacte moi-même. Cependant je vous prie d'être persuadé que j'attends avec une impatience extrême l'heureux moment de vous revoir. — Adieu.

IV

Azzolino, en recevant ces lettres, a certainement dû croire que Christine revenait en triomphatrice après avoir obtenu de la Suède le libre exercice de la religion et toutes les autres satisfactions qu'elle réclamait. Hélas ! la réalité était bien autre, et les bonnes nouvelles que lui donnait la Reine ne répondaient nullement aux faits.

Si la Diète n'avait voulu octroyer à Christine que la maigre concession de pouvoir faire dire la messe dans quelque ville des duchés de Brême et de Verden, les régents, de leur côté, se montraient encore bien moins conciliants. La tentative de la Reine de faire séquestrer les navires hambourgeois dans les ports de ses provinces, leur avait déjà fourni un sujet de plainte dont ils avaient pu se servir très habilement pour indisposer les esprits contre elle. Quels dangers, pouvaient-ils dire, ne devait-on pas craindre de la présence en Suède d'une princesse qui n'hésitait point à lancer le pays dans des hostilités contre une puissance jusqu'à présent toujours amie, comme la ville de Hambourg? Et cela à cause des armes du pape ! — Un nouveau grief était encore venu irriter les régents. Les contrats d'affermage passés par Christine faisaient des fermiers les véritables administrateurs des provinces, et la Reine en avait profité pour licencier les gouverneurs, devenus inutiles, des îles d'Ösel et de Gotland. A son point de vue, elle avait raison, car ces employés avaient fait preuve d'une coupable négligence. Mais ils s'appelaient Fleming et Ribbing, ce qui

veut dire qu'ils appartenaient et étaient alliés à des familles fort influentes dans le sénat. Une charge de gouverneur, d'après les usages du temps, était d'ailleurs presqu'une propriété, et il ne suffisait pas d'un acte de bon plaisir pour déposséder le titulaire, surtout lorsque le gouverneur devait être, comme c'était le cas dans les provinces de Christine, une garantie du maintien de l'autorité centrale. Les régents voulurent profiter du mécontentement excité contre la Reine pour en finir une bonne fois avec tous les ennuis que leur causaient les efforts de Christine pour retourner en Suède. Forts de l'appui du sénat, ils décidèrent de lui défendre l'entrée du royaume pendant la minorité du Roi, et choisirent pour lui signifier cette interdiction le président du gouvernement de Brême, Dietrich Kleihe (1). Sa lettre de créance fut signée le 12/22 septembre, mais on attendit, pour exécuter la mesure, que la Diète fût close (2).

Ce ne fut donc que le 19 octobre, le jour avant le départ de la Reine, que Kleihe se présenta chez elle. Il usa de tous les ménagements possibles pour éviter de blesser trop cruellement la fierté de Christine, et alla même jusqu'à lui déclarer que la popularité dont elle jouissait en Suède était une des raisons qui rendaient son éloignement nécessaire pour la tranquillité publique. Il l'assura aussi que si l'entrée de la Suède proprement dite lui était interdite, elle resterait toujours libre de s'établir où il lui plairait dans les provinces allemandes du royaume, et qu'elle y recevrait tous les honneurs dus à son rang.

Christine a laissé une relation de cette entrevue, écrite après son retour à Rome, le 23 février 1669, et envoyée à Rosenbach pour être publiée en Suède (3). Nous allons voir comment elle y raconte ce qui s'est passé.

(1) Schweder Dietrich Kleihe, anobli par Christine en 1651, mort en 1681. Il a rempli aussi plusieurs missions diplomatiques.

(2) La dernière séance de la noblesse eut lieu le 1er/10 octobre.

(3) Ce document a été publié par ARCKENHOLTZ, III, p. 401, d'après la minute, maintenant disparue. J'ai suivi ici une copie qui se trouve au Riks Arkiv à Stockholm.

RELATION DE CE QUI SE PASSA SUR LE SUJET DE LA COMMISSION DE KLEIHE.

Kleihe arriva à Hambourg le jour devant que j'en partis ; il fut introduit auprès de moi après qu'il m'eut fait connaître qu'il avait ordre et commission de me parler de la part du Roi son maître. Il me harangua longuement et employa beaucoup de paroles inutiles pour me persuader que je ne devais pas aller en Suède, me disant que le Roi son maître avait de fortes considérations qui l'obligeaient à m'empêcher l'entrée du royaume pendant sa minorité, [et] qu'il l'avait envoyé pour me déclarer la résolution qu'il avait prise là-dessus. Car, voyant l'amour, l'estime et l'affection universelle de la Suède envers ma personne, il se sentait obligé, en bonne politique, de craindre une reine qui était redoutable pour lui, puisqu'elle possédait encore à présent les cœurs de ses sujets. Il m'offrit, au reste, de la part du Roi son maître, toutes les provinces conquises, pour y choisir tel lieu qu'il me plairait pour ma résidence, m'assurant que son intention était de m'y faire rendre tous les honneurs et respects qui me sont dus. — Voilà, à peu près, le contenu de sa harangue, qu'il n'osera nier s'il n'est le dernier homme de la terre.

Je lui répondis : « Vous direz au Roi, votre maître, de ma part, que je pars demain pour Rome, que je n'ai pas eu la pensée d'aller en Suède, mais que je ne crois pas avoir mérité d'en être bannie, car je m'assure que l'intention de la Suède n'est pas qu'on me fasse un tel outrage. Je vous prie de remercier le Roi d'avoir voulu m'assurer, par un si authentique témoignage, de la gloire que j'ai d'être estimée en Suède. On a tort d'en être jaloux ; et j'espère que mon absence guérira les gens des terreurs paniques que ma présence leur a données. Vous pourrez assurer le Roi que, faisant ma gloire de l'amour de la Suède, je m'efforcerai de ne m'en rendre pas indigne, et que tout ce que vous venez me dire de fâcheux de sa part ne m'empêchera pas de lui conserver mon amitié, ni d'aimer

la Suède et ses intérêts avec tendresse jusqu'à la mort. »

Voilà tout le détail de ce qui se passa à Hambourg le soir devant que j'en partis, et je soutiens pour faux tout ce qui se trouvera contraire ou divers de ce que contient cette relation.

Rome, ce 23 février 1669.

P. S. — La lettre que j'écrivis au roi de Suède fut conçue dans les mêmes sentiments, et j'en désavoue toute autre sinistre explication.

CHRISTINE ALEXANDRE.

M. SANTINI.

Ce récit est fort sujet à caution. La sérénité et le calme de son langage ne sont guère compatibles avec le caractère de la Reine. Selon les communications faites plus tard par les régents au sénat de Suède, Christine aurait au contraire violemment interrompu Kleihe sans vouloir l'écouter et aurait accablé la régence et le malheureux envoyé « d'expressions malséantes ». Bientôt après elle se serait cependant repentie et aurait permis à Kleihe de lui remettre par écrit le message des régents, ce qui cependant ne l'aurait pas empêchée de continuer son violent langage (1).

Ce qui est certain est que la lettre qu'elle écrivit à Charles XI le jour après l'entrevue (2), et à laquelle elle fait allusion dans le P. S. de sa relation, eut pour effet d'exaspérer les régents à un tel point, qu'ils menacèrent d'enlever à la Reine par un « séquestre intérimaire » toute l'administration de ses provinces et de ne lui laisser toucher ses revenus que par l'entremise du trésor suédois (3).

(1) Délibération du sénat concernant la reine Christine, 19/29 décembre 1668. — Stockholm, Riks Arkivet.

(2) Je n'ai pu retrouver cette lettre. — L'original n'est pas au Riks Arkiv de Stockholm, et la minute ne se trouve point à Montpellier, ni aux Archives Azzolino. — Il fut question de rendre la lettre à Rosenbach à cause de sa forme peu correcte. Cela ne parait pas avoir été fait, mais en tout cas on semble ne pas avoir voulu la garder.

(3) Délibération du sénat précitée. — Christine se plaint dans une lettre à Charles XI, en date de Rome, 16 février 1669 (Riks Arkivet, copie), qu'on ait pris prétexte de la lettre en question et de la « fausse relation d'un Allemand »

V

Christine quittait donc Hambourg sans avoir pu réaliser les espérances qui lui avaient fait entreprendre ce long voyage. Non seulement elle n'avait pu obtenir le libre exercice de la religion catholique, mais on lui avait défendu absolument de retourner en Suède. Elle était menacée de la perte de toute l'administration de ses provinces, et les contrats d'affermage, dont elle s'était tant promis, allaient devenir pour elle une source de nouvelles difficultés tout aussi graves que celles que lui avait causées l'infidélité de ses gouverneurs. Elle avait obtenu la reconnaissance de plusieurs de ses créances sur la Couronne, mais la chose essentielle, le payement, était remise à l'avenir. La dette chez Texeira au contraire était augmentée. Un seul avantage réel avait été obtenu : un service plus régulier et plus honnête de la perception des revenus, et il était dû aux inspections scrupuleuses d'Adami, et aurait été tout aussi bien, peut-être mieux obtenu, si la Reine était restée à Rome. Voilà ce que Christine appelait retourner glorieuse et triomphante.

Le contrat pour l'achat de la maison du Krayenkamp avait été signé le 18 octobre (1), et Christine y laissait Gammal avec le titre de concierge.

La suite qui l'avait accompagnée au départ de Rome se trouvait bien réduite. Del Monte, après avoir réussi à se justifier aux yeux d'Azzolino, était parti de Rome pour accompagner la Reine pendant le voyage, mais il n'était pas encore arrivé à Hambourg et il ne rencontra la Reine qu'après deux journées (2). Pezza était très souffrant et allait mourir en route.

(Kleihe) « pour justifier une action qui attirera la colère du Ciel et le blâme de toute la terre sur ceux qui en sont les auteurs ».

(1) Arch. Azzolino, copie.

(2) Texeira à Azzolino, 31 octobre. — Arch. Azzolino.

Il ne restait auprès de la Reine que Santini, Macchiati, les deux pages et les deux femmes.

Wrangel, le prince de Hombourg et quelques autres seigneurs vinrent saluer Christine au départ et lui faire la conduite d'usage. Le voyage se fit avec la même rapidité et par la même route qu'au départ de Rome, par Brunswick, Nuremberg, Innsbrück et Trente. Le 20 novembre elle arriva à Narni, où Azzolino l'attendait. A Castel Nuovo, le pape lui avait fait préparer un somptueux banquet. Elle y arriva le soir du 21 novembre et y reçut la matinée suivante, avant de se mettre en route pour Rome, les compliments de vingt-quatre cardinaux, de l'ambassadeur d'Espagne et des neveux du pape.

A Prima Porta, le cardinal Rospigliosi vint la complimenter au nom du pape, et le cardinal Francesco Barberino au nom du Sacré Collège. Christine monta dans un carrosse de Sa Sainteté et fit son entrée par la Porta del Popolo, suivie du cortège des prélats et des seigneurs, et entourée des gardes suisses et des chevau-légers. Saluée par les salves d'artillerie du château Saint-Ange et les acclamations du peuple, elle se rendit au Quirinal, où Clément IX l'accueillit avec tous les témoignages d'estime et d'amitié qu'elle pouvait désirer, et vers le soir elle rentra enfin, comblée de compliments, au palais de la Lungara, après une absence qui avait duré deux ans et six mois (1).

Ainsi finit ce voyage, qui n'a rapporté à la Reine que des tribulations et des déceptions, mais auquel nous devons une correspondance qui est une preuve nouvelle de son esprit supérieur et de son caractère bizarre, étrange même pour l'époque.

(1) Rospigliosi à Marescotti, 27 novembre. Papiers Marescotti. — Dépêche d'Antonio Grimani du 24 novembre. Venise, Archivio di Stato. — Fra Basilio au duc de Parme, 24 novembre. Naples, Archivio di Stato, *Carte Farnesiane*, fasc. 914. — Ce religieux, qui était présent à la rentrée de Christine au palais Riario, décrit la Reine comme « grasse, blanche, rose et enchantée de son retour ».

CONCLUSION

Les difficultés que Christine avait rencontrées dans la perception de ses revenus, et ses différends avec le gouvernement suédois, durèrent encore de longues années. Les régents finirent bien par retirer leur opposition au système d'affermages inauguré par Adami, mais ce ne fut qu'après la majorité de Charles XI (en décembre 1672) que l'accord fut rétabli. Et alors de nouvelles complications ne tardèrent pas à surgir. De constants litiges avec les fermiers, avec Momma spécialement, créèrent à la Reine des embarras considérables. Et lorsqu'à la suite de l'alliance renouvelée avec la France, la Suède se trouva en guerre avec le Danemark, le Brandebourg et l'Empire (1675-1679), les provinces de Christine souffrirent cruellement et furent en partie occupées par l'ennemi. La Reine essaya vainement d'obtenir des belligérants une reconnaissance de la neutralité de ses domaines, et elle ne réussit pas non plus à se faire écouter au congrès de Nimègue, où elle avait envoyé un agent (1). Elle visait alors à obtenir la pleine souveraineté des provinces allemandes de la Suède, qu'elle considérait comme perdues pour le royaume, et elle présentait en même temps des réclamations contre la Couronne de Suède, s'élevant à plus de douze millions d'écus. Dans ce chiffre fantastique est inclus une somme de cent mille écus pour les frais des voyages inutilement entrepris en 1660-1661 et 1666-1668.

(1) Jean Cederkrantz.

Finalement, avec l'année 1681, une période d'ordre et de calme commence. Les effets de la guerre ne se faisaient plus sentir, et Christine avait eu la bonne fortune d'obtenir les services d'un excellent administrateur, J. P. Olivekrans, comme gouverneur général.

Vingt-sept ans s'étaient ainsi écoulés, après l'abdication de Christine, avant qu'elle pût jouir du repos qu'elle avait rêvé, et, lorsqu'elle eut atteint le but de tant d'efforts, il ne lui restait que peu d'années à vivre.

Le pontificat de Clément IX fut le temps le plus heureux de Christine. Il ne cessa de lui témoigner une sincère affection et lui alloua une pension de douze mille écus. Malheureusement pour la Reine, Clément IX mourut le 9 décembre 1669. — Après sa mort, Christine prit une part des plus actives aux intrigues qui environnaient le conclave d'où sortit Clément X. Pendant les années suivantes elle s'occupa de ses réclamations pour l'héritage de Jean-Casimir, et plus tard elle fut absorbée par les soucis causés par les guerres de la Suède.

Ses relations avec Clément X furent, sinon intimes et cordiales, du moins amicales et tranquilles, mais, après l'avènement d'Innocent XI, les rapports entre la Reine et la Cour de Rome commencèrent à s'aigrir. Christine avait toujours pris un intérêt passionné aux affaires d'Orient, et, pendant la campagne de Hongrie, lorsque les armées turques menaçaient le cœur même de l'Europe, elle ne cessa d'exhorter le pape à secourir vigoureusement l'Empereur. Innocent suivit son conseil, mais il supprima aussi la pension dont Christine jouissait, pour augmenter de la somme les fonds qu'il mettait à la disposition du trésor de guerre impérial (1683). Christine ne lui pardonna jamais cette générosité faite à ses dépens, et les six dernières années se passèrent en échange de mauvais procédés avec le pape.

L'abolition de la franchise des quartiers (1687), contre laquelle Christine protesta violemment, donna lieu à des contestations et des récriminations qui faillirent amener une rupture ouverte. Le différend, dans lequel Christine se trouva encore une fois

l'alliée de la Cour de France, ne prit fin qu'avec la mort de la Reine.

Christine mourut au palais Riario le 19 avril 1689, laissant Azzolino son légataire universel. Elle fut enterrée dans les souterrains de Saint-Pierre. Le cardinal la suivit dans la tombe le 8 juin de la même année.

APPENDICES

CIFRA GRANDE

Nulle : 4, 90, 91, 92, 93, 95, 96, 97, 98, 99. — Punto fermo : 49. — Principio di Capitolo : 94.

a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l
16	21	52	36	12	81	57	65	26	51	53
17	23	76	61	13				27		68
28				25						

m	n	o	p	qu	r	s	t	u	x	z
62	18	31	75	87	58	15	56	71	78	67
82	63	32			85	37	72	83		

al	che	chi	con	da	dal	de	del	di	et	gli	il	in
00	01	02	03	05	06	07	08	10	11	20	22	30

io	la	ma	mi	ne	nel	no	non	per	se	si	st	to
33	35	38	50	55	60	66	70	73	77	80	86	88

Acciò 127
Acciochè 128
Ancora 130
Ancorchè 131
Bene 132
Benchè 133
Come 135
Contuttociò 136
Così 137
Essendo 138
Essere 150
Fare 151
Fatto 152
Finalmente 153
Grande 155

Grandemente	156	Amici	117	S. Card. Imperiali	252
Havendo	157	Amsterdam	118	S. Card. Mazzarino	253
Havere	158	Anversa	120	S. Card. Ottoboni	255
Havuto	160	Arciduca	121	S. Card. Pio	256
Hora	161	Arciduchessa	122	S. Card. de Retz	257
Massime	162	Arcivescovato	123	Casa d'Austria	258
Mente	163	Arcivescovo	125	Casino	260
Mentre	165	Armata	126	Castello	261
Molto	166	Armi	200	Cattolici	262
Nondimeno	167	Articoli	201	Cavalleria	263
Nonostante	168	Audienza	202	Cavalli	265
Onde	170	Auditore	203	Cavaliere	266
Perchè	171	Austriaci	205	Christianissimo	267
Perciò	172	Avvisi	206	Christianità	268
Però	173	Basilca	207	Cifra	270
Poichè	175	Baviera	208	Città	271
Qualche	176	Beneficio	210	Collegati	272
Quale	177	Boemia	211	Colonia	273
Qualsivoglia	178	Bonna	212	Commercio	275
Quando	180	Borgogna	213	Commissario	276
Quanto	181	Brandeburgo	215	Confederati	277
Quello	182	Breme	216	Confini	278
Questo	183	Bruxelles	217	Congregatione	280
Tanto	185	Camera	218	Congresso	281
Tutto	186	Cancelliere	220	Consigliere	282
Tuttavia	187	Cantoni	221	Consiglio	283
Ultimamente	188	Capitolatione	222	Contado	285
		Capitolato	223	Conte	286
Abbate	100	Capitolo	225	Contessa	287
Abb^{e} Baschi	101	Cardinale	226	Co : Drost	288
Abbatia	102	S. Card. Acquaviva	227	Co : Magnus	300
Agente	103	S. Card. Antonio	228	Co : Palatino	301
Alemagna	105	S. Card. Astalli	230	Co : di Pignorand	302
Alemani	106	S. Card. Azzolini	231	Co : Santinelli	303
Alliati	107	S. Card. Barberino	232	Co : della Torre	305
Ambasciatore	108	S. Card. Borromei	233	Corriere	306
Amb^{e} di Fiorenza	110	S. Card. Brancaccio	235	Danari	307
Amb^{e} di Francia	111	S. Card. Carlo	236	Danimarca	308
Amb^{e} del Imp^{re}	112	S. Card. d'Este	237	Debiti	310
Amb^{e} di Savoia	113	S. Card. Gio. Carlo	238	Diamanti	311
Amb^{e} di Spagna	115	S. Card. Grimaldi	250	Dieta	312
Amb^{e} di Venezia	116	S. Card. Gualtieri	251	Diligenza	313

Palatino.......... 612
Palatinato inf^{re}..... 613
Palatinato sup^{re}.... 615
Papa, N. S. S. Stà, Sua Beat........ 616
Parigi............ 617
Parlamento........ 618
Passione.......... 620
Patriarca......... 621
Pezza............. 622
Piazza............ 623
Pomerania......... 625
Pontificato....... 626
Pontefice......... 627
Polacchi.......... 628
Polonia........... 630
Porto............. 631
Portogallo........ 632
Prencipe.......... 633
Pñpi Cattolici..... 635
Pñpe d'Oranges.... 636
Pñpe di Condé..... 637
Pñpi d'Italia...... 638
Principessa........ 650
Principessa Chigi... 651
Pñpessa di Rossano. 652
Plenipotentiarii..... 653
Plenipotenza....... 655
Presidente......... 656
Presidio.......... 657
Promotione........ 658
Protestanti........ 660
Protettione........ 661
Provincia......... 662
Quadri............ 663
Ragionamento...... 665
Ragguaglio........ 666
Rè............... 667
Rè di Danem^{ca}...... 668
Rè di Francia...... 670
Rè d'Inghilt^{a}...... 671
Rè di Polonia...... 672
Rè di Spagna....... 673
Rè di Svezia....... 675
Regina............ 676
Regina madre...... 677
Regina vedova...... 678
Regno............. 680
Reggimento........ 681
Religione.......... 682
Relig^{e} Cattolica..... 683
Republica......... 685
Rep^{a} di Genova..... 686
Rep^{a} di Venezia..... 687
Residente......... 688
Ribelli............ 700
Ribellione......... 701
Risolutione........ 702
Revoluzione........ 703
Roma............. 705
Salomone......... 706
S^{a} Sede Ap^{ca}...... 707
Sassonia.......... 708
Savoia............ 710
Scrittura.......... 711
Segretario......... 712
Serenissimo........ 713
Silvicron.......... 715
Signore........... 716
Sobremonte........ 717
Sodisfazione....... 718
Soldati........... 720
Soldatesca........ 721
Sospensione....... 722
Spagna........... 723
Spagnoli.......... 725
Speditione......... 726
Spunta........... 727
Squadrone......... 728
Stato............. 730
Stato di Castro..... 731
Stato Eccl:co....... 732
Stato di Milano..... 733
Stokolm........... 735
Straordinario....... 736
S. M^{ta}............ 737
S. M^{ta} Catt^{ca}....... 738
S. M^{ta} Cesarea..... 750
S. M^{ta} X:ma....... 751
S. Altezza......... 752
S. Eccza.......... 753
S. Emza.......... 755
S. Sig^{ria}.......... 756
S. Sig^{ria} Illma...... 757
Svezia............ 758
Svedesi........... 760
Svizzeri........... 761
Tedeschi.......... 762
Tenerini.......... 763
Transilvania....... 765
Trattato.......... 766
Tregua........... 767
Truppe........... 768
Turco............ 770
Tutela........... 771
Vascelli.......... 772
Vassalli.......... 773
Venezia.......... 775
Venetiani......... 776
Vescovato......... 777
Vescovo.......... 778
Vice Cancelliere.... 780
Vice Rè.......... 781
Vienna........... 782
Ve Legato......... 783
Vigna............ 785
Ungheria.......... 786
Ungheri.......... 787
Vranghel.......... 788
V. Em^{za}.......... 800
V. S. Illma........ 801
V. S............. 802
V. Maestà........ 803
1........ 805
2........ 806
3........ 807

CIFRA PICCOLA

00	z	25	a	50	m	75	la
01	nul	26	g	51	nul	76	ma
02	q	27	f	52	v(u)	77	mi
03	o	28	nul	53	u(v)	78	nul
04	s	29	h	54	p	79	ne
05	t	30	i	55	t	80	
06	p	31	nul	56	s	81	
07	c	32	l	57	r	82	
08	nul	33	b	58	nul	83	
09	r	34	c	59	?	84	
10		35	e	60	che	85	nuls
11		36	e	61	i	86	
12		37	i	62	chi	87	
13		38	nul	63	con	88	
14		39	o	64	de	89	
15	nuls	40	?	65	la	90	al
16		41	nul	66	de	91	nul
17		42	?	67	di	92	no
18		43	l	68	nul	93	?
19		44	i	69	et	94	per
20	u	45	a	70	le	95	se
21	nul	46	a	71	nul	96	si
22	m	47	d	72	il	97	st
23	n	48	nul	73	in	98	nul
24	d	49	n	74	io	99	to

Les chiffres 40, 42, 59 et 93 n'ont pas été employés.

LISTE DES DOCUMENTS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

CHRISTINE AVANT SON ABDICATION (1626-1654).

CHAPITRE II

LES VOYAGES (1654-1658).

CHAPITRE III

ÉTABLISSEMENT A ROME (1658-1660). — PREMIER VOYAGE DANS LE NORD (1660-1662).

CHAPITRE IV

SÉJOUR A ROME (1662-1666).

CHRISTINE ET LE CARDINAL AZZOLINO

LETTRES DE LA REINE PENDANT SON SÉJOUR A HAMBOURG ET SON VOYAGE EN SUÈDE (1666-1668).

CHAPITRE V

CHRISTINE A HAMBOURG. — NÉGOCIATIONS AVEC LA RÉGENCE POUR SA RENTRÉE EN SUÈDE (1666).

CHAPITRE VI

LE VOYAGE EN SUÈDE (1667).

CHAPITRE VII

LE RETOUR A HAMBOURG. — PROLONGATION DU SÉJOUR DE LA REINE (1667).

CHAPITRE VIII

MISSION DE ROSENBACH. — DIÈTE DE 1668.

CHAPITRE IX

L'ÉLECTION DE POLOGNE (1668).

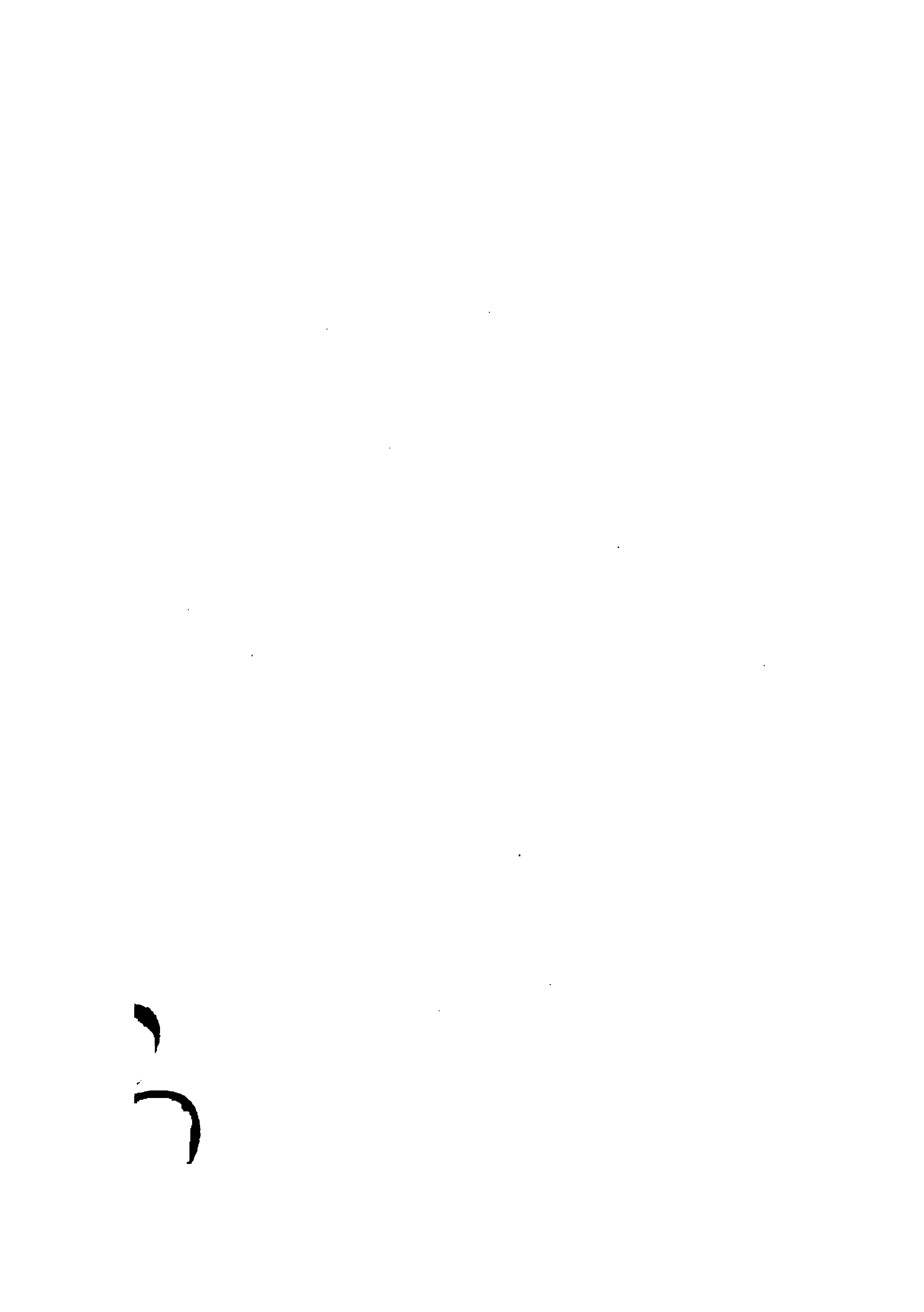
CHAPITRE X

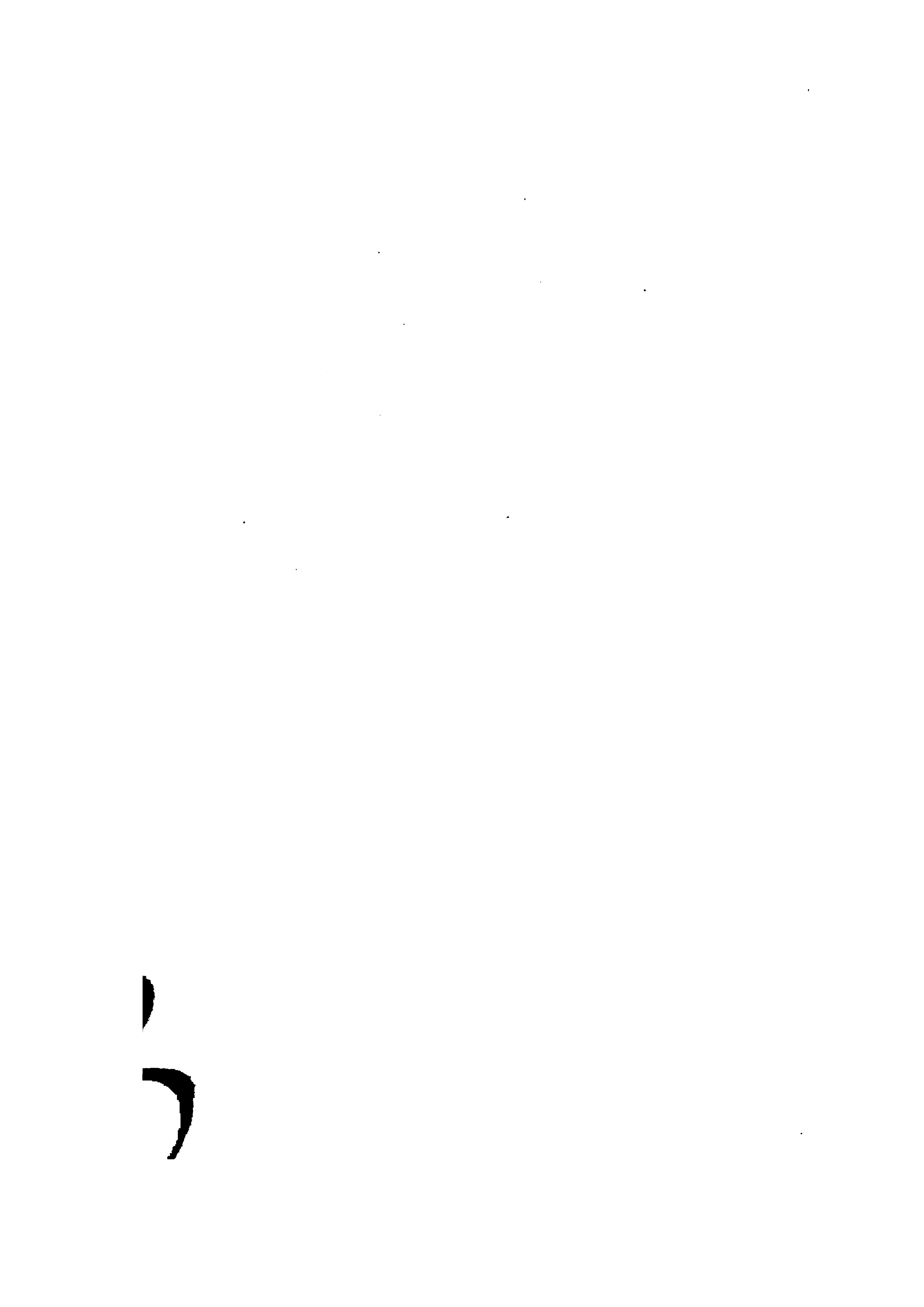
LE RETOUR EN ITALIE (1668).

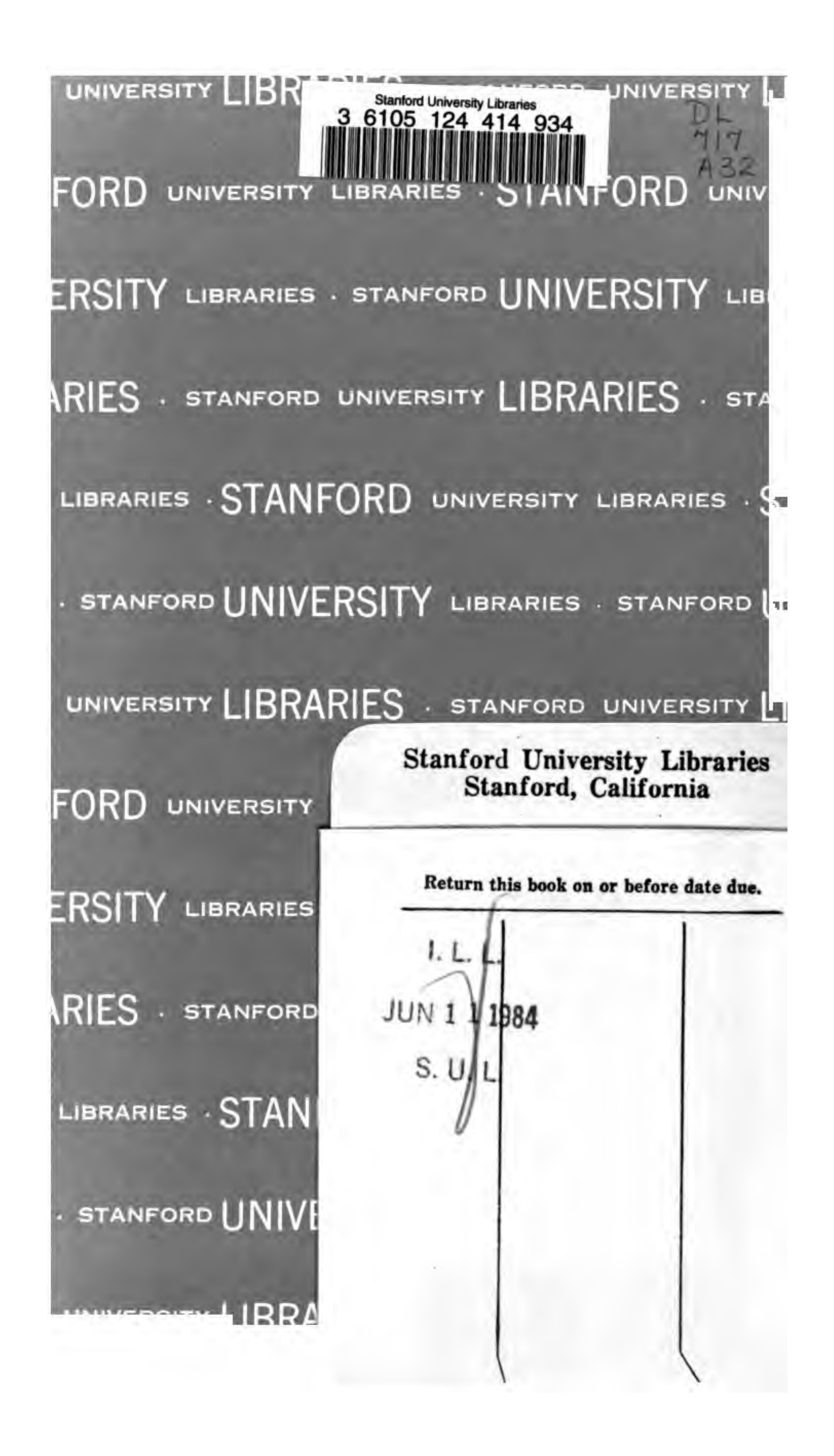
PARIS

TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière.






Stanford University Libraries
3 6105 124 414 934
DL
717
A32
Stanford University Libraries
Stanford, California
Return this book on or before date due.
I. L. L.
JUN 1 1 1984
S. U. L.